Prof. Dr. Th. BAADER
GROESBEEKSCHEWEG 181
NIJMEGEN

a: 1941

REVUE CELTIQUE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueceltique34pari

P
La Celt
R

REVUE CELTIQUE

FONDÉE
PAR
H. GAIDOZ
1870-1885

CONTINUÉE PAR

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
1886-1910

DIRIGÉE PAR

J. LOTH
Professeur au Collège de France

AVEC LE CONCOURS DE

G. DOTTIN
Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes

E. ERNAULT
Professeur à l'Université de Poitiers

J. VENDRYES
Chargé de cours à l'Université de Paris

ET DE PLUSIEURS SAVANTS DES ILES BRITANNIQUES ET DU CONTINENT

ANNÉE 1913. — VOL. XXXIV

Prof. Dr. Th. BAADER
GROESBEEKSCHEWEG 181
NIJMEGEN
a: 1941

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS (6e)
1913
Téléphone : 828-20

581488
6.4.54

Vase de Gundestrup. — Plaque extérieure.

NOTES

D'ARCHÉOLOGIE ET DE PHILOLOGIE CELTIQUES

I

GWEIL-GI, L'OCÉAN, ET LE CARNASSIER ANDROPHAGE [1]

L'une des plaques extérieures du vase de Gundestrup [2] représente un personnage à la barbe bouclée, qui tient, de ses deux bras levés, le cou de deux chevaux marins (fig. pl. I). Au-dessous, un carnassier fantastique, à deux têtes, tient un homme à la ceinture dans chacune de ses gueules symétriques. M. S. Reinach l'a joint aux carnassiers androphages, qu'il a baptisés et dénombrés, il y a quelques années, dans cette Revue [3].

Assis ou passant, tenant dans leurs mâchoires un corps ou des membres humains, on les rencontre sur les situles de la Haute-Italie ; ils figurent, chez les Étrusques, dans le décor habituel de la céramique et du mobilier. A défaut de monuments, l'Asie Mineure fournit à leur liste le mythe lydien du roi

1. Ce travail a été présenté, sous une forme abrégée, au *Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, qui s'est tenu à Genève, du 9 au 12 septembre 1912.

2. Sophus Muller, *Det store sølvkar fra Gundestrup i Jylland*, in *Nordiske Fortidsminder*, I, 2, pl. XII, 2.

3. S. Reinach, *Les carnassiers androphages dans l'art gallo-romain*, in *Revue Celtique*, 1904, p. 208-224 ; id., *Cultes, Mythes et Religions*, t. I, p. 279-298. Je citerai ce travail d'après l'édition de *Cultes et Mythes*. — Sur le vase de Gundestrup, voir Sophus Müller, *o. l.* ; A. Bertrand, *La Religion des Gaulois*, p. 376 sqq ; S. Reinach, *o. l.*, p. 280 sqq ; C. Jullian, *Le vase de Gundestrup (Notes Gallo-romaines)*, in *Revue des Études anciennes*, 1908, p. 73 sqq ; G. Kossinna, *Zur Wochengottervase von Fliegenberg bei Troisdorf* (Sieg. kreis), in *Mannus*, 1910, II, p. 201 sqq.

loup-garou, Camblès. Deux statuettes de bronze[1], une poignée de clef[2], l'étrange statue du « lion de Noves[3] », représentent dans le catalogue de M. Reinach les pays celtiques. Le vase de Gundestrup est en territoire contesté.

Les exemplaires occidentaux ou septentrionaux du carnassier androphage diffèrent entre eux par la taille, l'état et la position de la victime. Considérons-les avec M. Reinach comme les variantes d'un même thème librement traité ; la légitimité de leur apparentement apparaîtra plus clairement tout à l'heure. La série s'est d'ailleurs allongée de nouveaux monuments gallo-romains[4]. Par là s'est corroborée l'hypothèse de M. Reinach qu'ils expriment une notion mythologique propre aux Celtes. D'autre part, l'un de ces monuments, fragment d'un tombeau, où la figure du carnassier, dévorant un enfant, s'encadre dans un fronton, en confirme le caractère funéraire[5]. Si le dieu au maillet est bien un Dispater[6], le chien ou le loup qui s'accroupit respectueusement à ses pieds est un congénère du carnassier androphage, si toutefois en Gaule celui-ci est celtique.

Étant à l'affût des dieux de Gundestrup et de leur faune sacrée, j'ai vu, je crois, passer un autre congénère de leur carnassier infernal ou marin.

I

Lion en Italie, monstre indéfinissable en Provence, les petits bronzes de Fouqueure et d'Oxford, le tombeau d'Arlon donnent au carnassier les traits d'un loup et c'est encore un loup, si ce

1. Oxford, British Museum, S. Reinach, *op. l.*, fig. 1 : Fouqueure (Charente), Musée d'Angoulême, *Ibid.*, fig. 3.

2. Siders (Suisse), *Indicateur d'antiquité suisse*, 1874, pl. III, 3.

3. S. Reinach, *op. l.*, fig. 12 ; Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. I, 121.

4. Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs*, I, 262, Mornas (Vaucluse) : loup flairant une tête coupée ; Id., *ibid.*, 411, Panossas (Isère), Mas du Loup : stèle grossière représentant un loup et une tête coupée.

5. G. Welter, *Note de mythologie gallo-romaine*, I : *Le carnassier androphage sur un bas-relief funéraire à Arlon*, in *Revue archéologique*, 1913, I, p. 55 sqq.

6. S. Reinach, *Sucellus et Nantosuelta*, in *Cultes.*, t. I, p. 225 sqq (*Revue Celtique*, 1893, p. 45 sqq).

n'est un chien, que représente le vase de Gundestrup. Loup de Silvain, chien du dieu au maillet, Cerbère du Pluton dont le dieu gaulois épouse les fonctions et adopte les attributs, la nature de l'animal en pays celtique, est indécise entre chien et loup. C'est un chien-loup, dirons-nous volontiers et c'est ainsi que l'ont conçu et, je crois, dénommé les Celtes.

L'irlandais possède un mot *fael-chú* (en gaélique *faol-chú*), mot composé qui signifie exactement loup-chien et veut dire loup. Aussi bien, le nom propre du loup, *fáel* (*fáol*), ancien thème en *-u-* [1], est-il sorti d'usage [2]. Il semble que les Irlandais aient évité d'appeler le loup tout droit par son nom. Les Gallois en ont fait autant [3]. En tout cas, au *fael-chú* goidélique correspond, terme pour terme, en britonnique, le mot *gweil-gi* [4]. *Gweil-gi* est féminin. Mais *gweil-gi*, la louve-chienne, n'est pas un animal ordinaire ; c'est un animal mythique apparemment. Son nom est l'un de ceux que l'on donne à l'Océan [5].

C'est là un mot qui s'est maintenu dans la langue poétique. Est-ce un mot de poète, trouvaille individuelle d'un chercheur d'expressions ? Je crois plutôt que c'est une relique, mot témoin d'un vocabulaire ancien. Mais encore, s'agit-il d'une image descriptive de la mer, analogue à celle de la Cavale bleue, *ar gazek glas* [6], ou des moutons qui broutent les vagues ? J'en doute. Je ne crois pas, en tout cas, que la nature seule ait fourni les éléments de la comparaison qui a produit l'image expressive. Le mot est, à mon sens, une sorte de nom propre ou d'ap-

1. Kuno Meyer, *Sitzber. d. preuss. Akad. d. Wissensch.*, 1912, p. 798.

2. Cf. Macbain, *Etymological Gaelic Dictionary*, 2e édition, p. 164. Le nom ordinaire du loup en irlandais, comme en gaélique d'Écosse est aujourd'hui « chien sauvage » (*cú-allaidh, madádh-allaidh*) ou bien « fils de la terre » (*mac tire*). On rencontre dans la littérature d'autres noms variés : *bréch*, *criun* ou *crian*, *fiamtoin*, *cliabhach*, etc. : mais l'ancien nom indo-européen du loup n'a pas subsisté en celtique.

3. Épithètes et mots composés : *Blaidd* (*blai*, ravager) ; *bela* (*bela*, lutter, ravager) : *bleiddgi*, fém. *bleiddast* (= *bleidd-gast*) : *cidwm* (vorace).

4. Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, 260.

5. *Gweil-gi* est employé dans ce sens par les *Mabinogion* : *Red Book*, I, 26, 5 ; 69, 29 ; 72, 17 = *White Book*, 38, 18 ; 95, 33 ; 99, 13 ; *Black Book of Carmarthen*, p. 76, 13 Evans : *gweilgi dowyn* = *gweilgi ddofn* (gall. mod.) « l'océan profond ».

6. Sébillot, *Légendes de la mer*, t. I, p. 27-28.

pellatif mythologique, le nom d'une personne divine pris pour la chose qui est son domaine. L'autre nom de l'Océan, *ler*, en irlandais, *lhy* en gallois, est précisément encore le nom du dieu qui le régit ; il nous offre, dans la même tranche du vocabulaire, l'exemple topique d'un même mot désignant à la fois la chose et sa personne. Elles étaient sans doute peu distinctes ; la chose était personnelle. Je suppose, par analogie, que *gwil-gi* désigne la mer en évoquant l'un des animaux sacrés, prédécesseurs, substituts ou associés de son dieu.

Or, de l'association d'un chien-loup et d'un être marin le vase de Gundestrup nous a déjà donné l'exemple. Il n'est pas à démontrer que ses plaques extérieures représentent des dieux [1]. C'est donc un dieu marin que le carnassier androphage y accompagne. Pour peu que la juxtaposition des figures sur le vase de Gundestrup soit dans quelques cas signifiante et nécessaire, ayant rapproché ce nom, *gwil-gi*, de cette image, je conclus que la chienne-louve de l'Océan gallois est sœur du carnassier androphage de l'iconographie mythologique des Celtes, d'où il suivra que celui-ci, par contre, se place naturellement dans la suite des dieux marins. Encore faut-il, pour que le rapprochement soit légitime et concluant, que le vase de Gundestrup soit celtique, ou tout au moins ce qu'il représente. Mais j'ajouterai, par contre-choc, aux raisons de croire qu'il l'est.

II

On déciderait aisément que le vase de Gundestrup est celtique, s'il n'avait été trouvé en Danemark et si l'on ne pensait communément qu'il est du pays même où on l'a trouvé [2]. Quelle que soit la date qu'on lui suppose entre le IIe siècle avant notre ère et le VIIIe siècle après, il est téméraire d'assigner

1. Sophus Müller, *o. l.*, p. 51. La démonstration, qui n'est qu'indiquée par M. Sophus Müller, résulterait de la comparaison des figures extérieures avec celles des figures intérieures, qui sont nettement divines. — Le caractère divin des figures est admis *de jure* par MM. Jullian et Kossinna qui les considèrent comme des représentations des dieux du jour ; voir plus haut, p. 3, n. 1.

2. Sophus Müller, *o. l.*, p. 60 et 67.

aux Celtes à pareille époque des frontières qui se soient étendues jusque là. On l'a fait[1] ; mais, pour peu qu'on soit archéologue ou ethnographe, on ne le fera plus sans hésitation[2]. Or, depuis M. Sophus Muller, qui le premier a publié le monument en question, chacun y a signalé des celtismes et M. Jullian même n'a pas manqué d'en ajouter, bien qu'il y proclame des dieux germaniques, qu'il n'identifie pas, et l'attribue aux Cimbres. Mais les Cimbres étaient-ils de purs Germains[3] ? Miroir de civilisation celtique en pays germanique, trésor d'une colonie celtique ou d'une arrière-garde isolée, pour concilier les données contradictoires du problème, plus d'un système se présente. Les Scandinaves, au temps des Vikings, visiteurs armés de l'Irlande, en sont revenus la tête et les mains pleines[4]. Les conquêtes de Sigovèse en Germanie ne sont peut-être pas légendaires[5]. Le cas des Cotini, groupe de Celtes, perdus à côté des Sarmates n'est sans doute pas unique[6]. Bref, les frontières du celtisme et du germanisme ont été certainemement très enchevêtrées. Historien, linguiste ou archéologue, qui pourrait se flatter d'en dessiner exactement le tracé ?

A mon avis un fait domine le problème. C'est la représentation, en très bonne place, d'un dieu gaulois, au caractère duquel il n'y a pas à se méprendre, le dieu aux cornes de cerf[7] ; il tient dans sa main le serpent à tête de bélier, qui est également propre a l'iconographie religieuse des Gaulois, et celui-ci se répète sur une autre face du vase. On démontrera

1. Cf. L. Pineau, *Les vieux chants populaires scandinaves*, I, p. 324 sqq. et spécialement n. 3.

2. Cf. G. Kossinna, *Die Herkunft der Germanen*, 1911. La carte montre, entre autres, quelle position on peut à peu près assigner à la limite orientale des Celtes vers 1000 av. J.-C.

3. A. Bertrand, *o. l.*, p. 275. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 112 sqq.

4. S. Reinach, *o. l.*, p. 282.

5. Tite Live, V, 34.

6. Tacite, *Germanie*, XLIII ; *Ibid.*, XLV : les *Æstii*, ... *quibus ritus habitusque Suevorum, lingua Britanniae propior* ..... *Insigne superstitionis formas aprorum gestant*... Cf. A. Schakhmatof, in *Archiv für Slavische Philologie*, XXXIII, 1-2, p. 51.

7. A. Bertrand, *o. l.*, p. 373.

peut-être que les représentations qu'il porte sont mixtes. En attendant, l'importance de celles-ci, dont l'identité est si claire, est telle, qu'elle doit faire préjuger de l'origine du reste. Mais ce n'est pas pour nous dispenser d'un essai de démonstration.

III

La mythologie germanique connait un loup androphage, Fenrir, qui coupe d'un coup de dent la main droite du dieu Tyr [1]. Fenrir a quelques rapports avec la mer ; à l'approche de la catastrophe finale, il doit venir de l'Ouest sur les eaux [2]. Mais il n'est pas à la suite d'un dieu marin. On ne rencontre donc pas dans ce que nous connaissons de la mythologie germanique la même association d'êtres divins que sur le vase de Gundestrup.

Il s'agit de la rechercher dans la mythologie celtique. Celle-ci est assez riche en dieux marins pour nous assurer au besoin que le dieu aux chevaux marins est bien un dieu de la mer, ce qui *a priori* n'est pas certain [3].

D'un dieu de la mer chez les Gaulois continentaux nous pouvons tout au plus admettre l'existence. Les figures de Neptune sont infiniment rares dans la plastique gallo-romaine ; encore quelques-unes sont-elles décoratives et presque toutes purement romaines. Ses inscriptions sont un peu plus significatives. Mais sur son nom, ses mythes, les particularités de son culte, le silence est complet.

Les Goidels et les Bretons des îles ont en commun trois dieux, dont l'un est peut-être, les deux autres sont certainement des dieux de la mer. C'est Nuadu-Nodens-Lludd, d'une part, Ler-Llyr et Manannan-Manawyddan, d'autre part.

La faune marine d'une mosaïque, les Tritons, qui escortent, sur un bas-relief, un dieu traîné par quatre chevaux, donnent à

1. Cf. Chantepie de la Saussaie, *The Religion of the Teutons*, p. 261-264.

2. *Ibid.*, p. 330 ; Powell-Vigfusson, *Corpus Poeticum Boreale*, I, p. 208, 150 ; Rhys, *Celtic Heathendom*, p. 615.

3. V. plus loin, p. 11.

penser que le dieu du temple de Lydney Park, *Nodons* ou *Nudens*, était un Neptune [1]. Sir John Rhys a cru trouver le nom de Neptune associé à celui de *Nuadu* dans le nom d'un poète héroïque irlandais *Nuadu Necht*, qui peut-être est identique à *Nechtan*, le possesseur mythique de la fontaine dont la Boyne est sortie [2]. Or, une tablette de bronze, trouvée à Lydney Park, et portant une dédicace au dieu *Nudens*, montre un chien ou un loup encadré dans un fronton [3]. Mais, somme toute, c'est encore trop peu pour assimiler *Nuadu-Nodens-Lludd* au dieu de Gundestrup ; il reste même incertain que ce soit une divinité marine. La meilleure raison qu'on en puisse donner est que le *Lludd* gallois se confond assez régulièrement avec *Llyr* [4].

De celui-ci, *Ler* ou *Llyr*, nous savons si peu qu'il vaut mieux le passer sous silence. Il est aussi vague qu'important.

Son fils, *Manannan-Manawyddan*, est une figure vraiment précise. Sa qualité est bien attestée. Ses gestes sont ceux de sa qualité [5]. Son culte, fortement établi, est un de ceux qui ont le mieux résisté au temps et au christianisme [6]. Son aspect et son nom se sont imposés aux formes locales des dieux marins. C'est un grand dieu, des plus grands ; ce fut, en Irlande, un roi des dieux, successeur de Nuadu, battant son père, Ler, dans la compétition pour le trône. Dieu de premier plan, ancien, commun, peut-être panceltique, c'est lui que je voudrais reconnaître sur le vase de Gundestrup, si je me hasardais à en nommer les dieux.

Manannan mac Lir est bien pourvu d'attributs magiques, outils de sa puissance [7]. Une formule en donne la liste. Il a deux javelots, une épée, un bateau, un cheval qu'il prête

1. Bathurst, *Roman Antiquities at Lydney Park*, 1879. Sur le bas-relief, cf. Hübner, in *Bonner Jahrbücher*, 67, p. 45.

2. Rhys, *Celtic Heathendom*, p. 123. Sir John Rhys compare Nuadu à Tyr, Nuadu ayant perdu sa droite en combattant les Fomore, monstres sous-marins : *Nuadu Argat-lám*, *Lludd-Llawereint*, à la main d'argent.

3. *C. I. L.* VII, 139; Hübner, *Exempla*, n° 944.

4. Mac Culloch, *Celts*, in Hastings, *Encyclopaedia*, III, p. 287.

5. Mac Culloch, *The Religion of the Ancient Celts*, p. 86.

6. Ph. Squire, *The Mythology of the British Irlands*, p. 240 sqq.

7. Mac Culloch, *Celts*, *o. l.*, p. 284 ; Squire, *o. l.*, p. 60.

volontiers. Le chien ne figure pas dans leur compte. Mais le dieu nous apparait, au moins une fois dans un cas d'importance, escorté et servi par un chien.

C'est dans l'une des versions de l'histoire de Mongan [1]. Mongan, fils putatif de Fiachna, roi d'Ulster, est le fils naturel de Manannan. Les circonstances de sa naissance sont un thème à récit légendaire, qui évidemment a plu aux Irlandais. La version qui m'intéresse raconte que, Fiachna étant en expédition contre le roi de Lochlann, Manannan fit marché avec lui de s'introduire chez sa femme en récompense de son aide divine. Pour venir à bout d'un troupeau magique lancé contre les guerriers d'Ulster, Manannan lâcha sur lui une *chienne furieuse* (*brot-chú*), une chienne-louve, qu'il cachait sous son manteau.

A. Nutt, qui a commenté ce récit avec M. Kuno Meyer, y voit une version d'un mythe panceltique dont les histoires galloises de Pwyll et de son fils Pryderi dériveraient également [2]. J'attache donc quelque importance à ce récit et je suis disposé à croire que le dieu y parait sous des traits anciens et essentiels.

Mais peut-être le dieu de la mer se trouve-t-il ailleurs en condition d'être escorté par le chien-loup.

Mongan est l'un des héros qui ont vécu au pays des morts. Leurs légendes ont des traits communs et forment une famille [3]. Or, le dieu que rencontrent, soit en chemin, chevauchant sur les vagues, soit au bout du voyage les aventureux qui, comme Bran et Cormac, se sont laissés tenter par les promesses de l'Elysée celtique, c'est Manannan, qui règne sur l'autre monde ou l'une de ses provinces. Dans cette famille d'écrits, Manannan est un dieu des morts en même temps qu'un dieu de la mer [4].

1. *The conception of Mongan and Duh Lacha's love for Mongán*, in A. Nutt et K. Meyer, *The voyage of Bran*, I, p. 70 sqq.

2. A. Nutt et K. Meyer, *o. l.*, t. II, p. 13 sqq.

3. Mac Culloch, *Religion*, p. 962 sqq. — Cf. A. Nutt et K. Meyer, *The Voyage of Bran*, t. I et II, passim.

4. Manannan est donné dans la *Tara bo Cúalnge*, l. 2587, comme le roi de la Terre de Lumière (*Tir na Sorcha*), qui est la même que la Terre de promesse (*Tir tairngire*), où Manannan aurait sa ville, suivant l'*Acallamh an Senórach*, l. 3786 et suiv.

Son répondant britonnique, Manawyddan, est un dieu des morts et fréquente les dieux des morts [1]. Le Mabinogi, dont il est le héros [2] et qui fait pendant dans la tradition galloise à la légende de Mongan, raconte comment, avec Rhiannon et Pryderi, la femme et le fils de Pwyll, qui fut roi temporaire de l'Annwfn, pays des morts, il vécut de sa miraculeuse adresse dans un exil magique, qui vengeait l'issue d'un de ces combats, où l'on se plait à reconnaître les luttes mythiques des dieux de l'enfer et de la lumière. Quand Manawyddan ne brode pas des chaussures ou des selles, il chasse et sa meute, qui est celle de Pwyll, est la meute de l'Hades.

Les grands meneurs de chiens, dans la mythologie galloise, Arawn, roi d'Annwfn, Pwyll, Gwyn ap Nudd, vivent et règnent dans l'autre monde [3]. Ce sont les chiens de l'autre monde qui se distinguent entre tous les chiens épiques par des particularités notables et merveilleuses [4]. En Irlande la chienne que Manannan met au service de Fiachna est sans doute aussi infernale que le troupeau qu'elle combat. Au surplus, il a aussi sa meute (*conart Manannain*), dont il est question dans les Dindshenchas [5]. Enfin je ne puis m'empêcher de me rappeler encore que Mongan, fils de Manannan, réincarne *Fionn Mac Cumhail* [6], descendant de Nuadu Necht; que Fionn a pour auxiliaire indéfectible sa chienne Bran, de naissance merveilleuse et qui a des homonymes dans la famille et le cycle de Manannan-Manawyddan; que *Oisin*, fils de Fionn, est le demi-frère de Bran, et de supposer derrière le voile confus de ces parentés, réincarnations, hononymies, dont la tradition celtique surabonde, réglant la retombée de ces images associées de flots, de loups, de chiens, de dieux et de héros,

1. L'un des hauts faits qu'on lui prête est la construction de la forteresse d'Oeth et d'Anoeth, labyrinthe et prison, maçonnée avec des os, où il enferme ceux qui transgressent ses limites : Squire, *o. l.* p. 270.
2. Loth, *Les Mabinogion*, t. I (D'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, t. III), p. 97 sqq.
3. Mac Culloch, *o. l.*, p. 110, 115.
4. Les oreilles rouges : Loth, *o. l.*, p. 30.
5. *Rev. Celtique*, t. XV, p. 475. Cf. *Silva Gadelica*, t. II, p. 467-468.
6. Mac Culloch, *o. l.*, p. 350; A. Nutt, K. Meyer, *o. l.*, I, p. 45 sq.

un jeu de logique mythique, combinant les concepts de mer, d'autre monde et de mort. Les mêmes alliages de symbolisme se sont d'ailleurs produits pour les chevaux marins [1].

Bref, Manannan-Manawyddan a des chiens. Ce sont les chiens du dieu des morts sans doute. Mais n'importe ; car la représentation, familière aux Celtes, d'un autre monde situé sous la mer ou au delà des mers a transformé nécessairement les dieux marins en dieux des morts et assimile les images funéraires aux images marines.

C'en est assez, en tout cas, pour signifier que le rapprochement d'images présenté par le vase de Gundestrup n'est pas étranger aux Celtes, incompatible avec la mythologie celtique, mais encore qu'il est conforme à ce que nous savons de celle-ci. S'il s'ensuit que l'Océan *Gwil-gi* doit son nom gallois au chien d'un dieu des mers, un nouveau parallèle s'ajoute au petit faisceau de faits qui m'encouragent à croire au caractère celtique de cette représentation. Mais il est à peu près établi, d'autre part, que les monuments gaulois et bretons du carnassier androphage représentent l'un de ces chiens et de ces loups de l'autre monde que nous venons de voir dans la suite du dieu des mers ; comme il y a lieu de croire que *Gwil-gi* leur ressemble, il faut croire également que le carnassier de Gundestrup n'est pas d'une autre espèce que ses confrères occidentaux.

Quant à l'image du carnassier androphage, je déduis de ces diverses considérations qu'elle n'a pas été, chez les Celtes, spécialisée dans la plastique et cantonnée dans l'imagerie religieuse ; le mot témoin, qui en porte le reflet, prouve qu'elle n'a pas été seulement expressive, mais encore usuelle, en tout cas assez pour s'oblitérer. Si les Celtes l'ont empruntée, ils l'ont assez bien adoptée et fait vivre pour la faire leur.

IV

M. S. Reinach a fait remarquer, dans l'article que nous avons signalé plus haut, qu'un trop long intervalle séparait les

1. Rhys, *Celtic Folk-Lore*, I, ch. VII, Triumphs of the Water-World ; Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 161.

figures celtiques de carnassiers androphages des figures italiennes pour qu'on puisse croire sans hésitation que celles-ci ont servi de modèles à celles-là. Mais la plaque du vase de Gundestrup que nous avons étudiée répond à son scrupule. S'il est incertain que la figure du carnassier soit empruntée, celle des chevaux marins l'est certainement. Or, elle dérive de modèles qui datent au moins du ve siècle av. J.-C., car ils sont ailés. Familiers à l'art archaïque des Grecs, les chevaux marins ailés ont fait place à un type sans ailes [1]. Les peuples du Nord ont gardé longtemps les modèles empruntés aux civilisations du Midi et il est constant que le type italien de la situle à zones d'animaux a subsisté chez les Bretons jusqu'à une date qui n'est pas de beaucoup antérieure à celles des loups androphages gallo- et britanno-romains, témoin le seau de Marlborough (Wilts.), sur lequel sont figurés des chevaux à la bouche desquels est attachée une volute [2]. Ils sont imités de figures qui alternent dans l'art italien du vi^e siècle avec le carnassier androphage.

J'admets donc comme probable que l'image celtique du carnassier androphage est une image d'emprunt, comme celle du cheval marin et probablement de la même source.

Même, le rapprochement iconographique du cheval marin et du carnassier androphage a pu être également fourni aux Celtes par la symbolique funéraire des Étrusques, dont le cheval marin est un élément [3].

De ce fait je ne conclus pas que le dieu aux chevaux marins n'est pas un dieu marin. Trouvant sur un monument qui présente quelques traits celtiques un nombre limité de figures divines dont l'une a des attributs marins, je me crois obligé d'y voir non pas une sorte de Saturne, mais un dieu marin cousin de Manannan.

Pour le carnassier androphage, si l'image en est empruntée je ne vais pas jusqu'à en induire que les Celtes n'eussent pas

1. Saglio, *Hippocampe*, in *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*. Dümmler, in *Athenische Mittheilungen*, 1886, p. 176. On trouve des hippocampes ailés sur des monuments récents, comme le tombeau des Jules à Saint-Rémi : mais ce ne sont pas à proprement parler des chevaux marins.

2. *British Museum, Guide to early Iron age*, p. 28.

3. Montelius, *La civilisation primitive en Italie*, t. I, pl. 101, 8 c ; Ducati, *Le pietre funerarie felsinee*, in *Monumenti antichi*, XX, 1911, p. 357 sqq.

rêvé, avant de connaître les situles italiennes, d'un chien-loup funéraire et marin ; mais je m'explique plus facilement que je n'aie pas trouvé d'épisode dans la légende celtique qui donne aux chiens de la chasse infernale, que le dieu marin mène quelquefois, son attitude iconographique. Dans ce cas, comme dans tant d'autres, les Celtes ont emprunté les contours précis des arts méditerranéens pour emprisonner leurs images flottantes.

Ils n'en ont pas d'ailleurs usé sans fantaisie.

V

Tandis que la mythologie germanique gardait fidèlement, en bonne place, l'image du carnassier puissance infernale, cette image s'atténuait dans la mythologie des Celtes, parce qu'elle y perdait ses raisons de vivre. Des terreurs et des espoirs qu'inspire l'idée d'une autre vie, la pensée celtique, dans ses plus hautes régions, n'a gardé que les espoirs ; de l'autre monde, elle a oublié le Tartare et n'a rêvé que l'Élysée, réservoir de vie, terre de promesse et d'élection. De la mer ravageuse qui l'entoure ou le cache, elle a fait une plaine fleurie où jouent les âmes invisibles [1]. Elle a civilisé Manannan, apprivoisé sa louve, relégué dans les contes, plus exactement dans certaines familles de contes, l'image du méchant chien-loup.

Il en est une où je suis tenté de le reconnaître. Des géants et des monstres hideux y tiennent enfermées dans des châteaux magiques des princesses plus belles que le jour, qui sont leurs filles ou leurs victimes. La porte du château est gardée par des carnassiers, qui sont des loups ou qui sont des lions. Ils font boucherie des prétendants qui s'empressent à forcer la garde. Quand le conteur s'inquiète de situer le château quelque part, il le place à l'ouest, en Espagne, en Grèce, c'est-à-dire au pays magique et au pays des morts. Pour s'y rendre, souvent il faut passer la mer. Le maître du château est une sorte de roi des morts ; il ressemble au Manannan mac Lir qui règne sur l'Île des Bienheureux. Tel est Yspadadden Penkawr, dans le

1. A. Nutt et K. Meyer, *Voyage d'Bran*, t. I, p. 4 sqq.

plus vieux des romans arthuriens, le Mabinogi de Kulhwch et Olwen. Ces personnages sont peut-être les équivalents grotesques et fantastiques des dieux nobles, aux belles formes, au maintien majestueux qui peuplent les étages supérieurs de l'épopée et du roman. Différence d'étiage littéraire! Différence peut-être aussi d'origine, car la nationalité des contes et de pareils contes en particulier est incertaine.

Au surplus, je ne suis pas sûr que la figure du chien ou du loup mangeurs de cadavres, thème de la symbolique infernale des Grecs et des Latins, qu'ils ont laissé en héritage à l'imagerie chrétienne, soit exactement celle que nous avons rencontrée chez les Celtes et je me propose de chercher une autre fois ce que tient dans sa gueule le carnassier androphage et comment il sert le dieu de l'Elysée ultramarin.

H. Hubert.

(*A suivre.*)

RÉPERTOIRE

DES

FAC-SIMILÉS DES MANUSCRITS IRLANDAIS

J'indique, dans ce répertoire, tous les fac-similés que j'ai pu découvrir de l'écriture, des lettres ornées et des miniatures des manuscrits irlandais, j'entends des manuscrits exécutés par des Irlandais, écrits soit en latin, soit en irlandais.

Je m'occupe, pour commencer, des fac-similes des manuscrits conservés en Irlande, autant dire des manuscrits conservés dans les bibliothèques de Dublin, puisque je n'ai à mentionner qu'un seul manuscrit ayant été l'objet de quelques reproductions en fac-similé qui soit localisé ailleurs dans l'île, savoir le *Livre de Lismore*, lequel appartient à la bibliothèque du château de Lismore (comté de Waterford).

Les manuscrits irlandais de Dublin sont remarquables entre tous par leur nombre, comme aussi par leur ancienneté et par leur valeur littéraire ou artistique.

Non content de dresser des listes de fac-similés, j'ai dû examiner, un à un, les manuscrits eux-mêmes, afin de pouvoir, à propos de chaque fac-similé, indiquer le numéro du feuillet (ou de la page) ainsi que la nature du texte ou le caractère de l'ornementation qu'il présente, indications que bien peu d'éditeurs de fac-similés ont pris la peine de donner avec toute la précision désirable.

C'est grâce à la libéralité d'un noble personnage toujours prêt à encourager les recherches ayant pour objet l'ancienne littérature celtique que j'ai pu me livrer tout à loisir à ce travail d'identification et de vérification dans les bibliothèques de Dublin. Je prie M. le marquis de Bute, qui a ainsi singu-

lièrement facilité l'exécution de cette portion de mon travail, d'agréer l'expression de ma très vive reconnaissance.

Je dois aussi des remerciements à M. Alfred C. de Burgh et au R.P.T.A. O'Reilly, O.F.M., dont l'empressement a rendu très aisées les recherches que j'avais à faire dans les collections confiées à leur garde éclairée et vigilante. M. J. J. O'Neill s'est montré également fort obligeant à la Bibliothèque de l'Académie royale.

Je dois beaucoup, d'autre part, au savoir et au dévouement de mes amis, MM. R. I. Best et Mario Esposito, qui ont fait pour moi plusieurs vérifications et m'ont, en outre, signalé plusieurs fac-similés qui m'eussent échappé.

Enfin j'ai contracté, durant mon séjour en Irlande, envers le très hospitalier chanoine Dunne, président de Holy Cross College (Clonliffe), une dette de gratitude que je me plais à reconnaître ici.

Je livre présentement au public le tiers environ du travail que je me suis assigné.

Pour compléter ce répertoire, il me restera à indiquer les fac-similés des manuscrits irlandais conservés dans les bibliothèques de l'Angleterre et de l'Écosse, puis, dans une troisième série, les fac-similés des manuscrits irlandais conservés dans les bibliothèques du continent. Mes dépouillements en vue de ces deux séries complémentaires sont déjà fort avancés; mais il me reste à accomplir cet ultime et indispensable travail de vérification sur les manuscrits dont j'ai parlé plus haut.

Anciennement certains manuscrits irlandais étaient tenus enfermés dans des coffrets plus ou moins richement décorés appelés « cumdach ». J'ai indiqué les « cumdach » qui sont actuellement encore existants en Irlande, ainsi que les figures qui en ont été données.

ABRÉVIATIONS

Betham = Sir William Betham, *Irish Antiquarian Researches*, 2 vol. 8°, Dublin, 1827.

Bruun = J. A. Bruun, *An Inquiry in the Art of the illuminated Manuscripts of the Middle Ages*; *Part. I, Celtic illuminated Manuscripts*, Stockholm, 1897, 4°.

Examples = *Examples of Celtic Ornament (reduced) from the Books of Kells and Durrow*, Dublin, 1892, 8°.

Gilbert = J. T. Gilbert, *Facsimiles of National Manuscripts of Ireland*, 5 vol. f°, London, 1874-1884.

Kells = *Celtic Ornaments from the Book of Kells*, Dublin et London, 1892-1895, 8°, avec une préface de T. K. Abbott.

Lindsay = W. M. Lindsay, *Early Irish Minuscule Script* (*St Andrews University Publications*, VI), Oxford, 1910, 8°.

O'Curry = Eugene O'Curry, *Lectures on the Manuscript Materials of ancient Irish History*, Dublin, 1861, 8°; 2e éd., 1878.

Pal. S. = *Palaeographical Society. Facsimiles of Manuscripts and Inscriptions*, London, 1873, etc., f°.

Petrie, *Christ. Ins.* = George Petrie, *Christian Inscriptions in the Irish Language from the earliest known to the end of the twelfth century. Edited with introd. by Margaret Stokes*, 2 vol. 4°, Dublin, 1870-78.

Robinson = Stanford F. N. Robinson, *Celtic Illuminative Art in the Gospel Books of Durrow, Lindisfarne and Kells*, Dublin, 1908, f°.

Westwood, *P. S. P.*, = J. O. Westwood, *Palaeographia sacra pictoria...*, London, 1885, 4°.

Westwood, *M. O.*, = Le même, *Facsimiles of Miniatures and Ornaments in Anglo-Saxon and Irish Manuscripts*, London, 1868, f°.

MANUSCRITS CONSERVÉS EN IRLANDE

DUBLIN

I

BIBLIOTHEQUE DE TRINITY COLLEGE

1. — A. 1. 6. **Livre de Kells** (VIIe VIIIe siècles). — Évangéliaire latin.

FAC-SIMILÉS DE L'ÉCRITURE :

Fol. **6**v (Chartes en irlandais : éd. et trad. J. O'Donovan, *The Miscellany of the Irish Archaeological Society*, Dublin, 1846, p. 127-158), Gilbert, II, pl. LIX. — Fol. **7**r (idem) Gilbert, II, pl. LX. — Fol. **11**v (Capitula in evangelium secundum Mattheum) *Pal. S.*, I, pl. 56. — Fol. **19**v (Capit. in ev. s. Johan. ; avec lettres ornées) Gilbert, I, pl. VIII. — Fol. **24**r (Capit. in ev. s. Johannem ; avec initiales ornées) *Pal. S.*, I, pl. LXXXVIII. — Fol. **27**r (Chartes en irlandais) Gilbert, II, pl. LXI. — Fol. **46**r (Mat. VI, 19-20 ; avec initiales ornées) O'Curry, pl. 2, c. — Fol. **89**r (Mat., XX, 18-22 ; av. une init. ornée et un cavalier) Robinson, pl. XX. — Fol. **112**r (Mat. XXVI, 10-15 ; av. init. ornées) Robinson, pl. XVII ; *Kells*, pl. XXIV ; Franz Steffens, *Lateinische Paläographie*, Trier, *s. d.*, pl. 30 a. — Fol. **112**v (Mat. XXVI, 15-21 ; av. init. ornées) Robinson, pl. XVIII ; *Kells*, pl. XXV. — Fol. **113**r (Mat. XXVI, 21-25 ; av. init. ornées) Robinson, pl. XIX. — Fol. **124**r (Mat. XXVII, 38-43 ; av. init. ornées) Gilbert, I, pl. XII. — Fol. **146**r (Marc, VI, 10-14 ; av. init. ornées) *Kells* pl. XLVII ; Edward Johnston, *Writing and illuminating and lettering*, 2e éd., London, 1908, pl. VI.

FAC-SIMILÉS DE LETTRES ORNÉES :

Alphabet de petites initiales : Cabrol et Leclercq, *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, Paris, 1910, t. II, fig. 2335. — Choix d'initiales : *Kells*, pl. XXVI, XXXI, XXXII, XXXV, XXXVIII ; Marg. Stokes, *Early Christian Art in Ireland*, London, 1875, fig. 6 (p. 15) et 8 (p. 17) ; Richard Lowett, *Irish Pictures drawn with pen and pencil*, London, 1888, p. 24. — Choix de petites initiales en couleur : Westwood, *P. S. P.*, *Book of Kells*, pl. II ; Robinson, pl. XLVI-LI ; Gilbert, I, pl. XIII-XVII. — Initiales et ornements : E. A. D'Alton, *History of Ireland*, London, 1910, t. I, 1re partie, frontispice.

Fol. **8**r (*Nativitas Christi in Bethleem Iudae*, avec un personnage assis) *Kells*, pl. X ; *Examples*, pl. 15 ; Robinson, pl. XXIX ; *The Book of Trinity College* (1591-1891), Belfast, 1892,

p. 161. — Fol. **13**[v] (*Et erat Iohannes baptizans*) *Kells*, pl. IX; Robinson, pl. XXVII; *Pal. S.*, I, pl. 55; Henry O'Neill, *The most interesting of the ancient Crosses of ancient Ireland*, London, 1853-57, p. 64. — Fol. **16**[v] (*Lucas syrus natione*) *Kells*, pl. XLIV. — Fol. **29**[v] (Mat. I, 1, avec deux personnages) *Kells*, pl. XXXIII; Robinson, pl. XXX-XXXI; *Examples*, pl. 29. — Fol. **34**[v] (Mat. I, 18) *Kells*, pl. XXI-XXIII; Robinson, pl. XI-XIV; *Examples*, pl. 30; Gilbert, I, pl. VII; *Pal. S.*, I, pl. 58; J. H. Todd, *Remarks on Illuminations in some Irish Biblical Mss.* (*Society of Antiquaries of London : Vetusta Monumenta*, etc.), t. VI [1869], pl. XLIII; Marg. Stokes, *Early Christian Art in Ireland*, London, 1875, fig. 5 (p. 13); la même, *Six Months in the Apennines in search of the Irish Saints in Italy*, London, 1892 (frontispice); Richard Lowett, *Irish Pictures drawn with pen and pencil*, London, 1888, p. 25; Cabrol et Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1910, t. II, fig. 2334; L. Gougaud, *L'art celtique chrétien* (*Revue de l'art chrétien*, 1911, p. 107); Walter Crane, *On the decorative illustration of Books old and new*, London, 1901, 1re pl. de l'appendice. — Fol. **114**[v] (Mat., XXVI, 31) Westwood, *P. S. P.*, *Book of Kells*, pl. I, 4; *Kells*, pl. XIII; Robinson, pl. XXXVIII. — Fol. **123**[r] (Mat., XXVII, 33-37) Gilbert, I, pl. X. — Fol. **124**[r] (Mat., XXVII, 38; avec personnages) Gilbert, I, pl. XI; Westwood, *P. S. P.*, *B. of K.*, pl. I, 2; *Kells*, pl. XXXVI. — Fol. **130**[v] (Marc I, 1; avec un personnage assis) *Kells*, pl. I, II, XLV; Robinson, pl. XXXII et XXXIII; *Examples*, pl. 18; *The Harmsworth Encyclopaedia*, London [1906], t. VI, p. 355. — Fol. **148**[v] (Marc VI, 44-47) L. Gougaud, *L'art celtique chrétien* (*Revue de l'art chrétien*, 1911, p. 106). — Fol. **183** (Marc, XV, 25-28) *Kells*, pl. XX; *Examples*, pl. 17 et 22. — Fol. **188**[v] (Luc, I, 1, av. plus. personnages) *Kells*, pl. VI et VII; *Pal. S.*, I, pl. 89; Robinson, pl. XXXIV et XXXV; *Examples*, pl. 19. — Fol. **200**[v] (Luc, III, 22 sq.) Gilbert, I, pl. IX; Westwood, *M. O.*, pl. 8; *Kells*, pl. III, IV, XLVI; Robinson, pl. XXI et XXII; *Examples*, pl. 20; *Catholic Encyclopaedia*, New-York [1910], t. VIII, en f. de p. 614. — Fol. **250**[v] (Luc, XV, 9-12) *Kells*, pl. XV; Robinson, pl. XXIII; *Examples*, pl. 12; Franz Steffens, *Latei-*

nische Paläographie, Trier, *s. d.*, pl. 30 b. — Fol. **255**v (Luc, XVII. 2-7 ; av. un cavalier), *Kells*, pl. VIII, XLIII ; Robinson, pl. XXVI. — Fol. **262**v (Luc, XIX, 12-13), Robinson, pl. XXV. — Fol. **273**v (Luc, XXII, 3). Robinson, pl. XXIV et XXV. — Fol. **285**r (Luc, XXIV, 1 ; avec quatre anges) *Kells*, pl. XLII, *Examples*, pl. 16. — Fol. **292**r (Jean, I, 1 ; avec un personnage) *Kells*, pl. XI et XII ; Robinson, pl. XXXVI et XXXVII ; *Examples*, pl. 21.

Fac-similés des autres peintures :

Fol. **2**r (Canons d'Eusèbe) *Kells*, pl. XXXVII. — Fol. **2**v (Canons d'Eusèbe et emblèmes de trois évangélistes) *Kells* pl. XXXI. — Fol. **4**r (Canons d'Eusèbe) *Kells*, pl. XLVIII. Fol. **4**v (idem) *Kells*, pl. XLIX. — Fol. **5**r (idem) *Kells*, pl. XXX. — Fol **7**v (La Vierge Marie et l'Enfant Jésus) Westwood, *P. S. P.*, pl. I, 1 ; *Kells*, pl. XXVII ; *Pal. S.*, I, pl. 57 ; *Examples*, pl. 24 ; Bruun, pl. IX (p. 64) ; L. Gougaud, *L'art celtique chrétien* (*Revue de l'art chrétien*, 1911, p. 101). — Fol. **27**v (Emblèmes des quatre évangélistes dans des compartiments carrés) *Kells*, pl. XIV ; Robinson, pl. XII. — Fol. **28**v (Portrait de S. Matthieu) Westwood, *M. O.*, pl. 10 ; *Kells*, pl. XVIII ; Robinson, pl. XIII ; Stephan Beissel, *Geschichte der Evangelienbücher in der ersten Hälfte des Mittelalters*, Freiburg-im-Brisgau, 1906, pl. 28. — Fol. **32**v (Portrait douteux : S. Marc ou S. Luc) *Kells*, pl. XXVIII et XXIX ; Robinson, pl. XV. — Fol. **33**r (Croix à double croisillon avec huit cercles) *Kells*, pl. XVI et XVII ; *Examples*, pl. 26. — Fol. **89** (Cheval caparaçonné et cavalier) W. R. Wilde, *A descriptive Catalogue of the Antiquities in the Royal Irish Academy Museum*, Dublin, 1863, t. I, fig. 192 (p. 300). — Fol. **114**r (Arrestation de Jésus) Westwood, *M. O.*, pl. 51 ; *Kells*, pl. XLI ; Robinson, pl. XVI ; Beissel, *Geschichte der Evangelienbücher*, pl. 29. — Fol. **129**v (Emblèmes des quatre évangélistes dans des compartiments carrés) Westwood, *P. S. P.*, pl. II ; *Kells*, pl. XIX ; *Examples*, pl. 25 ; Bruun, pl. VII (p. 56) ; J. A. Herbert, *Illuminated Manuscripts* (*The Connoisseur's Library*), London [1911], pl. VII. — Fol. **183**r (Ange tenant un livre ;

Marc, xv, 25) *Kells*, pl. v ; Robinson, pl. xxviii. — Fol. **187**v (Dernière page de S. Marc : Ange tenant un livre et lion) *Kells*, pl. i. — Fol. **200**v (Figure de soldat armé d'une lance) W. R. Wilde, *A descriptive Catalogue*, t. I, fig. 190 (p. 299). — Fol. **201**v (Figure d'homme assis), Wilde, *op. cit.*, fig. 191 (p. 299). — Fol, **202**v (Tentation de Jesus sur le pinacle du Temple) Westwood, *M. O.*, pl. 11 ; *Kells*, pl. xi ; *Examples*, pl. 23 ; L. Gougaud, *L'art celtique chrétien* (*Revue de l'art chrétien*, t. lxii, 1911, p. 103). Le temple seul, dans *Archeologia*, t. xliii, p. 139 et chez Westlake, *Mural Painting*, t. ii, p. ccxx. — Fol. **255** (Cheval caparaçonné et cavalier) Wilde, *op. cit.*, fig. 193 (p. 300). — Fol. **290**v (Emblèmes des quatre évangélistes dans des compartiments triangulaires avec, au centre, un losange) Westwood, *M. O.*, pl. 9 ; *Kells*, pl. xxxix ; Bruun, pl. viii. — Fol. **291**v (Portrait de S. Jean) Westwood, *P. S. P.*, *Book of Kells*, p. 5 ; *Kells*, pl. xxxiv ; Robinson, pl. xiv.

2. — A. 4. 5. — **Livre de Durrow** (vie/viie siècles). — Évangéliaire latin.

Écriture :

Fol. **12**v (Capitula in evangel. sec. Iohannem) Gilbert, I, pl. vi, 2. — Fol. **107**v, (Marc, xiii, 32-33) O'Curry, pl. d. — Fol. **173**r (Luc, xxiv, 49-53, et note en irlandais) Gilbert, I, pl. vi, 1 ; O'Curry, pl. e. — Fol. **244** (*Probatio pennae* en latin) O'Curry, pl. f.

Lettres ornées :

Fol. **14**r (Mat., i, 1) Gilbert, I, pl. v, 1 ; Westwood, *P. S. P.* (*D. Bibl. Mss.*) pl. ii, 1 ; Beissel, *Geschichte der Evangelienbücher in der ersten Hälfte des Mittelalters*, pl. 27. — Fol. **78** (Marc, i, 1) Westwood, *M. O.*, pl. 6 ; Robinson, pl. 1 ; *Examples*, pl. 10 ; Sterling de Courcy Williams, *The Textual of Durrow* (*Journ. of the Roy. Soc. of Antiquaries of Ireland*, 5e série, t. IX, 1899, planche en face de p. 46). — Fol. **118** (Luc, i, 1) Westwood, *M. O.*, pl. 6 ; Gilbert, I,

pl. v, 2; Robinson, pl. ii. b. — Fol. **118**r (Lettres *F* et *Q*), Robinson, (frontispice). — Fol. **175**r (Jean i, 1) Robinson, pl. iii, b; *Examples*, pl. ii.

Autres peintures :

Fol. **2**r (Emblèmes des quatre évangélistes) Westwood, *P. S. P.* (*Ir. Bibl. Mss.*), pv. 6; Smith, *Dict. Chr. Ant.*, p. 1189. — Fol. **2**v (Croix à double croisillon entourée d'entrelacs) Westwood, *M. O.*, pl. 7; John Stuart, *Sculptured Stones of Scotland* (*Spalding Club*), London, 1856-67, t. II, pl. i. — Fol. **3**r (Spirales et *trumpet patterns*) Westwood, *M. O.*, pl. 7; Stuart, *op. cit.*, t. II, pl. iii; *Examples*, pl. 9; Marg. Stokes, *Early Christian Art in Ireland*, fig. 9 (p. 19); Richard Lovett, *Irish Pictures*, p. 28. — Fol. **13**r (Dessins géométriques; vingt-huit croix de saint André) Westwood, *M. O.*, pl. 6. — Fol. **76**v (Aigle), Westwood, *M. O.*, pl. 5; Robinson, pl. iv. — Fol. **77**v (Quinze cercles avec entrelacs) Westwood, *M. O.*, pl. 4; Robinson, pl. i; Bruun, pl. i (p. 8); *Examples*, pl. 8; Sterling de Courcy Williams, *The Termon of Durrow* (*recueil cité*, planche en face de p. 44). — Fol. **116**v (Bœuf) Westwood, *M. O.*, pl. 5. — Fol. **117**v (Huit rectangles et entrelacs) Westwood, *M. O.*, pl. 5; Robinson, pl. ii a. — Fol. **173**v (Lion) Westwood, *M. O.*, pl. 4. — Fol. **174**v (Cercle au centre et ornements zoomorphiques) Westwood, *M. O.*, pl. 7; Stuart, *Sculptured Stones of Scotland*, t. II, pl. ii; Robinson, pl. iii; *Examples*, pl. 7; Bruun, pl. ii (p. 16). — Fol. **245**v (Figure de personnage incertain aux vêtements ornés de damiers), Westwood, *M. O.*, pl. 4.

3. — A. 4. 6. — **Guirlande de Howth** (IXe/Xe siècles). Évangéliaire latin.

Écriture :

Fol. **19**v (Mat. xxvii, 4-9) T. K. Abbott. *Evangeliorum versio antehieronymiana ex codice usseriano*, Dublini, 1884, planche en tête du t. II. — Fol. **55**r (Luc, vi, 23-24) Westwood, *P. S. P.* (*Ir. bibl. Mss.*), pl. ii, 3.

Lettres ornées :

Fol. **1**r (Mat. I, 18 : *Christi autem generatio*) Todd, *Remarks on Illuminations in some Irish Biblical Mss.* (*Society of Antiquaries of London : Vetusta Monumenta*, etc.), t. VI [1869], pl. XLV); Robert Cochrane, *The Ecclesiastical Antiquities in the Parish of Howth* (*Journ. of the Roy. Soc. of Antiquaries of Ireland*, 5e série, t. III, 1893, p. 406, fig. 22). — Fol. **22**r (Marc, I, 1) Todd, *op. cit.*, pl. XLIV ; Cochrane, *op. cit.*, p. 404, fig. 21.

4. — A. 4. 15. — **Codex Usserianus** (VIe/VIIe siècles?). — Évangéliaire latin.

Écriture :

Fol. **26**r (Mat. XXVI, 33-41) T. K. Abbott, *Evangeliorum versio antehieronymiana ex codice usseriano*, Dublini, 1884, pl. en tête du t. Ier. — Fol. **64**v (Jean, XIII, 31-XIV, 2) *Pal. S.*, II, pl. 33 ; H. Smith Williams, *Manuscripts, Inscriptions and Muniments : the history of the Art of writing* ; III, *Medieval Series*, London, *s. d.*, pl. 102 ; — Fol. **110**v (Luc, X, 38-42) Gilbert, I, pl. II, 1. — Fol. **111**r (Luc, XI, 1-8) Gilbert, I, pl. II, 2. — Fol. **111**v (Luc, XI, 10-15) *Pal. S.*, II, pl. 33 ; H. Smith Williams, *op. cit.*, pl. 102. — Fol. **113**v (Luc, XI, 39-40) Westwood, *P. S. P.* (*Ir. bibl. Mss.*), pl. II, 4.

5. A. 4. 20. **Psautier de Ricemarch** (XIe/XIIe siècles). — Psautier et diverses pièces en latin.

Écriture :

Fol. **5**v (Calendrier, avec une initiale ornée) Gilbert, II, Append., pl. I, 1. — Fol. **133**v (Ps. 115, 116, 117, avec initiales ornées) Gilbert, II. Append. I. 3).

Lettres ornées :

Choix de lettres ornées : Owen Jones, *The Grammar of Ornament*, London [1865], pl. 65, n° 16 ; Westwood, *P. S. P.*

(*Psalters of S. Ouen and Ricemarch*), n. 4; le même, *Notice on a Ms. of the Latin Psalter written by John brother of Rhydd-mach, etc.* (*Archæologia cambrensis*, 1re série, t. I, 1846, p. 116).

Fol. **35**r (Début du Ps. 1) Todd, *Vetusta Monumenta*, pl. XLVI, fig. 1; Bruun, pl. X (p. 72). — Fol. **73**v (Ps. 48, 19 à 49, 8) Lindsay, *Early Welsh Script*, Oxford, 1912, pl. XVII. — Fol. **76**r (Ps. 51, 3-4) Westwood, *P. S. P.* (*Ps. of St Ouen and Ric.*), fig. 2. — Fol. **112**v (Début du Ps. 92) Westwood, *P. S. P.* (*Ps. of S. Ouen and Ric.*), fig. 3. — Fol. **118**r (Début du Ps. 101) Gilbert. II, App. I, 2. Fol. **135**r (Début du Ps. 119) Todd, *Vetusta Monumenta*. pl. XLVI, fig. 2.

6. — A. 4. 23. — **Livre de Dimma** (VIIIe/IXe siècles). Évangéliaire latin : pièces latines liturgiques avec quelques mots irlandais.

ÉCRITURE :

Fol. **2**v (Mat., II, 8-9) O'Curry, pl. G. Fol. **4**r (Mat. VI, 9 et *Pater Noster*) O'Curry, pl. H. Fol. **15**r (Mat. XXVII, 48-66-XXVIII, 1-20) Gilbert, I, pl. XIX, 2; O'Curry, pl. J. — Fol. **16**r (Marc, I, 4; avec une initiale ornée) Westwood, *P. S. P.* (*Ir. bibl. Mss.*), pl. II, 7. — Fol. **18**r (Marc, IV, 16-35) Lindsay pl. V. — Fol. **50**v (*De visitatione infirmorum*. Éd. F. E. Warren, *The Liturgy and Ritual of the Celtic Church*, Oxford, 1881, p. 167-171), O'Curry. Pl. I. — Fol. **53**v (Jean, I, 18-38) Gilbert, I, pl. XVIII, 22. — Fol. **64**r (Jean, VIII, 14-33) Lindsay, pl. VI. — Fol. **74**v (Jean, XXI, 25) O'Curry, pl. K.

LETTRES ORNÉES :

Fol. **3**r (Mat. I, 1) Westwood, *P. S. P.* (*Ir. Bibl. Mss*, II, 7). — Fol. **16**r (Marc, I, 1-3) O'Curry, pl. L. — Fol. **53**r (Jean, I, 1-17) Gilbert, I, pl. XVIII, 1; Betham, pl. V.

AUTRES PEINTURES :

Fol. **1**v (Portrait de S. Matthieu) Betham, pl. I. — Fol.

15v (Portrait de S. Marc) Betham, pl. II. — Fol. 28 (Portrait de S. Luc) Betham, pl. III. — Fol. 52 (Aigle) Gilbert, I, pl. XIX, I ; Betham, pl. IV.

Le « Cumdach » du livre de Dimma est conservé à la bibliothèque de Trinity College, de Dublin. On le trouve représenté dans les ouvrages suivants : M. I. Monck Mason, *Description of a rich and ancient Box containing a Latin Copy of the Gospels, etc.* (*Transact. of the Roy. Ir. Acad.*, t. XIII, pl. en face de p. 175); Betham, pl. VI; Petrie, *Christ. Ins.*, t. II, p. 101 et pl. XLV; Marg. Stokes, *Early Christian Art in Ireland*, fig. 38 (p. 97); *The Book of Trinity College, Dublin* (*1591-1891*), p. 165.

7. — E. 3. 5 (XVe siècle). — Mélanges irlandais.

ÉCRITURE :

Fol. 11r (Texte juridique irlandais du livre d'Aicill : éd. et trad. *Ancient Laws of Ireland*, t. III, p. 82-84) O'Curry, pl. 15, MM. — Fol. 19r (Idem : éd. et trad., *Ancient Laws*, t. III, p. 278 sq.) *Ancient Laws of Ireland*, Dublin, 1873, en tête du t. III.

8. — E. 4. 2. — (XIIe siècle). — Hymnaire comprenant des pièces latines et irlandaises.

ÉCRITURE :

Fol. 6v (Texte latin : Hymne de Cuchuimne; préface en irlandais et commencement de l'*Ymnum dicat* ; avec une initiale ornée) J. Bernard et R. Atkinson, *The Irish Liber Hymnorum*, London, 1898, t. I, pl. I : éd. et trad., t. I, p. 18, t. II, p. 33 sq. — Fol. 9 (*Magnificat*) Westwood, *P. S. P.* (*Ir. Bibl. Mss.*, pl. II, 2). — Fol. 15r (Prière : *Domine, domine, defende nos a malis* ; préface de l'hymne de Fiacc ; initiale ornée : éd. et trad., Bernard et Atkinson, *op. cit.*, t. II, p. 94-96, t. I, p. 31) Gilbert, I, pl. XXXII. — Fol. 15v-16r (Hymne de Fiacc, en irlandais : éd. et trad., Bernard et Atkinson, t. II, p. 97 sq., t. I, p. 32 sq.) Gilbert, I, pl. XXXIII et XXXIV; O'Curry, pl. Q. — Fol. 19 (Hymne de Patrice, en irlandais;

initiale ornée : éd. et trad., Bernard et Akinson, t. I, p. 133 sq., t. II, p. 49 sq.), Westwood, *P. S. P.* (*Ir. Bibl. Mss.*, pl. II, 2).

Lettres ornées :

Gilbert I, pl. XXXV et XXXVI ; J. H. Todd, *The Book of Hymns of the anc. Church of Ireland* (*Irish Archæological and Celtic Society*), Dublin, 1855 et 1869, p. 11, 57, 73, 95, 123, 139, 151, 167, 172, 179, 191, 205, 256, 262, 268, 284.

9. — H. 1. 8 (XVe-XVIe siècle) Annales d'Ulster et fragment des Annales de Tigernach en irlandais.

Écriture :

Fol. **12**r, col. 1 et 4 (Annales de Tigernach : éd. et trad. Whitley Stokes, *The Annals of Tigernach*, dans *Rev. Celt.*, t. XVIII, 1897, p. 374-376) O'Curry, pl. 16, fig. QQ et RR. — Fol. **139**v (Annales d'Ulster, de 1497 et 1498 : éd. et trad., *Annals of Ulster*, éd. B. Mac Carthy, Dublin, 1895, t. III, p. 412 sq) Gilbert, III, pl. LXXVII ; O'Curry, pl. 17, fig. VV.

10. — H. 1. 18 — (XVIIe siècle). — Annales en irlandais.

Écriture :

Page **234** (Écriture de Duald Mac Firbis), O'Curry, pl. 22, CCC. — P. **282** (Texte du *Chronicum Scotorum* : éd. et trad., W. M. Hennessy, *Chronicum Scotorum*, London, 1866, p. 152-157) W. M. Hennessy, *op. cit.* (frontispice).

11. — H. 1. 19 (XVIe siècle). — Annales de Kilronan, ou de Loch Cé, en irlandais.

Écriture :

Fol. **46**v (Texte des Annales de Loch Cé : éd. et trad., W. H. Hennessy, *The Annales of Loch Cé*, London, 1870, t. I, p. 408-409) O'Curry, pl. 18, XX. — Fol. **47**v (Idem : éd. et trad., W. H. Henessy, *op. cit.*, p. 414-419) W. H. Hennessy, *op. cit.* (frontispice du t. Ier).

12. — H. 2. 7 (XVe siècle). Mélanges irlandais.

ÉCRITURE :

Fol. **196**^r (Poème irlandais : éd. et trad. O'Curry, p. 658) O'Curry, pl. 13, IIII.

13. — H. 2. 13 (XVe/XVIe siècles). — Mélanges irlandais.

ÉCRITURE :

Page 75 (Fragments grammaticaux ; mots latins avec mots irlandais correspondants : éd. Whitley Stokes, *Irish Glosses, a mediaeval Tract on Latin Declension*, Dublin, 1860, p. 28-33). Gilbert, III, pl. LIX.

14. H. 2. 15 (XIVe siècle). — Mélanges irlandais.

ÉCRITURE :

Fol. **7**^r (Texte juridique en irlandais, avec une initiale ornée) O'Curry, pl. 8, V : Éd. et trad., p. 655 — Fol. **24**^v (Texte juridique en irlandais, *Senchus Mór* : vassalité servile) Gilbert, III, pl. VIII. — Fol. **27**^v (*Senchus Mór* ; relations sociales) *Ancient Laws of Ireland*. Dublin, t. II, pl. 2. — Fol. **58**^v-**59**^r (Texte d'une langue artificielle basée sur l'irlandais) Kuno Meyer, *The Secret Languages of Ireland* (*Journal of the Gypsy Lore Society*, nouv. série, t. II, 1909, fac-similé placé entre les pages 244 et 245). Texte édité par Whitley Stokes, *Goidelica*, London, 1872, p. 75.

15. — H. 2. 16. — **Livre jaune de Lecan**, écrit vers 1390. — Mélanges irlandais.

Ce manuscrit a été intégralement reproduit en fac-similé par R. Atkinson : *The Yellow Book of Lecan, etc.* Dublin, 1896.

AUTRES FAC-SIMILÉS :

Col. **338** [p. 327 du fac-similé d'Atkinson] (Prière de Colga, en irlandais : éd. et trad., *Sciap chrâbaid*, dans *Otia Merseiana* ;

the Publications of the Arts Faculty of University College Liverpool, t. II, 1900-1901, p. 92-105) O'Curry, pl. AA. — Col. **896** [p. 185 du fac-similé] (Aventures du roi Cormac, en irl.) O'Curry, pl. BB : éd. et trad. Wh. Stokes, *Irische Texte*, IIIe sér. I, Leipzig, 1891, p. 199 et 217. — Col. **243** et **244** [p. 418 du fac-similé] (Plan de la salle des banquets à Tara) Gilbert, III, XXIV ; G. Petrie, *On the history and antiquities of Tara Hill*, Dublin, 1839, pl. IX, en face de p. 207.

16. — H. 2. 17 (XIVe siècle). — Mélanges irlandais.

ÉCRITURE :

P. **365** (Texte du *Cogadh Gaedhel re Gallaibh* : éd. et trad. J. H. Todd, *Cogadh Gaedhel, etc. The War of the Gaedhil with the Gaill*, London, 1867 p. 62-67) D. H. Todd, *op. cit.*, pl. 2.

Je dois faire observer que certains exemplaires de l'édition de cet ouvrage donnée en 1867 ne contiennent point de fac-similé.

17. — H. 2. 18. — **Livre de Leinster** (Milieu du XIIe siècle). — Mélanges irlandais.

Ce manuscrit a été intégralement publié en fac-similé par Robert Atkinson (Dublin, 1880).

AUTRES FAC-SIMILÉS :

Fol. **10**^v [p. 20] (Récit de la fondation du palais d'Emain Macha ; avec une initiale ornée : éd. et trad. O'Curry, p. 526-528) O'Curry, pl. 8, T. — Fol. **15**^r [p. 29] (Description de la salle des banquets à Tara ; avec une figure) Gilbert, II, pl. LIII, avec traduction. — Fol. **23**^r [p. 45] (Poème de Dubtach Ua Lugair ; initiale ornée) O'Curry, pl. 8, U. — Fol. **148**^r [p. 295] (Le Boroma de Leinster : éd. et trad. Wh. Stokes, *The Boroma*, dans *Rev. Celt.*, t. XIII, 1892, p. 38-43) Gilbert, II, pl. LIV. — P. **309** col. 1 (Texte irl. du *Cogadh Gaedhel re Gallaibh* ; avec une initiale ornée) J. H. Todd, *Cogadh Gaedhel, etc. The Wars of the Gaedhel with the Gaill*, London, 1867,

pl. I[c]. — Fol. **173**[r] [347] (Généalogies de saints irlandais) Gilbert, II, pl. LV, avec une traduction anglaise partielle.

18. — H. 3. 17 (XVI[e] XVII[e] siècle). — Mélanges irlandais :

ÉCRITURE :

Col. **198-199** (Texte juridique) Gilbert, III, pl. LVIII, avec éd. et trad. — Col. **218-219** (Texte juridique glosé) *Ancient Laws*, t. II, pl. 3. — Col. **765** (Passage du *Táin Bó Cualgne*) O'Curry, pl. 8, WW : éd. et trad. p. 508.

19. — H. 3. 18 (XVIe siècle). — Mélanges irlandais.

ÉCRITURE :

Page **47** (Histoire de Bailé Mac Buain. Éd. et tr. O'Curry p. 472-475) O'Curry, pl. 16, UU.

20. — **Livre de Mulling** (VIIIe siècle ?) [2]. — Évangéliaire et prières en latin.

ÉCRITURE :

Fol. **4**[v] (Argument de l'évangile de S. Jean ; av. une initiale ornée) O'Curry, pl. 5, M. — Fol. **18** (Mat. VI, 9 sq. : *Pater noster*) O'Curry, Pl. X ; Westwood, *P. S. P.* (*Ir. Bibl. Mss.* pl. II, 6). — Fol. **28**[r] (Mat. XVIII, 8-27) Gilbert, I, pl. XX, 2. — Fol. **28**[v] (Mat. XVIII, 27-35 et XIX, 1-16), Gilbert I, pl. XXI, 1. — Fol. **38**[r] (Mat. XIII, 16-35) Lindsay, pl. VII. — Fol. **48**[r] (Mat. XXVI, 58-XXII, 10) H. J. Lawlor, *Chapters on the Book of Mulling*, Edinburgh, 1897 (frontispice). — Fol. **88**[v] (Jean, IX, 8-X. 12) Lindsay, pl. VIII. — Fol. **94**[r] (Jean, XXI, 13-25) Gilbert, I, pl. XXI, 2.

LETTRES ORNÉES :

Fol. **101**[r] (Début des fragments trouvés avec le Livre de Mulling et reliés à sa suite) Westwood *P. S. P.* (*Irish Bibl. Mss* : pl. II, 5).

1. Tous les exemplaires de cet ouvrage ne contiennent pas ce fac-similé.
2. Les deux manuscrits suivants ne portent pas de cote.

Autres peintures :

Fol. **51**r (Portrait d'un évangéliste) Gilbert, I, pl. xx, 1.

21. — **Livre d'Armagh**, écrit vers 807. — Mélanges en latin et en irlandais.

Écriture :

Spécimens de l'écriture : Betham, pl. xii.

Fol. **16**v (Texte latin : Additions à Tirechan : éd. Wh. Stokes, *The Tripartite Life of St Patrick with other Documents*, London, 1887, p. 335-336) O'Curry, pl. r ; Gilbert, I, pl. xxv. — Fol. **18** (Textes latins et irlandais : Additions à Tirechan : éd. et trad. Wh. Stokes, *op. cit.*, p. 342-349) O'Curry, pl. o ; Gilbert, I, pl. xxvi et xxvii ; Betham, pl. xii, n° 2. — Fol. **21**v (Texte latin du *Liber Angueli* : éd. Wh. Stokes, *op. cit.*, p. 354-356) O'Curry, pl. p. — Fol. **36**r (Mat. vi, 7-32 : *Pater* en latin, mais écrit en lettres grecques) Gilbert, I, pl. xxviii, 2 ; Betham, pl. xi, 3 ; Westwood, *P. S. P.* (*Ir. Bibl. Mss.*, ii, 10) ; *Catholic Encyclopaedia*, t. I [1907], pl. en face de p. 734. — Fol **102**r (Jean, xviii, 20-xix, 6) Lindsay, pl. ix. — Fol. **104**r (Jean. xxi, 20-25, avec un extrait de *Moralia* de S. Grégoire) Gilbert, I, pl. xxix.

Lettres ornées :

On trouvera des fac-similés d'un grand nombre d'initiales ornées dans l'édition diplomatique, non encore publiée, du Livre d'Armagh, préparée par le Dr Gwynn, aux fol. **20**r, **25**r, **70**r, **91**r, **106**r, **109**r, **116**r, **123**r, **128**r, **130**r, **133**r, **135**r, **136**r, **137**r, **139**r, **139**v, **141**r, **142**v, **143**r, **144**r, **151**r, **153**r, **155**r, **156**r, **158**r, **158**v, **159**r, **172**r, **192**r, **192**v, **201**v, **215**r, **220**v.

Fol. **33**r (Mat. i, 1 : *Liber generationis*) Gwynn, *Book of Armagh*, fol. **33**r ; Betham, pl. xi, n° 2. — Fol. **33**v (Mat. I, 18 : *Christi autem generatio*) Betham, pl. xii, n° 4 ; Gwynn, **33**v. — Fol. **55**r (Marc, i, 1) Betham, pl. xii, n° 1 ; Gwynn, **55**r. — Fol. **161**r (Début de l'Apocalypse) Betham, pl. xi,

n° 1 ; Westwood, *P. S. P.*, (*Ir. Bibl. Mss.*; pl. II, 9) ; Gwynn, **161**r.

Autres peintures :

Fol. **32**v (Emblèmes des quatre évangélistes) Betham pl. x ; Gilbert, I, pl. xxviii, 1 ; *Catholic Encyclopaedia*, t. I [1907] pl. en face de p. 734, Gwynn ; **32**v. — Fol. **54**v (Lion ailé) Gwynn, **54**v. — Fol. **69**v (Veau ailé) Gwynn, **69**v. — Fol. **91**r (Aigle) Westwood, *M. O.*, pl. 53, fig. 10 ; Gwynn **91**r.

Le « cumdach » du Livre d'Armagh est perdu, mais on conserve, à Trinity College, un sac de cuir très travaillé, où le manuscrit était autrefois renfermé. Ce sac est figuré dans les ouvrages suivants : G. Petrie, *The Ecclesiastical Architecture of Ireland... comprising an Essay on... the Round Towers of Ireland*, Dublin, 1845, p. 329 et 330 ; Richard Lowett, *Irish Pictures drawn with pen and pencil*, London, 1888, p. 29 ; *The Book of Trinity College*, Belfast, 1892, p. 164 ; P. W. Joyce, *A Social History of ancient Ireland*, London, 1903, t. I, p. 488.

II

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE ROYALE D'IRLANDE

1. — 23. E. 25. **Leabhar na h-Uidre**, ou Livre de la vache brune (xie xiie siècle). — Mélanges irlandais.

Ce manuscrit a été reproduit tout entier en fac-similé : *Leabhar na h-Uidri*, etc., Dublin, 1870.

Autres fac-similés :

Fol. **19**v [p. 37] (Histoire de la résurrection du genre humain et prière pour Moelmuire, en irlandais : éd. et trad., Wh. Stokes, *Tidings of the Resurrection*, dans *Rev. Celt.*, t. xxv, 1904, p. 250-255) Gilbert, I, pl. xxxix ; O'Curry, pl. 9, fig. w (Prière seulement chez O'C.). — Fol. **22** et **22**v [p. 43 et 44] (La maladie de Cuchulain, en irl.) Gilbert, I, pl. xxxvii et xxxviii ; E. O' Curry, *The Sick-bed of Cuchulainn*

(*Atlantis* I et II, 1858-1859) : trad. G. Dottin, *Cuchulainn malade et alité* chez d'Arbois de Jubainville, *L'Épopée celtique en Irlande*, Paris, 1892. — Fol. **27**r [p. 55] (*Táin Bó Cualgne*, avec une initiale ornée), O'Curry, pl. 7, s : éd. et trad. p. 654-655.

2. — 23. F. 13 (XIVe siècle). — Fragment d'un traité d'astronomie en irlandais ; titres des chapitres en latin.

ÉCRITURE avec un diagramme :

Fol. **6**r du fragment [p. 312] (Traité d'astronomie) O'Curry, pl. 13, GG ; Gilbert, III, pl. XXIII.

3. — 23. P. 2. — **Livre de Lecan** (XVe siècle) — Mélanges irlandais.

ÉCRITURE :

Fol. **10**r [p. 19] (Synchronisme des diverses colonisations irlandaises avec les rois des autres nations, en irl.) O'Curry, pl. 14, fig. II. — Fol. **77**v [p. 144] (Généalogies en irl.) O'Curry, 14, JJ. — Fol. **155**r [p. 309] (Traité de grammaire en irl.) O'Curry, 14, KK. — Fol. **189**v [p. 378] (Traité sur les privilèges des rois d'Ulster et de Tara, en irl.) Gilbert, III, pl. XLV.

LETTRES ORNÉES :

Alphabet constitué au moyen des initiales peintes du Livre de Lecan chez Gilbert III, pl. XLVI.

4. — 23. P. 3 (1467). — Mélanges irlandais.

ÉCRITURE :

Fol. **11**v (Colophon du ms. Cf. Wh. Stokes, *The Martyrology of Oengus*, London, 1905, p. XX) O'Curry, pl. 15, OO.

5. — 23. P. 12. — **Livre de Ballymote** — Ecrit en 1390. — Mélanges irlandais.

Ce manuscrit a été intégralement publié en fac-similé litho-

graphique par Robert Atkinson, *The Book of Ballymote, a Collection of pieces in the Irish Language*, etc. Dublin, 1881.

Écriture :

Fol. **11**[r] [p. 21] (La première femme qui trouva Erin, texte irl.) O'Curry, pl. 9. x : éd. et trad., p. 656. — Fol. **34**[r] [p. 67] (Généalogie des O'Neill, texte latin et irl. ; avec deux initales ornées, Gilbert, III, pl. xxv. — Fol. **132**[r] [p. 263] (Description du roi Cormac mac Airt, en irl. ; av. une initiale ornée) O'Curry, pl. 10, y : éd. et trad. Wh. Stokes, *Irische Texte*, 3e sér., I, Leipzig, 1891, p. 185 et 203. — Fol. **176**[v] [p. 352] (Prière irl. de Cináed úa hArtagáin) O'Curry, pl. 10, z : : éd. et trad. E. Gwynn, *The Metrical Dindsenchas*, Dublin, 1906, 1re part., p. 46 sq.

Lettres ornées :

Choix de lettres ornées chez Gilbert, III, pl. xxvi et xxvii.

Fac-similés des oghams contenus dans ce manuscrit chez Atkinson, *Some Account of Ancient Treatises of Ogham writing illustrated by tracings from the Original Mss.* (*Journ. of the Roy. histor. and archaeol. Association of Ireland*, 4e série, t. III, 1876, p. 202-236, pl. I, II, III et IV).

6. — 23. P. 16. — **Leabhar Breac**, ou Livre tacheté, (xive siècle). — Mélanges en latin et en irlandais.

Ce manuscrit a été reproduit intégralement en fac-similé : *The Leabhar Breac the Speckled Book*, etc., 2 parties, Dublin, 1872-1876.

Écriture :

Fol. **38**[r] [p. 75] (Prologue et préface du Félire d'Oengus, en irlandais, avec trois initiales ornées : éd. et trad. Wh. Stokes, *The Martyrology of Oengus the Culdee*, London, 1905, p. 1 sq et 17) Gilbert, III, pl. xxviii ; O'Curry, pl. 12, cc, dd. — Fol. **42** [p. 84] (Félire d'Oengus : 17 mars : éd. et trad. Wh. Stokes, *op. cit.*, p. 82) O'Curry, pl. 12, ee.

Lettres ornées :

Choix de lettres ornées chez Gilbert, III, pl. xxix.

7. — **Leabhar Breac II**, fragment du Leabhar Breac (cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, Paris, 1883, p. xlvii). — (xive siècle). — Mélanges irlandais.

Ce fragment a été reproduit en fac-similé à la suite de la publication en fac-similé du Leabhar Breac donnée en 1876, 2e partie, p. 263-280.

P. **3** du fragment = p. 265 du fac-similé (Glossaire de Cormac) Gilbert, III, pl. xxx : éd. Wh. Stokes, *Three Irish Glossaries*, London, 1862, p. 10-14; trad. O'Donovan, *Cormac's Glossary*, Calcutta, 1868, p. 33-42.

8. — 24. Q. 23 — **Domnach Airgid** (viiie siècle ?). — Évangéliaire latin :

Écriture :

Fol. **1**^r (Mat. i, 1-3) Gilbert, I, pl. i. — Fol. **2**^r (Mat. I, 15-17) O'Curry, pl. i, a. — Fol. **14** (Marc, ii, 2-6) Bernard, *On the Domnach Airgid Manuscript* (*Trans. of the Royal Irish Acad.*, t. XXX, 1893, pl. xx). — Fol. **14**^v (Marc, iii, 21-25) Bernard, *op. cit.*, pl. xx.

Le « cumdach » de ce manuscrit est conservé au National Museum de Dublin. On le trouvera reproduit dans les ouvrages suivants : G. Petrie, *An account of an ancient Irish Reliquary called the Domnach Airgid* (*Transact. of the Roy. Irish Acad.*, t. XVIII; *Antiquities*, 1839, pl. 1, 2, 3 et 4); Le même, *Christian inscript.*, t. II, pl. xlv, fig. 93; J. E. Mac Kenna, *The Clogher Relics* (*Ulster Journal of Archæology*, nouv. série, t. VII, 1901, p. 120-123); George Coffey, *Guide to the Celtic Antiquities of the Christian Period preserved in the National Museum, Dublin*, Dublin, 1910, pl. xvii.

9. — D. II. 3. **Missel de Stowe** (ixe xie siècle). — Missel, rituel et évangéliaire; textes latins et irlandais.

Le missel qui forme la partie principale de ce manuscrit a été publié intégralement en fac-similé par M. G. F. Warner : *The Stowe Missal* (*Henry Bradshaw Society*) t. I, *Facsimile*, London, 1906.

Écriture :

Spécimens des diverses mains : B. Mac Carthy, *On the Stowe Missal* (*Trans. of the Roy. Irish Acad.*, t. XXVII, Literature and Antiquities, t. VII, 1877-1886, pl. VI. — Fol. 20[v] (Texte du missel) F. E. Warren, *The Liturgy and Ritual of the Celtic Church*, Oxford, 1881 (frontispice).

Le « cumdach » du *Stowe Missal* appartient à l'Académie royale d'Irlande. Il est représenté dans les ouvrages suivants : Ch. O'Connor, *Rerum hibernicarum scriptores veteres*, Buckinghamiae, 1814-26, t. II, à la fin du volume ; *Catalogue of the important Collection of Manuscripts from Stowe...*, London, 1849, en frontispice et à la fin du volume ; Westwood, *M. O.*, pl. 51 n° 9 (détail) ; Petrie, *Christ. Ins.*, t. II, pl. XLIII et XLIV et fig. 91 a (p. 95) ; Margaret Stokes, *Early Christian Art in Ireland*, fig. 37 (p. 95).

10. — **Liber flavus Fergusiorum**[1] (XVe siècle). — Mélanges irlandais.

Écriture :

Vol. I, fol. **11** [**64**] (Histoire de Maelsuthain ; texte irlandais), O'Curry, pl. 14, fig. LL.

11. — **Livre de Fermoy** (XVe siècle). — Mélanges irlandais.

Écriture :

Fol. **109**[v] [nouvelle pagination, p. 178] (Première strophe d'un poème irlandais attribué à Mo-Cholmóc : éd. et trad., Wh. Stokes, *The Voyage of the Hui Corra*, dans *Rev. Celt.*, t. XIV, 1893, p. 62-63.

1. Ce manuscrit et les deux suivants sont dépourvus de cote.

12. — **Cathach**, ou **Psautier de Saint Columba**. (VIIe siècle (?). — Psautier latin.

ÉCRITURE ET INITIALES ORNÉES :

Fol. **19**^r (Ps. 53, 3-5) O'Curry, pl. I, fig. B. — Fol. **41**^r (Ps. 80, 2-12) Gilbert, I, pl. III, 1. — Fol. **48**^r (Ps. 89, 15-17 et Ps. 90, 1-7) Gilbert, I, pl. III, 2. — Fol. **48**^r (Ps. 90, 1) Westwood, *P. S. P : Ir. Bibl. Mss.*, II, 8. — Fol. **50**^v (Ps. 94, 1-11) Gilbert I, pl. IV, 1. — Fol. **51**^c (Ps. 95, 1-11) Gilbert, I, pl. IV, 2. — Fol **54**^v (Ps. 103, 1-2), Betham, pl. VIII.

Le « Cumdach » du *Psautier de Saint Columba* appartient à la *Royal Irish Academy*. On le trouvera représenté dans les ouvrages suivants : Betham, pl. VII ; G. Petrie, *Christ. Ins.*, t. II, pl. XLII, fig. 90.

III

BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES FRANCISCAINS (MERCHANTS' QUAY)

1. — **Liber hymnorum** (XIe/XIIe siècle). — Hymnes en latin et en irlandais.

ÉCRITURE :

Fol. **14**^v (Hymne latine à la louange des saints Pierre et Paul ; préface en irlandais et commencement de l'hymne de Colman : *Sén Dé*; avec une initiale ornée) Bernard et Atkinson, *The Irish Liber Hymnorum* (*Henry Bradshaw Society*), London, 1898, t. I, pl. II : éd. et trad., t. I, p. 198-199, 25 sq. t. II, p. 12 sq.

2. — Fragment du **Livre de Leinster** (XIIe siècle). — Martyrologe de Tallaght, en irlandais.

Tout ce manuscrit a été publié en fac-similé par R. Atkinson dans *The Book of Leinster*, Dublin, 1880, p. 355-376.

CHATEAU DE LISMORE[1]

Livre de Lismore (seconde moitié du xve siècle). — Mélanges irlandais.

ÉCRITURE :

Fol. **30**[r] (Passage de la vie de S. Findchua de Bri-Gobann) Wh. Stokes, *Lives of Saints from the Book of Lismore* (*Anecdota Oxoniensia*). Oxford, 1890 (frontispice) : éd., p. 96-98 ; trad., p. 244 246. — Fol. **106**[r] (Histoire de la guerre de Cellachán contre les Danois ; avec une initiale ornée) Gilbert, III, pl. LVII ; O'Curry, pl. 16, ss. Cf. E. O'Curry, *On the Manners and Customs of the ancient Irish*, London, 1873, t. II, p. 276 et Wh. Stokes, *op. cit.*, p. XXXII.

APPENDICES

I

Il existe deux « cumdach » de manuscrits irlandais actuellement perdus : 1° Le *cumdach* du Calendrier de Cairnech, appelé *Meeshac* ou *Miosach*, qui est maintenant la propriété du collège de Saint-Columba, à Rathfarnham, près Dublin. Il est représenté chez Betham, pl. IX. — 2° celui de l'évangéliaire de Saint Molaise (*Soiscel Molaise*), qui se voit au *National Museum* de Dublin. Il est figuré dans les ouvrages suivants : Petrie, *Christ. Ins.*, t. II, pl. XLII, fig. 89 ; Richard Lowett, *Irish Pictures drawn with pen and pencil*, London, 1888, p. 39 ; Westwood, *M. O.*, pl. 53, n° 6 ; Marg. Stokes, *Early Christian Art in Ireland*, fig. 36 (p. 93) ; La même, *Observations on two ancient Irish works of art*, dans *Archaeologia*, t. XLIII, 1871, pl. XIX, XX, XXI et fig. de la p. 150 ; George Coffey, *Guide to the Celtic Antiquities of the Christian Period preserved in the national Museum, Dublin*, Dublin, 1910, pl. VIII ; J. R. Green, *Short Hist. of the Engl. people*, London, 1892, t. I, p. 120.

1. Propriété du duc de Devonshire, dans le comté de Waterford.

II

On trouvera dans les deux ouvrages suivants de Henry O'Neill des planches de lettres ornées tirées de divers manuscrits irlandais de Dublin : *The Fine Arts and Civilization of ancient Ireland*, London et Dublin, 1863, p. 64 et 65 ; *A Descriptive Catalogue of Illustrations of the Fine Arts of Ancient Ireland*, Dublin, 1855 (frontispice).

III

Addenda. — Fac-similés du **Livre de Kells** : Maunde Thompson, *Handbook of Greek and Latin Palaeography* (London, 1893) ; le même *An Introd. to Greek and Lat. Pal.*, Oxford, 1912, p. 375 ; Reusens, *Éléments de paléographie*, Louvain, 1899, p. 48 ; J. R. Green, *Short History*, p. 44. — **Codex Usserianus** : M. Thompson, *Handbook*, p. 373. — **Livre d'Armagh** : M. Thompson, *Handbook*, p. 378. — **Leabhar na h-Uidre** : R. I. Best, *Notes on the Script of Lebor na h-Uidre*, dans *Ériu*, t. VI, 1913 (7 planches). — **Liber Hymnorum** (bibl. des Franciscains) : Gilbert, IV, 2, Append., pl. XXI. — **Psautier de S. Caimin** : XIe s. ? (Franciscains) : Gilbert, *ibid.*, pl. XXII.

L. Gougaud.

LES TÊTES COUPÉES
ET
LES TROPHÉES EN GAULE

1 2 3 4

Depuis qu'à la lumière de l'ethnographie comparée on commence à mieux comprendre les coutumes des populations celtiques, trop souvent faussées par les explications qui les comparaient aux usages de la civilisation classique au lieu de les rapprocher de ceux des populations sauvages ou à demi-civilisées, l'interprétation de certaines sculptures et de certaines monnaies a fait parler du *rite celtique des têtes coupées*. Mais on n'a pas encore assemblé, dans une étude systématique, l'ensemble des textes et des monuments qui peuvent nous éclairer sur cette coutume. Au cours de recherches sur le caractère religieux dont les guerres, avec les armes qu'on y emploie et les conventions qui les règlent, étaient revêtues à l'origine, il m'a semblé que la meilleure façon de retrouver la valeur originelle de ce rite des têtes coupées serait de grouper tous les documents qui le concernent autour des quelques textes précis et des monuments bien connus qui en montrent la persistance en Gaule à la veille de la conquête romaine. On espère qu'ainsi comprise cette étude ne se bornera pas à fournir une interprétation exacte de ces textes et de ces monuments plus souvent allégués que bien expliqués ; quelque lumière en pourra rejaillir sur l'ensemble des rites et coutumes concernant les trophées de guerre dont l'importance pour l'histoire de nos origines n'a pas besoin d'être signalée.

*
* *

1. Deux têtes coupées d'Antremont.

2. Un des scalps de l'arc d'Orange.

1. Le trophée au scalp du sarcophage Ammendola.

2. Une des têtes coupées de l'Arc d'Orange.

Commençons par traduire et par commenter les deux textes capitaux de Diodore et de Strabon. On sait qu'ils résument celui de Posidonios d'Apamée qui voyagea en Gaule une dizaine d'années avant la conquête romaine (v. 80-70). Mais on ne se dit peut-être pas assez que les observations de ce philosophe stoïcien doivent être traitées avec le même respect que celles d'un Mac Lennan, d'un Skeat ou d'un Taylor.

Voici donc ce que Posidonios nous dit d'après Diodore, traduit aussi exactement que possible [1] : « Aux ennemis tombés ils coupent la tête et l'attachent au cou de leurs chevaux. Quant aux dépouilles maculées de sang, ils les remettent à leurs écuyers et les emportent en butin [2] en exécutant une marche triomphale et chantant un hymne de victoire [3] ; pour

1. Diodore, V 29, 5 : Τῶν δὲ πεσόντων πολεμίων τὰς κεφαλὰς ἀφαιροῦντες περιάπτουσι τοῖς ἀυχέσι τῶν ἵππων· τὰ δὲ σκῦλα τοῖς θεράπουσι παραδόντες ἅμα γμένα, λαφυραγωγοῦσιν, ἐπιπαιανίζοντες καὶ ᾄδοντες ὕμνον ἐπινίκιον, καὶ τὰ ἀκροθίνια ταῦτα ταῖς οἰκίαις προσηλοῦσιν ὥσπερ οἱ ἐν κυνηγίαις τισὶ κεχειρωμένοι τὰ θηρία. Τῶν δὲ ἐπιφανεστάτων πολεμίων κεδρώσαντες (ici le *Vindobonensis* II ajoute καὶ κεδρίνῳ θήκῃ ἐνβαλλόντες, glose née d'une interprétation erronée de κεδρώσαντες) τὰς κεφαλὰς ἐπιμελῶς τηροῦσιν ἐν λάρνακι, καὶ τοῖς ξένοις ἐπιδεικνύουσι, σεμνυνόμενοι διότι τῆσδε τῆς κεφαλῆς τῶν προγόνων τις ἢ πατὴρ καὶ αὐτός πολλὰ χρήματα διδόμενα οὐκ ἔλαβε. Φασὶ δέ τινος αὐτῶν καυχᾶσθαι διότι χρυσὸν ἀντίσταθμον τῆς κεφαλῆς οὐκ ἐδέξαντο, βάρβαρόν τινα μεγαλοψυχίαν ἐπιδεικνύμενοι· οὐ γὰρ τὸ μὴ πωλεῖν τὰ σύσσημα τῆς ἀρετῆς εὐγενές, ἀλλὰ τὸ πολεμεῖν τὸ ὁμόφυλον τετελευτηκὸς θηριῶδες.

2. On ne considère donc proprement comme butin, λάφυρον, que les vêtements. On distingue la tête et les armes pour leur faire un sort particulier. Les têtes sont tenues pour des prémices, ἀκροθίνια. Diodore n'a pas employé ce mot sans raison : pour des Grecs de son temps le λάφυρον c'est le butin que les soldats se partagent, les ἀκροθίνια les prémices réservés aux dieux, exactement le haut du — ou des — tas formés avec les dépouilles. On verra que les Gaulois avaient précisément l'habitude de former un monceau de toutes les dépouilles.

3. Ici aussi, il ne faut pas confondre les deux termes employés. Chacun doit avoir sa valeur propre : puisque ᾄδοντες ὕμνον ἐπινίκιον ne peut désigner que le chant de victoire — c'est l'*ovantes moris sui carmine* et l'*ovantes* tout court des textes de Tite Live cités plus bas (peut-être le rappel des victoires des ancêtres comme le font les Coralles de Val. Flaccus, X, 90), — ἐπιπαιανίζοντες doit désigner la danse guerrière qui l'accompagnait. Notre terme de *marche triomphale* a précisément le même double sens : à la fois un pas particulier et l'air qui le cadence. Ces danses guerrières comprenaient des hurlements et des bondissements cadencés, des entrechoquements de glaives et boucliers comme il résulte de Liv. V, 38 ; VII, 23 : XXI, 28 et 42

les trophées ils les clouent à leurs maisons comme on le fait à l'égard de certains animaux tués à la chasse [1]. Pour les têtes des ennemis les plus illustres, ils les embaument soigneusement avec de l'huile de cèdre et les conservent dans une caisse. Ils les montrent aux étrangers en se glorifiant de ce que telle tête, l'un de leurs ancêtres, ou leur père ou quelque autre, n'a pas voulu la vendre, quelque argent qu'on lui en offrît. Il en est même qui se vantent de ne pas avoir voulu céder une tête pour son pesant d'or, montrant en cela un orgueil de sauvages [2]. Car, s'il est noble de ne pas mettre à prix les insignes de la bravoure, faire la guerre aux gens de sa race même morts, c'est un acte de bête féroce [3]. »

Cette réflexion dénote bien le philosophe stoïcien et la façon dont est rappelée la jactance des Gaulois a toute l'allure de souvenirs personnels. Cette impression est confirmée par le texte de Strabon : « A cette absence de réflexion — Stra-

XXIII, 36 : XXV, 17 ; XXXVIII, 17 ; Polyb. II, 29 et 30 (il emploie συμπαιανίζοντος) ; III, 43 ; VI, 24 ; Sil. Ital. VII, 346 ; IV, 215 ; X, 230 ; App. *Celt.* 8 ; Tac. *Hist.* IV, 18 (peut-être aussi le choc de talons de lances en forme de sphères creuses, cf. *Rev. Et. Anc.*, 1912, 282).

1. Littéralement, il faudrait traduire *comme ceux qui coupent pour eux les animaux dans certaines chasses*. Dans l'antiquité, comme aujourd'hui, tous les animaux n'étaient pas admis dans les trophées de chasse : les monuments ne montrent guère fixés aux arbres de Diane chasseresse que des têtes d'animaux à bois ou ramure ou des têtes de bêtes féroces, ours, loups ou sangliers (cf. Roscher, *Lexikon*, I, 311 ; Boetticher, *Baumkultus*). Les textes apprennent qu'on y clouait la peau, la tête et les pieds (Diodore, IV, 22 ; Schol. Aristoph., *Plutus*, 943 ; Philostrate, *Imag.* I, 28 ; *Anth. lat.* VI, 96, 111, 112, 255).

2. On pourrait aussi comprendre « une sorte de grandeur d'âme barbare » ; mais le sens péjoratif ne semble plus indiqué par le contexte.

3. Ce qui, dans l'esprit de l'auteur grec, est digne d'une bête féroce, c'est non pas de tuer un concitoyen, mais de le poursuivre même après sa mort. On sait quelle horreur avait causé, chez les Grecs habitués aux trêves permettant d'ensevelir religieusement ceux qui étaient tombés dans le combat, l'indifférence des Gaulois comme des Romains en ces matières. Les Grecs adressaient aux Romains les mêmes reproches après la défaite de Philippe V à Kynoscéphales (Liv. XXXVI, 8) et celle d'Antiochos III aux Thermopyles (d'où la légende de Scipion, le vainqueur, dévoré en punition par un loup, comme je l'ai montré *Bull. Corr. Hell.*, 1910, p. 277). Pausanias, X, 21, s'étonne de même que les Gaulois aient « tenu pour indifférent d'être ensevelis à terre ou d'être la proie des bêtes fauves et des oiseaux de proie ».

bon vient de rappeler que les Gaulois sont aussi insupportables d'orgueil dans leurs victoires que vite accablés par la défaite — s'ajoute une coutume barbare et inhumaine, qui se retrouve chez la plupart des nations du Nord : au sortir du combat ils suspendent au cou de leurs chevaux les têtes des ennemis qu'ils ont tués et les rapportent avec eux pour les fixer en spectacle au grand portail de leurs maisons [1]. — Posidonios dit en avoir été souvent témoin et avoir été long à se faire à cette vue ; toutefois, l'habitude avait fini par l'y rendre insensible. — Quant aux têtes des grands personnages, ils les montraient aux étrangers conservées dans de l'huile de cèdre [2] et se refusaient à les vendre, fût-ce au poids de l'or. Les Romains ont mit un terme à ces pratiques [3]..... »

1. Προπύλαια ne doit pas être rendu par *porte* comme le fait Tardieu dans sa traduction française ou par *vestibulis aedium* selon la trad. latine du Didot. Il s'agit d'une porte qui est au devant de celle de la maison ; je penserais à celle de la cour qui s'étendait au devant des bâtiments plutôt qu'à des auvents en bois ombrageant et précédant la grande porte comme le fait Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 322, 5. Nous verrons que la signification religieuse de ces trophées implique qu'ils soient placés sur le seuil même, du moins sur ce pourtour de la propriété qui en formait la limite sacrée.

2. On aurait dû mettre ce fait davantage en lumière : l'huile de cèdre est celle dont les Égyptiens se servent pour embaumer (Hérod. II, 81 ; Diod. I, 91, 6 ; Plin. XXIV, 17 ; Dioscor. I, 105) sans doute parce que Osiris passait pour avoir été enseveli dans un cèdre (cf. K. Sethe, *Aegypt. Zeitschrift*, 1908, p. 13). Les anciens celtomanes y voyaient une preuve de plus des connexions lointaines entre Gaulois et Égyptiens (à ajouter à celles que j'ai rappelées, *Rev. d. Et. anc.*, 1911). Ce qui est certain, c'est que le cèdre ne poussait qu'en Syrie et en Cilicie, en Chypre et en Crète, en Afrique, peut-être aussi en Phrygie et en Thrace. Si ce n'est pas un autre arbre résineux que Posidonios désignait sous le nom de κέδρος (il est confondu notamment parfois avec le genévrier), le fait rapporté est à ajouter à tous ceux qui montrent l'étendue des relations commerciales des Gaulois : leurs frères de Thrace, de Phrygie ou d'Égypte n'avaient-ils pu leur faire connaître la recette ? Les Perses savaient aussi embaumer la tête de leurs ennemis, comme il résulte de ce qu'Hérodote écrit de la tête d'Histiée, II, 30.

3. Strabon, IV, 4, 5 : Πρόσεστι δὲ τῇ ἀνοίᾳ καὶ τὸ βάρβαρον καὶ τὸ ἔκφυλον, ὅ τοῖς προσόδοροις ἔθνεσι παρακολουθεῖ πλεῖστον, τὸ ἀπὸ τῆς μάχης ἀπιόντας τὰς κεφαλὰς τῶν πολεμίων ἐξάπτειν ἐκ τῶν αὐχένων τῶν ἵππων, κομίσαντας δὲ προσπατταλεύειν τοῖς προπυλαίοις. Φησὶ γοῦν Ποσειδώνιος αὐτὸς ἰδεῖν ταύτην τὴν θέαν πολλαχοῦ, καὶ τὸ μὲν πρῶτον ἀηθίζεσθαι, μετὰ δὲ ταῦτα φέρειν πρᾴως διὰ τὴν συνήθειαν. Τὰς δὲ τῶν ἐνδόξων κεφαλὰς κεδροῦντες ἐπεδείκνυον τοῖς ξένοις, καὶ οὐδὲ πρὸς ἰσοτάσιον χρυσὸν ἀπολυτροῦν ἠξίουν. Καὶ τούτων δ' ἔπαυσαν αὐτοὺς Ῥωμαῖοι.

On a montré ailleurs[1] que cette dernière remarque a dû être ajoutée par Strabon, quand, vers l'an 21, il mit la dernière main à son œuvre. Elle nous fournit la limite extrême pour l'usage de la décollation de l'ennemi tué.

L'usage, ainsi constaté pour les Gaulois du temps de César, remontait au moins à ceux du IVe siècle. En 295, avant cette bataille de Sentinum où Décius n'allait pouvoir arracher l'armée romaine à la fureur gauloise qu'en se dévouant aux dieux infernaux, une légion entière fut surprise par les Gaulois et anéantie jusqu'au dernier homme. Les consuls n'en furent avertis que lorsqu'ils furent en vue des Gaulois, *cum in conspectu fuere Gallorum equites, pectoribus equorum suspensa gestantes capita et lanceis infixa, ovantesque moris sui carmine*[2]. Si les cavaliers portaient les têtes coupées au poitrail de leurs montures, c'étaient sans doute des fantassins qui les fichaient à la pointe de leurs lances. Quelques années plus tard, même coutume chez les Gaulois qui envahissent non plus l'Italie, mais la Grèce : la tête du roi macédonien vaincu, Ptolémée Kéraunos, est promenée par les vainqueurs au bout d'une pique, *lancea fixum tota acie, ad terrorem hostium circumfertur*[3]. Avant Télamon, on voit les Gaesates rapporter à leurs rois la tête du consul Atilius tué dans un engagement[4].

Une troisième variété du rite qui nous occupe est signalée par Tite Live à propos de la surprise où, en 216, le consul L. Postumius périt avec deux légions sous les coups des Boïens: *spolia corporis caputque ducis praecisum Boii ovantes templo, quod sanctissimum est apud eos, intulere : purgato inde capite ut mos iis est, calvam auro caelavere. Idque sacrum vas iis erat, quo solemnibus libarent ; poculumque idem sacerdoti esse ac templi antistibus*[5].

1. Cf. A. Reinach, *Revue archéologique*, 1912, II, p. 230.

2. Tite Live, X, 26, 11.

3. Justin, XXIV, 5.

4. Polybe, II, 28 (136). Cf. III, 67 (les Gaulois agissent de même après la bataille du Tésin).

5. Liv. XXIII, 24. C'est d'après lui que Silius Italicus écrit, *Pun.*, XIII, 481-2.

At Celtae vacui capitis circumdare gaudent
Ossa (metu) auro, ac mensis ea pocula servant.

Kroum le Bulgare buvait de même dans le crâne de Nicéphore I enchâssé d'un cercle d'or. Cf. p. 47. — Pour la discussion de ces textes, voir la seconde partie de ce travail.

C'était donc une habitude des Gaulois que de consacrer dans leurs temples la tête coupée du chef ennemi : on garnissait d'or le crâne et il servait ainsi aux prêtres et à ses acolytes pour les libations solennelles. C'est évidemment à cet usage que fait allusion Florus, quand, parmi les traits de férocité des Gaulois Scordisques, il rapporte qu'ils propitiaient les dieux par du sang humain et buvaient dans des crânes, *litare diis sanguine humano, bibere in ossibus capitum* [1].

Avec les Scordisques nous sommes sortis des Gaules.

Nous avons vu, d'ailleurs, que, selon Posidonios, cette coutume aurait été répandue chez la plupart des peuples du Nord. Un faisceau de textes vient corroborer son affirmation.

Chez les Germains, dans la plus fameuse de leurs victoires, celle de la forêt de Teutobourg, le rite a dû être appliqué. Germanicus, en l'an 21, retrouve, au milieu des ruines du camp de Varus, les ossements blanchis des morts, à l'endroit même où ils avaient succombé, les fragments d'armes, les membres des chevaux, « des têtes fixées aux troncs des arbres et, dans les bois voisins, les autels sur lesquels les Germains avaient immolé les tribuns et les premiers centurions [2] ». Il est manifeste que les Germains ont jeté sur le champ de bataille un de ces interdits religieux qui empêchent d'y rien toucher [3] : tout, consacré aux dieux, était resté en place.

1. Florus, III, 4, 2. Ammien emploie presque les mêmes termes, XXVII, 4, 4 : *hostiis captivorum Bellonae litantes et Marti, humanunque, sanguinem in ossibus capitum cavis bibentes avidius*, et Orose, 358 : *raptis, cum poculo opus esset, humanorum capitum ossibus cruentis capillatisque adhuc ac per interiores cavernas male effuso cerebro oblitis utebantur* (cf. Landulfus dans les *Auctores antiquissimi*, II, p. 275 des *Monumenta Germaniae*). L'usage de boire dans un crâne était pratiqué en Gaule dès l'époque paléolithique (Breuil et Obermaier, *L'Anthropologie*, 1909, 210-523) ; on le retrouve dans des tombes de l'époque du bronze (*Bonner Jahrb.*, IX, p. 131, XXX, p. 214, LVII, p. 185) ; il est attesté en Syrie vers 570 (l'évêque de Jérusalem Jacob buvant dans le crâne de la martyre Théodota) et vers 1108 pour Tugtakin de Damas, (cf. Kremer, *Mittelsyrien*, p. 38) ; on l'a signalé chez les Fidjiens, Andamans, Fuégiens, chez les Konds de l'Inde, au Nouveau-Mecklembourg, en Guinée ; on trouve aussi chez les sauvages beaucoup d'amulettes faites avec des crânes, cf. *L'Anthropologie*, 1898, p. 592 ; *Z.f. Ethnol*, *XLII*, p. 638.

2. Tacite, *Ann.* I, 61 : *Truncis arborum antefixa ora.*

3. Peut-être était-ce le résultat d'un vœu antérieur. Ainsi, au dire de

Comme l'armée maudite, toute entière, surtout ses chefs, devait leur appartenir, on avait immolé sur des autels les officiers prisonniers : que ce soient leurs têtes qu'il faille reconnaître dans celles qui étaient clouées aux arbres, j'en verrais un indice dans le soin que les Germains prirent de couper celle de Varus : ils allèrent jusqu'à l'exhumer pour qu'elle ne manquât pas à leur triomphe [1].

Cette coutume persista dans les régions rhénanes chez les Alamans : on voit Grégoire le Grand écrire à Brunehaut d'empêcher « les holocaustes sacrilèges de têtes coupées [2]. » Le scalp, ce que l'on appelait la *decalvatio*, paraît aussi pratiqué chez les envahisseurs d'Outre-Rhin [3] : *capillos et cutem*

Florus, IV, 12, avant de partir en guerre contre Drusus, les Chérusques, les Suèves et les Sicambres s'étaient, en brûlant vifs vingt centurions, partagés d'avance le butin : les Chérusques avaient choisi les chevaux, les Suèves l'or et l'argent, les Sicambres les prisonniers. Chaque peuple devait sans doute consacrer, et non garder, sa part. Un indice qu'Arminius avait voué aux dieux infernaux toute l'armée romaine c'est qu'il ne semble pas qu'il eût gardé des prisonniers : tous paraissent avoir été ou pendus ou enterrés vivants (cf. le *quot patibula captivis, quae scrobes* de Tacite. Les prisonniers dont Velleius parle, II, 120, sont ceux faits à Aliso).

1. C'est ce qui résulte des récits de Florus, IV, 12 et de Velleius, II, 119. D'après ce dernier, la tête de Varus fut envoyée par Arminius à Marbod. — D'après la scholie bien connue de Lucain, la pendaison à un arbre serait précisément le supplice préféré par le Mars gaulois : *Hesus Mars sic placatur : homo in arbore suspenditur.* — Les Thuringiens qui dévastent la Lorraine sous Thierry I pendent encore les enfants aux arbres.

2. Grégoire, *Ep. IX*, 11. On peut conclure qu'il doit s'agir surtout des Alamans d'un passage d'Agathias où il leur attribue le sacrifice des têtes coupées (*ap.* Muratori, I, p. 383).

3. Pour la *decalvatio* comme peine chez les Alamans, Burgondes et Visigoths, voir les *Leges Visigothorum, Burgundiorum, Alamannorum* dans la section V : (*Leges*) des *Monumenta Germaniae* aux *indices* sous ce mot ; encore en 890 on voit un évêque de Constance finir sa lettre à un intendant par ces mots : « que tout soit prêt, *si cutem et capillos habere voluerit* » (section *V*, *Formulae* p. 419). On sait que le roi des Lombards Alboin fit une coupe avec le crâne du roi des Gépides qu'il avait tué et qu'il obligea sa fille Rosemonde à y boire (cf. Paul Diacre, I, 27 ; II, 281 ; dans le poème des Niebelungen, la Burgonde Goudroun transforme en coupes les crânes des enfants d'Atli (Etzel ou Attila, voir p. 47 n. 3) et les donne à leur père (X. Marmier, *Chants populaires du Nord*, p. 280). Pour les Vandales, en dehors du texte de Fulgence cité p. 58 n. 1, on peut trouver deux allusions dans deux vers de Corippus, VII, 404 et VIII, 569.

detrahere est prévu comme peine dans le code des Visigoths. Si la tonsure ecclésiastique a paru aux Francs *chevelus*, nouveaux maîtres de la *Gallia comata*, une si profonde déchéance pour leurs princes, n'est-ce point par quelque souvenir de la valeur particulière attachée à la chevelure ?

A l'autre extrémité du monde germanique cette coutume est attestée pour les Daces par la Colonne Trajane où l'on voit des têtes fichées sur les pieux de leurs remparts [1] et par un des vases du trésor de Nagy Szent Miklos où un cavalier tient dans la même main un captif par les cheveux, et une tête coupée [2]. On sait que les Daces étaient mélangés de Moesiens et de Thraces : pour les premiers on les voit, avant la bataille, vouer à leurs divinités les entrailles des généraux tués [3] ; pour les seconds, on nous les montre, après un combat de cavalerie contre les Romains, en 171 av. J.-C., ramener en chantant — comme les Gaulois — la tête d'un général tué, à la pointe d'une pique [4]. On se rappelle que c'est du culte thrace de Dionysos que dérive la coutume de porter aux processions bacchiques des têtes coupées : après avoir été les têtes grimaçantes des victimes déchirées et mangées rituellement, elles devinrent des têtes grotesques de Satyres ou de Silènes, soit façonnées en

1. S. Reinach, *Rép. des Reliefs*, I, p. 331, 21 ; 338, 23 ; 348, 55. Il faut peut-être voir un rite préparatoire dans 342, 37 où les femmes Daces brûlent les cheveux des prisonniers Romains ; d'après 315, 33 où on présente à Marc Aurèle une tête de Sarmate, les Romains se seraient appropriés l'usage, ce qui résulte aussi d'une des métopes du *Teropaeum Trajani*, *ibid.* 430, 7.

2. S. Reinach, *Rép. des Reliefs*, I, p. 189, 3.

3. Velleius, IV, 12. Voir aussi ce que Diodore rapporte des cruautés du roi thrace Diégylis, XXXIII, 14.

4. Tite Live, XLII, 60. Doit-on rappeler ici que Diomède, héros thrace, décapite Dolon ? Je reviendrai plus loin sur Persée, dieu de la guerre d'une peuplade thrace, coupant la tête de Méduse, et sur les Ménades thraces coupant celle d'Orphée.

On peut relever, d'ailleurs, dans la Rome primitive et chez ses voisins, quelques traces du même usage : ainsi le consul Cossus, après avoir tué et dépouillé Tolumnius, roi des Véiens, porte sa tête au bout de sa lance (Liv. IV, 19) : à la même époque on voit les Èques promener triomphalement la tête coupée du légat Furius (III, 5) : encore en 214 (ib. Gracchus promet la liberté à ceux des esclaves formés en deux légions qui rapporteront une tête d'ennemi (XXIV, 14-15) (t. IV, p. 603, 18 Didot). En 207, la tête d'Asdrubal est jetée dans le camp d'Annibal (XXVII, 52).

masques de comédie, soit sculptées sur ces disques de marbre qui conservèrent le nom d'*oscilla* « têtes mouvantes ».

Aux confins opposés du monde celtique, Ibérie et Scythie, la tête coupée se retrouve. Il faut donner ici le passage d'Hérodote[1] relatif aux Scythes, qui, voisins, sinon parents des Thraces et des Celtes, ont eu tant d'usages analogues. « Le guerrier Scythe boit le sang du premier ennemi qu'il jette à terre au combat. Quel que soit le nombre de ceux qu'il tue, il leur coupe à tous la tête et la porte au roi : c'est par là qu'il a droit à une part du butin, part à laquelle il perd tout titre s'il ne peut exhiber de tête coupée. Pour dépouiller le crâne du cuir chevelu, il fait une entaille tout autour au dessus des oreilles et, le saisissant (par les cheveux), il en tire le crâne ; alors, avec une côte de bœuf, il nettoie le scalp de toute chair et, l'amollissant en le frottant entre ses mains, il l'emploie désormais comme serviette[2]. Le Scythe s'enorgueillit de ces scalps et les suspend à sa bride ; plus un homme peut montrer de pareils essuie-mains, plus il est estimé. Beaucoup s'en font des manteaux en en cousant une quantité ensemble..... Quant aux crânes de leurs ennemis, non de tous, mais des plus redoutés, ils leur font subir le traitement suivant : après avoir enlevé la portion comprise sous les orbites et nettoyé l'intérieur, quand le guerrier est pauvre il recouvre l'intérieur de cuir ; quand il est riche, il revêt aussi l'intérieur d'or ; dans les deux cas, le crâne sert comme coupe. Ils agissent de même avec les crânes de leurs parents et alliés, s'ils les ont tués dans un duel par devant le roi. Quand des étrangers qu'ils veulent honorer les viennent visiter, ils leur font passer ces crânes et l'hôte leur raconte comment il les a conquis sur des parents en guerre avec lui : tout cela est considéré comme preuve de valeur. Une fois l'an, le gouverneur de chaque province, en un lieu déterminé, vient remplir une coupe de vin où ne peuvent boire que les Scythes qui ont tué des ennemis. Ceux qui en ont tué beaucoup ont droit à boire deux coupes. »

1. Hérodote, IV, 64-6. Sur la coupe que les Scythes n'ont le droit de boire qu'après avoir coupé une tête, cf. Aristote, VII, 2, 6. Les Massagètes, qui passaient pour avoir coupé la tête de Cyrus, apportent à Alexandre celle de Spitaménès (Arrien, IV, 18).

2. De là l'expression [illegible] (Hesych. [illegible] ; Sophocle,

Autour de ce texte si complet, il suffit de grouper ce que disent, et Pline des anthropophages vivant à dix journées au nord du Borysthène qui boivent dans des crânes humains dont la chevelure leur sert de serviette [1], et Hérodote lui-même des Issédones, voisins des Arimaspes, chez qui les parents du mort, après avoir découpé son cadavre et l'avoir mangé avec du mouton, conservent précieusement son crâne enchâssé d'or pour s'en servir au banquet annuel donné en mémoire du mort [2]; Strabon affirme aussi pour les Scythes l'usage de se nourrir de la chair des étrangers et de boire dans leurs crânes [3]. Divers sarcophages, représentant les aventures d'Iphigénie et d'Oreste en Tauride, montrent les têtes des étrangers immolés, suspendues à l'arbre d'Artémis tauropole [4].

C'est sans doute encore à une pénétration thrace dans le monde classique qu'on doit les têtes coupées dressées sur les murs du palais d'Oenomaos [5] — il s'agit de celles des pré-

ap. Athen. IX, 18, p. 410) et le verbe ἀποσκυθίζειν dans le sens de « scalper » (Ath. XII, 27, p. 524, d'où Suidas et Etienne de Byzance : τὸ ἐπιτέμνειν τὸ ἐπικεφάλαιον δέρμα σὺν θρίξιν).

1. Pline, VII, 2, 4 (d'après Isigonos de Nicée).

2. Hérodote, IV, 26. Cf. Méla, II, 1, 9 et Solin, 15, 13 (*capitum ossa auro cincta in poculorum ministerium*; les Issédones avec les crânes de leurs parents, les Scythes avec ceux des ennemis).

Les soldats Illyriens de Septime Sévère coupent la tête d'Albinus, que l'empereur fait exposer au forum au bout d'un poteau, Herodien, III, 23. Avan Arbèles, le chef des Péoniens rapporte à Alexandre la tête de Satropatès, le chef de la cavalerie perse (Quinte Curce, IV, 10 : cf. Plutarque, *Alex.* 39).

3. Strabon, VII, 2, 7. On sait que des éléments Mongols se sont mêlés de bonne heure aux populations scythiques : on peut donc rappeler ici qu'un roi des Huns, ayant tué dans un combat celui des Yue-chi, fit du crâne de ce prince une coupe dont il se servait aux grandes cérémonies (*Soc. de Géographie*, 1847, p. 1313). Les Turcomans pendent les scalps à leur selle. Le roi des Petchenégues qui tua Sviatoslav, le premier grand prince des Slaves, se servit de son crâne enchâssé d'or comme d'une coupe.

4. Overbeck, *Ant. Bildw.*, *A* XXX, 1-2 ; Furtwaengler, *Beschr. d. Glyptothek*, p. 341.

5. A la tradition littéraire (Apollodore, *Epit.* II, 4 : Schol. Pind. *Isth.* III, 92, IV, 92 et *Ol.* I, 114 ; Philostr. *Im.* I, 17 et 30) selon laquelle les têtes auraient été suspendues soit au palais d'Oenomaos, soit au temple de Poseidon, soit à celui d'Arès, se conforment les monuments. Voir leur bibliographie à propos d'un sarcophage de Tipasa, *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1894, p. 438. — L'antre de Cacus est également décoré de têtes coupées, Virg., *Aen.*, VIII, 196.

tendants vaincus à la course par ce fils d'Arès — ou suspendues au chêne sous lequel le Phlégyen Phorbas accomplit ses sinistres exploits [1]. Enfin, il faut rappeler ici le rôle attribué à la tête de la Gorgone : sans doute, le pouvoir de foudroyer sur place quiconque l'a entrevue vient de ce que, avec les serpents qui dardent tout autour d'elle, elle est une personnification de l'orage grondant au milieu des éclairs qui zèbrent le ciel et sifflent comme des serpent de feu. Mais la coutume de placer un *gorgoneion* au milieu du bouclier ne remonte-t-elle pas aussi à une croyance des ancêtres des Grecs à la valeur apotropaïque de la tête coupée [2] ?

Passons du sud-est au sud-ouest du monde celtique. En Ibérie, nous ignorons si les Celtibères coupaient, ainsi que leurs frères de Gaule, les têtes des ennemis tués ; mais, dans la population non celtique, la coutume paraît avoir existé. Par Strabon on sait seulement que les Lusitaniens coupaient, pour la consacrer au dieu, la main droite des prisonniers qu'ils n'immolaient pas à leur Mars [3] ; Diodore nous montre, à la prise de Sélinonte en 409, les mercenaires Ibères de Carthage mutilant les cadavres pour planter les têtes sur leurs javelines et attacher les mains en paquets à leurs ceintures. Comme Diodore associe dans cet épisode les Libyens aux Ibères [4] et qu'on sait toutes les affinités africaines des

1. Philostrate, *Im.* II, 19. Même légende pour Kyknos, autre fils d'Arès.

2. Quelques faits à l'appui de cette hypothèse peuvent se trouver dans tous ceux que Sidney Hartland a groupés dans les chap. XIX et XX de sa *Legend of Perseus*, t. III. Pour le *gorgoneion* comme *apotropaion* voir ce que j'ai dit dans mon mémoire *Dianos et l'Inventio Scuti* (*Rev. de l'Hist. des Religions*, 1910 : p. 70 du t. a p.).

3. Strabon, III, 3, 6-7. Les Romains coupaient les deux mains à leur prisonniers, Gaulois ou Ibères, Appien, *Hisp.*, 40 : Caesar, *Bell. gall.* VIII 44, peut-être par représailles. On a pu se demander s'il ne fallait pas chercher dans cet usage l'origine des mains peintes sur des grottes préhistoriques d'Espagne comme celle d'Altamira, *L'Anthropologie*, 1904, 643.

4. Diodore, XIII, 57, cf. XIX, 103. Silius Italicus, II, 203, montre un Sagontin plantant une tête *[illegible]*. Pour les Libyens Panébiens, quand un de leurs rois mourait, avant de l'enterrer on coupait sa tête qu'on consacrait, couverte d'or, dans un sanctuaire. Nicolas de Damas, dans *FHG*, III, 463. On trouvera des faits semblables empruntés aux Soudanais actuels dans Frazer, *The Evolution of Kingship*, p. 362 et *The Dying God*, p. 202.

Ibères, on doit peut-être rapprocher cette coutume ibéro-libyenne de ces piles de mains droites et de phallus qu'on voit dresser à la fin des scènes de batailles sur les bas-reliefs égyptiens [1]. Il s'y agit sans doute seulement pour le soldat du Pharaon de faire savoir combien il a tué d'ennemis ou même fait de prisonniers, puisque ce sont là des mutilations qui réduisent à l'impuissance sans atteindre nécessairement la vie. La tête a eu en Egypte une bien autre importance religieuse [2] : il suffit de rappeler le rite prédynastique de la décapitation du mort ; les têtes en pierre, indestructibles, déposées dans le tombeau ; le « porteur du chef royal » qui, dans le cortège des premiers Pharaons, paraît avoir porté une image de la tête du roi vivant ; l'interdiction de manger la tête des animaux sacrifiés ; le reliquaire, enfin, dressé dans toutes les villes où régnait Osiris, ce fameux *dadou*, énorme fétiche en bois taillé de facon à représenter la colonne vertébrale du dieu supportant une tête monstrueuse où la sienne passait pour enfermée. On verra plus loin l'action lointaine qu'à eue en Gaule ce *pilier* réduit souvent à la tête osirienne autour duquel on égorgeait les « rouges », les étrangers que leurs cheveux blond-roux désignaient comme les fauteurs de Seth. — Typhon, le frère ennemi d'Osiris.

*
* *

Nous avons passé en revue tous les textes classiques qui peuvent renseigner sur la coutume de couper la tête des ennemis morts chez les Celtes et les peuples voisins ou apparentés. Il nous reste à examiner les documents émanant des Gaulois eux-mêmes : d'une part, la littérature celtique du

1. Pour la phallotomie dans l'Egypte antique et l'Abyssinie moderne, voir Letourneau, *La Guerre dans les diverses races* (1895), p. 286-298.

2. Voir en dernier lieu, Amélineau, *Prolégomènes à l'étude de la religion égyptienne*, 1908, p. 396 : E. Naville, *Les têtes de pierre des tombeaux égyptiens*, Genève, 1910 ; Wiedemann, *Orient. Litzeit.*, XI, p. 112. L'usage de couper les têtes des ennemis et de les apporter en masse au roi se retrouve aussi en Assyrie (cf. Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 547, 456) et un des reliefs du palais assyro-hétéen de Sindjerli. — Pour les Juifs, il suffit de rappeler Judith coupant la tête d'Holoferne et David celle de Goliath.

moyen âge, qui a pu conserver des traditions relatives à la tête coupée ; d'autre part, les monuments élevés par les Gaulois ou les Gallo-Romains qui se rapportent à ce rite guerrier.

Dans le peu que j'ai parcouru de l'épopée des Celtes de Galles et d'Irlande, j'ai trouvé sans peine des légendes qui signalent l'importance symbolique de la tête : elles sont relatives aux deux héros nationaux, le Gallois Brân et l'Irlandais Cuchulaînn.

Brân — le Bran de la *Geste du Graal* — était assis sur la roche de Harlech en Merioneth quand parut une flotte qui escortait Matholwch, roi d'Irlande. Le roi venait demander la main de Branwen, la Brangaine du *Tristan*, la sœur de Brân ; le géant la lui accorda sans quitter son rocher. Au bout de quelques années, Branwen fut disgraciée par Matholwch, et reléguée parmi les filles de cuisine. Quant Brân l'apprit, il résolut de venger sa sœur. Ses hommes prirent la mer ; mais, comme aucun navire n'était de taille à le recevoir, il se mit à traverser la mer à pied. Bientôt les porchers d'Erinn allèrent annoncer à leur roi qu'ils avaient vu une forêt s'avancer sur la mer ; à côté d'elle, une grande montagne flanquée de deux lacs, de part et d'autre d'un éperon. Seule Branwen put expliquer le prodige : la forêt était formée des mâts des navires de ses compatriotes ; la montagne était la tête de son frère, l'éperon son nez, les lacs ses yeux. Après de nombreuses aventures, Brân réussit à sauver sa sœur ; mais il reçut dans le pied une flèche empoisonnée. Alors il ordonna aux survivants de son armée de lui couper la tête et de la remporter au pays. Ils n'auraient qu'à l'installer à Harlech « et sa compagnie leur serait aussi agréable qu'elle l'avait jamais été avant qu'elle fût séparée de son corps » [1]. De Harlech, ils devaient l'emporter à Gwales, l'île actuelle de Gresholm au large de la côte de Pembrokeshire ; là, ils resteraient à festoyer en compagnie de sa tête tant

1. Joseph Loth, *Les Mabinogion*, I, 65-96. Cf. l'*Uthr Penn* « La tête miraculeuse » du ms. du XIVe siècle dit *Livre de Taliessin*, Skene, *Four ancient books of Wales*, II, 203-4. Voir aussi *Orc Tréith*, Cormac's *Glossary*, p. 129-30 de la trad. O'Donovan (éd. Stokes), et comparez le père du roi Arthur *Uthr* [illegible].

qu'ils n'ouvriraient pas certaine porte regardant vers la Cornouailles. Une fois cette porte ouverte, il leur faudrait se mettre en route vers Londres et là, dans la White Hill, enterrer sa tête les yeux tournés vers la France. Tant que la tête resterait en cette position, la Grande Bretagne n'aurait rien à redouter d'une invasion d'Outre Mer.

C'est alors que commence, dans le Mabinogi, l'histoire dite de l'*Urdawl Penn*, la « Tête Vénérable », où l'on voit ses compagnons festoyer autour de la tête qui les préside comme si elle était vivante .

La grande épopée de Cuchulainn montre, en plusieurs passages, que la tête coupée n'était pas réputée moins puissante chez les Irlandais que chez les Gallois. Ainsi, quand Cuchulainn a abattu, d'un seul revers de son épée, la tête des fils de Néra, éclaireurs de l'armée ennemie, laissant leur cadavre et leurs dépouilles sur leur char, il n'emporte que les têtes sanglantes. — Quand, malgré l'interdiction religieuse, le roi ennemi prend la parole avant son druide, son bouclier, de lui-même, lui tranche la tête [1].

Il faut rapprocher de ces légendes le souvenir de la grande idole irlandaise que saint Patrick aurait frappée [2] : déjà son nom de *Penn crúach*, « la tête sanglante », est significatif ; elle est sanglante parce qu'on devait lui sacrifier des victimes humaines comme aux *Fomóré* ou *Goborchind*, démons à tête de chèvre ; et, si l'idole était appelée « la tête » [3], c'est sans doute qu'elle

1. *Táin bó Cualnge* (l'Enlèvement des vaches de Cooley), éd. Windisch, p. 83. Dans sa traduction (*Revue celtique*, 1907, p. 170) d'Arbois de Jubainville comprend les quatre têtes comme celles des deux jeunes gens et de leurs deux cochers : plus loin, dans l'épisode des fils de Gâra (*ibid.*, 1908, 156), c'est sa tête que le héros tranche d'un seul coup. Dans les deux épisodes il enfonce les têtes sur les pointes d'une fourche pour les ramener en triomphe (*Táin*, éd. Windisch, p. 177). Sur les boucliers animés, cf. J. Loth, *Revue celtique*, 1911, p. 297. Sur l'épisode où Findabair doit couper la tête de Cuchulainn, cf. Zimmer, *Sitz. ber. d. Berl. Akad.*, 1911, p. 190.

2. H. d'Arbois de Jubainville, *Le cycle mythologique irlandais*, p. 106.

3. L'analogie entre Brân et Kernunnos a déjà été indiquée par John Rhys, *Celtic Folklore*, p. 552 : il rappelle, p. 85, que Heimdal, le dieu cerf que les Scandinaves considéraient comme le père de leur race, était représenté combattant avec sa tête cornue ; mais, dans cet ouvrage, aucune section n'est consacrée à la tête coupée. Pour la tête divine entre deux oiseaux,

ne consistait qu'en une tête colossale : puisqu'on nous dit qu'au moment où Patrick la frappa, les autres idoles qui l'entouraient plongèrent en terre jusqu'au cou et, ajoute l'hagiographe, c'est encore dans cet état qu'on les voit aujourd'hui.

N'y a-t-il pas là un souvenir évident du dieu accroupi et cornu des Gaulois, Kernunnos ? On sait que sa tête est toujours énorme, démesurée pour le corps, qu'elle soit triple ou seulement à trois visages ; parfois la tête seule est figurée ; parfois elle est encadrée entre deux oiseaux, conseillers ou messagers du dieu [1].

Quand on se rappelle que la tête de Brân ensevelie sous une porte de Londres y passait au Moyen âge pour un talisman contre tout ennemi d'Outre Mer, on peut se demander si « le chef de Monsieur Saint Denys » conservé aux portes de Paris ne devait pas en partie sa réputation à une survivance de la vénération par les Gaulois d'un dieu réduit à la tête, vénération que les *Parisii* ont pu partager, à en croire un des autels de Notre-Dame où figurent des têtes coupées [2].

voir Espérandieu, *Recueil*, III, n. 2208, 2354, 2355, 2377 ; pour les divinités tricéphales et triprosôpes ses *indices*.

1. Je ne sais s'il faut rattacher aux envahisseurs germaniques ou aux Celtes conquis les superstitions dont on trouve l'écho dans le *poème de Beowulf*. On sait que le principal épisode est le combat que Beowulf livre d'abord au monstre Grendel, monstre invulnérable qui engloutit à la fois jusqu'à trente guerriers, puis à sa mère, monstre des marais et sorcière comme lui. Tandis qu'il combat Grendel corps à corps, son écuyer tranche la tête au monstre. Quant à sa mère, c'est en vain qu'il la poursuit dans sa grotte sous-marine, son glaive empoisonné à la main : il ne peut lui couper la tête qu'avec un glaive qu'elle-même a fabriqué et qui est sans doute en pierre : « quatre de ses compagnons soutenaient avec peine la tête monstrueuse au bout du pieu fatal » (H. Pierquin, *Le poème de Beowulf*, 1912, II, p. 492).

2. Cet autel est reproduit dans Espérandieu, *Recueil*, III, n. 3138. Quant à la tête de St Denys, je ne puis entrer ici dans des développements à ce sujet. Il suffit de remarquer : 1° combien la popularité de ce saint grec est étrange si elle n'a pas pu se superposer à quelque culte indigène ; 2° qu'en fait saint Denys n'a atteint sa réputation que grâce aux ambassades du pape Paul à Pépin le Bref (758) et de l'empereur Michel le Bègue à Louis le Débonnaire (827) ; 3° que l'Église, pour autoriser le culte des saints céphalophores n'a trouvé qu'une phrase de saint Jean Chrysostome où il est dit que les martyrs peuvent se présenter avec confiance au tribunal de Dieu portant entre les mains leur tête coupée, témoin de leur supplice pour la foi. C'est

*
* *

En passant aux monuments, commençons par les plus anciens : ces monnaies de la Gaule indépendante qui peuvent remonter au IVe siècle. Dans le *Traité* de Blanchet, on ne rencontre qu'une fois une tête coupée certaine isolée : c'est une tête placée de face au-dessus d'un cheval courant sur un bronze des Véliocasses ; du bas de la tête descend une sorte de fuseau qui représente sans doute le sang qui s'en échappe [1]. Chez les Lémoviques on trouve la tête au-dessus ou au-dessous du cheval [2] ; mais, comme elle est de profil et porte la trace d'un *torques*, comme sur d'autres pièces du même peuple on voit parfois partir de dessous la tête un bras qui élève un énorme *carnyx*, il est possible que nous ayions plutôt à faire à quelque génie de la guerre [3]. C'est le dieu de la guerre entourée de têtes coupées — combinaison bien naturelle des deux symboles — que je verrais dans les pièces où une grande tête échevelée, qui rappelle celle du *Pallor* ou *Pavor* [4] romain, se trouve encadrée par une chaîne aux nombreux replis à laquelle des têtes — on en compte jusqu'à quatre — paraissent attachés [5]. On sait qu'on a proposé de reconnaître sur ces monnaies le fameux Ogmios [6] que Lucien décrit trainant par des chaines, qui partent de sa bouche pour passer dans leurs oreilles, ceux qu'il a captivés par son éloquence. Il y a

bien peu pour expliquer l'extension du culte de saint Denys et des autres saints céphalophores (le P. Cahier n'en compte pas moins de quatre-vingts. Cf. A. Maury, *Croyances et légendes du Moyen Age*, p. 216-40).

1. A. Blanchet, *Traité des Monnaies gauloises*, p. 341.

2. *Ibid.*, p. 290 ; H. de la Tour, *Catalogue Bibl. nat.*, nos 4581-85. Notre no 6 est le no 4.555 pl. XIII (*Lemovici*), notre no 7 le no 8.403 pl. XXXIII (*Ambiani*).

3. *Ibid.*, p. 301 (*Namnetes*) 308, 312, 314, 316, 317 (peuples armoricains) et *Catal. Bibl. Nat.* (6504-76) ; *Catal. Bibl. Nat.* 4416-71 (*Pictones*)

4. Cf. Babelon, art. *Pallor-Pavor* du *Dict. des Antiquités*, puis *Revue num.*, 1902, p. 31 et *Mélanges Numismatiques*, IV (1912).

5. Le no 2 = 6.555 pl. XXII (*Osismii*), le no 1 = 6.728 pl. XXI (*Andecavi*), le no 4 = 6.541 pl. XXII (*Osismii*), le no 3 = 6.879 pl. XXIII (*Aulerci Cenomanni*).

6. Notamment Longpérier, *R. arch.*, 1849, 387. E. Hucher, *Rev. Num.* 1850, p. 102 et *Art Gaulois*, I, p. 20. En s'inscrivant en faux contre cette interprétation, P.-Ch. Robert a pressenti ce que j'essaye de préciser ici (*Rev. arch.* 1885, II, 240 ; *Rev. celtique*, VII, 388 ; *C. R. Acad. Inscr.* 1886,

longtemps qu'on a senti l'invraisemblance de cette représentation et il est inutile de dire que rien, sauf les monnaies dont on vient de faire mention, n'est jamais venu lui apporter l'ombre d'une confirmation documentaire. Ces monnaies n'indiquent-elles pas précisément comment Lucien ou sa source ont été induits en erreur ? On aura préservé, dans la Gaule romaine, quelques rares monuments religieux, représentant une tête géante, à bouche énorme, d'où partaient en tous sens des chaînes tenant des têtes. Oublieux du véritable sens de cette figuration, ou désireux d'approprier l'antique fétiche guerrier aux conceptions gréco-romaines, les exégètes gaulois auront donné de ces idoles l'explication dont le texte de Lucien est un écho, peut-être embelli encore par l'imagination du rhéteur. Quant à la signification véritable de nos monnaies, M. Jullian paraît l'avoir serrée d'aussi près que possible : « La victoire apparaît sous la forme de ce qui en était le butin et le symbole, la tête coupée de l'ennemi. Le type le plus fréquent sur les monnaies de l'Ouest, et peut-être le plus original de l'art monétaire gaulois, représente une tête énorme d'aspect farouche, aux orbites démesurées encadrant des yeux grands ouverts ; elle paraît ne plus appartenir à un corps humain, mais reposer sur un socle ou un support ; à côté voltigent souvent, attachées à des chaînes, des têtes semblables, beaucoup plus petites. Je vois là, non pas la face d'un dieu, mais une tête monstrueuse servant d'enseigne de guerre, et flanquée des têtes des vaincus coupées en son hon-

Bull. Soc. arch. Finistère, 1884, p. 81). La peinture décrite par Lucien n'était, d'ailleurs, pas très loin de nos monnaies : sur elles aussi on peut avoir l'impression que les chaînes partent de la bouche du dieu et tiennent par l'oreille les têtes qui l'environnent.

Comme l'a bien vu Odobesco (*Le trésor de Pétrossa*, I, p. 295) ces monnaies doivent être rapprochés de l'énigmatique plaque en or, provenant sans doute d'un harnachement de cheval, qui fait partie d'un trésor scythe contemporain de Mithridate Eupator (cf. G. Bapst, *Gaz. archéol.*, 1887) : devant une femme nue (Vénus) et une femme armée de pied en cap (Minerve) un Bacchus galope sur un carnassier (panthère ?) à tête humaine : sous cette monture est ciselée de face un masque affreux tout pareil aux têtes coupées gauloises. Il semble y avoir eu une sorte de confusion entre le motif représenté sur les monnaies gauloises et la légende de la tête d'Orphée déchiré par les Bacchantes.

neur et suspendues autour d'elle [1]. » Parfois la tête est tenue par un personnage qui agite de l'autre main la trompette ou l'enseigne : M. Jullian voudrait y reconnaître alors le chef même qui a fait frapper la monnaie où il commémore son plus éclatant exploit [2].

*
* *

Les monuments de la sculpture nous auraient entraînés sur le domaine propre de l'archéologie. Leur ayant consacré deux études spéciales [3], je puis me borner à en indiquer ici les résultats.

En Gaule, les monuments qui présentent des têtes coupées paraissent groupés au Sud. Ce sont d'abord deux pierres grossières qui peuvent remonter jusqu'au IVe siècle, à Nantes, un fragment de table de dolmen, à Hyères, une espèce de menhir. On y voit maladroitement incisés, sur le premier un personnage qui paraît tenir trois têtes, sur le second un cavalier dont la main en laisse prendre cinq attachées à des cordes. Le pilier d'Antremont (Musée d'Aix), qui marque sur ces sculptures barbares un progrès considérable, est sans doute le trophée élevé par un chef de ces Salyens qui avaient leur capitale dans cette ville peu avant sa destruction par les Romains fondateurs d'Aix (123). Sur la face principale, le chef est représenté lui-même, une tête coupée attachée au poitrail de son cheval selon l'usage que décrit Posidonios; sur les faces latérales, des têtes coupées [4] s'égrènent comme un chapelet le long d'une draperie tordue qui représente peut-être le vêtement enlevé à l'ennemi décapité dont Posidonios

1. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, p. 351.

2. *Ibid.*, II, p. 201. Notre n° 5 = de la Tour, pl. XV, 5.044 (*Aedui*). On doit sans doute placer, vers la fin du IIIe siècle, un curieux fragment qu'il convient de rapprocher de nos monnaies. C'est une pièce de bronze travaillée au repoussé qui a appartenu à un couvercle de situle : on y voit au-dessus d'un cheval bondissant, une tête ciselée parallèlement à son dos et derrière lui, une autre tête verticale (A. Blanchet, *Bull. de la Soc. des Antiq.*, 1901, p. 264 et abbé H. Breuil, *Rev. arch.*, 1901, I, p. 328).

3. *Le Pilier d'Antremont* dans *Revue archéologique*, 1912, II, p. 216-35 ; *les têtes négroïdes et Hercule à Alésia* dans *Pro Alesia*, 1913.

4. Les deux plus caractéristiques sont reproduites pl. I, 1.

nous dit qu'il était confié par le cavalier vainqueur à son écuyer. A Aix encore, un bloc avec deux paires de têtes de face aux yeux clos, identiques à une des paires qu'on voit sur le pilier, doit provenir d'un monument analogue, peut-être aussi un bloc avec une seule paire de têtes signalé à Evenos (Var). On arrive à l'époque romaine avec la frise de Nages (Gard) où le motif du cavalier à la tête coupée est comme décomposé — deux têtes alternent avec deux chevaux courant [1] — et surtout avec l'Arc d'Orange : avec les six têtes fraîchement coupées [2] que ses trophées présentent et les deux déjà décharnées ainsi que ses neuf scalps, l'Arc atteste que César n'avait point interdit la décollation ni la décalvation aux auxiliaires Gaulois lors du siège de Marseille que cet arc commémore [3]. Voué par César, il paraît n'avoir été consacré que par Tibère au lendemain de la révolte de Sacrovir (21) : c'est alors qu'entre autres mesures prises contre les druides et leurs rites sanglants doit se placer l'abolition de ces pratiques que l'on a vue mentionnée par Strabon.

Il n'est pas certain, cependant, qu'il faille placer avant cette date les cinq pièces qui semblent attester que les têtes coupées pouvaient être consacrées à certains dieux. Les pierres de Bagnères, Orléans et Châtillon [4] plus ou moins mutilées et ne présentant qu'une seule tête, n'obligent guère à cette conclusion ; il en est autrement de l'autel de Limoges [5] dont trois faces portent une tête coupée au centre et de celui de Paris [6] où les têtes paraissent suspendues aux branches d'un arbre. Dans ce dernier monument les têtes ressemblent plutôt à ces

1. *Recueil*, I, n. 515 et Reinach, *op. cit.*, fig. 1.

2. La pl. II, 2 reproduit, d'après Espérandieu (*Recueil*, I, p. 201), une des têtes coupées d'Orange les plus caractéristiques : la tête paraît surmonter les armes et le manteau du mort.

3. On s'étonnera moins de ce que César ait permis à ses Gaulois de pratiquer les rites qui semblaient déjà barbares à Posidonios, si l'on se rappelle les faits signalés (p. 45, n. 1, la tête du chef Sarmate présentée à Marc Aurèle sur sa Colonne) et le fait que César avait lui-même fait couper les mains aux défenseurs d'Uxellodunum, César, VIII, 44.

4. Pour les reliefs d'Orléans et de Châtillon, cf. *Recueil*, IV, n. 2971 et 3386 ; pour celui de Bagnères, Reinach, *op. cit.*, fig. 3.

5. *Recueil*, II, n. 1591.

6. *Recueil*, IV, n. 3138, cf. celui de Bordeaux, II, n. 1208.

masques satyriques que les Grecs et les Latins attachaient à des arbres, soit directement, soit sculptés sur des *oscilla*. La confusion semble avoir été faite volontairement par les Gaulois. De même, c'est sans doute dans un semblable dessein qu'ils donnaient un aspect négroïde aux têtes coupées, comme on le voit à Alesia [1], aspect qui leur permettait d'identifier leur dieu guerrier qui aimait à s'entourer de ces trophées à Hercule coupant les têtes des sujets de Busiris. A l'abri de ces confusions, les Gallo-Romains pouvaient continuer à entourer leur dieu des têtes que lui vouait une coutume séculaire : à défaut de têtes fraîches ou de têtes décharnées, de crânes ou de scalps, ils les lui consacraient éternisées par la pierre.

Malgré l'absence des textes attestant la pratique du scalp chez les Gaulois, on peut considérer comme établi par les monuments que les Gaulois la connaissaient. L'Arc d'Orange n'est pas le seul qu'on puisse alléguer. Des têtes qu'il présente la calvitie est trop complète, surtout en regard de l'ordinaire abondance de la chevelure gauloise, pour pourvoir s'expliquer autrement que par l'enlèvement du cuir chevelu ; on peut en rapprocher la paire supérieure des têtes du bloc aux quatre têtes d'Aix [2] et les deux têtes que tient dans ses griffes le monstre de Noves [3]. L'enlèvement de la chevelure paraît s'être fait de deux façons à en juger par les deux types de scalp que présente l'Arc d'Orange : d'une part, dans les tympans, tout le cuir chevelu du front à la nuque semble avoir été enlevé (pl. I, 2) [4], de façon que, avec les cheveux bouclés qui le recouvrent, il offre l'aspect de ces perruques montées que l'on voit aux vitrines des coiffeurs ; d'autre part, aux trois trophées anthropomorphes qui ornent les faces latérales, de longues mèches ondulées retombent tout autour du sommet de la poutre qui sert d'armature au trophée ;

1. *Recueil*, III, 2367.
2. Espérandieu, *Recueil*, I, n. 108 ; Clerc, *Aquae Sextiae*, pl. VI.
3. Espérandieu, *Recueil*, I, n. 121.
4. Cette figure est reproduite d'après un moulage spécial conservé au Musée de Saint-Germain. Le scalp se trouve en haut à droite des trophées de gauche de la face Nord (la fig. 2, pl. II appartient aux mêmes trophées en bas à gauche).

on dirait qu'on n'a coupé que la partie médiane du cuir chevelu [1], celle qui correspond à la tonsure ecclésiastique, et que l'on a disposé les cheveux qui en partent en un cercle de mèches. C'est cette disposition qu'on retrouve dans tous les autres monuments qu'on peut alléguer pour établir l'usage du scalp chez les Gaulois. Ce sont tous, — à deux exceptions près [2] — des trophées anthropomorphes. On peut croire que leur prototype remonte au fameux ex-voto d'Attalos I. On sait que le roi de Pergame avait consacré à Athènes, vers 225 [3], pour commémorer sa victoire sur les Galates, un monument, où les groupes, sans doute de grandeur mi-naturelle, qui la rappelaient étaient encadrés entre trois autres ensembles destinés à en montrer comme le prototype dans le mythe, la légende et l'histoire : la victoire des Dieux sur les Géants, celle des Héros sur les Amazones, celle des Athéniens sur les Perses. Or, dans les deux sarcophages qui peuvent le mieux nous donner une idée de la Galatomachie et de l'Amazonomachie, le premier montre à l'angle gauche (pl. II, 1) [4], le second à l'angle droit, un trophée anthropomorphe surmonté d'un scalp [5]. Il n'est pas surprenant qu'on ait prêté aux Amazones la coutume du scalp que nous avons vu décrite par Hérodote pour les Scythes ; les deux trophées aux scalps ont pu se répondre aux deux extrémités, si ces groupes, relatifs aux deux victoires remportées par les Grecs en Asie, occupaient un même côté de l'ex-voto. Si l'on admet que le trophée au scalp a figuré ainsi dans l'ex voto d'Attalos I, ce ne serait pas seulement un

1. C'est à ce système de scalp que paraît faire allusion l'évêque Fulgence de Ruspe parlant de la persécution vandale, *Serm.* 6, 9 : *detrahebatur cutis a capite, coronae parabantur ad caput : beati perrexerunt decalvati, redeunt coronati.*

2. La tête de Naples décrite p. 59, n. 2 et les deux piliers aux trophées des Uffizi de Florence décrits *Rev. arch.*, 1912, II, p. 226, n. 3.

3. Cf. A. Reinach, *Revue celtique*, 1908, p. 16.

4. C'est le célèbre sarcophage Ammendola au Musée du Capitole, S. Reinach, *Rev. arch.*, 1888, pl. XXII ; Bienkowski, *Die Darstellungen der Gallier*, pl. IV, p. 42 ; Helbig-Amelung, *Führer* (1912), n. 772. La fig. est empruntée à une photographie faite d'après le moulage du Musée de Saint-Germain.

5. C'est un autre sarcophage du Musée du Capitole, C. Robert, *Die antiken Sarkophagenreliefs*, II, pl. 32 ; Helbig-Amelung, *Führer* (1912), n° 865. Rapprochez de ces sarcophages, pour le type, celui de la Gigantomachie, Helbig-Amelung, n° 209 et ceux des Niobides, *ibid.*, 382 et 1209.

nouvel indice que l'usage du scalp s'est étendu aux Gaulois d'Asie et que c'est à l'ex-voto pergaménien que remonte la figuration du trophée au scalp [1], ce serait aussi un argument à ajouter à ceux qui incitent à voir dans cette coiffure les cheveux coupés et non un bonnet en fourrure Il serait singulier que les Scythes eussent exactement le même bonnet que les Gaulois ; d'ailleurs, les touffes de poil ne sont jamais traitées ainsi dans les représentations de fourrure. Si l'on objecte que la poutre des trophées anthropomorphes est toujours surmontée d'une coiffure de guerre, on possède une tête de Gaulois qui permet de croire que les Gaulois se coiffaient parfois du scalp enlevé à l'ennemi. Sur cette tête - qui dérive peut-être des groupes de Pergame, — on voit descendre sur le front et entourer les tempes une coiffe en cuir qu'une sorte de bride fixe sous le menton ; sur cette coiffe, qui enveloppe la tête du front à la nuque, des mèches souples s'allongent, pareilles à celle qu'on voit sur nos trophées au scalp [2]. Ainsi, le scalp aurait été une coiffure de guerre gauloise.

1. On le retrouve sur trois sarcophages publiés par Bienkowski, *op. cit.*, pl. VII *a* (Blundell Hall), *b* (Pise), IX *a* (Villa Panfili), De ces Galatomachies, le trophée à scalp a passé à des batailles impériales contre barbares. Ainsi, on le trouve à l'angle gauche (l'angle droit est orné d'un casque à cornes comme sur les sarcophages inspirés par les ex-voto pergaméniens) d'un sarcophage qui semble représenter Trajan recevant la soumission des chefs Daces et Marcomans (les Daces seraient les seuls à porter le bonnet phrygien ; sur le petit côté droit des jeunes gens imberbes semblent s'enfuir portant sur leurs épaules le même rouleau de bagages que j'ai signalé sur la Colonne trajane et les trophées gaulois des Étoliens à Delphes). Cf. Amelung, *Katalog der antiken Skulptur im Vatikan* (*Cortile* du Belvédère nº 39). Au Vatican, on retrouve le scalp sur l'un des deux trophées gaulois sculptés sur la cuirasse du Ier s. qu'on a surmontée d'une tête de Lucius Verus de la *Gall. delle Statue*, nº 420 (Helbig-Amelung, n. 212) et sur la base aux trophées gaulois de la *Sala della Croce greca*. On y voit un scalp avec un casque à cornes, des boucliers hexagonaux et peltiformes, une corne à boire, un *vexillum*, un *carnyx*, une *tuba*. J'ai encore relevé deux trophées à scalp parmi les débris de sculpture conservés au Palatin, l'un dans un angle de sarcophage encastré dans un pilier ornemental sous le *Casino Farnese*, un autre dans l'un des quatre piliers où l'on a réunis, au milieu d'une salle de la *Domus Augustana*, les fr. de reliefs trouvés dans les fouilles de la Villa Mills.

2. C'est la tête provenant d'un relief trouvé à Naples décrite par Matz-Duhn, n. 4023. Bienkowski, *op. cit.*, p. 148, voit une coiffure en crins de

De l'examen des textes et des monuments, on peut donc conclure :

1°) que les Gaulois coupaient la tête de leurs ennemis tués pour la conserver ou bien clouée à l'extérieur de leur demeure, ou bien enfermée dans un coffre ;

2°) qu'ils se bornaient souvent à enlever le scalp dont il leur arrivait de se servir comme de coiffure ;

3°) qu'ils consacraient parfois la tête, ou seulement le crâne, dans le sanctuaire de leur dieu de la guerre qu'ils figuraient avec une tête colossale entourée de ces dépouilles humaines.

(*A suivre.*)

Adolphe Reinach.

cheval dans la coiffe où je reconnais un trophée de guerre (avec S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, p. 153, n. 4). C'est une coiffure de ce genre que Bienkowski veut voir partout où se trouve ce que je considère comme un scalp. Où est le texte qui en fasse mention ? On se réfère généralement à l'opinion de F. de Saulcy. Mais voici ce qu'il écrit dans le *Journal des Savants*, 1880, p. 79. « L'existence d'une autre coiffure militaire dont Diodore ne parle pas nous est révélée par les trophées de l'Arc d'Orange. C'est une sorte de capuchon en peau de bête recouverte de touffes de poil et que Juvénal nous apprend avoir été en usage chez les Santons *Tempora santonico velas adoperta cucullo* » et p. 77 « Il se pourrait que ce fussent des têtes de Romains reprises au cou des chevaux montés par des Gaulois vaincus », et il cite comme pièces de comparaison les deniers d'argent de l'Eduen Dumnorix (notre n° 5) et les statères d'or des Aulerkes Cénomans où se voit un personnage portant des deux mains des têtes coupées qu'il tient par leur longue chevelure.

5

6

7

A CASE OF VOWEL-BREAKING IN IRISH

The literary language of medieval Ireland differs from the early stages of English, French and German in being remarkably uniform and free from local pecularities. Hitherto no certain traces of dialect phenomena have been discovered in Old or early Middle Irish documents, a fact which renders the unravelling of the history of Irish pronunciation a matter of considerable difficulty. A certain amount of light may be expected from a comparison of the living Gaelic dialects, many of which unfortunately still require to be carefully investigated. In illustration of this I propose here briefly to examine the development of O. Ir. *é* preceding a non-palatal consonant.

In Ireland at the present day O. Ir. accented *é* preceding a non-palatal consonant has almost every where become *ă*. The precise sound varies from district to district and may be confused with the modern representative of O. Ir. *ă*, cfr. Marstrander ZCP. VII 371 n., *A Dialect of Donegal*, p. 5. To my knowledge the only district in Ireland where an *é*-sound is regular is the dialect of S. Ulster described by Lloyd in the Gaelic Journal for 1896, p. 146, col. 2. See also O'Donovan's *Grammar* p. 18. Here *é* is pronounced before *d*, *g*, *s*, *dh*, and *gh*[1]. The subject may possibly have received attention before, but as Pedersen, *Vergl. Gramm.* I, p. 40, is not explicit on

1. *é* is exceptionally retained in a very few cases in Aran and Donegal, see Finck, *Die Araner Mundart* i p 17, *A Dialect of Donegal*, p. 34.

the course of the change it appears desirable to point out what may be learnt from the Gaelic dialects outside Ireland.

In the Isle of Man and Scotland the *e* sound is more regularly retained. For Manx I have unfortunately no collection of material, but *e* is the rule in many of the commonest words, such as *fer*, *ben*.

In accordance with the marked conservatism of Scottish Gaelic as regards the vowels of stressed syllables which are much less subject to mutation than is the case in Ireland, the Highland dialects normally preserve the *e*-sound, e. g. in *bean*, *fear*, *eas*, *eagal*, *eaglais*. Sarauw gives a longer list of words with *è* in the Isle of Skye, *Misc. pres. to K. Meyer*, p. 46. It will, however, be convenient to take our instances from the more southerly dialects, as they are unaffected by the northern fondness for diphthongisation. Before *ll*, *nn*, *rr* in Scotland the *è* is broken to *ea*, which frequently becomes *ja*. See Mc Alpine's *Dictionary* s. *eallach*, *earr*, *earrach*. According to Mc Alpine the breaking also occurs in Islay before *nt*, *nnt*, *lt*, *llt*, *rl*, *rn*, *rd* and *rt*[1], but not before *rg* and *rc*. I am inclined to think that the breaking of *e* to *ea*, *ja* was occasioned by the peculiar articulation of *ll*, *nn*, *rr* which has been so often described. The phenomenon is also commonly found in Scotland before a single *l*, v. Mc Alpine s. *eala*, *ealain* etc. This may conceivably be more recent than the breaking before the geminated sound, but it would doubtless be helped on by the peculiar character of *l*, for which see Henderson ZCP. V, p. 92. To judge from Mc Alpine these are the only cases where breaking occurs in the dialect of Islay which is remarkable in others respects for its conservatism.

Most of the Highland dialects have greatly extended the sphere of operation of this phenomenon. Cp. the examples given by Henderson under the heading Palatalisation, ZCP.

1. My friend, Prof. Chadwick, holds, contrary to the general view, that in O. Norse the breaking of *e* to *ja* is dependent on the nature of the following consonant, only being found before *ll*, *rr* and combinations of *l* or *r* + consonant.

IV, pp. 251-3. Macbain gives *dyarg*, *fyarg*, *k'ark*, *searg* as the pronunciation of Badenoch (*Gael. Soc. Inv.*, XVIII, p. 84). According to C. M. Robertson the change is regular in the Isle of Arran before *ch* in *beachd*, *cleachd*, *deachaidh*, and is also found in *teanga*, *dream*, *feamrach*, *leamh* (*ib.* XXI, p. 234). For Perthshire the same writer notes the change in *ceangail*, *earar*, *ceathrar*, *seachd*. At Blair the breaking is found before *rb*, *rbh*, *rc* and *rg* (*ib.* XXII, p. 11). But there is considerable hesitation within the limits of the county.

It would thus appear that the Highland dialects are in the process of making a change which must have taken place in Ireland many centuries ago. In Irish all consonants preceding the broken vowel which were capable of assuming palatal articulation have done so [1], and the *j* of the *ja* has coalesced with the palatal consonant, whence such forms as *k'art*, 'ceart', *d'aluw*, 'dealbh', etc. It would be interesting to learn if this change has taken place in Islay. Mc Alpine's representation of the pronunciation of such words as *cealg*, *cearr*, *dearn* rather suggest this development. From my own observations in the Outer Hebrides which are confirmed by Henderson's phonetic notation in his articles in ZCP. I should say that the first element of the broken vowel is often retained, though the dialects vary considerably. According to the texts from Skye printed by Sarauw in the *Meyer Miscellany* the *j* is merged in the preceding consonant in such forms as *ceann* (p. 41), *ceannaich* (p. 39), *sealltainn* (p. 37).

Analogy has naturally played a considerable part in obliterating all traces of the process in Irish. This is particularly evident in the case of words beginning with *e* preceding a non-palatal consonant. When the article was prefixed to a substantive of this form, the final consonant of the article became palatal and swallowed up the *j*, leaving *à* as the initial. For other Irish parallels to this, see *A Dialect of Donegal*, p. 16 and 73 f.

From these cases the *à* came to be regarded as the initial, so that in certain districts, at any rate, before a substantive

1. Does this render it necessary to assume that palatal articulation was largely substituted for palatalised, as I suggested in *A Dialect of Donegal*, p. 74. For the distinction, see Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik*, p. 122.

beginning with *a*, whether from O. Ir. *e* or *a*, there is hesitation as to whether the final consonant of the article should be palatal or not, cp. *A Dialect of Donegal*, pp. 5 f., 145 f.

The chief difficulty arises in the case of Ir. *p*, *b*, and *m* preceding the broken vowel. In the Highland dialects there is no irregularity, as Scottish Gaelic does not distinguish broad and slender consonants in these three labial sounds. Hence Mc Alpine gives *byann*, *bvannachg*, *myall*, *myal*, *myann* and *pyann* as the pronunciation of *beann*, *beannachd*, *meall*, *meal*, *meann* and *peann*. As *p*, *b* and *m* are incapable of assuming palatal articulation, the first element of the broken vowel could not coalesce in this case with the preceding consonant. In some dialects of Connaught a vestige of the *j* can still be heard, as I have convinced myself by listening to my friend Prof. O'Maille. See also Finck, *Die Araner Mundart* I p. 43. In Waterford and Donegal, on the other hand, there is no trace of the *j*. For the seemingly palatalised *p*, *b* and *m* of the West very tense labial sounds with the lips drawn back tightly on to the teeth have been substituted. See Henebry, *Phonology of Desi-Irish* p. 49, and *A Dialect of Donegal* pp. 73 f., 105.

As to the date of the breaking in Irish I can offer no suggestion. The digraph *ea* is frequent in parts of the fourteenth century Book of Hy Mane which was written before 1372 (*Archiv*, ii, p. 138 ff., iii, 234 ff.) and in the Poem-Book of the Magaurans, belonging to the O'Conor Don, which was transcribed by Adam O'Cianan for Thomas Magauran who was slain in 1343. The orthography would naturally be slow to follow the pronunciation, more especially as the breaking doubtless started in one or two areas and only spread slowly to other districts. The Norse spellings of such names as Cellach and Cerbhall with *ja* are not conclusive, as was pointed out by Craigie, ZCP. I, p. 453 f. The forms *comusleachta* Ml. 53 d 11 and *coineas* Ml. 102 a 23, are doubtless to be regarded as scribal errors, and the instances quoted by O'Maille for the ninth century in his *Language of the Annals of Ulster* (*Ceallach*, *Caireall*, *cealtrae*, *mainisdreach* l. c. p. 27) are anything but convincing.

E.-C. Quiggin.

SUR UNE GLOSE DE SAINT-GALL

Dans le manuscrit de Saint-Gall, 63 a 13, les mots latins *oppidum Suthul* sont glosés par *aṅdind suthul á nomen*; ce que les auteurs du Thesaurus, t. II, p. 116, traduisent par « the town; its name (is) Suthul ». Cette traduction est inexacte. Il faut certainement traduire : « la ville dont le nom est Suthul ». La phrase irlandaise contient l'idiotisme dont il a été question *Rev. Celt.*, XXXII, 449, et qui consiste en cas de relation génitive à verbe copule, à remplacer le relatif par un adjectif possessif et à ne pas exprimer la copule. Ce tour est fréquent en brittonique (v. Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 231 et J. Loth, *R. Celt.*, XXXI, 173) : gall. *dyn enryued y ansawd* « un homme dont l'aspect est étrange » (m. a m. « étrange son aspect »), R. B. I, 196, 22; cf. Strachan, *Intr.*, p. 28. En vieil-irlandais, il y en a un exemple dans le Félire d'Oengus (6 févr.) : *andreas ard a ordan* « André dont le rang est élevé » ; mais, en général, on construit la phrase autrement (v. Pedersen, *op. cit.*, II, 225-226).

J. Vendryes.

LE MIROUER DE LA MORT

(*Suite*)

An Diaoul e'n dragon, glouton, fellon, confus,
Han serpant milliguet, daffnet peur morchedus :
2225 Leuzret gant roe'n bedou, dan lechvou cafaouus [1],
Dan cisternn ynfernal, so geal [2] scandalus.
Heman so nos ha dez, bet finuez é dezrou [3],
Ent breff ouz deçeu den, en é holl termeniou :
Da impechaff á cref, nac ahe dan effaou,
2230 Dan lech peban coezas, pan pechas peur hasaou.
Affuy ha drouguiez, goudeuez so en quez [4] vil,
Ouz bout duet da poan cre', ha lef hep nep reuil :

1. Premier exemple de cette forme, cf. v. 1964 ; *Gloss.* 91. Voir v. 1845.

2. Voir la note au v. 44 : du v. fr. *geole* : cf. mod. *teaul*, *teol* et *teal* parelle : *teaul*, van. *teall* langue. *Gloss.* 683, 684 ? L'*a*, d'ailleurs, peut n'être pas bas-breton d'origine : le ms. de *Jacob* (en tréc., de 1832, cf. *Gloss.* 17) a en franç. « le séallier » pour le geôlier, p. 41, et en bret. *séallier* (3 syl.), *seaillier* 41, *seaillier* 42 : le Diction. anglais de Murray donne un exemple de *geale* gêole et du dérivé *gealership*, en prose de 1688. On a en moy. br. *geavîver* geôlier : mod. *selver*, *geolver* p. *ven*, van. *von*, *van*, f. *geolverès* id. : *sel*, *geol*, *jol* p. *vou*, van. *von* geôle, prison, *geolaich* geôlage, droit du geôlier pour l'entrée, le gîte et la sortie des prisonniers Gr., *jolier* Gon., J. Moal, du R., *geoliérr* p. *-reu* geôlier, *geole* m. geôle l'A., *jol* f. p. *iou* H. de la Vill.

3. Litt. « au commencement »

4. Premier exemple de cette forme, ailleurs *quaez*, *caez* ; le plur. *queiz* se trouve pour la première fois, v. 2243, 2419. Cf. *Gloss.* 520. Maun. a « misérable... *quæs* » : *quæz* misérable, *quæznez* misère : Grég. *quæz*, *qæz*, pl. *qeiz*, van. *qeah*, *qæh* p. *qeib* chétif, pauvre et misérable : *qeaz*, *qæz*, van. *qeah* cher, aimé tendrement : *qæznez*, *qæzned* chétiveté, misère qui fait compassion : Troude *keaz-Doue* pauvre malheureux : il donne à tort comme van. *kæznez* f. indigence, misère. Mil. ms. ajoute : « *kenea* être réduit à la misère (*queuea* n. pr. de famille », qu'il suppose, en conséquence, être pour **kez-neza*. Troude dit que le fém. *keazez* (de forme léonaise) est « assez peu usité » : il donne pour les autres dialectes *kezez*, ce qui est encore faux pour le van. *Kæzez* se dit à l'île de Batz (Milin) : *an gezez kez* la pauvre vieille.

Le Diable est le dragon avide, félon, honni,
Et le serpent maudit, damné avec beaucoup de souci,
2225 Envoyé par le roi des mondes aux régions douloureuses,
A la citerne infernale, qui est une geôle infamante.
Celui-ci est nuit et jour, jusqu'à la fin depuis le commencement,
Bref à tromper l'homme, dans tous ses actes,
Pour empêcher fortement qu'il n'aille aux cieux,
2230 Au lieu d'où il tomba, quand il pécha, très glorieux.
Envie et malice, depuis, sont dans le misérable odieux,

H: Léon *Na ra ket da gezez* ne fais pas l'innocente (n'aie pas l'air de ne pas comprendre), Le Lay. Trég. *kezez* pl. *ed* pauvresse; *kezañ* caresser, dorloter un enfant; bas Trég. *keazi* v. a. dire à qqn *keaz*, ou *va c'heaz*, comme une mère à son enfant. C. Rannou (*Eun neubeut gwerziou...*, Lannion) cite une variante du diminutif, *tezik* par laquelle il veut expliquer la finale de *Teutates* : *ann Teu, ann Tad, Hag an Tes* « (embléme) de l'Esprit, du Père, et du Fils » (p. 32, 33) ! et qui est due sans doute à l'imitation maternelle d'un langage enfantin encore dépourvu de gutturales. — Pel. donne *kaëz* (1 syl.) misérable, malheureux, gueux, vagabond, f. *kaëzés* ; *kaëznez* misère. Au lieu du pl. *keiz* (cf. *Furnez ar geiz euz a Vreiz* livre de Milin dont le titre est expliqué p. VI *furnez ar re baour, ar re zister* la sagesse des pauvres gens, des humbles), il a *keizou, keiziou* : ce pourrait bien être une suggestion du gall. *ceithiw* captif, cité immédiatement après. Il ajoute : « M. Roussel écrit... *Keaz*, suivant la prononciation de Léon ». R[el] ms. porte : « *keas*. miserable, malheureux, gueux qui fait pitié *paour keas* pauvre miserable, à plaindre, qui na rien. f[e] *kezes ar keas*, Le pauvre homme ». — Le moy. br. *quaeznet* misère, mod. *qæznet*, parait répondre au gall. *caethnawd* captivité, esclavage: cf. v. irl. *omungnath* « état de crainte », *bétgnad* « état de folie », composés de *-*gnāton* « chose habituelle », Kuno Meyer, *Zur kelt. Wortkunde*, I, 7. L'auteur assimile à ces mots irl. le gall. *heintnod* pestilence, qui d'autre part fait penser à *nod* marque, la peste s'appelant *haint* v *nodau*, *pla y nodau*, ou simplement *y nodau*, et même (selon Lhuyd) *y nôd*. Cf. *Gloss.* 448 : *Notes d'étym.* n° 28. *Nychnod* « pining sickness », dans le dict. angl.-gall. de D. S. Evans (1858), doit être une faute pour *nychdod*.

Hac ema en acquet, e caoudet a het stil [1].
Don deceu merch ha map, Roe ha Pap peur abil.
Seul nes [2] maz denessa, dimp voa goude laur.
Ha dez an Barn[a] starnet, ouz donet a het stur :
Seul muy poan damany, don deceu ny sigur,
A lacqua dez ha nos, don ren de fos obscur.
Rac oun na vemp loget, dirac roe'n bet seder,
En lech peban coezas, pan pechas á tra scler :
Maz eu é holl acquet, ha pepret en preder,
Ez vemp participant [3], en é tourmant antier.
Hac ez eux niuer bras, an queiz azgas caset,
So leun plen á venim, na guell bout estimet :
En pep plaç ho laçou, ha ho roedou gnouet,
So creff da decef den, ha de ren da penet.
Bezcoaz ne voe guelet, na caffet en bet man,
En nep bro oar tro den, het quelyen na guenan [4] :
Quen paut [5] han drouc Elez, nos dez en buhez ma*n*
(f. 44 v) Oar tro den pep heny, deffry bras ha bihan.
Hac euyt punissaff, nep so claf gant caffaou,
En eres hac espern*n* [6], gante en Iffernou :
Ez ynt creff en effet, goa eff quet do metou,
Aya da douen laur, ordur hac ynjurou.
An nep so en ho craou, en poaniou dilaouen,
Subiect dre pechedou, dan tan glaou peur couen :
Yffam ha diamour, loudour y o sourpren,
Nodeues muy dianc, ret eu stanc doen ancquen.
En arrach ontrachy [7], affuy ha drougiæz [8].
Hep respit tristidic, hac en quisidiguæz [9] :

1. Expression nouvelle, cf. *á het stur* v. 1925, 2236, 2504, *á het spac* 2267, *á het stal* 2455.

2. Nouvel exemple de ce mot comme comparatif (cf. *seul muy*, v. 2237), sens ordinaire en moy. br., cf. *Rev. Celt.* XXII, 375, 376, 378 ; *Gloss.* 444.

3. Premier exemple de cette expression, cf. *Gloss.* 463.

4. Premier exemple de ce plur. ; *guenanen* pl. *guënan*, van. *güineneen* p. *güinein*, *güerenen* p. *güerein* Gr., etc.

5. On n'avait pour cette époque que la citation de Pel. : « dans la Vie de S. Gwenolé *Quen paout*, si nombreux », ou le tréma a été probablement ajouté. Cf. *Gloss.* 466, 205, 156 ; *Dict. bret.... de Vannes* 177. Maun. a « beaucoup... *paut* » ; « rare, *dibaot* » ; Pel. *paot* monosyll. « qui se prononce *Paut* » beaucoup, abondant ; abondamment ; *dibaot* rare, peu, non fréquent ni abondant ; Grég. *dibaut* rare, van. id. : *dibaut ar veach*, *dibaut a vech* rarement ; Mil. ms., *dibaot e teufe*, *pa n'eo deuet*, sans explication (= c'est peu probable qu'il vienne, puisqu'il n'est pas venu déjà ; le fr. « c'est bien rare » a, familièrement, une acception semblable). Dim. *dibaodik*, *dibodik* assez rare, assez rarement. *Paut* se trouve aussi, v. 2475.

6. *Espern* signifie ordinairement action d'épargner, pitié ; lire *hep* pour *hac* ?

D'être venu à une forte peine et gémissement, sans aucun ménage-
[ment ;
Et son esprit est occupé continuellement
A nous tromper, fille et fils, roi et pape, très diligemment.
2235 Plus approche de près pour nous la joie après le labeur
Et le jour du Jugement préparé, venant continuellement,
Plus de peine énorme pour nous tromper, assurément,
Il met jour et nuit, pour nous mener à sa fosse obscure,
De peur que nous ne soyons logés devant le roi du monde, bien
[sûr,
2240 Au lieu d'où il tomba quand il pécha, c'est clair ;
Si bien que c'est toute son étude, et il y réfléchit sans cesse,
Que nous soyons participants à son tourment complet.
Et il y a un grand nombre, des misérables odieux, haïs,
Qui sont tout pleins de venin qui ne peut être compris :
2245 En chaque place leurs lacs et leurs filets, évidemment,
Sont pour tromper fortement l'homme et le mener au châtiment.
Jamais ne fut vu ni trouvé en ce monde
En aucun pays, autour de l'homme, essaim de mouches ni d'abeilles
Si abondant que les mauvais anges, nuit et jour en cette vie
2250 Autour de toute espèce d'homme, sérieusement, grand et petit,
Et pour punir celui qui est souffrant de douleurs
Dans l'envie et la misère avec eux dans les enfers,
Ils sont forts en effet ; malheur à celui qui parmi eux
Va supporter peine, infamie et injures !
2255 Ceux qui sont dans leur étable, en des peines affreuses,
Sujets, à cause des péchés, au feu ardent très horrible,
Infâmes et cruels, vilainement ils les saisissent,
Ils n'ont plus moyen d'échapper, il faut abondamment souffrir la dou-
[leur.
Dans la rage outrageante, envie et malice,
2260 Sans répit, tristes, et dans la peine cuisante

7. Lis. *outrachy.*
8. Lis. *drouguiæz*, cf. v. 2231.
9. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 557, 341, 342. Maun. n'a que « *quisidic* qui se plaint », Pel. *kisidic* « selon M. Roussel, ... *Rétif*, qui recule au lieu d'avancer ; et vient, dit-il, de *Kis*, *Kisa*. Le P. Grégoire m'assure qu'il est notre adjectif *Sensible*. En Basse-Cornwaille on appelle *Kisidic* un homme, ou plûtôt une femme, qui se plaint souvent pour peu de mal ». Grég. donne *qisidicq* sensible à la douleur : sensible à la moindre parole, point souffrant (c.-à-d. endurant), délicat, douillet ; douloureux, qui sent de la douleur ; *qisidiguez* sensibilité, délicatesse ; Gon. *kizidik* sensible, susceptible, délicat ; *kizidiguez*, f. sensibilité, susceptibilité, trop grande facilité à s'offenser, délicatesse ; Troude ajoute *kizidik* m. le faible, corde sensible, passion dominante d'une personne ; cf. *Ann. de Bret.* XVII, 149 ; XXV, 214. *Priminik* pointilleux, cité *Gloss.* 341 parmi les formations voisines, est aujourd'hui en Léon *briminik* sensible (ab. Perrot).

Ez vezont bizhuicquen, hep quen a leuenæz [1],
Goa certen an henv, avel dy en diuæz.
Adarre ez leaff, hac ez compsaff affet,
Da pep á enep bleau [2], ho bezaff bourreuæt [3] :
2265 Pere piz ne scuizont, na ne paouesont quet,
Deffry ouz castiaff : punissaff pobl daffnet.
Na gallent bout goalchet, contantet á het spaç,
Ne guellont y dyen, na quemeret en graç :
An poan creff han deffoul, hac an beul disoulaç [4],
2270 Areont dan re foll, so ouz coll [5] en ho laç
A pep sort paurentez, pemdez ho deuez y,
Naoun diæs mil esgoar [6], an trugar [7] bet nary :
En pep lech ha sechet, diremet na gruet sy,
Sigoaz [8] hoaz ha noazder, goude cher gæery [9]
2275 Padel an drouc Elez, hep finuez da bezaff,
Nos dez dr'o deuez hoant, ardant do tourmantaff :
En fler perseuerant [10], tan gourmant do plantaff,
(f. 45) Hep douigaff nep heny, hac ouz ho gouliaff.
Pez poan dicontananç [11], goude bombanç chançus [12]
2280 An bet he garredon, so diraeson confus :
Ha bout hep peuch na span, en poan peur goeluan*us*
Hep caffout lem remet, an fæt so morchedus.
Neuse ez gouzuezo pep tro, nep so ho hoant,

1. Ici *æ* est une fausse notation de *e*, comme dans *diuæz* v. 2262, *bourreuæt* 2264, *hædro* 861, *næf* 1762 (*n deff* 912), *æil* 919 (*aeil* 1965, 2573) ; cf. mon article *Les nouveaux signes orthographiques dans le breton du Mirouer*, § 9 (*Miscellany presented to Kuno Meyer*). Le même fait se trouve plus anciennement dans un document du v. bret. cité *Gloss.* 546 : *Rev. Celt.* XVIII, 313 ; XXV, 56 ; XXVIII, 48 ; XXXII, 128.

2. Je ne vois pas d'autre exemple de cette locution. Elle rappelle celle, du Goëlo, *dont war an douar enep d'e izili* venir au monde les pieds en avant, litt. « contre ses membres » : un enfant qui naît ainsi a le privilège de guérir le mal de rein, *ôzañ an dreuzell*.

3. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 77 : *bourrèvya*, van. *bourréüeiñ* bourreler tourmenter, *bourrèyaich*, *bourrèyez* « bourrelerie, tourmentt qu'on souffre, ou que l'on fait souffrir » ; *bourrèvès*, van. *bourréües* bourrelle, femme du bourreau : *bourrèvès* pl. *-évesed* bourrelle, femme cruelle et inhumaine Gr. Nous verrons, v. 2297, *bourreuet* bourreaux, pluriel unique (ailleurs *bourreuven*, *bourreven*, mod. *boureuien* Maun., *bourrèyen*, van. *-évyon*, *-évyan* Gr., *-euion* l'A., *-évien* Gon.).

4. Mot nouveau, composé de *soulaç* soulas, consolation v. 470, 2918.

5. *Coll* étant actif, on attendrait *euz em coll* (ce que la mesure permettrait).

6. Le mot se retrouve v. 2381, 2980. Pel. cite de la Vie de S. Gwenolé *Glac'har hac esgoar am' eus me ez monet* qu'il traduit « Pour moi, j'ai regret et douleur, en allant ». Il dit que *Esgoar* a dans l'usage de Léon les deux sens « douleur causée par le froid, et la faiblesse que cause la faim » : il ajoute : « On prononce plus doux *Eshoar* ». Le Gon. ne connaît ce mot que par Pel. : Troude le tient pour suranné

Ils seront à jamais, sans plus de joie ;
Malheur, certes, à celui qui ira là à la fin.
Je jure encore et je déclare
A chacun que par les cheveux ils sont torturés
2265 (Par les diables) qui ne se lassent point et ne cessent pas
De châtier sérieusement et punir le peuple damné.
Ils ne pourraient être rassasiés, satisfaits à la longue,
Ils ne le peuvent, certainement, ni reçus en grâce :
La forte peine et la violence, et le jeu impitoyable,
2270 (Voilà ce qu')ils font aux fous qui se perdent dans leur filet.
Chaque jour ils ont toute sorte de misère,
Faim incommode, mille cruautés impitoyables, à jamais,
En tout lieu, et soif sans remède, n'en doutez pas,
Hélas ! encore et nudité, après bonne chère et gaîté ;
2275 Constamment les mauvais anges, sans fin étant
Nuit et jour, comme ils veulent, ardents à les tourmenter,
A les planter dans la puanteur continuelle, le feu avide,
Sans craindre personne, et à les blesser.
Quelle peine sans répit, après l'abondance fortunée !
2280 Le monde et sa récompense sont insensés, déconcertants ;
Et être sans paix ni relâche en peine très douloureuse,
Sans avoir aucune rémission, la chose est accablante.
Alors ils sauront de toute façon, ceux dont le désir est

7. *Antrugar* impitoyable, v. 2310, est presque toujours écrit ainsi en deux mots, voir v. 309, cf. Nl 553. C'est sans doute que cet archaïsme isolé (le préfixe négatif *an-* ne se trouvant jamais par ailleurs devant *-t*) était décomposé instinctivement en *an trugar* la pitié. Pel. dit que *trugar* est peu en usage, qu'il l'a entendu seulement dans la phrase « *trugar ew oz clevet*, c'est pitié d'entendre », et qu'il le voit « adjectif en cet endroit de la Vie de S. Gwenolé : *An Trugar Jesus*, le miséricordieux Jesus ; ce qui peut pourtant signifier la miséricorde de Jesus ». Il est probable qu'il n'avait pris qu'une note hâtive sur ce passage, que le contexte seul permettrait d'interpréter. C'est de Pel. que doit venir l'art. que H. de la Villemarqué a ajouté à Le Gon. : *trugar* adj. miséricordieux. Troude donne *trugar* f. plaisir, satisfaction prononcée. Il ajoute : « Je l'ai vu employé au sens de *dudi* ». Milin a écrit ensuite : « *Syn.* » (synonyme) ; il a employé le mot dans des vers cités par Troude, p. 672 : *Enn eur gana gant he drugar*, = (le roitelet...) en chantant dans sa joie. Dans tout le bas Léon, *trugar* est connu au sens de plaisir, ravissement : *al laboused a gane, eun drugar o c'hlevet* les oiseaux chantaient, que c'était un plaisir de les entendre.

8. Exemple unique de cette graphie (ailleurs *sygoaz*, dans les *Nouelou syouaz*, etc., cf. *Gloss.* 628, 629).

9. Mot nouv., du v. fr. *gayerie* plaisir, volupté. Cf. v. 1172.

10. Ce mot ne s'était trouvé que comme adverbe, N 200.

11. Mot nouveau, cf. *hep contanance* incontinent, sans délai Nl 523.

12. Ce mot ne s'était trouvé que Nl 453, mal écrit *chansus* (contrairement à la rime). Grég. donne *chançus* chanceux, l'A. *chanchuss* (voir mon *Dict. van.*).

Da seruichaff dan bet, ha pechet competant :
2285 Ha derchel grat Sathan, ha heul é comanant.
Pez vezo ho profit, na'n gounit euidant.
Rac bizuicquen membry [1], ne guelont y dien.
An guir Doe, Roe, Croeér, autrou quer souueren :
Na den á nep heny, en é ty ancien.
2290 Nemet Diaoülou, en tourmantou couen.
Neuse bech ho pechet, conuertisset cret hen*n*.
Peur ditruez vezo, eno oar ho clopen*n* :
Na bizhuicquen me'n cret, remet dre nep peden*n*,
Ne guellont da caffout, he gouzuout ho brout [2] ten*n*.
2295 Rac se ma em sentech, ez renonçech pechet,
Hac adheraf [3], ouz Doe, pegant ez ouch croeé [4] :
Rac oun á huy na cleu ? na ve an bourreuet,
En yffern*n* eternal, hoz groahe scandalet.
Breman ez fell guelet, heruez maz procedaff.
2300 Penaux an tourmantou, han poanyou esouhaff [5] :
Ez vndi varius [6], changus [7] outracheussaff [8],
Da vn stat ne padont, quent ez changont prontaf.
Dren pez da pep heny, maz int y varius,
Ha nepret en vn stat, haznat nac ynt padus :
(f. 45 v) 2305 An poan creff á grefont, á gruconT quen spontus,
Goa eff aielo dy, dan ty malicius.
Quentaff condition : diræson disonest,
A greff an poanyou man, buan heruez an test :
Eu an acerbite [9] : aneze nede fest [10],
2310 Maz ynt ægr [11] dihegar [12] : antrugar da arhuest.
Ho bout leun á hueruder [13] : ægrder dimoderhaff [14],

1. La première syll. rime en *eu*, cf. les variantes *meubry*, *men bry*; de même v. 2383.
2. De l'inf. *broudaff* aiguillonner.
3. Mot nouveau, du fr. *adhérer*.
4. Lis. *croeét* ; le *t* est remplacé par un point.
5. Écrit *esaouhaff*, v. 2386 : superl. de *esou* (fille) effrontée, révoltée, ou odieuse B 357, cf. *Gloss.* 222 ; *Notes d'étym. bret.*, n° 71, § 7.
6. Mot nouveau, cf. v. 2303 : du v. fr. *varieux* qui varie sans cesse, inconstant. On ne connaissait que *variabl* et *variant*.
7. Dérivé nouveau, écrit *chaingus*, v. 2690 ; mod. *ceñchus*, *ceiñchus*, van. *chanchus*, *chanjus* changeant : *ceiñch*, *ceñch*, *cheñch*, *cheiñch* changer, *cheñch-dicheñch* « changeotter, changer à tous momens », *ceñch*, *ceheñch*, *ecench* changer de la monnaie, *ceiñch*, *eceñch* change, menue monnaie, *ceiñch*, *cheñch* change, commerce d'argent, *lizer-ceñch* lettre de change, *ty-ceiñch* place du change, la Bourse, *ceñcher*, pl. *-éryen*, *cheñcher* pl. *yen* changeur, *ceiñchidiguez*, *ceñchamand* changement, *eceiñch* échanger : pl. *ou* échange Gr., *cench* change, changer, échange, échanger, *cencherez*, *ecench* banque Maun., cf. *Gloss.* 103 ; *Dict. van.*, v. *chanj*.
8. Voir v. 1673. L'*e* ne se joignait pas à l'*u* suivant pour faire la voyelle *eu* : il est ajouté pour noter que *ch* a le son doux (français, et non celui du

De servir le monde et le péché exactement,
2285 Et garder l'amitié de Satan et suivre sa règle,
Quel sera leur profit et le gain évident.
Car jamais, je l'atteste, ils ne verront, certes,
Le vrai Dieu, roi, créateur, seigneur aimé, souverain,
Ni homme d'aucune sorte, dans sa demeure antique,
2290 Mais des démons, en des tourments affreux.
Alors le poids de leur péché sera changé, crois-le,
Très impitoyablement, là sur leur crâne;
Et jamais, je le crois, par nulle prière, rémission
Ils ne pourront trouver; savoir cela les pique vivement.
2295 Aussi si vous m'obéissiez, vous renonceriez au péché
Et vous attacheriez à Dieu par qui vous êtes créés;
De peur, n'entendez-vous pas? que les bourreaux
Dans l'enfer éternel ne vous fassent châtiés.
Maintenant il faut voir, d'après l'ordre que je suis,
2300 Que les tourments et les peines très horribles,
Ils sont variables, changeants de la façon la plus douloureuse :
Ils ne restent pas au même état, mais changent très promptement.
Parce que pour chacun ils sont variables,
Et jamais au même état, évidemment ne sont durables,
2305 Ils aggravent fort la peine, qu'ils rendent si épouvantable,
Malheur à celui qui ira là, dans la maison méchante.
La première condition, extrêmement affreuse
Qui aggrave ces peines, vite, selon le texte,
C'est leur rigueur : ce n'est pas une fête,
2310 Si bien qu'elles sont aigrement cruelles, d'aspect impitoyable.
Qu'elles sont pleines d'amertume, d'aigreur très excessive,

c'h moderne). Il en est de même dans *compaigneunou* compagnons v. 326 (*gn* doux et non *g* + *n*), etc.

9. Mot nouv., du fr. *acerbité*; cf. v. 1996.

10. Litt. « d'elles ce n'est pas régal. »

11. La rime ferait attendre plutôt *hec*.

12. Écrit de même v. 308 (et non *diegar*, *Dict. étym.*); *dihégar* cruel, dur, sévère Gon., *dihegar*, *dishegar* inhumain, cruel Trd.

13. On a vu, v. 1395, ce mot, qui reparaît v. 2331, 2335, 2339, 2341, 2343, 2587, 2629, 2633, et a une variante *huerfder* v. 2327; cf. *Gloss.* 327; *c'huervder* Maun., *c'hüervder* p. *-eryou* Gr., *c'houervder* m. Gon. Grég. donne aussi *c'hüérventez* p. *vou*, van. *hüerhüonv*: Le Gon. *c'houerveñtez*, *-vôni*; l'A. *huëruonni*, *huëruision* m. amertume, *huerhonni* acrimonie; Châl. et Châl. ms. *huerüoni* acidité, etc. Grég. a *c'huervison* pissenlit ou dent de lion, plante purgative, Pel. *c'hwerwisson*, Gon. *c'houervizon* m., Troude *c'houervezon*, *-vizon*, Mil. ms. « *c'houervison* (*s* dur) »; cf. *Gloss.* 685, 633, 634, 735; gall. *chwerwlys*, *chwerwyn llwyd* absinthe, etc. Mil. ms. porte, entre les art. *c'houero* et *c'houerv* : « *c'houernjus* adj. aigre, aigu, rauque rude. On dit aussi *c'houerjus* ». Serait-ce un mélange de *c'houerv* et de *verjus* verjus? Voir v. 2456.

14. Superl. de *dimoder*, mod. *divoder* immodéré; immodération Gr.

A gueil bezaff proufet : er pepret dihaetaff :
Ne cessont nep quentell, peur cruel ouz goelaff,
Ha grigoncat [1] ho dent : disquient da quentaff.
Yuez gant ho martir : diguir ez desiront,
Corff hac enef dre bell [2], meruell ha ne guellont :
Byzhuicquen y en goar : dre glachar ne maruont,
Ha se á gref ho poan, goeluan eu a canont.
Oar an bet pan edoant [3] : ez quemerent [4] spont bras,
Ha tar [5] rac na marusent, pep hent en casent las :
Pep carmouich [6] é douigaff : a gruent scaff quentaf pas
Lies esfreiz dreizaff : scaff y a gouzafas.
Hac eno ho desir, ha ho holl pridiry,
Na ne hoanteont quen, termen á nep heny :
Nemet an maru garuhaff : da gouzaff neraff sy,
Ha meruell ne guellont : dre nep spont na gront muy.
Eno gant an ægrder : huerfder disemperet,
Ancquen en ho guenou, bet gruizyou [7] ho coudet :
Ez dantont ho teaudou [8] : ho membrou darnaouet,
Hac ez blasphemont Doe, pegant ez ynt croeét.
Bezcoaz ne voe hueruder : na fler quen souueren,
Euyt vestle [9] na huzel, cruel na huffelen [10],

1. Ce mot est employé comme subst., « grincement », v. 2409. Cf. *Gloss.* 293, 294. Maun. a « grincer des dents, *gringnoca an dent* » (et *grincal*) : « *gringonçal* grincer » : Pel. *grigonca*, *-cal* grincer des dents, et compare le fr. *gringoter* ; Rel ms. *grigeunsat*, *grigonsa* ; Chál. ms. (*sereignal en dent*), *grignochein* (*charronchal*) : Grég. (*grinczal an dént*), *grigonczat an dént*, *grignocza an dént* id. ; *grigoncz* m. pl. *ou* cartilage, *-us* cartilagineux, coriace ; Gon. *grigoñsen* f. pomme sauvage, pomme aigre ou avortée pl. *grigoñsennou*, *grigoñs* ; *grigoñsek* qui produit de ces pommes, abondant en pommes sauvages, etc. ; *grigoñsa*, « par abus » *-sat* « grincer les dents », *grigoñserez* m. grincement de dents ; il dit ne connaître *grigoñs* m. cartilage que par Grég., ce qui ne l'empêche pas de donner les adj. *grigoñsuz*, *-sek* cartilagineux. Troude donne *grigoñsal*, *-sat* v. a. grincer ; *grigoñs* pl. pommes sauvages, pommes âcres ; m. cartilage ; grincement de dents ; *grigoñsek* f. lieu planté de pommiers sauvages, etc. ; Mil. ms. a « *gragons*, *gregons*, pomme avortée » ; « *gragons* pomme avortée, petite pomme qui murit avant les autres ». On dit *grigoñsen* petit morceau : *eur grigoñsen vara* un petit morceau de pain (M. Lec'hvien).

2. Prononcé *dre vell*, dont la 1re syll. rime à *enef*.

3. Lire *edont* : cf. v. 2520.

4. La rime ferait attendre *quemersont* ils prirent.

5. Lire *tear*, variante de *taer* ? Ou *garu* ?

6. Mot nouveau, du fr. *escarmouche*.

7. Ailleurs *grizyou*, *-ziou* ; mod. *grizyou*, hors de Léon *gryou*, *gruyou* Gr., tréc. *grouio*.

8. Premier exemple de ce plur. : *teaudou*, van. *teadeu* Gr., tréc. *tiaodo* : cf. *Gloss.* 684.

9. Mieux écrit *vestl*, v. 2338, 2440. Le *Mirouer* n'a, par ailleurs, l'*e* muet français que dans la 4e partie, et toujours après *e* précédé de con-

On peut le prouver : car toujours très désagréablement
Ils ne cessent à aucun moment de pleurer bien cruellement
Et de grincer des dents, affolés, d'abord.
2315 Dans leur martyre atroce aussi ils désirent
Corps et âme, avec violence mourir, et ne peuvent :
Jamais, ils le savent, de douleur ils ne mourront,
Et cela aggrave leur peine, c'est un gémissement qu'ils chantent.
Quand ils étaient sur la terre, ils avaient une grande peur
2320 Et rude (?) de mourir ; partout ils haïssaient beaucoup cela.
En toute attaque ils le craignaient vite tout d'abord :
Ils souffrirent, certes, par là beaucoup d'effroi.
Et là (est) leur désir et toute leur pensée,
Et ils ne souhaitent nulle autre chose d'aucune sorte,
2325 Que de souffrir la mort la plus dure, je n'en doute pas ;
Et ils ne peuvent plus mourir par aucune épouvante ni menace.
Alors par l'aigreur, l'amertume désespérés,
L'angoisse en leur bouche jusqu'aux racines de leur cœur,
Ils mordent leurs langues, leurs membres déchirés,
2330 Et blasphèment Dieu par qui ils sont créés.
Jamais il n'y eut amertume ni puanteur si extrême,
Pour fiel, ni suie odieuse, ni absinthe

sonne : *Mæstre* 3060 ; f. 71 v (*mæstre* 3465, *Mestr* 132) ; *gobre* 3558. Cf. *Les nouv. signes orthogr.* 10. La variante *bestl*, qui doit être plus ancienne, n'est attestée pour le moy. br. que par Pel., citant d'après « la Passion de N. S. » *Gwin -aigr ha bestl*, vinaigre et fiel ; mais il avait en vue le passage *Guin aegr, myr, vestl*, J 143. Il donne aussi *Bestlecs* (lis. *bestlec*) « qui a du fiel, ou qui est de fiel » (gall. *bustlog*). R[el] ms. a *vestl* et *bestl*, Maun. *vestl*, Gon. *bestl* f., « quelques-uns écrivent et prononcent *gwestl* », puis *bestl*, *gwestl* ; Trd *bestl* f., puis *bestl* ; Mil. ms. « *vestl*... (à mettre à *Bestl*) » ; du Rusq. *bestl* f. pl. *ou*. Cornique *bistel*, *bestel*, *bestl*, *bystel*, *bystyl*, *bestyl*, *besl*, *bezl* (Jago). Cf. *Gloss.* 737 ; Walde [2], v. *bilis* ; Pedersen, *Vergl. Gram.* I, 116.

10. Ces noms ne s'étaient trouvés que dans le *Cath.* : *hudel*, uide in *huzel* ; *huzel* suie, *huzelyaff* noircir de suie, part. *huzelyet*. « Aulcuns dient en breton *udel* et mettent *d* au lieu de *z*, tant uault » C *a* ; *huzeyl* et part. *huzeylet* C *b* ; *huzel pe huzil* ; *hudel* ; *huzelyaff* C *ms*. Maun. a : « suie *vzel*, *hizil* » ; « *huzel pe huzil* suie » ; *vzell pe vzill* suie » ; Gr. *huzyl* (et *uzyl* dans un exemple), *huzel*, *huel*, van. *huylèr*, *hulèr*, *hubel*, verbe *huzylha*, *huzelya* ; Pel. *huzel*, *huzil*, *hizil*, van. *huler*, *huiler* ; R[el] ms. *huzul*, *huzel*, *huzil* ; Le Gon. *huzel*, *hugil*, *huel*, f., van. *huler*, *huiler* ; *huzélia*, *huzilia*, van. *hulèrein*, *huilèrein* noircir avec de la suie ; se former en suie (*huzéliuz*, *huziluz*, hors de L. *huiluz* fuligineux, ressemblant à de la suie, couleur de suie H. V.) ; Trd *huzil*, *huzel*, *uzil*, *uzel*, *huel* m., *huel-moged* m. (= suie de fumée), *huzuilh* m, à l'île de Batz ; *uzel*, *huzel*, *huzil* f., *uzil* ; *uzuil* f. « au H. Léon on dit *uzul* (*l* mouillé)... *uzul* pron. *uzuill* n'a été [cité] dans cette forme par aucun lexicographe breton : elle... est en usage depuis Saint-Pol jusqu'à Lesneven, c.-à-d. à peu près dans tout le H. Léon » Mil. ms., à Ouessant *uzuilh*, D. Malgorn, à Beuzec Cap-Sizun *uzil*, J. Francès) ; *huzilia*, *huzelia*, *uzilia*, van. *hulerein* noircir de suie, se former en suie (« au H. L.

(f. 46) Euel plen an henv, so dan reuseudien :
En cern*n* an yffernou : en poaniou dilouen.
2335 Hueruder quet en bet man : nan reman so hanuet
Ouz heny an yffern*n*, mazedi'n bern*n* cernet :
Nendeu sacun vn çaig [1], da bout comparaichet :
Muvguet an vestl ouz mel : cruel eu é guelet.

uzula, pron. *uzuilla* » Mil. ms.) : du Rusquec *huzul* f., *huzel* m., *huzuill* m. pl. *ou*, *uzel* f. : *uzil* : *uzuil* m. : *huzelia*, *huzulia* v. a. et n. : *huzuliuz* fuligineux, de couleur noirâtre, *huzuilluz* qui se forme en suie : Châl. *hulèr*, *huilèr* (bas-van. *huel*, Loth) : Ch. ms. *huiel*, *huler*, *huiler*, à Sarzeau *huel* : l'A. *hulère* m. pl. *-rieu*. On dit en Trég. et Goëlo *huel* (2 syl.), en Corn. *hueil*. C'est un de ces mots dont il est difficile de déterminer le genre, parce qu'on ne les emploie guère qu'au sens général : le seul témoignage positif, *huel-moged*, indique le masc., comme en gall. *huddygl*. Aux deux explications proposées pour *huilèr*, *hulèr*, *Gloss.* 458, on peut ajouter **huzil-er*, cf. *annezer*, *ounnézer* m. la crasse qui vient sur la peau, etc. de **an-hez-oer*, *Gloss.* 30 (allem. *Ansatz* dépôt, lat. *sedimen*, gr. ὑφίζημα). Voir *Rev. Celt.* V, 126, 127 ; VI, 396 ; Henry, *Lex.* 167, 214, 215 ; Stokes, *Urk. Spr.* 298 ; Macbain, *Etym. dict.* [2], 352 ; Walde, *Etym. Wœrt.* [2], 695 ; Kœrting, *Lat.-rom. W.* [3], 9221, 9230 a ; A. Torp, *Wortschatz der germ. Spr.* 428 ; Pedersen, *Vergl. Gram.* I, 71, 72 (où le moy. irl. *suithe* est regardé comme un emprunt brittonique), etc. L'*Archæologia Britannica* de Lhuyd écrit inexactement *eyzil* (avec un ŷ pointé qui vaut *e* du fr. *le*), au mot *fuligo* ; et dans la traduction anglaise du P. Maunoir, Williams a ajouté *hydheyl* avec l'indication « Quill. » ; c'est le *huzeyl* du Cath. (édition de Quillévéré), qui a subi d'abord une transcription galloise : voir *Le mot « Dieu » en breton*, § 7.

— Le Cath. a *huffelen* « aluine ». V. Henry attribue au moy. br. une autre forme *huzelen*, sans doute d'après Pel. : « *Huzelen*, *Uzelen* et *Uhelen*... Le P. Maunoir ajoute par deux fois *C'hwerw*, amer : et pareillement M. Roussel, qui veut que ce nom double signifie robe-de-dessus-amere, prétendant que la seule superficie de cette plante soit amere. Tous les plus vieux livres que j'ai pû lire, portent tous *Uselen* et *Uzelen*, sans y ajouter *C'hwerw*... Nous verrons en son rang *Uc'helen*. » A l'art. précédent (*huzel*), il avait dit : « *Huzel* semble n'être que le primitif de *Huzelen*, ... qui est le nom... de l'absynthe... ». Il a aussi : « *Uc'helen*, Robe de dessus... hauteur ou terrein élevé » ; « *Uc'helen-c'hwero*, Absynthe... parce que, disoit M. Roussel, qui l'écrivoit ainsi, la seule peau de cette plante est amere, et en est comme la robe de dessus » ; « *Uc'helen-gwen*, Armoise... mot à mot, Robe de dessus blanche, ou Haut-blanc ». Les deux passages de Maun. portent : *ehelen c'huero*. La préoccupation de cette épithète a empêché D. Pel. de constater que quelques-uns, au moins, de ses vieux livres avaient *huffelen*. *Uselen* pourrait être, de sa part, une erreur de lecture pour *ufelen*, et *uzelen*, *huzel n.* des formes amenées par l'association d'idées qui est dans notre texte : « *huzel*... *na huffelen* ». R[c] ms. a (après *huzul*) : « *huelen* absinthe, *uhelen*, *uzelen* », sans *c'huero*. Il est probable que l'addition de cette épithète a eu pour objet de distinguer l'absinthe de l'armoise ; cf. *armoise amère* id., Maine-et-Loire (Rolland, *Faune pop.* VII, 68). Gr. a *an huelen*, *c'huero*, *an huffelen*, *ar vuélen* absinthe ; *guin ar vuélen* du vin d'absinthe ; *an uhélen-vénn* armoise. *Ar vuélen* peut être une moderni-

Comme celle qui est, certes, aux misérables
Dans l'enceinte des enfers, dans les peines cruelles.
2335 Aucune amertume en ce monde, ni celles qui sont ici nommées
A celle de l'enfer, où le tas est encerclé,
N'est à comparer, certes, aucune mixture,
Plus que le fiel au miel : c'est cruel de le voir.

sation inexacte d'un ancien **an uuelen*, prononcé *uvelen*, cf. *vuël* humble Gr., moy. br. *vuel* (prononcé *uvel*), *Gloss.* XIX. Le Gon. dit qu'on prononce *huëlen-c'houeró* f., « mais, dans les anciens livres ou manuscrits, on le trouve toujours écrit *uzélen* ou *huzélen* » ; ceci est évidemment pris à Pel. ; il ajoute : « quelques-uns prononcent *vuëlen* », ce qui peut venir de Grég., comme *vuel* humble. Il a aussi *uc'hélen* id., et *huëlen-wenn* f. armoise. Trd a, entre autres, *huelen-c'houero*, sur quoi Mil. ms. remarque : « on prononce encore à l'île de Batz *huffelen c'houero* ». Du R. donne d'abord pour « armoise » *huelen c'houero* et *huelen gwen ;* son *Dict. bret.-fr.* traduit le premier « absinthe », et écrit mieux l'autre *huelen-wen*. Rolland, *Faune pop.* VII, 63, 69, donne *huëlen c'hoèvr* armoise, Lannion, *uvélen* id. Pleubihan (Y. Kerleau) ; *uzalen ven*, absinthe, Cléden Cap Sizun (H Le Carguet). On dit en haut Trég. *huelen c'houerv* absinthe. Cf. *huvelez* espèce de tanaisie frisée, Pleubian (Y. Berthou). Le corniq. avait *fuelein* absinthe (*fuelin*, Jago ; *felen* (Lhuyd). Henry compare *hual* entrave, corniq. *fual*, *hual* qui viendrait du l. *fibula* agrafe, « à cause de la forme des corymbes » ; il y aurait eu contamination de *huzel* suie, et *huel* haut. Lhuyd transcrit *iuelen* (son *u* est un *ou* français), ce qui pourrait faire supposer une forme vannetaise * *ihuelen*, mais Ch. ms. porte *uhelen hueru*. On sait, d'ailleurs, combien Lhuyd est sujet à caution, en fait d'armoricain. Il donne, par exemple, à « pestis », *boken* avant pris le *c* breton (doux ici) pour un *c* gallois (toujours dur). Cela ne l'empêche pas d'avoir eu et tenté de réaliser, au commencement du XVIIIe siècle, l'idée excellente d'un dictionnaire polyglotte des langues néo-celtiques, qui n'a malheureusement pas été reprise depuis. Cf. *Le Journal des Savants*, août 1897, p. 488-492.

1. Lis. *saçun un caig* ; premier exemple du mot resté en van. dans *hemp ceinge* sans mélange, purement, *gûin queige* ripopée (vin de mélange, ou mélangé), *queinge-meinge* pêle-mêle, *geige-meige* confusément l'A., *caige-maige* Ch., *geich-meich* Gr., *queig' er meig'* Ch. ms. ; cf. *caigein* mêler, brouiller, tripoter, sophistiquer, frelater, *queigein* Ch., *caigein* Ch. ms., bas-van. *keijein* Loth ; *queigein* l'A. ; *caigeadur*, *caigereh* mélange, *queigereah* pl. *eu* id. Ch., m. l'A., *queingeadur* m. pl. *eu* alliage, *ceigeadur* confusion l'A., *keijaj* m. chose mêlée à une autre, matière étrangère, etc., voir *Gloss.* 168. Le moy. bret. *quisout* cité à cet endroit, est réellement *quesout*, voir v. 87 ; faute probable pour *quejout*. Pel. a « *Keigea*, et *Keigeout ouz un den bennac*, Aller à la rencontre de quelqu'un. Je l'ai trouvé écrit de ces deux manieres » ; ce qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre, la source étant très probablement Maunoir : « rencontrer,... *quigeout ouz* » ; « *queigea* rencontrer ». Grég. a *qigeout ouc'h* rencontrer, avec un exemple ; Le Gon., *kijout* v. n. rencontrer ; aller à la rencontre de, avec l'exemple de Grég., qui n'atteste que le premier sens. Troude donne *kejout* comme variante du van. *kejein* mêler, et *kijout oc'h* en Cornou. rencontrer. En Cornouaille, on dit *keja* mêler, et *keja gant eun- bennag* se rencontrer avec quelqu'un (M. Le Floc'h, de Douarnenez).

Nep a considerhe an hueruder se leal,
En bet hep contredy, quent monet dy rial [1] :
A soutenhe pepret, hueruder an bet detal.
Ha neubet ez caffe : ve dezaff se real.
Consideraf noman : an hueruder man hanuet.
Ara den meur á lech, da lamet á pechet :
Hac ober pinigen*n* : en glen quent gourfen*n* bet,
Er na ve an tuhont : ez ve pront confondet.
Rac se ez dlehe den : en pep termen en bet.
Pridiri peur fier, maz locher an speret :
Er nac ahe dan tnou : dan yffernou plouet.
Da bout en poan ha nech : ha rech dre é pechet.
An eil condition : á fon*n* don melcony,
Ha poan nep so manet, en penet hep quet sy :
Eu bout nyuer meurbet : carguet á contredy,
An poaniou infernal : scandal ha contraly.
Poaniou innumerabl : dihabl á drouc aplic,
Ha crizder dimerit, hep respit tristidic :
Stancq gant ancquen eno : dan re so en ho quic,
Han enef so grefuet : nedeu quet neubeudic [2].
Bezaff en deues [3] Doe : nep so roe dan ploeou,
(f. 46 v) Da pep heny digraç : alies cargazou [4] :
Carguet á sezyou [5] lem : hac á lies flemou [6].
An rese lem ha moan : ho goan euel tan glaou :
Dre'n fæçon man hanuet : ententet ezedy,
An niuer dimerit, infinit hep deduy :
An poaniou bras ha stlem [7] : da quement so enhy,
Ho bout prim estimet : ne galhet á detry.
An corff á diaues [8] : gant angoes han [9] esgoar,
A vezo cog [10] brochet [11], á se quet na gr et [12] mar :
Gant seziou dagou [13] lem : hep esquem dimemoar [14],
Naoun pep lech : ha sechet en bet ne caffet par.

1. Ce mot, écrit *ryal* dans les *Poèmes Bret.*, ne se lit par ailleurs que dans le *Mirouer* (v. 31, 2613, 2727), et dans les *Barzounegou* (*lavaret rial* prononcé nettement, *Gloss.* 563) : notre texte a une variante *riel*, v. 83, 2434 2437, 2627, 2730. Les deux formes existent encore en Léon : *Rial* adj. ou adv. *Lenn a ra rial* il lit couramment, facilement, sans hésiter ; *rial ez a gantañ* il récite sans hésitation ; *e gentel a oar riel* il sait très bien sa leçon (ab. Caer). J'ai assimilé ces mots à *real* réel, réellement : ne serait-ce pas une aphérèse de *imperial* ? Sur ce phénomène, cf. *Gloss.* 324-327. L'expression *kaer imperial* très beau, existe. Le moy. bret. avait *imperial* impérial, *Gloss.* 335 ; van. *impériale* l'A. : ce mot s'est mêlé au fr. *empyrée* dans *an eé Emperyal*, *an eé Imperyal* « empirée, le ciel empirée », *an Eé imperyal* « le Ciel empiré », Gr. Ou = *royal(ement)* ?

2. Ecrit *nebeudic* C b ; *Gloss.* 439.

3. Premier exemple de cette conjugaison, cf. *Gloss.* 66, 67.

4. Mot nouveau, à lire *cargazou* ; du fr.

Celui qui considérerait cette amertume, loyalement,
2340 En ce monde, sans contredit, avant d'aller là, certes,
Supporterait toujours l'amertume du monde, sûrement,
Et trouverait que ce serait réellement peu pour lui.
Considérer ici cette amertume (que j'ai) nommée,
Fait l'homme en plusieurs cas sortir du péché
2345 Et faire pénitence sur terre avant la fin du monde,
De peur d'être dans l'au-delà en un instant confondu.
Aussi l'homme devrait, de toute façon en ce monde
Réfléchir très sérieusement où sera logée l'âme
De peur qu'elle n'aille en bas aux enfers, ravie
2350 Pour être en peine et ennui et douleur à cause de son péché.
La seconde condition qui augmente la profonde mélancolie
Et la peine de celui qui est resté en châtiment, sans aucun doute,
C'est qu'il est grand, le nombre plein d'horreur
Des peines infernales, douleur et anxiété.
2355 Peines innombrables, terribles, de mauvaise nature
Et cruauté extrême, tristes sans répit,
Accablantes d'angoisse, là, pour ceux qui sont dans leur chair
Et l'âme qui est punie : ce n'est pas peu de chose.
Dieu qui est le roi des peuples, possède
2360 Pour chacun, terribles, beaucoup de carquois
Remplis de flèches aiguës et de beaucoup de traits;
Ceux-là, aigus et minces, les piquent comme des charbons ardents.
Par cette façon (que j'ai) nommée, on entend
Le nombre extrême, infini, déplorable
2365 Des peines graves et horribles pour tous ceux qut y sont :
On ne pourrait les évaluer rapidement, certes.
Le corps, au dehors, avec angoisse et gêne
Sera (comme un) cran frappé, n'en faites pas de doute,
Par des flèches, des dagues aiguës sans relâche, à tout moment;
2370 Faim partout et soif, comme au monde on n'en trouverait pas.

5. On n'avait que des variantes dont la plus rapprochée est *seziou*, cf. 2369: *sæz* pl. *you* Gr. Cf. *Gloss.* 593.

6. Premier exemple de ce plur.; *flémm* pl. *ou*, van. *flem* pl. *ëu* aiguillon d'abeille, etc., *flemm* pl. *ou* aiguillon de couleuvre Gr.

7. Unique exemple de ce mot, qu'il faut lire *stlen*; variante de *estren* étrange, odieux?

8. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 162; *adiauez* extérieur, extérieurement, *adiavez* au dehors Maun. Voir v. 3240.

9. Lire prob. *bac*.

10. Ce mot n'est connu (avec *g* doux) que par le v. 452, où il signifie coche, cran (où frappe l'horloge).

11. Participe du verbe *brog* il frappe, v. 453; *brocha* percer Maun.

12. Lis. *gret*, *greet* ou *gruet*.

13. Premier exemple de ce plur.; *dagou* Gr.

14. Mot nouveau, formé comme le fr. *immémorial*. Grég. a *divemor*, *dieñvor* qui n'a point de mémoire.

Yuez eznet á preiz : ha loeznet esfreizus [1],
Prefuet disneuz euzic, louidic ha figus :
Eno ho debro sur : gant laur diffurmus [2],
Gant furor [3] disordren, pep termen ancquenus.
Han Enef diabarz [4] : á vezo esquarzet [5],
Gant pref an Conscianç, diauanç offanczet :
Reiff dezy da gouzuout : ha he groay hiruoudet,
Maz carse da lech salu : ez galle bout galuet.
Ha penaux dre pechet : hep remet ez edy,
Condamnet da mil reux, hep quen meux [6] nedeux si
Da bout ach en glachar : hac esgoar bet nari,
A pep tu ha ruyn : hep sin [7] da pep heni [8].
Ha bizhuicquen membry : adeffri difiaf [9],
Neray corff nac enef, euyt cref ho grefaff :
Na m eruell [10] ne guellont : pez spont da confontaff ?
Quent se pemdez dezrou, en poaniou esaouhaff.
Eno riu hep diuez : ditruez á vezo,
(f. 47) Ha tan inextinguibl [11], quen terribl ho fiplo :
Prefuet ort ha mortel : da quement ho guelo,
Ha fler intollerabl. dyhabl ho renablo [12].
Teffalien eno : pep tro á vezo sur,
Flagellationou [13], ha poaniou dynatur [14] :
Ha vision euzic : tristidic difigur,
Cruel an drouc Ælez : pez lastez do mezur ?
Ha hoaz confusion : hep ton á consonanç [15],
Pepret an pechedou, drouc fætou dezrou chanç :
Hac iffam pep amser : seder disesperanc,
A pep mat en stat man, pez poan dicontananç ?
An poanyou man hanuet : ha prezeguet seder,
Nendint netra achiff, en respet dan nyuer :
An re so plen eno : goa eff so en ho serr [16],

1. Dérivé nouveau : *effreyzus* effrayant, effroyable. Gr. voir v. 90.
2. Mot nouveau, dérivé de *diffurm*, *difurm* difforme. Grég. a *difurmi* « difformer, ôter la forme ».
3. Premier exemple de ce mot, pris au franç. ; cf. *Gloss.* 22.
4. Premier exemple de ce mot, voir *Gloss.* v. *abarz*. Maun. donne *adiabarz* au dedans ; intérieur.
5. Seul exemple de ce mot ; cf. *sarza* « vuider, nettoyer » Maun. : *Glos.* 603.
6. Cf. *na meux na mann* (il n'y a en enfer) ni mets ni rien, rien de bon J 14 ; *meus boet* « mets de viande » Maun.
7. Lire *fin*.
8. Lire *hini*.
9. Premier exemple de cet inf., cf. *Gloss.* 166.
10. Lire *meruell*.
11. Mot nouveau, du fr.
12. On n'avait de ce verbe que le participe, dans *drouc renablet* qui

Des oiseaux de proie aussi et des bêtes effroyables,
Des vers hideux, affreux, sales et gourmands,
Là les mangeront sûrement, avec douleur qui enlaidit,
Avec fureur désordonnée, de toute façon pénible.
2375 Et l'âme, au dedans sera rongée
Par le ver de la conscience, à tort offensée,
Lui donnant à savoir, ce qui la fera gémir,
Que si elle avait voulu, au lieu de salut elle pouvait être appelée,
Et que par le péché sans rémission elle est
2380 Condamnée à mille maux sans autre nourriture, il n'y a pas de [doute,
Pour être, hélas! dans la douleur et la peine, à jamais
De tout côté et la ruine, sans fin pour chacun.
Et jamais, je l'atteste sérieusement, ne périront
Corps ni âme, pour fortement qu'ils soient punis,
2385 Et ils ne peuvent mourir ; quelle épouvante, à rendre confus!
Mais chaque jour commencement, dans les peines les plus horribles.
Là il y aura sans fin un froid impitoyable
Et un feu inextinguible qui les châtiera bien terriblement ;
Des vers sales et mortels pour quiconque les verra
2390 Et une puanteur intolérable qui les punira atrocement.
Il y aura là ténèbres de tout côté, sûrement,
Flagellations, et peines extraordinaires,
Et la vision affreuse, triste, difforme
Cruelle, des mauvais anges ; quelle horreur pour les nourrir !
2395 Et encore la confusion, sans aucune consolation.
Des péchés, toujours, des mauvaises actions, cause de leur sort,
Et accablant en tout temps, assurément, le désespoir
De tout bien en cet état ; quelle peine continuelle !
Les peines ainsi nommées, et décrites sûrement
2400 Ne sont rien de complet, à l'égard du nombre
De celles qui sont là, certes ; malheur à qui est sous leur coupe !

indique une mauvaise qualité difficile à déterminer; en Trég. et Goëlo *renabi*, *renabeign an treo* faire l'inventaire des objets, *Gloss.* 569.

13. Mot nouv., du fr. ; l'A. donne *flagellation* f. flagellation ; *flagellein* flageller.

14. Malgré la seconde rime intérieure h*a* po*a*-, la place de la principale, en *ou*, est si insolite (3e syll. au lieu de 5e) qu'on peut se demander si l'auteur ou l'imprimeur n'a pas eu une distraction : on attendrait quelque chose comme *esou pur*, cf. v. 2386.

15. Nous avons vu ce mot au v. 2178 : cf. son composé *dicontanance*, v. 2043, 2398, 2439.

16. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 599. Mil. ms. donne « *e-ser* prépos. en compagnie, tout en, pendant, parmi, avec, au milieu », avec cet exemple non traduit : *enu he zèr e vevimp* (nous vivrons avec lui); D. Malgorn *é sèrr ar r'ell* (je pourrai aller), sous le couvert des autres. On lit *an eil e ser eguile* (l'un imitant l'autre), *Conferançou* 50, 2e éd. 47.

Ahane ne achap : Roe na Pap hyr na ber.
A pep reuseudigez, ha mez goall euezhat.
Diamour ha gourmant, pen*n* ha dent bede'n [1] troat :
2405 Eno nep so loget : so carguet hep eretat.
Andynt y goa y doe : goa y doe pan eroeat ?
Rac en ho daou lagat : goueluan plat dinatur,
Nos dez ho deuezo. an re so eno sur :
Hac en dent grigonçat, aenep stat natur,
2410 Hac en diu froan fler bras : peur azgas do pastur.
Queinuoan [2] en organou, an guenou dilaouen,
En diu scoarn*n* error, hac horror disordren :
Hac en treit ereou, dadouen [3] poanyou couen :
Hac en daou dorn*n* fournis : pez languis da cristen [4] ?
2415 Ha tan grizias [5] hastiff ouz ho lesquiff dimat [6],
(f. 47 v.) Auyl dre'n [7] ysily, goa y ouz ho gruiat :
Peur scue*m*p dre*n* holl me*m*brou : bet pla*n*tou a*n* dou troat
Bezcoaz é sort glachar, en nouar ne parat.
Chede oar se penaux : an queiz faulx [8] ez auser,
2420 Ha dre ho holl membrou, poaniou á enouer [9] :
Goude bech á pechet : ha fæt an bet seder,
Ahane hep ehan, goeluan eu á caner.
Ahane pep vnan : en poan á guell canaff,
Ancquenou poaniou'n maru, pere a so garuhaff :
2425 En tefaliou profond : so ouz ma circondaff,
Hastiff poaniou'n yffern*n*, ne men*n* ma espernaff.
Hep achap en abym : gant ma crim venimus,
Digraç ez ouff cascet, hep remet morchedus :
Ha malediction, disencion [10] confus :
2430 So diff stram guisquamant : gourmant ha tourmant*us* [11]
O pebez guisquamant : dihoant diauantaig,
Dreist guir á pep hiruout, gruet tretout [12] da outraig :
Perpetual á chom : chetu tom drouc homaig [13],

1. Lire sans doute *dant bet an*, car il n'y a pas lieu de supposer une variante *gourment*.

2. Cette variante de *queinuan* ne s'était trouvée que dans les *Nouelou*. Maun a *queinzan* plainte, *queini* se plaindre, *queinat a ra an bini chân* le malade se plaint.

3. Lis. *da douan*.

4. *Cristen* doit signifier ici homme, personne en général, cf. en breton du Croisic *ur chreiz, ucheiz*, *Ju* quelqu'un, on, de *ur krichèèt* un chrétien.

5. Premier exemple de ce mot, cf. *Rev. Celt.* XXVIII, 193, 194. Maun. emploie *flammou grizez*, r. *jumes*, *Lampl consécré* 136.

6. Prononcé *dizat*, cf. *dizat* B 515, etc., *dihoat* apre Maun.

7. Imprimé *dre,n*.

8. Premier exemple de ce mot, du fr. *faux* ; on voit que l'*l* ne se prononçait pas. Maun. a *faux* faux, *a faux*, *faussamant* faussement : Grég. *faus* « on prononce, *faos*, legerement » faux (signature, acte) faux ; *e faus*, van. id., faussement, à faux ; cf. *Gilm.* 252 et Maun *Dict. cam.* v. *faus*.

De là n'échappe roi ni pape, long ni court.
De toute misère et honte, faute de s'(être) garé,
De ces choses odieuses, dévorantes, tête et dent jusqu'au pied
2405 Celui qui est logé là est rempli, sans faute ;
Ne sont-ils pas malheureux, Dieu ! malheureux, Dieu ! quand ils [furent créés ?
Car dans leurs yeux des pleurs affreux, horribles,
Nuit et jour ils en auront, ceux qui sont là, sûrement,
Et dans les dents des grincements contraires à l'état naturel
2410 Et dans les narines une grande puanteur, très odieuse pour les nour-
Gémissement dans les organes, la bouche désolée, [rir.
Dans les oreilles folie et horreur désordonnée,
Et aux pieds des liens, pour supporter des peines affreuses.
Et aux mains aussi ; quel tourment pour un chrétien !
2415 Et le feu ardent, en hâte les brûlant cruellement,
Terrible par les membres, malheur à eux ! les piquant,
Très subtil par toutes les articulations, jusqu'aux plantes des pieds !
Jamais une pareille torture sur la terre ne fut préparée.
Voilà donc comment les malheureux coupables sont traités
2420 Et par tous leurs membres des peines sont allumées,
Après le fardeau du péché et la vie du monde, sûrement ;
De là, sans repos, c'est le gémissement qu'on chante.
De là chacun en peine peut chanter
Les douleurs, les peines de la mort, qui sont très dures :
2425 — Dans les ténèbres profondes qui m'environnent,
En hâte les peines de l'enfer ne veulent pas m'épargner.
Sans recours, dans l'abîme, par mon crime venimeux
Impitoyablement j'ai été envoyé sans rémission, tourmenté,
Et la malédiction, la contradiction infamante
2430 Est pour moi un odieux vêtement, qui dévore et torture. —
Oh ! quel vêtement affreux, incommode,
Indigne, fait de tout soupir, entièrement outrageux,
Qui reste perpétuellement ; voilà un ardent et fatal hommage ;

9. C'est le verbe dont le part. est *enaouet* dans les *Nouelou* (*Dict. etym.*, v. *eneff*) ; Maun. donne *enaoui vr goulaouen* allumer une chandelle ; Grég. *enaoüi ur gantoull* id., *enaoüi ar goulou* allumer la chandelle, *enaoüi ur c'horf peur-furmed* « animer, infuser l'âme dans un corps organisé », *enaoüidiges* « animation, infusion de l'âme », *enaoui* vivifier ; H. de la Vill. *énaouiden* f. pl. *-nnou* « allumette, brin de bois ou de chanvre souffré par les bouts », en ajoutant : « ce mot, je crois, n'est plus en usage que dans les montagnes d'Arrèz ».

10. Écrit de même v. 1842 : *dissenscion* C *a*, *dissention* C *b* ; *dissantion* m. l'A.

11. Dérivé nouveau : *tourmantus* tourmentant, (homme) incommode. Gr.

12. Mot nouveau, du v. fr. *tretout*, tout, resté dans la langue populaire.

13. Mot nouveau, du fr. « En Leon, où ils francisent sans cesse, ils disent : *hommaïch* » (au lieu de *goazoûnvez*, *-nvaïch*), Gr. Le Dict. de l'A., s'emparant de cet aveu, ajoute : « Voilà donc le meilleur Breton, soi-disant, à veau-l'eau ».

De lesell hy riel, nedeux hel nep relaig [1]
Homan [2] en guisquamant, so meschant disantel.
Hep remet meurbet garu, goude pechet maruel [3],
Bizuicqnen [4] nep heny : ne guell deffry riel,
Nep guis he diuisquaff : ent scaff na bezaff hæl.
Consideraff homan, he poan dicontananç,
A lacquas scaff Dauid [5] da lamet é fiziarç :
Pep lech digant pechet : ha compret penetanç [6],
Euit é difaçaff, pan eu claff diauanç.

De l'eternite des peines Infernales.

(f. 48) Caffout araf arre : euelse á leaff,
Vn condition bras, so azgas diblassaff :
Hac á gref enef den, certen souuerenhaff [7].
Muyguet poan [8] nep heny, heruez maz studiaff :
Homan [9] pe'ban ez [10] canaff, heruez ma leaff me,
Eu seder dimerit. yscuit Æternite :
Goa so æt dre detyn : hep fin dan train [11] se :
Ha da bout lem en [12] poan, hep donet ahane.
Mar douc den nep heny : deffri bras na bihan,
Bech vn gruech á pechet, da monet an bet man :
Dreizaff da bizuicquen, bout en ancquen quenan [13],
Arencq en yffernou : en caffou ha saouzan.
An poanyou ordrenet : da pechet á het stal,
A hyr striff en yffern*n*, maz eux huern*n* [14] æternal :

1. Mot nouv., du fr.
2. Nouvelle preuve du genre fém. de ce mot, cf. v. 702, 703.
3. Composé nouveau.
4. Lire *-quen*.
5. La rime exige qu'on prononce *Davi* ou *Daviz*. Grég. traduit « David » : *David*, *Devi*, *Deoüy*.
6. Cette variante de *penitancc* Nl 137, vue déjà v. 1985, est peut-être suggérée par *penet* châtiment, douleur.
7. Seul exemple de ce superlatif.
8. A lire ici *poen*, cf. v. 3210.
9. Ceci montre que ce nom était fém., cf. *condition* f. pl. *-neu* l'A.
10. Mot à supprimer ici, cf. v. 1991.
11. Premier exemple de ce mot, en tréc. *traïn* train ; cf. *Gloss.* 710.
12. Prononcé ici *em* ; voir v. 534, 982.
13. Ce mot, adjectif ici et v. 2577, est adv. dans *pep den quenan* absolument tout homme 1868, cf. v. 2554 et dans *yen quenan* 2485, qu'on lit aussi P 244 (var. *guenam*), il faut corriger de même P 270 au lieu de *gueneomp*, cf. *Rev. Celt.* XIII, 232 : *Neuse a pep tu quen buhan Cadarnn an barner souueran A duy yen quenan ouz an tuou.* — Alors de tout côté aussitôt (on verra), majestueux, le juge souverain qui viendra, extrêmement froid, ici-bas. H. de la Villemarqué a comparé le mod. *kena*, qu'il cite d'après

Pour le quitter, certes, il n'y a assurément aucune relâche.
435 C'est le vête ment qui est malheureux, profane,
Sans rémission, très dur, après le péché mortel;
Jamais nul ne peut, bien certainement,
D'aucune façon le dépouiller rapidement ni s'en débarrasser.
La pensée de celui-ci et de sa peine continuellle
2440 Fit promptement David ôter sa confiance
Partout au péché et faire pénitence
Pour l'effacer, quand il est malheureusement souillé.

De l'éternité des peines infernales.

Je trouve encore, je le jure ainsi,
Une grande condition qui est odieuse, très désagréable
2445 Et qui accable l'âme humaine, certes, très souverainement,
Plus que peine d'aucune sorte, d'après ce que je pense.
Cette chose dont je parle en vers, comme je le jure,
C'est, bien sûr, certainement, l'Éternité :
Malheur à qui est allé pour son sort, sans fin, à cet état,
2450 Et à être douloureusement en peine, sans en sortir.
Si un homme quelconque, certes, grand ou petit, porte
Le poids d'un ciron, de péché, pour s'en aller de ce monde,
Pour cela à jamais il lui faut être en angoisse extrême,
Dans l'enfer, en deuil et épouvante.
2455 Les peines ordonnées pour le péché, à jamais,
Par long effort, en enfer, où il y a un cri éternel,

Troude. Celui-ci avait donné : « *Ken a*... Locution elliptique. Autant que possible, tant et plus, si bien que », et expliqué, par exemple, « *fustet co bet ken a*... il a été battu d'importance » comme une phrase « évidemment incomplète », pour *ken a strakle he eskern* « si bien que ses os craquaient », etc. (cf. *Rev. Celt.* IV, 158). J. Moal dit aussi, p. 72 (je cite intégralement) : « On peut mettre aussi les mots *ken a*..., *ken a*, *ken*... (avec des points suspensifs,) à la suite de l'adjectif : Ex. : *skuiz ken a*... très fatigué, — fatigué au possible », et voit là une locution elliptique, où « le verbe sous-entendu est facile à suppléer ». Ici « *ken a*, *ken*... » aurait eu besoin d'être éclairci par un exemple ; il est douteux que cela se rapporte à une ou plusieurs variantes réelles de *kena*. La seule attestée est *kenan*, et comme adj. en van. *quenane*, (une) vraie (mort), *Gloss.* 546, 547. Cf. du R. : « *Kenan* conj. Autant que possible pour *kena* ». M. Loth (*Rev. Celt.* XXIX, 24 ; XXX. 260, 261) identifie *kenan*, *kena*, au gall. *kynna* aussi bon, = **con-dag-* ; ... *vud gynnan o dda* « un gain aussi abondant de bien », en rappelant les doubles formes gall. *yma*, *yman* ici (moy. bret. *ama*, *aman*, voir v. 132) : corniq. *olfa*, bret. *gouelcan* pleurs, voir *Gloss.* 529.

14. Voir v. 2015 ; Loth, *Rev. Celt.* XXIII, 117. Ce radical paraît avoir donné son *n* à *c'houernjus* (à côté de *c'houerjus*) aigre, aigu, rauque, rude Mil. *ms.*, voir v. 2331. Il peut être pour quelque chose aussi dans l'alternance de *v* et *m* des mots *c'houermuz* d'humeur acerbe (h. C., M. Jaffren-

So certen continu[1] : chetu perpetual,
Goa den á nep heny, avel dy da crial.
Euel maz eu bezet, ditaulet[2] hep quet fyn.
2460 Dan yffernu Lucifer, en fler eff he quelyn[3] :
En lastez da bezout : pep rout ha drouc boutin[4],
Dre na enoras scler, é croéer anterin.
Digraç ha disaçun, gant fortun en vn stanc[5],
Lecquet hep quen en couffr[6], à tan souffr diconfranc[7]
2465 Eu hezr an pechezrien, en ancquen hac en fanc,
Hep den á nep heny : anezy da dianc
Eno poan bras ha spont, diuergont pep contre,
Tan creff hac eff teffal, ne sclerhay da bale :
Maru hep maru diaruez[8] : á vezo entreze,
2470 A pep tu ha ruyn, ha fin sine fine[9].

nou), *c'houervous* (M. Mazevet), *c'houermouz* (Coadout, M. Le Moal), cf. pourtant *Gloss.* 366. Le trée. *c'houermagn* id. (M. Even) rappelle le léon. *magn* très simple, presque idiot, *sot-magn* très bête (*Études d'étym. br.* XLIV, = *Mém. Soc. ling.* XII, 452, 453) ; mais peut-être la finale a-t-elle été accommodée au syn. *tagn* (cf *tagnous*). On dit en h. T. *c'houerouzal* grogner, être de mauvaise humeur ; cf. *e zele, e zerouze hag e chourdrouze, Histoariou... an T. Bonaventur*, 1857, p. 3, qui traduit « il pleuroit, il se dépitoit, il menaçoit ».

1. Prononcé ici *contenu*.

2. Voir *Dict. étym.*, v. *dideurell*. Gr. a *disteurl*, van. *distauleiñ* rejeter, part. *distaulet*.

3. Cela voudrait dire proprement « ses petits » ; mais la rime fait penser que l'auteur avait mis *he guerynn* et ses gens. Ce mot rare a été lu *queryn* et pris pour *querent* parents, par Pel., dans un texte aujourd'hui perdu (*Gloss.* 301). Il se trouve au v. 1427 de Sainte Nonne (*Rev. Celt.* VIII, 448) : *A haualier etren guerynn* « (à une épée... un bon juge, sans nul doute) est comparé, parmi le peuple » ; passage qui avait été ainsi rendu, *Buhez santez Nonn*, 1837, p. 153 : « (Un bon juge est sans aucun doute) un cavalier entre des guérites ». Ce non-sens manque à la série des « Perles armoricaines », recueillies par *An Aotrou Judoc* dans le *Furteur Breton*. Il me rappelle cette traduction de *die ächte Perle deines Werthes* (*Guill. Tell* de Schiller, II, 1), dans la « collection de la Bibliothèque nationale » : « les huit perles de ta valeur » ! Renvoyons cette « vraie perle » à M. A. Cim. s'il ajoute dans la *Revue*, à sa collection de *Bévues, lapsus et singularités littéraires*, un chapitre consacré aux traducteurs.

4. Litt. « mauvais gain (commun) », cf. *daz butin* (rime *out-*) pour ton profit J 15 b ; *Gloss.* 77. Maun. donne « commun, *boutin* » : « four commun, *forn boutin* » : Mil. ms. *pa zez boutin an traou...* (quand les choses sont en commun) : *boutin int war gement a c'hounezont evel laeron ar choajou braz war gement ha a laeront* (ils mettent en commun tout ce qu'ils gagnent, comme les voleurs des grands bois tout ce qu'ils volent) : Pel. : « *Boutin*, Butin, proye, picorée. Le nouveau Dictionnaire manusc. porte *Boutin*, four

Sont certainement continuelles, voilà, perpétuelles ;
Malheur à l'homme quel qu'il soit, qui ira là crier.
Comme a été rejeté sans fin
2460 En enfer Lucifer, dans la puanteur, lui et sa bande,
Pour être dans la misère de toute façon et le mauvais partage,
Parce qu'il n'honora pas, c'est clair, son créateur souverain,
Sans grâce ni pitié, avec infortune dans un étang
Sont mis seulement dans un coffre de feu et de soufre, sans répit,
2465 Violemment les pécheurs, dans l'angoisse et dans la fange,
Sans que nul, quel qu'il soit, en échappe.
Là grande peine et épouvante extrême en tout lieu,
Feu fort, quoique obscur, n'éclairera pas pour marcher;
Mort sans mort, difforme, seront entre eux
2470 De tout côté et ruine, et fin *sine fine*.

E. Ernault.

(*A suivre.*)

commun, comme l'est le butin » (ceci paraît peu exact, le bret. mod. ne montre que le sens adjectif). Cf. v. franç. « qu'eux deux, à butin, entreprissent toute la conqueste d'Italie et à communs despens » : « nous serons tous à butin jusques au poix d'une aguillette » (Littré); « jouer à Butin, Lucrum ex ludo cum alio participare » Du Cange, v. *botinum* (angl. « they will play booty against him » 1561, Murray) : « abutine moy a ces .v. solz qu'on te doibt » God. ; prov. *butin*, *boutin* butin Mistr.

5. Fém., comme l'indique *anezy* v. 2466 ; cf. *stancq-vor* étang de mer Gr., *staňk* f. pl. *ou* étang, *staňkad* f. pl. *ou* la contenance d'un étang Gon.; genre de *staňk* en trée. (pl. *o*) et en van. (pl. *eu*, *egi*). Est-ce par l'influence du v. fr. *estanche* f. vivier, étang, prov. *estanco*, *estancho* f. arrêt, barrage, mare, vivier, réservoir Mistr. ?

6. Premier exemple de ce mot ; *couffr* pl. *ou*, van. *couffr*, *coffr* pl. *ëu* m. coffre, *couffricq* pl. *couffrouigou*, van. *couffrigueň* coffret, cassette Gr., *ur c'houfik-bahut* « un petit coffre-bahut » *Gwerz. Br.-Iz.* I, 52, 54 ; *couffrèr* pl. *-érven* coffretier, qui fait ou vend des coffres Gr., van. *couffraourr* pl. *-arion* l'A. *Sup.* ; *couffra* coffrer, mettre en prison Gr.

7. Lis. *dicoufranc* ; cf. v. 1177.

8. Mot nouveau, composé de *aruez* aspect (cf. *disneuz*, *difæçon*, etc.).

9. Nous avons ici la preuve que le poète breton travaillait d'après le texte latin. Celui-ci porte (éd. de Cologne, 1483) : « Un(de) greg(orius) in moralibus sic dicit Horrendo modo tunc erit miseris dolor cum fortitudine. flamma cum obscuritate. et mors sine morte. *finis sine fine*. defectus sine defectu. » Le Breton n'a pu résister ici à l'attrait de cette rime intérieure toute faite : *finis sine fine*. Cf. N 661, 1925 : *Rev. Celt.*, XIII, 244. L'auteur du *Grand Mystère de Jésus* se contente presque toujours, dans ses citations latines, de la rime finale, voir J 8 b, 23 b, 33 b, 44, 111, 205, 207 (les finales *-us* riment en *-us* ; *-um* en *om*).

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire. — I. R. Thurneysen, *Zu irischen Handschriften und Litteraturdenkmälern.* — II. Sir Edward Anwyl, *The Book of Aneirin.* — III. F. N. Robinson, *Satirists and Enchanters in early Irish literature.* — IV. Kuno Meyer, *Sanas Cormaic.* — V. J. Glyn Davies, *Welsh Metrics*, t. I.

I

R. Thurneysen, *Zu irischen Handschriften und Litteraturdenkmälern.* Berlin, Weidmann, 1912, 99 p. 4° (extrait des *Abhandlungen der kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Philol.-Hist. Klasse, Neue Folge, Bd XIV, n° 2).

Nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs du voyage d'études que M. Thurneysen a effectué en Grande-Bretagne et en Irlande dans l'été de 1911 (v. t. XXXII, p. 224 et 365). De ce voyage, le savant professeur a rapporté notamment d'intéressants documents sur la littérature irlandaise du moyen-âge ; il en a fait connaître le détail à la Société des sciences de Göttingen, dans la séance du 16 mars 1912. Ces documents se rapportent à la tradition manuscrite d'un certain nombre de textes, publiés ou inédits, et permettent, en fixant l'histoire des manuscrits et le rapport des versions, d'éclaircir l'histoire des textes eux-mêmes. Nous indiquerons ici les résultats principaux de l'enquête de M. Thurneysen.

Voici d'abord, sous le numéro IV, une étude relative à la littérature des sentences, et particulièrement aux ouvrages intitulés *Tecosca Cormaic* « Instructions de Cormac » et *Briathra Flainn Fina* « Paroles de Flann Fina ». Les *Tecosca Cormaic* ont été publiés par M. Kuno Meyer dans les Todd Lecture Series, vol. XV (voir *Rev. Celt.*, XXX, 325), et les *Briathra Flainn Fina* par le même dans les *Anecdota from Irish Manuscripts*, vol. III, p. 10 et suiv. (v. *Rev. Celt.*, XXXI, 258). En examinant minutieusement les manuscrits qui contiennent ces deux textes, M. Thurneysen est arrivé d'abord

à les répartir en deux classes, ensuite à y distinguer plusieurs morceaux différents, dont quelques-uns appartiennent à un troisième auteur de sentences, contemporain de Cormac, nommé Fithal (cf. *Hibern. Minora*, p. 82). Déjà M. Kuno Meyer avait publié dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. VIII, p. 112, une courte série de sentences attribuées à Fithal. M. Thurneysen établit que parmi les *Tecosca Cormaic* aussi bien que parmi les *Briathra Flainn Fina* figurent plusieurs séries qui complètent la part de Fithal ; et dans le chapitre V de son travail, il reconstitue l'ensemble des *Briathra Fithail*, en utilisant le témoignage des divers manuscrits. Certains d'ailleurs confondent, dans l'attribution de plusieurs séries de sentences, Fithal et Flann Fina.

Le chapitre VI est consacré au *Cin Dromma Snechta*, le manuscrit de Druim Snechta (Co. Monaghan), un manuscrit aujourd'hui perdu, sur lequel O'Curry (Lectures on Manuscripts Materials, p. 13 et suiv.) et surtout Zimmer (*Kuhn's Zeitschrift*, XXVIII, 425, 582, 586, 683) ont déjà disserté. La perte de ce manuscrit est des plus regrettables, car il était plus ancien que le Lebor na h-Uidre, où on le trouve cité à trois reprises (99 a 10, 128 a 2, 132 a 6). Dans la masse des manuscrits irlandais contenant des récits épiques, on rencontre bien des morceaux qui en sont tirés, au témoignage même des copistes. M. Thurneysen réunit tous ces témoignages et essaie par là de reconstituer le contenu du manuscrit. Sa conclusion est que le *Cin Dromma Snechta* peut remonter au VIIIe siècle, mais qu'il resta négligé pendant longtemps, puisque plusieurs textes, qui datent du IXe et du Xe siècle, ne paraissent pas le connaître ; à partir du XIe siècle, il fut utilisé, dépouillé, recopié. Deux manuscrits aujourd'hui conservés, le 23 N. 10 de la Royal Irish Academy et l'Egerton 88 paraissent dériver d'une copie du *Cin Dromma Snechta*.

L'enquête qu'il a faite sur ce vieux manuscrit perdu a conduit M. Thurneysen à étudier de plus près un des textes épiques qui y figuraient certainement, la *Compert Conculaind* « Conception de Cuchulainn ». M. Windisch a édité ce curieux morceau dans ses *Irische Texte*, t. I, p. 136, mais en utilisant deux manuscrits où il se trouve assez maltraité, le Lebor na h-Uidre et l'Egerton 1782. Le premier a fondu la *Compert Conculaind* avec un autre récit, la *Feis tige Becfoltaig* ; l'Egerton 1782 distingue bien les deux récits, mais en prenant des libertés avec le texte et en les arrangeant à sa façon. En collationnant trois autres manuscrits, plus fidèles, et notamment les manuscrits 23 N. 10 et Egerton 88, M. Thurneysen réussit à restituer le texte de la *Compert Conculaind*, tel que le

Cinn Dromma Snechta devait le présenter ; il joint à sa restitution une traduction allemande, où il rend fort bien le style menu, coupé, haché de l'original irlandais. C'est la matière de son chapitre VII. Dans son chapitre VIII, il publie pour la première fois, également avec traduction allemande, une autre version de la *Compert Conculaind*, conservée dans le manuscrit Stowe D. 4. 2 de la Royal Irish Academy.

Deux autres textes qui avaient place dans le *Cin Dromma Snechta* sont la *Baile Chuind Chétchathaig* « Vision de Conn aux Cent-Batailles » et la *Forfess Fer Falgae* ; le premier en vers, conservé dans deux manuscrits et dont le texte est rempli d'obscurités ; le second, en prose, plus obscur encore, et conservé dans six manuscrits. Le titre même en est obscur, puisqu'on ignore qui sont les *Fir Falgae* ; quant au mot *forfess*, M. Thurneysen en établit le sens (p. 54) en le rattachant au verbe *foid* « il passe la nuit » et en comparant la phrase de la *Táin* (éd. Strachan-O'Keeffe, l. 1809 ; éd. Windisch, l. 2467) : 7 *fifat sa forsna slógaib in-airet sin* « et pendant ce temps-là je passerai les nuits, je veillerai contre les troupes » : *Forfess Fer Falgae*, c'est la Veillée contre les Fir Falgae. M. Thurneysen publie ces deux textes dans les chapitres IX et X.

Le chapitre XI est le plus long de l'ensemble ; il est consacré à un sujet sur lequel M. Thurneysen s'est exercé jadis pour le plus grand profit de la science, la versification moyen-irlandaise. Il revient ici sur la publication qu'il a faite dans les *Irische Texte* (t. III, 1er cahier) de traités de métrique indigènes, pour la rectifier et sur plusieurs points la compléter, grâce à l'examen de nouveaux manuscrits.

Enfin, dans les trois courts chapitres (XII, XIII et XIV) par lesquels se termine l'ouvrage, M. Thurneysen publie trois textes inédits ; ce sont les versions nouvelles de trois *Tána*, la *Táin bó Darta*, la *Táin bó Regamain* et la *Táin bó Flidais*, dont M. Windisch a publié déjà une version dans ses *Irische Texte*, t. II, 2e cahier.

J. Vendryes.

II

Edward Anwyl, *The Book of Aneirin*, 42 p., 8° (from the « Transactions » of the Honourable Society of Cymmrodorion, Session 1909-1910).

Il y a longtemps déjà que notre savant collaborateur et ami, sir Edward Anwyl, s'occupe des vieux poèmes gallois. Dans ses *Prolegomena to the study of Old Welsh Poetry*, lus devant la Société des Cymmrodorion le 23 mars 1904 (*Transact. of the Hon. Soc. of Cymmr.*, 1903-1904, p. 59-83), il indiquait quelle méthode on devait employer pour l'étude de ces vieux textes si obscurs, et notamment pour l'interprétation des allusions historiques qu'ils renferment. Déjà, il y établissait clairement le rapport du Book of Aneirin et des légendes relatives aux luttes des Bretons du Nord contre les Angles des royaumes de Deira et de Bernicia. Il est revenu sur la question dans un article, *Wales and the Britons of the North*, publié dans *The Celtic Review* (t. IV [1907-1908], p. 125-152 et 249-273) ; il a réuni là tous les textes — Annales, vies de saints, généalogies, histoire de Nennius, Mabinogion, Triades, poèmes des Four ancient Books — contenant des allusions à l'établissement des Bretons dans la région septentrionale de l'Angleterre et méridionale de l'Écosse, ainsi qu'aux luttes qu'ils eurent à y soutenir.

Cette fois, c'est au Book of Aneirin qu'il consacre une étude spéciale, lue le 30 mars 1910 devant la Société des Cymmrodorion. Le Book of Aneirin est en effet un des témoignages les plus importants de l'influence des Bretons du Nord sur la littérature galloise. Il comprend principalement, comme on le sait, un poème de 937 vers, le *Gododin*, qui a pour objet un sanglant combat, où les Bretons se mesurèrent avec les Northumbriens, le combat de Catraeth. Les Bretons ne s'y montrèrent pas à leur avantage : ils avaient, avant l'action, trop sacrifié à l'ivresse, et quelle que fût leur vaillance, ils furent tués presque jusqu'au dernier. Suivant une tradition, qui est celle de la *Gorchan Maelderw*, il n'y aurait eu qu'un seul survivant, Cynon ab Clydno Eiddin ; suivant une autre, qui se mêle à la précédente dans le Gododin, il y en aurait eu quatre, Cynon et ses deux frères et Aneirin lui-même, le poète qui devait célébrer cette journée fatale :

or sawl yt gryssyassant uch gormant wirawt
ny diengis namyn tri o wrhydri fossawt
deu gatki aeron a chenon dayrawt
a minheu om gwaetfreu gwerth vy gwennwawt.
(éd. Evans, p. 6, l. 19).

De tous ceux qui s'élancèrent, surmontant l'excès de la liqueur, trois seulement s'échappèrent, par la bravoure de l'épée, les deux chiens de combat d'Aeron, et Cynon, encore sur terre, et moi-même, sauvé du fleuve de sang grâce à ma belle poésie ».

Enfermé d'abord dans une prison (« une maison de terre », *en ty deveryn*, p. 12, 10), les genoux enchaînés (*cadwyn heyernin am ben vyn deulin*, p. 12, 11), il n'aurait dû son salut qu'à Keneu, fils de son confrère en poésie, Llywarch Hen (p. 12, 17).

Le poème soulève naturellement quantité de questions géographiques et historiques, dont beaucoup attendent encore une solution. La principale est relative à l'emplacement de la bataille. M. Nicholson a proposé jadis (*The Celtic Review*, VI, 214) d'interpréter *Catraeth* par *Cat Raeth* « la bataille de Raeth » : on aurait fondu le mot *cat* « bataille » avec le nom du lieu où elle se livra. Il y a un *Raith* en Écosse, près Kirkcaldy, comté de Fife ; et il est justement parlé dans les Annales de Tigernach, à l'année 596, d'une bataille, *Cath Ratha in druadh*, où *druadh* a bien l'air du génitif de *drui* « druide » ; le druide ici, ce serait Aneirin. Sans se prononcer sur cette ingénieuse hypothèse, sir Edward Anwyl rappelle le Κατουρακτονιον de Ptolémée, aujourd'hui Catterick, près Richmond, dans le Yorkshire ; mais de **Caturact* on attendrait **Cadraeth*, comme l'a fait remarquer sir John Rhys ; et M. Loth, qui fait sienne la critique de ce dernier, a proposé un primitif **Catu-tract-* « combat du rivage » (*Rev. Celt.*, XXI, 328). L'identification des noms de lieu du Gododin est souvent problématique. M. Loth, dans l'article précité, a montré qu'un grand nombre se localisent en Galles. Mais il n'est pas douteux que le poème contient de nombreuses allusions à la région septentrionale. Le difficile est de préciser la part des deux pays. Même la difficulté s'étend à tous les vieux poèmes gallois. Par exemple il est un point du travail de sir Edward Anwyl sur lequel un doute est permis ; c'est l'interprétation du mot *hiraethauc* dans le poème XXVII du Black Book of Carmarthen (p. 83, 1, éd. Evans) :

ystarnde wineu fruin guin
redec hiraethauc raun rin
ren new oet reid duu genhin

Sir Edward Anwyl, p. 13, y reconnaît le district de Hiraethog (Denbighshire) ; M. J. Loth a jadis traduit le mot par un adjectif « désireux de » ; soit pour la strophe entière :

Selle le cheval bai a la bride blanche,
Avide de courir, aux crins qui s'agitent (ou courts) ;
Roi des cieux, c'est Dieu qui l'exige de nous.

Il s'agit du fameux poème sur l'éternuement (voir *Mélusine* [1888], IV, 63).

La question historique n'est pas moins délicate. Pour sir Edward Anwyl, le gros des allusions historiques que renferme le Gododin remonte au VIe siècle de notre ère et s'oriente du côté de l'Ecosse ; mais on y aurait joint certains détails de date postérieure. Ainsi au v. 885 (p. 23, l. 9, éd. Evans), la mention de *Dyuynwal Vrych*, sans doute le roi de Dalriada Domnall Brecc, mort en 642, et surtout au vers 934 (p. 24, l. 18) la mention des Danois sous le nom de *Gynt* (« gentes »; cf. *Rev. Celt.*, XXXII, 209).

M. J. Loth reconnaît bien l'existence de remaniements et d'additions — la langue du poème est dans l'ensemble celle du XIIe siècle — mais il ne croit pas possible de faire remonter les allusions historiques plus haut que le VIIe siècle. Ce n'est pas à nous à décider entre les deux savants.

En ce qui concerne la valeur littéraire du poème, sir Edward Anwyl a trouvé pour la définir des termes particulièrement heureux. L'auteur du Gododin est un très grand poète ; il traduit admirablement cette âpre vision de carnage et de sang qui hante son esprit ; il a des cris sauvages qui font frémir et des accents de pitié qui émeuvent. Si son œuvre était mieux composée, plus claire, plus logique, ou pour mieux dire si elle était composée, car ce n'est qu'une suite de fragments sans lien, elle supporterait la comparaison avec les plus beaux poèmes de n'importe quelle littérature. Mais elle est décousue, tourmentée, trépidante ; la langue en est tendue et abrupte, semée d'images fulgurantes, de métaphores violentes et hardies. C'est aussi différent que possible de la poésie des langues classiques : c'est un des plus beaux modèles du « titanisme » des Celtes.

Sir Edward Anwyl a joint à son étude une traduction, pour laquelle il a groupé les strophes d'une façon méthodique d'après les personnages qu'elles concernent. Cette traduction toutefois s'arrête au vers 879 et ne comprend pas par conséquent les *Gorchannau*. Il est à souhaiter qu'il nous donne quelque jour la traduction au moins de la Gorchan Maelderw, qui roule sur le même sujet que le Gododin, et prête à d'utiles comparaisons avec ce dernier. Quand il s'agit de comprendre des textes aussi malaisés, un traducteur sûr et exercé comme notre savant collaborateur est le meilleur des guides.

J. Vendryes.

III

F. N. Robinson, *Satirists and Enchanters in early Irish literature*, extrait des « Studies in the history of Religions, presented to Crawford Howell Toy », p. 95-130. New-York, The Macmillan Company, 1912.

Le mot satire n'éveille plus dans notre esprit que l'idée d'un exercice littéraire un peu vieillot, un peu vulgaire aussi, et en tout cas inoffensif. C'est que l'habitude des polémiques de presse ou de tribune a émoussé notre sensibilité aux injures. C'est surtout que les réflexions du simple bon sens nous gardent d'attribuer aux paroles ou aux écrits plus de valeur qu'il ne faut. C'est que nous sommes en un mot des civilisés. Mais il fut un temps où le satiriste se doublait d'un magicien redoutable, où les satires étaient de véritables incantations, funestes à ceux qu'elles visaient. On connait le résultat des satires d'Archiloque ; cet amoureux éconduit, par la virulence de ses iambes, aurait réduit au désespoir et au suicide le père de la jeune fille qu'il convoitait, et ce qui est plus cruel encore, la jeune fille elle-même. Ceux qui rapportent l'histoire nous la donnent comme une légende, flatteuse en somme pour le talent d'Archiloque, sinon pour son caractère. Mais il n'est pas juste de l'interpréter comme une légende ; il faut probablement prendre l'histoire au pied de la lettre. Archiloque a bel et bien condamné à mort Lycambès et Néobulé ; il a lancé contre eux une incantation magique, à laquelle ils ne pouvaient pas se soustraire. Il avait le secret de se venger de ses ennemis ; écoutons l'aveu qu'il en fait lui-même :

ἐν δ' ἐπίσταμαι μέγα,
τὸν κακῶς με δρῶντα δεινοῖσ' ἀνταμείβεσθαι κακοῖς.

C'est plus tard, grâce aux progrès de la civilisation, que le poète satiriste et le sorcier malfaisant se sont dédoublés. L'un a pris rang dans la hiérarchie littéraire ; l'autre est tombé aux degrés inférieurs de l'échelle sociale. Mais à l'origine, ils ne faisaient qu'un, et nous connaissons tout près de nous des pays où on ne les distingue pas encore. La distinction n'était pas faite dans l'Irlande du moyen âge. La littérature irlandaise abonde en témoignages précis sur le rôle et l'importance des maléfices poétiques. M. F. N. Robinson, un philologue doublé d'un fin lettré, s'est proposé de réunir ces témoignages et de les interpréter ; c'est là l'objet du travail dont nous venons de donner le titre.

Il rappelle d'abord que l'usage irlandais de « rimer à mort » (*rhyme to death*) est encore mentionné par Ben Jonson et par Shakespeare (*As you like it*, III, 2); et que d'autre part chez les anciens Celtes, au dire de Diodore (V, 31, 2), les poètes savaient aussi bien diffamer que louer (οὓς μὲν ὑμνοῦσιν, οὓς δὲ βλασφημοῦσι). Le nom même dont on désigne le poète trahirait cette double fonction : le correspondant gallois de l'irlandais *fáith* est *gwawd*, qui désigne à la fois le panégyrique et la satire. Peut-être les noms germaniques du poète, v. angl. *scop*, v. h. a. *scof*, se rattachent-ils à la racine de l'anglais *scoff*, comme le vieil-islandais *skald* à celle de l'allemand *schelten*. En tout cas, les noms fort variés de la « satire » en irlandais (*aer*, *cáined*, *ainmed*, *imdergad*, *rindad*, *ail*, *aithgiud*, *aithisiugud*, *ainfhialad*, *cuitbiud*, *ecnad*, *mifhoclad*, *glám*, *groma*, *dul*, *runa*) se rapportent presque tous aux mauvais effets du poème. Nous savons d'autre part par les lois quelles pénalités les satiristes encouraient ; on avait dû se protéger contre leurs excès ; la satire figure parmi les crimes, et le législateur distingue même dans la satire des catégories et des degrés qui se traduisent par des différences dans la répression.

Dans le fameux Glossaire de Cormac, il est fait allusion à la satire lancée par Coirpre mac Etaine, poète des Tuatha Dé Danann contre Bres mac Elathain (v. *Sanas Cormaic*, éd. K. Meyer, nos 294 et 1099, p. 25 et 99); l'histoire nous est contée tout au long dans le récit de la bataille de Moytura (*Rev. Celt.*, XII, 71). Le poète, ayant eu à se plaindre de l'accueil que lui fit Bres, se vengea par un quatrain, dont Bres resta en langueur toute sa vie (*ni boi acht meth foairi-sium ond uair sin*). Une histoire plus curieuse encore est celle que nous raconte Cormac sous le mot *gaire* (éd. Meyer, no 698, p. 58). Le résultat de la satire (*glám dichenn*) fut de défigurer l'adversaire, sur les joues duquel poussèrent trois boutons (*fogeib téora boulga for a aghaidh dosgéne ind aor*). Ce genre d'effets physiques de la satire est connu par d'autres témoignages en Irlande même, et ailleurs. Signalons encore, après M. Robinson, l'aventure de Luaine, défigurée par une satire du poète Aithirne, et qui en mourut de honte (v. *Rev. Celt.*, XXIV, 272 et suiv.). La satire, accompagnée de malédiction, a quelquefois des effets plus étranges encore et plus étendus : le poète Laidchenn ayant eu à se plaindre d'Echu, un des habitants du Leinster, composa contre ces derniers une satire si violente qu'il ne poussa dans le pays pendant un an ni un brin d'herbe ni un épi de blé. Dans la *Táin bó Cualnge* (p. 789, éd. Windisch), le poète Ferchertne fait baisser le niveau des eaux des fleuves et des lacs en lançant contre elles des paroles

de blâme, et dans l'*Imram Bráin* (t. I, p. 49), le poète Forgol menace d'anéantir par une malédiction les poissons des eaux, les fruits des arbres et les semences de la terre. Le rôle des poètes dans l'épopée est naturellement fort important, on les employait à la guerre, et l'ennemi devait souvent compter avec eux. C'était à qui aurait les meilleurs, c'est-à-dire les plus efficaces et les plus redoutables. Enfin les poètes tiennent leur place dans les premiers rapports des missionnaires chrétiens avec le paganisme irlandais. Colum Cille, Patrice déjà eurent affaire à eux ; s'ils se tirèrent toujours de la situation à leur honneur, ce ne fut pas sans péril, ni sans l'aide d'un secours divin. Nous ne saurions épuiser en un compte rendu l'intérêt que présente le savant travail de M. Robinson, tout rempli de références et de citations. Notre but était seulement d'engager nos lecteurs à le lire et à en faire leur profit.

J. Vendryes.

IV

Kuno Meyer, *Sanas Cormaic*, an Old-Irish glossary, compiled by Cormac Úa Cuilennáin, King-bishop of Cashel in the tenth Century, edited from the copy in the Yellow Book of Lecan (Anecdota from Irish Manuscripts, vol. IV). Halle, Max Niemeyer, 1912, xix-128 p., pet. 8°.

Le *Sanas Cormaic* est le plus ancien des dictionnaires irlandais. Son auteur présumé, Cormac úa Cuilennáin était né en 831 à Cashel, dans la province de Munster, et appartenait à une famille princière ; nous savons qu'il embrassa d'abord la carrière ecclésiastique et fut évêque-abbé de Cashel, mais en 896 il dut accepter les fonctions royales, auxquelles sa naissance lui donnait droit. Ce fut le commencement d'une période de sa vie particulièrement troublée, qui se termina sur le champ de bataille ; il périt en 905 dans un combat contre le roi suprême d'Irlande, auquel s'étaient unis les rois de Leinster et de Connaught. Zimmer, à qui nous empruntons ces détails, a supposé avec vraisemblance que le fameux dictionnaire était déjà composé en 896 (*Sitzber. d. kön. preuss. Akad. d. Wiss.*, 1909 [XV], p. 441). Mais nous n'en possédons que des copies bien postérieures : deux seulement sont complètes, l'une du xive siècle, celle du Leabhar Breac (p. 263 a-272 b), publiée par Whitley Stokes en 1862 (*Three Irish glossaries*, p. 1-44), et l'autre du xve siècle, celle du Yellow Book of Lecan (p. 255 a-283 a) que publie aujourd'hui M. Kuno Meyer. Il y en a toutefois

des fragments plus ou moins étendus dans divers autres manuscrits, que M. Kuno Meyer énumère p. vij-viij de son introduction, et qu'il a consultés à l'exception d'un seul, le Book of Húi Maine ; il a noté au bas des pages les variantes principales. On peut apprécier l'importance du nouveau service qu'il rend aux celtistes, en songeant que depuis cinquante ans, aucune édition nouvelle n'avait été tentée de ce premier monument de la lexicographie irlandaise.

Whitley Stokes, en publiant le *Sanas Cormaic* en 1862, regrettait déjà de ne pouvoir donner qu'une ἔκδοσις du texte, l'état de la philologie irlandaise ne permettant pas encore une διόρθωσις. Nous en sommes toujours, malgré les progrès accomplis, au même point que Whitley Stokes. Mais il faut dire qu'une édition critique et une interprétation exacte du *Sanas Cormaic* est une des œuvres les plus difficiles qui puissent tenter un philologue. Il s'agit de distinguer dans le texte ce qui appartient à Cormac lui-même de ce qui a été ajouté par des compilateurs postérieurs. Il s'agit en outre d'identifier les citations dont l'ouvrage est émaillé et de déterminer les sources auxquelles a puisé le savant évêque, qui savait à la fois le latin, le grec et l'hébreu ; les *Etymologiae* d'Isidore de Séville ont certainement été utilisées par lui, mais il puisa dans d'autres écrits, et dans ceux notamment du grammairien Virgile. Il s'agit enfin de marquer les rapports du *Sanas Cormaic* avec quelques autres dictionnaires du moyen âge irlandais. Nous connaissons le glossaire dit d'O'Mulconry qu'a publié Whitley Stokes dans l'*Archiv f. Celt. Lexicographie*, I, 232 et suiv., d'après le texte du Yellow Book of Lecan. Il est certainement antérieur aux XIIIe-XIVe siècles, où le place Whitley Stokes ; si son auteur n'a pas connu le *Sanas Cormaic*, il a en tout cas puisé à des sources identiques, puisqu'il cite Isidore, Priscien et le grammairien Virgile. Nous connaissons aussi le glossaire du manuscrit H. 3. 18 de Trinity College, qui offre bien des points de ressemblance avec le *Sanas Cormaic* mais n'en est pas une copie ; il a été édité par Wh. Stokes dans les *Transactions of the Philological Society*, 1859. Enfin, le même Wh. Stokes a republié dans l'*Archiv für Celtische Lexicographie*, t. II, p. 197, le fameux glossaire dit d'O'Davoren, qui est plus long que celui de Cormac et au moins aussi précieux.

M. Kuno Meyer a joint à son édition quelques notes critiques au bas des pages et un index des mots glosés à la fin du volume.

J. Vendryes.

V

J. Glyn Davies, Lecturer in Welsh Language and Literature in the University of Liverpool. *Welsh Metrics*, vol. I; *Cywydd deuair hirion*. Part 1.

J. Glyn Davies est un élève de mon éminent collègue, Kuno Meyer, et il est visible, dans cette première publication, qu'il a grandement profité de ses leçons. Il n'a fait que son devoir en lui dédiant ce premier volume. Dans sa préface, il parle de ma *Métrique galloise* en termes dont je ne puis que lui être reconnaissant; ce sera d'ailleurs la première fois que mon œuvre aura été appréciée par un Gallois dans sa principale partie, la seule qui me soit réellement personnelle, c'est-à-dire les deux volumes de la seconde partie. Dans le premier, comme j'avais eu soin de le faire remarquer dans ma préface, j'exposais la métrique d'après les théories des grammairiens gallois. Je puis faire aux critiques gallois une réponse analogue à celle de J.-D. Rhŷs aux bardes de son temps; s'ils ne sont pas contents, qu'ils s'en prennent à leurs grammairiens. J'ai au moins eu le mérite de leur avoir appris ce qu'il fallait penser de l'antiquité et des sources du recueil publié sous le nom de *Edeyrn Davod aur*. Certains celtistes, et parmi eux H. Zimmer, l'ont accepté comme étant du XIIIe siècle.

Pour n'avoir pas compris mes intentions, ou m'avoir mal lu, un critique gallois s'est obstiné dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie*, à chercher dans le premier volume ce que je n'avais jamais voulu y mettre. Après s'être livré avec délices à un *éreintement* copieux, il se voyait obligé de reconnaître en *post-scriptum* qu'il avait trouvé dans le second volume à peu près tout ce qu'il avait vainement cherché dans le premier. Je lui aurais peut-être fait l'honneur d'une réponse, si cet aveu candide ne m'avait désarmé.

Je reconnais d'ailleurs bien volontiers qu'il y a dans le premier volume, avec des erreurs assez faciles à expliquer, de sérieuses lacunes. Il ne m'avait cependant pas échappé que certains mètres non-bardiques introduits depuis le XVIe siècle, étaient d'origine anglaise, mais il m'eût fallu, pour être complet, une étude qui me paraissait d'un intérêt secondaire. L'œuvre de J. Glyn Davies complètera et corrigera sans doute mon travail à plusieurs points de vue.

Le premier volume traite du *Cywydd deuair hirion* (Part 1). Il fait grand honneur à l'auteur. D'un bout à l'autre, il fait preuve de

connaissances étendues et d'un rare esprit critique, ses sources sont soigneusement étudiées et choisies. C'est ainsi qu'il écarte (p. 6-7) un certain nombre de poèmes publiés sous le nom de Dafydd ab Gwilym ; à ce point de vue, je regrette qu'il n'ait pas étudié à fond la version du *Livre Rouge* du système dit d'*Edeyrn Davod aur*. Il est sûr que cette version est postérieure à 1385, mais de combien, on ne sait pas [1]. Tous les genres de mètres du type qu'il étudie, tous les genres de *cynghanedd*, des lois de la rime et de l'allitération y sont exposés de la façon la plus sûre et la plus complète. Les syllabes toniques y sont notées scrupuleusement, ce qui est fort utile et instructif. L'auteur s'est aussi, avec raison, préoccupé des rapports de l'orthographe et de la prononciation, question très vaste et souvent délicate. Il touche (p. 21) à la question de l'allitération en *sandhi*. Les variations sont dues à plusieurs causes : la composition peut être plus ou moins lâche ; le plus ou moins de rapidité dans la prononciation est un facteur dont il faut tenir compte. Lorsque les deux consonnes en présence sont homorganes, il y a plus régulièrement fusion dans la prononciation. Il semble bien que le son résultant de cette union plus ou moins étroite, n'ait pas été toujours très net. C'est ce que paraissent établir des expériences faites par par M. Morgan Watkyn sur son gallois du Glamorgan, au laboratoire de phonétique du Collège de France.

L'auteur s'est demandé (p. 69) pourquoi le *C. d. h.* n'apparaît pas avant le XIVe siècle. Pour lui, ce genre devait exister auparavant, mais il n'était guère employé que dans la poésie familière et domestique, par exemple dans la poésie amoureuse. L'hypothèse est ingénieuse, mais, malgré tout, le doute subsiste.

Quant à l'identité du genre *C. d. h* avec le mètre *debide scailte* de l'irlandais et à leur origine commune, l'auteur est d'accord avec moi (*Métrique galloise*, t. II, 2e partie, p. 236, 242 et suiv., p. 260).

Si les deux volumes annoncés sont à la hauteur du premier — et il n'y a aucune raison d'en douter — Glyn Davies aura fait une œuvre solide et durable. On peut espérer qu'elle nous fournira de nouveaux documents pour étudier l'origine et la nature de la métrique celtique.

J. Loth.

1. Dans ma *Métrique*, t. I, p. 17, j'avais conclu d'après certains exemples que j'avais pu identifier, que la rédaction première ne pouvait pas être antérieure au XVe siècle.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. I. État de la langue gaélique dans le comté d'Inverness (Ecosse). — II. Découverte épigraphique à Bourbon-Lancy. — III. Cours de M. Pokorny à l'Université de Vienne : sa *Concise old Irish Grammar*. — IV. Future thèse de M. G. Esnault. — V. Répertoire annuel des publications relatives à la philologie classique. — VI. Les travaux de la Guild of Graduates de l'Université de Galles. — VII. Buched Dewi ac ystoryaeu ereill. — VIII. Na sé Bonnaich Bheaga. — IX. Chansons populaires du pays de Vannes. — X. Kevrin barzed Breiz, par E. Berthou. — XI. Collection de proverbes bretons par M. Ernault. — XII. Ouvrages reçus.

I

Nous avons donné précédemment, d'après les statistiques officielles, la situation actuelle de la langue irlandaise en Irlande (v. *Rev. Celt.*, XXXIII, 483). Les réflexions qu'elle suggérait étaient, on s'en souvient, plutôt attristantes. La situation n'est pas meilleure en Ecosse, si l'on en croit du moins la statistique qu'a publiée pour le comté d'Inverness le numéro du 6 novembre 1911 de *The Northern Chronicle*.

Le comté d'Inverness, placé au centre même de la terre celtique des Highlands, comptait, au recensement de 1911, 87.272 habitants (2832 de moins qu'au recensement de 1901). Sur ce total, le chiffre des individus parlant gaélique atteint 48.780 (soit 55,9 pour cent), dont 7670 ne parlent que le gaélique. La diminution est forte par rapport aux recensements précédents : en 1901, la population parlant gaélique s'élevait à 55.003 (soit 61 °/₀) : en 1891, à 62.130 (soit 68 °/₀) et en 1881, à 64.041 (soit 70,9 °/₀). En trente ans, cette population a diminué de 15.261 individus. Le gaélique seul était encore parlé en 1891 par 17.316 individus : ce qui fait en vingt ans une diminution de 9646 pour la population qui ne parle que le gaélique.

Il serait intéressant d'avoir les chiffres correspondants des autres

comtés d'Ecosse et de les comparer à ceux du comté d'Inverness. Il est malheureusement douteux qu'ils modifient beaucoup les conclusions des statistiques précédentes.

II

Dans la séance du 19 juillet 1912, M. Héron de Villefosse a annoncé à l'Académie des Inscriptions une intéressante découverte épigraphique faite sur le territoire de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) par M. Max Boirot, correspondant de la Société des antiquaires de France. Nous reproduisons ci-dessous les termes mêmes des comptes rendus de l'Académie (p. 341) :

« Dans une tranchée ouverte près du chevet de l'église de Saint-Martin, on a mis au jour les débris d'une plaque votive en marbre blanc qui était probablement consacrée à *Borvo* et à *Damona*, les dieux de la source bienfaisante. On sait tout l'intérêt du nom divin *Borvo*, d'origine gauloise ; ce dieu préside aux sources thermales en Gaule. Les noms de lieu actuels Bourbon-Lancy, Bourbon l'Archambault, Bourbonne-les-Bains, etc., dérivent de ce nom *Borvo* ; le nom de la maison royale de Bourbon en dérive également. L'inscription malheureusement est incomplète. En attendant un meilleur texte promis par M. Boirot, on peut dire que cet intéressant ex-voto a pour auteur un Gaulois appelé *Suadorix* auquel les divinités étaient vraisemblablement apparues en songe. Ce nom propre gaulois a été déjà rencontré sous la forme *Suadurix* qu'on lit sur un couteau trouvé à Besançon. Cette variante a engendré *Suaduragius*, nom d'homme inscrit sur une pierre de Bessas (Ardèche). »

III

Notre collaborateur M. Julius Pokorny nous communique deux intéressantes nouvelles. La première est qu'il a été chargé pour l'année scolaire 1912-1913 d'un cours d'irlandais à l'Université de Vienne ; c'est, croyons-nous, la première fois que l'enseignement du celtique figure dans le programme d'une Université autrichienne.

La seconde est qu'il vient de terminer une *Concise old Irish Grammar*, à la fois historique et comparative, qui paraitra par livraisons en appendice à la *Celtic Review*. Cette *Grammar* sera suivie d'un choix de textes, comprenant les plus beaux morceaux de l'ancienne littérature irlandaise, mais ramenés à une norme linguistique et

dans une langue uniformisée. Voilà en perspective pour les jeunes celtistes de nouveaux instruments de travail.

IV

Un autre ouvrage aussi, qui ne peut manquer d'avoir du succès auprès des celtistes et des romanistes, c'est une thèse de doctorat, qui sera présentée à la Faculté des Lettres de Paris par M. G. Esnault, professeur au lycée de Nantes, et qui a pour sujet l'étude du français parlé en Bretagne. Nous exprimions naguère le regret que ce joli sujet n'ait pas encore tenté quelque philologue bretonnisant (v. *Rev. Celt.*, XXXII, 372); M. Esnault nous écrit qu'il y travaille depuis 1906 et qu'il espère avoir bientôt terminé sa tâche.

V

M. Marouzeau, dont le nom est déjà connu de nos lecteurs, occupe depuis l'an dernier une place importante dans la rédaction de la *Revue de Philologie*. Il s'y est chargé d'une tâche bibliographique considérable qui consiste à relever chaque année le titre de tous les ouvrages publiés sur l'antiquité classique, ainsi que les comptes rendus qui en sont faits. Sous le titre *Revue des comptes-rendus d'ouvrages relatifs à l'antiquité classique*, ce répertoire paraît en appendice dans la *Revue de Philologie*; il forme chaque année un fascicule, que met en vente à part, au prix de 5 fr., la librairie Klincksieck, rue de Lille, 11, à Paris. Deux fascicules ont déjà paru, pour 1910 et 1911. Il y a tant de questions communes au latin, voire même au grec, et au celtique, que cet utile répertoire devait être signalé et recommandé à nos lecteurs.

VI

Les *Transactions* of the Guild of Graduates of the University of Wales for the years 1909, 1910 and 1911, paraissent en un seul fascicule.

Elles contiennent d'intéressants rapports de sir Edward Anwyl, secrétaire de la « Dialect section ». On y voit quels efforts dépense notre savant collaborateur pour encourager les enquêtes dialectologiques et en favoriser la publication. Aux pages 26 et suiv., M. Fynes-Clinton, professeur à l'University College de Ban-

gor, publie un glossaire de mots dialectaux du Nord du Carnarvonshire : la région étudiée comprend la côte, de Bangor à Penmaenmawr, et s'étend dans l'intérieur des terres jusqu'à Pentir et Bethesda.

La « Place-names section » fournit également quelques utiles documents ; on trouvera notamment aux pages 40 et suiv. une liste de noms de lieu du Carmarthenshire, dressée par le Rév. M. H. Jones.

Enfin la « Literature Section », dont le secrétaire est M. J. H. Davies, ne reste pas inactive. Elle a déjà encouragé la réimpression de plusieurs ouvrages gallois des xve-xviie siècles, notamment le *Deffynniad Fydd Eglwys Loegr* « Défense de la foi de l'Église d'Angleterre », par Maurice Kyffin (1595), le second volume des œuvres de Morgan Llwyd o Wynedd (1619-1659), l'auteur de l'allégorie fameuse *Llyfr y tri aderyn* « Livre des trois oiseaux » (1653), et les œuvres poétiques de William Llyn (1535-1580), cet illustre barde dont son maître Grufudd Hiraethog disait qu'il savait toute chose (*nid oes dim yn anwybodus i Wiliam Llyn*). La Guild s'apprête à joindre à la liste le *Kynniver Llith a Bann* « Autant de leçons que d'articles », de W. Salesbury (1551). Toutes ces réimpressions ont été faites par la maison Jarvis et Foster, de Bangor. Elle annonce en outre la publication de textes du moyen âge encore inédits, parmi lesquels le texte des lois de Howel Dda du manuscrit Llanstephan 116 (xve s.), et les poésies de Lewis Glyn Cothi d'après le manuscrit Peniarth 109 (xve s.).

VII

Tous les celtistes connaissent le « Livre de l'Anachorète de Llanddewi Brefi », *Llyfr Ancr Llandewivrevi*[1]. Ce manuscrit, copié en 1346, est conservé à Oxford (Jesus College MS. 119). Il a été savamment édité par M. J. Morris Jones et sir John Rhys dans la collection des *Anecdota Oxoniensia* (Mediaeval and Modern Series, part VI, Oxford, 1894). Le principal texte contenu dans le manuscrit est l'*Hystoria Lucidar*, traduite de l'*Elucidarium siue Dialogus de summa totius Christianae theologiae*, dont on trouvera le texte latin dans la Patrologie de Migne (t. CLXXII, col. 1108-1176), parmi les œuvres d'Honoré d'Autun (v. *Rev. Celt.*, XVI, 106). Mais à la suite de l'*Hystoria Lucidar*, le manuscrit gallois contient un certain nombre de courts textes, tous traduits du latin et de

1. Llanddewi Brefi, près de Tregaron (Cardiganshire).

caractère religieux. MM. Jones et Rhys les ont compris dans leur édition. Ce sont les suivants :

Y mod yd aeth Meir y nef « Comment Marie alla au ciel » ;
Kyssegyrlan Vuched « la Vie Sanctifiée » ;
Hystoria o vuched Dewi « histoire de la vie de saint David » ;
Hystoria o vuched Beuno « histoire de la vie de saint Beuno » ;
Hystoria Adrian ac Ipotis « histoire d'Adrien (l'empereur) et d'Ipotis » ;
Credo Seint Athanasius « le Credo de saint Athanase » ;
Py deiw y dely Dyn credu y Duw « de quelle façon l'homme doit croire en Dieu » ;
Pwyll o pader o dull Hu Sant « Sens du pater d'après saint Hugues » ;
Rinweden gwarandaw offeren « les vertus de l'assistance à la messe » ;
Breudwyt Paul ebostol « Songe de l'apôtre Paul » ;
Am gadw Dyw Sul « sur l'observance du dimanche » ;
Rybud Gabriel at Veir « l'annonce de Gabriel à Marie » ;
Euegyl Jeuan ebostol « l'Évangile de l'apôtre Jean » ;
y Drindawt yn un Duw « la Trinité en un seul Dieu » ;
Hystoria gwelat Jeuan Vendigeit « histoire du pays du bienheureux Jean ».

Si tous ces textes, en tant que traductions, sont dénués de valeur littéraire, ils ont pour l'histoire du gallois un grand intérêt. Et l'on pouvait désirer qu'ils fussent reproduits dans une édition commode et pratique, à l'usage des étudiants. C'est ce désir que vient de réaliser le Prof. Morris Jones dans un petit volume de 92 pages intitulé *Buchedd Dewi ac Ystoryaeu ereill* « The Life of Saint David and other tracts in medieval Welsh from the Book of the Anchorite of Llanddewivrevi » (Oxford, Clarendon Press, 1912, 3 s. 6 d.). Comme le titre l'indique, l'édition ne comprend que les treize derniers morceaux de la liste précédente, à partir de la Vie de saint David. C'est une simple reproduction de la partie correspondante de l'édition de 1894. Il n'y a ni notes, ni remarques grammaticales ou historiques, ni glossaire. On regrettera cette parcimonie. Nul n'était plus capable que le savant professeur de Bangor d'enrichir son édition d'un commentaire, qui eût rendu aux débutants les plus grands services. Sur quelques points d'ailleurs le texte paraît incorrect ; on aimerait à connaître les corrections de M. Jones. Il faudrait aussi pouvoir recourir aisément aux originaux latins, dont les textes sont inspirés ou traduits ; une indication sommaire de ces originaux était indispensable. Enfin, les

textes sont en partie conservés dans quelques autres manuscrits; pour les deux premiers morceaux, la vie de saint David et la vie de saint Beuno, la chose est sûre : M. Timothy Lewis en a signalé une version dans le manuscrit nº IV de Llanstephan (auj. à la National Library of Wales), qui fait partie d'une « collection sans ordre » *Didrefn Gasgliad* (voir *Rev. Celt.*, XXXIII, p. 434). Et dans le vieil ouvrage de Rees, *Lives of the Cambro-british Saints* (Llandovery, 1853), se trouvent p. 13-21 la vie de saint Beuno et p. 102-116 la vie de saint David, éditées d'après deux manuscrits, dont le manuscrit d'Oxford, accompagnées d'une Vita de saint David en latin, p. 117-141, et de traductions anglaises. En attendant que quelque jeune scholar nous donne l'édition critique qui s'impose, remercions M. Morris Jones de cette réimpression, dont il faut pour le moment nous contenter [1].

VIII

Aux personnes qui s'intéressent au gaélique d'Écosse et qui seraient soucieuses de l'apprendre, il faut recommander *Na sé Bonnaich Bheaga* « The six little Bannocks and other short Fairy Tales from the Gaelic ». Ce sont deux petites brochures, dont l'une contient le texte gaélique, et l'autre la traduction anglaise par M. J. G. Mackay. On se les procure chez Miss A. Maclennan, 82 St John's Hill, Clapham Junction, London S. W., pour la somme modique de 6 d. (by post 8 d.). Le texte gaélique est emprunté aux collections de J. F. Campbell of Islay, un fervent, comme on sait, des traditions populaires; c'est-à-dire qu'il s'agit de récits fantastiques, utiles pour la connaissance du folk-lore du pays.

IX

La librairie Rouart, Lerolle et Cie a édité l'an dernier une première série de *Chansons populaires du pays de Vannes* recueillies et publiées, avec textes bretons et traduction française, par M. Loeiz Herrieu (Paris, 1911, 2 fr. 50). C'est une publication digne d'éloges et qui mérite d'être encouragée. La chanson populaire est dans tous les pays une des manifestations les plus sincères de l'âme des peuples. Même quand ceux-ci ne la créent pas spontanément, ils la modèlent et la transforment suivant leurs goûts personnels, et ainsi on peut recueillir, dans le rythme ou la mélodie des chansons, un

1. Page 12, l. 7, lire *yn kylchynu* au lieu de *ny kylchynu*.

témoignage trop négligé jusqu'ici, sur le caractère de chacun. Le recueil de M. Herrieu réjouira tous les amis de la Bretagne ; on pourra le comparer avec intérêt au recueil de chansons populaires des Hautes-Terres d'Écosse dont les celtistes sont redevables à Miss F. Tolmie (v. *R. Celt.*, XXXIII, p. 153).

Il y a peu de chose à dire des paroles de ces chansons. Le fond en est emprunté aux sujets qu'a fait connaître Luzel dans ses deux grands répertoires ; on y retrouve le gentilhomme séducteur, le paysan qui quitte son amie pour aller à l'armée, le jeune homme qui se fait prêtre par désespoir d'amour et l'inévitable La Fontenelle ; dans les pièces de genre badin, le tailleur joue naturellement son rôle ridicule. La traduction nous paraît fort exacte et serre en général le texte de très près. Nous n'adresserons à l'auteur qu'une observation de forme : il n'a pas adopté, en ce qui concerne la coupe des syllabes qui contiennent un *ù* entre voyelles, une règle uniforme ; il écrit *eù-é* « aussi », p. 22, 34 (comme *neù-é* « nouveau », p. 22, 34, 50, 52), mais *e-ùé*, p. 54 ; et de même *aù-el* « vent », p. 24, *paù-e* « pavé » (dans *ar paùe ger Pariz* « sur le pavé de la ville de Paris »), p. 26, mais *sa-ùét* « levé », p. 50, 52. Il serait intéressant de connaître la vraie prononciation. Dans le même ordre d'idées, on peut lui signaler *rèvr* « derrière », p. 55, à côté de *rèr*, p. 57. P. 52, lire Le Rapt dans le titre de la pièce, et p. 57, l. 5, lire *miliget*.

Les airs de toutes ces chansons (trente-deux en tout) ont été notés par M. Maurice Duhamel, ce musicien musicographe dont la *Revue Celtique* a déjà eu l'occasion de citer avantageusement le nom (v. t. XXXII, p. 369). Il a fait précéder le recueil d'une préface, où il donne quelques renseignements techniques fort utiles sur la musique vannetaise. Mais il écrit un bien mauvais français. Nous relevons les phrases suivantes aux pages ij et iij : « le Barh labourér m'en voudrait si je le *biographiais*... », « l'aide... ne lui *faillit* pas en cette occasion », « les chansons de ses compatriotes ne pouvaient l'*indifférer* », « la diversité qui *particularise* les différentes contrées de la Bretagne », etc. ; c'est-à-dire en quelques lignes à la fois le néologisme, l'archaïsme et le barbarisme. M. Duhamel appelle les incorrections grammaticales des « scories », et il estime que ces scories « ajoutent aux œuvres traditionnelles un cachet populaire qui n'est pas sans charme » ; nous n'éprouvons pas le même charme à les rencontrer dans sa prose. Notez bien que M. Duhamel est fort sévère pour les Bretons qui maltraitent leur langue maternelle ; s'il n'était Breton lui-même, quels reproches n'encourrait-il pas pour son français ?

X

Sous le titre *Kevrin barzed Breiz pe reizadur ar Werzoniez vrezonek* (« Secret des bardes de Bretagne ou code de versification bretonne »), M. Erwan Berthou publie une petite brochure de 36 pages, entièrement rédigée en breton (Paris, Champion, 1912, 0 fr. 50). On y trouve exposées en 129 paragraphes les règles de la versification bretonne, avec exemples à l'appui. Les préceptes sont courts, nets, bien faits pour frapper l'esprit du lecteur et s'y graver aisément. Ils concernent successivement les pieds, les coupes, l'assonance, la rime et l'allitération, l'élision et la contraction, les différentes sortes de vers et de strophes, puis les poèmes d'étendue fixe (imités du sonnet français) et finalement le procédé de l'assonance intérieure, la cynghanedd galloise, pour laquelle M. Berthou fabrique le nom de *kenganerez*.

La brochure débute par quelques préceptes généraux sur l'art du poète, dont l'auteur, poète lui-même, se fait une haute et noble idée. « On peut être poète sans faire de vers, dit-il, mais on peut aussi faire des vers sans être poète. Autrefois, parmi les Celtes, quand l'esprit celtique était plein de vie, la plupart de ceux qui faisaient des vers étaient de vrais poètes. Depuis que l'esprit poétique est allé se perdant, et même l'esprit celtique, on a donné le nom de poètes à beaucoup de rimailleurs qui n'étaient pas dignes de porter ce beau nom ».

Déjà Horace avait dit :

> Ingenium cui sit, cui mens diuinior, atque os
> Magna sonaturum, des nominis huius honorem.

M. Berthou distingue le poète du versificateur, et la poésie populaire de la haute poésie, mais surtout il magnifie le barde : « le Celte qui possède à la fois l'intelligence d'un barde, l'inspiration d'un poète et la science d'un versificateur est capable d'obtenir la belle renommée des anciens bardes ; c'est à lui qu'on peut donner le nom de barde. Car il trouve dans la profondeur de son inspiration, dans les étincelles de son cœur et les ressources de son esprit les mots capables de faire sentir à tous les autres ce qu'il sent lui-même. Il est assez fort pour faire mugir la mer, souffler le vent, trembler la terre, chanter les oiseaux, couler l'eau. »

Voilà de fières paroles, qui méritent de rendre M. E. Berthou célèbre dans son pays.

XI

Nous avons commis à la page 492 du tome précédent un oubli impardonnable. En citant les noms des collecteurs de proverbes bretons, nous avons omis celui de notre excellent collaborateur, M. Émile Ernault. On trouvera dans la *Mélusine* (t. IV, 494 ; t. VIII, 86, 116, 139, 164 ; t. IX, 208, 258, 280 ; t. X, 15, 89, 158, 187, 212, 233, 259, 273 ; t. XI, 199, 243, 266, 293, 325, 351, 396, 440), une riche collection de proverbes bretons, empruntés à tous les dialectes et signée de ce nom si cher aux études bretonnes. M. Ernault pourrait à bon droit s'appliquer le proverbe français : *On n'est jamais trahi que par les siens.* Espérons qu'il n'y joindra pas le proverbe breton : *Kasoni a zo euz ann trubard.*

XII

Nous avons reçu de M. Robert Fawtier un ouvrage dont il est l'auteur, *La Vie de saint Samson, essai de critique hagiographique* (Paris, Champion, 1912) ; il en sera rendu compte prochainement.

De M. Ernst Windisch, nous est parvenu également un gros et bel ouvrage de 301 p., *Das keltische Britannien bis zu Kaiser Arthur* (Leipzig, Teubner, 1912, 9 M.). Contentons-nous aujourd'hui de l'annoncer à nos lecteurs ; nous en reparlerons bientôt.

J. Vendryes.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Revue de Phonétique. — II. Zentralblatt für Bibliothekswesen. — III. Sitzungsberichte der kön. preuss. Akademie der Wissenschaften. — IV. The Celtic Review. — V. American Journal of Philology. — VI. Le Fureteur breton. — VII. Annales de Bretagne. — VIII. Bulletin de dialectologie romane. — IX. Bulletino di paletnologia italiana. — X. Bulletin de la Société Jersiaise. — XI. Anzeiger für schweizerische Altertumskunde. — XII. Jahresbericht der schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte. — XIII. Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. — XIV. Congrès préhistorique de France. — XV. Bulletin de la Société préhistorique française. — XVI. Revue Archéologique. — XVII. Bulletin de la Diana. — XVIII. Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques. — XIX. Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois. — XX. Bulletin archéologique du comité des travaux historiques. — XXI. Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland. — XXII. Boletin de la Real Academia de la Historia. — XXIII. Archiv für Anthropologie.

I

Revue de phonétique, publiée par l'abbé Rousselot et Hubert Pernot (1911-1912)[1].

La *Revue de Phonétique* que je suis vraiment confus de présenter si tard aux lecteurs de la *Revue Celtique*[2], n'est pas une simple continuation de *La Parole*, qui se partagea entre la médecine spéciale du nez, des oreilles, du larynx et la phonétique expérimentale et avait disparu avec l'Institut qui la soutenait. Son programme est plus

1. Il paraît un fascicule tous les trois mois. L'abonnement est de 16 fr. Le siège de la Revue est 25, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.

2. J'attendais pour le faire qu'il y parût un travail intéressant directement les études celtiques ; il y en a deux en préparation, mais leur publication se fera encore attendre quelque temps.

ample. Il a été excellemment exposé en tête du premier fascicule par l'abbé Rousselot. Toutes les méthodes y sont admises, qu'elles soient fondées sur l'impression que reçoit l'oreille (phonétique auditive), sur des graphies diverses (phonétique historique), sur la comparaison des formes dialectales (phonétique géographique), ou simplement sur les variétés des générations successives dans le sein d'une même famille (phonétique généalogique), etc. ; naturellement une large part y est faite à la phonétique expérimentale.

Jusqu'ici la phonétique celtique, à part un travail de l'abbé Rousselot sur les articulations irlandaises, une note de M. Ščerba sur l'*u* gallois (*Mém. Soc. Ling.*, XVI, 284) et deux mémoires sur des traits dialectaux bretons publiés dans les *Annales de Bretagne*, n'a guère profité des ressources que lui offre la phonétique expérimentale. Et cependant, comme le dit très bien l'abbé Rousselot dans l'exposé de son programme (p. 8), les autres méthodes ont soulevé beaucoup de problèmes qu'elle seule peut résoudre, car elle a sur ses devancières l'avantage d'être plus objective et moins personnelle, de juger, *non sur des impressions fugitives, mais sur des traces permanentes de la parole ou de ses organes et susceptibles de nombre et de mesure, non sur les seules synthèses faites par l'oreille, mais encore sur des analyses mathématiques ou acoustiques, non sur de simples indices orthographiques, ni sur des observations incomplètes, mais sur des faits précis, faciles à contrôler, à reproduire, à modifier même, pour en rendre l'interprétation plus certaine.* Les tracés révèlent encore parfois d'importants phénomènes que l'oreille est impuissante à percevoir. C'est ainsi que de multiples expériences faites au laboratoire du Collège de France, ont démontré, ce qui n'avait jamais été signalé, que les occlusives sourdes initiales dans le dialecte du Glamorgan Est, sont des aspirées. Il a été établi également que l'occlusive sourde intervocalique précédée immédiatement de l'accent, dans ce dialecte, est nettement sourde. L'étude d'un tracé du *l* sourd gallois nous a donné l'explication de deux équivalences curieuses : *l* sourd est prononcé *s* par les enfants gallois jusqu'à l'âge de trois ans : les Gallois ont transcrit l'irlandais *Sinon* (*Šinon*), nom gaélique de la rivière *Shannon* par *Llinon*, dans le *Mabinogi* de Branwen ; or il résulte de l'étude du tracé que le début de l'articulation est à peu près identique à celle de *s*[1].

1. On pourra lire avec fruit en ce qui concerne la phonétique expérimentale, la critique aussi modérée que convaincante de l'abbé Rousselot (t. I, fasc. 2, p. 203) de certains aperçus de Jespersen dans ses *Grundfragen*.

Non seulement chaque langue peut profiter directement des ressources de la phonétique expérimentale, mais tout linguiste peut trouver dans ses expériences sur un groupe linguistique tout différent et aussi éloigné qus possible du sien, des indications souvent fort instructives pour ses propres recherches. C'est ainsi, nous dit l'abbé Rousselot, que la phonétique des Hovas et des Betsileo nous apprend des choses que nos langues d'Europe laissent ignorer ou montrent moins bien, par exemple, les diverses phases de la chute des atones, la vraie nature de *tr* et *dr* en anglais, même celle de nos dentales et de nos gutturales, etc.

La *Revue de Phonétique* se propose aussi un but pratique : une place importante y est réservée à l'enseignement des langues vivantes, et de la parole aux sourds-muets, à la correction des vices de prononciation, à l'éducation de l'oreille, à l'hygiène de la voix, à l'articulation dans le chant.

La revue donne aussi la description et la critique des appareils intéressant la science du langage, sans excepter les gramophones et phonographes dont l'emploi dans l'enseignement se vulgarise de plus en plus. C'est ainsi que dans le 1er fascicule (p. 68) nous sommes redevables à M. Chlumsky d'une description des appareils nouveaux donnant les transcriptions des tracés du phonographe et la photographie de la voix.

Les articles ou mémoires publiés jusqu'ici sont d'une extrême variété et d'un réel intérêt. Parmi les langues indo-européennes, le français, le catalan, le tchèque, le suédois sont l'objet d'observations fort instructives et en grande partie neuves. Les *Notes de phonétique historique* de M. Cuny (I, fasc. 2, p. 10) intéressent l'indo-européen et le sémitique. Elles nous font pénétrer dans le *pré-indo-européen* et envisager certains points de parenté possible avec le sémitique, parenté soutenue en Allemagne, par Hermann Moller et dont un des partisans les plus marquants est Holger Pedersen. L'article de M. Ant. Grégoire sur l'*Influence des consonnes occlusives sur la durée des syllabes précédentes* (t. I, fasc. 3, p. 260), donne des conclusions parfaitement d'accord avec la phonétique du gallois, du cornique et du breton; dans les monosyllabes, en exceptant quelques cas en breton actuel, la voyelle longue est toujours accompagnée d'une occlusive sonore. L'occlusive sourde finale est précédée d'une voyelle brève, ce qui se produit par

N'eût été la légitime réputation de l'auteur, une réfutation de ses jugements était inutile, car il n'est que trop évident que Jespersen n'a qu'une connaissance superficielle de la phonétique expérimentale.

exemple en gallois, dans les emprunts anglais (V. J. Loth, *Mots latins*, p. 78 : ex. *bĕd*, monde, *e-bĕt*, au monde).

Dans son programme, l'abbé Rousselot annonçait la publication de petites phonétiques et de *Dictionnaires phonétiques des langues littéraires*. Dès le Ier fascicule, il donnait l'exemple et commençait la publication d'un *Dictionnaire de la prononciation française*, assurément unique en son genre. Loin de se borner à des indications sommaires sur la prononciation et la quantité des voyelles, l'auteur fournit la valeur de chacun des éléments du mot : *timbre*, *durée*, *hauteur musicale*, *intensité même*, chaque fois que cela est nécessaire, et dans la mesure où cela est possible pour un travail d'une aussi longue haleine. Ce sont là des documents d'une valeur inappréciable pour tous les linguistes présents et futurs.

Comme on le voit, tous les amis des études linguistiques, les celtistes comme les autres, sont intéressés au succès de la *Revue de phonétique* et ne peuvent que lui souhaiter longue vie et prospérité.

J. Loth.

II

Zentralblat für Bibliothekswesen, 1912, p. 264 : H. W. Lindsay : *Breton scriptoria : their latin abbreviation-symbols*. Le professeur H. W. Lindsay de l'Université de Saint-Andrews, auquel on doit cette année même, un important travail (*Early Welsh script*) dont il a été parlé dans la *Revue Celtique*, t. XXXIII, p. 478, et la découverte de gloses bretonnes du IXe siècle, est arrivé par l'étude minutieuse des mss. dus à des scribes bretons, à établir que nos scribes, jusqu'à la fin du Xe siècle, au moins, avaient conservé avec une extraordinaire fidélité dans leurs symboles d'abréviation les habitudes insulaires même après avoir renoncé au type d'écriture insulaire ; son étude pourra être d'un grand secours dans la critique des *mss.* intéressant la Bretagne, en particulier, de certains mss. de vies de saints.

En ceci comme en tout le reste, il est évident que jusqu'à la fin du XIe siècle et même après, la civilisation des Bretons Armoricains était orientée vers son pays d'origine, et que l'île de Bretagne exerçait toujours sur eux une profonde attraction.

J. Loth.

III

M. Kuno Meyer continue dans les Sitzungsberichte der Kö-

KGL. PREUSS. AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN (1912, t. LI, p. 1144-1157) ses études *Zur keltischen Wortkunde* (v. *Rev. Celt.*, XXXIII, p. 501). Il signale d'abord (n° 25) un composé hybride gallo-latin, *su-apte* « wohlangemessen », attesté chez le grammairien Virgile et dans un hymne de l'évêque Cummine Fota : puis il réunit (n° 26) des noms propres gaulois, tirés du grammairien Virgile. Il étudie ensuite les mots suivants : 27. irl. *aicned* « nature », de **ad-gen-i-to-n*. 28. irl. *airdircléoc* « vanneau », écrit parfois avec une *f-* prothétique et aujourd'hui employé en Ulster sous la forme *saidhircléog*, est un dérivé de *adircliu* Sg. 69 a 8 et remonte à *adarc* « corne ». 29. mirl. *ailtiu* et *ailemain* sont deux substantifs verbaux de *ailim* « je nourris », succédanés du plus ancien *altram*. 30. mirl. *bruthen* f. « chaleur, ardeur », dérivé de *bruth*. 31. virl. *epit* f. « serpe », à rattacher au verbe **es-ben-* comme une formation participiale en *-nti*, du type *birit* et *Brigit* (cf. Marstrander, *Zeitsch. f. Celt. Phil.*, VII, 386). 32. *ol ma* « quod si » n'est pas dans Ml. 3 a 13 une simple transcription servile du latin, puisque la locution est attestée dans un poème des *Anecdota from Irish Manuscripts*, I, p. 72, § 197. 33. Formes hypocoristiques de noms propres irlandais, dont l'auteur distingue trois types différents : à suffixe consonantique simple, à suffixe vocalique simple, à suffixe consonantique composé. 34. virl. *esarn* « vin vieux », plus ancien *esuern* viendrait d'après M. Schuchardt d'un latin **exhibernum* (*uinum*) ; c'est un vin qui a passé l'hiver. 35. virl. *ambracht* « conjuration, formule magique », du verbe *brigaim* « je déclare, je prononce ». 36. virl. *giall-cherd* f. « acte de soumission », appliqué au traitement cruel que les Vikings infligeaient aux petits enfants. 37. irl. *ath-chned* « grande souffrance », écrit *achned* Salt. 1409, dérive de *cned* « blessure, souffrance ». 38. virl. *dupall* « aux membres noirs », composé *bahu-vrihi*, remplacé plus tard par *ball-dub*. 39. *Cruthen*, pl. *Cruthin* « Picte », correspondant au gallois *Pryden*, pl. *Prydyn* ; de même, *Cruithne* n. « le peuple ou le pays des Pictes » correspond à *Pretene* des Annales de Tigernach (année 624 ; *Rev. Celt.*, XVII, 178). 40. Anciens textes irlandais contenant le nom d'Arthur, sous la forme *Artúir*.

IV

Dans le fascicule 28 (janvier 1912) de THE CELTIC REVIEW, t. VII, le Professeur Mackinnon continue, p. 318-335, son édition de la version gaélique de la Thébaïde de Stace ; il dépasse la

fin du premier chant et nous conduit dans le chant II jusqu'aux préparatifs du festin organisé pour le mariage de Deipylé et de Tydée, fils d'Oineus (v. 200). Dans les fascicules 29 (mai 1912), p. 8-22, et 30 (octobre 1912), p. 100-111, se termine la partie qui correspond au chant II ; même le chant III est entamé ; les pages 109 et 111 comprennent le dialogue où Vénus pousse Mars à intervenir en faveur des Thébains.

Il faut signaler dans le fascicule 28 un article intitulé *The Scot in America and the Ulster Scot* ; c'est la reproduction d'un discours prononcé à l'Edimburgh Philosophical Institution en novembre 1911 par un Écossais d'origine, feu M. Whitelaw Reid, alors ambassadeur des Etats-Unis à Londres. La personnalité du conférencier ajoute à la conférence un intérêt particulier : celle-ci est en effet pleine de détails piquants, d'anecdotes fort joliment présentées. Le regretté ambassadeur décrit avec humour l'arrivée des Cavaliers, des Puritains, puis des Quakers sur la terre américaine; les Cavaliers s'établissent en Virginie, les Puritains dans le Massachusetts, les Quakers en Pensylvanie. C'est en 1652 que le bateau John and Sara y amena les premiers notables écossais ; ils étaient envoyés en exil par Cromwell, après la bataille de Dunbar. Cet exil fut en vérité pour la grande nation américaine un événement des plus heureux.

Dans le même fascicule 28, p. 360, le Rév. Donald Maclean ommence une sorte de répertoire de la littérature gaélique d'Écosse pendant les deux derniers siècles ; il le continue et le termine dans les fascicules qui suivent (29, p. 74 et 30, p. 129), où il mentionne même les écrivains les plus récents, morts et vivants.

Aux pages 149-165 du fascicule 30, notre collaborateur M. A. O. Anderson publie sous le titre *Gildas and Arthur* une importante contribution à l'histoire d'Arthur. Partant d'une phrase de Gildas (*de Excidio Britanniae*, chap. XXV et XXVI), dont il discute le texte et le sens, il croit pouvoir établir la date où écrivit Gildas à une époque moins tardive que ne veulent Mommsen et M. Plummer ; suivant ces derniers, Gildas aurait écrit après la bataille de Camelon, où périt Arthur ; suivant M. Anderson, il a pu écrire avant. M. Anderson discute ensuite contre Zimmer la valeur du témoignage de Gildas sur les rois Constantinus, Aurelius Caninus, Vortiporus, Cunoglasus et Magocunus. Zimmer a soutenu que le pouvoir de ces rois ne s'étendait qu'à la Galles actuelle, qu'ils se partageaient le territoire compris entre le Devon et l'île d'Anglesey, à l'exclusion de l'Angleterre septentrionale, qui aurait formé

un royaume breton indépendant, la Cumbria. Tel n'est pas l'avis de M. Anderson, qui n'admet pas que la « Bretagne » de Gildas fût limitée au pays de Galles et croit notamment pouvoir placer ailleurs le royaume d'Aurelius Caninus et celui de Cunoglasus. Or, Cunoglasus pour lui, c'est Arthur, qui se trouverait désigné par Gildas au moyen d'épithètes variées contenant des allusions non équivoques. L'hypothèse est en tout cas ingénieuse et intéressante.

C'est d'histoire aussi que traite M. J. Ferguson dans son article du fascicule 30, p. 170-189 sur *The Bristish race and kingdom in Scotland*. Il reprend du début la question des origines celtiques de l'Ecosse, résume le problème des Pictes, traite en passant des invasions romaines et s'occupe surtout des établissements bretons au sud de l'Ecosse tels que nous les font connaître les poèmes des *Four Ancient Books* et les généalogies galloises.

Signalons enfin deux courts textes gaéliques publiés par M. Mackinnon ; dans le fascicule 29, p. 74, *Fulacht na Morrigna* « la Cuisine de la Morrigan » du MS. d'Édimbourg, n° V, f° 10b ; dans le fascicule 30, p. 168 « le Bourreau de Saint Jean-Baptiste », tiré du MS. n° 1, p. 14-15, qui rappelle le poème du Book of Hui Maine, publié dans *Ériu*, t. IV, p. 173.

V

M. Edwin Fay publie dans l'American Journal of Philology, t. XXXIII, n° 4, p. 377 et suiv., un article fort savant sur les *dérivés de la racine* sthā *en composition*. Il y touche au celtique à deux ou trois reprises ; mais à la page 397, d'une façon, croyons-nous, assez malheureuse, en voyant dans gall. *pwy gilydd*, m. à m. à son compagnon (de *py* + *y gilydd*, Strachan, *Introduction*, p. 114) « an admirable example to illustrate the cognation of *pwy* (from **(s)k^w om*) with *secundum* ». Nous ne voyons pas quel appui peut prêter la locution galloise à ce rapprochement hardi et peu convaincant.

VI

Dans son numéro 44 (t. VIII, décembre 1912-janvier 1913), le Fureteur Breton revient p. 57 sur l'étymologie du nom de *Lannion* et donne le résultat d'une consultation originale, à laquelle ont pris part nos collaborateurs MM. Dottin et Ernault. Tous deux

accordent leurs préférences à l'étymologie proposée par M. Loth et soutenue par M. Vallée (v. *Revue Celtique*, t. XXXII, p. 370); mais tandis que M. Dottin le fait sans restriction, en attribuant à l'étymologie sa plus haute note (20 sur 20), M. Ernault laisse place à quelques réserves et n'accorde que la note 12 sur 20.

Parmi les raisons qu'invoque M. Dottin pour écarter l'idée d'un *Lan-yun* (« Paroisse du marais ») à l'origine de *Lannion*, il en est une qui nous étonne ; c'est, dit le savant auteur, que les mots composés commençant par *lan* ont pour second terme un nom propre. Est-ce toujours vrai ? En Galles, cette règle souffre quelques exceptions, *Llanaber*, par exemple, *Llanfynydd*, *Llangoed*, *Llanmaes*, *Llanrhos*, etc., sans parler de *Llanfychain* ou *Llanteg*. Et en Bretagne même, M. Loth a signalé déjà *Lanveur* et *Langoet* (*Rev. Celt.*, XXIX, 224). Ajoutons qu'en Galles, le nom propre second terme n'est pas toujours un nom de saint : *Llandaff*, par exemple, contient le nom de la rivière Taff.

Cela ne veut pas dire que nous approuvions l'étymologie *Lan-yun* ; mais l'argument de M. Dottin nous paraît tomber à faux. Amicus Dottin, magis amica veritas.

VII

Dans les Annales de Bretagne (tome XXVIII, n° 1, novembre 1912), notre collaborateur M. Dottin donne quelques renseignements sur l'*Importante découverte de manuscrits bretons par M. L. Le Guennec* (p. 76-80) ; c'est celle dont la *Revue Celtique* a parlé au tome XXXIII, p. 490.

M. G. Esnault continue (p. 104 et suiv.) son étude sur le poète breton Le Laé. On trouvera dans le n° 2 du tome XXVIII (janvier 1913), p. 208-228, la suite de cette étude, mais avec une lacune de dix paragraphes, qui sera comblée ultérieurement.

VIII

Le Bulletin de dialectologie romane contient dans son tome III (1911), p. 1-18 et 63-86, un travail de M. Jud, *Dalla storia delle parole lombardo-ladine*, qui a pour point de départ une étude de M. Guarnerio sur le parler du Val Bregaglia, dans la Haute Engadine (*Appunti lessicali bregagliotti*, 1908); le Val Bregaglia commence au lago di Seglio, comprend le bassin de la Maira et s'étend jusqu'a Chiavenna. M. Jud a classé tous les mots de ce

parler d'après leur origine, et après avoir mis à part les éléments romans et les éléments germaniques, il a trouvé un résidu assez considérable de mots qu'il appelle « préromans » et dont une partie est certainement celtique (voir la liste, p. 82 et 83). Il nous suffira de signaler cette liste à nos lecteurs. Elle comprend par exemple *banna* « corne », *barr* « buisson », *beione* « résine », *bric* « colline », *capanna* « cabane », *cassanu* « chêne », *nantu* « ruisseau », *renu* « id. », *verna* « aune », etc., qui sont évidemment celtiques, et d'autres comme *fruta* « ruisseau », *rocca* « roche », qui pourraient l'être. Mais il est parfois malaisé de distinguer le roman du préroman ; des mots comme *clete* « haie », *darvita* « herpès », *ibex* « bouquetin », *larix* « mélèze », dont les ancêtres latins sont peut-être empruntés au celtique, ne sont-ils pas devenus romans ? On remarquera ce fait intéressant que presque tous les mots celtiques de la liste sont attestés ailleurs, sur une étendue plus ou moins grande hors du domaine habité par les Celtes, et que par suite ils ne prouvent rien pour l'existence de populations celtiques dans la région étudiée. Ce sont des mots celtiques qui ont surnagé, lors de l'irruption du latin en Gaule, que le courant a déposés au fond de cette vallée des Alpes, et qui y sont demeurés.

J. Vendryes.

IX

Dans le Bullettino di paletnologia italiana, 1911, p. 125 sqq., M. A. Alfonsi décrit une tombe, découverte à Este en 1895, qui date de la IVe période de cette nécropole. C'était le temps où les Gaulois se sont établis dans l'Italie du Nord. Leur voisinage est attesté par les tombeaux. Celui dont il est question contenait deux épées et une fibule en fer de type gaulois. — M. Pigorini donne des *Note per lo Studio del Culto dell' ascia e della dea nuda nelle età preistoriche*, p. 194 sqq., culte qui paraît avoir été commun à la civilisation de toutes les régions dont l'axe traverse la Méditerranée, depuis la fin des temps néolithiques jusqu'à l'âge du fer. Ces notes complètent un travail paru dans le même Bulletin en 1890 (t. XVI, p. 62). Il s'y agit surtout des parents italiotes et, pour la Gaule, des prédécesseurs des Celtes. La formule des inscriptions funéraires gallo-romaines « *Sub ascia dedicavit* » se souvient, selon l'auteur, de ce culte antique et international.

X

M. E. Toulmin Nicolle publie dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ JERSIAISE (1912), une *Notice sur le torques en or trouvé à Jersey et sur les torques hélicoïdaux*, torsades de lames d'or soudées terminées par des bâtonnets lisses, repliés en crochet. Il en donne la liste. L'Irlande en a fourni deux, mais le plus grand ; la Grande-Bretagne, onze ; la France quatre et on les croit venus des Iles-Britanniques. Sir John Evans leur supposait une origine continentale ; il n'est pas nécessaire qu'elle soit française. Ils comptent toujours parmi les pièces typiques de la civilisation qui a fleuri dans les Iles-Britanniques à la fin de l'âge du bronze.

XI

L'ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1910, p. 85-102, nous apprend qu'une des principales routes, qui, du coude du Rhin, à travers le Jura, mènent à l'Aar et au plateau alpestre, a été commandée par un établissement du premier âge du fer, situé sur le Rinthel à Trimbach, canton de Soleure. Il a été fouillé par M. E. Tatarinoff. — L'abbé Breuil relate les fouilles d'un *Tumulus halstattien au Bois de Murat, près Matran* (*Fribourg*), p. 169-181. C'est entre Fribourg et Genève sur le territoire de Corminbœuf, au sommet d'une colline, qu'on l'a rencontré. Il contenait les débris d'une vingtaine de plats en tôle de bronze, trouvaille importante, mais mobilier funéraire d'une singulière monotonie. — M. D. Viollier traite d'*Un groupe de tumuli halstattiens, à propos des plaques ajourées avec cercles concentriques mobiles*, p. 258-265. Les tumuli où se trouvent ces objets, et qui sont pour la plupart des tumuli à inhumation sont en effet groupés et cantonnés des deux côtés du Jura, en France et en Suisse; en France, leur aire d'extension comprend également la Haute-Savoie. Ils représentent une tribu halstattienne, tribu celtique, mais laquelle? Les autres types de tumulus de la même région représentent, selon M. Violier, d'autres tribus; antérieures, postérieures ou contemporaines? — M. Fröhlich publie quelques bronzes inédits, statuettes de Mars, trouvés en Suisse, 1911, p. 10-19. — M. Th. Ischer, retrace l'histoire des fouilles du lac de Bienne, p. 1-9, 65-82.

XII

Le Dr J. Heierli nous a donné dans le quatrième Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte (Société préhistorique suisse), 1912, une revue des dernières découvertes par espèces et par époques. Le musée de Zurich, qu'il organisa, est un observatoire préhistorique bien placé. Les archéologues suisses se sont appliqués dans ces dernières années à relever chez eux les traces d'un passé plus ancien que leurs palaffittes. Les découvreurs de paléolithique ont escaladé les vallées. La liste des stations néolithiques de terre ferme s'allonge notablement et aussi celle des tombeaux néolithiques qui ne sont pas tombeaux de *palaffiteurs*. Quelques belles trouvailles de l'âge de bronze, à Auvernier (bronze IV), à Broc, canton de Fribourg (bronze I, tombeau) sont à noter. — Mais un bon tiers du volume traite de l'âge du fer et des Celtes. Les fouilles de La Tène se poursuivent de plus belle et sont fructueuses; elles ont fourni entre autres choses de très beaux objets de fer décorés de bossettes d'émail rouge. Ces nouvelles fouilles ont trouvé les traces d'un établissement antérieur à La Tène II. — Dans la liste des tombes et cimetières explorés, je retiens celui d'Andelfingen dont la dépouille enrichira le musée de Zurich. Je note avec plaisir que M. Viollier, dont M. Heierli cite le rapport, adoptant une opinion que je lui ai proposée jadis, pense maintenant que des Helvètes étaient établis en Suisse avant les invasions des Cimbres. Il leur attribue le cimetière d'Andelfingen, qui date de la 1re période de l'époque de La Tène, c'est-à-dire d'avant 250. — Aux restes de l'occupation celtique en Suisse, M. Heierli joint les enceintes fortifiées, dont il donne une longue liste et quelques plans.

XIII

M. David Viollier a proposé au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences (Afas, Dijon, 1911, p. 636 sqq.) d'adopter une *Nouvelle subdivision de l'Époque de la Tène*. Son travail est fondé sur l'étude des tombes suisses et porte sur la première période (La Tène I) de la dite époque. Il y distingue trois phases. Les fibules de la première se reconnaissent à l'élévation de leur arc; celles des deux suivantes ont l'arc surbaissé. Le pied des fibules de la deuxième phase est terminé par un disque orné d'é-

mail ou de corail ; celles de la troisième phase le remplacent par un bouton fort compliqué. Des volutes en relief sont fréquentes dans le décor des bijoux de la deuxième phase ; la troisième voit grossir ces reliefs, mais seulement sur les bracelets, car, au moins en Suisse, le torques, alors, a disparu. Les tombes de la première phase sont peu nombreuses ; M. Viollier la croit courte, de cinquante ans peut-être. Dans le Tessin les plus anciennes tombes sont de la deuxième phase ; le commencement de celle-ci doit donc coïncider avec l'envahissement de la vallée du Pô par les Gaulois de la Tène, vers 400. Pourquoi M. Viollier fixe-t-il vers 300 celui de la troisième phase ? Nous souhaitons qu'il nous le dise. Il demande, en attendant, à ses confrères français s'ils ont observé les mêmes faits que lui. Je crois qu'ils confirmeront sa théorie. En effet, au temps où les fibules avaient l'arc surhaussé, l'usage des tumulus durait encore en France ; d'autre part on a trouvé en Champagne des tombes où les bracelets sont godronnés et qui ne contiennent pas de torques. Il faut observer néanmoins que les Galates représentés par l'art antique ont des torques ; or ils sont évidemment contemporains de la 3e phase distinguée par M. Viollier.

XIV

Le Compte rendu de la septième session du Congrès préhistorique de France, qui s'est tenu à Nîmes en 1911, nous apporte son annuelle provende de menues communications et d'utiles statistiques, de redites et de nouveautés. On a toujours quelque chose à y prendre. L'abbé Hermet y publie de nouvelles *Statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn* (p. 405), dont la date reste encore ignorée ; leur nombre atteint aujourd'hui la trentaine. — M. Viollier, parmi des *Objets préhistoriques en or trouvés en Suisse* (p. 421), publie le vase d'or halstattien du Musée de Zurich, où, sur un fond bosselé de petits points, se détachent deux zones de croissants, de soleils et une zone d'animaux. M. Viollier propose de le rattacher à la famille des vases à figures plus récents, dits semainiers, et comme parmi les animaux figure un cerf, d'y voir un pendant du vase de Gundestrup, où le dieu aux cornes de cerf est assis en belle place. L'objet est apparemment celtique et, certainement, c'est un vase sacré. Les autres sont de menus bijoux et des cercles d'or estampés qui rappellent ceux de notre tumulus d'Apremont. — MM. J. Bourelly et F. Mazauric donnent une excellente statistique des *Enceintes préhistoriques et protohistoriques du département du Gard* (p. 450) dont

quelques-unes sont gauloises ; la ville de Nîmes y figure. — M. Gaurichon n'a pas su résister à la tentation de donner les *Etymologies celtiques de certains vocabulaires topographiques*, p. 672. Il limite en matière d'étymologie la compétence des linguistes et proclame celle des préhistoriens. Il y a des gens qui ne voient ni les sentiers frayés ni les parapets.

XV

Du Dr Guébhard et de M. E. Schmit, dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE, t. VIII, 1911, p. 636-638, nous lisons une note relative à un objet de terre cuite, trouvé dans un foyer gaulois à Somme-Vesle (Marne), qui paraît être le moyeu d'une roue à quatre rayons dont il ne reste que les moignons. Roue d'un vase-char en terre cuite, pensent les auteurs de la note et ils reproduisent un vase en forme d'oiseau, monté sur roue trouvé dans la nécropole d'Este. Les vases montés sur roues, généralement en bronze, sont loin de manquer en pays celtiques. M. Déchelette, dans son *Manuel*, leur a donné l'importance qu'il convient. Il y en eut également en terre cuite. Une semblable rouelle a été trouvée, à ma connaissance, dans une tombe gauloise de la province de Come. Notons encore celle-ci.

M. L. Coutil a donné au même bulletin, t. IX, 1912, nos 4 et 5, une *Étude sur les pointes de flèches de l'Age du bronze munies de barbelures à la douille*. Il en a compté et dessiné quarante exemplaires, dont il faudra sans doute défalquer deux ou trois, et il a conclu de son examen que les barbelures en question ne sont pas des jets de fonte, mais bien des barbelures. L'examen de la liste montre que ces objets ont été répandus dans l'Europe entière. Il serait encore téméraire d'assurer un sens à leur répartition. — Dans une *Étude comparative des casques gaulois*, M. L. Coutil décrit le *Casque d'or orné d'émaux d'Amfreville-sous-les-Monts* (Musée du Louvre) et le *Casque de fer de Notre-Dame-de-Vaudreuil* (Eure). Le premier appartient à une série de casques à calotte ronde ou conique, surmontée généralement d'un bouton, munie d'un appendice qui est tantôt une visière tantôt un couvre-nuque et de jugulaires trilobées. M. Coutil en compte quarante-deux exemplaires. Le plus grand nombre proviennent d'Italie. C'est un type italien, peut-être étrusque, qui a été emprunté par les Celtes. Quant au casque d'Amfreville, je le crois fabriqué en Gaule et c'est sans doute l'avis de M. Coutil. — L'autre casque, dépourvu d'ornements, a une large calotte ronde

cernée d'un bourrelet et d'une gouttière que borde une visière à auvent. C'est le casque des Gaulois qui ont combattu à Alise.

XVI

La Revue archéologique (1912, janvier-février, p. 1 sqq.; mars-avril, p. 235 sqq) publie une longue étude de M. L. Joulin sur les *Sépultures des âges préhistoriques dans le Sud-Ouest de la France*. Il s'agit des deux âges du fer, Hallstatt et La Tène. L'auteur nous donne certainement une utile revue des découvertes, une excellente idée des fouilles récentes pratiquées autour de Toulouse ; une notion assez précise des importations italiques (vases campaniens, amphores) et ibériques chez les Tectosages de Toulouse, des planches d'assemblage, une carte, mais que de choses à ignorer ! — M. Déchelette relève gentiment une bévue commise par M. Besnier à propos des bronzes d'Alésia ; le cadre est une note sur l'*Époque de la fondation d'Alésia* (p. 101). Les restes gaulois trouvés dans l'oppidum datent de la Tène III. Il n'a pas été occupé bien longtemps avant la conquête. Cette constatation est conforme à la règle. Nos oppida n'ont pas été occupés par les Gaulois de la Tène I et II. — M. S. Reinach, dans une *variété*, p. 337, traite des *Frises de l'Arc d'Orange*, et signale un passage du Commentaire des Psaumes (XV) attribué au prêtre gaulois Vincentius, qui le donne comme un monument de la guerre de Marseille, où l'armée Césarienne, commandée par C. Trébonius, avec une flotte improvisée, réduisit la ville, fidèle à Pompée. M. Reinach adopte la tradition de Vincentius, à laquelle convient le caractère naval que les rostres, aplustres, etc. figurés sur l'arc lui donnent.

XVII

M. Déchelette a fait connaître à la *Diana*, de Montbrison (Bulletin de la Diana, 1911, p. 146), un petit sanglier, en bronze, pourvu d'un anneau de suspension ; il vient de l'oppidum de Jœuvres et date de la Tène III ; au même endroit a déjà été trouvé un cheval analogue.

XVIII

Le Bulletin de la Société Française des fouilles archéologiques, 1912, publie une conférence de M. Toutain sur Alesia avant le siège de l'an 52.

XIX

M. J. Toutain publie son *Rapport sur les fouilles d'Alesia de 1909-1910* dans le Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois. La principale découverte que signale ce rapport est celle des huttes gauloises du quartier d'En Curiot, quadrangulaires, en contre-bas, assez profondément enterrées quelquefois, à paroi de roche ou de maçonnerie ; on y trouve des foyers. N'oublions pas que, pendant ce temps, le commandant Espérandieu fouillait à la Croix-St-Charles le temple d'Apollon Moritasgus.

M. Toutain (Afas, Dijon, 1911) considére comme la « favissa » *du temple d'Alésia*, une excavation d'environ 6 mètres de profondeur située au nord du temple, à l'entrée de la place, limitée par un portique, qui l'entourait. Cette excavation remplie de débris de toutes sortes, cendres charbonneuses et ossements d'animaux, tessons de poterie samienne, rouelles, monnaies, ne saurait être, à mon avis, tenue, comme par le commandant Espérandieu, pour une décharge publique; c'est une décharge sacrée.

XX

Dans le Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques (1911, p. 324), M. J. Toutain explique l'origine des *Caves gallo-romaines d'Alésia* par les découvertes d'habitations gauloises en contre-bas du quartier d'En Curiot. — M. R. Lantier donne une notice sur le *Théâtre gallo-romain du Vieux-Lisieux* (p. 992). — M. Besnier signale un *Pygmée de bronze récemment découvert à Vieux* (Calvados), p. 335, pl. XXIV, et publie des *Observations sur les estampilles céramiques trouvées en Normandie* (p. 339).

XXI

La porte romane de Clonfert dont M. H. L. Crawford publie d'excellentes images, dans le Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland, 31 mars 1912, p. 1 sqq. nous rappelle plus d'une œuvre de l'art gaulois du continent. Ce qu'elle présente de plus particulier, ce sont les têtes qui alternent avec les motifs décoratifs. M. Crawford remarque avec beaucoup de justesse que les

masques ou les têtes ne sont pas des grotesques. Certes ; je pense, pour ma part, que ce sont des têtes coupées ; celles du monument d'Entremont sont mon exemple. Le monument de Saint-Goar, dont certains archéologues allemands font un monument roman, les montre réduites en motif d'ornement. C'est un thème fréquent de la décoration du métal dans l'archéologie gauloise.

Miss Margaret E. Dobbs recourt à l'archéologie pour déterminer la date de la *Táin* (*Some further evidences on the date of the shaping of the Táin Bó Cuailgne*), p. 8. Elle tient, de M. Déchelette, que l'oiseau était un motif favori de l'art décoratif halstattien. Or, le *Tochmarc Etáine*, la *Fled Bricrend* et autres récits du cycle ultonien mentionnent des coupes et autres objets ornés de figures d'oiseaux. Mais un lecteur attentif doit remarquer qu'il s'agit de figures rapportées, d'objets ornés de pierreries. Je crains que, à lire la description, un archéologue ne soit obligé de penser à l'art celto-scandinave, plutôt qu'à l'art halstattien, et peut-être aurait-il tort ? La mention de guerriers aux casques cornus est plus topique car on connaît aujourd'hui plusieurs paires de cornes de l'époque de La Tène dont l'existence confirme les renseignements transmis par les écrivains classiques.

M. W. H. Grattan Flood décrit des *County Wexford Dolmens*, p. 13 : M. R. A. S. Macalister, *Some Cross Slabs in the Neighbourhood of Athlorn*, p. 27 ; Canon Henry William Lett, le *Ballybrolley Stone Circle or Cairn*, p. 32.

M. E. C. R. Armstrong publie une *Gold lunula found at Schulenburg, Hanovre*, p. 48, déjà signalée.

M. Th. Johnson Westropp. s'attaque aux *Promontory forts and early remains of the coast of county Mayo* (*Northcoast : Tirawley and Erris*), p. 51. — J. Hewetson, *Colonel John Hewson, Governor of Dublin Castle*, 1649, p. 18. — Capt. Richard Linn, *Notes on some early Ulster emigrants to America*, p. 21. — Lt. Col. Cavenagh, *Castletown Carn and its owners*, p. 34. — W. H. Patterson, *On an ancient seal of the Hospital of St John at Nenagh*, p. 46.

Dans les *Miscellanea*, M. W. E. Latimer communique une note sur la découverte d'une chambre funéraire voutée dans le Co. Tyrone ; avec les cendres se trouvait une pierre globulaire (p. 62). — Le Rev. W. P. Carmody et M. A. G. Wilson signalent un kjökkenmödding, dans la Dingle Bay (p. 63). — M. R. E. Hamilton traite de deux places d'inauguration en Ulster (p. 64). — M. C. R. Armstrong corrige une note sur une de ces grossières statues, dites Sheela-na-gig, à White Island, Lough Eme, publiée dans un récent fascicule du journal (p. 69).

XXII

Le Boletin de la Real Academia de la Historia est un recueil inépuisable d'archéologie romaine, où les celtisants peuvent toujours trouver leur compte. Dans le n° d'avril 1912 (t. LX, fascicule IV), p. 309, M. Antonio Blasquez traite de la voie romaine de Ségovie à Madrid ; puis de la route de Mérida à Saragosse par Tolède (25 de l'Itinéraire d'Antonin) : M. Marcelo Macias publie un miliaire inédit de Caligula, découvert en Galicie (p. 367).

Dans le fascicule suivant (V, mai), M. Mario Roso de Luna s'occupe du réseau des voies romaines qui rayonnaient au N. E. de Mérida et le R. P. Fidel Fita énumère des *Lapidas romanes de Garlitos, Arroyo del Puerco y Araya, en Extremadura* (p. 431) ; on y lit les noms : *Meduttus*, *Aplondus* (Apollonius ?), *Arquiaecus*, *Surna*, *Tongius*, *Boutus*, *Tureus*, *Maelus*.

Le fascicule suivant (VI, juin) nous apporte la publication par M. Angel del Arco y Molinero d'une superbe statue de femme drapée trouvée à Tarragone (p. 460, planche) et de nouvelles inscriptions romaines d'El Bierzo, diocèse d'Astorga, sous la signature de M. Mario Roso de Luna (p. 496) : *Deo Bodo* (p. 501) ; *Morinis*, fém. (p. 503) ; *Mamdica* (p. 506).

XXIII

Il est longuement question du coracle, ou bateau de cuir des Irlandais et des Gallois dans un article du Dr R. Trebitsch, *Fellboote und Schwimmsäcke und ihre geographische Verbreitung in der Vergangenheit und Gegenwart*, que publie l'Archiv für Anthropologie, 1912, XI, 9, p. 161-164. Son usage n'est pas nouveau ; l'auteur mentionne soigneusement les témoignages que nous en ont transmis les écrivains grecs et latins ; celui qui remonte le plus haut est celui d'Avienus, V, 101-107. On l'a comparé au kayak des Esquimaux et on en a fait un héritage des plus anciens prédécesseurs des Celtes dans les Iles Britanniques, au temps où l'on faisait venir d'Europe à la fin des grandes oscillations glaciaires les tribus groenlandaises. Mais, à feuilleter les écrivains anciens et les archives d'une ethnographie plus récente, on s'aperçoit que d'autres peuples ont employé en Europe le bateau de peaux. M. Trebitsch pense que c'est du côté du Danube que les Celtes ont été le chercher. Ivan Nilsson croyait jadis qu'ils l'avaient reçu des Phéniciens. Mais il ne

l'a pas, que je sache, comparé au kelek, le panier couvert de peaux de l'Arménie et de la Mésopotamie, sur le passé et le présent duquel M. Trebitsch nous renseigne abondamment. La ressemblance du kelek et du coracle est bien tentante. M. Trebitsch ne succombe pas à la tentation. Il conclut que sa carte présente trop de lacunes pour lui permettre de relier les diverses aires d'extension du bateau de peaux. Conclusion sage et savante.

H. Hubert.

NÉCROLOGIE

ROBERT MOWAT

Dans le courant de novembre 1912 est mort à Paris le commandant Mowat, un des plus anciens collaborateurs de la *Revue Celtique*. Suivant une tradition, que notre armée n'a pas laissé perdre, le commandant Mowat unissait le goût de l'érudition à la pratique du métier des armes. Il laisse un nom doublement glorieux, qui, avant de s'entourer de l'auréole scientifique, s'était illustré sur les champs de bataille.

Né à Londres le 19 juin 1823 d'une famille originaire des îles Orcades, Robert Knight Mowat passa son enfance et fit ses études à Metz où son père, naturalisé Français, était directeur civil des ateliers de pyrotechnie militaire. Il entra en 1844 à l'École Polytechnique et en sortit deux ans plus tard officier d'artillerie. Devant Sébastopol, il commandait l'une des quatre batteries qui bombardèrent la tour de Malakoff et qui décidèrent de la prise de la place. Dans la guerre franco-allemande, après avoir pris part aux combats de Mouzon et de Bazeilles, il fut blessé et fait prisonnier lors du désastre de Sedan. Envoyé en captivité à Stettin, il employa ses loisirs forcés à se perfectionner dans la langue allemande et à étudier les ouvrages de Mommsen sur l'histoire et l'épigraphie romaines. A son retour en France, il alla commander à Rennes un escadron du 10e régiment d'artillerie jusqu'au moment où, admis à la retraite, il put se fixer à Paris et se livrer tout entier aux études qui depuis longtemps déjà l'attiraient (v. *Revue Celtique*, t. I, p. 272 et 285).

L'histoire des origines nationales, à l'époque gallo-romaine, l'intéressait particulièrement ; il se fit, pour mieux l'étudier, archéologue et linguiste ; mais c'est surtout comme épigraphiste et comme numismate qu'il devait produire lui-même des travaux originaux. Il fut un des membres les plus actifs de la Société des Antiquaires, au *Bulletin* de laquelle il collabora souvent ; il donna également des

articles, à la *Revue Archéologique*, a la *Revue Épigraphique*, à la *Revue Numismatique* et à plusieurs périodiques étrangers. A la mort de Florian Vallentin (1883), il prit la direction du *Bulletin épigraphique de la Gaule* et en poursuivit pendant six années la publication. Il avait été membre de la Société de Linguistique dès sa fondation en 1865 ; il collabora aux premiers volumes de ses *Mémoires* et il la présida en 1878. A la *Revue Celtique* il a donné, en dehors de deux comptes-rendus dans le tome III, les articles suivants : Le duel dans la déclinaison gauloise (t. V, p. 121); Épitaphe britannique chrétienne (t. XI, p. 344) ; Matantes, Sextanmanduius, Mullo (t. XVIII, 87).

J. Vendryes.

ERRATUM

Rev. Celtique, t. XXXIII.

P. 507. Ce n'est pas à Faust, mais bien à l'étudiant, dans la scène célèbre du drame de Gœthe, que Méphistophélès adresse les vers reproduits par nous, d'après M. Prokosch.

P. 515. La mort de M. George Henderson, que nous avons placée au mois d'août 1912, sur la foi d'un document erroné, est survenue le 26 juin de ladite année.

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

LES
FORMES VERBALES EN *-R-*
DU TOKHARIEN
ET DE L'ITALO-CELTIQUE

L'événement linguistique qui marquera les premières années du XXe siècle est sans contredit la découverte en Asie centrale d'une abondante collection de textes, écrits en des langues variées, dont la plupart étaient inconnues jusqu'ici. Dans un récent article de la *Revue du Mois*, t. XIV [10 août 1912], p. 135 et suiv., M. Meillet a montré, en ce qui concerne la linguistique indo-européenne, l'importance de la découverte. Elle se résume en rien de moins que la connaissance de trois nouveaux dialectes iraniens, dont le sogdien, et d'un dialecte indépendant, également nouveau, attesté sous deux formes divergentes, auquel le nom de tokharien a été donné. A vrai dire, l'étude de ces dialectes n'a guère abouti jusqu'ici qu'à la constitution de philologies nouvelles ; l'image que l'on se faisait de l'indo-européen n'en a pas été modifiée. Même le tokharien, le plus aberrant de tous et qui ne se rattache à aucun des groupements établis, a trouvé sa place immédiatement dans les cadres grammaticaux dressés par les linguistes ; et ce résultat n'est pas la moindre preuve de l'excellence de la méthode comparative. On peut cependant tirer quelques lumières de la comparaison des nouveaux dialectes pour la grammaire générale de l'indo-européen. Sans parler de l'étymologie, à laquelle le vocabulaire tokharien a déjà fourni d'heureuses contributions, la morphologie reçoit sur plusieurs points des précisions instructives. C'est le cas notamment pour les formes verbales en *-r-*, caractéristiques, comme on sait, du médio-passif italo-celtique, et dont le tokharien

fournit, de façon inattendue, l'équivalent. M. Meillet a signalé le fait dans l'article précité, p. 142. Au même moment M. Lloyd-Jones publiait dans le *Miscellany Kuno Meyer* (p. 198-207) un article sur le *Development of the Verbal* r-*forms*. La question est donc en quelque sorte à l'ordre du jour de la *Revue Celtique*. Il pourra être utile d'en rappeler ici à nos lecteurs les points principaux et d'indiquer ce que le tokharien y apporte comme éléments nouveaux d'information. Grâce au bel article sur le verbe tokharien que MM. Sylvain Lévi et Meillet viennent de publier dans les *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XVIII, p. 1 et suiv., la tâche est singulièrement facilitée [1].

Le tokharien éclaire à la fois la nature du déponent, les rapports du déponent et du passif, et même la formation des désinences en *-r-*. Ces divers points méritent d'être touchés successivement.

*
* *

On ne saurait trop insister sur le caractère anormal du déponent italo-celtique. L'existence de cette formation hybride et mal définie dans un système verbal aussi rigoureusement combiné que celui du latin est un fait de tout point monstrueux.

Ce qui frappe avant tout en latin, c'est la belle ordonnance du système verbal. Tout y est harmonieusement disposé, sur un plan très original, où il ne subsiste à peu près rien du système ancien. Là même où une forme verbale latine continue directement une forme indo-européenne, comme par exemple le futur *erit*, qui recouvre le subjonctif sanskrit *ásati*, un simple examen suffit à montrer que les deux formes phoné-

1. Sur les formes en *r* de l'italo-celtique, l'essentiel a été dit par M. Thurneysen dans un article de la *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXXVII, p. 92-111 et dans son *Handbuch*, t. I, p. 341 et suiv. On pourra consulter aussi Zimmer, dans la même *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX, p. 224-292, sans oublier le travail de M. Windisch dans les *Abhandl. der phil.-hist. Kl. der kön. sächs. Gesellch. d. Wissensch.*, t. X (1887), ni surtout l'utile et consciencieux répertoire de M. Dottin, *Les désinences verbales en R*, Rennes, 1896.

tiquement équivalentes n'ont en tout cas dans la morphologie de leur langue respective ni la même valeur, ni la même portée. On peut en dire autant du celtique. Comme l'italique, il a bouleversé le système verbal de l'indo-européen. Les archaïsmes conservés en celtique n'y sont que des survivances isolées ; tel le prétérit irlandais *-ánaic* qui recouvre le parfait sanskrit *ānáṃça*. Et d'autre part, les formes verbales y sont réparties d'après un plan tout nouveau, plus complexe à la vérité que celui du latin, mais non moins rigoureusement ordonné.

Le déponent est en marge du système verbal italo-celtique. Aussi ne s'est-il maintenu que d'une façon précaire et non sans de nombreux flottements. En vieil-irlandais, il n'a même plus déjà de flexion complète ; l'actif empiète sans cesse sur lui. Comme Strachan l'a montré, abstraction faite du prétérit dont on parlera plus loin, il disparaît au début même de la période du moyen-irlandais. En brittonique, si l'on met à part le gallois *gwyr* « il sait » (corn. *gor*, bret. *goar*), qui n'est devenu déponent que par accident (v. ci-dessous, p. 141), il n'y en a que des traces isolées fort rares ; v. J. Rhys, *R. Celt.*, VI, 40 et surtout J. Loth, *R. Celt.*, XXXI, 481. En latin, dès la vieille langue, le déponent fait avec l'actif de fréquents échanges ; v. Neue, 2e éd., II, 269. Brugmann, *I. F.*, V, 110 et surtout J. B. Hofmann, *De uerbis quae in prisca latinitate extant deponentibus*, dissert. de Greifswald, 1910. On a déjà fait observer qu'à l'époque archaïque, il semble même reculer devant l'actif pour reprendre ensuite sous l'empire quelques-unes des positions perdues. Cela n'est d'ailleurs qu'une illusion, due au caractère artificiel de la langue littéraire. En réalité, le déponent est dans un état de trouble et d'instabilité dès l'époque ancienne ; il va régulièrement en diminuant jusqu'aux langues romanes, où il disparaît. Le procédé à la faveur duquel il s'est maintenu et dans une certaine mesure développé en latin littéraire est purement factice et masque simplement l'évolution normale de la langue. Comme en celtique, le déponent est en latin dès le début de la période historique voué à la mort. Il semble donc que nous assistions dans les deux langues au déclin d'une ancienne catégorie

grammaticale arrivée à son terme plutôt qu'aux premiers progrès d'une catégorie nouvelle, encore incertaine, et qu'une mauvaise fortune aurait tuée dès l'enfance.

Le tokharien justifie pleinement cette conclusion. Il comporte, dans son système verbal un organisme particulier, caractérisé par des désinences en *-r* et qui répond pour le sens au déponent italo-celtique, c'est-à-dire au moyen du grec ou du sanskrit. Il y a, comme on sait, certains verbes indo-européens qui admettent de préférence les désinences moyennes ; ce sont ceux qui expriment des faits psychiques ou qui traduisent certaines idées comme celle de « naître », de « suivre », etc. Le tokharien est d'accord avec les autres langues (v. Lévi-Meillet, *l. cit.*, p. 11) ; il dit *aikemar* « je connais » comme le grec αἰσθάνομαι, ἡγέομαι, οἴομαι, comme le latin *opinor*, *reor*, *reminiscor*, comme l'irlandais *-mainedar*, le sanskrit *mányate* ; il dit dh*atmas*dhar « tu nais » comme le sanskrit *jayate*, le grec γίγνομαι, le latin *nascor*, l'irlandais *-gainedar*.

Avec la valeur propre du moyen, qui est d'exprimer le retour au sujet ou la part que ce dernier prend à l'action on trouve employées en tokharien les désinences en *-r-* (v. Lévi-Meillet, *l. cit.*, p. 13) : *ayitr* « il s'attribue (à lui-même) », *wastsi yamaṣṣitr* « il se fait faire un vêtement », exactement comme en latin dans *caput inquiner* (Horace, *Sat.*, I, 8, 37), *tunicaque inducitur artus* (Virg., *Aen.*, VIII, 457), ou *capita.. velamur amictu* (id., *ibid.*, III, 545), si ce ne sont pas là toutefois des imitations du grec. La valeur du moyen est frappante en grec dans νίζω « je lave » opposé à νίζομαι « je me lave » (cf. Homère, Λ 829 opposé à π 230) ou en sanskrit dans *yájati* « il fait un sacrifice pour un autre », *yájate* « il fait un sacrifice pour lui », *pácati* « il fait la cuisine pour un autre », *pácate* « il cuit un objet pour le manger ». Si le celtique ne fournit pas d'exemple comparable, c'est que le déponent ne s'y distingue plus de l'actif, en d'autres termes n'y fait plus fonction de « voix ». On reparlera plus loin de ce phénomène.

Le premier fait qui ressort de la comparaison du tokharien, c'est donc l'antiquité du déponent italo-celtique. Toutes

les hypothèses qui expliquent en latin même ou en irlandais la formation du déponent par des moyens tirés de ces langues mêmes ne sont désormais valables que dans la mesure où elles s'accordent avec le témoignage du tokharien. C'est déjà un résultat décisif de la découverte de cette langue. Mais ce n'est pas le seul.

*
* *

Il a été supposé depuis longtemps que les désinences en *-r-* du déponent avaient été pour une bonne part fabriquées sur d'anciennes désinences actives ou moyennes, auxquelles une caractéristique *-r-* aurait été ajoutée. Bien loin de démentir cette hypothèse, le tokharien la justifie pleinement. On peut, comme MM. Lévi et Meillet l'indiquent (*l. cit.*, p. 13), la lui appliquer à lui-même sans difficulté. Mais cette caractéristique *-r-* ne saurait être confondue avec la désinence italo-celtique du passif impersonnel ; car le tokharien ne connaît rien qui ressemble à ce dernier. Dès lors, il n'y a aucun moyen de faire sortir le déponent du passif, d'interpréter avec M. Lloyd Jones toutes les formations italo-celtiques en *-r-* par le développement spécial à ces langues d'une ancienne désinence unique ; il faut de toute nécessité distinguer dans les temps en *-r-* de l'italo-celtique au moins deux séries de désinences, les unes de passif impersonnel, les autres de déponent. C'est ce dont plusieurs linguistes s'étaient avisés déjà ; l'événement prouve qu'ils avaient vu juste. M. Thurneysen, notamment, a nettement formulé cette distinction dans son article de la *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXXVII, p. 92 et suiv. ; on peut maintenant l'appuyer de la comparaison du tokharien, et marquer conséquemment les rapports respectifs du passif et du déponent.

Le tokharien n'a pas d'autre forme pour exprimer le passif que la forme déponente ou moyenne en *-r-* : *kalpāstr* « il est obtenu » (traduisant le sanskrit *vidyate*), *kastar* « il est coupé » (Lévi-Meillet, *l. cit.*, p. 12). Suivant toute vraisemblance, nous avons simplement affaire ici à une extension bien connue de l'emploi du moyen. Le moyen indo-européen

se prêtait aisément à l'expression du passif : τέρπομαι signifie « je me réjouis, je suis charmé » par opposition à τέρπω « je réjouis, je charme » ; il suffisait de joindre à τέρπομαι un régime prépositionnel pour désigner la personne qui charme ou qui réjouit : τέρπομαι ὑπό τινος « j'éprouve du charme de la part de quelqu'un, je suis charmé par quelqu'un ». En grec, sous réserve de certaines particularités inutiles à mentionner ici, le passif n'est qu'un emploi particulier de l'ancien moyen. De même en gotique ; et l'on sait que le réfléchi sert de passif en germanique, en balto-slave et dans les langues romanes. Le passif tokharien est donc exactement conforme aux traditions indo-européennes.

Au premier abord on serait tenté d'attribuer la même origine au passif latin : *uelor* signifie « je me couvre » ou « je suis couvert », *inquinor* « je me salis » ou « je suis sali » ; ce sont indifféremment des passifs ou des moyens. Il n'est pas douteux que les deux « voix » ne soient d'une façon générale confondues en latin. Mais l'existence du passif impersonnel empêche de croire que le passif soit exclusivement un apanage du moyen. Comme l'a montré M. A. Ernout dans ses *Recherches sur l'emploi du passif latin*, *Mém. Soc. Ling.*, XV, 273 et suiv., il y avait en italique à côté du déponent en *-r* une forme spéciale également caractérisée par une désinence *-r* et exprimant l'idée toute simple que l'action marquée par le verbe s'accomplissait. C'était l'expression par excellence de l'action indéterminée. Grâce au jeu des prépositions qui se développait régulièrement depuis l'époque indo-européenne et prenait avec le temps plus de souplesse et de force, il était aisé de donner à la forme indéterminée en *-r* un régime désignant la personne par laquelle l'action était accomplie. La forme en *-r* devenait ainsi apte à l'expression du passif, dans la mesure toutefois où le sujet du passif n'avait pas à être exprimé. C'est ce qu'on a appelé le passif impersonnel. La forme s'en est conservée le mieux dans les dialectes italiques autres que le latin : osque *sakrafír* « qu'on sacrifie », ombrien *ferar* « qu'on porte ». En latin, la valeur ancienne du passif impersonnel se reconnaît aisément dans des tours comme *ītur* « on va », *quom caletur* (Plaut., *Capt.*,

80) « quand il fait chaud », *facile nubitur* (id., *Pers.*, 386) « on se marie aisément », *precario adeitur* (Corp. Inscr. Lat., I, 1215) « on entre sur demande ». Mais la forme y est déjà contaminée du déponent. Le déponent avait sur l'indéterminé en *-r* pour exprimer le passif une supériorité incontestable : il possédait le moyen de désigner la personne, d'avoir un sujet. La forme qui est à la base du latin *fertur* ne signifiait que « on porte », mais *feror* « je me porte » admettait comme φέρομαι une flexion complète à trois personnes. Le passif latin est sorti à la fois de l'indéterminé en *-r* et du déponent (moyen), qui se sont fondus et amalgamés. Un fait a favorisé la fusion : c'est que le passif impersonnel — nous dirons tout à l'heure pourquoi — admettait un régime à l'accusatif. M. Lindsay (*Die lat. Spr.*, trad. Nohl, p. 598 et 602) a très bien montré comment d'un ancien **amar amicos* « on aime les amis » avait pu sortir en latin la construction personnelle *amantur amici*. On sait que certains tours syntaxiques du vieux latin permettent de fixer les étapes de l'évolution [1].

Le celtique n'a jamais été aussi loin que le latin ; il a maintenu distinctes les positions respectives du déponent et du passif. Au point de vue du sens, cela n'est que trop clair. Le déponent irlandais en est resté au point que nous indiquions plus haut, p. 132 : s'il est attesté dans certains verbes qui admettaient de préférence en indo-européen les désinences moyennes, il n'a jamais développé la valeur réfléchie, il n'exprime jamais le retour au sujet. Au point de vue de la forme, le passif irlandais est resté indépendant du déponent et a son histoire propre, parfaitement homogène. Il n'a jamais eu de forme spéciale pour la première et la seconde personne. La principale modification qu'il ait subie est une modification sémantique :

1. Il est intéressant de signaler qu'en gotique, où le passif sort de l'ancien moyen, se trouve inversement le passage du tour personnel au tour impersonnel lorsque le verbe à l'actif gouverne un autre cas que l'accusatif. Ainsi, comme on dit à l'actif *bairgiþ izui* φυλάξει αὐτήν (Jean, XII, 25) ou *ei bairgais im* ἵνα τηρήσῃς αὐτούς (Jean, XVII, 15), on dira au passif *bajoþum gabairgada* « il sera conservé les deux » pour ἀμφότεροι συντηροῦνται (Matt., IX, 17), tandis que Luc, employant le verbe actif *gafastan* dans le passage correspondant (V, 38), dira *bajoþs gafastanda*.

berir « on porte » est devenu un temps personnel « il est porté » et a admis un sujet (*berir breth* « un jugement est porté », Wb. 12 d 38) ; on lui a conséquemment, sur le modèle de l'actif, créé un pluriel *bertir* « ils sont portés ». Ces deux phénomènes, qui sont évidemment connexes, ont pour point de départ, comme on l'a montré ailleurs (*Rev. Celt.*, XXVIII, 347), l'existence en irlandais d'un prétérit passif, ancien adjectif verbal, comportant la valeur personnelle et la distinction des nombres. Mais l'évolution s'est arrêtée là en vieil-irlandais. Il est tout à fait caractéristique que pour exprimer la première et la deuxième personne des deux nombres, on ait maintenu le tour ancien qui donnait à l'impersonnel un régime à l'accusatif : *no-m-berar* « on me porte, je suis porté ». Il y a même eu recul en irlandais moderne. Comme le pronom infixe est sorti de l'usage, le sujet du passif y est exprimé par la forme du pronom régime, et cela à toutes les personnes, même à la troisième : *glantar mé, thú, é, inn, ibh, iad* « je suis, tu es, etc... purifié » (cf. O'Donovan, *a Grammar of the Irish language*, 1845, p. 183).

En brittonique, l'évolution a été pareille. Le gallois moyen dit *ym gelwir, yth elwir* « je suis, tu es appelé », comme le breton *nem gweler* « je ne serai pas vu ». Il est vrai qu'à la troisième personne, le gallois moderne a *dysgir ef* « il est instruit », d'où *dysgir fi, dysgir di* « je suis, tu es instruit ». Mais cela tient à ce que dès le moyen-gallois l'absence de flexion ne permettait plus de distinguer un nominatif d'un accusatif, et par suite laissait indécise la traduction de phrases comme *etmygir e vab tecvann* (B. An., 96, 17) ou *yny gaffer Drutwyn* (R. B., I, 123, 24) entre « on honorera son fils Tecvann », « jusqu'à ce qu'on prenne Drutwyn » et « son fils Tecvann sera honoré », « jusqu'à ce que Drutwyn soit pris ». Il y a d'ailleurs en brittonique deux faits essentiels. C'est d'abord qu'au pluriel la forme verbale ne change pas [1] ; *dysgir dynion* « les hommes seront instruits », *ban llather y Saes-*

1. Zimmer voit même là le point de départ du tour syntaxique qui consiste à laisser le verbe au singulier quand le sujet précède : *daeth y dynyon* « les hommes vinrent » (*Z. f. Celt. Phil.*, III, 87-88).

son « quand les Saxons seront tués » (ou « quand on tuera les Saxons »), bret. *na guilir muy he goulion* « on ne voit plus ses blessures » (Sainte-Barbe, strophe 544). C'est ensuite qu'à la troisième personne du singulier, le cornique et le breton conservent l'usage du pronom régime : bret. *en dougner* « on le porte », corn. *ma-n gueller* « qu'on le verra » (Z. E., 530) ; comme parfois encore le moyen-gallois : *ry-t iolawr* « on le réclamera » (Myv. Arch., 216 a 10 ; cf. 180 a 26 ; mais déjà on a *kyn gatter ew* « quoiqu'on le laisse » B.B. p. 31, 5).

Le fait que le sujet du passif s'exprime en celtique par le pronom infixe ou par le pronom régime, c'est-à-dire en dernière analyse par un ancien accusatif, s'accorde avec les données du vieux-latin. Il y a là une preuve dernière que le passif n'a originellement dans ces langues rien de commun avec le déponent ; on doit considérer comme caduques les constructions, d'ailleurs ingénieuses, qu'a tentées M. Lloyd Jones et distinguer au moins deux sortes de désinences en *-r-* : celles de déponent que connaît également le tokharien, et celles de passif impersonnel spéciales à l'italo-celtique.

*
* *

Il faut même en distinguer trois.

On sait que l'irlandais présente les désinences déponentes au pluriel du prétérit radical, et par extension du prétérit en-*t*-. Tel est du moins l'enseignement ordinaire. En réalité, M. Thurneysen a montré qu'il fallait bien distinguer les désinences en-*r*- du prétérit de celles du déponent ordinaire (v. *Kuhn's Zeitschrift*, XXXVII, 106 et *Handbuch*, I, p. 343 et 400). Ce sont deux formations différentes, et qui ne se recouvrent pas. A la 3e pers. du pluriel par exemple, le déponent (*suidigitir,-suidigetar*) remonte à **-ntr* + *voy.* tandis qu'au prétérit (*-leblangtar*), il faut admettre l'existence primitive d'une voyelle entre **-nt-* et **-r* + *voy.* Pour expliquer la formation du pluriel du prétérit, M. Thurneysen suppose avec raison qu'on est parti de la 3e personne (voir *Handbuch*, I, p. 401).

Il y avait en indo-européen une 3e personne du pl. en *-r-*, qui s'est maintenue en latin au parfait (*fecēre*), en indo-iranien au parfait, à l'aoriste et à l'optatif, et que l'on retrouve aussi au parfait du tokharien (*weñāre* « ils ont dit », etc. Lévi-Meillet, p. 2). L'accord de ces trois langues est ici encore des plus significatifs. Sans doute, dans aucune d'elles, la désinence en *-r-* ne se présente sous une forme identique : sans parler du tokharien, il n'y a pas correspondance exacte entre le sanskrit, le latin et l'irlandais. Çà et là se manifeste la tendance à combiner la désinence en *-r-* avec une désinence plus caractéristique et plus pleine : le latin a créé *fēcērunt* sur *fēcēre* d'après *fēcērunt* ; le sanskrit, qui a probablement dans *-uḥ* la forme la plus ancienne de la désinence (parf. *ūcúḥ* « ils ont dit », aor. *áduḥ* « ils ont donné »), en a tiré l'aoriste moyen *asthiran* (de *sthā* « se tenir ») et même le présent moyen *duhráte* (de *duh* « traire »). C'est donc à l'ancienne désinence en *-r-* qu'en sanskrit comme en latin on a parfois ajouté un élément nouveau. Au contraire dans le prétérit irlandais la désinence en *-r* a été ajoutée à une désinence plus ancienne, comme c'est le cas dans le déponent latin (*sequontur* ; v.-ci-dessous). Mais l'ordre ici importe peu. C'est le principe de la combinaison qu'il faut seulement retenir, parce qu'il est commun à toutes ces langues.

En irlandais, de la troisième personne du pluriel, la désinence en *-r* est passée à la première ; fait d'analogie dont il y a d'autres exemples : ainsi *bermit*, *guidmit* doivent leur *t* final à la troisième personne ; cf. Thurneysen, *Zeitschrift f. Celt. Phil.*, II, 79-80. C'est beaucoup plus tard et sous nos yeux, si l'on peut dire, que l'irlandais s'est créé une deuxième personne pl. en *-r* au prétérit (v. Strachan, *ibid.*, II, 493). En vieil-irlandais seules les première et troisième personnes ont une désinence en *-r*.

Cette particularité se retrouve au déponent ; et comme elle est commune à l'irlandais et au latin, qui dit *sequimini* à côté de *sequimur*, *sequontur*, il faut trouver pour les deux langues une explication analogue. La question se précise si l'on remarque que dans les deux langues aussi la deuxième personne du singulier est originellement dépourvue d'*r*. En latin

elle ne contient d'*r* que par l'accident du rhotacisme : *sequere* est l'exact équivalent du moyen grec ἕπεο, skr. *sácase*, et dans *sequeris* on a en plus une désinence empruntée à l'actif. En irlandais, elle n'est en *-r* que par un fait récent d'analogie, puisque dans la finale *-ther* on retrouve sans peine une ancienne désinence moyenne *-the* (de **-thēs*), qui s'est conservée intacte à l'impératif (v. Thurneysen, *Hdb.*, I, 342). Le fait que les deuxièmes personnes du singulier et du pluriel sont à part des autres rappelle immédiatement la répartition des six personnes du verbe qui se manifeste dans les langues occidentales (voir *Idg. Fschg.*, XXVI, 134). Cette répartition a pour base, comme on sait, la distinction ancienne des deux timbres de la voyelle thématique (*e* aux 2me, 3me pers. du sg., 2me du pl. ; *o* aux 1re du sg., 1re et 3me du pluriel).

Lorsqu'une action analogique part d'une personne de la flexion, il est naturel qu'elle s'étende aux deux personnes de la même série, en laissant l'autre série intacte. L'extension de la forme en *-r* de la 3me pers. du pluriel à la 1re du pl. et 1re du singulier est donc un fait d'analogie des plus naturels ; et l'on comprend que la 2me du sg. et la 2me du pluriel soient restées, au moins à l'origine, indemnes de l'action analogique. Reste la 3me personne du singulier, où la désinence en *-r* apparaît aussi bien en irlandais qu'en latin. Si elle est, comme tout l'indique, analogique aussi de la 3me du pluriel, il faut donc qu'une cause secondaire ait favorisé ici l'action analogique dont les deuxièmes personnes sont restées indemnes.

Le tokharien fournit ici une importante vérification. A la 3me pers. du singulier de certains verbes déponents, il a des formes dépourvues d'*r* en face de 3mes personnes du pluriel en *-r* : ainsi *mrauskate* « il s'agite » en face du pluriel *mrauskantr* (Lévi-Meillet, p. 13-14). Il semble donc que la désinence en *-r* soit originellement à sa place à la 3e personne du pluriel. En tokharien, dans les textes du moins que nous connaissons, l'extension de cette désinence à la 3e personne du singulier n'était pas encore complète. L'analogie s'arrêtait parfois à mi-chemin ; mais elle suivait une autre voie, en intéressant le timbre de la voyelle thématique. MM. Lévi et Meillet signalent en effet que la voyelle thématique est en pareil cas la même

au singulier et au pluriel ; c'est comme si au lieu du primitif **sequeto* (**sequitu*), le latin d'après *sequontur* disait **sequoto* et non pas *sequitur*. Le latin et l'irlandais, qui conservaient vivace le sentiment de la répartition des voyelles thématiques n'avaient garde de pousser l'analogie dans ce sens. S'ils ont donné à *sequitur* et *sechithir* une finale en *-r* d'après *sequontur* et *sechithir*, c'est d'abord parce qu'à certains égards, notamment par l'emploi syntaxique, les troisièmes personnes ont entre elles d'étroits rapports, et c'est aussi à cause de l'existence du passif, qui justement, dans la mesure où il prenait la valeur personnelle, devenait une 3me personne du singulier.

On peut ainsi se représenter la formation du déponent comme résultant de l'extension de la finale *-r* à une ancienne flexion moyenne ; cette extension s'est faite progressivement, suivant la répartition des personnes indiquées plus haut, et n'a même jamais été complète, puisque le latin dit encore *sequere* (*sequeris*) et qu'à la 2me personne du pluriel aussi bien en irlandais qu'en latin il n'y a jamais eu de forme en *-r*. C'est de la 3me personne du pluriel qu'on est parti : à cette personne en effet il y avait dès l'indo-européen concurrence de deux désinences, l'une en *-nt-*, l'autre en *-r-*, que l'italo-celtique, comme le tokharien, avaient amalgamées.

Le tokharien n'enseigne rien sur la désinence du passif impersonnel de l'italo-celtique. Puisque c'est comme troisième personne du pluriel que la désinence en *-r* est apparue jusqu'ici au prétérit et au déponent, il est tentant de lui reconnaitre au passif aussi le même caractère. Justement, le passage sémantique est aisé de « ils disent » à « on dit » ; le latin emploie presque indifféremment *dicitur* et *dicunt*. L'hypothèse que le prototype de *berir* aurait d'abord signifié « ils portent » explique bien des détails de l'emploi syntaxique du passif celtique. Néanmoins cette hypothèse n'est pas acceptée par tous les linguistes : M. Thurneysen notamment préfère voir dans le passif en *-r* un ancien infinitif (*l. cit.*, p. 109-110).

Ce n'est pas le lieu de reprendre en détail la discussion de ce problème. Aux arguments qui appuient l'hypothèse d'une ancienne désinence de 3me pers. du pluriel, on peut

toutefois en joindre un nouveau, tiré du verbe *fitir* « il sait » de l'irlandais, *gwyr* du gallois. Ce verbe est ordinairement donné comme un déponent ; en irlandais en effet, *-fitir* a une flexion complète qui est déponente, mais en gallois la flexion se résume en la forme *gwyr*, qui sert de 3me pers. du singulier : les autres personnes sont fournies par un thème différent (v. Strachan, *Introduction*, p. 93) ; de même en breton, où seulement à côté de la flexion *gouzonn*, *gouzoud*, *goar*, etc. on peut employer le tour impersonnel *me a oar*, *te a oar*, etc. Le verbe irl. *-fitir*, gall. *gwyr*, a été jusqu'ici diversement interprété (v. notamment J. Loth, *Rev. Celt.*, X, 480). La meilleure interprétation paraît encore celle de Zimmer et de M. Windisch, reprise et précisée par M. Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 112-113 : *fitir* et *gwyr* représenteraient une ancienne 3e personne du pluriel, soit **widri* « ils savent, on sait », à comparer au sanskrit *vidúḥ*, 3e pers. pl. de *véda*. Le passage sémantique de **widri* « ils savent » à *-fitir* « il sait » a dû se faire par l'impersonnel : le verbe a dû d'abord signifier simplement « on sait », et c'est de l'impersonnel qu'on est parti pour bâtir une flexion complète, d'allure déponente. Le brittonique, qui n'a jamais bâti cette flexion complète, est resté plus près de l'état ancien. Peut-être la valeur impersonnelle s'y est-elle aussi maintenue plus longtemps. C'est par l'analogie d'un *gwyr* impersonnel signifiant « on sait » que s'explique le mieux la forme énigmatique *hebr*, *hebyr* qui s'emploie dans les incises au sens de « dit-il », mais qui a pu signifier d'abord « dit-on » et dont le *yr* final a été pris pour l'article. L'évolution des deux mots est en tout cas parallèle : nous avons dans *gwyr* et dans *hebr* les impersonnels réguliers des racines **weid-* et **seqʷ-*. Les explications qu'on a proposées pour l'*r* final de *hebr*, sans excepter celle de M. Lloyd Jones (*loc. cit.*, p. 201), paraissent moins plausibles que l'idée d'une influence analogique de *gwyr*, qui aurait fait créer un *hebr* « dit-on », d'où plus tard *hebr* « il dit » (dans les incises), comme *gwyr* « il sait ». L'impersonnel remonterait donc aussi à une troisième personne du pluriel, et ce serait finalement dans les trois cas examinés la valeur propre de la désinence en *-r*.

Arrêtons-nous à cette conclusion. Elle est importante pour l'indo-européen puisqu'elle suppose dans cette langue l'existence d'une forme unique en *-r-*, caractéristique de la 3e pers. du pluriel, et dont les dialectes occidentaux auraient tiré, d'une façon d'ailleurs indépendante et avec des modalités diverses, leur passif et leur déponent. Il était intéressant de marquer que le tokharien admet et dans une certaine mesure confirme cette conclusion.

Le rapprochement inattendu du tokharien et de l'italo-celtique n'est d'ailleurs pas limité aux formes en *-r-*. M. Meillet me signale qu'en tokharien le subjonctif en *-a-* (représentant **-ā-* ou **ē-*) est tiré d'un thème différent de l'indicatif, par exemple dans le verbe *wärpnātr* (thème à nasale) « il admet » dont le subjonctif est *wärpatar* (v. Lévi-Meillet, *loc. cit.*, p. 16 et 26) ; c'est le cas du latin, où l'on a *tagam* (Pacuv., *Trag.*, 165 R.), *attigas* (Plaute, *Bacch.*, 445 ex Non. corr.), *tulat* (Acc., *Trag.*, 102 R.), *attulas* (Nou., *Com.*, 87 R.), *aduenat* (Plaute, *Pseud.*, 1030), *euenat* (Enn., *Trag.*, 170 R.), et aussi de l'irlandais, qui dit *-liad* (*Z. f. Celt. Phil.*, III, 249) de *lenaim*, *-riat* (Wb., 28 c 2) de *renaim*, *-cloor* (Wb., 23 d 2) de *-cluiniur*, *-menathar* (Ml., 49 a 15) de *moiniur*, etc. ; cf. Thurneysen, *Hdb.*, I, 356 et 360. Il y a donc ainsi à un double égard sur le domaine indo-européen une nouvelle ligne d'isoglosse ; ce qui ne veut pas dire évidemment, M. Meillet l'a montré, qu'il s'agisse d'un nouveau groupe dialectal.

J. Vendryes.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(*Suite* [1].)

---

47. Le cornique PANS (PANT) = gallois PANT. Ce mot, qui paraît se trouver en breton dans quelques noms de lieux (Ernault, *Glossaire moyen-breton*), avait disparu en cornique dans la langue courante. On le trouve d'une façon certaine dans le nom de lieu suivant : *Goen bans* à côté de *Goen fre* dans une charte de 1403 [2], *la lande ou pâture vaine d'en bas*; *la lande d'en haut*.

Goen, devenu *gon* est identique au gallois *gwain*, breton *geun* (dial. *yeun*, pron. *yön*), qui a plutôt le sens de *marais* : le mot est féminin.

48. Cornique BUORDTEL, gallois BUARTHTEIL. Le gallois *buarthdeil* apparaît dans les Lois. Silvan Evans qui renvoie aux Leges Wallicae II. XXII. 19, 40 (cf. C. C. 180) le traduit par : *land manured by folding herds and flock on it*.

Aujourd'hui, il a, d'après un de mes auditeurs, M. Morgan Watcyn, en Glamorgan, le sens de *cour de ferme*. A Llanrwst, d'après miss Gwladys Williams, une de mes auditrices, il indique l'écurie même. La composition est claire : *buarth*, enclos de bêtes a corne + *teil*, fumier. Le sens de *cour de ferme* est naturel, pour qui connait les fermes bretonnes; on étend dans la cour devant la maison et ses dépendances de la paille, de l'ajonc; le bétail passe dessus, et c'est ainsi que s'obtient

1. Voir *Revue Celtique*, t. XXXII, p. 307.
2. Maclean, *History of Trigg minor*. Truro, 1873, t. III, p. 84.

une bonne partie du fumier. Il en a été de même autrefois en Galles.

En cornique, le mot se trouve dans une charte anglo-saxonne de 977 :

nan Buordtel et *nant Buordtel*[1] (*nant* vallon).

Buorth (*bu* + *gorth*) n'existe pas non plus dans les textes corniques. En breton, c'est le nom d'une paroisse, auj. *Buhors*, dans le Cart. de Landevennec, *Buorth* (J. Loth, *Chrest.*, p. 112).

49. BIW, bétail à cornes. Ce mot bien connu en gallois et qui n'est pas inconnu non plus en breton, existait en cornique mais il n'a été conservé que dans des noms de lieux : *Mein Biw*, les pierres aux bœufs, charte de 1057 (Earle, *Handbook*, p. 300), ce qui permet de corriger la charte de 977 (*ibid.*, p. 395) où on lit :

Maen biþ : il faut lire : *biþ*, avec le signe anglo-saxon pour *w*.

Biw = **bīwo-* comme l'a dit Stokes et équivaut à *live stock* : cf. *bucheď*, dérivé de *buch*.

50. TONEK. Ce mot est particulier au cornique. On ne le trouve à ma connaissance, qu'une fois, dans *Pascon*, str. 257, 3 :

y desons yn un tonek bys yn Galile dy whelas.

« Ils allèrent en un troupeau jusqu'en Galilée pour le chercher. » Il s'agit des disciples qui ont appris la résurrection. C'est un dérivé de *ton* qui n'existe pas ailleurs, gallois *twyn*, buisson.

Le mot a été remplacé dans Beunans Meriasek, v. 3233 par *busch* :

Me a weyll *busch* brays a dus, « je vois un grand nombre de gens ». C'est l'anglais *busch* : *a flock of sheep* (Whitley Stokes, *Glossary*).

Le même emploi métaphorique se retrouve en breton : *bochad* (*bošad*), touffe, buisson, a pris le sens de *bande*, *agglomération de gens*. On dit, en bas-vannetais, *or bošа 'tud*, dans le sens d'*un grand nombre de gens*.

1. Earle, *Handbook to Landcharters*, p. 295-300.

Twyn dans les *Leges Wallicae* (*Anc. Laws*, II, p. 890) est traduit par *cumulo terrae* ; cf. *twynpath*, butte à fourmis (*Mabin.*, p. 131, l. 21). Pour la forme de ce mot (*tuhen*) en vieux-breton et son étymologie, v. *Notes étymologiques*, 46.

51. *Un nouvel exemple de -ia indo-européen en gallois et en cornique* : CYWEITHYD, COWETHE.

Pour l'existence de ces thèmes en *-iă*, je renvoie à mon article dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 1912, THÈMES EN -IĂ EN CELTIQUE.

En voici un nouvel et curieux exemple. Les dictionnaires gallois, sans excepter le *Welsh Dict.* de Silvan Evans, donnent *cyweithyd* comme un pluriel ; il a le sens de *compagnons*, *camarades* ; mais ils sont aussi obligés par le sens de le traduire par *compagnie*, sens très clair dans le premier exemple cité par Silvan Evans (*Mabin. du Livre Rouge*, p. 41, l. 2) : *llyma gyweithyd yn kyvarvot ac wynt o wyr a gwraged*, « voici qu'une troupe d'hommes et de femmes se rencontre avec eux. » Ce qui eût dû leur ouvrir les yeux, c'est que justement dans les *Mabinogion*, le mot est féminin. On lit à la page 115, l. 5 et 6 :

nyt athoed GYWEITHYD *hebdaw eiryoet, ny wnelei ae anaf ae adoet* ARNEI. « jamais compagnie ne passa à côté de lui sans blessure ou fâcheux accident. » *Cyweithyd* ayant un sens collectif lorsqu'il est sujet du verbe, le verbe s'emploie au pluriel (*Mab.*, p. 126, l. 22) :

kyweithyd yssyd yn drws y porth avynnynt dyvot y mywn « il y a à la porte une troupe de gens qui voudraient entrer. » En cornique, le mot se présente sous la forme *cowethe* ou *cowede*, avec chute régulière du *d* final dans les polysyllabes. Il a un sens collectif et peut se traduire par *compagnons* : *Gwreans an bys*, v. 219.

na wres, na wres, na barth dowte,
ty na oll tha gowetha

« il ne faut pas le faire, non, n'en doute pas, toi, ni tous tes

compagnons. M. Whitley Stokes traduit avec raison par *Comrades* (cf. v. 121 [1]. 243. Cf. Pascon 41. 2, 245. 1; 150-2). On a aussi le composé *keskeweda* (Pascon, 110. 4). Williams dans son *Dict.* le traduit par *Company* et le donne comme féminin. C'est qu'en effet, après l'article, on a l'adoucissement : Pascon 150. 2 : *an goweze* ; Passio Domini 783 : *oll an gowethe*. En réalité, en cornique comme en gallois, le mot est arrivé à jouer le rôle d'un pluriel, mais il se comporte comme un substantif féminin, absolument comme *tud*.

Cyweithyd, *cowede* = vieux-brittonique *com-uectiiă*.

Il y a un masculin *cyweithyd* cité par Silvan Evans et qui a le sens d'*aide* (**com-uectiio-s*).

52. Gallois RYVORIAW, irl.-mod. RÓMHAR. Dans les Dictionnaires gallois, *rhyforio* est traduit par *to scramble*, se démener. C'est un sens qu'il n'a sûrement pas dans un passage du *mabinogi* de Manawyddan (*Mabin.* du Livre Louge, p. 52, l. 27. Après s'être livré à la pêche et à la chasse, Manawyddan se tourne vers l'agriculture :

ac yn ol hynny dechreu ryvoriaw ac yn ol hynny heu grofft... Dans ma nouvelle traduction des *Mabinogion*, en ce moment à l'impression, je n'ai pas hésité à traduire (trad., p. 163) : *ensuite, il se mit à labourer la terre, puis il ensemença un clos*... Le sens de ce mot est nettement précisé par l'irlandais moderne : *rómharaim*, I dig, till, upturn (*rómhar*, the act of digging, tilling, Dinneen, *Ir.-Engl. Dict.*). L'allongement, dans cette position, de *o* suivi de *v* (*w*) provenant de *m* est régulier en irlandais moderne : cf. *rómhaith*, très bon ; *rómhaim*, devant nous ; *rómham*, devant moi ; cf. *comhaois*, du même âge. La quantité de *o* gallois dans *ryvoriaw* n'est pas certaine. Le mot est composé du préfixe *ro-*, semble-t-il, et d'un thème *mor-* ou

1. V. 121 : *ow howethha ew tanow* : c'est Lucifer qui vante sa puissance. Whitley Stokes a traduit *my comrades are fires*. Le sens est : *mes campagnons sont peu nombreux* (il y en a peu qui marchent de pair avec moi) ; cf. R. D. 2462 : *yn welas na ow len grysy tus yw* TANOW, « dans ce pays-là, à croire loyalement, il y a peu de gens » : cf. l'expression populaire française : *il n'y en a pas épais*.

mâv-; a-t-il quelque parenté avec le français *marre*, grande houe, qui est vraisemblablement d'origine gauloise? *marr* est venu du français en breton; il a donné le dérivé *marradek*, écobuage, travail consistant à enlever les mottes de gazon avec la marre et à les brûler ensuite.

Il est possible que du sens précis que l'on vient de constater on soit arrivé au sens métaphorique de *se démener*, mais je n'ai, pour ce sens, d'autre autorité que celle d'Owen Pughe.

53. Gallois CYMMYRRED, CYMMERREDUS, irl. BUIRRE. *Cymmyrred* est bien connu dans le sens d'*orgueil*, *présomption*, et aussi de *dignité* et *estime* (estime pour soi-même, d'abord). On en trouvera bon nombre d'exemples dans le *Welsh-Engl. Dict.* de Silvan Evans, tirés de textes en moyen-gallois. Dans le mss. de Peniarth 4 (White-Book, p. 157), à *ryvygus*, orgueilleux, répond *kymeredus* pour *kymyrredus* (*marchawc kymeredus*). Le sens est donc parfaitement assuré.

L'irlandais *buirre*, f. est donné par Kuno Meyer dans ses *Contrib.* avec le sens de : *turgidity*, *pride*, *pomp*, *grandeur*, ce qui concorde parfaitement avec les sens du composé gallois. Kuno Meyer, avec raison, le tire de *borr*, enflé, gros; cf. voc. corn. *bor*, pinguis, *berri*, pinguedo (sur *borr* = **borro-s*, v. Whitley-Stokes, *Urk. Spr.*, p. 173). *Cymmyrred*, à côté de *buirre*, suppose donc un vieux-celtique **com-borriiā*.

54. CANT (cercle) en composition. Dans le fragment de comput gallois du IXe siècle, publié par M. Quiggin, dans la *Zeitschrift für Celtische Ph.*, en 1911, on trouve le mot *naunecant*. Il n'y a pas à hésiter à traduire le mot par *cycle de dix-neuf ans*, et à llre : *maunec-cant*. Ce mot a servi à faire d'autres composés : *Mab.* de Peredur (L. Rouge, p. 224, l. 16) : *hydgant*, troupe de cerfs ; Myv. Arch. 545, 1 : *peditkant*, troupe de soldats à pied.

55. Gallois CORRAWG, irl. CORRACH.

Silvan Evans a eu le tort de donner ce mot sous la forme *corawg*. Il le traduit par *prodigue*, et par *ami de l'ostentation*,

d'après Owen Pughe. Le premier sens est certain. Le premier exemple cité par Silvan Evans est à écarter ; il est au moins douteux. Il se trouve dans un poème de Gwalchmai (*Myv. arch.*, p. 147, col. 2) :

car am oedd nym oes
eorawg fynawg foes.

« Un ami que j'avais, je ne l'ai plus, qui *aimait les chœurs* (troupes de chanteurs), aux mœurs courtoises. »

Il faut remarquer cependant que l'orthographe est modernisée. L'autre exemple que donne Silvan Evans est tiré de recueils de proverbes gallois ; il le donne ainsi :

Gwell corawg na chybydd

Or, justement dans le *Myv. arch.*, p. 847, col. 1, on lit :

Gwell *corrawg* na chybydd.

corawg a sur *o* l'accent grave marquant la brièveté de la voyelle et le doublement de *r* suivant. Ce proverbe se trouve dans le *Livre Rouge* (Skene, *F. a. B.*, II, p. 255, 249 :

gwell *corrawc* na chebyd

« mieux vaut prodigue qu'avare ».

Le sens primitif paraît indiqué par le moyen-irlandais *corrach* : *uneven*, *unsteady*, *restless* (Kuno Meyer, *Contribut.*) ; il a le même sens en irl. moderne ; Dinneen cite à l'appui la curieuse expression *maide corrach*, bascule. Macbain (*Etym. Dict.*) le traduit par *steep*, *abrupt* et l'interprète par : *on a point* en le supposant tiré de *corr*, point, odd.

56. Gall. CWRR, irl. CORR, CURR, angle, recoin.

Le gallois est cité sous la forme *cwr*, par exemple, par Macbain (à *curr*). La forme sincère est *cwrr* (Skene, *F. a. B.*. II, 291, v. 18). C'est la forme aussi de ce mot dans un poème de Cynddelw cité par Silvan Evans. Dans le roman de Kulhwch et Olwen (*The Red Book Mab.*, p. 138, l. 4) Kynwas est qualifié de *Kwrr y vagyl*. « l'homme au bâton anguleux, recourbé [1] ».

1. A la page 106, l. 26, on lit *a chynwas curvagyl* ; le ms. que copiait le scribe avait *u* pour *w*.

Dinneen (*Ir. Engl. Dict.*, à *corr*), a raison de séparer ce mot, au point de vue du sens, de *corr*, pointe, bec, museau. Le gaélique a la forme *curr*, que Macbain traduit par *corner* et aussi *pit*, *citerne*. En irl.-moyen, le sens d'*angle*, *coin*, est surtout marqué dans *corran* : Kuno Meyer, sous ce chef, donne aussi, probablement avec raison, *corran*, faucille. Les deux sens paraissent s'être confondus. C'est ainsi qu'en gallois *corryn* est traduit par Silvan Evans par *the projecting point of anything* ; le mot s'applique particulièrement, par exemple, à l'anse d'un vase qui émerge au-dessus du rebord, du pommeau de la selle (*corryn cyfrwy*).

L'origine des deux mots est-elle la même ? Cela paraît *à priori* assez improbable : mais on comprend que le sens les ait rapprochés. Quand, par exemple, on trouve en irlandais-moyen, *corra a n-uillend* pour *la pointe saillante du coude*, on conçoit qu'on soit arrivé de *pointe* à *angle*. Dans *corra brághad*, la nuque, c'est le sens de *recoin* qui domine (Kuno Meyer, *Contr.*, sous *corr* 3).

L'*ŭ* de *cwrr* et du gaélique *curr*, semble devoir rattacher ce mot à *cŭro-*, cercle, *crundi-s*, rond (irl. *cruind*, gall. *crwnn*) ; cf. κυρ-τό-ς, courbe, *curvus* : *curr* représenterait un indo-eur. *cŭr-so-*.

57. Cornique DEGE, DEGA, dîme. Le gallois *degwm* est une forme d'origine ecclésiastique, semi-savante, qu'on trouve déjà dans les Lois. On a formé sur *degwm*, *degymu*. Le vieux-breton *decmint* des *Gloses d'Orléans*, paraît formé d'une façon plus correcte ; malheureusement nous ne connaissons pas la valeur de *m*.

Le cornique moyen *dege* est au contraire régulièrement formé du latin *decĭma*, conformément aux lois de l'accentuation brittonique des mots latins sur la pénultième (*maneg* = *manica*, etc.) et aussi de l'action exercée par *a* latin final, dont la valeur est celle de l'ancien *ā* long celtique [1]. Quant à

1. Il est véritablement extraordinaire de trouver encore l'étymologie *enev* de *anima*. Il saute aux yeux que *anima* fût devenu *anev*, d'autant plus sûrement que le breton *anaffon* assure une forme *ana-mon-es* ; le pluriel eût empêché toute modification d'*anev*. L'accentuation de *enev*, *anavon* est celle d'*anátlā*.

la disparition de *v* final, elle est régulière en cornique : cf. *ene*, âme, *cleđe*, épée.

La forme *dega* de *Gwreans an bys*, v. 1067, est régulière dans ce texte; si elle avait paru régulièrement plus tôt, on eût été en présence d'un vieux-brittonique *decamā*. *A priori*, d'ailleurs, il est évident qu'un terme de ce genre doit avoir nne origine latine et chrétienne.

L'existence du *v* final = *m* est assurée, de plus, par le verbe *degevy* : *ha pan vo reys degevy*, « et lorsqu'il sera nécessaire de prélever la dîme (*Gwreans*, v. 1071). »

Dege est féminin. Pour la forme *dege*, v. O. M. 440; 497, 504, 1181.

58. Gallois TLWS, joyau; irl. TLUS, bétail. L'irl. *tlus* est donné avec ce sens dans le *Suppl. d'O'Donovan*; il se trouve aussi dans le *Glossaire d'O'Davoren*, et ailleurs. L'identité des deux mots en gallois et en irlandais est évidente au point de vue de la forme. Quant à l'évolution de sens, elle n'est guère plus extraordinaire que celle d'*alam*, troupeau, donnant en gallois *alav*, richesses. Il semble qu'il y ait un vague souvenir de l'ancien sens dans le *Peredur* (*Mab.*, p. 241, l. 28). Peredur a tué le cerf unicorne de l'impératrice. Elle lui reproche de l'avoir fait en appliquant le mot *tlws* au cerf : *llad y tlws teckaf oed ym kyvoeth* (tu as fait une action discourtoise en tuant l'animal le plus beau de mon domaine.)

59. Le gallois TWMPATH. Ce mot désigne proprement une *butte de fourmis*, une fourmilière. Owen Pughe donne aussi *twmpethyn*, petite colline *tump*. A ne considérer que cette forme, on est disposé à croire à un emprunt anglais. Or, les *Mab.*, p. 132, l. 21, nous en ont conservé une forme plus ancienne, *twyn-path*, butte de fourmis. *Twyn* seul a déjà le sens de *tertre*; il est traduit par *cumulus terrae* dans les *Leges Wallicae* (*Ancient Laws*, II, p. 890). Reste *path* : faudrait-il y voir l'anglais *path* ? A ma connaissance, ce mot n'a que le sens de *sentier*, ce qui ici ne peut convenir. Il me paraît probable que *-path* est ici un doublet de *pant* et est à rapprocher du moyen-irl. *cēte*, a hill smooth and plain at the top (Kuno

Meyer, *Contr.*). Le mot *path* a pu exister, comme premier terme, en composition. L'identité de sens avec l'irlandais est tellement frappante qu'il est difficile de séparer les deux mots, malgré les difficultés que présente ce rapprochement au point de vue phonétique. Quant à l'étymologie de *céte*, *pant*, je renvoie là-dessus au travail de notre secrétaire, M. Vendryès (*Celt. Zeitschrift*, tome IX, p. 296).

60. Gallois LLUN, irl. LON, LUAN, hanche. *Lón*, *luan* avec le sens de hanche, cuisse, se trouve dans le *Táin* (éd. Windisch, l. 6190, p. 905). Whitley Stokes (*Urk. Sprack.*, p. 254) tire le vieil-irl. *lóon*, gl. adeps, de **louno-* qu'il rapproche du v.-slave *plŭtĭ*, caro, ou de l'anglo-saxon *flôm*, Nierenfett, *rohes Bauch-fett* (étymologie de Bezzenberger). Le vieux-breton *lon* gl. *adeps* remonterait à **lŭno-*. Le breton, pour désigner le rein, rognon, a des formes variées : *lonnec'h*, *lonez*, *lounez*, *loüanez*, vannetais *léhéneenn* (Cillart). Enfin, Le Gonidec a *lunac'h*. Le vieux-breton *lon* garantit la celticité de *lonec'h*, *lonez*; *lunac'h* paraît bien aussi identique comme thème à l'irlandais *lón*.

J'ai mis la main sur une forme galloise très rare *llun* qui me paraît identique à tout point de vue à l'irlandais *lón*. Elle se trouve chez un poète du XIIe siècle, Kyndelw (*Myv. Arch.*, p. 167; col. 2) :

Cledyf clod wasgar a wisgaf ar glun
Rug vy llun am llasar,

« L'épée qui répand la gloire, je la ceindrai sur ma cuisse entre mes reins et ma cuirasse brillante. » Je traduis *reins*, sans être parfaitement sûr de l'exactitude de l'endroit désigné. Aucune erreur de forme n'est ici possible ; l'allitération avec *llasar* et la rime entre *glun* et *llun* enlève tout doute ; *lasar* est métaphorique pour *armure* (*calch llassar*).

Le sens paraît devoir faire préférer le rapprochement proposé par Bezzenberger avec *flôm*.

(*A suivre.*) J. LOTH.

NOTES ON KULHWCH AND OLWEN

The opening words of the story of Kulhwch and Olwen suggest that they have affinities with the " Northern " material of Welsh legend and poetry. This is not only suggested by the eponymous name *Kelydon Wledic* of the Red Book text (which in the White Book text has a slightly different form *Kyledon*) but also by the name *Kilyd* which occurs amid Northern material in the Gododin and in the poetry of the Red Book of Hergest (Skene, vol. II, R. B. poem XVI). In the Gododin it occurs in line 120 in the couplet,

Pan dývu dutvwlch dut nerthýd
Oet gwaetlan gwýaluan vab kilýd

which may be translated

When Tutvwlch the strengthener of the country came
the post of Kilyd's son was a place of blood.

In lines 916, 917 of the Gododin we have the words :

A chan oed mab brenin teithiauc
Ud gwýndýt gwaet kilyd gwaredawc

And since he was the son of a King of full royal attributes
the lord of the men of Gwynedd of the blood of the gentle Kilyd.

and to these correspond the words in lines 850 and 851 of the Gododin :

A phan oed mab teyrn teithiawc
Yng gwýndýt gwaedglýt gwaredawc

It appears more probable that 'glyt' should be a corruption of

the rare personal name Kilyd than the opposite. The person who is said to have been descended from Kilyd in l. 920 is

gorthyn hir o orthir rŷwŷnauc

but in l. 854 the name is given as Garthwys, in the line

Neut bed garthwŷs hir o dir rŷwonŷawc.

It is of interest to note in this connection that Cyndeyrn, the founder of the church of Llanelwy or St Asaph, which is at no great distance from the district of Rhufoniog, was called Cyndeyrn Garthwys.

In the Red Book of Hergest, Poem XVI, ll. 271-273, there is an obscure allusion to Kilyd in connection with Twrch:

Ryuedaf dincleir nadi6
Yn ol Kilyd keluyd cly6 :
Ygg6all t6rch torri cneu cny6.

In this poem the other references to Twrch are as follows:

(ll. 7-9) *Kynndylan callon iaen*
Gaeaf : a want t6rch tr6y y benn :
Tu a rodeist yr t6r6f trenn

(ll. 28-30) *Kyndylan gulh6ch gynnifiat*
Lle6 blei dilin disgynnyat :
Nyt atuer t6rch tref y dat.

The place names of this poem are mostly in Montgomeryshire and Shropshire, and are situated at no very great distance from the ancient court of Powys at Mathrafal near Meifod.

There is a further allusion of a very obscure character which appears to connect the Book of Aneirin, through Gorchan Cynfelyn, with the story of the hunt of « y Twrch Trwyth », or, as he was also called, « y Twrch Trwyd » in the lines (1-4):

Pei mi brŷtwn
Pei mi ganwn;
Tardei warchan gorchegin
Gweilging torch trŷchdrwŷt.

W. B. p. 226 b. ll. 2, 3, *kynmwŷd.* in R. B. *kynmwyt.* The spelling of *kynmwyd* with final *d* and of *goleudŷt* in the next line with final *t* (= *dd*) points to a twelfth century Ms. as the archetype of the White Book text, the points of spelling in question being especially marked in the Black Book of Carmarthen.

l. 4. *affŷnn6ŷs.* The use of *ff* for *v* was not uncommon in the 12th century;

l. 7. *malka6n.* This expression is best taken as a parenthesis = as we find;

l. 7. *etiued.* In Mediaeval Welsh *etiued* meant simply « offspring »;

l. 8. *o honu.* In the R. B. *o honunt*;

l. 9. *weti.* Another example of *t* = *dd*;

l. 10. *ŷg6yllda6c.* This expression probably means « into wild country », and not predicatively « into a state of madness »;

l. 11. *heb dygredu anhed.* This is a difficult expression, but the sense appears to be « without trusting a dwelling »;

l. 14. The phonetic spelling *meichad* like *kynmwyd* above should be noted;

l. 15. *kenuein.* The omission of final *t* after *n* was not uncommon in the spelling of the twelfth century;

l. 20. *dŷ vrth.* The use of *dy* for *y* (from) is not found even in the Black Book of Carmarthen, but there are in that Ms. two examples of *dy* in the sense of *y* (to), as follows:

Skene, vol. II, B. B. C., poem VII, l. 24,

Ac ew gueith dimgunelemne dimbrodic dit

when *dimbrodic* stands for *dy yn brodic.*

Ibid., poem IX, l. 47.

Treitau tŷ tir dyalltudet

where *tŷ* stands for *ddy* = *y*;

l. 21. *retkyr.* This word has been rendered « snout », but it is certainly more natural to render it « resting-place ». This meaning is quite satisfactory in B. B. C. XVIII, ll. 2, 3:

Na chlat dy redcir ympen minit
Clat in lle argel in arcoedit

where the point of the injunction seems to be that the « resting-place » should be out of sight;

l. 23. *dŷ arthur* = *ŷ arthur*. This a further indication of an archetype at least of the 12th century;

l. 24. *orucp6yd*. Cf. *kynmwyd*, etc.

l. 24. *ar ueithrin*. In the Four Branches of the Mabinogi the usual expression is *ar uaeth*;

l. 28. *amka6d*. The origin of this form in entirely unknown. In view of the plural form *amkeudant* it would appear to be a present rather than an aorist;

l. 31. *reedouŷd*. This expression doubtless means « the gift of God ». It occurs as a personal name *Rec douid* in Lib. Land. (Oxf. Edition), p. 127. It is evidently the Welsh equivalent of Theodore or Dositheus;

l. 35. *deu peina6c* = two headed, from *deu* and *penn*;

l. 38. *athro*. This is the regular mode of spelling this word in Mediaeval welsh. The writer knows only of one instance of *athraw* viz. in D. ab Gwilym, Poem CXXVII.

Gallasai, ar droau draw,
Berchi gwir, eithr i athraw.

l. 39. *amlymu*, in R. B. *amlynu*. The meaning is clearly « to trim », but the writer knows of no instance of the word elsewhere.

P. 227, col. 1, l. 1. *hyd*. For the spelling, cf. *kynmwyd*.

nathffei = *na thyffei* Past Subj. where *ff* has arisen from *f* + *h*;

l. 3. *wnai*. This form is frequent in the White Book text and is probably made by the addition of the suffix *-i* (not *ei*) direct to *gwna*;

l. 4. *malka6n* is here again used parenthetically, but is omitted in the R. B;

l. 7. *y seith ul6ydyn*. The soft mutation after *seith* is due to its being been treated in some cases as if it originally ended in a vowel like *wyth*;

l. 7. *y rŷn*, a curious mis-spelling for *yr hyn*;

l. 9. *Diwarna6d*. Here, again, final *d* should be noted,

— *hŷlŷ*. The W. B. text of this story shows in some words a preference for *y* as against *e* : cf. *hŷdŷda6*, *klŷnŷchu*;

l. 10. *Y gorfflan*. In R. B. *y gordlan*, a term which probably means « circular enclosure ». *Y gorfflan* is an intelligible expression in itself, but it may well have arisen as a popular variant on the less intelligible *cordlan*;

ll. 11. *g6eled*. Here again we have final *d*;

14. *k6t* = when. Here, again, *t* = *dd*;

24. *dytgweith*. Note *t* = *dd*;

28. *fenn*. *F* as the mutation of *p* is not uncommon in the W. B. text of the Mabinogi;

l. 30. *yr dy6*. The stem is *divo-*, while *u* in *Duw* has arisen from *y* through the influence of the labial *w* that followed it;

l. 31. For *k6t* see above, l. 14. Note in R. B. the colloquial *ble*;

ll. 31. *plant* is here used distinctly as plural;

— *rydyallas*, in R. B. *llathruda6d*;

32. *gord6y* = violence;

33. *nyd*; note final *d*;

— *ita6*; note *t* = *dd*;

35. *dyuot ar* : cf. *anuon ar*. In R. B. *dyuot at*;

37. *ita6* : cf. l. 33;

38. *ettiuet*. *t* = *dd*;

39. *yt gaffo*. Prospective Subjunctive = he shall have;

— *kanys* : *kan nys*, where *s* is pronominal.

Col. 2, l. 1. *heuyt*. In Mediaeval Welsh *heuyt* is constantly used in negative sentences, where in Modern Welsh *chwaith* would be necessary;

ll. 2. *ita6*, see above;

3. *atreff* : *ff* = *f* as in 12th cent.;

8. *kennatau*. This word was then of four syllables;

11. *a mab*, probably with mutation omitted, for *a uab*. In the R. B. we read after *itti* « *y chael* »;

ll. 15. *dywawd*; note final *d*;

16. *latho* : shall strike. In R. B. *cyflado*;

22. *ita6*, see above;

— *rywelhei*. Here we have an example of the Imperfect Subjunctive used, as often, in Mediaeval Welsh in a pluperfect sense. The R. B. has the Pluperfect *yr nas g6elsei*;

l. 33. *ar arthur* R. B. *at*, as in Modern Welsh;

l. 34. *erchych*. This is a Cohortative Subjunctive = thou shalt ask.

(*To be continued.*) Edward Anwyl.

GAELIC *NAR* = *AR* « *OUR* »

Several years ago Strachan offered in this Journal xiii 504 f. an explanation of this peculiar form. The examples to which he refers are *Cupid ga nar taladh* (*ga nar* = *'g ar*) Stewart Collection of Gaelic Poetry 121, and *chaill sinn nar càil agus nar treòir* from a colloquial source; and he explains *nar* as being either the O.I. *nár*, or as formed fron *ar* on the analogy of *nar*. This seems to me highly improbable, mainly because of the daring assumption of the survival of *nár* in this colloquialism, but also because, as I think, a more tenable explanation can be got.

This explanation is bound up with that of the form *ga* in the former of the two passages quoted above. Strachan *ib.* conjectures that « this error arose from the forms *'gan 'gad* = Mid. Ir. *ocam 'com, ocut 'cot* » . It is however possible that the origin of *ga* may have been a different one. It is taught by the native grammarians that « the possessive pronouns *mo do*, when preceded by the preposition *ann* in, suffer a transposition of their letters, and are written *am ad* » Stewart[3] 63 who gives as ex. *ann ad chridhe* i Sam. 84 7. Now in *am ad* there is, of course, no « transposition of letters », but neither are those forms descended from Mid. Ir. *ocam ocut*. An earlier stage in their development is seen in the following verse of Màiri Nighean Alasdair Ruaidh (c. 1569-1669) : *s mi 'm shuidh' air an tulaich fo mhulad 's fo imecheist* Mackenzie Beauties of Gaelic Poetry 1907, p. 32., where *'m*, of course, = *am* < *in m* (*o*). This *am*, and *ad* of similar origin, are common enough at the present day. The forms *ann ad, ann am* quoted by Stewart show the *ann* which in the modern language almost

invariably precedes the preposition *an*. But the fact that *am*, *ad*, contain the preposition is overlooked : *ann* is looked on as the preposition, and *am ad* as the possessive pronouns, the latter result being contributed to by the existence of the poss. pron. *an* for the 3rd. pers. plu.

But this is not all. Side by side with *ann ad*, etc., and commoner in colloquial language, we have also *nam*, *nad* < *an am*, *an ad*, *nam rathad* « in my way » Sgeulachdan Arabianach Inverness 1906, I, 75, *nad chridhe*, ib. 72. From such forms has been evolved an apparent preposition *na*, *na mo chridhe* etc. This must have at least helped towards *gam*, *gad*[1].

It is well known that the possessive pronouns of the ist. and 2nd. pers. plu. are comparatively rarely used at the present day in colloquial language, their place being taken by *ag* with pronominal suffix. Thus instead of *ar cinn* one commonly hears *na cinn againn* lit. « les têtes à nous ». So *na cinn agaibh*, « les têtes à vous », and not *bhur cinn*[2]. The rare use of these forms would easily account for otherwise strange transmogrifications of *ar*, *bhur* in popular speech, and I am therefore inclined to suggest that *nar*[3] by *ar* owes its *n* to the existence side by side of *ad*, *ann ad*, *nad* and *am ann am*, *nam*[4].

J. Fraser.

Aberdeen.

1. Nor must we forget the influence of the exceedingly common *ga* in e.g. *g' a chur* = *ag a chur*.

2. The poss. pron. of the other persons are dispensed with in the same way, though not nearly to the same extent, e. g. *Thug mi an aire gu'n robh na deòir a sruthadh o na sùilean aice*, Sgeul. Arab. I 20.

3. In at least one dialect of Inverness Shire *na* is used, in certain combinations, for *bhur*. It is also found in Western Ross-Shire, cf. *Trauss. of the Gaelic Society of Inverness*, XXIV, 349.

4. *Nar* seems to be used at the present day in Skye, cf. *Trauss. of the Gaelic Society of Inverness*, XXIII, 84, and in Western Ross-Shire, cf. *ibid.*, XXIV, 349.

QUESTIONS DE GRAMMAIRE
ET DE LINGUISTIQUE BRITTONIQUE

(*Suite*)

II

LE GENRE DES SUBSTANTIFS
DANS LE *Lexicon cornu-britannicum de Williams*

Dans ce dictionnaire, où les erreurs de toutes sortes ne sont pas rares et qui n'est praticable qu'à cause des exemples; la partie la plus fâcheuse est celle du genre dans les substantifs [1]. Il y a à ce point de vue, des erreurs grossières et d'étonnantes contradictions. Il y a assurément, en pareille matière, des cas embarrassants. La notion de genre est très troublée en brittonique : les trois langues ne sont pas toujours d'accord entre elles et dans chacune en particulier, il y a eu, dans le cours des siècles, des changements importants. Tout d'abord la notion de genre a en quelque sorte disparu au pluriel [2]. Le Gonidec, par exemple, vous dira qu'un nom est *féminin au singulier* et *masculin au pluriel*, en raison des mutations.

Le genre d'un substantif, en cornique comme en gallois et en breton, en dehors, naturellement, du sexe chez les êtres animés, peut être connu par les pronoms qui représentent le substantif, par les mutations des consonnes initiales, edans

1. Je ferai suivre ma *Grammaire cornique*, qui je pense, pourra être livrée à l'impression à la fin de cette année, d'un dictionnaire complet du cornique.

2. Sur la perturbation des genres, cf. : J. Loth, *Mots latins*, p. 221 et suiv.

certains cas par la terminaison. Le témoignage des grammairiens, facile à contrôler par l'usage dans les langues vivantes, nous manque : nous n'avons, à ce sujet, et encore sporadiquement, que le témoignage de Lhwyd chez lequel les erreurs sont toujours à craindre : il ne savait guère le cornique moyen ; pour le cornique moderne, il a été souvent induit involontairement en erreur par son oreille galloise et aussi parce qu'il s'est laissé allé à des formations analogiques, quand il était dans l'embarras, d'après le gallois et le breton. Il est même facile de trouver chez lui des formes contradictoires. Quand toutes les autres ressources manquent pour la détermination du genre en cornique, on a chance d'arriver à la vérité par la comparaison avec les autres langues celtiques.

Dans toutes les langues néo-celtiques, sans excepter l'irlandais où c'est cependant plus facile, la détermination du genre offre des difficultés. Les grammairiens et lexicographes se contredisent. Trop souvent d'ailleurs, on n'y a attaché aucune importance : bien à tort, car on s'expose ainsi à de grosses erreurs dans la reconstitution des thèmes vieux celtiques. C'est par le genre de certains substantifs en *-ĭd* que je suis arrivé à prouver d'une façon sûre, je crois, l'existence de thèmes celtiques en *-iā* en vieux celtique.

Dans cette revue rapide, je suis l'ordre alphabétique :

ABER : ce mot n'existe, en cornique, que dans le *Voc.*, traduit par *gurges*. Williams le donne comme masculin, ce qui est vrai dans les noms de lieux, en Galles et en Bretagne. *Aber-vrac'h*, c'est-à-dire *Aber-wrach* est pour *Aber an wrach*[1]. C'est son genre aussi dans la région d'Écosse autrefois occupée par les Pictes. Silvan Evans (*Welsh Dict.*) le donne comme féminin, dans le sens de *courant*, *ruisseau*. Mais les exemples concluants qu'il en donne sont récents. Même dans ce sens, le mot était anciennement masculin : *deu ebyr* (L. Aneurin, *Gorchan Maelderw*, ap. Skene, F. a. B., II, p. 97, vers 1). *Innbhear*, en irl. mod., est masculin.

ABRANS : *supercilium* dans le *Voc. corn*, n'existe pas ailleurs.

1. Troude le donne à tort comme féminin : *Aber* BENÉAT (Aber Benoit) suffit à le prouver.

Il est donné comme masculin par Williams, évidemment sur l'autorité du gallois *amrant*, qui ne prouve rien, le mot ayant été évidemment refait et rattaché à *gran*. Or, il est féminin en breton (*an diou abrant*) et il est également féminin en irlandais moderne (*abhra*, ap. Dinneen, *Ir.-Engl. Dict.*).

ACHESON : le mot est clairement le français, *achaison*, *acheison*, *achoison* et en a les sens[1]. Williams y voit un pluriel de *achos* et n'hésite pas néanmoins à en faire un ms. Il a raison sans s'en douter. On trouve, en effet, dans la *Pascon*, str. 187,2, un exemple probant qu'il ne donne pas :

Pylat a vynnas scrife. a vernans Ctist *acheson*
praga dampnys rebee. hag *an* scrifes y honon.

« Pylate voulut écrire les raisons de la mort du Christ, pourquoi il avait été condamné, et il l'écrivit lui-même. »

an représente toujours un masculin ou un neutre.

Williams donne plus loin une forme *ahozon* (*occasion*, *opportuny*) qu'il attribue à Pryce. Le coupable est Lhwyd (*Arch.*, p. 284) qui en a d'autres sur la conscience. Lhwyd est enclin à des formations analogiques d'après le gallois et parfois, le breton. Il a pris pour modèle ici *achos*, *achosion*, *achwyson*. Il a pris le *ch* d'*acheson*, qui représentait le son *ch* français, pour la spirante gutturale sourde, laquelle, en cornique, se traduit par *gh* ou *h*.

ADOF, recollection, donné comme *ms.* par Williams, *n'existe pas* (J. Loth, *Remarques et corrections* au *Lexicon de Williams*, p. 6).

ADOTH : donné comme *ms.* également, est à lire *a doth*, en hâte (*ibid.*).

AIROS : Voc. corn. *puppis* ; Williams : *masc.* : sans preuve. Ce mot ne se présente plus en cornique. C'est cependant exact d'après l'irlandais *eross* et le breton *aros*, en usage encore en vannetais.

1. Whitley Stokes traduit *acheson* par *occasion*, ce qui est inexact. Le sens est *raison*, *cause*, *raison de condamnation*, *faute* (Pasc. 141.).

me ny wour bonas kefys
yn den ma byth *acheson*.

« Je ne sache pas qu'on ait jamais trouvé faute dans cet homme-ci. »

ALTER : autel : *masc.* : aucun des exemples donnés ne le prouve. Williams a oublié le seul qui soit à invoquer : O. M. 1172 : war an keth *honna*, sur ce même autel (*alter tek*). Il est féminin en gallois comme en breton.

ALWETH : clef : *masc.* ; ce mot est *masc.* en breton, mais *féminin* en gallois.

AMBOS : accord ; *masc.* : pas de preuve. Williams a-t-il été guidé par le mot gallois identique *ammod* ? Ce mot est *masc.* en moyen gallois, mais il a fini par devenir féminin en gallois moderne (Silvan Evans, *Welsh Dict.*).

AMSER : voc. corn., *tempus* : *masc.* d'après Williams ; le mot ne se retrouve plus en cornique. D'après le gallois, le mot serait *masc.* ; mais d'après l'irlandais et le breton, il serait féminin. Il semble que ce mot ait eu deux genres et qu'il fût féminin ou *masc.* (ou *neutre*), suivant les cas ; ce qui peut faire supposer que c'était primitivement un adjectif. En vannetais, il est masculin ou féminin. Il est même masculin partout, en breton, toujours et dans tous les dialectes, dans certaines expressions, comme : *ar pevar-amzer*, les quatre saisons ; gallois : *y pedwar amser*.

ANKEN : *masc.* : sans preuve et contre la vraisemblance. Le gallois *anghen* et l'irl. *écen* sont féminins. Le mot est également féminin en breton, excepté en vannetais peut-être où le *Vocab.* de MM. Guillevic et Le Goff le donnent comme *masc.* [1].

ANCRES : inquiétude, grave souci ; *masc.* : sans preuve, ainsi que pour *cres*, paix. Ce mot est isolé dans les langues brittoniques à moins que ce ne soit un emploi dans un sens particulier du mot *cred*, qui devient naturellement *cres* en cornique et est justement donné comme *féminin*, par Williams !

ANFUS : infortune, malheur, traduit à contre-sens par Williams (J. Loth, *Remarques*, p. 8), qui a cru y voir le gallois *an-voes* ; c'est le gallois *an-ffawd* qui justement est féminin.

ANTELL : ruse, piège (et non *venture*, *a bold attempt*, *hazarding*) ; *masc.* : le mot est féminin en gallois, et aussi, généralement en breton : Perrot, dans son Manuel, le donne, il est vrai, comme masculin, mais il a pu être induit en erreur par

1. C'est peut-être dû à la prononciation du haut-vannetais : *ankin*.

antel dans le sens infinitif (cf. Ernault, *Gloss. moyen bret.*) Le vannetais *annael*, havresac, est probablement à écarter. L'irl. mod. *inneal* (qui a aussi le sens de *piège*, en irl. moy. *inndell*, est *masculin*. La composition de l'irl. moderne et des mots brittoniques paraît différente.

ARCH : coffre ; *fém.* Le mot n'existe pas au sg. ; il n'y a que *arghow* que Williams donne comme *masculin*.

ARFETH : Williams est dans l'erreur pour la forme et le sens (J. Loth, *Remarques*, p. 8).

ARLOTTES : n'a rien à faire avec le gallois *arlwyddiaeth* ; il est composé avec le suffixe *-tot* : *arlwyd-tot*. *Arlwyddiaeth* est d'ailleurs féminin (*Remarques*, p. 9) : v. *ibid.* pour *armor*.

ARROW : v. *garrow*.

ARTHELATH : lordship ; *masc.* L'exemple est tiré de *Gwreans*, vers 61. Whitley Stokes a commis le même contre-sens. Le Père éternel est en train de créer des catégories d'anges ; en tête, Lucyfer ; au second degré, les *Principautés* et les *Dominations* ; au troisième, *arthelath* et *elath*, c'est-à-dire les *archanges* et les *anges* ; *arthelath* eet pour *arhelath* ; après *r*, de bonne heure, *-rch*, et *-rth* ont été confondus : de même, *Gwreans*, v. 406 : *marth* pour *margh*, cheval ; *-ch* et *-th* ne se prononçaient plus après *r*. Voici le passage concernant *arthelath* :

> *arthelath*, order pur vras,
> *dewgh a rag*.
> . . . . . .
> han *elath* yn barth dyhow
> why a seath omma

« Archanges, ordre vraiment grand, avancez.....
et vous les anges, à droite, vous vous assoirez ici. »

Cf. breton *arc'hel* et *el*, *eal*, plur. *elez*, vannetais ELE (et *eled*) ; *arthelath* est pour *archeled*.

ARV : arme ; *féminin* : ne se trouve qu'au pluriel, *arvow* ; *arv* est *fém.* en gallois, mais *masc.* en irl. moderne.

ARVETH : v. plus haut *arfeth*.

ASCALL : aile ; *masc.* : aucun exemple n'est probant. Le mot doit être *féminin* d'après la terminaison et le témoignage du gallois et du breton.

AVAIN : *imago vel agalma* dans le *Voc. corn.* : *masc.* sans preuve ; il n'existe pas ailleurs.

AVY : *foie* et *jalousie* : *masc.* Ces deux mots n'ont rien à voir ensemble (J. Loth, *Remarques*, p. 11).

AWAYL : tragedy ; *masc.* Ce mot signifie *évangile* et récit tiré de l'Évangile. C'est un des exemples les plus frappants de l'état d'esprit de Williams : dans l'exemple même qu'il cite, le mot est féminin :

Puppenak ma vo redys
an *awaylma* tavethlys
hy a vyth...

« Partout où sera lu cet évangile, il sera répandu [1]. »

AWHESYTH : tendre ; le sens est *alouette* (*Remarques*, p. 11).

BAAL : v. *bal*.

BAGAT est une fâcheuse invention de Lhwyd dans le sens de *multitude*. *Bagas* donné par Pryce dans *bagas eithin*, touffe d'ajoncs, au contraire, doit être exact. En gallois, *bagad*, dans le sens de *touffe*, *grappe*, est *masculin*; dans le sens de *multitude*, *foule*, il est féminin. En breton, il est donné comme *féminin*, mais, en vannetais, *bagat*, foule, est *masculin*, tandis que *bagat*, batelée, a suivi le genre de *bag*, bateau. Il est clair que deux mots différents ont été confondus. Il me parait peu probable que *bagat* soit emprunté au latin *bāca* ou *bacca*.

BAIOL : voc. corn. *enula* ; *masc.* Silvan Evans donne *baeol* (dans les Lois *baiol*) comme masculin; mais aucun des exemples n'est probant. Le mot a du être féminin, et d'après son origine(*bajula*), et d'après le breton où il est féminin (bęol). C'est confirmé par le fait que le *Voc.* l'a traduit par *enula* et non par *enulum* qui est la forme normale.

BAL : bêche, *masc.*, pour *pal* comme l'a d'ailleurs dit Williams. Quoiqu'aucun exemple ne soit décisif, il est sûr que le mot est féminin, d'après l'accord du gallois et du breton. Le mot *bal*, mine, n'a rien à faire avec ce mot : *bal* est la forme radicale.

1. Le sens de *tavethlys* n'est pas sûr : Williams l'a rapproché de gallois *tafellu*, étendre, mais dans un sens matériel, *tafell o fara*, tranche mince de pain.

BAREN : branche, *fém.* Le mot ne se trouve qu'au pluriel : *barennow*.

BATH : voc. corn. *numisma* : *masc.* Le mot ne se retrouve pas dans les textes. Il devrait être plutôt féminin dans ce sens (Silvan Evans, *Welsh Dict.* lui donne les deux genres).

BEDGETH face : *masc.* ; pas de preuve. Ce mot qui ne se trouve qu'en cornique très moderne est l'anglais et français : *visage* ; *v* français devient *b*, *s* devient régulièrement *dj*, et *ts* est devenu *th* comme dans *fath*, *plath* etc. pour *face*, *place*. Dans un chant donné par Pryce, le mot a le sens de *visage*, *figure*.

BEGEL : nombril, *masc.* Le mot n'existe que dans Lhwyd et Pryce. Or, il est masculin en breton (*begel*, haut-vann. *begil*) et féminin en gallois (*bogail*).

BERANAL : asthme (courte haleine), *masc.* Williams renvoie à Lhwyd, p. 56, col. 2, mais Lhwyd ne donne pas de genre. Le mot est féminin en gallois et en breton. D'ailleurs, Williams a oublié qu'il a donné *anal* comme *féminin*, plus haut! *anadl* est féminin en gallois et aussi en breton. Troude donne *anal*, *alan*, comme masculin, mais *berralan* (*berranal*) comme féminin. Il donne *anal* comme vannetais et masculin ; or, *anal*, en vannetais, est féminin. De même, *anál* en irlandais.

BESGAN : dé à coudre, d'après Lhwyd 54, *masc.* La forme *besgan* est, sans doute, à corriger en *bescan*. Le mot doit être féminin, car *besken* en breton, est féminin dans tous les dialectes.

BISOU : voc. corn. *annulus* : *féminin*. Le mot est sans doute *masc.* comme en breton : *bizou*, bas-vannet. *bizow*.

BOM : coup, *masc.* Mais en revanche, il donne *bum* qui est une autre forme du même mot comme *féminin*. Le mot est sans doute masculin, à en juger par le pluriel *bommyn*. On trouve d'ailleurs dans la Pascon, strophe 224 : *an bum*.

BONY : cognée, *masc.* Or, dans l'exemple cité par Williams, on a *gynsy* (avec elle) s'appliquant à *bony* (P. D. 2564) :

otte genef vy bony
me an tregh wharre *gynsy*

«Voici que j'ai une cognée ; je
vais le couper vite avec elle. »

BORE : matin, *masc.* Williams appuie l'existence de ce mot sur *boregweth*, donné par Lhwyd, p. 249. Ce n'en est pas moins une forme non cornique, aussi bien que *boregweth*. Dans les mots composés en *-gweth* en cornique, *gweth* est toujours sous la forme *-weth : deth-weth* B. M. 2145. *Bore* n'existe pas en cornique ; on n'a que *borow* dans *avorow*, demain, et *an vorow*, même sens. dans *Bewnans Mer.* 3606, 3612, 3982.

BRECHOL : *Voc. corn.* gl. *manica : masc.*, sans preuve. Lhwyd seul donne ce mot sous la forme *bréhal* et *brohal*, que, comme Williams, il a rapporté au gallois *breichell*, naturellement féminin d'après la terminaison.

BRUS : *breus*, jugement : *masc.* Le mot est féminin : *Bewn. Mer.* 1931, *an vrus* ; 2833 then *vruys* ; R. D. 954 : gwyr *vres* yv *honno*.

BYRLUAN : étoile du matin : *masc.* Lhwyd, *Arch.* 171, auquel il l'emprunte, ne donne pas de genre. Le mot correspondant en vannetais *berleüen* est féminin ; de même *güerelaouen* qui y répond.

CAMDHAVAS : arc-en-ciel, d'après Lhwyd : *masc.* Le mot existe dans *Gwreans* 2501 et est féminin : *an gabmthavas*.

CAMNIVET : *Voc. corn.* : *yris vel arcus* : *fémin.*, sans preuve. Le mot n'existe pas dans les textes. En breton, on n'a que le singulatif *kanevedenn* qui, cela va sans dire, est masculin.

CANNAS : messager, *masc.* En gallois le mot *cennad* est féminin. Les textes en cornique ne permettent aucun doute ; il est également féminin : *Bewn. Mer.* 1433 : *an gannas*.

CEBER : gl. *lignum* (*Voc. corn.*) : *fém.* Le mot n'existe que dans le *Voc.* En gallois *ceibr* est devenu un collectif ; aussi Silv. Evans le donne-t-il comme pluriel : le *sing.* est *ceibren*. En breton, on donne *kebr* comme *masc.*, mais le mot est usité surtout au pluriel.

CEGEL, CYGEL : quenouille, *masc.* Les exemples ne sont pas concluants. En gallois *cogail* est *masc.* ; cependant le premier exemple donné par Silvan Evans, ferait croire à un féminin : *a chogail gerdin*, avec une quenouille de sorbier ;

d'autres exemples, il est vrai, le font masculin. En breton, *kigel* est féminin.

CELLAD : perte, *fém.*, n'existe pas ; il a été tiré de *kelladow*.

CELLILLIC : gl. *artavus* (voc. corn.): *masc.*, évidemment féminin, car c'est un dérivé de *collell*, cultellus.

CERENSE, CERENGE : affection, amour : *masc.* ; CARENSE : *féminin !* Le mot est féminin : *Gwreans* 832 : *an garenga*. *Carantez* en breton est féminin, ainsi que le gallois *cerennyd* autrefois. La terminaison en *-yd* l'a fait passer au masculin.

CERTH : marche, *féminin* ; gallois et breton, *masculin*.

CEVELYN : coudée, *féminin* ; mais plus loin, *cyvelyn : masc.!* Le mot est masculin comme *cyfelin* en gallois, *kefilin* en breton, ainsi d'ailleurs que *elin*.

CLECHIC : *Voc. corn.*, gl. *tintinnabulum : masc.* Le genre du diminutif dépend évidemment de *clogh*, que Williams donne également comme *masc.* Il n'y en a pas de preuves. *Cloch* est *masc.* en breton, mais *fém.* en gallois. *Clocc* en irl., il est vrai, est *masc.*

CLETHE : épée, *masc.* Le mot paraît féminin : *cletha dan*, épée de feu (*Gwreans*, 965) ; gor de glede *yn y goyn*, mets ton épée dans son fourreau (*Pascon* 72). En gallois et en irl. le mot est *masc.* ; en breton aussi ? Cependant, en vannetais, il y a flottement, on trouve : *ur hlean* et *ur gléan*.

CLIHI : glace, *féminin* (écrit par Lhwyd 33 : *glihi* ; *clihi* est un pluriel de *cloch* ; cf. gallois *clych ia*.

CLOS : gloire, renommée : *masc.* ; pas d'exemple probant, mais le gallois *clod* est féminin et remonte évidemment à un thème *clutā*.

CODNA : cou, *fémin* ; or, *conna* qui lui est identique, est donné comme *masc.*, ce qui est exact.

CORD : corde, *masc.* ; ne se trouve qu'au pluriel *kerdyn*.

COSGOR : dans, *den cosgor*, *cliens* vel *clientulus* (*Voc. corn.*) : *masc.* En gallois *cosgord* est féminin. Le genre du breton *coscor* et *cosgor* ne me paraît pas établi.

CREGYANS : foi, croyance, *masc.* Le mot est nettement féminin (*Gwreans* 2317); *oll an grydgyans na*; *ibid.* 179 : *in gregyans na*.

CRES : paix ; v. plus haut *ancres*.

CROGHAN, CROHAN : peau ; *masc.* Le mot est *masc.* en gallois ; en breton on donne les deux genres. En vannetais, le mot est féminin. L'irlandais moy. *crocenn*, irl. mod. *croiceann* est *masc.*

CROIS : *crux vel staurus* (voc. corn.) : *masc.* Or, plus bas, Williams a *crows* fém., ce qui est d'ailleurs assuré par de nombreux exemples.

CRON : tenaille, *masc.* ; n'existe qu'au pluriel *cronow*.

DAGER : larmes, *masc.* ; DAGREN, *id.* ; ni l'un ni l'autre ne se trouvent ; on n'a que le pluriel *dagrow*, *daggrow* et *dagrennow*.

DAR : voir *derow*.

DEFREGH : les bras (les deux bras) : *masc.* ; mais plus bas, *dywvregh* : *fémin.* Le mot est féminin en gallois et en breton. Silvan Evans prétend que *braich* était autrefois *masc.* et est devenu féminin. Les exemples les plus anciens, ceux mêmes qu'il cite, prouvent le contraire. Il est devenu *māsc.* dans le sens métaphorique : bras de chaise, rayon de roue, bras de mer, etc.

DEGE, dîme : *masc.* : le mot est féminin : *Gwreans*, 1084 : ha lesky *holma* pur glane « et la brûler (la dîme) nettement ».

DEROW, chênes, serait le pluriel de *dar* que l'on ne trouve que dans le *Voc. corn.* ; naturellement, il n'en est rien. *Derow* est l'exact équivalent du breton *dero* (vannetais *derü*) et du gallois *derw*. Comme collectif il a la valeur d'un pluriel. Mais il a été féminin, comme le montre le gallois *y Dderw*, désignant un bois de chênes.

DEWEN, les joues, mâchoires (les *deux joues*) : *masc.*, contre toute évidence. En breton comme en gallois, le mot est féminin : bret. *diouen*. (*diou guen*, joues, chez Grég. du Rostrenen) ; gallois *dwy-en* [1]. D'ailleurs, plus loin, Williams a *gen.* joue ; *fém.*

DEWES, boisson : *masc.* sans preuve. *Diod* est *féminin* en gallois ; en breton, le genre de *diet* n'est pas établi.

1. A remarquer que dans le Dict. de Troude *gen.* joue, est dit *masc.* et *an* [illegible].

DEWLE, DEWLEF les mains (les deux mains) : *masc.*, mais *duilof* du *Voc. corn.* : *fém.*

Il va sans dire que le mot sous toutes ses formes est féminin : Williams, plus loin, donne *luef*, main, *fém.*

DOR, DOER, terre : *fémin.* : aucun des exemples cités n'est probant. Mais on doit tenir le mot pour *masc.* d'après les formes *an noer*, *an nor*. Au chapitre III de la Genèse 18, on lit : *che ra debre notha*, tu en mangeras (*de la terre*, c'est-à-dire de ses produits) : *notha* se rapporte à *an nore*. *Dacar* est féminin en gallois, mais *douar* est *masc.* en breton

DRAIN, épine : *masc.* : dans tous les exemples cités, moins *drain* du voc. corn., on a *dreyn*, pluriel.

DRAGON, dragon : *masc.* Plusieurs exemples prouvent qu'il est féminin comme le gallois *draic.* ; *Bewn. Mer.* 496 : *an dragon vras* : 4075 *pan dyweth an thragon vras* (quel fin du grand dragon) — 3744 *attaby*, la voici (le dragon) ; 3945 *drethy* par elle.

DUIVRON : pectus (*Voc. corn.*) : *masc.* contre toute évidence : gall. *dwyfron*, bret. *divron*.

DUSCOTH, épaules (les deux épaules) : *masc.* ! Cf. bret. *discoaz*, gall. *ysgwydd*, fém. Dans *duscoth*, *u* = *iw*.

DUSTUNY, témoignage : *masc.* (voc. corn. *testuni*). Le mot a toujours la forme *dustuny* et semblerait, par conséquent, *fém.*, mais il est remarquable qu'il ne se trouve qu'après un verbe actif, ce qui indiquerait une mutation produite par le verbe.

DYSCAS, instruction : *féminin*. Williams le fait venir du *dysgad*, tandis que c'est une forme correcte de *dyskans* qui est sans doute *masc.* : d'ailleurs Williams donne plus bas *discans* comme *masc.*

DYNNERGH, salutation : *masc.* : sans preuve ; d'après le gallois *annerch* il serait plutôt féminin.

EFFARN, enfer : *masc.* : pas d'exemples décisif à ma connaissance. Ce mot est *fém.*, en gallois, et *masc.* en breton.

EBBARN, ciel, forme plus moderne d'*ebron*, *ebren* ; *Voc. corn.* ; *huibren*. Williams donne *ebbarn* comme masc., mais *ebron*, *ebren* comme féminin ! Je ne connais pas pour le cornique d'exemple sûr. Le gallois *wybr*, paraît *fém.* ; le breton *oabl* est dit masculin.

EDREK, plur. *edrege* : *edrege* n'est nullement un pluriel.

ENEVAL, animal : *fémin.* : ne se présente qu'au plur. *enevalles*.

ENVOCH, facies (voc. corn.) : *masc.* Que ce soit un composé ou que *an* représente l'article, il est clair que le mot est féminin : *boch* = *bucca* (bret. *divoch* ; gal. *boch*, f.).

ESKIDIEU, sotulares (*Voc. corn.*) : Williams en a tiré *escid*, qui ne se trouve pas et l'a donné comme *masc.* Le mot se trouve en cornique moderne sous la forme *skitchow*. Le gallois *esgid* est féminin.

ESEL, membre : *masc.* ; on ne trouve que le plur. *esely*, *ysyly*.

ETHEN, oiseau : *féminin.* Le mot est *masc.* en gallois (*edn* et en breton *evn*). Williams a été trompé par la terminaison *-en* qu'il a prise pour le singulatif tandis que *ethen* est pour *edn* avec *e* irrationnel.

ETHOM, OTHOM, besoin : *masc.* ; sans preuve. Le breton *ezom* est féminin.

EUHIC, cerva (*Voc. corn.*) : *masc.* : *ewig*, en gallois est féminin. *Ewic* se trouve dans des noms de lieux en Cornwall.

EWIN, unguis (*Voc. corn.*) : *masc.* sans preuve. Ce mot est *féminin* en gallois, *masc.* en breton (*ivin*, *iwin*).

EWINREW : onglée, serait encore un usage en Cornwall, sous la forme *gwenders* : les deux mots sont évidemment différents.

FETH, foi : *masc.* mais *fyth*, qui est le même mot, *fém* ! Le gallois *fydd* est féminin, Troude donne *fez* comme *masc.*, mais le vannetais *fe* est féminin.

FORS, du français *force* : *masc.* : sans raison.

GAR, jambe : *masc.* On ne trouve que le pluriel *garrow*. Ce mot est féminin en breton : *diouar* (*diou-gar*).

GEN, coin : *masc.* : Williams ne cite qu'un exemple au pluriel.

GOD, talpa (*Voc. corn.*) : *masc.* : gallois *gwad*, breton *goz* : *féminin*.

GOLOC, vue, face : *masc.* Le mot est féminin, comme le prouve un exemple même cité par Williams : *war an wolok*, sur le visage (*P. D.* 2100).

GORRYB, réponse : *masc.* Le gall. *gwrtheb* est féminin. Cependant un exemple, que Williams ne cite pas, paraît lui donner raison : *Gwreans* 1198 : *hemma ew gorryb skave*, voici une réponse légère.

GORRYANS, adoration : *masc.* Le mot est féminin même dans l'exemple qu'il cite : *ha'n worryans* (Pryce). La forme du cornique moyen est *gorthyans* (*worthyans*); dans *Gwreans* : *gwerthyans*.

GOTH, veine : *masc.* : gall. *gwyth*, féminin. Le breton *gwaz*, ruisseau (moyen-bret. *Goeth* en noms de lieux) est féminin aussi.

GOVER, ruisseau : *fém.* Il est *masc.* : dans l'exemple même cité par Williams (O. m. 1845) : *thotho*, pron. poss. masc., se rapporte à *gover*.

GOVENEK, espérance, désir : *masc.* : gallois *gofynaig*, féminin. Le genre du breton *goanac* n'est pas sûr.

GOVID n'existe pas : on ne trouve que *govegyon*, *govygyon*.

GURHTHID, fusus (*Voc. corn.*) : *masc.* : n'existe que dans le *Voc.* Le gallois *gwerthyd* et le breton *gwerzid* (vannetais *gourhid*) sont féminins.

GWARAC, arc : *masc.* Le mot est féminin : Gwreans 1488 :

haw gwarac ke dro *hy* genes
« et mon arc, apporte-le avec toi ».

GWIRAS (à lire : *gwyras*), boisson : *fém.* : sans preuve. En gallois *gwirod* est *masc.*

GWYRYONETH (à tort écrit *gwirioneth*) : *masc.* C'est exact, quoique aucun des exemples cités ne le prouve : *Gwreans*, 1892, *an gwreanath*; P. D. 1874 : *an gwyryoneth*. En gallois, *gwirioned* est masculin; mais en breton, féminin (*gwirionez*). L'irl. *firinne* est également *fém.*

HECHEN, espèce, race : *masc.* Il oublie qu'il a donné plus haut *echen* : *féminin !* Cf. gall. *echen*, f.

HEVIS, colobium (*Voc. corn.*) : *masc.*, sans preuve. *Hefis*, en gallois, est *masc.*, mais en breton *féminin*.

HINS : masc. : n'existe que dans *cambinsic* et *cunhinsic*.

En gallois *hynt* est féminin; *hent* en breton est masc. ; *sét*, en irl. est masculin.

HORVEN : *fém.* : n'existe qu'au pluriel, *horvennow*.

LAFROC, femoralia (*Voc. corn.*); *masc.* : pas d'autre exemple. Or, en gallois, *llafrog* est *fém.* ; en breton, *lavrek* est *masc.*

LANHERCH, saltus (*voc. corn.*) : *masc.* : c'est sans doute faux : gallois *lannerch*, *fém.*

LEN, poisson, sorte de morue : *masc.* : n'existe qu'au pluriel, *lenesow* : cf. breton *mor-lean*, julienne (poisson qui ressemble à la morue), qui est *masc.*

LESTER, vaisseau : *fém.* Le mot est sûrement *masc.* : *Gwreans* 2428:

geas a wressans *annotha*
« ils s'en sont moqués ».

Annotha (*annotho*) est masc. ; le féminin est *annethy*. D'ailleurs en breton et en gallois, le mot est *masc.*; ainsi qu'en irlandais.

LEVAR, livre : *masc.* Dans ce passage de *Bewn. mer.* 1418, il est féminin :

heth ov *lefer* a fysek
dok *hy* indan the gasel
« va chercher mon livre de médecine,
et apporte-le sous ton aisselle ».

LO, cuiller (Lhwyd, p. 48) : *masc.* En gallois (*llwy*) et en breton (*loa*, *loe*), le mot est *fém.*

LODER, caliga (*Voc. corn.*) Le breton *loer* (moyen-bret. *lozr*) est féminin. Pour *llawdr*, son genre me parait douteux.

LOGEL, loculus (*Voc. corn.*); *logell*, cercueil (Pascon 233) : *féminin*. Ce mot est *masc.* : d'après précisément le passage de la Pascon, cité par Williams :

Corff Ihesus Crist yntrethe
the'n *logell* a ve degys,
hag a heys the wrowethe
ynno ef a ve gesys

« Le corps de Jesus-Christ entre eux fut porté au cercueil, et tout de son long pour l'étendre, dedans il fut laissé ».

De même *ynno* représente *logol* dans R. D. 2179. La graphie *logell* ne doit pas faire illusion; on trouve de même *pobell*, peuple : *e* était voyelle irrationnelle comme le prouvent les graphies *logel* et *logol* (les voyelles irrationnelles, en cornique, comptent pour la mesure en poésie). *Logel, logol* = *loc'lus* : cf. gallois *llogylwit* (*llogl-wyd*) du *Livre noir* (J. Loth, *Mélanges d'Arbois*).

LORGH, massue : *masc.* D'après cet exemple de Lhwyd (p. 42, 48) le mot serait féminin : *lor vras*, grande massue. L'irlandais *lorg* est féminin; le gallois *llory* massue, devait l'être aussi (L. Aneurin, Skene, *F. a. R.*, II, p. 90, v. 12).

LOR, pavimentum (*Voc. corn.*), corn. moy. *luer*, *lur* : *masc.*: pas de preuves. Le breton *leur* (vannetais *lér*) est féminin. Le gallois *-llawr* est masc.; l'irl. *ldr* est *masc.*

LOWENE, joie : *masc.* Le breton *levenez* (vannet. *lehuiné*) est féminin; le gallois *llawenyd* (v. gall. *leguenid*) est *masc.*

LUHAD, LUGHAS, éclairs : *fém.* C'est un collectif.

LYNNETH (et *lynnyeth*), lignée, *masc.* Le féminin est plus probable, d'après l'origine.

MAITHES, servante, est un barbarisme de Pryce, pour *maghteth.* (*Voc. corn*, : *mahtheid*).

MAL, joint : seul *mellow* existe.

MALAN, dans *re synt-malan* (P. D. 2341) serait *fém.* et représenterait la déesse *Malan* des anciens Bretons. C'est évidemment le même mot que le précédent (*the evil principle, the evil one*), qu'il donne comme *masc.*

MAN, endroit : *fém.* : *man* n'existe que dans le sens du français *point, rien du tout* : *ny welaf man*, je ne vois rien (P. D. 3014); cf. breton *mann*, *mann e bet*, rien du tout, Victor Henry dans son *Lexique*, l'assimile à tort au breton *man*, apparence, qui se prononce *mān*, avec *ā* nasal; le gallois *mān*, petit, est également à écarter. En revanche, il me paraît identique à l'irl. *mann*, once, dans le *Lecan Glossary* (*Archiv.* : cf. *Bezz. B.*, XIX, 94).

MARGHAS, MARHAS, marché : *fém.*, sans doute d'après le gallois *marchnad*, qui esr féminin. Mais P. D, 376. *an marhas.* Le mot est également *masc.* en breton.

MORCATH, chat de mer, raie (Pryce) : *masc.*; or, *cath* est

féminin en cornique comme en gallois; aussi *morgath* est-il féminin dans cette dernière langue. Le breton *mar-gaz*, roussotte, est *masc.* parce que *caz*, en breton, l'est aussi.

MORTHOS, cuisse (Voc. corn. *morboit*, coxa, à corriger en *mor doit*) : *masc.* Le seul exemple cité est *morthosow*. En breton (*morzad*), et en gallois (*morddwyd*), le mot est *fém.*

MYLDYR (écrit à tort *mildir*), mille de mer : *masc* : sans preuve. En gallois *milltir* est fém.

NOS, nuit : *masc.*; aucun de ses exemples ne l'indique. Ce mot est sûrement féminin, comme en gallois et en breton.

PAL, bêche : voir BAL.

PARTH : *masc.* Williams a oublié qu'il a donné *barth* pour *parth*, comme *fém*, et avec raison d'après plusieurs exemples.

PAW, pied, patte ; *masc.* Ce mot est féminin : *er an thyzw baw*, par les deux pieds (R. D. 2076). Cf. breton *di-bao*.

PEDREN, croupe : fém. ; ne se présente qu'au pluriel : *pedrennow*.

RAG avant : *masc.* : est employé adverbialement : *yn rag*) et aussi comme *prép.*

RACCA, comœdia (*Voc. corn.*) : *masc.* Le gallois *rhaca* est donné comme *fém.*

SCHATH, bateau : *masc.* Ce mot est *fémin.* : *R. D.* 223 4 : *hy frenne*, la fermer (le sens de *frenne* ici n'est pas sûr) : *hy* se rapporte à *schath*.

SPRUS, SPUS, pépin : *masc.* C'est un collectif; aussi les exemples sont-ils contradictoires : O. M. 871 : *try splus* ; ibid. 823 *tyyr* spus. ; *sprusan* est invariablement *féminin*. Cf. breton *splus*, pépins (donné comme *masc.*) et *splusenn* (vannet. *spus*, *spluzen* et *spunsen*).

STRET, latex (*Voc. corn.*); plus tard *streyth* ; *masc. et fém.* Le mot est *fémin.* : *pedyr streyth* dans O. M. 772. Le *masc.* du nombre quatre est *peswar*.

TARAN, tonnerre : *fém.* : sans preuve; gall. *taran* fém. : en breton, il est donné comme *masc.* ; en vannetais, *taran* a le sens de *tapage*. L'irl. *torann* qui a également (en irl. mod.) le sens de *tapage* est *masc.*

TEN, *beam* : *masc.* Le pluriel seul se montre.

TOR, ventre : *fém.* : pas de preuve ; et même d'après l'expres-

sion *tor brás* de Llwyd, p. 171, le mot serait plutôt *masc.* En gallois, il est *féminin*, mais en breton *masc.*

TREVAS, produit de la culture, moisson : *masc.* Williams y a vu à tort un pluriel dont le sing. serait *treva* : gallois *treva o yd*, a *thrave* of corn. C'est le breton *trevad*, moisson, produit de la terre. Pour la formation, cf. gall. *trefad*, habitation, *fém.* Le breton *trevad* est donné comme *masc.*

TREATH, rivage sablonneux de la mer : *masc.* Or le seul exemple donné et tiré de Pryce, est *war an dreath*!

TREGERETH, compassion, merci : *masc.* ; pas un exemple convaincant. Le gall. *trugaredd*, bret. *trugarez*, irl. *trócaire* sont *fém.*

TRO, tour : *masc.* : sans preuve. Ce mot est *masc.* en gall. mais *fém.* en breton.

WHELTH, récit, histoire (plur. *whethlow*) : *masc.* : pas d'exemple probant. En gallois moderne, *chwedl* est généralement *féminin* ; en gallois moyen, il était *masc.*

ADDITION

ERU, a field, an acre, d'après le *Voc. Corn.* : *gunithiat ereu* gl. *agricola* : *masc.* Le mot est *féminin*. Il ne se trouve pas dans les textes, mais il a été conservé dans des noms de champ actuels, sous les formes *errow*, *erra* (ęrǫ) : en Ludgvan, dans les *Tithe appartionments*, on trouve un champ appelé *tayer errow*, les trois sillons ; cf. *erra widen* (le sillon blanc) en Saint-Just in Penwith ; *erra drysack* (le sillon épineux : pron. ęrǫ *draysəc*), en Ludgvan. *Ero* a un sens plus étendu que sillon. *Erw* est fémin., en gallois ; il est donné comme *masc.* par Troude, mais il est *fém.* en vannetais.

J. LOTH.

CORNOVIANA

(*Suite*)[1].

IV

LE CORNIQUE *DREMAS*.

Dremas a été traduit par *un homme extrêmement bon, un homme juste*, et même par *mari*. En réalité, il a le sens d'*homme bon, brave homme*, et aussi parfois de *mari* : *Dremas yw ef leun a ras* (Pascon, 103), « c'est un homme bon, plein de grâce ». — *Kepar del fuve dremmas* (O. m., 864) : comme il a été homme de bien. — *me asyns the vos dremas* (P. D. 1773) : je te tiens pour un brave homme. Cf. *Gwreans*, 588. 2070. 715. Pour le sens de *mari*, voici des exemples de *Gwreans* :

Vers 679 (le serpent s'adresse à Ève) :

rewhy tam thages dremas

« donnez un morceau à votre mari ».

Vers 707 (Ève parle d'Adam) :

haw dremas a wor thym grace
tha weyll vyadge mar nobell

« et mon mari me saura gré de faire un voyage si noble ».

En désespoir de cause, malgré le sens et la phonétique, on décompose ce mot en *dre-* pour *tre-* : particule intensive à terminaison vocalique (pour le sens, latin *per*) et *mas* (mat), bon.

Le mot étant toujours substantif, *tre* ne serait pas devenu *dre*[2] ; *mat* fût d'ailleurs devenu *vat, vas*.

1. Voir *Rev. Celt.*, XXXII, p. 445.

2. Dans un passage de la R. D. v. 855, *dremas* semble adjectif : Marie-Madeleine s'adresse à l'*hortulanus* (Ortolanus) : *arrluth dremas* ; mais il faut sans doute séparer les deux mots et comprendre : « *seigneur, homme bon* ».

En réalité *dremas* est une forme évoluée de *den-mas*. L'accent est sur *mas*. Or, dans la prononciation cornique, dans une syllabe *prétonique* ou *posttonique*, *n*, comme *r* ou *l*, a une tendance très nette à former l'élément vocalique au détriment de la voyelle qui l'accompagne : c'est une sorte de nasale sonante. Il y en a un exemple en cornique moderne : *tenewen* est devenu *ternewen*[1] qui a passé par *tṇnewen* : *ternewan an awan*, le bord de la rivière (Lhwyd, p. 3). On prononçait évidemment d'ailleurs *trnewen*. En revanche, en entendant prononcer *Trembe*, en Morva (près de St Just en Penwith), j'avais l'impression que j'entendais *Tmbé*[2]. *Dremas* s'est sûrement prononcé *dṇmas* puis *drmas*, *dremas*. On trouve d'ailleurs dans *Bewnans Meryasek*, vers 3043 : *a thermas*, ô brave homme !

En syllabe posttonique, on a un exemple de l'évolution de *n* en *r* du premier terme dans un composé :

Fenten-wenweht en 1302 : la fontaine de la lande aux arbres ? (*woen* pour *woen* et *weht* (*wēth*) : *Fentenwethenwyth* en 1337, *Fenten athwill* 1673. En 1569 : *Fenter-wonwith* ; en 1596, *venter n-oon* (*an woon*) : ap. Maclean, *History of Trigg minor*, II, p. 342, 351. Les *venter* (prononcez *vẹntər*) ne sont pas rares dans la toponomastique du Cornwall aujourd'hui, quoique la forme ordinaire soit *venton*, *venten* (prononcez *vẹntṇ*). D'ailleurs l'évolution de *n* en *r* s'est produite à la fin des mots en *composition*, comme dans *Venter-don* en Stokeclimsland ; elle se fait aussi à la fin du mot isolé : *Great Park ventor* (*vẹntər*) ; *Little Park ventor*, noms de champs à Sennen, près de Land's End. *Ventor* a été, sporadiquement, transformé en *Venture* : en Buryan, près de St Just en Penwith : nom de pâture : *Great moor* or *Bold vanture* : prononcez *Bọl ə vẹntər* ; *bol* est peut-être une prononciation locale de *bal* qui désigne une mine. Les noms corniques, dans la toponomastique, se présentent souvent avec la forme qu'ils ont en mutation syntactique. Quant à la graphie *bold* pour *bal* elle n'a pas lieu de surprendre. C'est

1. Variantes chez Lhwyd : *tyrnehwan*, p. 111-2 (*y* = *o* très bref) ; *tornewan*, littus, p. 81-1 ; *tarnewon*, p. 82. 2 : prononcez *tornewan*.

2. Écrit *Trembeth* ou *Trembath* ; c'était autrefois *Trembegh* ; cf. *Rospeth*, en réalité *Rospe*, anciennement *Rospegh*, pour *Rosbegh*.

ainsi qu'un nom de lieu qui est en réalité *Gol sedny*, la fête, le lieu de la fête de *St Sithney*, est écrit *Gold Sithney*.

V

Les formes *helma*, *holma*.

Whitley Stokes (*Bewnans Meryasek*, p. 266, noté à 22) fait venir *helma*, *holma* de *hen-le-ma*, *hon-le-ma* (ceci, cela ici ; celle-ci, celle-là ici). Tout proteste contre une pareille étymologie, qui a cependant fait fortune. Tout d'abord, ces formes, à part une exception, ne se trouvent que dans *Bewnans Meryasek* : on ne les rencontre ni avant, ni après. Jamais on ne trouve la forme complète *hen-le-ma*, *hon-le-ma*, ce qui aurait dû se produire à une époque plus ancienne. De plus, *helma*, *holma* remplacent dans Bewnans, *henma*, *hemma* ; *honma*, *homma*. On ne trouve jamais *helna*, *holna*, ce qui eût dû se produire, si la formation pour *helma*, *holma* était celle qu'a proposée Whitley Stokes, et si cette formation avait eu une valeur locative. Or, précisément, cette valeur elle ne l'a pas : *helma*, *holma* sont identiques pour le sens à *henma*, *honma* ; *hemma*, *homma*.

Bewn. Mer. 22 :

grammar an geffa deffry
y vyea tek
ha worshyp wosa *helma*

« Qu'il eût de la grammaire sérieusement serait beau, et culte après ceci ».

— 723 a wose *helme* eglos, et après ceci une église (cf. 999 *wose helma* ; id. 1129, 1641, 2012).

743 Naamon kyns *es helma* a saywas :
« Naaman, avant celui-ci, il a sauvé ».
1010 Gront *helma* der ȝe vercy :
« accorde ceci par ta merci ».
1269 *helme* at eve marov :
« celui-ci, le voici mort ».
1910 prederugh *helma* :
« méditez ceci ».

2023 *helma* yv bevnans nobil :
« ceci est une noble vie ».
2080 *helma* dis a veth grontis :
« ceci te sera accordé ».
3133 cresugh *helma* ov flehes :
« croyez ceci, mes enfants ».
4386 nynsyv *helma* Du sempel :
« celui-ci n'est pas un Dieu simple (niais) ».
4111 Den benyges yv *helma* :
« c'est un homme béni que celui-ci ».
1522 *helmyv* tra a yl boys grueys :
« ceci est une chose qui peut être faite ».
2762 *helmyv* both an arlythy :
« c'est la volonté des seigneurs ».
helmyv pour *helma yw*.

HOLMA : *R. Mer.* : Carek Veryasek *holma*
Gelwys vyth wose *helma*

« cette roche-ci sera appelée après ceci la Roche de Meryasek ».

— 1090 Tremenys yv diogel,
lemen genen an chanel
may be *holmyv* spede dek

« nous venons de passer la Manche en sécurité, si bien que ce fut une belle course ».

— 4148 In kerth sur galles *holma*

« celle-ci sûrement est partie » (*dragon* qui est du féminin).

En dehors de *Bewnans*, on trouve un exemple de *helma* dans *Gwreans an bys* et un autre de *holma* dans le même texte ; à part ces deux exemples, *Gwreans* a toujours *hemma*, *hema*.

Gwreans : 1048 nynsew *helma* paradice :
« ceci n'est pas le paradis ».
1084 ha lesky *holma* pur glane :
« et brûler celle-ci très nettement ».
Holma se rapporte à *dega*, la dîme.

Une seule conclusion est logique : c'est que *helma*, *holma* représentent *henma*, *honma* et que nous sommes en présence

d'un fait de dissimilation amenant le changement de *n* en *l*. Il se produit devant la labiale *m* et non devant la dentale. Je n'en connais pas d'autre exemple dans les textes, mais il y en a dans les noms de lieux. C'est ainsi que *Penmayn*, *Penmeyn*, en 1606 *Penmeane* (le *bout* ou la *tête de la pierre*), est aussi appelé *Polmeane* ; on a sans doute prononcé *Pnmén*, d'où *Plmén*. Dans le groupe consonne + voyelle + *l* devant consonne, *l* a une tendance à jouer le rôle de liquide sonante. C'est ainsi qu'à Penzance, j'entendais des vendeurs de grosses sardines appeler *pilchard*, crier plutôt *Poltsərd*, ou *Pöltsərd*. *Kilcoet* est devenu *Kolquite*; *Nebbaz Gerriau* écrit au lieu de *mildir*, mille de terre : *molldeer* (*mldír*), etc. Le fait est encore plus frappant et plus important pour *r*.

VI

RESTE DE BRITTONIQUE EN DEVON AU XIVe SIÈCLE

Dans un document concernant les limites de Brentmore en Devon, document du XIVe siècle[1] on lit (Bunde de *Mora de Brenta*) : « ab illo loco ubi *duc Glas* concurrunt[2], ascendendo versus boream usque ad caput *Glas* et a capite *Glas* adhuc ascendendo versus boream usque ad caput *Glas*. » *Glas* entre en composition du nom de ruisseau en gallois : *Morlas* (*Ryt vorlas*, *Livre Rouge* ap. Skene, *F. a. B.* II, p. 263, 17) ; c'est aussi vraisemblablement le mot qu'on trouve dans le nom de la paroisse de notre Cornouailles *Daoulas*. A côté de *glas*, on a, en gallois, plus souvent *gleis* (*glais*) : *Du-gleis* et *Dubleis* = *Dub-gleis* dans le Book of Llandav ; cf. *Ystrad Gynlais*, *Gwyn-lais*. *Gleis* est évidemment identique à l'irlandais *glaise*, rivulet (Dinneen, *Ir. Engl. Dict.*). Il est remarquable que Dinneen le donne comme *féminin*. S'il n'y a pas une erreur de lecture pour *duc* au lieu de *duo*, *glas*, en Devon, aurait

1. Hingeston-Randolph, *Episcopal Registers of the Diocese of Exeter* ; *Grandissons's Reg.* III, 1608.
2. *Glazebrook*.

eu le même genre. Une erreur est ici peu vraisemblable, surtout de la part d'un éditeur aussi scrupuleux que Hingeston-Randolph. L'éditeur eût été plutôt tenté de lire *duo*. En tout cas, le sens de *glas* est ici évident. Il semble donc bien qu'il y ait eu encore, au XIVe siècle, quelques restes de brittonique parlé en Devon. *Due* indiquerait une forme différente du brittonique de Cornwall, où comme en breton, on a *diw* (*dyw*, et *dew*), et au contraire identique au gallois *dwy*.

J'ai émis l'opinion que *glas* dans l'irl. *en-glas* (eau et lait mêlés) et le gallois *glas-dwr* (même sens) était probablement identique à *glas* dans le sens de ruisseau (*Mélanges d'Arbois*, p. 205). L'étymologie de *glas* = *glagsâ* donné par Whitley, Stokes (*Urk. Spr.*, p. 119) est, comme je l'ai fait remarquer, rendu impossible par le gallois *glas* : on eût eu *glach*.

(*A suivre.*)

J. Loth.

L'ORIGINE CELTIQUE

DE LA LÉGENDE DE LOHENGRIN.

La légende de *Lohengrin* est généralement considérée comme ayant une origine germanique, bien que sa première rédaction ait été faite en langue française sous le titre *du Chevalier au cygne* [1].

Comme l'apparition du Chevalier a lieu sur les bords du Rhin [2], en présence de l'empereur d'Allemagne, et dans un milieu féodal en grande partie allemand, il semble assez naturel de lui chercher un prototype dans les légendes du Nord.

Toutefois si l'on examine plus attentivement les conditions dans lesquelles est apparue la légende, et les faits auxquels elle se rapporte, on reconnaît qu'elle peut appartenir aussi légitimement aux anciennes traditions françaises qu'à celles de l'Allemagne

En effet l'étude des différentes sources littéraires de la légende du Chevalier au cygne a établi depuis longtemps qu'elle s'est développée dans une région bien délimitée ; au point de vue géographique, c'est la partie inférieure des vallées du Rhin et de l'Escaut; au point de vue historique, c'est la partie basse du

1. Telle est l'opinion vulgaire, qui ignore le roman français du *Chevalier au cygne* ; mais les savants les mieux informés l'acceptent également et ne doutent pas que les conteurs français n'aient emprunté leur sujet à l'Allemagne, comme ils en ont emprunté d'autres aux traditions bretonnes. Voir en ce qui concerne les savants français, non suspects de partialité patriotique dans la question : Gaston Paris, *Romania*, t. XXX, p. 444 ; Lichtenberger, *Richard Wagner poète et penseur*, 1898, p. 122. Pigeonneau dans *Le cycle de la Croisade et de la famille de Bouillon*, p. 136, évite toutefois de se prononcer.

2. Dans le roman français du *Chevalier au cygne*. Le roman de *Lohengrin* place la scène sur les bords de l'Escaut.

royaume de Lotharingie; au point de vue ethnologique, c'est c'est le pays wallon et lorrain [1].

La version qui présente le caractère le plus ancien, et qui ne contient aucun nom historique ou géographique, celle du *Dolopathos* [2], a été recueillie en latin par un moine du couvent de la Haute-Seille, du diocèse de Toul, ce qui nous reporte bien dans la région indiquée.

La langue des deux premières versions françaises, certains détails semblent indiquer d'autre part que c'est l'œuvre de trouvères appartenant au pays de Liége ou à la Flandre wallonne [3].

Quant au sujet lui-même, il convient de distinguer les deux parties qui le composent, le conte des Enfants-cygnes, et le conte de l'apparition du Chevalier au cygne [4].

Le premier se passe dans un monde imaginaire, modifié au gré des conteurs, ce qui ne peut renseigner sur le pays où il a pris naissance.

La deuxième, si caractéristique, a toujours pour scène les bords du cours inférieur du Rhin, ou de l'Escaut [5], et se rapporte invariablement à l'origine de l'une des maisons nobles qui ont dominé dans une partie ou l'autre de cette région [6]. C'est tout au plus si Mayence, désignée dans une version comme point d'arrivée de la barque mystérieuse [7], sort un peu de ce cadre.

1. Pigeonneau, *loc. cit.*, pp. 125, 238, 252 etc. — Gaston Paris, *Romania*, t. XIX, p. 314 ss.

2. Cette version, qui ne contient que le conte des Enfants-cygnes, et fait seulement mention du Chevalier au cygne, est regardée comme la plus ancienne par Gaston Paris (*Romania*, t. XIX, p. 314). Au contraire, M. G. Huet (*Romania*, t. XXXIV, p. 206) estime que ce ne peut être le récit primitif, et qu'il a été reproduit d'après une œuvre littéraire plus complète.

3. Gaston Paris, *Romania*, t. XIX, p. 314 ss.

4. Id. — Gaston Paris pense que le conte des Enfants-cygnes n'avait primitivement aucun rapport avec la légende du Chevalier au cygne, et qu'il n'y a été rattaché qu'à titre d'introduction afin d'expliquer l'origine du Chevalier mystérieux.

5. Les principales versions du Chevalier au cygne le font aborder à Nimègue. Chez Wolfram d'Eschembach, Lohengrin débarque à Anvers.

6. Maisons de Bouillon, de Brabant ou de Clèves.

7. Un manuscrit du XIIIe siècle place la scène à Mayence, comme le chroniqueur de l'abbaye de Brogne (1211).

Tout concorde donc pour déterminer le pays d'origine du conte, sous sa forme littéraire française, antérieure à la version allemande.

Or, cette région s'étend sur ces confins indécis qui séparent la France de l'Allemagne, et elle a conservé, dans une grande partie de son étendue, une empreinte fortement française, ainsi que le prouve la prépondérance qu'y ont prise les patois wallons et lorrains.

Par suite, on peut se demander à bon droit si une légende née sur un pareil terrain ne peut pas avoir ses racines profondes aussi bien dans les vieilles traditions des Celtes que dans celles des Germains.

Les efforts tentés par les écrivains allemands pour la rattacher à leurs traditions nationales n'ont pas obtenu un succès décisif et les rapprochements signalés dans cet ordre d'idées restent douteux ou peu significatifs

J. Grimm [1], le plus célèbre représentant de cette école, n'hésite pas à voir dans Lohengrin une personnalité de la mythologie germanique, le héros Skeaf, dont les aventures forment un vieux mythe propre aux Angles lorsqu'ils habitaient le Schleswig-Holstein. Dans ce mythe, on voit arriver sur la côte de la mer du Nord, dans une barque sans pilote, un enfant nu. On l'appelle Skeaf, ce qui signifie en anglo-saxon gerbe de de blé; il grandit, se distingue par sa bravoure et sa sagesse, et devient roi des Angles. A sa mort, on le met sur son bateau, qui disparaît comme il était venu.

Gervinus [2] a combattu l'hypothèse de Grimm. Il n'y a rien de commun, dit-il, entre les deux légendes, si ce n'est la barque qui amène et qui remporte les deux héros. Mais il émet une opinion non moins hasardeuse quand il voit dans l'aventure de Lohengrin une tradition souabe ou franconienne, et la considère comme une légende héraldique forgée à l'aide de cette tradition en l'honneur des familles de Clèves, de Gueldre, et de Rieneck, qui prétendaient, comme on le sait, descendre du Chevalier au Cygne.

1. J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, t. I, p. 43.
2. *Histoire de la littérature allemande*, t. II, p. 57.

Le Professeur Docteur J. Nover [1], en 1899, a repris la théorie de Grimm en faisant remarquer que le mythe de l'arrivée d'un Dieu sur la terre se retrouve sur les côtes de la mer du Nord, chez les Frisons, où l'on racontait que Tivas, dieu du ciel, était descendu chez les hommes, *semblable au cygne*, puis après un certain séjour au milieu d'eux, était disparu subitement.

M. Nover rappelle également que dans le chant anglo-saxon de Béowulf, ce héros arrive au secours du roi Hrothgar sur un navire qui glisse *comme un cygne* au milieu des écueils.

Tous ces rapprochements ne dépassent pas les analogies qu'on peut toujours trouver dans toute mythologie, et n'ont rien de bien concluant.

Aussi n'est-il pas étonnant que ce soit un écrivain de culture et de race germanique qui ait cependant émis le premier l'hypothèse de l'origine celtique du Chevalier au Cygne. C'est en effet un Hollandais, M. Bloete, qui étudia la légende à ce point de vue dans un article de la Zeitschrift für deutsches Alterthum, en 1894 [2].

M. Bloete déclare que certaines difficultés s'opposent à ce que l'on considère la légende du Chevalier au Cygne comme purement germanique. La région où elle apparaît a été trop récemment germanisée, et a vu passer auparavant trop de peuples divers. D'autre part on n'arrive pas à rattacher nettement les détails du récit aux symboles et aux figures en usage dans la mythologie du Nord.

Evidemment on peut considérer la légende comme dérivée d'un mythe saisonnier, et trouver quelque chose d'analogue dans la mythologie germanique. Mais M. Bloete ne voit pas le moyen d'expliquer par un rapprochement de ce genre le rôle que joue le cygne aux côtés du Chevalier.

En effet il montre, par une étude de l'habitat et des migrations des principales espèces de cygnes, que cet oiseau ne joue jamais le rôle d'annonciateur du printemps dans les pays pure-

1. Prof. Dr. J. Nover, *Die Lohengrinsage und ihre poetische Gestalt*, dans Sammlung gemeinverständlicher wissenschaftlicher Vortraege, 1899.

2. J. F. D. Bloete, *Der zweite Teil der Schwanrittersage*, *Zeitschrift für deutsches Altertum* XXXVIII, p. 272 ss.

ment germaniques, mais seulement dans des pays celtiques ou dans des régions mixtes telles que celle du Bas-Rhin.

Il semble dès lors improbable que ce soient des Germains qui aient imaginé de symboliser le retour du printemps par l'apparition d'un cygne.

D'autre part, le cygne n'accompagne jamais les dieux germains. Il n'y a d'exception à cette règle que pour le dieu Hoeni, représenté dans une légende des îles Féroë sur un char traîné par des cygnes. Mais le dieu Hoeni est une des figures les plus mystérieuses du panthéon nordique et son cas isolé ne projette aucune lumière sur la question.

M. Bloete a essayé de démontrer que le cygne apparaît au contraire fréquemment dans la mythologie celtique comme compagnon ou messager des dieux.

A vrai dire sa démonstration n'est pas très rigoureuse, car il reconnaît lui-même :

1° que les oiseaux qui accompagnent les dieux celtiques de la nuit, de la mort et de l'orage sont des corbeaux et des corneilles.

2° que les dieux propices à l'homme, et bienfaisants, dieux de la lumière et de la vie, ont aussi des oiseaux avec eux, mais que malheureusement les textes n'en indiquent pas l'espèce.

C'est le cas notamment des oiseaux divins des Tuatha De Danann [1], ainsi que de ceux qui sont envoyés par le dieu Lug à Cuchulainn [2].

M. Bloete suppose que ce sont des cygnes, d'après leur manière d'être, et surtout parce que dans d'autres contes celtiques on voit nettement des cygnes jouer un rôle analogue.

Ces oiseaux divins se présentent en effet groupés par couples dont les deux têtes sont réunies par un joug ou une chaîne de métal précieux. C'est dans les même conditions qu'apparaissent les cygnes dont parlent les contes ci-dessus visés.

Ainsi Oengus [3] trouve la jeune fille qu'il recherche au milieu de cent cinquante jeunes femmes qui passent alternativement

1. D'Arbois de Jubainville, *Le cycle mythologique irlandais*, p. 195.
2. D'Arbois de Jubainville, *loc. cit.*, pp. 195 et 297.
3. D'Arbois de Jubainville, *loc. cit.*, p. 288.

une année sous la forme humaine, et une autre sous la forme de cygnes attachés par couples au moyen d'une chaîne d'argent.

De même lorsque Mider [1] enlève Étain, ils se changent tous deux, pour éviter les poursuites, en cygnes unis par un joug d'or.

Dans un autre conte, deux femmes, Fand et Liban [2], arrivent sous la forme d'oiseaux réunis par une chaîne d'or.

Enfin, dans un conte que M. Ferdinand Lot a rapproché, ainsi que nous le verrons plus loin, de la légende du Chevalier au Cygne, on voit des cygnes mystérieux formant des couples réunis par des chaînes d'argent.

Il y a là un mode de représentation caractéristique qui permet de supposer, avec M. Bloete, que les oiseaux ainsi groupés sont toujours des cygnes, même quand le texte ne le dit pas.

On peut aussi en conclure avec lui que les cygnes jouent un rôle important dans les traditions celtiques, où ils apparaissent comme des êtres bienveillants et propices, en rapport avec les dieux de la lumière et de la vie.

Il admet d'autre part que ces traditions, constatées chez les Celtes d'Irlande, ont dû exister aussi chez les Celtes belges du Bas-Rhin. Il rappelle à ce sujet le rôle que jouent les cygnes dans les traditions grecques relatives aux peuples du Nord et de l'Occident, Hyperboréens et Ligures, à savoir les mythes des Héliades, de Cycnus, et de l'Apollon Hyperboréen ; nous reviendrons plus loin sur ce point.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse du savant hollandais n'a pas eu de succès dans le monde scientifique. Gaston Paris, en en rendant compte dans Romania [3], l'a combattue et a préféré donner à la légende une origine totémique.

D'ailleurs, M. Bloete lui-même semble avoir renoncé à soutenir sa première idée, et dans des articles ultérieurs [4], il a

1. D'Arbois de Jubainville, *loc. cit.*, p. 321.

2. D'Arbois de Jubainville, *La civilisation des Celtes et celle de l'époque homérique*, p. 194.

3. Gaston Paris, *Romania*, t. XXIII, p. 485.

4. Bloete, Der historische Schwanritter, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXI, 2.

cherché un prototype historique au Chevalier au Cygne dans un chevalier normand, Roger de Toni, dont la petite fille épousa en 1098 Baudoin, frère de Godefroi de Bouillon.

Nous nous permettrons de reprendre sa première hypothèse pour notre propre compte, et, tout en faisant état de ses observations ingénieuses, nous essayerons d'y ajouter quelques arguments plus précis.

ORIGINE CELTIQUE DE LA PREMIÈRE PARTIE DU ROMAN DU CHEVALIER AU CYGNE.

En 1899, M. Ferdinand Lot [1] a apporté une importante contribution à la solution du problème, en montrant qu'une partie au moins de la légende, celle des Enfants-Cygnes, se retrouve dans les traditions de l'ancienne Irlande.

Ce conte, tel que le donnent des manuscrits du XVIIIe siècle qui paraissent avoir un fond plus ancien, peut se résumer comme il suit.

Le roi (ou plutôt le dieu) Lir épouse Aobh, fille adoptive du roi des Tuatha De Danann. Il en a quatre enfants, une fille et un fils jumeaux, et deux autres fils également jumeaux dont la naissance coûte la vie à leur mère. Il se remarie avec la sœur de sa première femme, Aoifi, qui devient jalouse de ses neveux. Elle les entraine sur le bord d'un lac, les invite à se baigner, et quand ils sont dans l'eau, par une incantation magique, elle les change en cygnes. Ils doivent conserver cette forme jusqu'à la venue de la foi en Irlande.

Mais le roi Lir, côtoyant un jour le lac, apprend de sa fille ce que sont devenus ses enfants. Il punit sa femme, mais ne peut rendre à ses victimes leur forme primitive. Il se contente de s'installer avec son peuple sur les bords du lac pour entendre les chants merveilleux des cygnes.

Après neuf siècles de périgrinations, les cygnes entendent un jour le son d'une clochette; c'est celle d'un saint qui vient prêcher le christianisme en Irlande. Les cygnes viennent vivre

1. F. Lot, *Le Mythe des enfants-cygnes*, *Romania*, t. XIX, pp. 314-327.

près du saint qui les unit deux à deux au moyen de chaînes d'argent. Le roi de l'époque veut posséder ces oiseaux merveilleux, et les ravit au saint. Mais ils se changent alors en vieillards faibles et cassés ; le saint les baptise et ils meurent aussitôt.

La légende est évidemment défigurée par des préoccupations chrétiennes. Mais on y a conservé un certain nombre de traits caractéristiques qui, n'étant plus explicables dans la version actuelle, sont les témoins d'une forme plus archaïque. Telles sont les chaînes d'argent dont on ne comprend guère ici l'utilité.

On y retrouve aussi le rôle de la sœur agissant pour le salut de ses frères, et surtout l'origine extra-humaine des personnages, puisque les Tuatha De Danann sont une race divine.

Il y a certainement une parenté étroite entre les deux contes français et irlandais.

Peut-on supposer que la version irlandaise dont nous ne connaissons que des monuments du XVIIIe siècle, dérive de l'autre ? M. Lot ne l'admet pas, à cause de l'apparence primitive du récit qui fait corps avec d'autres traditions irlandaises certainement très anciennes.

Le contraire serait plutôt à supposer, croyons-nous. On sait en effet combien de moines irlandais ont émigré sur le continent à l'époque carolingienne, à la suite de Clément, Alcuin, Jean Scot, Erigène, etc. [1]. Ils vinrent à la cour de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire dans la région de la Basse-Lorraine, et l'on a remarqué que beaucoup d'entre eux s'installèrent dans les monastères des bords du Rhin. Ils ont pu apporter la légende irlandaise, la répandre autour d'eux, jusqu'au jour où un autre moine, l'auteur du Dolopathos, le recueillit dans son ouvrage.

Ainsi donc, il paraît extrêmement probable que la première partie du roman du Chevalier au Cygne, celle dite des Enfants-cygnes, est une vieille légende celtique, peut-être conservée sur place dans la Gaule du nord, peut-être aussi rapportée d'Irlande par l'émigration monastique du IXe siècle.

1 D'Arbois de Jubainville. *Cours de littérature celtique*, t. I, p. 378.

Mais, ainsi que l'ont fait remarquer MM. Gaston Paris [1] et Lot [2], cette première partie ne forme pas un tout indissoluble avec la seconde partie; elle paraît lui avoir été rattachée d'une façon factice, en raison de quelques traits communs, et elles ont dû être primitivement étrangères l'une à l'autre. On sait du reste que la version allemande ignore absolument le conte des Enfants-cygnes et attribue une toute autre origine à Lohengrin.

On ne peut donc étendre à la seconde partie du roman du Chevalier au Cygne les conclusions auxquelles on est arrivé pour la première, et lui attribuer aussi une origine celtique sans autre démonstration.

C'est cette démonstration que nous allons tenter en nous appuyant sur un mémoire récent de M. Déchelette.

ORIGINE CELTIQUE DE LA DEUXIÈME PARTIE DU ROMAN DU CHEVALIER AU CYGNE.

En 1909, M. Déchelette a publié dans la Revue archéologique [3] un mémoire sur le *Culte du Soleil aux temps préhistoriques*.

Déjà avant lui on avait souvent signalé l'importance des cultes et rites solaires dans les vieilles traditions mythologiques de l'Europe.

Pour la Gaule notamment, MM. Gaidoz [4], Flouest [5], et surtout Alexandre Bertrand dans sa *Religion des Gaulois*, avaient insisté sur la fréquence des symboles solaires, et sur la survivance jusqu'à nos jours de nombreux rites rappelant le culte du Soleil.

Leurs observations s'étendaient et ont été étendues à d'autres régions de l'Europe. Elles ont été confirmées pour la Suède par la découverte en 1902, à Trundholm (île de Seeland) d'un

1. Gaston Paris, *Romania*, t. XIX, p. 314 et seq.
2. F. Lot, *loc. cit.*
3. Déchelette, *Revue archéologique* 1909, I, p. 305.
4. H. Gaidoz, *Études de Mythologie gauloise. Le dieu Gaulois du Soleil*. 1886.
5. Ed. Flouest, *Deux stèles de la Côte-d'Or*, 1885.

chariot en bronze traîné par un cheval et portant le disque Solaire [1].

Du reste, bien des auteurs ont démontré la grande dispersion, à l'époque préhistorique, des symboles solaires, roues, spirales, et notamment du swastika.

On connaissait, d'autre part, par les Grecs, l'importance du culte d'Apollon chez les Hyperboréens, ces habitants mythiques du centre et du nord de l'Europe.

Ce que M. Déchelette a mis le premier en lumière, c'est le type primitif et figuré du Soleil, d'où sont dérivés les symboles schématiques généralement connus.

Il a fait voir que dans les idées de nos premiers ancêtres, le Soleil était représenté sur une barque, la barque qui était censée lui servir pour revenir d'occident en orient pendant la nuit, en suivant le cours du fleuve Océan qui entoure la terre.

M. Déchelette a laissé à d'autres le soin de rattacher cette barque aux conceptions analogues que l'on peut trouver dans les religions orientales, et auxquelles l'emprunt aurait pu en être fait. Il se contente de prendre l'idée au moment de son plein développemment dans l'esprit des peuples européens, et il étudie les diverses formes qui lui ont été données.

La barque solaire se trouve figurée fréquemment dans les dessins préhistoriques, gravures rupestres et décoration des objets en bronze, notamment sur les rasoirs et couteaux. Ces barques sont caractérisées par les symboles solaires qu'elles portent, roues ou disques, ou même personnages à tête radiée.

Ce que M. Déchelette a su mettre en évidence, c'est que les extrémités de ces barques portent quelquefois des têtes de cheval, mais beaucoup plus généralement des têtes de cygne, soit bien caractérisées, soit représentées par un simple ornement replié en cou de cygne.

Il est passé de là à une série de figurations préhistoriques où la barque n'apparait plus nettement, mais qui se rattachent indiscutablement aux précédentes par le disque solaire et les deux têtes de cygne accolées. Dans les moins déformés de ces symboles, la barque est encore représentée par un disque enca-

1. Sophus Müller, *L'Europe préhistorique*, trad. Philippot.

dré à sa partie inférieure par une bande qui se retourne de chaque côté pour se terminer en col de cygne avec une tête d'oiseau bien apparente ; c'est le reste de la barque solaire qui forme ce cadre. Dans d'autres images plus déformées, où le motif de la barque solaire se répète en zone horizontale autour d'un vase en bronze, l'artiste a réuni toutes les barques en une bande continue au-dessus de laquelle alternent les disques solaires et les protomés de cygne. Enfin par une dernière déformation, les disques et les images d'oiseaux se détachent du bandeau sur lequel ils s'appuyaient; les têtes de cygne se tournent toutes dans le même sens et prennent la forme d'un oiseau complet ; l'on arrive ainsi au décor bien connu des situles de bronze les plus récentes, rangées de cercles et d'oiseaux, tantôt alternés dans la même rangée, tantôt différents par rangée, avec ou sans bande de séparation entre les rangées.

Ces oiseaux ont été souvent pris pour des canards ou des oies par suite de l'imperfection du dessin, mais la dérivation suivie ci-dessus montre bien qu'il s'agit originairement de cygnes.

Ce rôle du cygne dans les mythes solaires de l'Europe préhistorique ne doit pas surprendre, comme le fait observer M. Déchelette, si l'on se rappelle certaines traditions grecques. Le cygne apparait dans les mythes relatifs à Apollon précisément quand on parle des relations du dieu avec les Hyperboréens ; c'est sur un char traîné par un cygne qu'il revient à Délos après son séjour chez les peuples du Nord.

Mais c'est surtout dans le mythe de Phaéton que le cygne joue un rôle spécial qui l'associe aux plus anciennes populations de l'Europe. Phaéton a pour parent le roi des Ligures, Cycnus, qui réside dans les vastes campagnes arrosées par l'Eridan. La mort de Phaéton, déjà pleuré par ses sœurs les Héliades, plonge Cycnus dans une telle douleur qu'Apollon, pris de pitié, le change en cygne; de là les cris plaintifs de l'animal.

Cette personnification du cygne a évidemment été inspirée par le symbole solaire ci-dessus décrit. Elle montre aussi que les rois des Ligures s'attribuaient une origine solaire par l'intermédiaire du cygne parent et guide du Soleil.

Sans prétendre que ces traditions aient pu être portées par les Ligures dans la vallée du Rhin, où cependant d'Arbois de Jubainville a cru relever certaines traces linguistiques de leur passage [1], nous admettons qu'elles étaient répandues chez d'autres populations de l'Europe, et notamment chez les Celtes qui s'étendaient alors au nord des Ligures, principalement dans les vallées du Danube et du Rhin.

Il a donc pu se faire que dans la région qui devint plus tard la Basse-Lorraine, le fond celtique de la population ait conservé jusqu'au Moyen-âge le souvenir du vieux symbole de la barque solaire traînée par des cygnes, en le rattachant à la croyance de l'origine solaire des anciens chefs du pays, et que ce souvenir ait été transposé plus tard dans la généalogie des nouveaux maîtres tels que les comtes de Bouillon.

On arrive ainsi à une interprétation rationnelle de la légende du Chevalier au Cygne, ou de Lohengrin. Ce serait un ancien mythe solaire qui date de l'époque où les Celtes dominaient sur les rives du Rhin, et qui fut réduit au moyen âge à une simple légende généalogique, témoin de la tendance des populations locales à attribuer une origine divine à leurs familles princières.

LE NOM DU CHEVALIER AU CYGNE.

L'hypothèse d'après laquelle la légende du Chevalier au Cygne serait un mythe solaire trouve une confirmation probable dans le nom propre généralement donné au Chevalier mystérieux.

La première version française de la légende ne lui donne pas de nom. Mais la seconde l'appelle Elyas ou Hélias. C'est ce nom qui lui resta dans les romans ultérieurs, sauf dans ceux de langue allemande, où il est appelé Lohengrin.

La première édition du roman en prose, faite au XIIIe siècle, porte comme titre de sa première partie : Elyas [2].

1. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, p. 209.
2. Pigeonneau, *loc. cit.* p. 185 et 186.

Un autre texte, publié par M. de Reiffenberg, est intitulé : Hélias [1].

Une version hollandaise de 1610 donne le même nom.

En Angleterre, un manuscrit de la fin du xve siècle transforme le nom en Enyas; un autre de la même époque, en latin, donne même la forme Eneas [2].

Mais le nom a été conservé sous sa forme Hélias dans les divers ouvrages où l'on a cherché au xve siècle à rattacher la famille de Clèves au Chevalier au Cygne [3]. A la Renaissance toutefois, le désir de faire remonter l'origine de cette famille à des sources romaines fit transformer le nom d'Hélias du Graal en Œlius Gracilis.

Sans attacher à ces diverses variantes plus d'importance qu'elles ne le méritent, on voit que le nom le plus répandu a été Hélias.

Ce nom est singulier; il n'a ni un caractère celtique, ni un caractère germanique. On ne peut le rapprocher que du nom du prophète Elie, passé en grec et en latin sous la forme Elias.

Mais si c'est là le nom du prophète Elie, nous devons nous rappeler qu'aux premiers siècles du christianisme le nom de ce prophète a été souvent employé dans les pays de langue grecque pour dissimuler sous un vocable chrétien les traces d'un ancien culte du Soleil. Cette substitution s'appuyait sur la ressemblance des noms Elias et Hélios, et aussi sur la tradition qui fait monter le prophète au ciel sur un char de feu.

L'assimilation d'Elie à Hélios-Apollon, déjà signalée par Voltaire [4], a été acceptée par de nombreux savants plus compétents, Lenormand [5], Petit de Julleville [6], Wachsmuth [7],

1. Pigeonneau, *loc. cit.*, p. 225.
2. *Id.*, pp. 246-247.
3. *Id.*, p. 257.
4. *Dictionnaire philosophique*, V° *Elie*.
5. F. Lenormant, *Monographie de la voie sacrée Eleusinienne*. Paris, 1864, p. 452.
6. *Recherches sur l'emplacement et le vocable des églises chrétiennes en Grèce*, dans *Archives des Missions scientifiques*. Paris, 1868, p. 305-306.
7. C. Wachsmuth, *Das alte Griechland in neue*. Bonn, 1864, p. 63.

Ch. Diehl [1]; elle a été longuement justifiée par M. Politis à l'aide des traditions populaires grecques relatives à Hélios, et elle est confirmée, après une discussion approfondie, par M. Saintyves dans son ouvrage sur les *Saints successeurs des Dieux* [2].

Les nombreuses chapelles d'Elie qu'on rencontre en Grèce et dans les pays de langue grecque, sont généralement situées sur des hauteurs, ainsi qu'étaient les sanctuaires d'Hélios. On explique cette disposition, en ce qui concerne le saint, par le souvenir de son apparition à Jésus sur le sommet du Thabor. Mais en réalité une pareille coutume n'est justifiée que pour les sanctuaires du Soleil, où il avait un intérêt rituel à voir l'astre dès son lever.

On constate encore que le saint a généralement un pouvoir guérisseur, comme Apollon.

L'assimilation indiquée n'est donc pas douteuse dans les pays où la langue grecque était répandue aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Peut-on admettre qu'on ait fait le même rapprochement sur les bords du Rhin, au commencement du moyen âge ? Certes, rien n'empêche que cette tradition ait été apportée de l'Orient par les chrétiens, même sans le souvenir de la similitude linguistique qui lui avait donné naissance.

Mais il y a plus. Nous avons déjà indiqué ci-dessus le rôle que les moines irlandais émigrés sur le continent et spécialement dans la vallée du Rhin ont pu jouer dans la propagation de certaines légendes celtiques. Or on sait que ces moines, seuls dans tout l'Occident, avaient conservé la connaissance du grec [3], au point que certains d'entre eux non seulement traduisaient des ouvrages grecs, mais même écrivaient et composaient des poésies dans cette langue.

Ne peut-on pas supposer que l'un de ces moines, voulant expliquer le vieux symbole du Soleil conduit par des cygnes, et y adapter une légende chrétienne, comme l'Église faisait partout à cette époque, ait été conduit à remplacer le nom du

1. Ch. Diehl, *La Grèce d'aujourd'hui*. 1892, p. 322.
2. P. Saintyves, *Les Saints successeurs des Dieux*. Paris, 1907, p. 379.
3. D'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, t. I, p. 381.

Soleil, quel qu'il fût dans la langue populaire, par le nom du saint qui lui correspondait déjà dans l'hagiographie grecque.

Rappelons à l'appui de cette hypothèse que la seconde version de la légende, celle dite de Béatrix, raconte que le Chevalier au Cygne reçut le nom d'Hélias lorsqu'il alla à la ville pour se faire baptiser [1]. Ce baptême est tardif, puisque le Chevalier a déjà l'âge d'homme. Le nouveau nom doit donc en remplacer un autre qui avait sans doute un caractère payen trop accentué et l'on peut affirmer qu'il ne constitue pas un élément primitif de la légende, car il y a été certainement introduit en même temps que la mention du baptême, sous une inspiration purement chrétienne ; cela justifie l'explication hagiographique que nous proposons.

N'oublions pas d'autre part les auteurs qui, à l'époque de la Renaissance, donnaient au Chevalier une origine grecque. N'était-ce pas là l'écho du nom grec recouvert pour celui d'Hélias ?

Tous ces indices concordent pour établir qu'aux yeux des premiers rédacteurs du conte, le nom d'Hélias rappelait le mot grec Hélios, et par suite le caractère solaire du personnage mythique transformé en Chevalier. Mais c'était là une conception de savants ou tout au moins de clercs. Pour le peuple le dieu soleil ne s'appelait pas Hélios ; il avait sans doute pris, depuis la conquête romaine le nom d'Apollon, mais il conservait à côté son nom gaulois et peut-être préhistorique.

Nous serions tenté de croire que ce nom devait être celui de *Grannus* que l'on trouve accolé à celui d'Apollon dans de nombreuses inscriptions latines. D'Arbois de Jubainville a en effet rapproché ce nom du mot irlandais *grian*, qui signifie soleil, et qui est tiré d'une racine indo-européenne ayant le sens de brûler, chauffer ; les deux mots ne se recouvrent pas puisque *grian* suppose une ancienne diphtongue *ei* ; mais ils peuvent être apparentés (v. Rhys, ap. Holder, *Altcelt. Spr.*, I, col. 2037).

D'autre part, sur les vingt inscriptions latines qui contiennent le nom de Grannus, sept proviennent de la vallée du Rhin,

1. Gaston Paris, *Romania*, t. XIX, p. 314 ss.

et huit de la vallée du Haut-Danube, c'est-à-dire de régions ou la légende du Chevalier au cygne ou de Lohengrin était particulièrement répandue. Bien plus, une localité spécialement consacrée à Apollon Grannus est Aix-la-Chapelle, appelée à l'époque gallo-romaine Aquæ Granni. Or c'est la capitale de la Lotharingie, et si la légende n'y fait pas aborder la barque traînée par le cygne mystérieux, c'est qu'elle n'est pas assise sur les bords du Rhin ; elle est en tous cas voisine des lieux de débarquement les plus souvent indiqués.

Il y a là une coïncidence frappante, et qui ne paraît pas l'effet d'un pur hasard. Aussi, si l'on admet que le Chevalier au cygne est un ancien dieu solaire, il est vraisemblable qu'il représente le dieu gaulois Grannos [1], dont le souvenir se serait perpétué parmi ses anciens adorateurs malgré leur conversion au christianisme.

PARTICULARITÉS DE LA VERSION ALLEMANDE

Une des particularités du roman de Lohengrin, c'est qu'il ne connaît pas le conte des Enfants-cygnes, et qu'il attribue une toute autre origine à son héros.

Il le donne comme fils de Parsifal, le héros légendaire défenseur du Saint-Graal.

Cette donnée rattache notre conte au cycle épique dit de la Table ronde, ce qu'on appelait « la matière de Bretagne ».

On sait que ce cycle fut apporté en Armorique par les bardes gallois fuyant la conquête saxonne, et qu'il se propagea plus tard à la cour des rois Anglo-normands. Les conteurs français s'en emparèrent et brodèrent à l'infini sur ce thème. Aux aventures du roi Arthur et de ses compagnons s'ajoute toute une partie nouvelle, d'allure mystique, le cycle du Saint-Graal.

Déjà Chrétien de Troyes, le premier connu des poètes du cycle breton, avait parlé incidemment du Graal, mais d'une façon un peu vague.

1. A l'irlandais *grian* correspondrait régulièrement en vieux haut-allemand la forme *grin* (Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 1912, p. 90). Il est curieux de retrouver cet élément dans le nom de Lohengrin, encore inexpliqué.

C'est seulement au commencement du XIIIe siècle que Robert de Born développa ce nouveau thème dans un poème trilogique, *Joseph d'Arimathie*, *Merlin*, *Perceval*, dont s'inspira plus tard l'auteur du roman en prose : *La queste du Saint-Graal*, ainsi que Wolfram d'Eschembach dans son *Parsifal*.

Dans ce dernier poème, Wolfram imagina, comme il a été dit ci-dessus, de rattacher la légende du Chevalier au cygne au cycle breton, en donnant Lohengrin comme fils de Parsifal.

Ce rattachement est-il absolument arbitraire, comme on semble généralement le croire ?

Certes la légende du Chevalier au cygne apparaît en Lotharingie avant l'introduction en France du cycle breton.

Mais nous avons montré qu'elle paraît avoir des origines celtiques très anciennes. Ne pourrait-elle pas, dans ce cas, présenter des points communs avec quelques légendes bretonnes ? Certaines remarques viennent en effet à l'appui de cette hypothèse.

Tout d'abord, qu'est-ce exactement que le Saint-Graal ? C'est, nous dit la tradition épique, le vase où fut recueilli le sang qui dégouttait des plaies du Christ au moment de son ensevelissement.

Or non seulement l'histoire de l'Église, mais même la tradition religieuse n'ont jamais fait mention d'un pareil vase avant le XIIe siècle. C'est un souvenir absolument étranger au Christianisme grec ou latin, et il n'apparaît pour la première fois que dans le cycle breton.

N'est-on pas en droit, dans ces conditions, d'y voir une tradition celtique christianisée, comme tant d'autres ? En lui retirant tout l'appareil chrétien qui la défigure, il ne reste plus que le souvenir d'un vase sacré, ayant joué un rôle important dans les vieux cultes de l'Europe.

Mais ce vase sacré, nous le connaissons. C'est le chaudron sacré des Cimbres [1], dont on a trouvé un exemplaire si curieux à Gundestrup, dans le Jutland [2].

C'est le vase sur lequel les Scythes égorgeaient leurs victimes

1. Strabon, VII, II.
2. Alexandre Bertrand, *La religion des Gaulois*, p. 362.

humaines [1], et dans lequel les prêtresses Cimbres faisait couler le sang des prisonniers romains, après la bataille d'Orange [2], pour y lire l'avenir.

C'est encore ce vase que nous voyons, sur les situles préhistoriques, porté solennellement par un cortège religieux, ou bien roulé sur un chariot, tel qu'on en a retrouvé quelques spécimens.

D'Arbois de Jubainville a montré que le chaudron joue aussi un rôle capital dans les traditions des bardes gallois, comme dans celles des *file* d'Irlande [3]. Il est associé à la poésie lyrique, de même qu'il y a un rapport étroit entre les poètes et les chaudronniers en cuivre, qui portent le même nom et semblent s'être confondus à l'origine. On joint souvent au chaudron rituel, la lance, considérée également comme un objet magique.

C'est ce vase et cette lance que nous reconnaissons dans le Saint-Graal et dans la lance magique d'Amfortas, possesseur du vase sacré.

Il est donc permis de voir dans la légende du Saint-Graal une tradition antique inspirée par un ancien culte européen, peut-être plus particulièrement celtique, où le chaudron des sacrifices avait pris peu à peu un caractère sacré, et même magique [4].

Or M. Déchelette, dans son *Manuel archéologique* [5] où il reproduit la partie essentielle de son mémoire sur le *Culte du Soleil*, fait précisément remarquer l'importance des ouvrages de chaudronnerie parmi les objets consacrés à ce culte, et il n'hésite pas à considérer le chaudron irlandais ou gallois, ainsi que les situles préhistoriques, comme s'y rattachant. Bien plus, s'appuyant sur les rapports établis chez les Celtes entre le vase

1. Hérodote.
2. Strabon, *loc. cit.*
3. D'Arbois de Jubainville, *Les bardes en Irlande*, *Rev. historique*, 1878, 3, p. 7.
4. L'origine celtique de la légende du Graal a déjà été admise par plusieurs auteurs. Ernest Martin, *Zur Gralsage*, C. R. dans *Romania*, Alfred Nutt, *Studies on the legend of the Holy Grail*, C. R. dans *Romania*, XVIII, p. 588 ; M. G. Huet, *Romania*, t. XXXIX, p. 101.
5. J. Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. II, p. 446.

magique et la poésie, il rappelle qu'Apollon aussi était, chez les Grecs, non seulement le dieu du soleil, mais encore celui de la poésie.

Adoptant ce rapprochement ingénieux, nous y trouvons un point de contact entre les deux légendes de Lohengrin et du Saint-Graal, issues du même mythe solaire, mais dont l'une a conservé le souvenir du symbole mystérieux de la barque au cygne, tandis que l'autre a fait revivre sous une forme chrétienne le souvenir du chaudron rituel des premiers cultes.

Ce n'est donc pas arbitrairement que Wolfram d'Eschembach a rattaché les deux légendes, mais probablement sous l'influence de quelque vague réminiscence traînant encore dans l'âme du peuple lotharingien.

En résumé, la version allemande du conte du Chevalier au cygne apporte elle aussi une confirmation à notre hypothèse au lieu de l'infirmer par son désaccord partiel avec la version purement française.

CONCLUSIONS

Nous espérons que la présente étude, si succincte qu'elle soit, aura fait ressortir l'origine mythique de la légende de Lohengrin ou du Chevalier au cygne.

Nous n'ignorons pas le peu de faveur que trouve aujourd'hui parmi les savants l'explication des légendes et des traditions au moyen des mythes naturistes, et notamment du mythe solaire. On a trop abusé au siècle dernier de ce mode d'interprétation qui n'exige que de vagues analogies, et qui s'appuie sur des circonstances banales que l'on retrouve facilement dans tout récit : lutte de deux adversaires dont l'un brille de l'éclat de toutes les qualités physiques et morales, et dont l'autre a l'âme aussi sombre que le corps ; alternance des victoires de l'un sur l'autre, etc.

Certes, il serait facile de retrouver des éléments de ce genre dans la légende de Lohengrin, et d'en faire état à l'appui de notre hypothèse.

Mais nous croyons avoir fait œuvre plus scientifique en prenant le mythe au moment où il s'est traduit dans l'esprit des

vieilles populations de l'Europe en une image symbolique, précise et définie, celle de la barque solaire traînée par des cygnes, et en montrant la survivance de ce symbole dans les souvenirs latents des peuples, même lorsqu'il eut perdu pour eux sa signification originelle, et qu'ils furent obligés d'en chercher une nouvelle explication dans des conceptions différentes.

Nous avons pu indiquer approximativement par quels intermédiaires s'était faite cette transmission, en retrouvant quelques traces du mythe solaire et de son symbole chez les Ligures d'abord, puis chez les Celtes. Chez les Ligures, c'est l'épisode mythologique du roi Cycnus pleurant la mort de son parent Phaéton, et lui-même changé en cygne. Chez les Celtes, c'est le culte d'Apollon Grannus, si localisé dans les vallées du Danube et du Rhin, ce domaine primitif de la race celtique, où elle prédomine encore sous d'autres noms.

Puis, après la révolution profonde apportée dans l'âme des peuples par le christianisme, c'est la renaissance dans la Basse Lotharingie, peut-être sous l'influence d'une immigration de moines irlandais, des vieilles croyances celtiques cachées sous les idées chrétiennes, d'abord sous la forme d'une tradition généalogique des seigneurs du pays, puis en qualité d'élément de poésie épique. Le dieu au cygne n'est plus désormais qu'un héros, mais il conserve son origine céleste et mystérieuse. Son ancien nom n'est pas complètement oublié, et les moines qui cherchent à émonder son histoire de tout détail païen, n'arrivent à dissimuler ce nom sacré qu'en lui substituant un équivalent chrétien des plus translucides, celui du prophète Elias.

On assiste ainsi, sur un sujet déterminé, à toute l'évolution des croyances humaines à travers les âges. On constate successivement la naissance des premières idées religieuses devant le spectacle du phénomène solaire ; la formation d'un mythe explicatif ; la symbolisation de ce mythe en une image concrète ; l'organisation consécutive d'un culte régulier ; la destruction officielle de ce culte par la venue du christianisme ; la survivance dans l'âme populaire des vieilles croyances païennes qui semblaient abolies : leur réapparition sous forme de légende ; le développement de cette légende dans la poésie épique ; sa

déchéance en simple roman, puis en conte populaire ; enfin, à l'époque actuelle, son adaptation aux idées philosophiques et artistiques d'un Wagner.

D'autre part, cette vue d'ensemble permet de constater par un exemple typique le rôle que la race celtique a pu jouer dans le développement moral et intellectuel de l'humanité. Comme les races grecques et romaines, autant que la race germanique, elle a apporté sa part de traditions et d'influences latentes au trésor d'idées et de sentiments qui forme le fondement de la civilisation européenne.

G. Poisson.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. — I. Miscellany presented to KUNO MEYER. — II. E. WINDISCH, Das keltische Brittannien bis zu Kaiser Arthur. — III. DUGALD MITCHELL, The Book of Highland Verse. — IV. Miss M. V. TAYLOR, Liber Luciani de laude Cestre. — V. George B. WOODS, A reclassification of the Perceval Romances.

I

MISCELLANY *presented to Kuno Meyer*, by some of his friends and pupils on the occasion of his appointement to the chair of Celtic Philology in the University of Berlin, edited by Osb. Bergin and Carl Marstrander. Halle, M. Niemeyer, 1912, v-487 p.

Trente-cinq mémoires, dont quatre signés de noms français, composent ce beau volume. Comme ils touchent à peu près à toutes les parties du domaine celtique, nous les rangerons ci-dessous méthodiquement par ordre de matière.

Les publications de textes inédits sont au nombre de quatorze; et copiosa abundat rerum varietas. — Du Book of Leinster (f° 285[b]), collationné avec le Book of Lismore (f° 42[b] 2), M. Pokorny a tiré une légende rédigée en vieil-irlandais et consacrée à célébrer la vertu des psaumes « Beati » (p. 207-215) ; la légende est assez scabreuse et montre avec quelle désinvolture les clercs traitaient les jeunes nonnes qu'ils avaient mises à mal[1]. — Du Yellow Book of

1. M. Pokorny nous prie d'enregistrer les corrections suivantes à son article :

P. 208, l. 1, au lieu de § 4 *cindus*, lire § 2 *ol* ;
§ 1, » *sīur*, » *sīur* ;
§ 1, note 3, rayer *Anal. zur 3 Plur.*

P. 210, § 4, au lieu de *biate* lire *bīate*.
§ 4, note 3, rayer (*sic leg.*).

P. 212, § 5, au lieu de *biait* lire *bīait*.

P. 213, § 5, au lieu de *Was hat dich am meisten erlöst?* lire : *Was erlöst dich am meisten?*

P. 214, au lieu de *biait* lire *bīait*.

Lecan, f° 479ᵇ, miss Maud Joynt publie un poème de Dindsenchas, *the Fate of Sinann* (p. 193-197); et du Leabhar Breac, f° 247 a, M. R. I. Best publie un traité sur les heures canoniques, comprenant une longue pièce de vers (p. 142-166). — M. T. O'Máille a donné au recueil le *Merugud cléirech Choluim Chille*, d'après le MS. Add. 30. 512 du British Museum et le Book of Fermoy (p. 307-326). C'est un texte fort intéressant, dont Whitley Stokes avait déjà publié deux autres versions, sous des titres différents, dans la *Revue Celtique*, t. IX, p. 14 (*Imrum Snedhghusa 7 Mic Riagla*) et t. XXVI, p. 132 (*Echtra clerech Choluim Cille*), et qui avait été étudié par M. Thurneysen dans un Programm de l'Université de Fribourg-en-Brisgau (1904). — M. O. J. Bergin a tiré des MSS. 23 F 16 et 23 D 4 de la R. Irish Academy une série de onze poèmes attribués à Gormlaith (p. 343-369). Gormlaith, fille du roi suprême Flann Sinna (mort en 916), fut successivement l'épouse de trois rois et n'en mena pas moins une existence des plus douloureuses. Si l'un quelconque des poèmes publiés a bien été composé par Gormlaith, il a été en tout cas fort altéré par la tradition. La langue en est fort modernisée en général, mais d'une belle couleur poétique, « pittifull and learned », et le ton est bien conforme au caractère que la légende prête à l'infortunée Gormlaith. — Il faut enfin citer les textes modernes qui suivent : *The Dove of Mothar-I- Roy*, par M. Walter J. Purton (p. 49-52); un texte du Book of Clanaboy (1680), par M. J. H. Lloyd (p. 53-60); *a Poem by Gilbride Macnamee in praise of Cathal O'Conor*, par M. E. C. Quiggin (p. 167-177); *Seilg Mhór Sliabh Luachra*, par An Craoibhin (p. 185-192); *A Poem by Giolla Brighde O'Heoghusa* (XVIᵉ s.), par Miss Eleanor Knott (p. 241-245); a Portrait, par M. O'Keeffe (p. 246-249); *Imchlód aingel*, par M. Th. P. O'Nolan (p. 253-257); *Cert cech rig co réil*, par T. O'Donoghue (p. 258-277).

Il faut mettre à part un texte gallois, *Two Songs from an Anglesey MS.*, publié par M. Glyn Davies (p. 121-128), et joindre à la liste des publications de textes l'article de M. R. Priebsch, *Das Bauer-lied Simon Dachs* (p. 65-78) et celui de M. John Sampson, *A Welsh Gypsy Folk-tale* (p. 333-341).

M. Sarauw a consacré son mémoire à la dialectologie : *Specimens of Gaelic as spoken in the Isle of Skye*, with a brief sketch of Phonology (p. 34-48).

La dialectologie nous sert de transition pour passer à la grammaire proprement dite, à laquelle sont consacrés dix mémoires : M. F. Sommer étudie *das keltische Dual* (p. 129-141) en parcourant les paradigmes de la déclinaison irlandaise. — M. Thurneysen

signale que le futur du verbe *agid* « il mène », dont aucun exemple n'a été rencontré jusqu'ici, doit se trouver sous la forme *eblaid*, *-ebla* dans plusieurs passages du moyen-irlandais ; une ancienne forme **ebgaid*, **-ebga* aurait été confondue avec le futur du verbe *alid* « il nourrit » (p. 61-64, *Das Futurum von altirisch* agid « *er treibt* »). — M. Lloyd-Jones a consacré une intéressante étude aux formations en *-r* de l'italo-celtique (p. 198-206). Il les ramène toutes à un prototype unique. Nous avons dit ci-dessus (p. 129 et suiv.) pour quelles raisons cette doctrine ne nous paraît pas soutenable. — M. J. Fraser a étudié un emploi du nom verbal de l'irlandais (p. 216-226) ; il s'agit du tour syntaxique bien connu *arisbésad leusom infid dothóbu* « car c'est leur habitude de couper l'arbre » (Wb. 5 b 42), m. à m. « l'arbre à couper ». M. Fraser en poursuit l'étude dans le développement de l'irlandais et en cherche le point de départ indo-européen dans un tour grec comme οὐ γάρ τις νέμεσις φυγέειν κακόν (Ξ 80), où κακόν aurait été originellement, suivant lui, le sujet de la phrase (« le malheur à fuir n'est pas un objet de réprobation , on ne peut reprocher à personne d'éviter le malheur »). Fine et substantielle étude, une des meilleures du recueil. — A l'irlandais se rattachent encore deux articles de vocabulaire ; *Bëim foris*, par M. E. J. Gwynn (p. 178-184 ; la locution signifierait « a fundamental definition or decision », d'où « a principle or rule ») et *Norse Loan Words in Irish*, par M. A. Bugge (p. 291-306). Ce dernier est un important travail, où les mots sont classés par ordre de matières, et où on retrouvera en particulier sous l'article « ships » les mots réunis par M. Falk dans l'article cité plus loin, p. 230. — Signalons enfin : *Sur l'emploi de. i.*, par M. Dottin (p. 102-110 ; énumération des différents cas où la particule *edón* est en usage) ; et *A propos des groupes initiaux* dentale + *v*, par J. Vendryes (p. 286-290).

La grammaire galloise est représentée par M. Anwyl et la grammaire bretonne par M. Ernault. M. Anwyl a réuni et classé *the Verbal forms in the White Book text of the Four Branches of the Mabinogi* (p. 79-90) ; M. Ernault étudie *les nouveaux signes orthographiques dans le breton du Mirouer* (p. 111-120), deux importantes contributions à l'histoire de la morphologie galloise et de l'orthographe bretonne.

De l'épigraphie relève le mémoire de sir John Rhys (p. 227-240) sur *Three Ancient Inscriptions of Wales*, déchiffrées et interprétées avec toute la science du savant principal d'Oxford ; deux d'entre elles sont ogamiques, la première bilingue. L'explication proposée pour *Efessang-* est bien hardie !

Le mémoire de M. G. Coffey s'adresse naturellement aux archéologues (*Amber beads found in Ireland*, p. 250-252) ; il a pour objet de décrire une trouvaille faite en 1907 à Mountrivers, Coachford, Co. Cork, et pour conclusion de prouver qu'il y a en Irlande des objets d'ambre qui remontent à l'âge du bronze.

C'est d'histoire proprement dite qu'il est question dans les mémoires de M. Anscombe et de Mrs. A. Stopford Green. Celui de M. Anscombe (*Lucius Rex* and *Eleutherius Papa*, p. 1-17) est un petit chef-d'œuvre d'ingéniosité. Nous voudrions savoir ce qu'en pensent les historiens compétents ; nous serions étonnés qu'ils n'admirent pas au moins le talent de M. Anscombe. Il faut voir avec quelle précision élégante il établit l'histoire d'une phrase du Liber Pontificalis, également conservée dans Bède, avec quelle sagacité il en restitue la forme la plus ancienne et surtout comment il dégage de comparaisons chronologiques le chiffre qui devait figurer dans la phrase primitive que les annalistes successifs ont déformée. Mrs. Green s'occupe d'histoire moderne. Son mémoire est intitulé : *Henry VIII, King of Ireland* (p. 270-285) et étudie les droits qu'avait Henry VIII à porter ce titre.

L'histoire littéraire a suscité un mémoire ; il est de George Henderson, dont nous avons annoncé dernièrement la mort prématurée (v. *Rev. Celt.*, XXXIII, 515), et il traite des *Arthurian Motifs in Gadhelic Literature* (p. 18-33) ; il est enrichi de la publication d'une ballade gaélique inédite recueillie par l'auteur en 1892 et accompagnée d'une traduction anglaise. C'est à l'histoire littéraire aussi que se rattache le mémoire de M Gaidoz sur le *Mal d'amour d'Ailill Anguba* (p. 91-101), caractérisé par un symptôme que décrit déjà Plutarque (Vie de Démétrius, chap. 38). M. Gaidoz a joint à son mémoire quelques observations sur la prononciation du nom de Laennec.

Nous avons réservé pour la fin le mémoire de M. Marstrander, qui est de beaucoup le plus considérable puisqu'il compte plus de cent pages (p. 371-486) ; il traite de *Deux contes irlandais* et offre cette particularité d'être tout entier rédigé en français, dans un français excellent, ferme, savoureux, qui fait grand honneur à l'auteur. Il s'agit de deux contes irlandais modernes, dont l'auteur nous donne le texte et la traduction. L'un a été recueilli tout dernièrement, dans le comté de Kerry ; l'autre est connu depuis 1840 environ et a inspiré le Père O'Leary pour son roman de Séadna. M. Marstrander a fait une étude aussi complète que possible de l'expansion en Europe des deux contes et des nombreuses formes qu'ils ont prises au cours des siècles. Il en a retrouvé les principaux

thèmes en Irlande même, en Écosse, en Angleterre, en Islande, en Norvège, en Suède, en Danemark, en Finlande, en France (légende de saint Éloi), en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Roumanie, en Lituanie, en Russie, en Pologne. Cette vaste enquête aboutit à d'importantes conclusions, sur la façon dont le conte a voyagé, sur le chemin qu'il a suivi et sur les rapports chronologiques des différentes versions qu'il a suscitées. Le travail de M. Marstrander sera pour les folkloristes un utile répertoire à consulter et un beau modèle à suivre. Il couronne dignement le volume offert à M. Kuno Meyer.

J. Vendryes.

II

Ernst Windisch, *Das keltische Brittannien bis zu Kaiser Arthur*. Leipzig, Teubner, 1912, 301 p. gr. 8°. 9 M. (Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der königl. sächs. Gesellschaft der Wissenschaften, Bd XXIX, n° VI).

Le titre de ce nouvel ouvrage de l'illustre celtiste a le défaut d'être peu net et risque de dérouter le lecteur. Passons sur la dignité impériale conférée à Arthur; Kaiser Arthur est une traduction du gallois (*yr amherawdyr Arthur* dans le roman de Geraint, par exemple, *Red Book* I, 162, 1 et 170, 8 ; et déjà dans le *Black Book*, p. 72, l. 9, *Arthur... ameraudur llywiaudir llawur*). Mais on pourra trouver singulier que l'empire d'Arthur serve de limite à un travail historique. C'est une limite bien flottante qu'un personnage dont la vie est légendaire, l'époque incertaine, et dont il n'est pas très sûr après tout qu'il ait jamais existé. De plus, est-ce une limite en deçà ou au delà ? Le « bis zu » est ambigu. Faut-il l'entendre inclusivement ou exclusivement ? Ou bien même ce « bis zu » engloberait-il l'avenir, et répondrait-il aux espoirs des Celtes fidèles, s'il en est encore, pour qui Arthur n'est pas mort, et qui attendent toujours le retour de leur héros national, bardé de fer et la lance au poing, wie ein Kaiser in Freiheit und Recht ?

Rassurons le lecteur d'un mot. La légende arthurienne occupe une place importante dans le livre. Elle en est même l'objet principal. Il semble que M. Windisch se soit avant tout proposé de réunir dans un travail d'ensemble tout ce que l'on sait actuellement sur la « matière de Bretagne ». Sujet bien digne de tenter son érudition de celtiste éprouvé ! Comme Arthur forme le centre de cette « matière », c'est Arthur aussi qui forme le centre de l'ou-

vrage. De la page 123 à la fin, l'auteur s'attache uniquement à montrer la formation, le développement, l'extension de la légende arthurienne et des légendes qui s'y rapportent. Il prend le héros à ses débuts, tel qu'il apparait dans l'histoire. Gildas (né en 493) ne le mentionne pas, bien que la Vita Gildae (XIIe s.) donne Gildas pour un contemporain d'Arthur (chap. 5) ; c'est sans doute que la glorification d'Arthur, sa transformation en héros, n'avait pas encore commencé. Mais Gildas est resté dans la tradition comme un des guerriers (*milwyr*, R. B., I, 107, 20) ou des hommes de science (*yscolheigon*, R. B., I, 258, 18) qui entouraient Arthur. Dans l'histoire de Nennius qui remonte aux environs de l'an 800, Arthur est un guerrier; c'est le défenseur de l'indépendance bretonne contre l'invasion des Saxons; il livre à ces derniers des combats terribles. Nennius nous montre aussi l'Arthur mythique chassant le *porcus Troyt* à Carn Cabal ; il nous parle de la tombe d'Arthur à Erging, cette tombe qui devait être plus tard un mystère pour le monde (*anoeth bid bet y arthur*, B. B. C., p. 67, l. 13). Avec Gaufrei de Monmouth, qui écrivait entre 1132 et 1135, commence la glorification d'Arthur ; et M. Windisch a bien raison de faire précéder immédiatement son étude sur Arthur d'une étude sur Gaufrei de Monmouth. Le chef belliqueux et conquérant devient une sorte de héros national. Il se fait autour de lui une cristallisation d'éléments épars, empruntés à la tradition, à la légende, à la mythologie britannique, ou même venus du dehors : car l'influence des légendes gaéliques se reconnait en plus d'un trait de la légende d'Arthur. Ainsi l'épée d'Arthur, *Caletfwlch*, porte le même nom que l'épée de Fergus, irl. *Caladbolg*. Arthur est à la fois un chef chevaleresque et religieux : il se fait couronner à Caerlleon sur Wysg par l'évêque Dubricius ; c'est là qu'il vient solennellement accomplir ses dévotions aux grandes fêtes de l'année (v. notamment R. B., I, 244). Puis l'héroïsme primitif disparait ; Arthur prend sa retraite et cesse toute activité ; il n'est plus qu'une sorte de dieu d'Epicure, respectable, mais inerte. Sa figure, pacifique et débonnaire, s'amollit peu à peu ; elle quitte même le premier plan et recule sur la toile de fond, où bientôt elle ne laisse plus qu'une image effacée. Mais devant elle s'agitent des personnages pleins de vie et d'ardeur ; c'est Peredur et Geraint, Lancelot et Kei, Owein et Gwalchmai. M. Windisch qui dessine de façon très précise l'histoire des métamorphoses du héros, consacre à chacun des comparses une analyse minutieuse. Il les prend en main l'un après l'autre, il les dissèque, tous ces chevaliers dont les aventures ont fait les délices des lecteurs français. Il examine le cadre dans lequel ils vivent, il

pénètre l'atmosphère qui les entoure et en dégage tout le merveilleux qui s'y est introduit : c'est l'héroïsme chevaleresque, la courtoisie et l'amour, c'est le Graal et c'est Tristan ; c'est ce grand événement de l'entrée des femmes dans la littérature médiévale.

On peut juger par ce résumé de l'intérêt puissant du livre de M. Windisch. Aucun des problèmes que soulève la légende arthurienne n'y est éludé ni laissé dans l'ombre. Les considérations linguistiques et philologiques y ont leur place. Les discussions littéraires dont les faits ont été l'objet sont rapportées et reprises minutieusement ; les théories de Zimmer et de G. Paris, de MM. Förster et Loth comparées et opposées. M. Windisch ne s'en est pas tenu là. A cette légende arthurienne, qui suffisait à elle seule à remplir un livre, il a joint l'exposé de l'histoire de la Bretagne avant Arthur. C'est la première partie de son ouvrage ; le lien en est un peu lâche avec ce qui suit. Mais n'importe. Nous avons là, des problèmes ethnologiques, archéologiques et historiques qui se rattachent aux Celtes de Bretagne, une mise au point utile et précise. M. Windisch insiste particulièrement sur la religion et fait une révision du panthéon celtique, dans la mesure où les divinités s'en retrouvent dans l'Ile de Bretagne.

Et maintenant que reste-t-il de ce grand effort ? L'impression d'ensemble, il faut l'avouer, est un peu décevante. Malgré l'érudition de l'auteur, la richesse de sa documentation, l'impartialité de ses jugements, il semble que cet admirable effort de synthèse ne donne pas ce qu'on en attendait. Il nous souvient d'avoir éprouvé une impression analogue en lisant le *Manuel* de M. Dottin. Le rapprochement n'est que flatteur pour l'un et l'autre. Meme conscience, même érudition, même clarté dans l'exposé des faits, même impartialité scrupuleuse ; mais aussi même défiance des constructions systématiques, même timidité à dégager des faits les idées, même hésitation à se prononcer entre les théories. M. Windisch ne fait grâce à son lecteur d'aucun recoin des questions, il lui montre tous les aspects des choses et il a l'air de le conduire par la main dans une série d'impasses. Rien de décourageant comme ce voyage dont chaque station recèle une énigme et reste baignée de mystère. Non pas que M. Windisch recherche le mystère par plaisir ; il ne s'égare jamais « en la forêt aventureuse ». Ce n'est pas lui qui ferait de Peredur un mythe solaire ou lunaire, ou qui s'engagerait en des comparaisons avec la mythologie védique. Louons-le de cette sagesse. Mais quand il faut choisir et prendre parti, il recule et hésite. On dirait parfois une gageure pour accuser les contradictions, aggraver les difficultés et laisser finalement

le lecteur en suspens. Il évite de se prononcer sur l'influence réciproque des légendes gaéliques et brittoniques. Il fait bon marché des rapprochements étymologiques, ou même les repousse. Il ne croit pas aux hypothèses, même plausibles, de d'Arbois de Jubainville ou de sir John Rhys, et même, malgré leur caractère frappant de vraisemblance, il n'accepte qu'à regret et sans conviction les théories de M. J. Loth sur Tristan. On voudrait dans ce livre plus de confiance en la science, une raison plus sûre d'elle-même qui soutienne toutes les parties de la construction et qui les illumine à la fois. Descartes a bien recommandé le doute méthodique ; mais c'était pour préparer une théorie de la certitude. M. Windisch, en admirable savant qu'il est, s'en tient à la première partie du précepte cartésien. Mais il va sans dire que pour s'orienter au milieu des questions multiples que traite le livre, on ne saurait trouver un guide meilleur et plus expérimenté. L'ouvrage est vivant, attrayant, plein de choses ; il marque une brillante étape de plus dans la glorieuse et féconde carrière de M. Windisch.

J. Vendryes.

III

Dugald Mitchell, *The Book of Highland Verse*. London, D. Nutt, 1912. lj-408 p. 8°, 4 s. 6 d.

Cette anthologie de poésies lyriques se compose de deux parties bien distinctes. La première contient des traductions en vers anglais de pièces en gaélique d'Écosse ; la seconde des pièces de facture originale en vers anglais, composées par des poètes écossais de naissance ou sur des sujets se rapportant à l'Écosse. L'auteur a voulu faire connaitre les principaux thèmes de la poésie écossaise, et il y a réussi. Autant que nous en pouvons juger, les morceaux qu'il a choisis donnent de cette littérature une idée fort exacte, une idée en tout cas des plus avantageuses. A parcourir ce joli volume, on éprouve d'agréables et fraiches impressions. Il n'y a même pas disparate entre les deux parties, malgré la variété des talents et la différence des époques ; depuis Muireadach Albannach qui vivait au XIIe s. jusqu'aux modernes comme John Campbell ou Neil Mac Leod, depuis John Barbour et Henry Le Ménestrel jusqu'à Robert Burns et sir Walter Scott, l'inspiration y est sensiblement la même. La poésie écossaise a un goût de terroir très prononcé : qu'elle chante l'amour du sol natal ou les joies intimes du foyer, qu'elle se fasse religieuse ou politique,

mystique ou amoureuse, elle est toujours marquée de traits caractérisques, qui font l'unité du livre. Dans une introduction fort bien tournée, M. D. Mitchell insiste justement sur la continuité des sources d'inspiration, auxquelles les poètes les plus variés ont puisé tour à tour; on lira avec intérêt ce qu'il dit de Macpherson et de la poésie ossianique, du Book of the Dean of Lismore, auquel il a emprunté plusieurs morceaux, et de la poésie populaire dont le culte est resté vivace dans les Hautes-Terres. Les paysans illettrés, qui prennent place dans le recueil, comme Rob Donn ou Donnachadh Bàn, y font excellente figure. Ils s'y révèlent avec un véritable tempérament lyrique, avec la double faculté d'exprimer fortement leurs émotions personnelles et de transformer ces émotions en symboles. Et après avoir lu les spécimens que donne M. Mitchell de leur poésie, on conviendra sans peine avec lui que le Celte est essentiellement « a lyrical animal ».

J. Vendryes.

IV

Liber Luciani de laude Cestre written about the year 1195 and now in the Bodleian Library Oxford, transcribed and edited by (Miss) M. V. Taylor M. A. (Dubl.), printed for the Record Society 1912.

This work forms volume LXIV of the publications of the Record Society for the publication of original documents relating to Lancashire and Cheshire, and the authoress is the daughter of Mr. Henry Taylor F. S. A. of Chester and Flint. The authoress and the Record Society are to be heartily congratulated on the care and thoroughness with which the volume now in question has been brought out and it is to be hoped that the authoress may be long spared to edit many more volumes with similar care. In addition to the work of the monk Lucian on Chester the book also contains some obits of Abbots and Founders of St Werburgh's Abbey, Chester, while the reader has reason to be grateful for a very careful introduction as well as a general index. Though Chester lies just outside the borders of Wales it is a city which cannot fail to be of continual interest to Welshmen owing to the part which it has played at various times in the history of the part of Wales which is adjacent to it. Even in the early nineteenth century the history of Welsh published works is incomplete unless account be taken of the Welsh works published at Chester and the economic history of North Wales

especially has the clarest of links with the history of that city which has been of continuous importance from the Roman period to the present day. Many students of Welsh history will doubtless be glad to make the acquaintance of the volume which is now before us, in order to obtain therefrom a contemporary picture of Chester as it was in the first half of the twelfth century. Of the Welsh he says « The native knows how savagely our neighbour often approaches, and, stimulated by hunger and cold, haunts the place, and thus cannot help but compare the difference in supplies. Yet he retires, but with hostile glance and evil thoughts envies the citizens their walls ». Lucian also states that the pastures of Wales supplied Chester market with cattle and flesh. It is greatly to be regretted that he did not give a fuller account of the Welsh neighbours of Chester in those days, especially as to the linguistic boundary between English and Welsh.

In the treatise called « Some Obits of Abbots and Founders of St Werburgh's Abbey, Chester », it is of interest on p. 96 to note a name of Welsh form, Hugh Cyvelioc or Cyveliog, as that of the son of Earl Ranulph II and 5th Earl of Chester. On p. 96 there is a spelling « Prologomena » for « Prolegomena » which is also found on pp. 98, 101, 102, but the mistake is due to the original author of the book which bears that name. It is a rare pleasure to be able to review a work that has been printed with such scrupulous care.

E. Anwyl.

V

George B. Woods, *A Reclassification of the Perceval Romances*, Publications of the Modern Language Association of America, vol. XXVII, nº 4, New Series, vol. XX, nº 4. December 1912, pp. 524-567.

In the above article which all students of the Perceval story will surely find very interesting the author criticises A. Nutt's classification of the Perceval Romances, but he does more, he suggests a new and at the same time a very plausible theory.

It will be remembered that in the earlier volume of *The Folk Lore Record* A. Nutt suggested that the Perceval stories could easily be explained as variants of the Aryan Expulsion-and-Return Formula. This theory which has hitherto been unchallenged Mr. Woods failes to accept. Of the thirteen incidents comprising

A. Nutt's formula and which he says are most faithfully represented in the English version of *Sir Perceval*, making this the nearest to the original form of the story, Mr. Woods cannot find more than two, and of those two one only is important, namely, that the hero overcomes his enemies, frees his mother and seats himself on the throne.

Mr. W., therefore, feels justified in offering a new classification : according to his theory the Perceval story is a combination of two other well-known and widely distributed formulas of folk-lore, the Male Cinderella or Dummling story and the Fated Prince. Having carefully considered the Fated Prince stories Mr. W. discovers seven points as characteristic of the formula; five of these are present in the English version of the story in detailed form and the remaining two are also present although somewhat modified. Again, of the eight incidents characteristic of the Male Cinderella theme five are very faithfully preserved in the same version, two are absent, one has been modified : this is due to the demands of the Fated Prince formula with which the Male Cinderella has been combined.

Having shown, then, that the Perceval story according to the English version is virtually a combination of the Fated Prince and Male Cinderella stories Mr. W. proceeds to examine the other versions of the story in relation to this theory, namely, Wolfram von Eschenbach's *Parzival* (W), the Prologue to the Mons MS. (Pro), Chrétien's *Conte del Graal* (C) and the Welsh *Peredur* (Per), and he comes to the conclusion, firstly, that Chrétien's version could not have been the only source of the other versions or indeed of any one of them ; secondly, that there must have been a version of the story older than any we now possess in which the following incidents appeared.

1. The father and the mother of the hero were not named.
2. The hero was the only child.
3. The father was killed just before or just after the hero's birth.
4. The mother fled to the wood with her son.
5. A considerable company was taken along.
6. The mother died at the departure of her son.

Mr. W. then shows that of these six primary traits Wolfram's *Parzival* preserves five, the Prologue five, *Peredur* four, the English *Sir Perceval* and Chrétien three each only. He therefore does not agree with Miss Weston who, basing her conclusions on a comparative study of the *Enfances* of the hero as recorded in each version

regards *W* and *SP* (*Sir Perceval*) as nearest the primitive form of story, then *C*, then *Per*.

According to Mr. W.'s theory also *W* is still the best representative of the primitive forms of the story, but *SP* is reduced to a place beside Chrétien, both versions being farther removed from the supposed original than is either the Prologue or *Peredur*.

Mary Williams.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. I. Projet de création d'une Welsh National Academy. — II. Mort de Ferdinand de Saussure. — III. Mort de Henry Sweet et de W. Skeat. — IV. Nomination de M. Thurneysen à l'Université de Bonn. — V. Nouvelles universitaires d'Allemagne. — VI. M. Paul Walsh et la toponomastique irlandaise. — VII. La connaissance du grec en Irlande, d'après M. Esposito. — VIII. Conférence de M. Kuno Meyer sur l'enseignement et la transmission des lettres dans l'Irlande du ve siècle. — IX. L'article *Celt* de l'*Encyclopædia Britannica*, par M. E. C. Quiggin. — X. Tom Peete Cross, *The chastity-testing horn and mantle*. — XI. School of Irish learning; leçons de M. Holger Pedersen. — XII. Livres nouveaux.

I

Le jeudi 6 février 1913 avait lieu à Carmarthen l'assemblée annuelle de la *Carmarthenshire Antiquarian Society*. Notre collaborateur et ami M. Kuno Meyer, membre honoraire de ladite Société, a profité de l'occasion pour lancer un projet qui peut avoir, s'il aboutit, d'heureuses conséquences pour l'avenir de la science galloise.

Que manque-t-il aux jeunes savants de Galles pour les mettre au niveau de leurs confrères des autres pays ? Il leur manque une institution scientifique post-universitaire. Une fois les études terminées à l'Université, ils sont livrés à eux-mêmes, alors que c'est justement après les examens, quand on est mûr pour le travail personnel, qu'on a le plus besoin de direction, d'encouragement et d'appui. Si le travail philologique est encore en Galles si peu avancé, si l'outillage indispensable est si rudimentaire, si par exemple un dictionnaire national fait encore défaut, si l'on ne dispose pour certains textes de grande importance littéraire ou historique d'aucune bonne édition, ou parfois d'aucune édition du tout, cela tient pour une large part à un défaut dans l' « educational system ». M. Kuno Meyer propose comme remède la création d'une Académie qui grouperait l'élite intellectuelle de la nation, qui fixerait sur un plan d'ensemble les travaux dont l'urgence est reconnue, orien-

terait et coordonnerait les recherches, et viendrait en aide de toute façon aux travailleurs isolés ou dénués de ressources. Notre éminent collègue n'exagère-t-il pas la vertu du remède qu'il préconise ? Ne se fait-il pas une trop belle idée du rôle et de l'importance des académies ? Cette idée est assurément naturelle dans l'esprit d'un savant allemand, qui sait quels foyers bienfaisants de science et de haute culture ont été et sont toujours les académies en Allemagne. Mais ce qui réussit si bien chez les Germains convient-il à des Celtes ? C'est moins des académies que des hommes qu'il faut à la science galloise ; c'est moins les institutions que les mœurs qu'il faut réformer. L'absence de toute organisation officielle n'a pas empêché M. Gwenogfryn Evans de venir à bout avec ses seules ressources de ses beaux travaux paléographiques, de publier ses précieuses reproductions de manuscrits gallois. Une académie galloise répandra-t-elle en Galles l'habitude et le goût de la critique rationnelle, de la recherche méthodique qui convient à la philologie ? Rendra-t-elle l'esprit public plus favorable à la science historique ? C'est aux Gallois eux-mêmes à répondre à cette question, c'est à eux maintenant de s'entendre sur la proposition de M. Kuno Meyer [1].

En tout cas à Carmarthen cette proposition a reçu dans l'assistance un accueil enthousiaste. On a particulièrement goûté une attention délicate de l'orateur : il a suggéré l'idée de placer la future Académie sous le patronage du jeune Prince de Galles, qui termine actuellement ses études à l'Université d'Oxford, où enseigne sir John Rhys.

II

La mort de Ferdinand de Saussure, survenue brusquement le 22 février dernier, a provoqué parmi les linguistes une émotion que la *Revue Celtique* partage. L'illustre savant n'avait jamais spécialement étudié les langues celtiques ; mais en fixant les lois du vocalisme indo-européen, il a fondé la base sur laquelle reposent depuis plus de trente ans la morphologie et l'étymologie des langues indo-européennes ; et ainsi tous ceux qui travaillent sur l'une quel-

1. M. Kuno Meyer semble s'être inspiré d'une idée, fortement exprimée par Zimmer dans une note manuscrite retrouvée après sa mort (voir *Zeitsch. f. Celt. Phil.*, IX, 117) : « Es muss in Wales auf das religiöse, sprachlich-literarische, nationale Erwachen noch etwas viertes kommen, — ein Erwachen des Verstandes, Kritik, Selbsterkenntniss. Bringt das Unterrichts-system dies nicht zustande, dann Ade, Keltenwelt ! »

conque de ces langues sont, sans le savoir peut-être, à la fois ses disciples et ses obligés. La date de 1879, où parut le fameux *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, marque dans l'histoire des études linguistiques un moment décisif. Sans doute, les efforts de toute une génération de linguistes ont réussi à modifier quelques points du système, à en compléter, à en rectifier certains détails. Mais les grandes lignes sont intactes, et le livre reste ce qu'il était au premier jour, un modèle de pensée vigoureuse et profonde, d'exposition lumineuse, de solide et inébranlable construction.

Ferdinand de Saussure, qui appartenait à une illustre famille génevoise d'origine lorraine, était âgé de 55 ans. Il enseigna pendant dix ans à notre Ecole pratique des Hautes-Études (1881-1891) et ne la quitta que pour occuper à l'Université de sa ville natale la chaire de grammaire comparée. Il était chevalier de la Légion d'honneur et membre correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

III

Nous sommes bien en retard pour annoncer à nos lecteurs la mort d'Henry Sweet, qui remonte déjà au mois de mai 1912.

Henry Sweet, qui enseignait la phonétique à l'Université d'Oxford depuis 1901, n'avait que 67 ans. Il est bien connu des linguistes par ses travaux de phonétique, par son *History of language*, qui est un bon livre de vulgarisation, et par ses publications sur l'histoire de l'anglais, notamment par des éditions de textes anglo-saxons, qui resteront classiques. Les celtistes lui sont redevables d'une excellente description de la langue du nord de Galles, *Spoken North Welsh*, publiée dans les *Transactions of the London Philological Society* (1882-1884, p. 409-484). Cet ouvrage comblait, comme on sait, une fâcheuse lacune ; il est resté, après trente ans écoulés, unique en son genre. Nous apprenons qu'on s'occupe actuellement de le republier à part, en y joignant les autres travaux de phonétique descriptive du regretté Sweet.

L'année 1912 a vu disparaître également le maître des études anglo-saxonnes en Angleterre, Walter William Skeat. Né à Londres le 21 novembre 1835, il est mort le 6 octobre 1912 à Cambridge, où il était depuis 1878 professeur d'anglo-saxon. Son nom restera attaché à de nombreuses éditions de textes, à d'importantes études sur les noms de lieu, et surtout à l'*Etymological Dictionary of the English language* qu'il publia en 1882 et qui est un livre fondamental.

IV

M. Thurneysen quitte Fribourg-en-Brisgau. Il est appelé à l'Université de Bonn, pour y occuper la chaire de grammaire comparée, qu'un destin tragique a privée de son titulaire, Félix Solmsen, le 13 juin 1911. Le regretté linguiste ne pouvait être plus dignement remplacé. Mais il faut plaindre l'Université de Fribourg-en-Brisgau. Elle va cesser d'être le centre d'études celtiques que M. Thurneysen en avait fait. Ceux qui y sont venus travailler sous la direction du maître et qui associent dans leurs souvenirs l'étude de la grammaire irlandaise au charme incomparable de la petite ville badoise et aux splendeurs d'un des plus beaux coins de nature qui soient au monde, ne peuvent penser sans regret que leurs successeurs, les jeunes celtistes de l'avenir, ignoreront le chemin qu'ils ont suivi. C'est une tradition qui se rompt. Celle qui va s'établir à Bonn ne saurait en tout cas éveiller chez ses adeptes des sentiments plus fidèles et plus reconnaissants.

V

Il nous arrive encore d'Allemagne quelques nouvelles universitaires.

M. Berthold Delbrück, l'illustre linguiste de l'Université d'Iena, auquel on doit la partie du *Grundriss* de M. Brugmann relative à la syntaxe, vient de prendre sa retraite. Il est remplacé par M. F. Sommer, dont nos lecteurs n'ont pas oublié les brillants débuts sur le terrain de la philologie irlandaise. C'est M. Sommer qui a établi le premier les formes et les emplois des pronoms infixes dans une dissertation qu'a publiée la *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. I, p. 177-231 (v. *Rev. Celt.*, XVIII, 111); il a utilisé le celtique, abondamment, mais avec compétence, dans une étude sur les suffixes de comparaison en latin, parue au tome XI des *Indogermanische Forschungen*, p. 1-98 et 205-266, et aussi dans son excellent *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, Heidelberg, 1902 (v. *Rev. Celt.*, XXIII, 92). La *Revue Celtique* a eu l'occasion d'annoncer de lui une étude sur le rameau celtique des langues indo-européennes (t. XXI, p. 132). Depuis, M. Sommer, qui enseignait jusqu'ici la grammaire comparée à l'Université de Rostock, a délaissé le celtique pour le grec, auquel il a consacré de remarquables travaux. Souhaitons que la ville d'Iena, qui a vu les débuts universitaires de son maître M. Thurneysen, lui inspire l'envie de revenir aux études illustrées par ce dernier.

L'Université de Giessen avait depuis 1909 comme professeur de grammaire comparée M. Alois Walde, dont tous nos lecteurs connaissent certainement l'excellent Dictionnaire étymologique de la langue latine. M. Walde vient d'être appelé à l'Université d'Innsbruck, où il remplace son maître, M. Friedrich Stolz, qui prend sa retraite. M. Walde est lui-même remplacé par M. Hirt, un des linguistes les plus distingués de l'Allemagne actuelle, un de ceux qui ont ouvert dans plusieurs directions les voies les plus neuves et les plus fécondes ; son livre sur les Indo-européens (*Die Indogermanen*, en 2 vol., Strasbourg, 1905-1907) doit être connu et pratiqué de tous les celtistes.

Enfin, l'Université de Breslau vient de perdre son professeur de latin, M. Franz Skutsch, décédé en 1912. Franz Skutsch était l'un des directeurs de la revue *Glotta*, dont nous avons eu l'occasion de parler précédemment (v. tome XXXII, p. 512). Il a été remplacé par M. Kroll.

VI

M. Paul Walsh, de St. Finnian's College, Mullingar, s'occupe avec compétence de la géographie des textes irlandais médiévaux ; il a réussi à localiser et à identifier nombre de noms géographiques, épars notamment dans les vies de saints (voir en particulier son étude sur la topographie de la vie de saint Colman, *Zeitsch. f. Celt. Phil.*, VIII, p. 568-582).

Dans deux articles publiés dans l'*Irish Ecclesiastical Record* (Dublin, Browne and Nolan, 1913), il examine « some place-names of ancient Meath », en prenant pour base l'*Onomasticon Goedelicum* du Père Hogan (Dublin, 1910). Cet ouvrage fondamental représente un travail de déblaiement, dans le détail duquel il y a fatalement à ajouter et à reprendre. M. Paul Walsh, qui connaît particulièrement bien la région de Meath, propose l'identification de 58 noms de lieu de cette région, qui avaient échappé à l'attention du Père Hogan ou avaient été par lui mal interprétés. On retiendra particulièrement l'identification qu'il propose de plusieurs noms de lieu mentionnés dans la *Táin bó Cúalnge* : *Cláthra* (n° 42), *Slemain Míde* (n° 43), *Ath n-Irmidi* (n° 44), *Gairech* et *Ilgairech* (n° 45). Ce dernier mot remonte à une forme *Irgairech* dissimilée ; c'est, suivant M. Walsh, le Gairech de l'Est. A propos d'*Ath n-Irmidi*, M. Walsh propose une heureuse correction au texte adopté par M. Windisch : aux lignes 4927, 4932 et 4952 de l'édition de la *Táin*, il lit *fáiter* « il est dormi » ou *fáit* « ils dorment » au lieu de *fáitche* « pelouse ».

VII

C'est une opinion courante que l'étude du grec florissait en Irlande dans les premiers siècles du moyen âge. Alors que la barbarie s'étendait sur l'Europe, la civilisation aurait trouvé en Irlande un asile et un refuge ; et pendant que le continent croupissait dans l'ignorance, l'Irlande aurait conservé intact le culte sacré de l'humanisme classique, des lettres grecques aussi bien que latines. Cette opinion, Henri Zimmer, avec l'autorité de sa science et de son talent, en a pour ainsi dire fait un dogme (voir en dernier *die Kultur der Gegenwart*, I, XI, p. 4 et suiv.).

Mais voici que ce dogme trouve des incrédules. Déjà en France, M. Roger, dans sa remarquable thèse sur l'*Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin* (Paris, 1905) avait exprimé des doutes sur l'étendue de la connaissance du grec en Irlande (p. 268). Et de même notre collaborateur M. Louis Gougaud dans son bel ouvrage, tout récent, sur les *Chrétientés celtiques* (p. 247). C'est d'Irlande cette fois que nous vient une protestation. Dans un article des STUDIES intitulé *The Knowledge of Greek in Ireland during the middle ages* (vol. I, 4, déc. 1912, p. 665-683), M. Esposito combat à son tour l'idée que les Irlandais du moyen-âge aient su le grec. Il le fait avec une ardeur de néophyte, impatient de briser l'idole qu'il adorait jusqu'ici. Sa conclusion tient en quelques lignes. Jusqu'à la fin du VIIIe siècle, il n'y a aucune preuve sérieuse d'une connaissance du grec en Irlande. Au IXe siècle, on rencontre bien sur le continent quelques Irlandais frottés d'un peu de grec et imbus d'un soupçon de teinture classique ; mais ils doivent cette particurité à leur séjour sur le continent, notamment en France. Enfin, plus tard, dans les siècles suivants, aucun fait ne témoigne en Irlande d'un développement spécial des études classiques.

L'argumentation de M. Esposito est toute négative. Passant en revue les témoignages allégués en faveur du dogme qu'il combat, il montre qu'ils n'ont chacun qu'une valeur douteuse ou contestable. On rapporte que saint Brendan lisait sans peine un missel grec ; mais ce pouvait être un missel latin, dont les caractères seuls auraient été grecs (cette idée singulière est empruntée par M. Esposito à M. Roger). L'*amra Choluimb Cille* dit que le grand saint avait entre autres mérites celui d'enseigner la grammaire grecque (*atgaill grammataig greic*) ; mais dans sa *Vita Columbae*, Adamnán ne mentionne pas le fait [1]. Dans les écrits de saint Colomban, on rencontre seize

1. M. Esposito, qui cite à deux reprises l'édition de la *Vita Columbae* par

mots grecs ; mais ils peuvent y être venus par les textes latins. La discussion continue ainsi, opposant pied à pied aux divers témoignages des arguments semblables aux précédents.

Il y a, croyons-nous, beaucoup de parti-pris dans cette fin de non-recevoir systématique ; bien rares sont les théories qui pourraient résister à un scepticisme aussi radical. Isolés et émiettés, les témoignages paraissent sans doute un peu minces et fragiles ; mais si on les réunit, ils constituent tout de même un bloc imposant et assez solide. D'ailleurs qu'entend-on par *savoir le grec* ? Et que veut dire M. Esposito quand il soutient que Cormac ne savait pas *le* grec ? qu'il ne le parlait pas aussi couramment que son quasi-contemporain Psellos ? C'est bien probable. Ou qu'il n'en possédait pas l'histoire et la littérature autant qu'un Budé ou un Wilamowitz ? C'est certain. Mais s'il ne savait pas *le* grec, il est indubitable que Cormac savait *du* grec. Les bévues même du savant évêque en matière d'étymologie témoignent d'une connaissance directe des choses, encore que superficielle et incomplète ; voir Zimmer, *Sitzber. d. kön. preuss. Akad. d. Wiss.*, 1909, p. 441 et ss. Cela nous amène à un point que M. Esposito ne touche pas et qui est important dans le débat. Nous voulons parler de la transcription des mots grecs en Irlande. Cette transcription se fait de deux façons différentes : tantôt les Irlandais transcrivent tant bien que mal les caractères en donnant aux mots grecs la prononciation des mots irlandais, écrivant par exemple *fulæ* pour φυλή, *cae* pour καί, *faolos* pour φαῦλος, *cathero* pour καθαίρω, *lidos* (pron. *lidos*) pour λίθος, etc. Tantôt, ils transcrivent d'après la prononciation grecque du temps, écrivant *glicin* pour γλυκύν, *rissis* pour ῥῆσις, *cires* pour χεῖρες, etc. [1]. Nous avons donc affaire à deux écoles, ou mieux à deux traditions, qui rappellent l'opposition des Erasmiens et des Reuchliniens. Suivant l'une, on prononçait le grec à la façon irlandaise, suivant l'autre on lui donnait la valeur phonétique du grec parlé en ce temps-là. Il est probable que la première tradition est ancienne et s'était développée dans les écoles, où l'on étudiait le grec comme une langue morte dans les textes des auteurs sans se préoccuper de la langue parlée. Quant à l'autre, elle doit tirer son origine de la présence en Irlande de personnages parlant grec. Nous en connaissons au moins un : c'est celui qui enseigna le comput grec à Mosinu Mac Cumin

Reeves, n'a pas relevé la note n de la page 158, où Reeves signale l'emploi de mots grecs par pédantisme dans les écoles d'Irlande.

1. J'emprunte ces exemples au travail de M. K. Meyer, dont il est question dans le numéro suivant de cette chronique.

(ou mieux Maccu Min, comme me le fait remarquer M. Kuno Meyer); v. Zimmer *die Kultur der Gegenwart*, I, XI, p. 5. Mais on peut tenir compte aussi de la venue en Grande-Bretagne de Théodore de Tarse, archevêque de Canterbury, au VIIe siècle. Déjà M. Roger (*op. cit.*, p. 206) et M. Gougaud (*op. cit.*, p. 249) ont signalé l'importance de cet événement. Théodore introduisait en Grande-Bretagne la culture et l'éducation grecques; et de même qu'il se posa en réformateur de la liturgie celtique, il est possible que son influence ait contribué à modifier la prononciation du grec dans les écoles. Les deux traditions semblent d'ailleurs avoir survécu côte à côte, puisqu'elles se retrouvent à la fois dans un seul et même texte comme le *Sanas Cormaic* ou surtout le *Glossaire* d'O'Mulconry, qui renferme beaucoup de mots grecs. Mais leur existence même — et c'est là le seul fait qui importe ici — nous paraît fâcheuse pour la thèse que soutient M. Esposito.

VIII

Au moment même où M. Esposito, non sans quelque témérité, contestait la connaissance du grec à l'Irlande du moyen âge, M. Kuno Meyer donnait à Dublin une conférence, où il appuyait d'arguments nouveaux la thèse de Zimmer. Cette conférence vient de paraître sous le titre : *Learning in Ireland in the fifth Century and the transmission of letters* (Dublin, Hodges Figgis and C^o, 1913, 1 sh.). M. Kuno Meyer l'a fait suivre d'abondantes notes qui en doublent la valeur. Il s'y est inspiré de papiers laissés par Zimmer lui-même et qui viennent d'être publiés dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie* (v. ci-dessous, p. 232).

Son but est d'abord d'établir que dès les premières années du Ve siècle il y avait en Irlande une pépinière de savants et de lettrés. Il en tire la preuve d'une simple phrase, conservée dans un manuscrit de Leyde du XIIe siècle et restée jusqu'ici inaperçue, bien que le texte qui la renferme ait été publié en 1866 (Lucian Müller, *Neue Jahrbücher für Philologie und Paedogogik*, vol. 93, p. 389). M. Roger y renvoie dans son livre (p. 203, n. 2), mais sans en dégager toute la portée. Elle atteste qu'à la suite des invasions des Huns et des Vandales, des Alains et des Gots, les savants du continent durent s'exiler, franchir la mer et transporter leur science en Irlande : « omnes sapientes cismarini fugam ceperunt et in transmarinis, uidelicet in Hiber n ia, et quocumque se receperunt maximum profectum sapientiae incolis illarum regionum adhibuerunt ». Nous comprenons désormais comment les lettres classiques

purent fleurir en Irlande de si bonne heure : elles y avaient été apportées par des savants chassés du continent et venus notamment de Gaule par voie de mer. Les Irlandais ont toujours été réputés pour l'excellent accueil qu'ils ménagent aux étrangers : « hospitatem plus ceteris nationibus sectantur », dit l'auteur de la vie de saint Alban (*Acta SS. Hib.*, col. 505).

Il est vrai que jusqu'ici on n'avait signalé dans les traditions irlandaises aucun souvenir de cette arrivée des savants continentaux. Mais M. Kuno Meyer croit avoir découvert au moins deux allusions à cet événement si important. L'une est dans le fait qu'une ville de West-Meath, illustrée par plusieurs évêques, portait le nom de *Bordgal*, qui serait une réminiscence de *Burdigala*, auj. Bordeaux, la célèbre ville universitaire de la province d'Aquitaine. Mais cette hypothèse nous paraît un peu douteuse ; n'y a-t-il pas en irlandais un nom commun *bordgal*, emprunté du latin *burdigalum* « vivier » ? *bordgal* apparaît à plusieurs reprises dans le *Félire* d'Oengus, avec un sens peu clair, mais qui n'implique en tout cas aucun rapport avec la ville de Bordeaux. L'autre allusion en revanche est fort vraisemblable. Elle est dans la *Confessio* de saint Patrice. L'apôtre chrétien qui s'appelle lui-même un rustique et un ignorant, s'élève dans sa *Confessio* contre les « rhetorici » ; c'est d'eux sans doute qu'il veut parler quand il ajoute : « qui uidentur esse sapientes et legis periti et potentes in sermone et in omni re » (*Confessio*, § 13). Ces « rhetorici », ont tout l'air d'être nos rhéteurs gaulois, qui portaient ombrage à saint Patrice, à cause de leur supériorité intellectuelle et aussi parce qu'ils étaient sans doute, en partie du moins, restés païens.

Dès que ces savants eurent quitté la Gaule, les lettres y tombèrent en décadence. Il faut entendre les lamentations de Sidoine Apollinaire, déplorant en 470 qu'on ne trouvât plus à Trèves qu'un seul maitre, Arvogastis, capable de parler et d'écrire le latin correctement.

D'ailleurs à partir de cette époque le discrédit dans lequel tombèrent les lettres classiques fut général dans tout l'ancien monde romain ; seules les lettres sacrées restèrent en honneur. Au contraire, en Irlande, on ne sépara jamais l'étude des vieux poètes païens de celle de la Bible. Et ainsi les écoles irlandaises purent dans les siècles qui suivirent alimenter de savants et d'humanistes les monastères du continent.

L'influence de cet humanisme classique est particulièrement sensible en Irlande sur la langue littéraire : dans la rhétorique et la versification irlandaise, on observe les procédés rythmiques qui

étaient de règle dans les ouvrages contemporains écrits en latin. Pour le compte des syllabes, pour le groupement des accents, pour la rime, les Irlandais ont pris la basse latinité comme modèle. C'est un sujet que M. Kuno Meyer connaît parfaitement bien; aussi n'a-t-il pas eu de peine à montrer, par quelques exemples bien choisis, comment l'imitation des procédés s'était produite. Croyons-en son expérience quand il nous dit en terminant que le meilleur moyen de s'éclairer pour cette difficile question de l'enseignement classique en Irlande, c'est encore de recourir aux textes irlandais originaux, uoluere uolumina Hiberniae.

IX

De l'*Encyclopædia Britannica*, publiée actuellement à Cambridge (University Press) en onzième édition, nous venons de recevoir la quatrième partie du cinquième volume. Cette partie, qui comprend les pages 577 à 788 et va du mot *Cave* au mot *Celt*, porte la date de 1910.

Un des articles les plus considérables qu'elle renferme est consacré aux Celtes (p. 611-652). Si l'on met à part les deux premières pages, réservées à la question ethnographique et signées W. Ri[dgeway , l'article est tout entier de notre collaborateur M. E. C. Quiggin. C'est un des meilleurs exposés que nous connaissions des questions relatives aux langues et littératures celtiques. Il n'était pas facile de faire tenir en quarante pages, même à deux colonnes et d'impression serrée, un résumé qui contînt l'essentiel de ces questions. M. Quiggin y a réussi. Il a su définir en quelques mots les dialectes celtiques, indiquer avec précision les traits qui les caractérisent et les distinguent; il a trouvé la place d'esquisser le développement linguistique de chacun d'eux et de fournir à ce sujet une bibliographie succincte, mais suffisante et où aucun livre essentiel n'est oublié[1]. En ce qui concerne le développement de la littérature, il a le mérite d'en marquer nettement les grandes divisions : le lecteur les embrasse ainsi d'ensemble en un premier coup d'œil et s'oriente aisément dans la lecture du détail.

1. Toutefois, p. 649, dans le paragraphe consacré à la versification galloise, on s'étonne de pas voir cités les trois volumes de M. J. Loth. — P. 632, le *Cath Catharda* est donné comme une version des livres VI et VII (?) de la Pharsale; en réalité, l'ouvrage irlandais embrasse l'ensemble des sept premiers livres du poème de Lucain (voir *R. Celt.*, XXXI, 394 et 395).

Les grands noms, les grandes œuvres sont, comme il convient, mis en vedette; sur l'épopée irlandaise, sur les poèmes d'Aneirin ou de Taliessin, sur Dafydd ab Gwilym ou sur Macpherson, nous avons en quelques lignes une appréciation fine et exacte; c'est un modèle de justesse et de bon goût. Il serait banal de louer M. Quiggin de la sûreté de son information. Originaire de l'île de Man, il est né en quelque sorte au plein centre de la « Celtia » contemporaine; les travaux qu'il a publiés sur l'irlandais ancien ou moderne l'ont mis au premier rang dans la petite troupe des « hibernistes »; il connaît bien le gaélique d'Ecosse, également bien le gallois; il s'est même familiarisé avec les parlers de notre Bretagne, qu'il est venu entendre sur place. D'un bout à l'autre de son exposé, on sent une pratique courante et directe des choses dont il parle. Et ce n'est pas un des moindres mérites de son travail que de fournir au lecteur sur la langue et la littérature de l'île de Man des renseignements substantiels qu'on aurait peine à trouver ailleurs.

X

M. Tom Peete Cross, dont nos lecteurs n'ont pas oublié l'intéressante dissertation sur l'origine celtique du Lai de Yonec (*Rev. Celt.*, XXXI, 413-471), est actuellement professeur d'anglais à l'Université de la Caroline du Nord. Mais il n'a pas abandonné pour cela les études celtiques, et il continue notamment à chercher l'origine celtique des thèmes légendaires de la littérature médiévale. Dans le numéro de janvier 1913 de Modern Philology (t. X, n° 3), p. 289-299, nous trouvons, signées de son nom, des *Notes on the chastity-testing horn and mantle*. Il s'agit d'un motif que connaissent toutes les littératures de l'Europe : la coupe refuse de se laisser vider par un mari trompé par sa femme, le manteau de se laisser porter par une femme infidèle à son mari. L'idée première du motif est celle d'un objet extérieur dénonçant l'impureté de celui qui le touche. Cette idée serait-elle celtique? M. Tom Peete Cross n'oserait l'affirmer, et nous approuvons cette réserve. Mais au moins la légende du manteau dénonciateur pourrait bien, suivant lui, venir d'Irlande. Il la retrouve en effet dans un poème ossianique, *Cath na suiridhe* « Bataille de la séduction », contenu dans deux manuscrits de la R. Irish Academy (23. D. 18 et 23. K. 18, tous deux du XIXe siècle). C'est un dialogue entre Patrice et Ossian, où Ossian raconte notamment l'histoire suivante : Finn ayant péché avec une fée, cette dernière fut fort mal à l'aise quand revint son mari,

accompagné de son fils et de dix-neuf compagnons. Chacun soumit sa femme à l'épreuve du manteau. La fée fut reconnue coupable et son fils lui trancha la tête ; de quoi Finn le punit en le tuant. Cette histoire est fort peu morale.

Une autre, qui l'est davantage, est conservée dans un second poème, que cite également M. Peete Cross d'après les manuscrits 23. D. 7 et Stowe F. V. 3 de Dublin, tous deux au plus tôt du XVIIIe siècle. On y parle d'un cygne qui n'acceptait d'autre aliment que du vin blanc, et encore de la main d'une femme n'ayant jamais péché.

Le principal intérêt de l'article de M. Peete Cross est de nous faire connaître deux textes inédits, relatifs à une légende mal attestée jusqu'ici dans la littérature celtique. Mais ils sont de date bien basse pour qu'on en puisse tirer la preuve que la légende appartient aux Celtes.

XI

Nous recevons le prospectus suivant, que nous n'avons pas besoin de recommander à l'attention de nos lecteurs :

SCHOOL OF IRISH LEARNING

122 A ST. STEPHEN'S GREEN, DUBLIN

SESSION 1913-July 14th to August 8th

COURSE

BY

PROFESSOR HOLGER PEDERSEN

ON

THE HISTORY OF THE CELTIC VERB

Dr Pedersen, professor of Comparative Philology in the University of Copenhagen, will deliver a Course of Lectures on the above subject daily, Saturdays excepted, beginning Monday, July 14 th.

The Lectures are entended for advanced students. Application to attend must be made to the undersigned *before Monday, July 7th.* The Fee for the Course is £ 1, payable in advance.

R. I. Best,
Hon. Secretary.

XII

La librairie D. Nutt, de Londres, met en vente le douzième volume de la collection de l'*Irish Texts Society*. Ce volume, dû à

M. J. G. O'Keeffe, est une édition de la *Buile Suibhne* « La Folie de Suibhne », curieux texte épique mentionné par d'Arbois de Jubainville dans son *Catalogue*, p. 53. Il est rempli d'étranges poèmes, que le narrateur met dans la bouche de Suibhne et auxquels on pourrait justement appliquer le vers de Baudelaire :

Les sages n'en font pas d'aussi beaux que les fous.

Nous publierons prochainement un compte rendu de cette édition, ainsi que des deux ouvrages suivants, qui viennent de paraître :

S. Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, Berlin, Weidmann, 1913, xij-573 p. 8°, 13 M. ;

J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, tome II, 2e partie, Premier âge du fer ou époque de Hallstatt. Paris, A. Picard, 1913, viij-398 p. (513-920) 8°, avec un appendice de 160 p.

J. Vendryes.

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE. — I. Wörter und Sachen. — II. Zeitschrift für Celtische Philologie. — III. Ériu. — IV. Gadelica. — V. The Celtic Review. — VI. Indogermanische Forschungen. — VII. The Irish Ecclesiastical Record.

I

Voilà près de cinq ans déjà que la revue WÖRTER UND SACHEN a commencé de paraître. L'année 1912 en a vu terminer le tome quatrième. Il est grand temps pour la *Revue Celtique* de signaler à ses lecteurs ce périodique nouveau, dont le domaine s'étend jusqu'aux matières dont elle s'occupe. Le titre même du périodique dit assez quel est son objet, et le nom des cinq directeurs précise encore l'esprit dont il est animé : tous les cinq, chacun dans une voie différente, ils se sont attachés a l'étude directe des choses, au maniement des Realien. Romanistes, germanistes ou slavistes, ils ont montré une égale aversion des constructions idéologiques et des systèmes *a priori* qui ne reposent pas sur les faits.

L'un surtout s'est distingué par son ardeur de chef d'école : c'est M. Meringer, professeur à l'Université de Graz. Depuis longtemps il enseigne dans ses écrits la nécessité de ne pas séparer les choses des mots qui servent à les désigner ; il cherche à expliquer les uns par les autres et à montrer comment le développement de la civilisation devait, en modifiant les mœurs, les idées et les techniques, modifier par là même les vocabulaires. Dans une série d'importants articles, intitulés — déjà! — *Wörter und Sachen*, il a défini, dans les *Indogermanische Forschungen*, les principes qui dirigent le nouveau périodique et commencé à les appliquer. Qu'il s'agisse de termes concrets ou abstraits, de mots nobles ou vulgaires, communs ou spéciaux, les uns et les autres se sont développés dans certains milieux et ont servi a traduire les pensées d'hommes vivants. Il faut reconstituer la vie des civilisations dispa-

rues, et cela dans ses moindres détails, pour comprendre la formation des vocabulaires. L'ethnographie et la technographie, la science de l'outillage sont aussi nécessaires que l'histoire du droit ou l'histoire des religions pour comprendre comment les mots ont évolué. On peut espérer voir un jour la science de l'étymologie se constituer sur des bases rationnelles, en prenant comme auxiliaire l'histoire de la civilisation sous toutes ses formes : ce jour-là on écrira des livres d'étymologie qui seront au lexique étymologique ce qu'est la grammaire au dictionnaire, c'est-à-dire un système coordonné de lois d'expérience à une sèche énumération de faits sans ordre méthodique et sans lien. Il faut féliciter les auteurs de *Wörter und Sachen* d'avoir pris l'initiative du mouvement et de mettre toutes leurs forces à le propager.

C'est aux langues indo-européennes que *Wörter und Sachen* paraît devoir spécialement se consacrer, et notamment aux langues indo-européennes de développement récent : ainsi les langues romanes ou les langues germaniques. Les langues celtiques n'apparaissent guère dans les trois premiers volumes. Et c'est dommage ; car sur quelques points elles pouvaient fournir, sinon des idées nouvelles, au moins des exemples de plus à l'appui des idées exprimées. Plus d'une fois, les celtistes en feuilletant les pages de la revue seront tentés d'y inscrire en marge quelque note tirée de leurs dossiers ou d'y épingler une fiche de leurs répertoires. Ainsi, dans le tome Ier, p. 187 et suiv., M. Meringer consacre un bel article aux mots désignant « le pont » ; il montre qu'à l'origine, dans l'Europe centrale, la construction des ponts à la façon moderne (ou même seulement à la façon romaine) était inconnue. On traversait les rivières à gué, ou bien, quand elles étaient trop profondes ou trop larges, au moyen de bateaux. On ne connaissait pas les arches de pierre qui enjambent les combes et les vallées. L'idée première des ponts a été fournie par les chemins qu'on a dû établir dans les landes marécageuses. Pour retenir les terres mouvantes, pour permettre le passage aux convois et aux chevaux, on fixait sur le sol, afin d'en assurer la résistance, des morceaux de bois juxtaposés, des rondins accolés, comme les traverses de nos chemins de fer. Nous connaissons ces « Prügelwege » ; il y en a encore dans les régions incultes de la Pologne ou de la Styrie. Il y en a aussi sur les pentes des montagnes, dans les Vosges notamment, où ils doivent leur existence à d'autres besoins ; ils portent le nom de « Schlittwege » et servent à l'exploitation des bois. C'est de ces chaussées primitives qu'on a tiré l'idée et le nom même de nos « ponts ». En effet, les noms anciens du « pont », quand ils ne sont pas tirés du nom

même le « passage » (lat. *pons*), proviennent de la juxtaposition des matériaux (comparés aux poils des sourcils ? gaul. *briva*, all. *Brücke*) ou des matériaux eux-mêmes (v. sl. *mostu*, dérivé d'un emprunt germanique, all. *mast*). M. Meringer aurait trouvé en celtique un bel exemple à joindre aux précédents. Le nom irlandais du pont, c'est *drochat* de **drukanto-* (Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 47), dérivé du nom du bois (**doru-*, **dru-*) augmenté d'un suffixe à gutturale (cf. v. h. a. *troc* « trog » et v. sl. *drŭkolu* « massue »), au moyen du suffixe qui se retrouve dans *bélat* « chemin » et *rámat* « route ».

Ce cas n'est pas isolé. En étudiant le nom balto-slave de la « main » (t. II, p. 200 et suiv.), M. Henryk Ułazyn pouvait demander au celtique une confirmation de sa thèse, d'après laquelle la main est le plus souvent désignée par l'action de « saisir « (v. maintenant *Zeitsch. f. Celt. Phil.*, IX, 292).

Il nous faut arriver au tome IV pour trouver un article où le celtique tient sa place.

Le tome IV débute par un travail de M. Hjalmar Falk sur la marine en vieux scandinave (*Altnordisches Seewesen*, p. 1-122). Ce travail sera fort utile aux celtistes ; car il fournit des renseignements complets et détaillés sur des idées et des objets, qui sont d'ordinaire peu familiers aux philologues, et qui ont pourtant joué un grand rôle dans la vie des peuples celtiques. Ce sont les idées et les objets qui se rapportent à la vie maritime : la navigation en général, ses coutumes et ses règles, son personnel et son matériel, la construction des navires, les différents types de vaisseaux, la cargaison et le commerce par mer, la guerre maritime, telles sont les matières que traite l'article de M. Falk. Cette simple énumération suffit à en montrer l'intérêt. Les Scandinaves ont exercé au point de vue maritime une grande influence sur les Celtes ; cela se traduit par un grand nombre d'emprunts, que M. Falk signale chemin faisant et qui ont été depuis enregistrés par M. Bugge dans l'article dont nous parlons plus haut (p. 205). Ainsi différents noms de bateaux sont venus à l'irlandais du scandinave :

birling, du v. isl. *byrðingr* (p. 112) ;
carbh, gall. *ysgraff*, du v. isl. *karfi* (p. 94) ;
cnarr, du v. isl. *knǫrr*, dan. *knarr* (p. 109) ;
scib, du v. isl. *skip* (p. 86) ;
scud, gaél. *sgoth*, du v. isl. *skúta* (p. 96).

En revanche, le nom du « navire long », irl. *long* (de *nâuis longa*), a passé en islandais sous la forme *lung* (p. 89) ; et M. Falk signale aussi le nom du « bateau de peau », v. isl. *keipull*, qui

viendrait suivant lui du gallois *ceubal*, *ceubol* (p. 86) ; mais d'où vient ce dernier? D'autres noms de bateaux ont été empruntés par l'irlandais au vieil-anglais : ainsi *bat* du v. angl. *bat* (v. isl. *beit*), p. 86, et *ciúil* du v. angl. *céol*, p. 88.

Différentes parties du bateau ou différents agrès tirent leur nom irlandais du scandinave :

actuaim « sorte d'écoute » du v. isl. *actaumr* (p. 65), notamment dans l'expression *actuaim co eibhill* (p. 67), où *eibhill* est également emprunté au v. isl. *hefill* « Hebetau » (de *hefja* « soulever ») ;

amall (en gaél. d'Ecosse) « amarre de la rame », du v. isl. *hamla* (p. 71) ;

lipting ou *lifting* « partie arrière du pont », du v. isl. *lypting* (p. 49) ;

lonn « patin ou rouleau servant à lancer le bateau », du v. isl. *hlunnr* (p. 28) ;

rac (en gaél. d'Écosse) « racage, lien qui unit la vergue au mât », du v. isl. *rakki* (p. 61) ;

ronga « côté du navire », du v. isl. *rǫng* (p. 46) ;

sess « banc de navire », du v. isl. *sess* proprement « siège » (p. 72), mais ce pourrait être aussi en irlandais un mot indigène ;

stadh « partie qui soutient le mât en avant », du v. isl. *stæþ* ou *stǫg* (p. 53), car en irlandais moderne *stadh* ou *stagh*, c'est la même chose ;

sudh (gaél. d'Écosse) « joint entre les planches d'un vaisseau », du v. isl. *súð* (p. 49) ;

stuir, gaél. d'Ecosse *stiuir* « gouvernail » du v. isl. *stýri* (p. 73), et *stiurasman* « pilote » du v. danois *styrisman* (p. 5) ;

tile « tillac » du v. isl. *þiljur* « plancher du pont » (p. 48).

Citons enfin l'action de carguer les voiles, en irl. *allsadh*, empr. au vieil-islandais *halsan* (p. 69) ; le nom du « port », irl. *accarsóid*, du v. isl. *akkerissát* (p. 23), et celui de la « flotte », *laideng*, auj. *laoidheang*, du v. isl. *leidangr* (p. 99).

M. Falk a consulté M. Marstrander sur les mots *draic* et *serrcend* qui désigneraient en irlandais des sortes de navires pirates, et tireraient leur nom d'emblèmes décoratifs, l'un du latin *draco*, l'autre du latin *serpens* (v. Whitley Stokes, *Bezz. Beitr.*, XVIII, 76) ; *draic* pourrait être comparé au v. isl. *dreki*. Mais il ressort de la consultation de M. Marstrander que l'irlandais *draic* au sens de « bateau » n'existe pas. Quant à *serrcend*, c'est un composé très régulier formé des mots *serr* « faucille » et *cend* « tête, bout » ; le nom est tiré de la forme pointue de l'avant du bateau (p. 106).

Dans le même tome IV du même périodique, les celtistes liront

avec intérêt une courte note de M. Much (p. 171), d'où il ressort que le nom du « gage » et de l' « otage » se rattache dans plusieurs langues au nom de la « baguette » ; ainsi lat. *uas*, *uadis* peut être rapproché de got. *wandus*, v. isl. *vǫndr*. L'irlandais présente un fait du même ordre : *gill* « gage », *giall* « otage », v. h. a. *gisal*, m. b. a. *gis*, v. isl. *gisl* « otage » appartiennent à la même racine que v. h. a. *geisala* « fouet », v. isl. *geisl* et *geisli* « baguette, bâton », lombard *gisil* « bois de flèche » et par suite se rattachent directement au verbe *giallaim* « je fouette, je frappe ». Mais il ne faut pas oublier que M. Pedersen considère le v. h. a. *gisal* et le v. isl. *gisl* comme des emprunts d'origine celtique (*Vergl. Gr.*, I, p. 136, § 87).

II

Nous avons déjà dit avec quel soin pieux M. Kuno Meyer s'était chargé de publier les œuvres posthumes de Zimmer. Les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin ont été enrichis par lui de deux longues dissertations, que l'illustre défunt avait laissées manuscrites ; nous en avons parlé en leur temps (v. *Rev. Celt.*, XXXII, 130 et 232). Mais à côté de ces œuvres achevées, que Zimmer aurait sans doute publiées telles quelles, on a trouvé dans ses papiers divers morceaux sans lien, plus ou moins longs, plus ou moins poussés. Ce sont ces morceaux que M. Kuno Meyer publie dans la Zeitschrift für celtische Philologie, t. IX, p. 87-120 (*Aus dem Nachlass Heinrich Zimmers*). Ils font partie d'un grand ouvrage, auquel se rattachaient déjà les chapitres publiés dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin et qui devait porter le titre de « Aus der Celtic Fringe. Studien zur Frühgeschichte der brittischen Inseln und des kontinentalen Westeuropas ». Il est triste de penser que de ce grand ouvrage, qui aurait brillamment couronné l'œuvre de Heinrich Zimmer, nous n'aurons que quelques fragments détachés. Ce que M. Kuno Meyer fait connaître du plan du livre, des développements que Zimmer comptait lui donner, des vastes enquêtes qu'il préparait ou même qu'il avait en partie achevées, ne peut qu'augmenter encore les regrets de sa perte. On est tenté de souscrire au triste jugement qu'il portait lui-même sur sa destinée en disant qu'il était né sous une fâcheuse étoile. La mauvaise fortune s'est acharnée sur lui jusqu'au dernier jour en renversant l'édifice construit par sa prodigieuse érudition, par son inspiration géniale, en lui faisant perdre le bénéfice de ses veilles laborieuses. La science d'ailleurs y perd encore plus que lui.

D'après les notes que publie M. Kuno Meyer on se rend compte du plan général de l'ouvrage. Zimmer se proposait un livre en quatre parties : A. Wer und was sind die Inselkelten ? — B. Die Inselkelten in ihren Berührungen mit der alten Welt. — C. Die Inselkelten und die Germanen. — D. Die Inselkelten und die Neuzeit. C'est en somme une histoire générale des Celtes jusqu'au mouvement panceltique actuel, mais dans leurs rapports avec les autres peuples, ce qu'on pourrait appeler une « histoire externe » des Celtes. On voit aisément quelle place devraient prendre dans l'ensemble les morceaux déjà publiés. Les notes que publie aujourd'hui M. Kuno Meyer sont trop brèves pour permettre une analyse et une discussion. Quelques points paraissent contestables ; et notamment sur l'hypothèse d'une population primitive des iles Britanniques, dont on retrouverait certains traits dans la langue des Celtes insulaires, il convient de faire des réserves. Mais tout cela est à lire et à méditer.

Dans le même cahier de la *Zeitschrift* figurent : p. 1-87, la dissertation de M. H. Hessen dont nous avons précédemment rendu compte (v. t. XXXIII, p. 470) ; p. 121-158, le texte de la *Táin bó Cúailnge* d'après le ms. Egerton 1782, édité par M. Windisch ; p. 166-177, la suite des *Mitteilungen aus irischen Handschriften* de M. Kuno Meyer.

P. 159-163, M. Mario Esposito reprend et complète sa précédente étude (*Zeitsch. f. Celt. Phil.*, VII, 499) sur les *Irish Commentaries on Martianus Capella*. Enfin, p. 164-165, M. Pokorny dément avec raison l'ancienne hypothèse suivant laquelle le grec κασσίτερος « étain » serait d'origine celtique. Ses arguments nous paraissent définitifs. Mais pourquoi faire intervenir l'irlandais *cass* dans l'explication de *Cassignatos* et des *Viducasses* ? L'interprétation que M. Pokorny donne de ces deux mots est toute entière à rejeter. Nous en reparlerons.

III

Le second fascicule du volume VI de Ériu nous apporte la fin de l'édition commencée il y a neuf ans par John Strachan et M. J. G. O' Keeffe de la version de la *Táin bó Cúailnge* contenue dans le Yellow Book of Lecan. On sait par suite de quelle lamentable fatalité M. O' Keeffe est seul aujourd'hui à signer cette publication si utile. Du moins ne faut-il pas oublier que Strachan en avait été le promoteur et le premier artisan. Les quatre-vingts premières pages, soit plus de la moitié, ont paru de son vivant ; il avait préparé

l'impressiou du reste, mais n'eut même pas le temps d'en revoir les épreuves. En mentionnant ces détails, dans une préface, M. O' Keeffe rend hommage à la mémoire de son maitre et ravive les regrets qu'a causés sa fin prématurée. Il n'y a pas lieu de rappeler ici l'intérêt de cette publication. D'Arbois de Jubainville a eu souvent l'occasion de marquer l'importance du Yellow Book of Lecan et du Lebor na h-Uidre pour la connaissance de la *Táin*. Ces deux manuscrits représentaient pour lui, non sans raison, une version plus ancienne du fameux récit, moins chargée d'additions postiches et moins christianisée. Aussi était-il tenté d'adresser un reproche à M. Windisch pour avoir pris le Book of Leinster comme base de son édition. En nous fournissant le texte du Book of Lecan, enrichi des variantes du Lebor na h-Uidre et complété çà et là par ce dernier, John Strachan et M. O' Keeffe ont donc rendu un grand service aux celtistes. On pourra grâce à eux pénétrer plus avant dans la composition de l'épopée irlandaise et faire, sur une base solide, la critique du texte.

Dans le même fascicule du tome VI de *Ériu*, on trouvera les articles suivants :

De M. Kuno Meyer, l'édition d'un court poème historique, sur *The March roll of the men of Leinster*, tiré du Rawl. B. 502, p. 83 b et accompagné d'une traduction anglaise (p. 121-124) ; — également accompagné d'une traduction anglaise, un court fragment, tiré du même manuscrit, p. 83 b, et du Book of Leinster, p. 35 a, relatif au motif de la « lance sanglante » (*an Old Irish parallel to the motive of the bleeding Lance*, p. 157-158) ; — enfin une note complémentaire sur l'assonance quantitative, dont le savant auteur a reconnu le premier les lois (*Ériu*, VI, 103) ; il y répond à quelques objections de M. Thurneysen (p. 154-156).

P. 125-129, M. E. C. Quiggin publie une note sur un manuscrit de la Bibliothèque Universitaire de Cambridge (Add. 3082), qui contient dans les 16 derniers feuillets une série de poèmes adressés à des membres de la famille O' Reilly. Ces poèmes sont des dernières années du XVIe siècle.

De M. Lucius Gwynn, il faut citer deux éditions de textes avec une traduction anglaise : *De síl Chonain i Móir* « Sur la race de Conaire le Grand » (p. 130-143) et *De Macçaib Conaire* « sur les fils de Conaire » (p. 144-153). Conaire est le roi suprême d'Irlande, qui périt lors de la destruction du château de Da Derga (v. *Revue Celtique*, t. XXII, p. 320 et 323) ; il est question de lui à plusieurs reprises dans l'étude que M. Nettlau a consacrée à cette légende (*Rev. Celt.*, t. XII, p. 238 et ss., 444 et ss.).

P. 159-160, M. J. Fraser, publie *The Miracle of Ciaran's Hand*, d'après deux versions que contient le Liber Flavus Fergusiorum. Ce miracle est bien connu par la *Silva Gadelica*, t. I, p. 416, où M. St. O' Grady a publié, non sans quelques erreurs, le texte qui est renfermé dans le Book of Leinster, p. 274 a.

Le fascicule se termine par une importante étude paléographique sur le Lebor na h-Uidre, due à M. R. I. Best (*Notes on the Script of Lebor na h-Uidre*, p. 161-174) ; elle est accompagnée de sept planches hors texte, reproduisant des pages du manuscrit. Notre collaborateur, M. Louis Gougaud y a déjà fait allusion (ci-dessus, p. 37). M. Best distingue trois mains différentes dans le précieux manuscrit et prouve qu'on ne peut plus l'attribuer complètement au scribe Maelmuire mac Ceilechair. Celui-ci en a copié certainement la plus grande partie, mais deux autres mains ont aidé la sienne. M. Best dresse le tableau du contenu du manuscrit, en indiquant à quelle main on doit attribuer chaque morceau. Ce tableau sera d'une grande utilité pour les philologues ; il facilitera des études comme celle que M. Thurneysen a récemment publiée (v. ci-dessus p. 88).

IV

Le 3me numéro du tome Ier de GADELICA contient la suite de l'édition du *Pairlement chloinne Tomáis* par M. O. J. Bergin (p. 137-150). Le morceau va de la ligne 726 à la ligne 1236. Il débute par la description humoristique de la session du parlement de 1632, que Seán Seideanach O' Smutachàin emplit de ses fantaisies oratoires. Ensuite vient la session du parlement de 1645 (l. 935), où l'on choisit comme speakers (*spéicéir*, l. 952) Seán Seideanach et Bernard O' Bhruic ; ceux-ci s'empressent, comme insigne de leur nouvelle dignité, d'apporter deux « spikes » (*dá spéice*, l. 958) sur leur épaule. Cela indique déjà les dispositions de l'assemblée ; elle est quelque peu houleuse, et comme les femmes ne tardent pas à se mêler à la discussion, elle devient tout à fait orageuse. La femme de Bernard engage une dispute avec Anasdás Ni Chéirin, femme de Brian Beag (l. 1000) ; la mêlée devient générale ; un nommé Labhras an Lándornáin, s'étant avisé d'intervenir (l. 1067), est violemment frappé et à demi assommé. On fait venir un prêtre pour l'assister (l. 1107), et le moribond exprime en vers burlesques ses volontés dernières (l. 1119). Un épisode moins macabre égaie une séance ultérieure. On voit arriver un jeune étranger (*óglaoch gallda*, l. 1187), que l'un des assistants reconnaît aussitôt

pour un anglais, Roibín an Tobaca, vendeur de tabac. Tomás an Trumpa sert d'interprète ; on achète du tabac au nouveau venu, et voilà les pipes qui sortent des poches, et la salle qui s'emplit de fumée (l. 1211). Cet intermède d'ailleurs ne calme pas les esprits ; Tomás cherche querelle à Bernard O' Bruic, qui maudit les parlementaires et le parlement.

Le même numéro contient quelques autres publications de textes :

A la page 150, une pièce de vers en trois quatrains, par un anonyme (duine gan ainm), tirée du ms. 23 D 32, copié en 1688 à Dublin par Uilliam O' Duinnin. Le premier quatrain est ainsi conçu :

Garde pour toi-même ton baiser,
O jeune fille aux dents blanches ;
A ton baiser je ne trouve pas de goût,
Détourne de moi tes lèvres.

La publication est signée ici T. O' R[ahilly].

Le même M. T. O' Rahilly publie, p. 151-155, la troisième version du « warrant » versifié d'Egan O' Rahilly, qui date probablement de 1717 ; p. 156-162, une liste en vers des *Irish scholars in Dublin in the early eighteenth Century* ; p. 171-176, *The Legend of Dún Briste* (*Co. Mayo*), racontant comment, sur l'intervention de saint Patrice le rocher de Dun Briste, repaire du brigand Déodruisg, fut subitement détaché du continent ; enfin, p. 184-185, un *poem by Domhnall O' Cuileannáin*, conservé dans quatre manuscrits et p. 186, un dialogue versifié entre Seán Clárach et Uilliam Mac Coitir, tiré du ms. 23 D 25 copié en 1768.

Sous la signature Torna, parait la suite de l'étude consacrée à *an tAthair Eóghan O' Caoimh, a bheatha agus a shaothar* (p. 163-170) ; et, sous la signature Séamus Ua Casaide, la suite du Journal d'Humphrey O' Sullivan, *Cinn-lae Amhlaoibh Ui Shúileabháin* (p. 177-183).

A noter enfin, dans les Miscellanea, une note de M. Bergin *on some Irish adverbs* (p. 187).

V

On trouvera dans The Celtic Review (vol. VIII, n° 31, janvier 1913) la suite de la Version gaélique de la Thébaïde de Stace, éditée par M. Mackinnon (p. 218-233). C'est une paraphrase libre et résumée d'une partie du chant III, du vers 324 au vers 670. Mais il

ne reste à peu près rien des beautés du poète latin : il faut voir notamment ce que devient sous la plume du rédacteur gaélique le dialogue d'Amphiaraus et de Capanée (p. 232-233) : il se réduit à quelques répliques sans vigueur et sans grâce. On ne retrouve rien de la rude énergie que Stace prête au premier, ni de l'ironie pressante qu'il met dans la bouche du second. En revanche, l'auteur gaélique introduit dans son texte des hors-d'œuvre : il interrompt le discours pour indiquer ce que sont les Parqnes et le rôle qu'elles jouent aux enfers. Bien mieux! il croit devoir expliquer pourquoi les trompettes sont dites en latin « tyrrhéniennes » (*Tyrrhenus ...clangor*); c'est une glose marginale qu'il incorpore à son texte. On peut juger par là de la qualité de son goût et du mérite de sa traduction.

M. James Ferguson termine p. 193-217 son étude sur *The British Race and Kingdom in Scotland*, commencée dans le même volume, p. 170-189 (ci-dessus, p. 115). C'est un important sujet, qui a un côté littéraire, puisque le Gododin se rattache, comme on sait, aux traditions des Bretons du Nord. On lira avec intérêt l'exposé de M. Ferguson, qui repose sur une connaissance précise des vieux poèmes gallois et des chroniques.

M. W. J. Watson publie, p. 235-245 une nouvelle série de *Topographical Varia*. Il y traite d'abord de plusieurs noms en *-aid* (*-it*), qui semblent contenir un ancien suffixe en *-nti-* (cf. les noms de rivière *Dru-entia*, *Dig-entia*, *Deru-entio*, etc.). Ce sont par exemple *Turcaid*, *Tarvit*, *Conait*, issus des noms d'animaux *torc*, *tarbh*, *cù*. Ce sont ensuite *Treasaid* de *tres* « combat », *Lovat* de la racine **lau-* « baigner », *Livet* de *lì* « splendeur », *Turaid* de *tur* « sec », *Fearnaid* de *fern* « aune », etc. Cette liste sera utile à ceux qui voudront faire un jour l'histoire du suffixe *-nt-* en celtique. Une autre liste, non moins utile pour l'histoire du celtique, est celle de la page 242, qui contient des composés du type *tat-puruṣa* dont le premier terme est un substantif : soit *con-chraig* « rocher du chien ».

A la page 267 du même cahier commence la *Concise old Irish Grammar* de M. J. Pokorny, que nous avons annoncée précédemment (v. ci-dessus, p. 101). Le but de l'auteur est d'initier les débutants à l'étude scientifique du vieil-irlandais, et son programme de leur fournir sous une forme simple les éléments de la grammaire. La réalisation d'un pareil programme comporte deux difficultés essentielles : la première est de choisir entre les différents éléments de la langue ceux qui sont caractéristiques de sa structure

afin de laisser de côté les autres ; la seconde est de ramener les éléments choisis à des règles précises et systématiques, qui se gravent aisément dans l'esprit d'un novice et lui servent en quelque sorte de rudiment. M. Pokorny s'est en général tiré à son honneur de ces deux difficultés, qui sont plus grandes peut-être en vieil-irlandais que partout ailleurs. Il nous permettra cependant quelques critiques.

Le début de sa grammaire est consacré aux rapports de la graphie et de la prononciation, question embrouillée entre toutes et qu'il est fort malaisé de faire comprendre à des novices. Je retrancherais de la première page (271 de la *Celtic Review*) l'exception relative à la graphie *moirc* de Wb. 10 d 25 [1] ; car les lecteurs tireront de cette page l'impression que l'orthographe du vieil-irlandais est dénuée de toute règle ; et c'est une impression fâcheuse au début de l'ouvrage.

Dans un chapitre aussi compliqué par lui-même que celui de la phonétique, il n'était pas bon de mêler des questions de morphologie. C'est pourtant ce que fait M. Pokorny lorsqu'il expose au début même de sa phonétique les règles d'emploi de l'aspiration et de la nasalisation. Cela l'entraîne à donner des développements hors de propos et à citer des exemples incompréhensibles à un débutant : tel *for-dom-chomaither* « I am preserved ». Cet exposé devait être placé dans la morphologie plutôt que dans la phonétique. J'aurais également remis à plus tard les règles de l'accent du verbe. Il sera nécessaire au lecteur de revenir sur les premières pages du livre qu'il ne pourra comprendre qu'après avoir lu le livre en entier.

Il y a dans la façon dont M. Pokorny présente l'évolution historique des faits une fâcheuse équivoque. Il pose volontiers des formes préhistoriques, qu'il désigne par des astérisques ; mais il ne dit nulle part ce que représentent ces restitutions : du pré-irlandais ? du celtique commun ? ou bien de l'indo-européen ? Je relève à la page 285 les prototypes **velet-adjo-*, **ate-koros* et **de-fo-logine* ; à la page 286, **bhi-na-ti*, **anotla* et à la page 287 **ver-ono*, **iru-ad-sthajo-*, **bhudistous*, **bhvijati*, etc. Un novice se demandera de quelle langue il s'agit là ; il aura bien du mal à le trouver. Dans une grammaire élémentaire, comme celle qui est tentée ici, on devrait se borner à la stricte description des faits et éviter ces restitutions qui ne peuvent qu'induire en erreur.

1. Sans compter que l'on retrouve le *c* dans *marcach* « affligé » (Wh. Stokes, *Celt. Rev.*, V, 293) et qu'il ne s'agit peut-être pas d'une simple question de graphie. Il eût mieux valu citer *asóirc* Wb. 11 a 11.

Il faut attendre pour porter un jugement d'ensemble sur la grammaire de M. Pokorny, et même sur sa phonétique. Ce qui en a paru est en tout cas consciencieusement fait ; les règles reposent sur une connaissance précise de la langue, et, sous réserve des critiques précédentes, l'ouvrage mérite d'être recommandé aux jeunes celtistes [1].

VI

Le tome XXXI des Indogermanische Forschungen est une Festschrift offerte à M. Berthold Delbrück, dont nous annonçons plus haut la retraite (p. 218). Un seul Français, M. A. Meillet, a été appelé à l'honneur d'y collaborer.

Parmi les articles qui composent le volume, il n'y en a aucun qui touche directement au celtique. Celui qu'a envoyé M. Thurneysen se rapporte à la formation des mots en latin, et celui de M. F. Sommer à l'étymologie allemande. Mais quelques articles traitent des questions générales auxquelles le celtique est plus ou moins intéressé. Ainsi M. Hirt a contribué au recueil par un remarquable travail sur les formations en *-i* de l'indo-européen (p. 1-23) : il montre qu'à la base de nombreux mots dérivés des langues indo-européennes se trouvent des thèmes en *-i-* qui jouent à côté des thèmes en *-o-* un rôle analogue à celui des thèmes en *-ā-*. Il y a de fait en indo-européen des féminins en *-i-* aussi bien que des féminins en *-a-*, en face des masculins en *-o-*. A l'origine toutefois, le sens des deux formations à voyelle longue aurait été différent : le suffixe *-a-* marquant la collectivité, le suffixe *-i-* la dépendance. On sait depuis le bel article de M. Wackernagel quel rôle a joué ce suffixe *-i-* dans la flexion indo-européenne ; l'italo-celtique est un

1. M. Pokorny nous prie de porter à la connaissance de nos lecteurs les corrections suivantes :

P. 271, note 1	au lieu de	*pr(r)e*	lire	*pre*
§ 5	»	*aratron*	»	*arətrom*
§ 22, n. 2	»	*beru*	»	*gᵘeru*
§ 46 lire : Final *unstressed* syllables preceded by a *post-vocalic* consonant...				
§ 50	au lieu de	**rətrom*	lire	**arətrom*
§ 54	»	p. 29	»	p. 95
§ 55, I	»	**to-métiu, *-mentio*	»	**-métju, *-mentjo*
§ 55, n. c	»	**aratron*	»	**arətrom*
§ 57 b 1	»	**are-mentjo*	»	**[p]are-mentjo*
P. 286, note 1	»	p. 15	»	p. 281
§ 60	»	**rətrom*	»	**arətrom*

des dialectes où il apparait le plus clairement (v. *Rev. Celt.*, XXX, 211).

Les celtistes liront aussi avec intérêt l'article de M. Knauer sur le nom national des Russes et l'habitat primitif des Indo-Européens (p. 67-88).

M. Fritz Schöll, dans un article *Zur lateinischen Wortforschung*, étudie, p. 313 et suiv., deux prétendus mots du latin d'Espagne. L'un est *gurdus* donné par Quintilien comme espagnol (I, 5, 57), mais qui paraît avoir une aire d'extension plus vaste que l'Espagne : c'est un mot de la partie occidentale de l'empire romain. Comme M. R. Fisch l'a supposé (*Arch f. lat. Lexic.*, V, 72), *gurdus* est à la base du *gurdonicus* de Sulpice Sévère (v. *Rev. Celt.*, XXXI, 532). L'autre mot est également cité par Quintilien comme espagnol ou africain : c'est *cantus* « jante de la roue, roue ». M. Schöll nous parait dans la vérité en soutenant, contre M. Walde, l'origine celtique du mot. Bien loin que le gallois *cant* et le breton *cant* « cercle » doivent être considérés comme des emprunts latins, c'est le latin qui a emprunté son mot *cantus* au prototype celtique des mots brittoniques. La graphie *canthus* ne doit pas faire illusion : elle tient au fait que le mot latin a passé en grec et s'y est confondu avec un autre κάνθος désignant le coin de l'œil (v. Boisacq, *Dict. Etym.*, p. 406). M. Schöll a raison de défendre la celticité de *cantus* et de joindre ce mot à ceux que les Latins ont emprunté des Gaulois pour désigner des articles de carrosserie : *reda*, *petorritum*, *benna*, *carrus*, *carpentum*, *cisium*, *couinnus*, *essedum*, *plovemum* (?), etc. Les Gaulois ont été pendant un long temps les carrossiers de l'empire romain.

VII

Notre collaborateur M. Louis Gougaud a donné à l'Irish Ecclesiastical Record (5e série, t. I, 1913, p. 225-232) un article sur le jeûne en Irlande (*Some Liturgical and Ascetic traditions of the Celtic church*, *Fasting in Ireland*) ; il y étudie d'abord la façon dont le jeûne était pratiqué en Irlande dans les monastères et dont il est resté en usage jusqu'à nos jours dans les habitudes populaires ; il termine par l'étude du jeûne employé comme moyen de contrainte envers la divinité. Sur ce sujet, on pourra se reporter au travail de M. Robinson, analysé dans la *Revue Celtique*, t. XXXI, p. 254.

C'est dans le même périodique, *Irish Ecclesiastical Record*, qu'ont paru les deux articles de M. Paul Walsh mentionnés plus haut p. 219.

J. Vendryes.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Ms. Lat. 14354 fo 247 r°.

LE
PLUS ANCIEN TEXTE
SUIVI EN BRETON

Ce texte a été découvert le 20 janvier dernier par M. Antoine Thomas, le romaniste bien connu. Il a fait part de sa trouvaille fort inopinée à l'*Académie des Inscriptions*, le 24 janvier, après m'avoir remis fort obligeamment une copie des lignes en breton. Sa communication a paru dans le *Bulletin de l'Académie* de janvier-février 1913, p. 23, et suiv. Je la donne à peu près *in-extenso* avec sa lecture des fragments bretons.

« Un volumineux manuscrit du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, suivi de la Table alphabétique de Jean Hautfuné, qui forme deux volumes (lat. 14354 et 14355), écrits de la même main et, sans aucun doute possible, dans le courant du XIVe siècle [1], contient, en cinq endroits différents, de courtes phrases dans lesquelles je n'ai pas eu de peine à reconnaître au premier aspect, la langue bretonne, bien que mon insuffisante préparation ne m'ait pas permis d'arriver à la pleine intelligence du sens. Ce sont boutades humoristiques comme les scribes ont coutume d'en laisser échapper de leur plume quand ils arrivent à la fin de leur tâche fastidieuse : elles sont entremêlées aux formules lettrées souvent

1. La reproduction photographique qui accompagne la présente communication édifiera le lecteur sur l'écriture que nos confrères MM. Omont, Prou et Morel-Fatio sont d'accord avec moi pour rapporter aux environs de 1350. J'ajoute que les tables de Jean Hautfuné, dédié au cardinal Simon d'Archiac (1320-1323), fournit pour la date un *terminus a quo* assez précis.

signalées, les unes graves, les autres plaisantes, telles que :

> Explicit, expliceat (*sic*) ; ludere scriptor eat
> Vinum scriptori debetur de meliori.
> Te Deum laudamus, te Deum confitemur[2].

« Il ne faut donc rien en attendre qui honore grandement la pensée humaine au moyen âge. En revanche, si l'on songe que, pour la langue bretonne nous n'avons, avant la seconde moitié du xve siècle, aucun texte suivi, mais seulement des gloses et des mots isolés, on peut espérer que les celtisants y trouveront matière à d'utiles remarques grammaticales. Comme depuis la mort de notre regretté confrère H. d'Arbois de Jubainville, les études celtiques n'ont pas de représentant parmi nous, j'ai remis ma copie entre les mains de M. J. Loth, professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, qui se propose d'entretenir prochainement l'Académie de cette trouvaille inopinée. J'ajoute que c'est au cours de recherches poursuivies à la Bibliothèque nationale, tant en vue de ma conférence de lexicographie à la Faculté des Lettres, qu'en vue de ma collaboration à l'*Histoire littéraire de la France*, publiée par l'Académie, que j'ai eu le plaisir de faire cette trouvaille.

« A titre de document, je donne ci-dessous la reproduction diplomatique des textes bretons qui se trouvent dans le manuscrit de Vincent de Beauvais, en suivant l'ordre des feuillets[1].

1° ms. lat. 14354, fol. 144^c :
Au guen ç heguen amlouenas anegarat an laclas.
2° ibid., fol. 247^b.
Au guen heguen hamlouenas hauegarat au lac.
3° ibid., fol. 263^d :
An vu heguen amlouenas auuegarat anlaclas.
4° ms. lat. 14355, fol. 326^d :
Mons omen inhoguen.
5° ibid., fol. 399^b (cf. le fac-similé ci-joint) :

1. La distinction des lettres *n* et *u* n'est pas très nette.

Iuonet omues so map mat ha quar.
Panesen ha suruguen hambezou dameren et c[a].
6° ibid. :
Marhamguorant va karantit da vout in nos ohecostit uamgaret. nep pret. et c[a]. va. »

Je n'ai pas eu de peine à reconnaître dans les fragments 1, 2, 3, 6, des vers construits conformément à la métrique du moyen-breton: c'est-à-dire des vers à rime finale, et à rime interne : dans l'intérieur du vers, la finale du mot à la césure rime avec la pénultième du vers [1]. Cela m'a permis de rétablir la partie tronquée de 1, 2, 3.

1° An g*uen* heg*uen* am lou*en*as
An [h]egar*at* an lac[*at*] [g]las.

Iuonet omues est à lire *Ivonet Omnes* : Omnès est un nom propre encore très répandu en Bretagne bretonnante. En étudiant le ms., j'ai pu lire de façon sûre, fragment 4, au lieu de *omen* : *oruen*. M. Dorez qui a bien voulu me prêter le secours de son expérience, est d'avis qu'il n'y a pas de doute sur cette lecture. La fin de *r* est à peu près effacée mais encore reconnaissable. La comparaison avec *-or-* dans *meliori* de la ligne suivante est démonstrative : voir d'ailleurs le facsimilé ci-joint.

n et *u* étant confondus, il faut dire sans hésitation *mous* (fr. 4) au lieu de *mons*; *an* (fr. 1, 2) pour *au*; *hanegarat* (fr. 2), *annegarat* (fr. 3).

Le *t* de *karantit* et de *costit* (fr. 6) est à lire *c* : ces deux lettres sont très voisines l'une de l'autre dans le manuscrit : *karautit* ne pourrait s'expliquer qu'avec un suffixe *-tit* (gall. *ieuengtid*) ici fort invraisemblable; *costid* s'expliquerait encore moins.

Une première question se pose : le scribe copiait-il un texte

1. Sur l'origine de ce vers, dont j'ai démontré la source dans la poésie populaire latine, et ses lois essentielles, v. J. Loth, *La métrique du moyen-breton*, *Revue Celt.*, XXI, 203, 343 (*Métrique galloise*, tome II, 2me partie, 177-204 : 1re partie, 177). Sur le détail des lois de ce vers, cf. E. Ernault, *L'ancien vers breton*, 1912.

breton, ou écrivait-il sa propre composition, ou reproduisait-il de mémoire des fragments de poésies connues, peut-être populaires ?

Pour le fr. 4 (*mous.* ...) et le fr. 5 (*Ivonet*...), pas de doute : ils sont de lui.

Pour les autres (1, 2, 3 et 7), j'avais pensé d'abord à cause des marques d'abréviation (*au lac.* ; *vamgaret*, *nep pret.*); de la reprise *va* après, etc. (fr. 6); à cause de *annegarat* pour *anhegarat*, que le scribe copiait un texte. Mais d'un autre côté ses incertitudes d'orthographe me portaient à croire qu'il n'avait pas de morceau écrit sous les yeux. Mon collègue et collaborateur E. Ernault, à qui j'avais soumis les fragments avec mes doutes sur certains points, est d'avis que le scribe ne copiait pas et m'en a donné de bonnes raisons. Il relève d'abord ses hésitations d'orthographe, qui prouvent, dit-il, une habitude plus grande d'écrire en latin qu'en breton : *h* l'a gêné ; il a d'abord écrit *e*, en commençant *heguen*, puis il s'est ravisé, l'a marqué d'un *punctum delens* et écrit correctement *heguen*. Il sait vaguement qu'il faut un *h* dans *annegarat* ; dans un endroit, il le place en tête. Ernault croit aussi, et avec raison, que le scribe utilise des réminiscences populaires : les passages 5 et 6 avaient sans doute une suite, qui chantait dans sa mémoire, et qu'il a remplacé par *etc*...

Dans ces conditions, il me semble impossible de modifier le texte autrement que par le complément *at* dans *laclas*, imposé par la mesure et assuré par la métrique. Je le donne sans autre changement. en rétablissant partout *an hegarat*, et en coupant les mots séparés.

2° An g*uen* heg*uen* am lou*en*as
An hegar*at* an lac*at* glas

« La (fille) à la joue blanche[1] m'a réjoui, l'aimable, celle à l'œil bleu ». En mot à mot : *La blanche sa joue m'a réjoui*,

1. A ne prendre que le texte présent, sans comparaison avec la variante 3, c'est la traduction la plus simple, celle que m'a suggéré E. Ernault. Pierre Le Roux, mon ami et successeur à Rennes, avait aussi pensé à cette construction, mais à cause de *an vu*, donnait, comme moi à *guen*, le sens de visage.

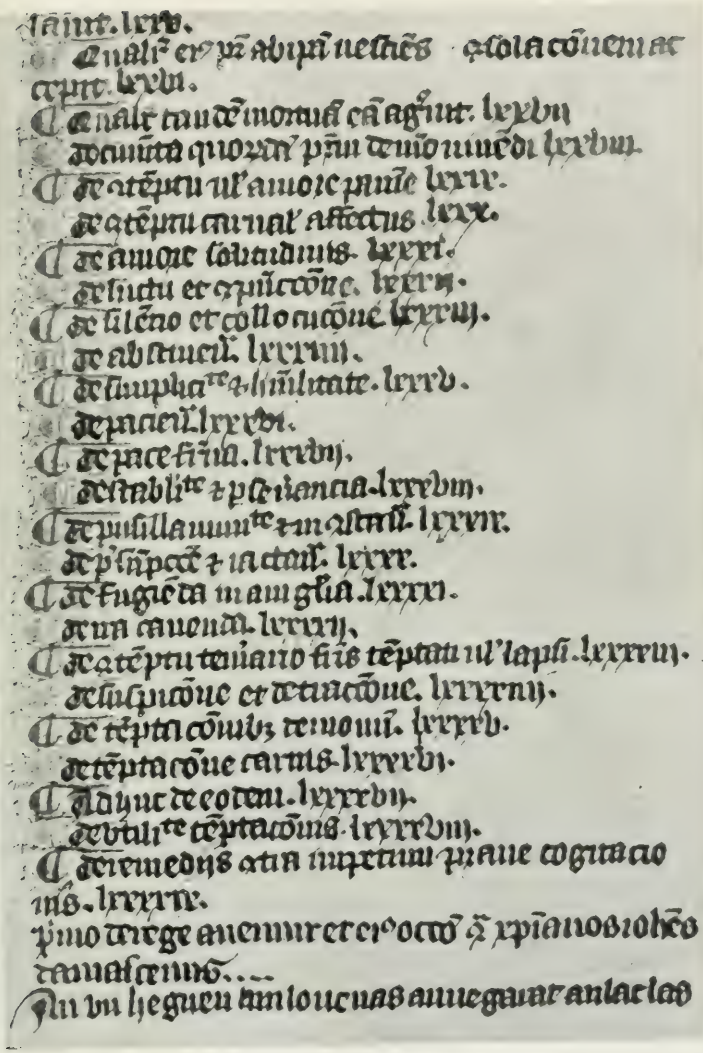

Ms. Lat. 14354 fº 263 vº.

l'aimable, la bleue son œil. Si on adoptait *han egarat*, il y aurait deux belles : *celle blanche sa joue...* et *l'aimable*, celle bleu son œil. Si la variante *an vu* équivaut a *guen*, le sens de *guen* doit être tout différent.

Il est possible que, au lieu de *lacat glas*, le scribe ait prononcé *lagatclas*, comme l'a pensé Ernault : cf. *Lagatu*, nom d'homme, pour *Lagat du*, œil noir. Il est vrai qu'ici les deux consonnes assimilées, sont homorganes[1]. De plus l'abréviation *au lac* (p. a) n'est pas en faveur de cette hypothèse.

3° An vu hegu*en* am louenas
An hegar*at* an lac*at* glas

Ernault avait pensé à *an ru* (la rouge sa joue) ce qui eût été satisfaisant et constitué une heureuse variante et plus naturelle que *guen*. Mais il n'y a aucun doute à avoir sur la lecture *an vu*; tout au plus pourrait-on lire *b* au lieu de *v*, ce qui ne nous avancerait pas. *An vu* remet tout en question, si on suppose que *vu* soit l'équivalent de *guen*. J'avais pensé au moyen breton *gueen*, *guen*, mais le mot ne signifie que *faux visage*, *masque*. Une autre hypothèse, c'est que, *an vu* peut être indépendant dans l'esprit de scribe ; ce serait une variante d'idée et non de mot. Dans ce cas, à cause de l'article, *heguen* ne pourrait se traduire par *sa joue* ; Ernault a pensé à *ho-gen*, charmant (gall. *hy-gain*)[2]. *Guen* pourrait signifier *sourire*. Je me hasarde à voir dans *heguen*, le gallois *hy-wen*, au sourire facile, souriant (vieux-breton *Ho-wen* (Chrestomathie) et je traduis :

« La vue souriante m'a réjoui, l'aimable, celle à l'œil bleu ».

Si on admet l'équivalence de *vu* et *guen*, *guen* ne peut avoir un autre sens que *vue*, *aspect*. Peut-être y avait-il *guel* (*an guel*, *la vue*). Pour ajouter une rime de plus, le scribe aura

1. Là où l'assimilation ne se fait pas, on laisse tomber la dentale du premier terme. En bas-vannetais, le surnom *Lagat du* existe également, et on prononce *laga du*.

2. Il remarque lui-même que *he* ne se combine guère avec un adjectif.

écrit *guen*, s'autorisant peut-être de formes comme *guenedell*, fiançailles, entrevue de fiançailles pour, *gueledell*.

Une hypothèse d'Ernault pour *an vu* serait séduisante. Il suppose que *an vu* serait le commencement de *vuen*, mutation régulière de *an guen*. Étant donné que le scribe fait d'autres mutations, ce serait possible ; mais il est alors étrange qu'il ait écrit deux fois de suite *an guen* ; la place ne lui manquait pas comme pour la fin du passage *au laclas* ; il voulait là finir avec la ligne. De plus, il n'y a pas de point marquant une abréviation. *An vu*, est usité en cornique, dans le sens français et anglais du mot (J. Loth, *Remarques et corrections au Lexicon de Williams*). Une autre hypothèse me vient à l'esprit en relisant ces lignes : c'est qu'il faut lire *uv* et non *vu*. *uv* serait l'équivalent du gaëlique *aoibh*, gai, beau, anciennement *brillant* : cf. irl. mod. *aoibheal*, feu (cf. v. irl. *óiblel*) ; cf. gall. *ufel*. Je traduirais : *an uv he guen*, celle dont la joue est *brillante*... *Uv* a un tort et un avantage : c'est qu'on ne le trouve pas ailleurs en breton.

4° *Mous Orven in hoguen*
« Les ordures d'Orven en tas ».

Ordures n'est peut-être pas très exact, mais je ne me hasarderai pas a fouiller dans les intentions évidemment pornographiques ou tout au moins scatologiques du scribe. Orven (dialectalement et anciennement *Orwen*) est un nom propre de femme connu : en 1068-1085, 1271 *Orguen* ; en 1260, *Orven* (J. Loth, *Chrestomathie*. p. 223). Pour les sens de *mous*, cf. Ernault, *Gloss. moy.-bret.* Comme en breton le mot *m ws* a, aussi, en gallois, le sens de *puanteur*, *puant*, et a été traduit par *effluvia*.

5° *Ivonet Omnes so map mat ha quar*
Panesen ha suruguen hambezou da[1] *meren*, etc.

« Ivonet Omnès est un fils bon et aimant ;
« Un panais et un pain cuit sous la cendre, j'aurai pour

1. *Dameren* peut être, comme l'a supposé Ernault, pour *dam meren* : pour mon déjeûner.

dîner (repas de midi). » Ernault propose *gvar*, doux, bon mais le *q* est très net. Cependant *quar* n'est pas très satisfaisant dans le sens de *aimant*. De plus le scribe emploie ailleurs *k* et *c*. Aurait-il existé une prononciation *quar* après *hac* ? Il est probable que le scribe parle de lui-même à la 3e personne. *Suruguen* est intéressant. La forme ordinaire est *sulugueun*, qu'Ernault à la suite de Grégoire de Restrenen. rattache à *sulia* (vannetais *suyein*), avec *l* mouillé, *flamber*, *noircir par la fumée*, dans son *Glossaire moy.-bret*. Comme on prononce *sulugen*, *l* mouillé présentait une première difficulté. Il est clair aussi que *sulugen* a été fait sur un mot *suluc*. La forme *suruguen* enlève tout doute. Il me paraît évident que *surugen* est tiré de *surug* pour *sarug*, identique au gallois *sarug*, crabbed, rough, sour, au propre et au figuré [1].

6° *mar ham guorant va Karantic*
da vout in nos o he costic
vam garet. nep pret, etc., va.

« si mon cher amour me garantit que je serai la nuit à son côté, mère chérie..... ».

mot-à-mot : si mon petit amour me garantit d'être la nuit à son petit côté... ».

guorant se retrouve en moyen-breton avec un sens voisin, sous la forme *goarant*, et *gorant* (cf. Ernault, *Dict. étym.* à *goarant*).

Ce qui est vraiment quelque peu surprenant, c'est l'addition directe du suffixe *-ic* à *karant*, et surtout à *cost-*. C'est un néologisme hardi du scribe. Car même aujourd'hui, là où on prononce *carantę*, et *costę*, on construit ou construirait : *carantęic*, *costęic*. De plus, on ne peut guère lire que *-it* : il m'a semblé que les rares *c* de la fin des mots, quoique les lettres soient assez semblables, différaient assez du *t* pour être distinguées. Néanmoins, la probabilité est, dans l'ensemble, pour *-ic*. Il n'y aurait, en effet, si on le rejetait, d'autre moyen de sortir d'embarras que de supposer : 1° que le scribe copiait un texte *écrit* plus ancien, portant *karanted* (*d* spirant) et

1. Ernault m'écrit qu'il adopte mon étymologie.

costed (id.); 2° qu'il a lu *i* au lieu de *e*. *O he* est pour *oh* ou *oc'h he* : forme intéressante, indiquant une prononciation plus ancienne qu'on ne le croyait (cf. Ernault, *Dict. Etym.*, p. 454).

La terminaison en *-ou* de *bezou* est vraisemblablement dialectale. Actuellement, nous ne l'avons qu'en Goello et en haut-vannetais. De même pour *in*, dans (ailleurs, *en*). Je serais porté à croire que l'auteur est du Goello, mais qu'il a des notions de léonard littéraire.

Il est regrettable que le scribe n'ait pas donné plus librement carrière à son imagination et à sa plume. Tels quels, ces fragments sont intéressants, particulièrement au point de vue de l'histoire des mutations syntactiques. La lexicographie en profite également dans une certaine mesure. M. Antoine Thomas a droit, pour son heureuse trouvaille, à la gratitude de tous les celtistes : c'est bien sur le texte suivi le plus ancien qu'il a mis la main. Il y a bien une phrase de XIIe siècle (*iehet, altro Hilar*), mais elle a trois mots. Une délimitation de terrain dans le cartulaire de Redon, dans une charte de 821 (*Cart. Redon*, p. 112 ; cf. *Chrest.*) pourrait entrer en concurrence avec nos fragments et les distancer de beaucoup ; elle compte trois lignes de breton (*per lannam*, excepté) ; mais la délimitation est inachevée et tronquée : on n'y trouve pas un seul verbe.

J. Loth.

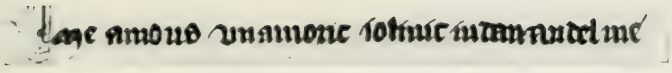

Ms. Lat. 14354 fo 107 ro.

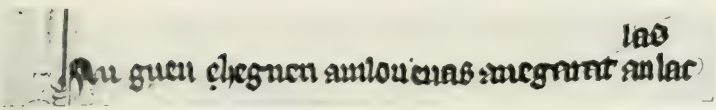

Ms. Lat. 14354 fo 144 vo.

Ms. Lat. 14355 fo 326 vo.

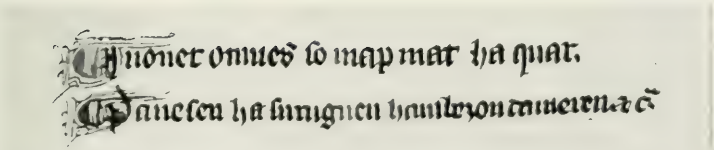

Ms. Lat. 14355 fo 399 ro.

ENCORE DU BRETON D'IVONET OMNES

1. En feuilletant le ms. latin 14354 de la Bibl. Nat., j'ai eu l'agréable surprise d'y trouver, f° 104 r°, col. 1, une nouvelle ligne bretonne, singulièrement placée entre le titre du chap. XIV du livre 8 : « xiu. desermone domini. in monte. » et le commencement de ce chapitre : « Elevatis uero iesus oculis docebat eos dicens ». Elle a été mise là pour terminer la la colonne, où la symétrie ne permettait pas d'insérer une grande initiale majuscule.

Voici ce texte :

me ameus vn amoric ioliuic indan andel mé

Le second *e* ressemble à un *o*. Le trait oblique sur la dernière lettre indique-t-il une abréviation ? J'y verrais plutôt un moyen de marquer l'individualité du petit mot *e*, comme on faisait pour *ó* en latin, et pour *á*, *é* dans le breton du *Mirouer* (cf. *Les nouveaux signes orthogr.*, 6, 7) ; cela reviendrait à l'emploi de l'apostrophe pour distinguer *me* je, de *m'e* je le, je la (écrit *me e*, en 1 syll., *Ste Barbe* 381).

2. Le sens est : « J'ai une petite amie gentillette, sous les feuilles... » On peut supposer ensuite quelque chose comme *m'e karas* « je l'aimai » (j'écris ainsi d'après *va karantit*, où *k* semble un compromis entre le *c* radical et l'*h* plus phonétique).

Cette interpolation profane ne dément point l'impression laissée par d'autres fantaisies bretonnes du scribe : ses distractions sensuelles ne se bornent pas à l'idée d'étancher sa soif, préoccupation si commune chez ses confrères (cf. H. Martin, *Mélanges offerts à M. Émile Chatelain*, 544).

3. *Amoric*, forme nouvelle, est le diminutif de *amour* « g. amye, l. amica » *Catholicon*; cf. *va karantit* « mon amour » = « mon amante, ma maitresse », moderne *karañtez* (Léon), ailleurs *karañte* m. et f. amant, amante, voir Le Gonidec, Troude, mon *Glossaire moyen-breton*, 2e éd., 96, *Mélusine*, VI, 165, etc. Dans les traductions du *Cantique des Cantiques* que le prince L. L. Bonaparte a publiées sous le titre de *Celtic Hexapla*, Ch. Terrien a rendu « amica mea », IV, 1 et 7 ; VI, 4 (3), en léonais *va garañtez*, et en vannetais *me haranté*; V, 2, *va miñounez* et *me haranté* ; « charissima », VII, 6, *ô karañtez* et *me haranté*[1]. De même en gascon *amoureto* « douce amie, » *Mistral*, français « Si congié prens de mes belles amours », *Chansons du XVe siècle* publiées par G. Paris, p. 53, etc.

4. *Ioliuic* est unique aussi ; on lit le simple *ioliff* dans le *Cathol.* seulement, et ailleurs comme nom propre (*Gloss.* 343), autrement c'est *iolis*, *jolis*, etc.[2], même dans *iolisdet*, joliveté (sur le rapport des deux formes, voir *Traité de la formation de la langue française*, § 62, dans le *Dictionnaire général* Hatzfeld-Darmesteter-Thomas). Cependant, en bret. moderne, le P. Grégoire donne *jolisded* et *joliffded* enjolivement ; galanterie, amour, amourette ; *joliffaër* pl. *-aéryen* enjoliveur ; *renta joliff* enjoliver ; *pautr joliff* galant. Le franç. disait *jolivet*, resté comme nom propre.

5. *Indan*, sous, est une variante de *endan*, cf. *in nos* dans la nuit et *Revue Celtique* XX, 394 ; *Gloss.*, 211. Pour l'idée, on peut comparer, entre autres, *Mélusine*, VI, 165-167.

6. Il est possible que la fin de la phrase ait été *m'e kauas* « je la trouvai » ; cf. *Chansons du XVe s.*, 144 :

Dessoubz ung genectay fleury
Je trouvay une gaie bergére.

7. Ce fragment semble la réminiscence d'une chanson-

1. Aujourd'hui c'est en vannetais que l'*n* nasal est plus souvent indiqué. La fausse mutation de *va garañtez* pour *va c'harañtez* se retrouve VII, 12, et là elle envahit le van. : *me garantéieu* (en franç. « mes amours »).

2. Le nom *Jollis* se trouve en 1570, dans les registres paroissiaux de Spézet (Finistère). Voir le *Mirouer de la Mort*, v. 3025.

nette. Il contient un vers de sept syllabes et un de trois, liés par la rime finale et aussi par une assonance :

Me ameus vn amor*ic*
Iol*i*-u*ic*.

Les vers de sept syllabes, rares en moy. breton, y sont plus d'une fois joints à d'autres plus courts, cf. *Rev. Celt.*. XVI, 173-176. Il en est de même en français ; en voici deux exemples, qui font également rimer des diminutifs :

Le chantre Rossignolet
Nouuelet,
Courtisant sa bien-aimée
Pour ses amours alleger
Vient loger
Tous les ans en ta ramée.

(Ronsard, *Odes*, IV, 22)

Elle est gente et godinette
Marionnette,
Plus que n'est femme pour vray,
Hauvay !
Plus que n'est femme pour vray.

(première des *Chansons du XVe s.*).

8. Il ne manque pas d'anciens refrains où riment les correspondants mêmes de *amoric ioliuic*, comme :

Duez, j'aim par amorette,
et si en ai bone oquison ;
s'an suis joliete,
se suis mon !

(A. Jeanroy, *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge*, 2e éd., p. 494.)

L'association des radicaux *amour* et *joli* (= joyeux ; tendre, amoureux, etc.) avait lieu souvent, du reste, sous des formes variées, dont on peut voir des exemples *ibid.* 180. 182, 495, et dans le *Recueil de Motets français des XIIe et XIIIe siècles*...

par G. Raynaud *suivis d'une étude sur la musique*... par H. Lavoix..., Paris 1882-1884, I, 29, 246, 322 ; II, 93, etc. En voici qui se rapprochent beaucoup de notre texte (I, 47, 42, 247 ; II, 81 ; je souligne ce qui est refrain) : « ... Encontrai Robin lés un pré | Ou Marot avoit chanté : | *J'ai une amourete a mon gré* | *Qui me tient jolive* » ; « ... Une pucele avenant | ... Esgardai | ... Qui atent jolivement | ... Et dit chançonete : | *Fines amoretes*, | *Dieus ! que j'ai et que je sent*, | *Mi tient jolivete* » ; « ... S'en chanterai : | *Amouretes* | *Ai jolietes* : | *S'amerai* » ; « ...Robin... | Ki chantoit d'amours .1. lai : | *Fines amouretes ai*... »

Citons encore un fragment de lai du trouvère Martin (II, 274) : « Quant voi m'amiete | Cointe, joliete, | De fine amorete | Tout li cuers m'esclaire... » ; et dans la série des petites pièces qui mettent en scène Robin, ordinairement avec Aeliz (II, 136, 50, 127, 130, 132) : « *J'ai amors a ma volenté* » ; « ... Desouz la rammée... » ; « Desoz le raim. | *Mignotement la voi venir*, | *Cele que j'aim !* » « ...Marchiez la foille... »

9. D'après tout cela, on pourrait reconstituer ainsi (avec rimes finales, rimes intérieures et assonances, en suivant le second rythme donné § 7, d'une chanson qui se rattache au cycle rustique de *Robin et Marion*), le petit couplet que devait fredonner le copiste breton, et dont la fin est restée au bout de sa plume : ·

Me ameus vn amor*ic*
Iol*i*-u*ic* ;
Ind*an an* d*el* m'*e* gu*el-as*,
A-ll*as !*
Ind*an an* d*el* m'*e* gu*el-as*.

« J'ai une amiette joliette ; sous les feuilles je la vis, ha ! sous les feuilles je la vis. »

— Sous toutes réserves !

E. Ernault.

LES TÊTES COUPÉES
ET
LES TROPHÉES EN GAULE
(*suite*)

1. Les têtes coupées d'Alesia.

II

Nous avons passé en revue tout ce que les textes et les légendes, les monnaies et les sculptures, peuvent nous apporter de renseignements sur la *tête coupée* en Gaule. La réalité et l'importance du rite paraîtront sans doute suffisamment démontrées. Reste à le situer dans la série des rites de même ordre et à l'expliquer.

Le rite que nous étudions fait partie des coutumes qui règlent le sort fait aux dépouilles enlevées à l'ennemi. Il faut donc examiner ce que nous savons par ailleurs sur les trophées en Gaule. Le texte le plus explicite est celui de César : « Mars, nous apprend-il en passant en revue les

divinités des Gaulois, Mars est l'arbitre de la guerre [1]. C'est à lui que, lorsqu'ils ont résolu d'en décider par un combat, ils vouent en majeure partie ce qu'ils pourront prendre par la guerre. Lorsqu'ils ont été vainqueurs, ils immolent les êtres vivants pris et réunissent le reste dans un lieu déterminé. Dans beaucoup de cités, on peut voir des monceaux faits d'une accumulation de pareils objets dans des lieux consacrés ; et et il n'arrive guère que, au mépris de la religion, quiconque ait l'audace ou de cacher chez soi une part des prises, ou d'enlever quoi que ce soit au dépôt : pour ce crime, le dernier supplice, avec tortures, est de règle [2]. »

Tout ce que nous apprend ce texte, si on le réduit en formules de rituel, s'enchaîne à merveille et trouve sa confirmation dans les diverses données qu'on possède par ailleurs sur le même sujet.

I. — *Avant toute importante entrée en campagne ou à la veille de toute bataille décisive, les Gaulois vouent au dieu de la guerre les dépouilles de l'ennemi.*

Ainsi, avant Télamon (225) et avant Clastidium (222), on voit les rois des Gaesates vouer, l'un à Mars, l'autre à Vulcain les dépouilles des Romains [3] ; Ammien rappelle que les Scor-

1. C'est probablement Teutatès — le *Mars Toutatis* des inscriptions — que César vise ici, celui dont Lucain fait le dieu des sacrifices humains (I, 444 : *placatur sanguine diro Teutates*). Cf. en dernier lieu Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, p. 119 et 125.

2. César, *B. G.*, VI, 17. Je reproduis ici la traduction Artaud-Lemaître, d'après laquelle on a, en général, cité ce passage. On verra, au cours des pages suivantes, que c'est pour ne pas s'être reporté au texte qu'il a été si imparfaitement compris.

« Mars est l'arbitre de la guerre. Très souvent, quand les Gaulois ont résolu de combattre, ils font vœu de consacrer à Mars les dépouilles de l'ennemi. Après la victoire, ils immolent le bétail qu'ils ont pris, le reste est déposé dans un endroit déterminé. Dans beaucoup de cités, on peut voir des lieux consacrés où s'élèvent des monceaux de dépouilles ; il n'arrive guère qu'un Gaulois ose, au mépris de la religion, cacher chez lui une partie du butin ou enlever quelques objets du dépôt ; la peine de mort, précédée des tortures les plus cruelles, est réservée à un pareil crime. »

3. Florus, II, 4, 4 : *Ariovisto duce* (contrairement à Jullian, *op. cit.*, I, 449, je l'identifie à l'Aneroestos de Polybe ; cf. Waltzing, *Rev. d. Ét. anc.*, IV, p. 55) *vovere de nostrorum militum praeda Marti suo torquem.* (Ce dernier mot a été inséré à cause de la suite : *Intercepit Jupiter votum : nam de torqui-*

disques immolaient les prisonniers *Bellonae et Marti*[1]. Cette *Bellona* est apparemment la déesse de la guerre dans le temple de laquelle, à Milan, les Insubres avaient placé leurs enseignes les plus sacrées et, sans doute, les plus belles dépouilles de leurs ennemis (224)[2]. C'est que, pour s'assurer l'appui du dieu dans la bataille, il est nécessaire de l'intéresser au succès. Si, malgré un pareil vœu, la victoire échappe, il faut que les chefs dont le vœu n'a pas été agréé se dévouent : ainsi doivent probablement s'expliquer la plupart des suicides des chefs Gaulois vaincus[3].

On peut se demander quelle était la nature véritable des divinités guerrières désignées sous les noms latins de Vulcain, de Mars ou de Bellone. Mars et Vulcain répondent aparemment aux dieux que certaines tribus gauloises appelaient Teutatès et Ésus ; l'un et l'autre ont été identifiés par les Romains à Mars et on sait, par la fameuse scholie de Lucain, que tous deux recevaient des victimes humaines : celles de Teutatès auraient été plongées la tête la première dans un bassin plein d'eau ; celles d'Ésus suspendues à un arbre[4]. Nous avons déjà rencontré le supplice de la pendaison ou du crucifiement à des arbres sacrés appliqué aux prisonniers de guerre[5] et, sur la plaque du chaudron de Gundestrup qui représente un départ pour la guerre, on voit précisément un personnage géant sur le point de plonger un homme qu'il a saisi dans un bassin

bus eorum aurem tropaeum Jovi Flaminius erexit). Puis (*Gaesatae*) *Viridomaro rege, Romana arma, Vulcano promiserunt*. Ce fut Marcellus qui consacra à Jupiter Feretrius les armes de Virdomar, Plut. *Marc.* 6 et 7.

1. Amm. Marc., XXVII, 4, 4. De même les Gètes sacrifient leurs prisonniers à leur Mars, suspendent en son honneur les dépouilles aux arbres et lui consacrent les prémices du butin (Jordanes, *Get.*, V).

2. Αἱ χρυσαῖ σημαῖαι αἱ ἀκινήτοι λεγομέναι καθέλοντες τῆς Ἀθηνᾶς ἱερόν, Polybe, II, 32. Ces enseignes dorées, dites les *inamovibles*, conservées dans un temple, rappellent l'oriflamme royal déposé à St-Denys. L'identification de la déesse gauloise à Bellona a pu être facilitée si elle portait le nom de Belisama souvent identifiée à Minerve.

3. C'est l'idée déjà exprimée par Jullian dans ses *Recherches sur la religion gauloise*, 1903, p. 53.

4. Voir p. 7, n. 1.

5. Voir notre 1er article et pensez au 3 ou 4 (ou 8 ou 9) têtes humaines qu'on aurait trouvées sous un autel de Mars près d'Apt, *CIL*, XII, 1077.

profond[1]. Comme les Romains voyaient surtout en Vulcain le dieu du feu, ils ont pu lui assimiler le dieu des Gaesates parce que l'on aurait brûlé les dépouilles qu'on lui livrait, ce que les Romains appelaient *Vulcano cremari* ; peut-être ont-ils aussi pensé à la hache du dieu gaulois qui pouvait rappeler le marteau de leur Vulcain . On sait qu'*Esus* est représenté la hache en main sur l'autel de Paris où il semble répondre à *Volcanus* et avoir eu comme vocable *Smertullos* « le frappeur » ; on sait aussi que les Celtes paraissent avoir muni d'une hache ou d'un maillet le dieu meurtrier des orages. Quoi qu'il en soit, il est curieux de trouver que, quatre siècles plus tard, au temps de Marc Aurèle, des soldats Gaesates du Valais en garnison à Tongres y adoraient encore Vulcain[2].

Il n'est pas moins naturel que les Romains aient appelé Bellone une déesse gauloise de la guerre. Comme ils désignaient sous ce nom leur déesse guerrière, il est difficile de savoir si les quelques dédicaces à *Bellona* ou à *Victoria* qu'on a relevées en Gaule recouvrent ou non une divinité indigène[3]. On ne peut guère se prononcer que pour la *Victoria Andarta* qu'on trouve chez les Voconces à Die (Drôme). On l'a identifiée avec raison à l'*Andrasté* ou *Andaté* à laquelle on verra une reine des Bretons consacrer les prisonniers de guerre. D'Arbois de Jubainville avait proposé de rapprocher son nom d'Artaios, surnom de Mercure dans l'Isère, et d'Artio, déesse ourse de Berne[4]. Un monument donne un intérêt particulier

1. Pour le supplice de Ste-Reine à Alésia rapproché de celui que montre le chaudron de Gundestrup, cf. Jullian, *Pro Alesia*, 1907, p. 186 et A. Reinach, *ibid.*, p. 221.

2. Waltzing, *Rev. d. Ét. anc.*, 1902, p. 53 : *Volkano sacrum*. Parmi les rares dédicaces à Vulcain en Gaule, remarquez celle de Sens qui l'associe à Mars et à la déesse du feu : *CIL*, XIII, 2940, *Marti, Volkano et deae sanctissimae Vestae*.

3. Voir J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, I, p. 433.

Je ne trouve pas mentionnée par M. Toutain la dédicace à Mars et à Bellone recueillie à Alesia *CIL*, XIII, 2872, la seule peut-être qui, en raison de son lieu d'origine, puisse se référer à un couple guerrier indigène romanisé. Polybe, II, 326, désigne sous le nom d'Athéna la déesse guerrière des Insubres ; on peut donc la chercher dans les Minerves gallo-romaines.

4. D'Arbois, *Rev. celt.*, X, p. 165. Tout en mentionnant l'étymologie de D'Arbois, Holder, *s. v.* dans les *Nachtraege* dit préférer la forme *Adrasta*

à cette dédicace : c'est aussi en pays voconce qu'a été découverte la statue bien connue sous le nom de « monstre de Noves »[1]. Ce monstre est certainement un ours, défiguré pour le rendre plus épouvantable : le bras d'une des victimes qu'il a englouties lui sort de la gueule, ses pattes reposent sur deux têtes *scalpées*. Ce détail montre qu'il ne s'agit pas, comme avec d'autres « carnassiers androphages » gaulois — surtout des loups — d'une personnification monstrueuse de la mort : il s'agit de l'incarnation animale d'une divinité à qui l'on sacrifie des prisonniers de guerre.

Andarta est donc « la grande ourse » (*ande*-augmentatif et *arta*, *artos*, ours). Son culte chez les Voconces n'a pas lieu d'étonner : on s'y trouve entre Alpes et Pyrénées, les montagnes dont l'ours est le roi. On sait comment les ours de Berne y perpétuent au cœur des Alpes le culte d'Artio[2] ; en Espagne c'est à un culte de l'ours que permettent de conclure les nombreux noms de lieu dans le nom desquels *ursus* rentre (Ursao, Ursal, Orsuna)[3], les monnaies, non moins nombreuses, frappées au type de la tête d'ours. enfin la coutume de brûler la tête des ours qui trouvaient la mort dans les jeux ; Pline[4] explique cette coutume

et l'explication qu'elle comporte *a-dras-tos*, invincible. C'est en rester à l'étymologie qui avait sans doute permis aux Gréco-Romains d'identifier la déesse celtique à leur *Adrasteia*.

1. S. Reinach *Cultes, Mythes et Religions*, I, p, 271. Comme modèle pour le monstre de Noves on peut songer à ces lions et griffons portant une tête humaine entre leurs pattes tels que l'art étrusque paraît en avoir hérités de l'art lydo-phrygien (voir p. e. le fronton du sarcophage d'Orvieto, Milani, *Museo Etrusco di Firenze*, pl. XLVIII).

2. S. Reinach, *op. cit.*, I, 176. Ne doit-on pas rapprocher le St Ursus de Soleure, ville voisine de Berne ?

3. Je me demande s'il ne faudrait pas expliquer les noms comme *Andosini*, peuple entre Ebre et Pyrénées, *Andusia*, localité voisine de Nîmes, *Anduro*, ville de Bétique, *Andossus*, nom d'homme aquitain, enfin *Andarra* — notre Val d'Andore — et *Andoses* ou *Andosus*, surnom des dieux pyrénéens *Basces* et *Ilunus* (*CIL*, XIII, 26 ; XII, 4316 : on sait qu'Ilunus a été identifié à Hercule à Narbonne) de la même façon qu'*And-arta*. De son côté, D'Arbois a rapproché d'*artos* tous les noms irlandais du type d'Arthmael, Arthgen (Arti-genos), Arthur (*Les Celtes*, p. 41 ; *Les Druides et les dieux à forme d'animaux*, p. 157).

4. Pline, VIII, 54, 5.

par un maléfice que contiendrait leur cervelle. Ne faut-il pas y voir plutôt une nouvelle trace d'un culte totémique ? On consumerait la tête de l'ours comme on brûlait le corps de Viriathe sur un bûcher [1] ; il s'agirait à la fois de la dérober aux outrages et de l'envoyer plus sûrement rejoindre le génie de l'espèce. On sait que les Lusitaniens immolaient aussi des prisonniers de guerre à leur Mars [2] et un des Mars celtibères a porté le nom de *Bōdus* [3]. Dans *Bōdus*, comme dans *Boudicca*, il faut reconnaître la racine *bheud*, *bhoud*, celle dont viennent l'irlandais *buaid* et l'allemand *beute*, notre *butin* [4].

Il est un autre nom d'animal qui en Irlande est associé à l'idée de la guerre et du combat ; c'est *bodb*, la corneille ou le corbeau. Dans l'épopée irlandaise, *Bodb* ou *Badb* est un des

1. Appien, *Hisp.*, 74, Diodore, XXXIII, 22. On ne peut sans doute pas supposer la même coutume pour les Celtes d'Espagne, Silius Italicus, III, 341, disant expressément que les Celtibères regardaient comme un crime de brûler les guerriers morts en combattant. Cf. L. de Vasconcellos, *Religioes da Lusitania*, III, p. 369.

2. Strabon, III, 3, 6. On a rappelé plus haut que, lorsqu'ils ne les tuaient pas, les Lusitaniens coupaient la main droite de leurs prisonniers et l'offraient aux dieux.

3. *CIL*, II, suppl. 5670. Cf. le nom de femme *Boudinna* sur une autre inscr. d'Espagne, II, 625 et les *Matres Boudunn(ehae ?)* d'une dédicace de Cologne, *Korr.-Bl. der Westd. Zt.* XI, 1892, p. 100.

4. Sur cette étymologie, voir J. Loth, *Mém. Soc. Ling.* VII, p. 158 et plus bas p. 268, n. 2.

Sur ses déesses de la guerre irlandaise et le corbeau les textes importants ont été réunis depuis longtemps par W. M. Hennessy *Revue celtique*, I, p. 32-56 ; j'ai ajouté quelques faits et références touchant au culte du corbeau dans *L'Anthropologie*, 1907, p. 194. Je n'ai qu'à préciser ici certains traits de l'argumentation à laquelle il est fait allusion dans le texte. Babd est également connu sous nom de Babdcatha « Babd des batailles », nom qui se retrouve, sous la forme *Athubodua* ou *Cathubodua* sur un autel de Bonneville, Haute-Savoie (*CIL*, XIII, 2571) ; ce nom permet de rapporter à celui de la déesse toute une série de noms propres gaulois, comme Boduogenos, Boduognatus. Quant à *Neman* ou *Nemaind*, elle apparait comme la parèdre d'un dieu guerrier *Net*, peut-être préceltique (cf. Rhys, *Celtic Britain*, p. 283), qu'on a rapproché du dieu guerrier *Netus* ou *Neto* des Accitans de Tarraconaise (Macrobe, I, 19, 5. Cf. *CIL*, II, 365, 3386 et 5278); Neit est dit dieu du combat (*dia catha*) au *Glossaire de Cormac*. *Nemetona* se rencontre, associée à Mars, à Bath dont la déesse, *Sul Minerva*, est la Minerve protectrice du feu dont parle Solin, 22, 10. Dans les légendes galloises la déesse de la guerre passe pour l'épouse de Nûdd « à la dextre

noms que porte la déesse de la guerre. Plus que ses sœurs — *Macha*, à qui des lexiques donnent également le sens de « corneille », Nemaind qu'on a rapprochée de *Nemetona* souvent associée en Gaule à Mars, et Morrigu ou Morrigan « la grande reine », aïeule de notre fée Morgane, — Bodb, elle, a gardé son caractère primitif; dans toute bataille, elle tournoie sous forme de corbeau sur la tête des guerriers : « les prémices de Macha, dit une glose irlandaise, ce sont les têtes des hommes tués » [1].

On comprend sans peine que le corbeau ait passé pour incarner l'esprit de la guerre. C'est lui qui suit les armées en campagne, flairant les cadavres ; c'est lui qui nettoie les champs de bataille. Il est aidé dans cette œuvre par le chien sauvage ou le loup. C'est sans doute ainsi qu'il faut expliquer que le chien ou le loup soit devenu le compagnon du Dispater gaulois, comme il est, sous le nom de Cerbère, « le mangeur de chair », l'animal d'Hadès-Pluton [2]. Ce n'est pas non plus sans doute par l'effet du hasard que Cûchulainn « le chien de Culann », le grand héros guerrier de l'Irlande passe pour le fils de Lug, alors que, suivant le Pseudo-Plutarque, les Gaulois

d'argent ». D'après une théorie, d'ailleurs très contestable, de Sir John Rhys, Nûdd Llaw Ereint en gallois, ou Nuada Argetlám en irlandais, serait une forme de *Net-Neton* et l'on a trouvé à Lydney Park (Llûdd = Nûdd ; cf. Caer Ludd, Londinum, Londres) des dédicaces à *Marti Nodenti* ou *Nudente* (J. Rhys, *Celtic Britain* et *Studies in the Arthurian Legend*, p. 169; cf. Hubert, *R. Celt.* XXXIV, p. 7). — Il parait peu probable que Macha ait signifié « corneille » : c'est par suite de son identification à Bobd qu'un lexicographe a dû lui donner cette signification alors qu'elle n'était qu'un vocable de la déesse, vocable qu'il faut sans doute rapprocher du grec μάχη, combat, du latin *mactare*, immoler. — Sur *Morgan la fée*, cf. Loth, *Contributions à l'étude des Romans de la Table Ronde*, p. 53. — Je n'ai qu'à rappeler dans cette *Revue* la théorie que D'Arbois y a si ingénieusement soutenue pour montrer, dans les trois oiseaux qui sont perchés au-dessus du *Tarvos Trigaranos* sur l'autel de Paris, Morrigan, Babd et Macha sous leur forme animale avertissant le taureau de Cooley ; Cuchulainn serait la forme irlandaise d'Esus Smertullos et son compagnon Conall Cernach celle de Cernunnos : tous deux formeraient les Dioscures adorés par les Celtes de l'Océan selon Diodore (*Rev. Celtique*, XIX, p. 246 ; XX, p. 83 ; *Les Celtes*, p. 58-64).

1. Wh. Stokes, *Rev. Celtique*, XII, p. 127.

2. Voir ma note sur *La déesse au chien* dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse* (1913). La Morrigan apparait sous forme de louve rouge pour combattre Cûchulainn, cf. *Rev. Celt.*, 1908, p. 197.

désignaient sous le nom de λογγον une espèce de corbeau. Les deux démons guerriers, associés sur les champs de carnage, ont été unis par un lien de filiation. On connait le rôle que joue le corbeau auprès d'Odin, le dieu germanique de la guerre, et la parèdre de ce dieu a pu s'appeler *Badubenna* « la dame du corbeau » en Frise[1] ; les monuments gallo-romain associent le corbeau à Sucellus ; ce nom, interprété comme « le frappeur », peut faire tenir la divinité qu'il désigne pour une des formes du dieu de la guerre gaulois.

Un troisième nom celtique appliqué à une espèce de corbeau, *branos*, a pu également devenir celui d'une divinité guerrière. C'est évidemment ce nom qui se retrouve dans Brân, le héros géant, pendant gallois de Cûchulainn, dont nous avons déjà parlé à propos des légendes de sa tête coupée ; on a reconnu des doublets de ce demi-dieu dans deux autres héros gallois, Owein et Urien, qui ont passé des Mabinogion aux Romans de la Table Ronde. Or, Urien a un corbeau comme compagnon et guide et Owein une armée de corbeaux[2]. Brannogenium et Brannodunum, villes de la Bretagne gallo-romaine, malgré leur double *nn*, attestent peut-être l'importance du culte de Bran ; et, puisque Brannogenium est devenu Brandon Castle, y a-t-il impossibilité à croire que les divers St Brandan, dont les légendes ont englobé tant d'éléments celtiques, aient recouvert par endroits le culte de « Bran le saint ? » Une de ses légendes ne donne-t-elle pas au saint pour sœur cette Briga, Brida ou Brigitte en qui revit certainement la déesse guerrière des Brigantes, la *Dea Victoria Brigantia*[3] ?

Que le dieu-corbeau, Brân, ait été l'objet d'un culte en Gaule c'est ce que des noms de lieu peuvent attester pour lui[4] comme

1. Tacite, *Ann.*, IV, 73. Cf. p. 258, n. 3.

2. Sur Brân, Urien et le corbeau ; cf. Skene, *Four Ancient Books of Wales*, I, p. 298 ; J. Rhys, *The Arthurian Legend*, ch. 11 (il a montré que Bran survivait dans le roi Brandegore, le sire Brandiles et Uther Pendragon de la légende arthurienne). Dans ses *Hibbert Lectures* (1886, p. 282-304). Sir John Rhys a cherché à prouver l'identité du héros gaélique Gwydion avec Odin ; sa thèse n'a généralement pas été acceptée.

3. *CIL*, VII, 200 ; Haverfield, *Eph. Epigr.*, X, n. 1120. Sur la Minerve bretonne, E. Windisch, *Das Keltische Britannien* (Leipzig, 1912).

4. Tous les noms dérivés de *Brennacus*, comme Brenaz, Bernac, Berny,

pour Lug [1]. Ce ne saurait être un hasard qui nous a transmis pour Lyon, *Lugudunum*, une tradition qui montre son emplacement désigné par un corbeau [2] ; de même, les nombreuses monnaies où l'on voit un oiseau qui semble guider un cheval ou reposer sur son dos — oiseau qui rappelle particulièrement un corbeau chez les Sénons —,la légende de Ségovèse conduit vers le Danube par des oiseaux [3] et la peuplade des Aulerques Brannovices« guerriers de Brannos », ne sont-ce pas là autant d'indices qui permettent de se demander si, dans le nom de Brennus donné au chef des Gaulois (Sénons) devant Rome et devant Delphes, il ne faut pas voir un titre emprunté au corbeau qui pouvait lui servir d'enseigne ou orner le casque du chef, descendant et délégué du dieu ? [4] Que ce chef ait porté le nom du dieu qui guidait les guerriers à la bataille, c'est ce dont on pourrait voir une confirmation lointaine dans le passage de Geoffroy de Monmouth qui montre Belenus et Brennus — Beli et Bran dans la version galloise — se disputant la couronne de Bretagne [5], puis partant pour la conquête de Rome et

etc. Sur Brendan, forme hypocoristique de Brenaind, voir en dernier lieu K. Meyer, *Sitz. ber. Berl. Ak.*, 1912, p. 436.

1. De Lugudunum dérivent Lyon, Laon, Lion en Sullias (Loiret), Leyde, Liegnitz en Autriche, Louth (Lugh-magh) en Irlande, etc.

2. Ps.-Plutarque, *De Fluviis*, VI, 4. C'est là que se trouve l'explication λοῦγον τὸν κόρακα. Il faut rappeler qu'acceptée par D'Arbois, elle a été contestée par Gaidoz, par Loth et par Holder, *R. celt.*, VI, p. 489 ; X, p. 490, XXVI, p. 129.

3. Justin, XXIV, 4, 3.

4. J'ai montré ailleurs que, si les rois de Macédoine portaient des cornes de chèvre sur leur casque, c'est que leurs guerriers avaient d'abord marché sous la conduite d'un bouc divin, dont le chef avait fini par revêtir la dépouille. On sait que Gaulois (Diod., V, 30, 2) et Cimbres (Plut., *Mar.*, 25) ornaient leurs casques de têtes fantastiques d'animaux ; Solin, 22, montre les Bretons vêtus au combat de peaux de bêtes. Le corbeau comme enseigne ne nous est pas connu chez les Celtes, mais chez les Danois et chez les Normands : ceux-ci avaient une bannière appelée *corbeau* ; quand ils devaient être vainqueurs un corbeau venait se poser sur elle ; sinon le drapeau retombait inerte (Hennessy, *Rev. celtique*, I, p. 53). Les mentions dans l'épopée irlandaise de guerriers à têtes d'animaux sont peut-être dues à une méprise pour la tête d'animal qui coiffait certains guerriers (*Rev. celt.*, XXVI, p. 139). Les fouilles en Espagne ont fait connaître ces cercles de fer surmontés de corbeaux qui, d'après Strabon, servaient de support aux coiffures des femmes d'Ibérie (Cerralbo, *C. R. Ac. Inscr.* 1913, p. 529).

5. Geoffroy de Monmouth, *Hist. Brit.*, III, 1.

du monde. Il doit y avoir là des souvenirs confus des deux Brennus et de la double expédition des deux frères, Ségovèse et Bellovèse : le Belenus de cette légende couvrant évidemment le dieu gaulois de ce nom, il peut en être de même de Brennus [1].

Quoi qu'il en soit, ce qui semble bien établi c'est que, chez les Celtes comme chez tous les peuples primitifs, le dieu de la guerre n'est pas essentiellement distinct du dieu de la mort ; l'un et l'autre manifestent leur action par des cadavres et ce sont les carnassiers qui dévorent les morts qui passent naturellement pour incarner l'esprit de meurtre et de dévastation : l'ours dans les montagnes, plus généralement le chien-loup et le corbeau. C'est seulement par la suite que le culte des armes va contribuer à anthropomorphiser ces animaux sacrés : le glaive infaillible de Nuada, la lance qui frappe d'elle-même de Lug ont été d'abord des fétiches, adorés pour eux-mêmes, comme la hache de Thor ou la flèche d'Abaris [2].

Puisque telles sont, à l'origine, les divinités de la guerre, on comprend qu'il ait fallu, pour obtenir leur aide, leur promettre des victimes à dévorer. Toute entrée en campagne devait donc, primitivement, être accompagnée d'une dévotion, non des dépouilles, mais des corps mêmes de l'ennemi ; de cette consultation des dieux de la guerre il n'est resté, à l'époque romaine, que quelques rites préliminaires [3] et la consécration des dépouilles. On va voir que l'ancien rite de la consécration totale était encore connu de César et qu'il a été pratiqué par les Gaulois jusqu'en plein 1er siècle.

1. Bien que le rapprochement de *Bran* et de *Brennus* soit déjà dans Mac Culloch, *Relig. of the Celts*, 1911 (avec un point d'interrogation, il est vrai), peu de celtistes seront sans doute disposés à l'admettre [N. d. l. r.].

2. Sur la flèche d'Abaris chez les Celtes voir de Saulcy, *Rev. Num.*, 1842 et mon mémoire précité, *L'Anthropologie*, 1909, p. 197. Remarquez qu'Abaris s'est confondu chez les Gètes avec Zamolxis, dieu ours comme Artio.

3. On peut voir des traces de ces rites préliminaire dans la fameuse réunion des Gaulois au milieu du bois sacré des Carnutes où des serments sont échangés devant les dieux des enseignes (*collatis militaribus signis*, VII, 2, 2), réunion suivie du massacre des Romains à Génabum. On doit comparer Arminius réunissant ses alliés, et Civilis ses Bataves dans des bois sacrés (Tac., *Ann.*, II, 12 ; *Hist.*, IV, 14). Comme consultation des dieux, on peut en trouver des traces en Bretagne quand Boadicée lâche un lièvre animal sacré, avant de conduire son armée au combat, et quand un roi d'Irlande consulte son druide avant la bataille (*Rev. celt.*, 1903, p. 180).

II. — *Pour accomplir ce vœu, tout ce qui est pris vivant est immolé.*

Que l'*animalia* de César ne vise pas seulement le bétail, mais tous les êtres vivants, on ne le sait pas positivement pour les Gaulois [1], mais on peut leur attribuer sans doute un usage qu'on retrouve chez leurs voisins du sud-est et du nord-est.

Pour les Ligures, rappelons le sac de Modène, en 176, où prisonnières et animaux sont semblablement égorgés [2].

Pour les Germains, en dehors de la bataille de Teutobourg alléguée plus haut, où les vainqueurs ne firent aucun quartier et firent périr tous les gradés par des supplices à caractère religieux, on peut rappeler que, dans une guerre entre les Hermondures et les Cattes, les vainqueurs avaient voué toute l'armée ennemie : « *Marti ac Mercurio sacravere quo voto equi viri cuncta victa occidioni dantur* » [3]. C'est ainsi que le peuple des Bructères, au nombre de 60.000 âmes, dut être anéanti par les Chamaves et les Angrivariens sans qu'il en restât un seul homme [4]. C'est de pareils usages que dut venir la réputation qu'eurent les Gaulois d'extrême férocité et, même, de cannibalisme [5].

D'ailleurs, Diodore dit formellement des Gaulois, sans doute d'après Posidonios, « qu'ils se servent des prisonniers comme

1. Toutefois, c'est peut-être en accomplissement d'un vœu que les Insubres exterminent, en 295, une légion jusqu'au dernier homme, Liv. X, 26, 11.

2. Liv. XLI, 18 : « Ils tuent les prisonniers après les avoir hachés en pièces ; dans les temples, ils font une boucherie d'animaux plutôt qu'un sacrifice ; ils brisent contre les murailles des vases de toutes sortes. »

3. Tacite, *Ann.*, XIII, 57.

4. Tacite, *Germ.*, 33.

5. Même si l'on partage à cet égard le scepticisme de C. Jullian qui groupe tous les textes relatifs aux sacrifices humains de façon à faire voir comment s'était formée la légende qui avait été jusqu'à accuser les Gaulois de cannibalisme (*Hist. Gaule*, II, p. 157-9) et même si l'on refuse de croire avec S. Reinach (*C. R. Ac. Inscr.*, 1913), que des hommes aient été sacrifiés par les druides, il n'en reste pas moins certain que des victimes humaines étaient immolées dans certaines circonstances et dans certains lieux : ainsi, dans les mannequins d'osier de Taranis, dans l'île des prêtresses Namnètes, dans la forêt sacrée de Semnons. Aux textes réunis par Jullian il faut ajouter ceux de St Jérôme qui affirment l'anthropophagie des Scots qu'il vit en Gaule (*C. Jov.* 36 ; *Ep. ad Ocean.*, IV, 2). Je ne vois, pour ma part, aucune raison de mettre en doute ces sacrifices humains qui sont attestés,

victimes dans les fêtes des dieux ; certains d'entre eux leur ajoutent les animaux pris à la guerre qu'ils égorgent ou brûlent avec les hommes ou détruisent de toute autre manière [1] ».

Le plus terrible exemple d'une guerre inexpiable à caractère religieux est celui que fournit la révolte des Bretons en 59. Ayant pris deux villes romaines [2] « Boudouika y fit un immense carnage ; il n'y eut pas de cruauté que ne souffrirent les hommes qui furent pris. Mais leur action la plus affreuse, la plus inhumaine, fut de pendre nues les femmes de la plus haute naissance et de la plus grande distinction, de leur couper les mamelles et de les leur coudre sur la bouche, afin de les leur voir manger ; après quoi, ils les empalèrent. Ces horreurs se commettaient au milieu de leurs sacrifices, de leurs festins et de leurs orgies, dans leurs temples et principalement dans le bois consacré à Andata ; c'était le nom qu'ils donnaient à la Victoire, et ils lui rendaient un culte tout particulier [2]. » Quand, revenu en toute hâte de Mona, Suetonius Paulinus exhorte ses soldats à combattre les Bretons : « Ne vaut-il pas mieux, leur demande-t-il, succomber en combattant vaillamment que d'être faits prisonniers pour être mis en croix, pour voir ses entrailles arrachées, pour être transpercés de pieux brûlants, pour périr consumés dans l'eau bouillante, comme si nous étions tombés parmi des bêtes sauvages, ne connaissant ni loi, ni religion » [3]. Il paraît certain que ces supplices ne sont pas ici ceux qu'invente une aveugle fureur : contrairement à ce que pensait Suetonius, c'était la religion qui y présidait.

On ne saurait conclure de ces faits que les Gaulois ne faisaient aucun quartier sur le champ de bataille. Il n'est pas

pour l'Angleterre celtique, par Pline, XXX, 1. — Tacite, *Ann.*, XIV, 30, précise que ce sont les prisonniers de guerre que les druides sacrifiaient sur les autels de Mona.

1. Diodore, V, 32, 6. Dans un des fr. du l. XXXI qui se place au milieu du IIe s., Diodore a conservé un exemple de ce qu'affirme ce texte : un chef Gaulois rassemble les captifs ; il immole aux dieux les plus beaux et les plus robustes et ordonne que les autres soient percés de traits.

2. Dio Cassius, à qui ce passage est emprunté (LXII, 7), n'a désigné nommément que Camulodunum : Tacite, *Ann.*, XIV, 33, parle aussi de massacre total à Londres et à Vérulam avec plus de 10.000 victimes tuées par les gibets, les croix, le fer, le feu.

3. Dio, LXII, 11. — Sur Andarta, « la grande ourse », voir p. 256-7.

douteux qu'ils fissent des prisonniers, souvent réservés pour les grandes fêtes expiatoires. Avant de se permettre de soustraire définitivement des victimes au dieu de la guerre, il semble qu'ils aient consulté la divinité. C'est l'usage que deux textes laissent entrevoir pour les Germains de la région rhénane à plus de huit siècles d'intervalle. Délivré par la défaite d'Arioviste, C. Valerius Procillus raconte à César que les Suèves avaient trois fois consulté les sorts en sa présence pour savoir s'il serait brûlé sur-le-champ ou s'il serait réservé pour plus tard [1]. Dans la *Vita* de Wilibrord par Alcuin on voit le roi des Frisons, Radbod, jeter trois fois le sort pour savoir s'il mettrait à mort les chrétiens captifs [2]. Or, on sait par César que les Suèves faisaient consulter les sorts par des matrones pour savoir si les dieux conseillaient ou non de livrer bataille [3] et Tacite a décrit le procédé employé. Ce procédé consistait à jeter au hasard sur une étoffe blanche une poignée de baguettes de bois coupées à un arbre fruitier, chacune marquée d'un signe ; trois fois, après avoir invoqué les dieux, le père de famille ou le prêtre retirait une baguette ; la signification des trois signes ainsi réunis dictait la réponse du ciel [4]. Ces signes, chez les Germains, étaient évidemment des runes ; mais ce terme paraît avoir été emprunté au celtique : en irlandais *rún* a conservé le sens de *mystère, secret*. D'autre part, on a montré que l'écriture *oghamique* remontait à un système de signes sur baguettes de bois usité par les anciens Celtes [5]. On peut donc croire que l'usage attesté pour les Germains n'était pas inconnu des Celtes ; on pourrait même s'expliquer ainsi que le vocable d'*Ogmios* et le renom de dieu de la parole se soient attachés au génie gaulois de la guerre : ne serait-ce pas précisément pour connaître ce qu'il décidait sur le sort des prisonniers qu'on aurait fait parler les sorts devant son image ou en l'invoquant ?

1. César, *B. G.*, I, 53, 7.
2. Alcuin, *Vita Wilibrordi* dans *Acta Sanctorum*, 7 nov. (738).
3. *B. G.*, I, 50, 4.
4. Tacite, *Hist.*, IV, 61.
5. Voir J. Loth. *Rev. celt.*, 1895, p. 313 et *J. des Savants*, 1911, p. 403. La même théorie a été développée par G. Neckel, *Zur Einführung in die Runenforschung* au t. I (1909) de la *Germ.-rom. Monatsschrift*.

III. — *Tout ce qui est inanimé est réuni en monceau.*

Ce monceau pouvait être laissé tel quel à pourrir sur le champ de bataille. Mais on pouvait avoir recours à des moyens plus rapides de le livrer à la destruction qui le donnait aux dieux. Ainsi, c'est l'incendie du butin que doit signifier la consécration à Vulcain que l'on a mentionnée [1] ; le butin rapporté par les Tektosages des expéditions qui les menèrent jusqu'en Grèce et en Asie fut précipité dans les lacs sacrés de Toulouse [2]. C'est par un usage semblable qu'on a expliqué les dépôts d'armes et d'ornements de bronze trouvés, brisés ou hors d'état de servir, dans les tourbières du Danemark [3] : ce serait le reste du butin abîmé par les Cimbres dans leurs lacs. On a pu appuyer cette explication sur le texte qui montre les Cimbres, vainqueurs de Cæpion, combinant avec la noyade d'autres modes de destruction : vêtements déchirés et leurs morceaux dispersés au vent, or et argent jetés à la rivière, chevaux précipités dans des gouffres, équipement des hommes et des chevaux brisé en mille pièces [4].

IV. — *Le monceau des dépouilles s'élève dans un endroit consacré.*

A l'origine, il devait se dresser sur le champ de bataille, — le fait est connu pour celui de l'Allia [5] — comme le trophée gréco-romain, et le champ de bataille était sacré *ipso facto*. Plus tard, quand chaque peuplade fixée au sol — la *civitas* de César n'est pas une cité au sens de *ville*, mais au sens d'*état*, — eut son lieu saint, c'est là qu'on paraît avoir transporté le butin : en Gaule, ce fut généralement un bois sacré comme celui des Carnutes. Quand un véritable temple s'y éleva, c'est lui qui, comme en Grèce ou à Rome, reçut les dépouilles : c'est ainsi que les Arvernes placèrent l'épée de César dans un temple [6],

1. On sait que les Romains, pour caractériser l'usage analogue qui était le leur, employaient l'expression : *spolia Vulcano cremantur* (Liv. I, 37 : VIII, 10 ; XXIII, 46 ; XXX, 6 ; XLI, 12).

2. Strabon, IV, 1, 13 : Justin, XXXIII, 3, 9. Cf. A. Reinach, *Rev. arch.*, 1907, I, p. 188 et *Bull. Corr. Hell.*, 1910, p. 312.

3. Cf. S. Reinach, *Rev. arch.*, 1908, I, p. 49.

4. Orose, V, 16.

5. Après l'Allia les Gaulois *caesorum spolia legere armorumque cumulos, ut mos iis est, coacervare* (Liv. V, 39).

6. Plut. *Caes.*, 26.

tandis que les Germains d'Arminius fixèrent aux chênes sacrés de la forêt de Teutobourg les enseignes prises à Varus ; les Boïens, en 216, avaient placé la tête et les dépouilles du consul tué *in templo quod sanctissimum est apud eos* [1].

Suétone parle des *in Gallia fana templaque deum donis referta* [2]. Qu'après la conquête romaine et à l'instar des Romains on aurait éternisé les dépouilles en les sculptant en frises d'armes sur les temples de la Gaule, c'est ce que peuvent indiquer certaines plaques de schiste lusitaniennes qui portent des armes en relief [3], peut-être aussi les têtes coupées qui devaient, on l'a vu, orner un des temples d'Alésia (fig. 1); enfin, dans la présence de scalps et de têtes coupées sur les reliefs de l'arc d'Orange et sur ceux d'un monument de Mérida, dit temple de Mars, il faut sans doute reconnaître l'action des nombreux auxiliaires gaulois ou celtibères de César en Gaule et d'Auguste en Espagne. Mais rien ne vient confirmer les dires d'Ælien quand il nous montre « les Celtes élevant des trophées à la façon des Grecs à la fois pour honorer les hauts faits accomplis et pour laisser des monuments de leur valeur » [4].

V. — *Il est interdit, sous peine de sacrilège entraînant les plus cruels supplices* [5], *de rien soustraire à ce qui a été consacré au*

1. Liv. XXIII, 24.
2. Suet. *Caes.*, 54.
3. S'il faut voir des trophées dans les dalles de schiste du Portugal qui portent en relief une épée au fourreau ou une hache à tranchant convexe, elles doivent avoir été sculptées sous l'influence des trophées monumentaux romains, cf. Leite de Vasconcellos, *O Archeologo português*, 1908, p. 300 et 305 ; *Jahrbuch*, 1910, *Anz.*, p. 336. Mais il vaut mieux probablement y voir des dalles tumulaires de l'âge de bronze avec Déchelette, *Manuel*, II, p. 491. Il n'y a rien non plus qui soit nécessairement indigène dans les boucliers et les avants de vaisseaux qui auraient été exposés au temple d'Athéna à Odysseia, Strabon, III, p. 157.
4. Aelien, *Hist. Var.*, XII, 23. Aelien écrit à la fin du IIe siècle de notre ère.
5. Il est probable que *gravissimum supplicium* désigne seulement par lui-même la peine capitale ; ce qui reste incertain, c'est si *cum cruciatu* désigne l'ensemble des tortures qui précéderaient l'exécution, ou, au sens propre, l'exposition préalable sur une croix. On sait que Strabon signale la crucifixion parmi les supplices religieux des Gaulois (Ἀνεσταύρουν ἐν τοῖς ἱεροῖς IV, 4, 5 : cf. Diod., V, 32, 6 : ἀνασκολοπίζουσιν IV ; Dio. LXII, 7 : σκολοπισθῆναι).

dieu, soit sur le champ de bataille avant que le monceau des dépouilles ait été formé, soit, après, du monceau même.

En commentant ce passage, Salomon Reinach rapproche l'espèce de maléfice qui se serait attaché à l'*aurum tolosanum* : l'or maudit qui cause le désastre de quiconque le touche [1]. Je crois avec lui que cette opinion doit avoir pris naissance en Gaule, où elle répondait à l'interdiction rappelée par César ; mais il ne me semble pas que le rite des têtes coupées contredise cette interdiction autant qu'il semble le croire.

Sans doute, il y a contradiction apparente ; mais ne peut-on la résoudre ? On pourrait essayer de montrer que César décrit le rite celtique pur tandis que la décollation des vaincus serait une coutume des peuplades voisines, germaniques ou ligures. On l'a constatée chez les Germains, et les Scordisques peuvent être revendiqués comme Germains, comme on l'a fait pour les Bastarnes — pour ma part, je les crois des Gallo-belges comme les Boïens chez qui on a relevé le même rite —. On pourrait soutenir aussi que Posidonios ne parle que des Gaulois plus ou moins ligurisés de la région de Marseille où se trouvent les monuments les plus caractéristiques pour l'étude de notre rite — Hyères, Sisteron, Evénos, Antremont, Orange. Mais, contre cette attribution exclusive du rite aux Ligures ou aux Germains, on peut invoquer différents arguments : d'abord, une communauté de rite entre ces deux peuples qui ne furent pas en contact immédiat s'explique précisément par l'intermédiaire des Gaulois qui s'étendaient entre leurs confins respectifs [2] ; puis, le rite est bien attesté par les monnaies pour les popula-

1. S. Reinach, *loc. cit.*, p. 35. Voir, en dernier lieu, sur le montant des trésors enlevés par Caepion, une note de G. Bloch au *Congrès archéologique de Rome*, 1913 et *Rev. d. ét. anc.*, 1913, p. 278.

2. Que la pénétration s'est bien faite de Gaule en Germanie on en a un indice dans le fait que c'est le mot celtique désignant la victoire, *bheudi*, qui a donné l'allemand *beute*, d'où notre *butin*. Les Germains n'auraient connu vraiment le butin que par les victoires remportées au service des Gaulois. En signalant ce fait (*C. R. Ac. Inscr.*, 1907, p. 172 : *Rev. Arch.*, 1907, I, p. 324 ; *Revue Celtique*, 1907, p. 130), d'Arbois de Jubainville rappelait que les écuyers que Posidonios montre remportant les dépouilles sanglantes pouvaient être des Germains. Ces écuyers s'appelaient *ambacti* (Caes., VI, 159 ; cf. Pol., III, 18, 12 : Diod., V, 29). De là le vieil-allemand *ambaht* (homme de

tions de l'Armorique et du Sud-Ouest, celtiques entre toutes.

Aussi bien, cette contradiction apparente ne peut-elle pas se résoudre, je crois, par des différences ethniques.

La contradiction, en effet, — si contradiction il y a, — ne se limiterait pas à l'enlèvement de la tête ; l'extrait de Posidonios nous apprend aussi, on l'a vu, que le vainqueur s'emparait des dépouilles de l'ennemi décapité et l'histoire des invasions gauloises est pleine de textes qui nous parlent du butin enlevé ; beaucoup de leurs expéditions n'ont pas eu d'autre but. En 288, les Sénons et leurs voisins Transalpins poussent une fructueuse razzia jusqu'en territoire romain ; au retour, en Tyrrhénie, une sédition éclate à propos du butin ; une partie est détruite, non sans mort d'hommes et Polybe remarque « c'est assez la coutume des Gaulois lorsqu'ils ont fait quelque capture, surtout quand le vin et la débauche échauffent leur tête » [1]. Dans un engagement, avant Télamon, les Gæsates font un riche butin en prisonniers, bestiaux et bagages ; le roi Aneroestos leur conseille de retourner les mettre à l'abri dans leurs foyers ; pendant la bataille, ils forment une sorte de parc avec toutes les prises, sur une éminence voisine [2]. — On voit les Celtibères de Sertorius se partager le butin [3], et les Silures en Grande Bretagne agir de même avec dépouilles et prisonniers. Quand leur chef Caractacus fut exhibé à Rome, il était orné « des ornements militaires, des colliers, des trophées conquis par lui sur les peuples voisins [4] ». La plupart de ces décorations militaires que les Gaulois paraissent avoir portées, sur eux ou sur leurs enseignes, ne sont que des symboles des dépouilles conquises

service, d'où *amt* fonction), d'où notre *ambassade*. D'Arbois rappelait aussi que Cûchulainn pensait que s'emparer des vêtements, des armes, des chars et des chevaux des ennemis vaincus aurait été un acte indigne de lui ; il se bornait à couper et à enlever les têtes.

1. Polybe, II, 19.

2. Polybe, II, 26 et 28. Cf. p. 254, n. 3. En feuilletant Tite Live on trouverait encore de nombreuses mentions du butin fait par des Gaulois : en 201 celui fait à Plaisance suffit à charger 200 chariots (XXXI, 21) : peu après il mentionne celui des Sédétans (XXXI, 49), celui des Boïens (XXXIII, 37), celui des Lusitaniens (XXXV, 1), celui des Ligures (XXXV, 4).

3. Plutarque, *Pomp.*, 19.

4. Tacite, *Ann.*, XII, 36 et 39.

tout comme le sont chez les Romains, colliers et bracelets, lances et boucliers en réduction : il est possible que les Romains eux-mêmes aient porté sur leurs enseignes une forme stylisée du scalp [1].

Il est donc avéré, d'une part, que les Gaulois recueillaient et conservaient le butin, d'autre part qu'ils le laissaient à la corruption naturelle ou en activaient la destruction.

Cette apparente contradiction s'explique, — ou plutôt elle s'éclipse, — si l'on considère de plus près le rite lui-même.

Tout combat peut affecter deux formes et ces deux formes retentissent sur le sort fait à ses dépouilles : il peut-être collectif ou singulier. S'il est collectif, il est manifestement impossible aux vainqueurs de savoir quel est l'ennemi que chacun a tué ; cadavres et armes jonchent pêle-mêle le champ de bataille ; sur tout a passé le souffle mortel du génie de la guerre à qui l'on a voué l'armée ennemie ; tout ce qu'a contaminé ce souffle de feu est retranché par là même du domaine des vivants et quiconque y toucherait, contaminé par la force destructice qui s'y est manifestée, risquerait de la transmettre à son tour.

A donner une telle intensité à cette croyance, deux phénomènes naturels ont dû contribuer : la foudre et la putréfaction. La foudre, qui paraît avoir passée en Gaule pour l'éclat de la hache de pierre du dieu destructeur frappant l'enclume céleste, la foudre ne détruit pas seulement ce qu'elle frappe ; elle ravage aussi tout ce qui est en contact avec l'objet frappé, sans qu'on puisse voir comment son action s'est transmise : l'action destructrice du dieu des batailles a dû être assimilée à celle du maître de la foudre et c'est pourquoi ces deux conceptions divines sont associées chez les Gaulois et les Germains dans la personne de Wotan ou de Taranis, d'Esus ou de Smertullos, de Sucellus ou de Latobios, dieux de la foudre et de la guerre qu'arme le maillet ou la hache. Que l'action qui s'est manifestée au

1. Voir mon article *Signa* du *Dictionnaire des Antiquités*, p. 1315. J'espère montrer quelque jour l'origine gauloise de certains des *dona militaria* en me fondant sur le nom de *torques* consacré aux colliers d'honneur et sur l'emploi que fait Polybe du mot *gaison* pour désigner la *hasta pura*. Rappelons aussi les Calédoniens de Galgacus *sua quisque decora gestantes* (Tac., *Agric.*, 29).

sein d'une armée vaincue est bien assimilable à celle qu'exerce la foudre, c'est ce que les effets de la putréfaction ont dû confirmer aux yeux des primitifs. Que Pourrières marque ou ne marque pas la plaine qu'a engraissée le sang des Teutons, tout champ de bataille se transforme à l'origine en *campi putridi*. Les primtifs ont dû constater de bonne heure la pestilence qui s'en dégage tant qu'il reste de la chair sur les os, pestilence qui cesse dès que la chair a disparu et que les os, seuls, blanchissent au soleil. Ils ont dû en conclure que, tant que le dieu n'avait pas rassasié sa faim sur les victimes qui lui avaient été vouées, il punissait, en le frappant d'une maladie mortelle, quiconque touchait à ce qui lui était consacré. C'est de là que viennent, d'une part la conception du génie de la guerre sous les espèces d'un des carnassiers qui hantent les champs des morts, chien loup, ours ou corbeau, d'autre part les supplices affreux auxquels César nous apprend qu'on condamnait ceux qui avaient dérobé quoi que ce soit aux dépouilles consacrées aux dieux. Ce n'est pas le larcin qu'on poursuivait en lui-même, c'est l'irritation du dieu frustré qu'on voulait empêcher de se manifester par une pestilence ; pour l'éviter, il n'était pas de meilleur moyen que de tuer le porteur de la souillure et de le tuer par ces supplices religieux — pendaison ou noyade, crucifiement ou bûcher — qui devaient plaire au dieu irrité. Ainsi, dans le combat collectif, tout, choses et gens, appartient à la divinité.

Il en est autrement dans le combat singulier. Ici, deux hommes sont aux prises — ou, si le combat s'étend à un nombre égal de guerriers des deux partis, ils sont aux prises deux à deux. Chaque vainqueur sait donc quel adversaire il a tué. L'instinct le pousse à s'approprier le vaincu et tout ce qui lui a appartenu. Aucune crainte religieuse ne vient combattre cet instinct. Dans le combat singulier, en effet, combat qui, dans l'évolution humaine, est antérieur au combat collectif, les adversaires ne comptent que sur eux-mêmes : ils ont confiance chacun dans sa force. Rien ne les pousse à invoquer une énergie indépendante de celle qu'ils sentent bouillonner dans leurs veines. Quand ils l'invoquent, le combat prend, de ce seul fait, un caractère religieux : c'est le duel judicaire, le

jugement de Dieu. On y a recours quand il y a un doute que les ressources matérielles ou intellectuelles de l'homme ne lui permettent pas de résoudre ; de même, dans le combat collectif, il y a, pour le primitif, des facteurs qui lui échappent : la force ne suffit pas ; parfois, elle est primée par le nombre ; parfois, au contraire, le nombre ne suffit pas contre elle. De toute façon, il y a de l'inconnu, du mystère. C'est pour y remédier que, de part et d'autre, on en a appelé au dieu.

L'appel au dieu n'est pas nécessaire dans le combat singulier, s'il n'a pas caractère ordalique. On sait combien, à côté du duel judiciaire [1], le duel simple, jeu de la force et preuve de la vaillance, est resté en estime chez les Celtes [2]. Or, à côté des duels antérieurs ou extérieurs à la bataille, toute bataille peut comporter un certain nombre de combats singuliers. Il sont surtout nombreux entre cavaliers, les nobles Gaulois combattant de préférence à cheval. Posidonios, on l'a vu, ne semble tenir compte que des cavaliers lorsqu'il parle des têtes coupées.

A côté des cavaliers qui portent la tête de l'adversaire au poitrail de leur cheval, on a indiqué qu'il fallait peut-être placer les fantassins qui l'auraient fichée à la pointe de leurs armes. Pourtant, il est possible que le droit de décapiter l'ennemi ait été réservé aux chevaliers. D'une part, les combats singuliers dont il était le résultat ont pu n'être licites qu'entre nobles comme au moyen âge ; d'autre part, comme je l'ai montré ailleurs [3], s'il y a fini par y avoir répartition du butin entre les guerriers, sous réserve d'une part consacrée au dieu, c'est que les guerriers, dans les armées de type féodal comme l'était l'armée gauloise, sont autant de petits chefs ; leur droit

1. Pour le duel ordalique chez les Gaulois, voir César, VI, 13, 8. Le duel entre les candidats à la grande prêtrise gauloise doit être rapproché du rite bien connu de Némi.

2. Pour le duel militaire, un guerrier gaulois provoquant un soldat romain, voir par exemple Val. Max. III, 2, 21 : ou, pour deux Gaulois entre eux, l'anse d'un cratère de Pompéi, *Museo Borb.* VIII, pl. 15.

Encore en 90 on voit un Gaulois de l'armée de Cluentius provoquant un Numide de l'armée de Sylla (Appien, *B. civ.* I, 50).

3. Pour l'exposé de la théorie résumée ici, voir mon mémoire : *Les trophées et les origines religieuses de la Guerre*, dans *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 210-50.

au butin émane de celui du général en chef qui tient le sien de ce qu'il est, pour l'expédition où il commande, le délégué et le représentant du dieu. Du moment que les dépouilles sont « un droit divin », — on pourrait dire aussi bien « droit régalien », le roi tenant ses droits de son origine divine, — on comprend que seuls, les nobles puissent se les partager. Dans la Rome des premiers siècles, dont les institutions ressemblent tant à celles des Gaulois du temps de César, on retrouve, aussi profondément marquée, la distinction entre le butin collectif et le butin individuel.

Le butin individuel, ce sont les *manubiæ*, ce que chacun a enlevé de main propre à l'ennemi : *quod cuique fors belli dederat, quod cuique sua manu ex hoste captum domi rettulerat*[1]. Un Siccius Dentatus a pu gagner par sa valeur plus de trente de ces panoplies, la plupart conquises en combat singulier, *pleraque provocatoria*. Au contraire, rien ne doit être distrait du butin collectif et une clause du serment militaire y oblige les soldats sous les peines les plus sévères : ce n'est que peu à peu que le consul reçut le droit de disposer d'une partie et que cette part, en s'agrandissant retomba, en manne bienfaisante, sur tous les guerriers.

*
* *

Ainsi, enlever la tête rentre dans la série des coutumes qui permettent au vainqueur de dépouiller l'ennemi tué en combat singulier. Pourquoi choisit-il la tête de préférence et pourquoi semble-t-il lui attribuer une valeur particulière qui en fait un véritable fétiche[2] ?

C'est que les Gaulois ont dû appartenir au groupe très nombreux de peuples chez qui la tête passait pour le siège de l'âme (en ne désignant sous ce nom que la force vitale qui anime le corps) : si l'on veut attester et exercer une maîtrise

1. Liv. V, 20. Cf. l'article cité à la note préc.

2. C'est une survivance de cette valeur attachée à la tête — valeur exceptionnelle qu'implique la nature, — qu'on pourrait voir en ce fait que,

absolue sur le mort, c'est de sa tête qu'il convient avant tout de s'emparer [1].

Que les Gaulois attachaient cette importance à la tête, c'est ce dont, en dehors de la coutume étudiée, on peut alléguer au moins deux indices : l'un emprunté à leurs descendants,

dans nos duels et nos luttes courtoises, il est mal venu de viser à la tête, tandis que tout l'effort des sauvages qui ne connaissent encore que la matraque ou le casse-tête — l'une et l'autre sont des armes gauloises, *mataris* et *caleia* — est de frapper à la tête. Les hommes ont dû remarquer de bonne heure que le même coup, frappé sur une côte, ne terrassait pas l'adversaire, tandis que, à la tête, il l'abattait par terre. L'évanouissement, la simili-mort que causent les coups violents à la tête, ont dû les confirmer dans l'idée que la tête était le siège de la force vitale. D'où l'importance qui lui est prêtée.

1. Aucune étude d'ensemble n'a été consacrée par les ethnographes à cette question des têtes coupées. Elle ressort, d'ailleurs, à toutes les croyances où la tête du mort, — et, en général, une partie privilegiée du corps humain, — joue un rôle. Bon nombre d'anciennes références ont été réunies par P. Sébillot sous la rubrique « La tête de mort », section XXII du recueil de traditions intitulé « Le Corps humain » (*Rev. des Trad. Populaires*, mai 1911). J'ajoute quelques références, plus récentes que les siennes, à des études plus scientifiques et plus spécialement consacrées à la tête coupée. Pour l'Inde : sur les Naga de Manipour, peuplade primitive de l'Himalaya birman, *Journal of Anthrop. Inst.*, XI et le mémoire de Hodson analysé dans *L'Anthropologie*, 1912, 479. Pour l'Indonésie, l'ouvrage d'Alb. C. Kruyt, *Het Koppensnellen der Toradjas van Midden-Celebes* (Amsterdam, 1899) analysé par Van Gennep dans la *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1901, II, 462, et, pour Formose, W. Muller, *Zeitschr. f. Ethnol.*, 1910, p. 232. Pour l'Australasie, Keane, *Australasia* (2 vol. 1908) et, sur les indigènes du détroit de Torrès, A. C. Haddon, *Head-Hunters* : pour les Philippines, C. de Witt Willcox, *The head hunters of northern Luzon* (1913). Pour la Polynésie, E. Caillot, *Les Polynésiens orientaux* (Paris, 1910 : De Rochas, *La Nouvelle-Calédonie*, p. 177 ; et, sur les Marquises Dr Tautain, *L'Anthropologie*, 1890, p. 443. Pour l'Amérique du Nord, Dr G. Frederici, *Scalpieren und aehnliche Kriegsgebraeuche in Amerika* (Brunswick, 1908, et ses notes dans le *Globus*, 1908, p. 201 et 222), ouvrage qui est le plus complet publié sur la question avec bibliographie. Ajoutez toutefois J. Boyd Grinnell, *American Anthropologist*, 1910, p. 296 : pour le Mexique des Aztèques, Hamy, *Bull. de la Soc. d'Anthrop.*, 1883 : pour le Pérou préincasique, Capitan, *C. R. Acad. Inscr.*, 1910, p. 112 : pour l'Amérique du Sud, l'étude d'ensemble de P. Koch sur l'anthropophagie sud-américaine (*Internat. Archiv. f. Ethnogr.* XII, 1899) et, sur les Jibaros du Brésil, chez qui la conservation et le fétichisme de la tête atteignent leur apogée, l'étude du Dr Rivet, *L'Anthropologie*, 1908, 69, 243 et 667. — Pour les tribus du haut-Niger, A. J. N. Tremearne, *The tailed head-hunters of Nigeria* (Londres, 1912).

l'autre à leur prédécesseurs. Ce sont, d'une part, les nombreuses superstitions qui s'attachent encore à la tête de mort en Bretagne, la terre celtique par excellence ; leur mise à part, en place d'honneur, dans les ossuaires, ou leur conservation en de petites boîtes dans l'intérieur des églises [1] ; dans l'île écossaise d'Eigg on montrait encore au XVIIe siècle des squelettes sans tête en disant que celles-ci avaient été coupées par les ennemis [2]. D'autre part, ce sont les superstitions qu'attestent pour les habitants de la Gaule à l'époque de la pierre polie, la trépanation posthume et l'emploi comme amulettes des rondelles de crâne [3]. D'après les usages analogues de certains sauvages d'aujourd'hui, on s'accorde à croire que cette trépanation s'opérait dans les maladies qui paraissaient dues à une emprise démoniaque et causaient de violents maux de tête, de la migraine à l'épilepsie. Pour guérir le malade, ou, s'il était mort de sa maladie, pour l'en délivrer dans l'autre vie, il fallait permettre de sortir au démon qui s'agitait dans la boîte crânienne. Le crâne qui avait été habité en gardait une empreinte surnaturelle et, par application des principes de la magie sympatique, on s'imaginait que des fragments de ce crâne pourraient préserver du mal qui l'avait possédé. Ces croyances ont survécu : boire dans le crâne de Saint Charles le Bon passait pour guérir les fiévreux en Belgique et la médecine populaire employait encore couramment au XVIIIe siècle la poudre ou la cendre de crâne contre les maux de tête et les maladies épileptiques.

Si même l'on n'admet pas que ce soit par les Celtes que ces croyances préhistoriques aient survécu en Occident, — on ne voit guère, pourtant, comment elles se seraient transmises

1. Voir le travail cité à la n. précédente de P. Sébillot. On conserve aussi dans ces chapelles des massues dont on touche la tête des vieillards, pour adoucir leur agonie, dit-on : naguère, évidemment, pour y mettre fin ; cf. *L'Anthropologie*, XII, p. 206, 711.

2. Mac Culloch, *The religion of the ancient Celts* (1911), p. 241, n. 5.

3. On sait que l'étude de la trépanation préhistorique est due à Broca. Voir ses communications à la Société d'Anthropologie, 1875 et 1876 et ses articles dans la *Rev. d'Anthropologie*. V, p. 283, VI, p. 207. De son côté, Piette reconnaissait des têtes d'ennemis rapportées à la grotte dans certains crânes qu'on rencontre isolés parmi des dépôts magdaléniens (Gourdan, Mas d'Azil), *Bull. Soc. Anthrop.*, 1873, p. 408.

autrement —, ce qui n'est pas douteux c'est qu'ils ont attribué à la tête une valeur qu'on peut dire *capitale*, au sens propre du mot qui se rattache lui-même à ces croyances. C'est ce qui ressort de la comparaison qui nous reste à tracer entre le sort fait à la tête coupée en Gaule, tel que les auteurs permettent de le reconstituer, et ce que les voyageurs nous apprennent des rites des sauvages modernes qui continuent à couper la tête de leurs ennemis en trophée de guerre. A la lumière de ces rites, on verra ceux des Celtes s'expliquer logiquement.

Port et transport de la tête de l'ennemi par le vainqueur. — Le Gaulois la porte suspendue à l'encolure de son cheval [1] comme on le voit sur le pilier d'Antremont (pl. III), ou à la pointe de sa lance, ou encore, semble-t-il, il porte son scalp comme coiffure ; les Scandinaves la pendaient à leurs étrivières [2]. Après la mort de Cúchulainn, dont la tête a été coupée par Lugaid, Conall Cernach, qui l'a vengé, va porter à Emer, que le héros aimait, les têtes de ses meurtriers enfilées en chapelet [3]. On voit les Peaux-rouges placer leurs scalps sur leurs mocassins et les Indonésiens sur leurs boucliers, et l'on peut rappeler que, chez les Grecs, la tête repoussante, dite *Gorgonéion*, n'est pas fixée seulement au milieu du bouclier, mais parfois aussi sur les cnémides. Ne peut-on surprendre ici l'idée de la force qui se dégage de la tête fraichement coupée? Comme celle de la Gorgone, on doit craindre qu'elle ne foudroie qui la regarde [4]. N'est-ce pas dans cette intention que Cúchulainn, offrant le combat à l'armée de Madb, se bornait à brandir vers l'ennemi neuf têtes dans

1. Les Tartares de Khiva enferment les têtes coupées dans un sac pendu à l'arçon de la selle; les Gallas d'Éthiopie suspendaient les phallus tranchés à la tête de leurs chevaux. — En Gaule, le nom de Mercure ayant été certainement donné parfois à un dieu à la bourse ou au sac qui était en réalité un dieu de la guerre, on peut se demander si ce sac n'était pas destiné, dans ces cas, aux yeux des Gaulois à recevoir, non des grains, mais des têtes coupées.

2. Weinhold, *Alt Nord.-Leben*, p. 310.

3. D'Arbois, *Cours de litt. celtique*, V, p. 352-3.

4. Faut-il rappeler que les superstitions relatives à la tête de la Gorgone sont restées vivaces au Moyen Age? Voir le mémoire de S. Reinach sur *La tête magique des templiers* (*Cultes et Mythes*, IV) et le mien sur le *Klapperstein de Mulhouse* (*Bull. du Musée de Mulhouse*, 1913).

1. Le chef salyen d'Antremont rapportant une tête coupée suspendue au poitrail de son cheval.

une main et dix dans l'autre? On place donc la tête de façon qu'elle ne puisse regarder le meurtrier, mais on la place en même temps de façon qu'on puisse la voir de loin : car elle est le signe le plus frappant de la victoire. Les têtes au bout des piques n'ont pas cessé d'être comme l'emblème des victoires populaires.

Marche et chants de triomphe qui accompagnent le vainqueur [1]. — Ce ne sont pas là seulement des marques de joie, ces danses et ces cris qui traduisent naturellement chez l'homme l'exultation victorieuse et qu'on retrouve chez tous les sauvages quand ils rapportent les dépouilles de leurs ennemis : il suffit de rappeler la fameuse danse du scalp des Peaux-Rouges. Ce sont aussi des moyens apotropaïques : comme il faut éviter le regard du mort, il faut chercher à l'étourdir et à l'assourdir. Et ce regard n'est pas le seul qu'on cherche à écarter. De bonne on s'est imaginé que les esprits des morts cherchaient à arracher au vainqueur sa proie, à lui reprendre l'âme qu'il leur enlevait : ce sont ces mauvais esprits, que, ici comme dans tous les actes de la vie militaire, les danses des armes et le vacarme des instruments de musique cherchent à écarter [2].

Fixation de la tête. — Parvenue, sans avoir causé ni subi de mal, à la demeure du vainqueur, quel sort est réservé à la tête ?

Posidonios nous apprend qu'on la fixait aux « propylées » des maisons et on a lieu de croire qu'on l'attachait aussi aux arbres sacrés [3] ; certains monuments nous ont semblé indi-

1. En dehors des témoignages de Posidonios-Diodore, se rappeler l'*ovantes moris suo carmine* de Tite-Live, X, 26, 11 et son *templo ovantes intulere* de XXIII, 24.

2. En dehors des textes cités, dans notre 1er article, rappelons que, pendant le combat, les prêtresses des Cimbres ne cessaient de frapper les claies d'osier qui recouvraient leurs chariots, Strabon, VII, 2, 4, et, pour le *tripudium* des sauvages, rappelons ce que dit Ammien à propos des Alamans qui venaient d'enlever un vexillum romain en 366 : *quod insultando tripudiantes barbari sublatum altius ostendebant* (Amm. Marc., XXVII, 1).

3. Outre ce qui a été dit plus haut à propos des *oscilla*, cf. Jornandes, *Get.*, 5 : huic (Marti) praedae primordia vovebantur, *huic truncis suspendebantur exuviae*. Cf. Grimm, *Deutsche Myth.*, I, p. 62.

quer qu'on pouvait la placer sur les autels et certaines monnaies montrent de véritables chapelets de têtes [1].

Quand on voit placer sur un poteau la tête de chacun des meurtriers de Cûchulainn, ne doit-on pas tenir pour l'effet d'une tradition celtique la haie couronnée des têtes coupées des audacieux qui ont tenté de franchir celle qui, dans le roman breton, entoure le jardin merveilleux où se dresse l'arbre de vie et coule la fontaine de jouvence [2] ?

Toutes ces coutumes se retrouvent chez les sauvages : les têtes des ennemis y sont conservées dans les maisons (Taïti, Bornéo, Formose), au haut du poteau saillant au milieu de la case (Canaques, Jibaros), particulièrement dans celles des chefs, sur des pieux (Célèbes, Jibaros, Bakotos), ou dans la maison des morts (Bornéo, Célèbes), ou encore amoncelées au milieu d'une place publique sur des échafauds (Dahomey, Mexique), échafauds qui peuvent être consacrés au dieu comme les *Téocallis* du Mexique et les *morcaïs* des îles de la Société. Ces *téocallis* différaient-ils des piles de têtes d'ennemis qu'on appelait en Irlande « mât de Macha », la déesse de la guerre [3] ? de ces piles qui survivent dans la *Matière de Bretagne* avec « le château d'Oeth et Anoeth », le sinistre édifice construit en ossements humains par Manawyddan fils de Llyr, l'ancien dieu de la mort ?

Chez les Nagas de l'Inde, les têtes sont parfois placées à un arbre sacré, fixées au fronton de la vérandah, ce qui est peut-être l'exact équivalent des têtes clouées aux « Propylées » de Posidonios [4]. Chez les Peaux-Rouges, à certaines fêtes

1. Peut-être faut-il rappeler ici la fréquence avec laquelle la tête humaine revient dans les colliers (comme dans toute l'ornementation) de l'Europe préhistorique. Cf. S. Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines* (*L'Anthropologie*, 1895). Peut-être aussi les épées à poignée anthropoïde des Celtes du Ve siècle doivent-elles leur tête humaine à une idée de même ordre.

2. Voir le Mabinogi de *Geraint fils d'Erbin*, l'*Erec* de Hartmann von Aue, l'*Erec et Enide* de Chrestien de Troyes. Cf. San Marte, *Die Arthur Sage*, p. 296, 318.

3. Stokes, *Three Irish glossaries*, XXXV.

4. De même chez les Abyssins, chez qui l'éviration de l'ennemi avait la même valeur que la décapitation en Gaule, les cavaliers, après avoir transporté les trophées phalliques à la tête de leurs chevaux, les suspendent, préparés

guerrières destinées à compter les scalps, chacun arborait sur un des côtés de son wigwam une perche supportant les chevelures conquises, perche qui fait penser au poteau des trophées gaulois que les scalps surmontent. Enfin, aux chapelets de têtes qui semblent tournoyer sur les monnaies gauloises autour du génie de la guerre [1] répondent peut-être les ceintures de têtes de morts que les Achantis portent en dansant dans certaines fêtes annuelles et les guirlandes de même composition sinistre qui se voyaient autour du palais royal de Porto-Novo. La résidence des rois Ultoniens d'Irlande, à Émain Macha, devait-elle différer beaucoup de celle du roi Dahoméen? Avec ses fondations semées de têtes, elle devait son surnom de Cro-derg « rouge-sang » aux têtes et aux langues des ennemis tués et, à des fêtes annuelles, le guerrier irlandais étalait les langues coupées en preuve de sa prouesse [2].

L'objet de ces usages n'est pas seulement de montrer à tous la valeur de celui qui possède les têtes et de semer par elles, autour de lui, une crainte salutaire dont il bénéficie. C'est surtout une précaution de sa part vis-à-vis de l'âme du mort : comme elle est inséparable du crâne, elle restera fixée là ou le crâne est fixé. Or, on verra que la tête coupée est devenue pour le primitif un véritable fétiche : on comprend qu'il fasse en sorte qu'elle ne puisse plus le quitter. Réciproquement, tout l'effort des compagnons d'un guerrier tué doit tendre à empêcher sa tête de tomber aux mains de l'ennemi. En Irlande, on paraît être allé jusqu'à couper les têtes de ses

et empaillés, au linteau de la porte de leur demeure (Letourneau, *La Guerre*, p. 298).

1. On peut aussi se demander si cette enfilade de perles espacées à la façon des grains d'un rosaire qui relie les têtes sur les monnaies n'est pas destinée à figurer le sang qui coule de leurs bouches ou de leur cou. C'est un ruban de sang ainsi formé qu'on voit sur une peinture qui représente la déesse thibétaine de la mort ; elle danse au milieu d'une guirlande de têtes coupées (*Musée Cernuschi, Exposition d'art bouddhique*, avril-juin 1913, n. 325).

2. Cf. D'Arbois, *Cours de Litt. celtique*, V, p. 11 ; O' Curry, *Manners and Customs of the ancient Irish*, I, p. 337 ; II, p. 9. Emmurer des crânes dans des habitations, c'est une forme du sacrifice de fondation que les Celtes ont aussi connue. Voir surtout P. Sartori, *Z. f. Ethnogr*, 1898 ; D'Arbois, *R. Celt.* 1905, p. 289. Aucune partie de la victime n'est plus propre à sauvegarder un édifice que le siège même de sa force vitale.

propres morts pour les enterrer sous des pierres : tout *cairn* étant inviolable, l'ennemi ne pouvait plus s'emparer du trophée qui lui eût été le plus précieux [1].

Momification de la tête — C'est par une conséquence du même raisonnement que les Celtes ont conservé les têtes des ennemis les plus illustres, baignées d'huile de cèdre, dans un coffret [2] ; de même, elles sont désossées et réduites de moitié par une dessiccation progressive chez les Jibaros du Brésil ; elles sont nettoyées et huilées avec soins dans l'archipel océanien des Kingsmill où chaque famille les vénère et les emporte avec soin dans ses voyages. A Taïti, le crâne de tout mort est placé dans un coffret qu'on appelle « la maison du docteur » ou « du maître ». Ces coutumes s'expliquent sans peine [3]. Exposée aux intempéries, la tête peut s'altérer : par suite d'une des brèches ainsi ouvertes dans sa demeure, l'âme de son ennemi, pense le primitif, pourra s'échapper et revenir le tourmenter. Il faut donc à tout prix empêcher la tête de se désagréger et l'âme de s'envoler : de là, l'embaumement et la mise en caisse. C'est par un effet des mêmes conceptions que les Egyptiens ont été amenés à momifier les cadavres

1. O' Curry, *Manners and Customs*, I, p. CCCXXXVII. Il y aurait eu dans les *cairn* une pierre par tête de mort. — On sait que *cairn* dérive d'un mot celtique signifiant *tas de pierres* : c'est le même qui a donné son nom à la ville de *Carnuntum* en Pannonie, peut-être à celle des Carnutes (Chartres), deux centres religieux. Le tas de pierres est une des formes primitives du trophée élevé sur le champ de bataille.

2. Chez certains peuples sauvages comme les Maoris, où l'on mange les cadavres des ennemis, on ne conserve que la tête des chefs. Même, pour manger leur corps, il faut s'astreindre à tout un cérémonial religieux, où une part est donnée au dieu, une à ses prêtres et où les chefs ont seuls le droit de manger le reste mais sans en avoir vu les apprêts. C'est indiquer clairement qu'à l'origine, le corps du chef ennemi était tout entier *tabou* (Letourneau, *La Guerre*, p. 126, d'après le *Voyage de l'Astrolabe*). Encore en 1896, les Chinois mangeaient le cœur et le foie de leurs ennemis pour s'imprégner de leur valeur (Sven Hedin cité par Dümmler, *Kleine Schriften*, II, p. 220).

3. Sur ces procédés et leur signification, voir G. Pinza, *La Conservazione delle teste umana*, dans le *Bulletino della Soc. geografica italiana*, 1898. Pour es masques de Papous, voir d'Albertis, *La Nouvelle Guinée*, p. 187, 226. — Un bas-relief de Ninive montre Assourbanipal banquetant sous un arbre où pend la tête momifiée et salée de son ennemi le roi de Babylone (Maspero, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, p. 469).

et à les déposer au fond d'une série de cercueils anthropoïdes s'emboîtant l'un dans l'autre. Les images des ancêtres que conservaient précieusement les patriciens de Rome n'ont pas, elles aussi, eu d'autre but : fournir à l'âme du mort un réceptacle d'où elle ne pourra plus sortir et en concentrer, au profit de son détenteur, toute l'action bienfaisante. C'est ainsi que nos statues, destinées à immortaliser les grands hommes et à les faire vivre éternellement au milieu de ceux dont ils sont l'honneur et le patrimoine national, se relient aux crânes conservés dans l'huile de cèdre des Gaulois. Le capitaine des gardes de la reine de Suède qui enleva le crâne de Descartes obéit à un sentiment qui ne diffère pas essentiellement de celui des coupeurs de crânes gauloïs.

Le crâne et le scalp [1]. — Le crâne et le scalp doivent être probablement considérés comme des façons simplifiées, ou plutôt abrégées, de conserver la tête d'un ennemi. Elles supposent qu'on limite ou à la boîte crânienne ou à la chevelure le siège de la force vitale : la trépanation préhistorique et l'histoire de Samson semblent indiquer que ces croyances remontent à la plus haute antiquité. Comme l'homme a dû constater de bonne heure que le crâne était le siège de la pensée, il a remarqué que le développement de la chevelure coïncidait avec celui de la virilité. Pour les scalps, un autre élément s'ajoute à ces considérations : on peut l'enlever à la tête sans que mort s'en suive et l'on sait que les Peaux-Rouges s'y provoquent en se facilitant l'opération par les mèches enrubannées qu'ils disposent sous le nom de « boucles de guerre » ou « touffes de scalp ». On peut se demander si tel ne fut pas aussi l'objet originel du toupet ou du nœud qui caractérisent les coiffures de certains Gaulois ou Germains [2].

1. En dehors des scalps figurés sur les trophées d'Orange, je rappelle qu'on peut conclure à la connaissance de cette pratique en Gaule par certaines têtes du pilier d'Antremont (cf. notre 1er art.) et par celles que tient le monstre de Noves (cf. p. 257, 2) : sur ces têtes l'absence totale des cheveux, si nettement indiqués sur les autres, était sans doute destinée à faire comprendre qu'elles avaient été scalpées. Chez les sauvages modernes qui, comme les Jibaros, pratiquent à la fois la décollation et le scalp, la chevelure est parfois laissé à la tête momifiée, dite *tsantsa*, parfois enlevée pour orner la ceinture du vainqueur.

2. Voir ma note sur un « Gaulois mourant » du Musée Calvet, *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1913.

Il suffit d'avoir pu scalper un ennemi pour qu'il ait perdu sa force et qu'elle ait passé en votre puissance. Enfin, si le crâne se prête plus aisément à dresser ces pyramides qui auraient atteint jusqu'à 90.000 crânes dans la Bagdad de Tamerlan et 136.000 dans le Mexico des Aztèques, le scalp est aisé à porter sur soi : les Peaux-Rouges en font des franges à leurs vêtements et ils peuvent s'en servir de la façon qu'Hérodote rapporte pour les Scythes : ils s'essuyaient à la chevelure des crânes qu'ils employaient comme coupes [1].

Cet emploi du crâne comme coupe est aussi connu des Peaux-Rouges comme il l'était des Gaulois [2]. Il a pu, à l'époque préhistorique, n'avoir qu'un but utilitaire : avant de savoir faire de la poterie, l'homme a dû se servir comme vase à boire d'un crâne, coupe plus pratique que la pierre creusée ou la calebasse de fruit, seuls récipients que connaissent encore certaines tribus de l'Australie méridionale. Les rhyons de la Grèce classique, ces vases en forme de têtes d'animaux qu'on trouve dès le début de la civilisation égéenne [3], ne sont que des imitations des tête réelles qui, antérieurement, servaient de hanap.

Mais le primitif ne se sert du crâne comme coupe qu'après l'avoir vidé, et l'étude des restes de ses repas permet de croire que la cervelle était pour lui un morceau de choix comme la moelle. Cette prédilection a pu déjà avoir pour cause la croyance que le cerveau était le siège de la force vitale. Ce

1. Voir les textes dans notre 1er article.

2. Des trois textes cités dans le 1er art., les deux qui attribuent aux Skordisques l'usage de boire dans des crânes humains ne peuvent être acceptés sans réserves, d'autant plus que celui d'Ammien ajoute à celui de Florus un nouveau trait de férocité : ce serait du sang humain que les Skordisques boiraient dans les crânes de leurs ennemis. Ce ne sont peut-être là que des enjolivements de rhéteurs amplifiant sur le thème de la férocité gauloise. Il est possible que les Skordisques aient seulement agi comme les Boïens de Tite Live donnant les crânes des chefs ennemis comme coupes à leurs dieux. On a vu que Silius Italicus, bien qu'il ait eu sous les yeux le texte de Tite Live, montre les Boïens se servant de ces crânes aux banquets, *mensis*, alors que l'historien ne parle que des libations sacrées, *sollemnibus libarent*.

3. Cf. G. Karo, *Minoische Rhyta* dans *Arch. Jahrbuch*, 1912. Sur la boîte crânienne comme siège de l'âme dans les croyances orientales, cf. Gauckler, *Le temple syrien du Janicule* (1913).

serait ainsi par un legs des temps préhistoriques qu'on aurait continué à offrir des libations à certaines divinités gauloises dans les crânes des chefs ennemis, comme c'est par un vestige aussi de l'âge de la pierre que les Romains frappaient avec un silex le porc garant d'un traité.

Si le crâne est parfois enchassé d'or [1], ce n'est pas seulement qu'on lui donne ainsi plus de prix ; c'est surtout que l'or est une matière entre toutes pure et inaltérable [2]. Ainsi enchâssé, le crâne consacré au dieu sera impérissable comme lui : c'est bien ce qui convient à *quod sanctissimum est apud eos*, comme Tite Live le dit pour les Boïens. Que des vestiges de ce cannibalisme religieux aient été pratiqués par les Gaulois, c'est ce dont on peut alléguer quelques indices en Irlande, où on continuait au Moyen âge à boire le sang des parents décédés pour hériter de leurs vertus [3] ; on enlevait aussi le cerveau de l'ennemi tué, et après l'avoir mêlé à de la terre, on gardait comme un trophée la balle ainsi produite qu'on appelait *tathlum* [4] ; dans les Highlands, la médecine populaire engageait encore récemment à boire dans le crâne d'un suicidé — il a remplacé l'ennemi tué [5] ; dans la légende irlandaise, le lait bu dans le crâne de Conall Cernach, — ancien dieu cornu tombé au rang de héros —, passait pour rendre leurs forces aux guerriers affaiblis [6]. Il n'y a donc rien de surprenant à ce

1. Le *calvam auro coelavere* de Tite Live pourrait s'entendre « ils remplirent la cavité crânienne d'or ».

Mais ce n'est pas ainsi que l'entendait Silius qui transpose en vers *vacui capitis... circumdare... ossa... auro* « entourer le crâne d'or » et il est évident que, si on avait rempli d'or la cavité, le crâne n'aurait plus pu servir comme coupe. Il faut donc entendre par *calva* la surface du crâne dépouillée de la chair et de la chevelure (d'où notre *calvitie* et le latin *decalvatio* dont *scalp* parait dérivé par les langues germaniques).

2. C'est pour la même raison sans doute qu'on trouve, en pays celto-germain des haches-amulettes à foudre entièrement enchâssées d'or, Furtwaengler, *Der Goldfund von Vettersfelde* (1883), pl. I.

3. Mac Culloch, *The religion of the ancient Celts*, 1911, p. 240.

4. O' Curry, *op. cit.*, 1. Cf. le *mbamba* africain (Junod, *Les Ba-Ronga*, p. 128).

5. Mac Culloch, *op. cit.*, p. 242.

6. *Zeitschr. f. celt. phil.*, I, p. 106.

que les Irlandais, comme le rapporte Solin à la fin du IIIe siècle, se soient barbouillés le visage avec le sang des vaincus avant de le boire [1]; trois siècles auparavant, ils pouvaient manger leurs ennemis, comme l'affirme Diodore [2], et leurs parents, comme en témoigne Strabon [3]. Entre ces deux formes de cannibalisme il n'y avait pas de différence essentielle : on verra qu'il s'agit toujours d'absorber la force vitale du défunt et de s'assimiler son expérience. Pline a raison de dire que les Bretons considéraient la mise à mort d'un être humain comme un acte très religieux et l'absorption de sa chair comme un remède excellent [4].

La tête comme fétiche. — Que la tête coupée ait été vénérée en Gaule comme un fétiche, c'est ce qui ressort déjà de tous les aspects sous lesquels nous venons de l'examiner. Deux des faits que les auteurs ont transmis à son égard viennent le confirmer : les Gaulois aimaient à montrer les têtes conservées chez eux en rappelant par quel exploit chacune avait été conquise; ils refusaient de les vendre même au poids de l'or. Or, nous retrouvons ces traits chez les peuples chez qui le fétichisme de la tête est le plus avéré. Ainsi, chez les Peaux-Rouges, les scalps équivalaient exactement à nos décorations. Les acheter ou les vendre, c'était se déshonorer. A la mort d'un guerrier, ses scalps étaient mis avec lui au tombeau. Chez les Achantis du Dahomey, chaque crâne d'un chef ennemi vaincu, conservé souvent au voisinage du fétiche de la tribu, a sa légende, avec des chants composés en son honneur. La tête préparée en *moka-mokaï*

1. Solin, 22, 2 : *sanguine interemptorum hausto prius victores vultus suos oblinunt*.

2. Diod., V, 32, 3 : φασὶ τινας ἀνθρώπους ἐσθίειν ...τοὺς κατοικοῦντας τὴν ὀναμαζομένην Ἴρην.

3. Strab., IV, 5, 4 : ἀνθρωποφάγοι ...τούς τε πατέρας τελευτήσαντας κατεσθίειν ἐν καλῷ τιθέμενοι.

4. Plin., XXX, 1, 1. Cf. César, *B. G.*, VI, 16, 2 : *qui sunt affecti gravioribus morbis quique in proeliis periculisque versantur aut pro victimis homines immolant aut se immolaturos vovent*. Dans ces termes on peut comprendre les sacrifices de prisonniers et le canibalisme reprochés aux Galates, Liv. XXXVIII, 47, 12; Diod. XXXI, 13; Paus. X, 22, 3. Cf. p. 263, n. 5.

est aussi précieuse aux Maoris que la *tsantsa* pour les Jibaros du Brésil chez qui un véritable culte est rendu à la tête ennemie, suspendue au pilier principal de la case [1].

« Ils ne se désaisissent d'un pareil talisman qu'avec difficulté et Barrero raconte qu'il dut user de ruse pour en obtenir un échantillon [2]. » Quand à la ceinture de scalps, « jamais le Jibaro ne consent à prêter cet objet qui est la preuve évidente du nombre de ses exploits et à sa mort, ses parents en ceignent son cadavre ». A en juger par les têtes isolées trouvées parfois dans des tombes aux côtés d'un guerrier Gaulois, elles ont dû l'accompagner de même dans l'autre monde. Un voyageur du XVIe siècle a dit des Jibaros : « La première chose qu'il font quand les Français les vont voir et visiter, c'est, en récitant leurs vaillances, et par trophée, leur montrer ces têtes ainsi décharnées ; ils disent qu'ils font de même à tous leurs ennemis [3]. »

Les Gaulois n'agissaient pas autrement avec Posidonios. C'est que « la tête momifiée devient un véritable fétiche qui assure a son possesseur, à ses parents et à ses alliés, l'abondance des biens, la fertilité des champs, la prospérité de la famille et de la tribu, la victoire sur les ennemis et l'immortalité » [4]. On se rappelle la tête de Brân devenue talisman pour Londres. C'est sans doute la survivance d'un *rain-charm* ligure qu'il faut voir dans l'usage corse qui consiste, en temps de sécheresse, à faire porter processionnellement une tête de mort

1. On se convaincra aisément que boire dans un crâne est un vestige de cannibalisme en lisant ce qui concerne les guerres des derniers anthropophages, Fidjiens, Canaques et Maoris surtout, dans Ch. Letourneau, *La Guerre dans les diverses races humaines* (1895) et Frobenius, *Weltgeschichte des Krieges (s. d.)*. On remarquera que, seuls, les chefs ont droit à manger leurs ennemis, comme les nobles Gaulois à conserver leurs têtes. Voici une phrase caractéristique qu'un voyageur prête à un chef de la Nouvelle-Calédonie : « Le crâne de notre ennemi blanchira au soleil devant nos cases et nos enfants riront en le voyant et sa chair fournira un bon repas à mes guerriers qui après seront plus braves et plus forts. » (Letourneau, *La Guerre*, p. 46.)

2. Letourneau, *La Guerre*, p. 147.

3. Léry, cité par Sébillot, *op. cit.*, p. 135.

4. Rivet, *L'Anthropologie*, 1908, p. 249, 250.

par un petit enfant qui finit par la jeter dans l'eau [1]. Ainsi, si le noble Gaulois conserve la tête du chef qu'il a tué comme ce qu'il a de plus précieux, ce n'est pas seulement pour affirmer sa domination sur l'âme du mort après avoir vaincu le corps, pour le dompter complètement lui et son double, ce sont les qualités du mort qu'il contraint à s'employer pour lui ; par une sorte de transvasement ou de transsubstantiation, il va jusqu'à s'imaginer qu'il a absorbé la vertu guerrière de son adversaire [2]. Autant il peut montrer de têtes, ce ne sont pas seulement autant de preuves de sa valeur, mais ce sont autant d'âmes subjuguées qui doivent obéir à la sienne, et, s'il consent à en distraire pour entourer l'idole du dieu ou orner son temple, c'est que, pour que son dieu de la guerre conserve lui aussi toute sa vaillance, il faut qu'il puisse se repaître des « âmes valeureuses d'innombrables héros » [3].

Adolphe Reinach.

1. F. C. Conybeare, *Folk-lore*, 1908, p. 332.

2. Que la force virile du vaincu soit censée passer dans le corps du vainqueur, c'est ce dont je proposerais de voir un autre indice dans cette coutume constatée en Indonésie (Formose, Bornéo, Al-Neyan) : nul jeune homme ne peut s'y marier avant d'avoir rapporté une tête d'ennemi et il peut avoir autant de femmes qu'il rapporte de têtes. La tête est-elle seulement ici, comme on le répète, une preuve de sa valeur ? N'est-ce pas plutôt que la force virile du mort qui y est incluse y vient accroître derechef sa propre virilité ? Ce serait un rite à grouper avec ceux qui expliquent les pratiques de l'initiation chez tous les peuples guerriers : ainsi chez les Peaux-Rouges, où le jeune homme n'est admis au rang des guerriers qu'après avoir dépouillé de sa main un bison dont la peau forme son bouclier et scalpé un ennemi ; chez les Abyssins, un guerrier n'a droit à laisser pousser ses cheveux — signe de la virilité accomplie — et n'est estimé de sa femme que s'il a au moins un trophée phallique.

3. C'est à dessein que je termine sur cette expression empruntée à l'*Iliade*. Avant de devenir une formule stéréotypée, elle a répondu à des mœurs guerrières semblables à celles que nous avons essayé de reconstituer ici pour les Celtes. D'Arbois a déjà indiqué que les héros d'Homère ont eu, comme les Gaulois, l'habitude d'emporter en trophée les têtes des ennemis tués, *Cours de Litt. celt.*, VI, p. 316. J'y reviendrai ailleurs.

ERRATUM

Dans le précédent article on a laissé échapper l'inexactitude suivante : P. 51. *Penn* Cruach pour *Cenn* Cruach. Voir sur ce nom D'Arbois, *R. Celt.* 1907, p. 316.

A PROPOS D'UN PRÉTENDU TÉMOIGNAGE SUR DES RÉUNIONS DE BARDES EN BRETAGNE AU Xe SIÈCLE

Dans son aperçu sur les littératures celtiques, dans la collection *Die Kultur der Gegenwart* [1], H. Zimmer a consacré une page aux bardes de la Bretagne armoricaine. Après avoir constaté que « déjà au Xe siècle la littérature s'est trouvée en Bretagne dans les mêmes conditions qu'au Pays de Galles à l'époque des Tudors », il vient à parler des assemblées bardiques qu'il décrit avec assez de précision, dans les termes suivants : « Nous possédons, en outre, des témoignages d'après lesquels, à Saint-Paul de Léon, par conséquent dans la partie bretonnante du pays breton, au jour de la fête du saint, en présence de gens réunis de toutes parts, on récitait des poésies avec accompagnement de harpe et de violon. Il s'agissait d'aventures, plus spécialement d'histoires d'amour. Ce n'étaient pourtant pas là des chants épiques ; car ce n'était pas le récit des événements qui constituait l'objet essentiel du poème, mais bien plutôt la musique qui accompagnait celui-ci. C'étaient donc des œuvres de bardes, dont la langue ne pouvait être que bretonne. »

Zimmer n'indique pas les témoignages sur lesquels il se fonde (c'est bien le pluriel qu'il emploie : « *Zeugnisse* »). Des réunions de bardes en Bretagne au Xe siècle ne sont pas chose impossible. Mais on chercherait en vain, dans les sources de l'histoire de Bretagne, un seul témoignage de leur existence. Etant donnée l'autorité qui s'attache au nom de Zimmer et le caractère du volume en question, qui est destiné à la vulgarisation des connaissances acquises, nous avons cru utile de signaler le manque de fondement du passage que nous venons de citer.

1. *Teil I, Abteilung XI, 1. Die romanischen Literaturen und Sprachen, mit Einschluss des Keltischen*. Berlin und Leipzig, 1909, p. 55.

Il n'est d'ailleurs pas difficile de retrouver la source d'information du savant celtiste. Sa source *unique* a dû être le lai français du *Lecheor*, du XIIIe siècle [1]. En effet, voici ce qu'on lit au début du dit lai :

v. 1. *Jadis au saint Pantelion,*
Ce nos racontent li Breton,
Soloient granz genz asembler
Por la feste au saint honorer.
. . . . . .
v. 15. *La estoient tenu li plet,*
Et la erent conte li fet
Des amors et des drueries
Et des nobles chevaleries.
. . . . . .
v. 27. *Un lai en fesoient entr'eus,*
Ce fu la costume d'iceus ;
. . . . . .
v. 33. *Puis estoit li lais maintenuz*
Tant que partout estoit seuz ;
Car cil qui savoient de note
En viele, en herpe et en rote,
Fors de la terre le portoient.

Tous les critiques sont à peu près d'accord sur le peu de foi qu'on peut ajouter à une source telle que ce lai du XIIIe siècle. Le tableau fortement conventionnel que son auteur nous trace n'a aucune chance de nous représenter les choses comme elles se passaient véritablement dans la Bretagne celtique, un siècle, ou plusieurs siècles auparavant. Zimmer lui-même ne s'est pas servi d'un certain nombre de détails contenus dans la description de notre lai, à savoir : qu'il y avait à ces réunions un grand nombre de dames (*Lecheor*, v. 8-9, *N'i avoit dame de nul pris Qui n'i venist a icel jor*), que chacun y racontait des aventures réelles qui lui

1. Publié par G. Paris, *Romania*, t. VIII, p. 64-66. Les plus récentes études sur ce lai sont celles de MM. Philipot et J. Loth, *Revue Celtique*, t. XXVIII, p. 327 ss. et celle de M. L. Foulet, *Revue des langues romanes*, 1908, p. 97 ss.

étaient arrivées (v. 21-2, *Lor aventures racontoient Et li autre les escoutoient*), que, d'un commun accord, on choisissait ensuite la plus belle de celles-ci (v. 23-26, *Tote la meillor retenoient..... Tant que de toz estoit loée*), et, enfin, que par l'effet d'une sorte de collaboration, on composait un lai à son sujet (v. 27, *Un lai en fesoient entr'eus*).

Par contre, Zimmer a retenu la mention du grand nombre de gens réunis, la préférence donnée aux histoires d'amour, et même la mention de la harpe et de la « viele ». De plus, il a essayé de localiser ces réunions, en supposant, sans doute, que *Saint Pantelion* dans *Lecheor* est une corruption de *Saint Paul de Léon*, ce qui est une conjecture assez osée [1]. Enfin, quant à l'affirmation sur la prépondérance de l'élément musical dans les poèmes en question, elle est due tout simplement à la théorie courante, d'après laquelle les « lais bretons » à l'origine étaient essentiellement des morceaux de musique. L'auteur du *Lecheor* ne nous dit rien de pareil ; à le lire, on serait plutôt tenté de comprendre le contraire. Ainsi, en tirant du lai ce qui est favorable à ses vues, en supprimant le reste, et en ajoutant quelques conjectures, qui sont en partie en contradiction avec le texte de ce même lai, Zimmer est arrivé à nous donner un tableau qui — même si l'on s'abstient d'en discuter la vraisemblance — n'a aucun fondement dans les textes.

A. Smirnov.

1. Cette conjecture n'est pas du reste nouvelle. Elle a déjà été proposée par M. A. de la Borderie (*Histoire de Bretagne*, t. III, p. 227-228), comme l'a noté M. Philipot (*l. c.*, p. 336, note). Paléographiquement, elle est possible, pourtant rien ne l'exige. Elle est en apparence confirmée par la version norvégienne de notre lai (dans le *Strengleikar*), où nous lisons : *hins paris undir Leuns fialle*. Cela veut dire : « au pied de la montagne de Léon », mais les deux premiers mots sont incompréhensibles. Le texte n'est pas satisfaisant en cet endroit. M. Philipot doit avoir raison de supposer (*l. c.*, p. 336, note), que le nom de « Pantelion » étant inconnu au traducteur norvégien, ce dernier a faussement reconnu dans sa deuxième partie le nom d'une localité qui lui était connue : Léon. La « montagne » serait tirée du v. 40 du lai : *En un grant mont*. On peut se demander si la conjecture en question n'a pas été suggérée à Zimmer par son désir de fournir une preuve de plus à sa théorie de l'origine exclusivement armoricaine de la « matière de Bretagne ».

LE MIROUER DE LA MORT

(*Suite*)

(f. 48 v) Maru ynt aç á graç doe : diuoe nep ho croeas,
Hoguen beu ha seuen, ynt da doen ancquen bras :
E sort en bet cret plen : nep den ne soutenas,
Na nep amser neray, é study so diblas [1]
2475 Eno ez vezo paut : alies defautou [2],
Na nep guis finissaff, negoar [3] scaff ho caffou :
Quentse peur ditruez : nos ha dez ouz dezrou,
Hep remsi [4] bizuicquen : eu plen ho ancquenou.
An maru vezo ho boet : dan re daffnet seder,
2480 Ha deffry ho dyet, vestl dragonet cret scler :
Venym [5] inestimabl, incurabl ne fabler,
Beuraig dicouraichaff [6], anezaff [7] pan taffer.
O pez magadurez pez dicufnez [8], pez poan,

1. Cette strophe et les 7 suivantes ont été publiées dans le *Feiz ha Breiz*, 1906 (nos 11 et 12), par un prêtre breton instruit dans sa langue, avec un « essai de traduction » pour lequel il m'avait aimablement consulté.

2. Premier exemple de ce plur., cf. *Gloss.* 149. Gr. a *deffaut* pl. *ou* van. *eü* défaut, imperfection, défectuosité : *ez deffaut*, *deffaut*, *e deffaut* au défaut, à la place de ; *deffaut* défaut, manquement de comparoir en justice : *deffaut* faute de, à faute de, par faute de, *deffaot èn hem gavout* faute de se trouver, *deffaut ober* faute de faire : une autre construction se montre dans une chansonnette de Trévérec : *Koañtik-koañt am eus hi hanvet Defot ne ouien hi hañno* je l'ai appelée Joliette jolie, faute de savoir son nom.

3. « Savoir » pour « pouvoir » ne s'emploie pas d'ordinaire au présent (pas plus qu'en français). Cf. *mar gouezaff* tant que je pourrai, léon. *mar gouie* tant qu'il pouvait (*Dict. étym.* v. *gouzuout*); *tra na gouffet* chose qu'on ne pourrait (*chenchaff* changer ; *da lauaret* dire) *Gloss.* 291, van. *ne fehen* je ne pourrais = *n'ouffehen*, *Gloss.* 236, *Rev. Celt.* XI, 481.

4. *Remsi* moment de répit, comme *remsy* v. 2486 ; voir 2168. Rel ms. porte : « *Rems*, durée, lespace de tems que les choses durent et subsistent dans Leur etat ; et il se dit particulierement de la vie de L homme. », avec cette addition, qui semble de la même main : « *inusité* ». Le Gon. a *rems* ou *remps* m. avec la même définition que Pel., il ajoute : « Ce mot est peu usité aujourd'hui » et *remsi* ou *rempsi* v. n. « Durer. Subsister. Vivre... *Ne hellé bikenn* remsi *pell ével-sé*, il ne pourra jamais

Ils sont morts tout à fait à la grâce de Dieu, certes, qui les créa,
Mais ils sont vivants et forts pour souffrir grande angoisse,
Telle que, crois-le bien, personne au monde n'en supporta
Ni ne le fera jamais ; la pensée en est amère.
2475 Là il y aura une grande abondance de misères
Et en aucune façon leurs douleurs ne sauraient finir, certes ;
Au contraire, sans nulle pitié nuit et jour à commencer
Sans jamais de répit sont certainement leurs angoisses.
La mort sera leur aliment, aux damnés, sûrement,
2480 Et sérieusement leur boisson du fiel de dragons, crois-le nettement ;
Venin incroyable, inguérissable, ce n'est pas une fable,
Breuvage très accablant, quand on en goûte.
Oh ! quelle nourriture, quelle infortune, quelle peine,

durer, subsister long-temps de la sorte » ; il fait précéder ces deux articles du double signe (* ?) qui marque les mots suspects de n'être pas d'origine celtique, mais qui semble ici indiquer qu'il ne les connaît pas dans l'usage. *Remsi* dérive de *rems* comme *berrhoazly* courte vie de *hoazl* âge, *Gloss.* 322. En irl., O'Reilly donne *réimhse* temps, mais ce ne doit pas être une forme ancienne : le R. P. Dinneen n'a que *réimheas* f. temps de la vie, temps, période. M. Pedersen, *Vergl. Gramm.* I, 170, se demande si c'est proprement « sort fixé d'avance », de *rem-* et *mess* jugement. Ne serait-ce pas plutôt « mesure de temps » ? Cf. *ri ré cian æus ri remes fata* pour un long temps, pour une durée considérable, *Táin bó Cúalnge*, éd. Windisch 1030 (*a hir remsi* pendant longtemps B 465).

5. Ailleurs *venim*, *venin*, *benin*, *velim* venin, poison, cf. *Gloss.* 736 ; h. trée. *beulim*, *Rev. Celt.*, VI, 411 ; XIX, 195.

6. Superl. de *dicouraig* sans cœur ; ici au sens actif : décourageant, désespérant.

7. Ce mot montre que *beuraig* était masc. Il y a ici un exemple de la façon dont on a pu passer quelquefois, dans les pronoms personnels, du sens génitif ou ablatif à celui de l'accusatif : aujourd'hui *pa dañver ane(z)añ* signifie aussi bien « quand on le goûte », cf. *Rev. Celt.*, XVIII, 199, 202, 203.

8. Mot nouveau, composé de *cufnaez* douceur ; cf. *dicuff* sans pitié (*Etudes d'étym. bret.*, XII, 14).

Pez quemesq [1] drouc esquem, pez palem [2] dan reman :
2485 En bezout hep souten : ouz douen maru yen quenan
Hep fin da nep heny [3], na remsy mar bihan?
Horror [4] peur disordren, eu da den nep heny,
Dre an bech é pechet, bezaff ret monet dy :
Euyt joa transitoar [5] : doen glachar bet nary,
2490 So direz [6] follez bras : azgas en fantasy.
A vn maru imaruel [7], peur cruel euelhen*n*,
Ez meru pobl disleal, egal diouz an*n* goalen*n* :
Achap [8] dre nep abry, nedeux muy na difen*n*,
Quentse ez ynt priuet, frustet [9] á pep peden*n*.
2495 O peguen [10] guinuidic, puplic ha binniguet,
Vezo'n heny dien[11], á men hep doen penet :
Na dre fæt [12] an bet man, na vezo saouzanet,
Na dre he[13] joau [14] ven, nac eu plen sourprent [15].
(f. 49) Neuse an re daffnet, hep remet na peden*n*,

1. Cf. *Gloss.* 534; *kemmesk* mélange R[el] ms., m., Gon., Trd; *kemmesk* mêler ensemble, « c'est proprement *Mélange* », et *kemmeski* mêler Pel., « *kemmesk* meler ensemble, melanger. *kemmeski.* » R[el] ms.; *qemesqadur* mélange Gr., *kemmeskadur* m. action de mélanger, etc. Gon.

2. Emploi figuré de *palem* tan, cf. *Gloss.* 455.

3. A prononcer *hiny*.

4. Variante de *orror*, *orreur*, cf. *Gloss.* 323, 572.

5. La *Vie de sainte Catherine* a *transitoyr*, et *histoar* histoire, ailleurs *ystoar*, *estoar* (et *histor*, *estor*), *Gloss.* 222, 223. Cf. *gloar* (et *glor*) gloire, *memoar*, *memor* (et **memoer*, attesté par la rime J 38) mémoire, *foar* foire, marché, mais *meritoer* méritoire (plus tard *meritoar*, *Gloss.* 408), *purgatoer* purgatoire (plus tard *purgator*, *Gloss.* 517); *pressoer*, *pressouer* 3 syl. J 44 (et *presser*) pressoir. *Esper* espoir, sans variante, a dû prendre la voyelle du verbe *esperaff* j'espère. *Presbiter* presbytère a des variantes analogiques *presbytoer*, *presbitoer*, *Gloss.* 511; cf. *clistoer* clystère.

6. Premier exemple du mot *direiz* sans règle, désordonné Maun., déréglé, désordonné, van. *direih* Gr., *direih* irrégulier, déréglé, déréglément l'A., *direis*, *direiz* déraisonnable, déréglé, mal en ordre, indocile Pel., *direis* R[el] ms., *direiz* Gon., Trd, *direiz*, *disreiz* irrégulier Gr., *direiz* m. déréglement, désordre, dérangement, indocilité, irrégularité, licence, libertinage, excès Gon., *disreizded*, *direizded* irrégularité Gr., *direisted* Gon., *direihtæd* irrégularité, *direihtaitt* dépravation dans les mœurs (n'est « guères en usage ») l'A., *direizamant* déréglement Maun., *direizamand* irrégularité; intempérie, déréglement (de l'air; des humeurs du corps humain), pl.-*nehou* déréglement, désordre, *direiza*, van. *direihein* dérégler, agir contre l'ordre établi, contre la règle, désordonner, troubler l'ordre Gr., *direihein* dérégler, *diréihein* dépraver les mœurs l'A. Cf. *Gloss.* 157; v. 2176.

7. Mot nouveau, de forme inattendue; c'est un compromis entre le fr. *immortel* et le bret. *marvel* (les écrivains emploient aujourd'hui *divarvel*). Le texte porte : « Un(de) greg(orius). Morte immortali morientur impii ».

8. Ne s'était trouvé, comme nom, que Nl 355; van. *un achap' caer* (*en des groeit*) « il l'a eschappée belle » Ch. ms.

9. Cf. N 22 : *Frustet eo crenn ma pedennou* mes prières sont tout à fait vaines.

Quel mélange d'échanges funestes, quel écrasement pour ceux-ci
2485 C'est, d'être sans soutien, supportant la mort terriblement froide
Sans fin pour aucun, ni répit si petit (qu'il soit) !
C'est une horreur très extraordinaire pour un homme quelconque
D'être forcé, par le poids de son péché, d'aller là ;
Pour une joie passagère subir une douleur éternelle,
2490 C'est absurde et grande folie : l'idée en est odieuse.
D'une mort immortelle, très cruellement ainsi
Meurt le peuple infidèle, également sous le fléau ;
Il n'y a plus moyen d'échapper par aucun asile, ni de se défendre,
Au contraire ils sont privés, dénués de toute prière (utile).
2495 Oh ! combien bienheureux publiquement et béni
Sera l'homme sans tache qui reste sans subir de peine,
Et qui par le fait de ce monde ne sera pas trompé,
Et par ses joies vaines n'est nullement surpris !
Alors les damnés, sans rémission ni prière (utile),

10. Gl. ms. *heureux*; ceci se rapporte au mot suivant.

11. Le texte porte : « qui peccatorum sordibus nequaquam fuerit infectus ».

12. Gl. ms. *faict*.

13. Sur *bet* fém., cf. *Gloss.* 61.

14. Variante graphique de *joaou* ; cf. *saouzanaff* et *sauzanaff* errer. La forme complète serait **joaeaou* ; on trouve : *joaeou*, *ioaeou* ; *joaou*, *ioaou*, *yoaou* ; *ioazou* ; *ioezou* (*ioaiou* n'apparaît qu'au commencement du XVIIe s.). La réduction de *oae* en *oa* se montre aussi au sing. : *joae*, *ioae*, *yoae* ; cf. *Monioae* Montjoie ; *joa*, *ioa*, *yoa* ; *ioy* ; *ioaz* (ce *z*, comme les précédents, ne se montre que dans les *Heuriou*) ; *yoaff* (deux fois dans C*b*) ; ces deux additions sont analogiques et peut-être purement graphiques. *Yoae* et *esmae* émoi riment en *ae* B 194, tandis que les variantes *esmoa* et *joa* riment en *a*, J 116 ; on verra plus loin *esma* émoi (rimes *oa* et *a*) 3219, 3553 (cf. *Benaet* Benoît). Voir *Gloss.* 524 ; *Notes d'étym.* 246, 247 (n° 123, § 4). La langue tend à se débarrasser de la syllabe compliquée *oae*, cf. *Rev. Celt.*, XXVIII, 57, mais il en reste des exemples en moy. bret. *Goae* malheur J 15 (var. *goa*) rime à *ioae* et *apoe* appui P 207. Une même strophe (J 196 b) contient *oae* et *ioa* il était, le premier rimant en *e* ; cf. P 98, etc. ; voir v. 188, 190, 1371. *Anoaez* chagrin rime en *aez* B 239 ; il semble en être de même P 75 (lire : *Maz aez, gant euez hac anoaez fin, Jahann hep gou*) ; cf. 99 (*caez, annoez*) ; 219 (*anoez*, r. *aez*, *oez*, *ez*) ; *anoaz* r. *oaz* B 394, 618 ; r. *oaz*, *az* 679. Pel. dit, v. *sihöaz* hélas : « Je lis dans la Vie de S. Gwenolé *Syoëz* » ; à *c'hoas* encore : « Les Anciens écrivoient *Hoaez* » ; cela peut être exact, sauf les trémas. *Hoatz*, var. *Haoez*, J 31, est un indice de ce *hoaez* ; au vers *Me pet hoaz ma malloz do mezur* 235 il faut corriger *Me a pet hoaez ma malloez* (cf. *Rev. Celt.* V, 125). *Noaeso* il nuira P 176 est le seul exemple de *oae* dans cette famille, qui a dû mêler celles des mots franç. *noise* et *nuire* (anciennement *noisir*, *nuisir*) : mod. *noasa*, *noasout*, van. *noésout*, *noéseiñ* nuire, *noasus*, van. *noésus* nuisible Gr., moy. br. *noasus* nuisant, *noesus* « contencieux, noiseux ».

15. Lis. *sourprenet*.

2500 Hodeues hep cessaff, peur claff vn canafen*n* [1] :
So truezus meurbet, pepret da pep credenn,
Dreist guir [2] he pridiry, outy ma ne diffen*n*.
An traman á canont, hac á leueront sur,
Ny so pobl milliguet, condafnet á het stur :
2505 Faziet ez edomp : dre na lecquesomp cur,
Oar an hent ent quentrat, á pep mat á natur.
An hent á guiriounez, ny á dianhezas [3],
Hac en hent falsentez, nos ha dez á coezas :
Hent á perdition : á damnation bras
2510 En hennez ez ezomp, entromp hac on trompas.
Hynchou Doe ho*n* croeér, nep a*m*ser no quersomp [4],
Na dreize dre é perz, po'n [5] oa nerz ne querzsomp :
Breman en hynchou striz : peur digruiz [6] ez scuizomp
Enhe y bizuicquen, en ancquen ez menomp [7].
2515 Ent ven pan oamp en bet, hon eux goastet seder
En traezou yffam, so da blam hon amser :
Hon nerz on eux lecquet, oar an bet men preder,
Da seruigaff affet, da pechet peur heder [8].
Pez á taluoe dimp ny, bezaf glorifius [9],
2520 Oar an bet pan edoamp [10], entromp ha bout pompus
Hon goanac [11] oa yactanç [12], noblanç bout auançus [13],

1. Gl. ms. *chanson*.

2. *Dreis guyr* est traduit « au mépris de la Loi », J 79, ce que le contexte permet ; ici on peut admettre un sens plus vague : « outre mesure » ; cf. *diguir* 2315, *dimerit* 2356, 2365, 2448.

3. Gl. ms. *dilezas*. Le lat. a « errauimus a via veritatis ». Cf. *so... dianhezet* il s'(en) est retiré J 189 : « *diannezet gant an Sauzon*, pillé par les Saxons » Gw. (Pel., v. *annez*) ; *dianneza* démeubler, piller une maison : déloger, déménager, *ti diannez* maison abandonnée Pel., *diannez* qui n'est meublé, *dianneza* desameubler Maun., *diannèza* démeubler, *diannèz* démeublé, sans meuble Gr., *dianneza* v. a. et n. démeubler ; déménager, déloger, *diannez* adj. Gon., cf. *Gloss.* 30. On dit en h. Trég. et Goëlo *anvei*, *añnvéiñ* aménager, *añnveadek* aménagement, installation, *dizañnvéiñ* déménager ; en h. Corn. (ab. Besco) *mont war an anveaou* aller doucement, sans se presser (litt. sur les aménagements, en suivant les meubles ?). Le *v* paraît s'être introduit par imitation analogique du tréc. *anwe*, *añnve*, trame, *anwei*, *añnvei* tramer, *anveadek* filerie, cf. *De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne*, 7 ; *Mélusine* XI, 405 ; *Dict. étym.* v. *anneu*.

4. Forme nouvelle du verbe *caret*, *quaret*.

5. Sur cette coupe bizarre (pour *p'on* 2531), cf. *Les nouveaux signes orthogr.*, 12.

6. Le latin a : « vias difficiles, vias graues et inutiles ». *Digruiz* rappelle d'abord *digryziadur* « exacerbatio » *Gloss.* 168, et montre que celui-ci n'est pas composé de *criz* cru, cruel. Le rapprochement de *diglys* (var. *dielys*) J 18 b au *Dict. étym.*, était meilleur : *Quyeit ef diglys a tiz bras* (traduit par H. de la Villemarqué « qu'on le chasse vite de la cour, qu'on se hâte », comme si *dielys* pouvait être pour *diouz an les*) doit signifier

2500 Ont sans cesse, très abattus, un chant
Qui est tout à fait pitoyable toujours à chaque esprit ;
La pensée en est horrible, s'il ne s'en défend.
C'est ceci qu'ils chantent et qu'ils disent, sûrement :
— Nous sommes un peuple maudit, condamné absolument ;
2505 Nous nous sommes égarés parce que nous n'avons pas pris soin
Tout d'abord, (de rester) sur le chemin de tout bien naturel.
Du chemin de justice, nous nous écartâmes
Et dans le chemin de fausseté tombâmes nuit et jour ;
Chemin de perdition, de grande damnation,
2510 Dans celui-ci nous allâmes tous, et il nous trompa.
Les chemins de Dieu notre créateur, jamais nous ne les aimâmes,
Et par eux de son côté quand nous avions la force, nous ne mar-
[châmes ;
Maintenant dans des chemins étroits très pénibles nous nous fatiguons,
Dans eux à jamais, en angoisse nous resterons.
2515 En vain, quand nous étions au monde, nous avons gaspillé, sûre-
[ment,
Notre temps dans des choses infâmes qui sont à blâmer ;
Nous avons mis notre force dans le monde, je le pense,
A servir tout à fait au péché très odieux.
Que nous servit d'être glorieux
2520 Quand nous étions au monde, tous, et d'être vaniteux ?
Notre espoir était jactance, noblesse, être honorés,

« menez-le rudement, en grande hâte... (chez Caïphe) », la rime indique **diglyz*, sans doute corrompu de **digryz*. Le simple *griz* paraît dans *Mar tremen en griz e lizer* P 267. H. de la Villemarqué a traduit : « Celui qui passe vêtu de gris avec la lettre qui l'oblige », en ajoutant en note : « Le religieux ? » Mais *gris* gris Gr. (d'où *azgris*, *grisard* grisâtre Gr.), s'il existait en moy. bret., y eût rimé en *is*. J'ai proposé, *Gloss.* 294 (cf. *Rev. Celt.* XXVII, 254) : « s'il passe sévèrement sa lettre (= s'il suit rigoureusement sa religion) » ; *en griz* serait une notation phonétique de **ent criz*, gall. *yn gri* crûment, rudement. Il est bien plus probable que *griz* est le radical d'où l'on a formé *digruiz*, **digryz*, *digryziadur*, avec un préfixe augmentatif (gall. *dy-*). *Grizias* (v. 2415) semble différent, sa famille ne présente jamais d'*u*. Il est possible que l'auteur du *Mirouer* eût écrit **digriz*, s'il n'avait pas eu à rimer à *scuiz-omp* ; mais cela n'empêcherait pas sa variante d'être réelle.

7. Gl. ms. *chomont*. Cf. *menont* B 385.

8. Ce mot est ici adj. Cf. v. 1328, 1705 ; N 594. L'étymologie proposée *Mém. Soc. ling.* XI, 116 suppose la priorité du subst.

9. Gl. ms. *glorius*. Ce mot nouveau, déjà vu v. 1499, vient du v. fr. *glorifieux* vantard, orgueilleux.

10. A lire ici *edomp*.

11. On ne connaissait ce mot que par le Catholicon. Voir *Sur l'étym. bret.* XCII (*Rev. Celt.* XXVII, 209).

12. Mot nouv., du fr. Le latin porte : « diuiciarum pompa et iactantia ».

13. Dérivé nouv.

Caffout madou an bet, pepret bout couuetus.
Pez á taluoe yuez, dimpny priuez bezaff,
Ornet guisquet hætus, ha gæus [1] da vsaf :
2525 Ouz hon corff hep bout breff, dibrif cref hac eufaff,
Quenet, nerz ha huerzin, boet fin ha guyn finhaff.
(f. 49 v) Dreize daffnation, diraeson disonest,
Hon eux bresq hep esquem, taolou [2] flem ha tempest
Hon amser so goastet, ha tremenet medest :
2530. Dre se hon eux rigol [3], en hon scol ha molest.
Goa ny Doe p'on croeat, da bout plat en stat man
En tan lem diremet, goude fæt an bet glan :
Ha hep mar maz quarsemp, bet ne visemp en poan,
Quentse dirac roe'n bet : en gloar parfet ledan.
2535 Homan en canafen*n* [4], á cren*n* myr he lenny [5],
Pep lech diles pechet, quent eguet monet dy :
Groa pinigen*n* en bet : na spont quet eguety [6],
Pe glachar so paret [7], dit meurbet [8] hep quet sy.
A quement [9] maz eu muy an delectation,
2540 En pechet hep quet sy, nan exultation [10] :
A quement se an poan : heman eu an canon,
Vndro á vezo muy, hac an punission.

1. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 250. Voir v. 2705.
2. On ne connaissait pour cette époque que *taulou* et *taulion*. Gr. a *taulyou*, Van. *taulyēu*, *taulēu*, Treg. *taulyo*.
3. Premier exemple du mot en ce sens, cf. la note au v. 1954.
4. On voit, par *homan* et *he*, que ce mot était fém. ; mod. *kanaouen* f. Gon., etc. Cf. v. 2500 ; voir v. 1962.
5. Sens nouveau de ce verbe, proprement « lire » ; cf. v. 1961.
6. Ceci montre que *pinigenn* était fém. Gr. a *pinigenn* pl. *ou*, van. *penigenn* pl. *ēu* (f. : *ur binigenn*), dim. *pinigennicq* pl. *-nnouigou* ; l'A. *pénigénn* f., pl. *eu* pénitence, *pénigénnourr* pl. *-nerion* pénitencier (« mieux, et plus moderne, *Pénitancér.. cerion* ») ; *pénigénnereah* m. pl. *eu* pénitencerie.
7. Premier exemple certain de ce sens.
8. Ce mot est adj. ici, ce qui n'arrive qu'en moy. bret., je crois, bien que Pel. donne « *Meur-bet*, très-grand » et l'A. *merbétt*, *meurbétt* prodigieux. Il signifie « grand, très grand », et quelquefois « étrange, invraisemblable : *tra meurbet eu da cridiff* c'est chose difficile à croire J 68, cf. *tra bras ve* ce serait chose étrange (que...) 36 b ; mod. *un dra vras eo, en em gomporte... an anevalet .. gant mui a onestis... eguet an dud* c'est une chose étrange que les animaux se comportent plus honnêtement que les gens, *Introd. d'ar vuez devot* (trad. par Ch. Le Bris), anc. éd. 349 (le texte franç. est différent ; dans « Ce n'est pas si grand cas de servir un prince en la douceur d'un tems paisible », Le Bris n'a pas manqué d'employer l'expression bretonne *ne d'e quet un dra vas*, p. 422). Le Cath. traduit *meurbet* « g. tres, l. ualde » : Maun. « grandement » ; Grég. donne *meurbed* très, *meurbèd* beaucoup (avec un verbe) : *è garet ara meurbèd* ou *meurbed èr c'har* il l'aime beaucoup, *meurbed*, van. *merbed* fort, grandement, *pinvidicq eo meurbed* il est grandement riche ; R[el] ms. « *meurbet*, sup(erlatif) très, fort, *caer meurbet*,

Avoir les biens du monde, toujours être avides.
Que nous servit aussi, en particulier d'être
Parés, vêtus agréablement et d'humeur joyeuse,
2525 Sans être économes pour notre corps, de manger beaucoup et de [boire,
Beauté, force et rire, nourriture délicate et vin très fin ?
Pour ces choses nous avons la damnation extrêmement infamante,
Faibles, sans changement, coups d'aiguillon et tempête ;
Notre temps est perdu et passé, je l'atteste ;
2530 Pour cela nous avons rigueur dans notre sort, et persécution.
Malheur à nous, Dieu ! quand nous fûmes créés, pour être réduits [à cet état
Dans le feu vif sans rémission, après tout le fait du monde ;
Et sans doute si nous avions voulu nous n'aurions point été en [peine ;
Au contraire, devant le roi du monde en gloire parfaite, au large. —
2535 Tel est le chant, garde bien que tu ne le prononces ;
Partout quitte le péché avant d'aller là ;
Fais pénitence en ce monde, n'aie pas peur d'elle,
Ou une douleur est préparée à toi, immense, sans aucun doute.
Plus est grand le plaisir
2540 Dans le péché, sans aucun doute, et la joie,
Plus grande la peine, c'est la règle,
Un jour sera aussi, et la punition.

très beau, le plus beau ». Chal. a *meurbét* fort, très, grandement « gueres usité aux environs de Vannes », *obeïssant meurbet* très obéissant ; l'A. *merbétt* beaucoup, *meurbétt* très, fort, grandement, *merbétt*, *murbétt* infiniment, *merbétt*, *meurbétt* prodigieusement, *yeine merbétt* très froid ; on lit en van. *-meurbed*, *-meurbet* (après des adj.) *Celt. Hex.* III, 8 ; V, 11, 15, 16 ; *caër meurbet* très beau, *Guerzenneu eit perhinderion santès Anna*, Vannes 1890, p. 8. Pel. explique *meur-bet*... « grand monde » ou « grand comme le monde » en citant de Davies « *Mawrbyd*, Armor. et Britannicè valdè magnus, ingens » ; je crois que cette dernière explication est la bonne, cf. *mawr byd* « the greatest imaginable », dans le dict. angl.-gall. de D. Silvan Evans, 1858 ; *ym mhell byd*, very far away, *ym mhellbell byd* at the far end of the world, dans son dict. gall.-angl. Au sens de « un grand nombre », ou « une grande quantité », on ne dit pas *meurbed*, mais *meur*, ou *ar-bed* : *meur a dra*, *meur a draou*, *ar-bed a draou* beaucoup de choses ; *meur a so anézo*, *ar bed a so anézo* ils sont beaucoup de personnes, *ar-bed a faut*, *meur a faut* il s'en faut beaucoup Gr., cf. *Gloss.* 5. Dans son Dict. fr.-bret., du R. explique la seconde syllabe de *meurbed* par *beza* être, et dans son dict. bret.-fr. par *bed* monde. La décomposition en **meur-pet* (grandement combien) donnée par Stokes, *Mid.-Bret. Hours* 86, par mon *Gloss.* 412, et par V. Henry, *Lexiq.* 201, se heurte à cette objection : on ne dit point **meurbet gwech* comme *naouspet gwech* je ne sais combien de fois.

9. Le lat. a : « quantum glorificauit se... tantum date illi tormentum ». Je ne vois pas d'autre exemple de cette locution *a quement*..., *a quement se*.

10. Mot nouv., du fr.

Allas pez sotony, na pez melcony fall,
Euyt tra terrien [1], eu da den bout quen dall :
2545 Maz dellez bizuicquen. bout yen en ancquen sall,
Corff hac enef dē vroy [2], en poan se hac en goall.
Dan propos Chrisostom [3], den prudom [4] renomet [5],
A goulen*n* ouz pep den, á quement so en bet :
Deffry vn question : am groa don estonet,
2550 Hac ez eu quen parfond [6], na guell bout respontet.
Goulen ara pez spaç, á soulaç en plaç man :
Pligadurez en bet, hep penet na quet poan :
A guell bezaff affet : comparaichet ledan,
Dan poanyou dilouen, da bizuicquen quenan.
(f. 50) 2555 An pez guir á quiry á responty sigur,
Pemp mil cant bloaz haznat, so da pat dreist natur :
Pe pemp cant mil, mil guez, pe'n pez á querez sur,
A parailly [7] diblas, dan poaniou bras assur.
Chede comparæson [8], han fæçon dissonant [9],
2560 So entreze megoar, en lauar gant goarant :
Nedint quet vn moment : da nep á entent coant,
Dan poaniou æternal, en geal scandalant [10].
Quent se euel vn squeut, hac ez eu neubet [11] aç,
Ne compsaff goap na boul, ez tremen ho soulaç :
2565 En comparaig dan poan, so gant an tan han sclaç,
En yffernou couen, bizuicquen hep quen graç.

1. Le latin porte : « pro aliqua re terrena ». Cette forme ne s'était trouvée que dans *autrou terrien* « signeur terrien » ; *terrien* « g. idem, qui a terres » C. Gr. a *tèryen, terryen* terrien, -enne ; *tèryen* terrestre, *ar barados téryen*, van. *er baradoüis téryen* le paradis terrestre ; *ar plijaduryou... téryen* les plaisirs terrestres ; *foënn téryen* « bon foin qui vient en des lieux qui ne sont arrosez par aucun ruisseau » ; *Proculer téryen*, « qui est responsable des tailles d'une Paroisse ». Cf. *terrian* seigneur terrien, v. 1056.

2. Mot inconnu, qui d'ailleurs ne peut être exact. Conséquence d'une distraction, compromis entre *deffry* et *diuoe* ? La rime intérieure semble être en *e* (lire *egoall*).

3. Premier exemple de ce nom propre ; sa forme latine *Chrisostomus* se lit v. 211, 735. Grég. donne : « Saint Jan Chrisostôme. *Sant Jan Crisostom.* » Voici les autres noms propres nouveaux ou de forme nouvelle dans le *Mirouer : Aaron* 2 syl., v. 130 ; *Absalon* 135, *Achor* (sans doute Nachor) 128 : *Agathon* 1275, 1299 : *Alexaudre* (lis *-ndre*) r. *e* 127, *Alexander* r. *er* 271, Alexandre (*Alexander* P. 246 est à prononcer *Alexandr*, il a 3 syl. dont la 2e rime à *antr-e* ; H. de la Villemarqué, à la fin du Dict. fr.-br. de Gon., donne comme nom de baptême *Alekzañder*) ; *Anianus* 141, *Auicenna* 131, Avicenne (le lat. porte *auicenna*) : *Auygnon* Avignon 138, *Baruth* r. *ut* Baruch 183 (la plupart des éditions latines ont *baruch*, mais il y a *Baruth* dans celle de Jehan Petit, qui se trouve à la Bibl. Nat., Inv. D 21184) ; *Ecclesiastes* (l') Ecclésiaste 404, *Ezechiel* 807, *Galien* 131, *Ieremias* 539, *Hyeremias* 819 (c'est encore l'édition latine de J. Petit qui a ici *hieremias*, au lieu de *ibere*, erreur pour *ibero*[*nymus*] ; on lit *Hieremias* J 207 b) ; *Job* Job

Hélas ! quelle sottise et quelle douleur déplorable
C'est, pour chose terrestre, à un homme d'être si aveugle
2545 Qu'il mérite d'être à jamais glacé dans l'angoisse piquante
Corps et âme, certes (?) dans cette peine et dans le malheur !
A ce propos Chrysostome, homme sage renommé,
Demande à chaque homme, de tous ceux qui sont au monde,
Sérieusement une question, qui me rend fort touché
2550 Et qui est si profonde, qu'on ne peut y répondre.
Il demande quelle durée de jouissance dans cette terre,
De plaisir au monde, sans douleur ni aucune peine,
Peut bien être comparée, de loin,
Aux peines horribles, à toute éternité.
2555 Ce que tu voudras, vraiment, tu répondras, pour sûr :
Cinq mille fois cent ans, évidemment, qui sont un laps de temps plus [que naturel,
Ou mille fois cinq cent mille, ou ce que tu veux, sûrement,
Tu arrangeras, énormément, pour les grandes peines, certes.
Voilà une comparaison, et la façon discordante
2560 Qu'il y a entre elles, je le sais, il le dit avec garantie :
Ce n'est pas un moment pour qui l'entend bien,
Près des peines éternelles, dans la geôle infamante ;
Au contraire, comme une ombre, ce qui est bien peu,
Je ne dis plaisanterie ni raillerie, passe leur jouissance,
2565 En comparaison de la peine qui est avec le feu et la glace
Dans les enfers affreux à jamais sans plus de grâce.

167, 247, 263 ; *Iulius Cesar* Jules César 129 (sur *Iulius*, voir *Une poésie officielle en moy. bret.*, *Rev. de Bret.* 1912 et 1913) ; *Messyas* le Messie 821 (ailleurs *Messias*) ; *Nabucholonosor* 128 ; *Nynyua* Ninive 435, *Platon* Platon (*Plato* C) ; *Porphirius* Porphyre 140, *Prosper* 195, *Salomon* 130, r. *om-* 403 (ailleurs *Salamon* domine, quoique écrit aussi *Salomon* ; Grég. a *Salomon* et comme nom de personnages récents *Salaün*, qu'il donne à tort comme prononcé autrefois *Salaoun* ; J. Moal cite comme prénoms *Salomon*, *Salmon*, *Salaun*, les traducteurs de la Bible emploient *Salomon*) ; *Tullius* 139, *Virgilius* Virgile 142 (*Virgila* Gr., cf. *Gloss.* 560).

4. Mot nouveau, du fr. *prud'homme*.

5. Mot nouv., du fr. On lit *renommet* glorifié D 56 ; *renom* renom, réputation 113.

6. Ecrit ailleurs *parfont* ; voir v. 770.

7. Mot nouveau, du v. fr. *pareillier* apprêter ; on ne connaissait que *apparaillaff* appareiller, préparer (*aparailha* Gr., *apparaillein* l'A. appareiller, t. de marine).

8. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 115, et la note au v. 1673. Haut Trég. *koñparézon*.

9. Mot nouv., du fr. *dissonant* ; c'est l'inverse de *consonant* juste, raisonnable.

10. Mot nouv., synonyme de *scandalus*.

11. Lire ici *neubeut*.

Ha hoaz pan ve an spaç, han graç an soulaçou [1],
Egalet en bet man, dan saouzan an poaniou :
Ha'n poan da chom vn het [2] : da fet an pechedou,
2570 Ha muy na chomhe quet, nepret en nep meton [3].
Ac eff na ve foll cref, da comps breff indeuot [4],
Leun don á sotony, ha melcony diot :
An aeil [5] gant eguile : mar choasse ez ve sot,
Er doen poan en tan fresq, á so bresq drouc escot.
2575 Euyt vn dez á joa, en bet ma na ra soez,
Choasaff vn dez á poan, so saouzan hac anoez :
Rac an ancquen quenan : an poan á laz an froez,
An joa hac an ebat, gruet haznat á ratoez [6].
Pan eu [7] ancquen vn heur, pep feur nos pe beure,
2580 Gruet dan corff gant torfet, hep remet na trete :
Ara ancouffnez [8] oll, oar vn stroll an holl joae,
En amser tremenet, pemdez bezet chede.
(f. 50 v) Pez eu oarse da den, dre'n nep [9] termen en bet,
Dellit hep euitaff, sigoaz dezaff affet :
2585 En yffern*n* eternal : doen scandal poan calet,
Hep gallout caffout lem, ouz en em clem remet.
O pez tourmant antier, hueruder intollerabl,
Da pridiry dihæt, nepret nac eu tretabl [10] :
Na gant den nep heny : en studi mar dihabl,
2590 Na guell bezaff sellet, nac estimet etabl.
Ma ne querez diuoe, dre caret Roe'n ploeou,
Renonciaff affet, nepret daz pechedou :
Les y da bihanaff, rac douigaff muy caffaou :
Er naz ve eternal, scandal en tefaliou.

1. Premier exemple de ce plur.
2. *Vn het da*, cf. *ez tenno an bet... Vn fez dezy* elle attirera tous (pour les rendre) conformes à sa foi B 638 ; *a un hat dan dour* de même nature que l'eau 260 (*enn eunn oad gan-en-me* de même âge que moi, voir la note au v. 1766.)
3. Lire *metou*.
4. Mot nouv., du fr. *indévot*.
5. Cette diphtongue *ei* rime en *i*, comme en léon. *feiz* à *iliz*, etc., ce qui répugne aux autres dialectes. Cf. v. 2607, etc.
6. Cf. v. 1303.
7. Ce mot, = *ancoffnez* C*a*, *ancouffnez* C*ms* « oubliance », est ici syn. de *ancoffhat*, *ancouffhat* (*ancoünhat* Maun., *añcouñhait*, van. *añcoat* Gr.) oublier ; lat. « cum soleat... in obliuionem mittere ». De même *accoffnechat* oubliance C*b* = *añcounechaat*, *añcounec'hat* (van. *añcouëat*) oublier Gr. Cf. *buanegaez*, *-guez* courroucer, *-guez* se courroucer : colère ; *buanequat* courroucer, *-ecat* contrarier (*buanéguez* f., van. *buhaniguëh* colère, *buanecqaat* se mettre en colère, *-ecqat* courroucer Gr.) ; *marheguez* chevaucher ; *dirigaez* « estre en sault » ; *lazrez* voler (*laërès*, van. *laëreah*, *-reh* Gr.) ; van. *bréhateah* embrasser l'A., *brehatat* Gr. ; *grateah* promettre l'A., *gratat* Ch. ms. ; *marha-*

Et encore si la durée et la grâce des jouissances étaient
Égalées en ce monde à l'horreur des peines,
Et que la peine restât de même étendue que le fait des péchés,
2570 Et que ne restât pas davantage jamais en aucune façon,
Est-ce qu'il ne serait pas très fou, à parler bref, l'impie,
Tout plein de sottise et de malheur insensé,
L'un avec l'autre s'il choisissait il serait sot,
Car souffrir la peine dans le feu vif est nettement mauvais lot.
2575 Pour un jour de joie en ce monde, ne t'étonne pas,
Choisir un jour de peine, est tromperie et douleur ;
Car l'angoisse extrême de la peine tue le fruit
De la joie et du plaisir, (angoisse) ressentie nettement avec réflexion.
En effet la douleur d'une heure, en tout cas, nuit ou matin,
2580 Faite au corps avec violence, sans pitié ni trêve,
Fait oublier entièrement à la fois toute la joie
Au temps passé ressentie chaque jour, voilà !
Qu'a donc l'homme, par aucun moyen
De mériter inévitablement, trois fois hélas pour lui !
2585 Dans l'enfer éternel de subir le scandale d'une peine dure
Sans pouvoir trouver, certes, en se plaignant, rémission ?
Oh ! quel tourment extrême, amertume intolérable,
Cruel à méditer, qui n'est jamais supportable,
Et qui par aucune personne, si rude qu'elle soit à l'étude,
2590 Ne peut être considéré ni estimé justement !
Si tu ne veux, certes, par amour pour le Roi des peuples
Renoncer tout à fait, jamais, à tes péchés,
Quitte-les, du moins, par crainte de beaucoup de peines,
De peur que tu n'aies une éternelle confusion dans les ténèbres.

teah marchander l'A., *marhattad Foér Veriadek* 13, 32. Voir *Gloss.* 359, 393 ; *Ztschr. f. celt. Philol.* II, 518.

8. Ailleurs *e ratouez*, *a ratoz* ; cf. *Gloss.* 561 ; d'Arbois de Jubainville, *Études gramm.* I, 52*, 2, 64 ; Henry *Lex.* 230. R[el] ms. a : « *Rât*, pensée, Reflexion, consideration, attention. *hep rât dim-me*, sans que J'y pense, unde, *Ratos* » ; « *Rât*, Ratier, qui a des rats, dont Les pensées sont outrées et extravagantes » ; « *Ratos*, *Ratoz* attention, consideration reflexion. dessein. *a Ratos*, a dessein, exprès, non sans y penser, avec reflexion ». Le second de ces articles ne répond à aucune réalité ; il provient d'une étymologie que Pel. donne avec une louable hésitation : « C'est peut-être de là » (de *rât* pensée, etc.) « qu'on dit qu'un homme est Ratier, qu'il a des rats, lorsque ses pensées sont outrées, et extravagantes ». Pel. dit que « *Ratos* ou *Ratoz*... est le même que *Rât* avec une terminaison extraordinaire ». Il semble que ce soit un pluriel, mais cela n'explique pas le *t* : cf. *nadoez*, *nadoz* aiguille (*metou*, *mettou* milieu, moyen, présente une difficulté semblable, M. Pedersen y suppose une perturbation analogique et compare le fr. *moitié*, *Vergl. Gramm.*, I, 112). On peut objecter aussi les formes vannetaises *a ratoh*, *a ratouëh*, mais elles ne se trouvent que chez Grég. ; voir *Gloss.* 362, 421, etc.

9. Lire *dre nep* ; cf. *Les nouv. signes orth.* 5.

10. Premier exemple de ce mot, du fr. *traitable*, cf. *Gloss.* 716.

2595 Pridiry an tra man, ameux aman hanuet,
Endeues meur á den, lamet yen á penet :
Ha lecquet meur á lech : da dilesell pechet,
Rac aoun na vent en fin, dan jain trainet.
Pan ve lauaret dit, bout subiect [1] euidant,
2600 Da bezaff bizuicquen, hep ancquen auenant :
En guelhaff guele quet : so en bet competant,
Hep anezaff flaig tam, euit nep mandamant.
Poan meur a quemerhes [2], pan prederhes en se,
Bout dit ret pep quentel, chom Sul goel ez guele :
2605 Ne ves nepret hætus [3] : mar delicius ve,
Quent se ez ve poan bras, ouz conffat [4] an tra se.
Pebez oarse aray, nep ayay bizuicquen,
Dan cern*n* an yffernou, da doen poanyou couen :
Perpetuelement [5] : gourmant ouz ho cantren [6],
2610 Goude fet pechedou, ho craou so dilaouen.
(f. 51) Yuez consideraff, studiaff am haual,
An poanyou an yffern*n*, pere so æternal :
Arahe den membry : creff deffri peur rial,
Da stourm an azrouant, gourmant [7] leun á scandal.
2615 Ouz pridiry pep lech, mar bez trech an pechet,
Dan yffern*n* en tan flam, ez viher condaffnet :
Da bezaff bizuicquen : en ancquen ha penet,
Pep tu perpetual, en vn geal calet.
Yuez scler pridiry, he imperfection [8],
2620 A retre den membry, á delectation :
An bel [9] he contredy : he persuasion [10],

1. Ce mot rime ici, non en *et* (cf. v. 905), mais en *it*, cf. J 117 ; voir *Gloss.* 666.

2. *Quemerhes* rime d'abord en *meur-*, puis en *-erhes*, puis en *-es* (*en se* prononcé *e se*). Cf. v. 537 ; 38.

3. Gl. ms. *lauouen* (= joyeux).

4. Lire prob. *couffat*.

5. Lire *-mant*. On ne connaissait que *perpetuel*, *-ual* perpétuel, perpétuellement, perpétuité ; mod. *daonet perpetuel*, damné éternellement, *Gwerziou Br.-Izel* I, 34. Le van. *berpét*, *perpét* toujours Ch., *berped* Gr., *berpétt*, *perpétt* l'A., *berpet Hist. sant.* 61, *prepet L'Aguilaneuf* 12, bas van. *berpet* doit être le moy. br. *bepret*, *bepred*, *peprel*, *pep pret*, mod. *bepret* Maun., *bep-pred*, *pepred*, *pa-pred*, *bo-pred* Gr., trec. *bopret*, *bopet* (cf. la rime intérieure dans Doe Roe-n bro rouz saluo be-pret, B 162), altéré par l'influence de *perpetuel*.

6. On n'avait de cette époque que *quantren* persécution, tourment B 556. Grég. donne *cantren*, *cantreal*, part. *-rëet*, van. *cantren*, *cantreiñ*, part. *-ëet* « courir çà, et là, populairement, courailler » ; *cantreal*, *cantren*, p. *-ëet*, *-eet*, van. *cantreiñ* « errer, se promener çà et là, comme font les gens desœuvrez », « roder » : *cantreër* pl. *yen* « errant, qui se promene çà et l'à » ; *cantreër* pl. *yen*, van. *cantreour* pl. *yon*, *yan* « rodeur » ; Pel. *cantren*, van. *cantrign* « nom subst. qui signifie avec le verbe *Gra*, courir çà et là, comme

2595 La méditation de cette chose que j'ai ici nommée
A retiré plus d'un homme, froidement, du châtiment,
Et a fait en plusieurs endroits délaisser le péché
De peur qu'ils ne fussent enfin traînés à la torture.
Si l'on te disait que tu serais obligé sûrement,
2600 D'être à jamais, sans douleur, à l'aise,
Dans le meilleur lit qui soit au monde entier,
Sans en bouger du tout, pour aucune raison,
Tu prendrais grande peine quand tu réfléchirais à cela,
Qu'il te faudrait à tout moment rester dimanche et fête dans ton lit;
2605 Tu ne serais jamais content, si délicieux qu'il fût,
Au contraire, tu aurais beaucoup de peine en pensant à cette chose.
Que feront donc ceux qui iront à jamais
Au cercle des enfers, pour souffrir des peines affreuses
Perpétuellement acharnées à les poursuivre?
2610 Après le fait des péchés, leur cachot est lamentable.
De plus considérer, étudier, ce me semble,
Les peines de l'enfer, qui sont éternelles,
Ferait l'homme, j'en réponds, fort sérieusement, très vigoureusement
Combattre le démon acharné, plein de malice,
2615 En réfléchissant partout que, si le péché est vainqueur,
A l'enfer dans le feu flamboyant, on sera condamné,
Pour être à jamais en angoisse et châtiment
De tout côté perpétuellement en une geôle dure.
De plus, la claire pensée de son imperfection
2620 Retire l'homme, j'en réponds, du plaisir
Du monde, de sa tyrannie, de son influence,

les bêtes égarées, et ceux qui les cherchent » ; « le verbe ... est *Cantréi*... On dit *Cantréet a meus*, j'ai couru de côté et d'autre » ; Gon. *kañtréa*, « et par abus *kañtréal* et *kañtreu* v. n. courir çà et là, errer, aller à l'aventure, rôder, vagabonder, *kañtréer* pl. *ien* celui qui court çà et là, rôdeur, vagabond, fainéant, homme sans aveu, f. *kañtréérez* pl. *ed* ; *kañtréérez* m. action de courir çà et là, de rôder, d'errer, vagabondage ; H. de la Vill. *kañtréer* aventurier, *kañtréuz* adj. aventureux ; Troude dit que *kañtreal*, *kañtreu* ne s'emploie qu'à l'inf., et que *kañtreer* est peu usité ; du R. parle de « divagation « et de « divaguer », ce qu'il a dû tirer du dict. franç.-bret. de Gon., mais ces mots y sont pris au sens propre. En van., l'A. a *cantrein*, part. *-rétt* errer ; *cantréein*, *cantréale*, p. *-éétt* rôder ; *cantréourr* p. *-erion* errant, *cantréour* rôdeur ; Ch. ms. *cantré* se promener. En b. Corn., on dit *kañtreu* et *kañtreuni* vagabonder. Cf. *Gloss.* 147 ; *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 510, 511, 513. Les registres paroissiaux de Spézet (Finistère) ont, comme nom de famille, un autre dérivé *Cantreat* 1564, 1586 (et *Cantrat* 1585).

7. Ce doit être par hasard qu'on a la rime *-ourm* ...*-ourm-ant*, séparée par *-ant* ; cf. v. 2643, etc. Le cas du v. 2656 doit être différent.

8. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 335. Gr. donne *dibarfedédd*, van. *dibarfecion* pl. *-nnëu* ; l'A. *dibarfection*.

9. Lire prob. *bet*.

10. Mot nouv., du fr.

Guelet nac ynt dimpny nemet deception.
Seder vn magueres, hac vn tiegues fur,
Pan fell dezy tizmat, dizon [1] he croeadur :
2625 Gant vn tra hueru á blas : quent eguet é pastur,
He diou bron*n* a lardo, tro oar tro me so sur.
Ha quent drez duy riel, an buguel ho goelaff,
Da pridiry dien, á certen he denaff :
Neuse gant an hueruder : heruez maz prederaff,
2630 Pep tro he leso hy ha he renonciaff.
Euelse pridiry, pez eu eternite,
Da doen ancquen ha poan, hep donet ahane :
Meurbet ez eu hueruder : da nep en prederhe,
Na da vanite quet, an bet eff ne crete.
2635 Guelet en vn neubeut, euel squeut hep breutat,
Ez tremen glan an test [2], han fest he majestat
Hac en neubeut amser, seder ma ne rer mat,
Ez dellezer hep mar, glachar dihegarat.
(f. 51 v) Lech mat dre'n relataff, euyt disprisaff ve,
2640 An bet man damany, gant he prosperite :
Ent fier pridiry : pez eu æternite,
Hac an poanyou cruel, so padel euelse.
Yuez he pridiry, heruez maz studiaff,
Ara meur á heny, hep muy contrediaff [3] :
2645 Da ober pinigen*n*, en glen*n* quent gourfennaff [4],
A pep tu é buhez, yuez na finuezaff.
Pridiry bezaff ret, doen penet en bet man,
Da disfaçaff [5] affet, pechet a caoudet glan :
Pe bezaff bizhuicquen, en ancquen hac en poán [6],
2650 En cern*n* an yffernou, en caffaou ha saouçan [7].

1. On ne connaissait que l'autre inf. *dizonaff*, voir *Gloss.* 190. Maun. a *dizouna* sevrer ; Gr. *disòna*, van. *disòneiñ* id. ; *disònidiguez*, *disòn*, *disònadur* l'action de sevrer ; Pel. *dizoùna* et « selon le nouveau Dictionnaire *Dizon* » sevrer, R[el] ms. *dizon*, *dizoun*, *dizouna* id., *dizounet* sevré ; Gon. *dizouna*, « et par abus » *dizoun* sevrer : fig. priver, frustrer qqn de qch. ; *dizounadur* m. action de sevrer, sevrage : *dizounidiguez* f. id. : Trd. *dizoun* sevrer ; Mil. ms. : *me ho kaso da di ho mamm goz da zizoun* (je vous enverrai chez votre grand' mère pour vous sevrer) ; du R. *dizouna*, *dizoun* sevrer : *dizounadur* m. sevrage ; *dizounerez* f. pl. *ed* sevreuse, femme qui sèvre. On dit à Beuzec-Cap-Sizun *dizoñn* sevrer (J. Francès) ; en Trég. *dizona*, *didona*, *didoñnañ*, *didoñn* sevrer ; faire perdre une habitude : *eur c'hoz lé 'zou diès dé didoñn* un vieux veau est difficile à sevrer, se dit à Trévérec à propos d'un ivrogne, etc. En b. van. on dit *dizonein*, *dizoñnein* sevrer. Ch. ms. donne *dizonnein*, *dizinein*... *forhein*, « ce dernier est le meilleur ». *Dizinein* est dû à une étymologie populaire (ou savante) d'après *dinein*, *denein* téter (Ch. ms.), cf. v. 2628.

2. Ce mot, assez souvent difficile à interpréter, paraît être ici le corres-

Vu que tout cela n'est pour nous que déception.
Sûrement, une nourrice et une ménagère sage,
Quand elle veut promptement sevrer son enfant,
2625 Avec une chose amère de goût, avant de l'allaiter,
Graissera ses seins tout autour, j'en suis sûr ;
Et dès que viendra, avidement, l'enfant en pleurant
A penser, bien entendu, à la téter,
Alors à cause de l'amertume, d'après ce que je crois,
2630 Chaque fois il la laissera et y renoncera.
De même, penser à ce qu'est une éternité
A souffrir douleur et peine, sans en sortir,
C'est tout à fait chose amère pour qui le méditerait,
Et à la vanité du monde point il ne se fierait,
2635 Vu qu'en peu (d'instants) comme l'ombre, sans contredit,
Passe toute la teneur et la fête de sa majesté
Et qu'en peu de temps, sûrement, si l'on n'agit bien,
On mérite sans aucun doute, un chagrin cruel.
Ce serait un bon moyen, comme je le rapporte, pour mépriser
2640 Ce monde immense, avec sa prospérité,
Que de méditer hardiment ce qu'est l'éternité
Et les peines cruelles, qui sont durables ainsi.
Aussi cette pensée, comme je crois,
Fait à plus d'un, sans aucun contredit,
2645 Faire pénitence sur la terre, avant de finir
De toute façon sa vie, et aussi la terminer,
La pensée qu'il faut souffrir pénitence en ce monde
Pour effacer tout à fait le péché, de tout cœur,
Ou être à jamais en douleur et en peine
2650 Au cercle des enfers, en deuil et surprise.

E. Ernault.

(*A suivre.*)

pondant du fr. *texte*. La majesté, la pompe dont il s'agit est celle du monde.

3. Mot nouv., formé sur *contredy* contredit, voir *Gloss*. v. *bahu*, *interdy* ; *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 399.

4. On n'avait pas d'exemple de ce mot, dérivé de *gourfenn* fin (gall. *gorphen* fin ; finir ; corniq. *gorfen* fin, *gorfen*, *gorfenna*, *gorfenne* finir ; v. irl. *ʿorcan*, *forcenn* fin, *-foircnea* il finit).

5. *Disfaczaff*, *Gloss.* 178 : cf. *Dict. étym.*, v. *diffaczaff*. Gr. donne *difaçza dispaç* effacer, rayer, *difaçza*, *dispaez* biffer ; *difaçzapl* effaçable ; *difaezadur* effaçure, rature. Le *p* se trouve aussi dans *dispacc* effacer C*b*, v. *pentaff* ; cf. *Gloss.* 471, 472.

6. Lire *poan*, cf. v. 2058.

7. Lire *saouzan*.

UNE CORRECTION AU TEXTE

DU

BETHA ADAMNÁIN

M. R. I. Best a publié dans les *Anecdota from Irish MSS.*, t. II, p. 10 et suiv., le texte d'une Vie d'Adamnan (*Betha Adamnáin*), conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il s'agit d'une homélie pour la fête du saint. W. Reeves, qui la cite en deux ou trois passages, la considérait comme « a miserable production, full of absurdities and anachronisms » (*The life of St. Columba*, p. XL, n. a). Ce jugement sévère n'est malheureusement que trop juste.

Une traduction de ce *Betha Adamnáin* a paru, sous la signature Maud Joynt, dans *The Celtic Review*, t. V (15 oct. 1908), p. 97 et suiv.

A la page 12 du texte irlandais, l. 4-5, on lit la phrase suivante : *Eolach notaccaillenn, ar robasa hi fiadnaissi in cuta.* C'est le démon qui la prononce après avoir posé à Adamnan quelques questions « téméraires ». Miss Maud Joynt traduit : « He who addresses thee is one that knoweth ; for I was present when it befell ». Et en note, elle propose d'identifier l'énigmatique *cuta* au génitif du mot *cuit* « part », qui est *cota*. Cette hypothèse, d'où l'on ne tire d'ailleurs aucun sens valable, est peu satisfaisante au point de vue de la stricte méthode. La correction est tout indiquée. Il faut lire *cutma*, génitif de *cutim* « chute » (K. Meyer, *Contrib.*, p. 573), en supposant, ce qui arrive souvent, que le tilde abréviateur de *m* a été oublié ou est devenu illisible. On traduira donc : « Je t'en pourrais parler en connaissance de cause, car j'étais présent à la chute ». Cela fournit un sens excellent.

J. VENDRYES.

THE PASSION OF ST. CHRISTOPHER

The following version of the Passion [1] of Christopher is published from two copies, one, only partly legible, in the Leabhar Breacc [2] (B.) fac. p. 278 b. ff., the other in the R. I. A. ms. Liber Flavus Fergusiorum (F.) I. f. 16 (68) r^{e} a. ff. The two copies, apart from occasional omissions of single words in one or the other, are identical so far as the L. B. copy extends. Variations are otherwise almost entirely mere matters of spelling, and it has not been thought worth while to record every case in wich the writer of F. uses such phonetic spellings as *en*, *rai*, *caith* = *caich*, *foillsi* = *foillsigh*, *ernaithi*, and the like [3].

1. For other versions v. *Biblioth. hagiograph. lat.* and *Supplement.*, *Biblioth. h. graeca*, and *Anal. Bolland. codd. hagiograph.* It may be noticed that the Irish version belongs to what Mussafia *Zur Christophlegende*, *Sitzber. d. k. Akad. d. Wiss* Wien vol. cxxix, calls the oriental recension.

2. The copyist of L. B. evidently had before him a version of the life of Christopher as related in e. g. the Golden Legend (*Legenda Aurea* rec. Dr. Th. Graesse ed. secunda, Lipsiae 1850, p. 430 ff.). After writing, p. 278 a, *Pais crīfir in chonchinn vii kl-. mai. Bai ingreim — fortachtaiges in coimdhe. Finit*, he inserts the story explanatory of the saint's name, of his search for the strongest master, etc., and then resumes, p. 278 b, *Pais crīfir in choncinn vii kl-. mai.*

3. I owe several corrections in text and translation to Dr. Bergin.

PAIS CRISTOFORUS SO SIS.

Bai ingreim [1] forsna Cristaidibh an aimsir Dheic in impir, 7 rogabhadh in fear naemh Cristophorus guropianadh a cuma chaich. Fear eagnamhuil [2] comor Cristophorus. Dorat sidhe dia oidh conach mo fortachtaighes in coimdhe na Cristaidhe na fortachtaighes dona fiib creidit dona geinntib. Dona coincennuibh dono an [3] Cristophorus sin. Ciniudh [4] iat sidhe co cennaibh con 7 daine chaithit do biudh. Bai imradhughadh Diae comor a meanmuin Cristophorus, 7 ni bai a cumang do an tan sin labhradh o berla eile acht o berla na coincend. Odcunnuirc imorro na huilc fodmaitis na Cristaidhe roghabh toirse he [5], 7 luid asin chathraigh amach 7 bai oc slechtanuibh 7 oc guidhe an Choimdhedh : A Dhe uilechumachtaigh, ar se, tabhair erlabhra damh, 7 fosluic mo bhel, 7 foillsigh do mhiadamhla gu tintai [6] an lucht doni ingreim don phobul.

Tainic aingel De diasaighe 7 adubhairt se : Dochuala Dia th'urnaigthe, ar se. Rothogaibh ant aingel o lar e, 7 taraill a ghin 7 rosheit a ghin [7], 7 tucadh rath n-erlabra fair amhal dob ail do. Adracht annsidhe 7 dochoidh isin cathraidh 7 bui ac forcedul fochetoir 7 ac nertadh na cristaidhe 7 ac tuirmisg na hidhbuirta [8], 7 asbert : Am cristaidhe sa, ni daingen, ar se, idhbuirt dona deibh. Tainic aroile fear diasaighe .i. Baceus a ainm sidhe, 7 rotaraing e. Cuma duit, ar Cristoforus, oir ni bhuailfinn tu ina agaidh, acht logaim duit air is logadh fil in nuafhiadhnaise [9]. Luidh Baceus cusin ri 7 asbert fris : Beatha duit, ar se, .i. scel ingnadh acum. Adconnarc fear, ar se, 7 cend con fair 7 folt mor fair 7 ruisc ruithneacha amhal retluinn maitenda [10] in a chend, 7 ba samalta re fiacluibh tuirc alla a deda. Robhuailiusa dono e air dobui ag eagnach na ndee, 7 nirbhuail siumh misi dono, 7 adubhairt se is ar Dia nach derna. Atusa ac a innsin sin duitsiu da fhis cidh doghentar

1. *add.* mor *B*.
2. engnach ecnaig comor *B*.
3. do Christifir sin *B*.
4. combiadh sidhe co ceannuibh con 7 daine caith do biadh, *F*, ciniudh iatsidhe cocennaibh con 7 dæne chathit o biud *B*.

THE PASSION OF ST. CHRISTOPHER.

There was a persecution of the Christians in time of the emperor Decius, and the holy man Christopher was taken and tortured like the others. Christopher was exceedingly wise, and had observed that the Lord assisted those of the heathen who believed just as much as he assisted the Christians. Now this Christopher was one of the Dogheads, a race that had the heads of dogs and ate human flesh. He meditated much on God, but at that time he could speak only the language of the Dogheads. When he saw how much the Christians suffered he was indignant and left the city. He began to adore God and prayed. « Almighty God, » he said, « give me the gift of speech, open my mouth, and make plain thy might that those who persecute thy people may be converted ».

An angel of God came to him and said : « God has heard your prayer. » The angel raised Christopher from the ground, and struck and blew upon his mouth, and the grace of eloquence was given him as he had desired. Thereupon Christopher arose and went into the city, and immediately began to stop the offering of sacrifice. « I am a Christian, » he said, « and I will not sacrifice to the gods ». There came a certain Baceus to him and struck him. « You may do so », said Christophor, « for I will not strike you in return, but I forgive you, for forgiveness is the new Law. Baceus went to the king, and said : « Hail O King, I have news for you. I have seen a man with a dog's head on him, and long hair, and eyes glittering like the morning star in his head, and his teeth were like the tusks of a wild boar. I struck him for he was cursing the gods ; but he did not strike me, and said it was for the sake of God that he refrained. I am telling you

5. de *B.*
6. co cursach *B.*
7. 7 taraill... ghin *om* F.
8. ind idhaladhartha *B.*
9. ina biadh *F.*
10. *om.* F.

fris, air is doigh is e Dhia na cristaidhe rofoidheadh e[1] do furtacht na cristaidhe. Tabhair[2] cuguinn e, for in ri. Ni furail sochaidhe ar a chend, ar iadsan. Tiaghad da chead oglach ar a chend, for in ri, 7 tabhraid a cuibreach leo e, 7 dia ndearna frithimrisin ribh tabhraidh a chend libh gu n-accursa.

Lodar na milidh ar a iarraidh iarumh[3]. Cristoforus imorro luidh[4] isin eaglais 7 rochuir a fholt im a chend isin druine chechtarde, 7 tuc a chend for a ghlun, 7 rofhobhair a ernaighthe, 7 roshaith a bhachall isin talamh. A Thighearna uilechumachtaig, ar se, dena mirbhuile trimse gu romoltar t'ainm o cach, 7 gu rochlanna[5] an bhachall sa. Rochuir imorro an bhachall a gesca anairde fochetoir, 7 tainic a duille 7 a blath fuirri sin.

Tainic aroile bean do thinol ros seach an inadh i m-bui siumh ac ernaigthe. Rodhech isin teampull 7 adcunnairc e na shuidhe 7 se ac cai, 7 luid uadh[6] iarsin 7 roinnis diaroile : Adcunnarcsa draidh, ar si, 7 se ag nuallgubha dermhair. Antan imorro badar forsna briathraibh sin, is ann sin doronachtadar na milidh for a iarraidh cucu. Odcualadar na milidh briathra na mban, badar oc a iarfaigh dibh cait a facadar in fear combadar[7] d'imradhughadh. Roinnseadar doibh na mna tuaruscbail Cristoforus, 7 ant inad am bui. Nir loimhsidar na milidh teacht diasaighe. Tangadur fairind as ind Assia[8] a dfeghadh Cristoforus. Bai tra Cristoforus imorro ag guidhe in choimdhed 7 a lamha sinti uadha. O tangadur imorro na milidh dinnsaighe Cristoforus asbertatar fris : Cidh aran denai a nuallsa ? ar siad. Dognim ar na huilibh doinibh na tabrat[9] aithne[10] for a tighearna Dia sin. .i.[10] ar an firdia dorone[11] neamh 7 talamh. Asbertsat na milidh fris : Is do t' innsaighe siu, ar siad, rocuiread sinne nogu rucmuis a cuibreach thu do

1. iss ed Diadh na cristaidh rodfaidhead he, *F.*, ase dia na cristaighe *B.*
2. *B.* tic 7 do b̄ *F.*
3. for iaraidh *F.*, *om* iarumh *B.*
4. luigi sidhe *F.*
5. gur admora *F.*

this in order to know what is to be done with him, for it seems that it is by the God of the Christians that he has been sent, to help the Christians. » — « Bring him to me, » said the king. The bystanders said that a large number of men must be sent for him. « Let two hundred soldiers go for him, » said the king, « and bring him hither in chains; and if he resist you, bring his head with you that I may see it. »

The soldiers then went to seek him. As for Christopher he went into the temple, and drew his hair round his head in two plaits (?). He rested his head on his knee, and, after planting his staff in the ground, began to pray. « Almighty Lord, » he said, « perform a miracle through me that thy name may be praised; and let this staff send forth shoots. » The staff immediately put forth twigs, and leaves and flowers appeared.

A certain woman came gathering roses past the place where he was praying. She looked into the temple, and saw him seated and moaning. She went away then and told another woman that she had seen a magician lamenting loudly. While they were talking in this way, the soldiers came up to them seeking him. The soldiers heard the conversation of the women, and asked them where they hadseen the man they were talking about. The women gave them a description of Christopher and told them where he was. The soldiers had not the courage to go to him. At that time a company came from Asia to see Christopher. Christopher was praying with his hands stretched out, and when the soldiers came up to him they said : « Why do you moan in that way? » — « I moan, » he said, « for all men that do not recognise the Lord God, that is the true God who made heaven and earth. » The soldiers said to him : « It is for you we have been sent, to take you with us in chains, in order that you may worship the

6. luidh buadha iar sin 7 roinnis *F.*, [*lac.*] uaid iar sin 7 roinnis *B.*
7. cambadur dimraidhiughadh *F.*, batar im*rad* *B.*
8. asin aissiadha *F.*, asind asia *B.*
9. uair nocha tobrait *F.*
10. *om* B.
11. doras aitreabh n. 7 t. *F.*

thigh in impir ar daigh gur adhra na dei. Raghadsa can chuibreach libhsi, ol se, madh ail dibh, oir saerfaidh Dia me o chumachtaibh bar n-atharsi .i. diabhuill. Madh ail duit, ar na milidh, toirisi [1], 7 ma fearr leat eirg an conair bus ail duit, 7 adbhearmni na [2] fuaramar thu. Ac, ar se, libhse raghad, acht ernaigidh frium bic guro foillsigthi neart De duib. Ni fetmuid, ar na milidh, uair tarnic ar lon. Tucaidh damsa, for Cristoforus, ma ta fudhell beag agaibh, gu toirirsa [3] duibh e dia chaithimh, 7 gu faicthi sibh in mirbhuile dogena Dia ann. Doratsad do iarumh an beagan robai acu. Geibhidh iarumh Cristoforus in fudhell, 7 asbert ann sidhe : A Dhe uilechumachtaigh roshas na cuig mile do na cuig bairgeanaibh, ar ;se, tabhuir rath for in mbeagansa gu sastair na milidh sa dhe, 7 gura follus do rathsu, 7 guro chreidid na huili dochifidh in mirbhuile. Roforbhair fochetoir in biadh 7 rohimdaighead, guro chaith gach aon e amhal dob ail do. Odconncadar iarumh am mirbhuile sin rochreidsid fochetoir gurab o Christ tainic [4]. 7 tainic Cristoforus 7 na milidh iardain co hAnntuaigh, 7 robaisdeadh diblinaibh on espoc dianadh ainm Babilus.

Lodur iarsin isin cathraigh diannsaighe Deic in impir. Asbert Cristoforus fris na miledhaibh a bhreith a cuibreach do thigh an righ arnach tuctha aithbear forro gan a chuimrech siumh, oir as amhlaidh adubhairt in ri. Rugadh iarumh e cusin ri. Odcunnairc an ri Cristoforus romhachtnaigh an ri comor 7 rosgabh eagla gur thuit o a righshuidhe. Mas ar omhan De rothoitis, ar Cristoforus, is maith duit oir iarfaidh Dia fort gach aon tucais a malairt gan cinidh occa. Canas tanacais siu, for Deic, 7 cia hainm fil ort ? Cristaidhe me, ar Cristoforus, 7 Reprobus m'ainm resiu dochreidius. 7 Cristoforus m'ainm ar mo bhaisdeadh. Doni mo ghnuis imorro incosg mo chineoil guna dona coincheannaibh damh. Dena idhbuirt dona deib, a Reprobus, ar Deic, 7 dobhersa maithius 7 sacradoiti duit. Bidh urradhairc leat mo mhalairt, for Cristoforus, 7 tiagat do dhee for neimhni, oir ni dee iad acht deamhna. Asbert an ri a thog-

1. toirche *B*.
2. ni *F*, *B*.
3. *F*. ttsa *B*.

gods. » — « I will go with you without chains, if you like, » he said, « for God will save me from the power of your father, the devil. » — « Stay, if you wish, » said the soldiers, « or, if you like, rise and go in any direction you please, and we will say that we have not found you. » — « Allow me to go to pray for a short time that the might of God may be made plain to you. » — « We cannot, » they said, « for our provisions have come to an end. » — « Give me any you have left, » said Christopher, « that I may divide it between you, so that you may see the miracle God will work in it. » They gave him thereupon the little they had. Christopher took the remainder, and said : « Almighty God, who didst satisfy the five thousand with five loaves, bless this little portion that the soldiers may be satisfied with it, and that thy grace may be made clear, and that all that will see the miracle may believe. » The food immediately increased and grew, so that they all ate as much as they wished. When they had seen that miracle, they believed that he had been sent by Christ. So Christopher and the soldiers came afterwards to Antioch, and were baptised by the bishop, Babilus.

Thereupon they went to the emperor Decius in the city. Christopher told the soldiers to take him to the palace in chains in order that they might not be blamed for not manacling him, for that had been the king's command. And so he was brought to the king. When the king saw Christopher he was filled with astonishment, and was seized with such terror that he fell from his throne. « If it is for fear of God that you fell, » said Christopher, « it is well for you, for God will ask of you every one of them that you have harmed without cause. » — « Whence have you come ? » said Decius, « and what is your name ? » — « I am a Christian, » said Christopher, « and Reprobus was my name before I believed, but Christopher has been my name since my baptism. My face tells that I am of the race of Dogheads. » — « Sacrifice to the gods, Reprobus, » said Decius, « and I will give you wealth

4. rocreidsid fochedoir in mirbuile gurab o Christ tanic F., rochretset fochetoir i c^r. *B.*

bhail 7 a fholt do cheangul diaroile. Dorinneadh amal adubhairt. Asbert in ri : Dena idhbuirt dona deibh 7 ba beo. Ni dhen, for Cristoforus, oir isat deamhna. Asbert an ri a chorp uile do scerdiughadh o ingnibh iarainn, 7 donith amhlaidh. Ni heagal liumsa, for Cristoforus, an phian aimsirdha san, 7 eagal duit siu imorro in phian shuthain fogeba. Asbert in ri iarna fhergughadh da lochrand ar lasadh do thabhairt fa thaebhaibh. Asbert popul nar bo choir fear a eagnaidhachta sut do chur isna pianaibh ud, acht a bhreagadh o bhriathraibh ceannsaibh. Taithmigtar[1] a chuibhrighi dhe dono, ar in ri. Rotaithmighidh de iarumh. Dena idhbuirt dona deibh, ar in ri, 7 bidh tu dherghaighfes mo charbad damsa. Doghensa derghughadh do charbuid, 7 biad acud, 7 creid do Crist, 7 biaidh righe a neimh agad. Nidarsidaigh[2] uime sin, for in ri .i. tusa ac aslach formsa na dee d'fhacbhail[3] 7 mise oc a radh fritsa idhbuirt doibh. Ata liumsa comhuirle mhaith duit, ar fear da mhuinter risin righ, .i. cuirthear a teach foleith e 7 da mhnai chruthacha ar aon fris ann, 7 edaighe chumhdhachta umpu ; 7 o laighfes gradh nam ban fair doghena idhbuirt dona deibh.

Ba mhaith frisin righ in chomhuirle sin, 7 rocuingheadh iarumh on righ da mhnai chruthacha, 7 dobertha iad a teach foleith la[4] Cristoforus.

Dorinne iarumh Cristoforus ernaigthe cofada, 7 a ghnuis fri lar. O roscaich a ernaigthe tuargaibh a ghnuis o lar. Odcunncadar na mna e rosgaibh omhun 7 eagla iad, 7 rotheich siad roimhe. Ba marbh sinn, ar siad, dia faicim ni is mo. Cid dia tangabhair a leith? for Cristoforus. Nir fhreagradar na mna e fri eagla. Asbert doridhis : Cidh dia tangabhair a leith ? ar se.

1. taibnither *F.*
2. *Coniec.* Bergin. Nibarsidaigh *B*, nifarsighaidh *F.*

and priesthood. » — « It will be a distinction in your eyes to destroy me, » said Christopher « and your gods will come to nothing, for they are not gods but devils. » The king gave orders that he should be taken and his hair knotted together. This was done, and the king said : « Sacrifice to the gods and you shall live. » — « I will not, » said Christopher, « for they are devils. » The king gave orders that his whole body should be torn with iron hooks, and that was done. « This temporal pain has no terror for me, » said Christopher, « but you ought to fear the eternal pain that you shall suffer. » The king, in anger, gave orders that two lighted lamps should be applied to his sides. But the people said that it was not right to inflict such torture on a man of his learning, but that he should be coaxed with gentle words. The king then ordered his chains to be struck off, and it was done. « Sacrifice to the gods, » said the king « and you will be my charioteer. » — « I will be your servant, » said Christopher, « and your charioteer, and do you believe in Christ, and you will have a kingdom in heaven. » — « That is not satisfactory, » said the king, « that you should be trying to make me forsake the gods, and that I should be asking you to sacrifice to them. » — « I have a good suggestion for you, » said one of his retinue to the king : » Let him be put into a separate room with two pretty and well dressed women along with him. As soon as love for the women takes possession of him, he will sacrifice to the gods. »

The king thought the plan was a good one, and he sent for two pretty women, and they were put into a separate room with Christopher.

Thereupon Christopher prayed for long with his face to the ground. When his prayer was finished, he raised his face. As soon as the women saw him, they were filled with fear and terror, and retreated from him. « We shall die, » they said, « if we see more. » — « Why have you come here ? » said Christopher. The women did not answer for fear. He repeated

3. ac aslach forsna deibh 7 formsa a faghaitl *F.*
4. fri *F.*

Nir fhreagradar fos. Creididh am Dhiasa, a thruagha, for se. Adubhairt an bhean fri a ceile : Ata olc mor duinn ann so; muna creidimne a Dhia siumh, nonmairbhfea. Dia creidim imorro nonmairbhfea in ri. Adubhairt imorro aon dona mnaibh .i. Aicilina : Is sidhe is fearr duinn creideamh in a Dhia siumh, ar daigh guraibh [1] beatha shuthain duinn. A Cristoforus naemh, ar iatsan, guidh forainne guru logha Dia ar peacaidh duinn. Creididh an Dia [2] bithbeo amhain, ar se, 7 doghen sa guidhe tar bar ceann.

O robhadar ar in imradhughadh sin tainic coimhedaigh inna caithreach cucu, 7 asbert : Ticidh amach, or se, atathar ga bar n-iarraidh. O tangadar iarumh cusin ri, adubhairt sidhe friu : In roshaebhsabhair in fear ut, ar se, guro aentaigheadh fribh? Rochreidsiumne in a Dhia siumh, for in Aicilina, oir ni fuil slainte a neach eile acht ann. Roshaebhsabhair e, bar in ri, 7 roimpobhair ar ar n-deibh ne? Is e in t-aon Dia namha fil i nimh, for Aicilina, creidmuid. Bar n-dee si imorro, ar Aicilina, ad clocha sidhe 7 ni chumchat [3] nach maith eile do dheanamh acht in lucht adrait iad do chur immalairt.

Rofeargaigheadh an ri fri sidhe, 7 adubhairt a togbhail 7 a folt do cheangul 7 da chloich do cheangul dia lamhaibh fo dhaigh a mbrisdidh. Dorinneadh amlaidh, 7 rofegh Aicilina ar Cristoforus ainnsidhe, 7 adubhairt : A Christoforus naemh, or si, dena ernaigthe tar mo cheann. Dorinne Cristoforus ernaigthe for a ceann, 7 rofaidh a spirut fai sin. Asbert an ri a corp do choimed gan adhlucadh.

Tucadh dono an bhean eile dinnsaighe an righ. i. Caillica a h-ainm sidhe. Asbert an ri : Dena idhbuirt dona deibh, ar se, 7 dobhersa onoir mor duit, 7 doghentar [4] dealbh orrdha duit acum. Abair amhain, ar Caillica, cait in dingen [5] in idhbuirt. Berar i, ar in ri, co teampoll na dee gu n-dearna idhbuirt ann. Doberar callaire roimpi do fhuagra .i. Caillica ag idhbuirt dona deibh. Ba maith risin aes uilc sin. Andar leo dogheanadh go fir an idhbuirt.

Doluidh si iarumh isin teampoll. O rodech si ar sagart an

1. coraibh *B.*, gurub eus *F.*
2. beo *add. F.*

the question, and still they did not answer. « Believe in my God, unhappy women, » he said. One of the women said to her companion : « We are in great danger here ; if we do not believe in his God, he will kill us, and if we do, the king will kill us ». However one of the women, Aicilina, said : « It is better for us to believe in his God that we may have eternal life. Holy Christopher pray for us that God may forgive our sins. » — « Only believe in the everliving God, » he said, « and I will pray on your behalf. »

During this conversation a city guard came to them and said : « Come out, you are wanted. » When they came before the king, he asked them if they had seduced Christopher. Aicilina replied : « We have believed in his God, for in him alone is safety. » The king asked again if they had seduced him and turned him to their gods. « We believe only in the one God who is in heaven, » said Aicilina. « As for your gods, they are only stones, and can only hurt those who worship them. »

At that the king was enraged, and gave orders that she should be taken and her hair twisted together, and that two stones should be fastened to her hands to break them. This was done, and Aicilina looked at Christopher and said : « Holy Christopher, pray for me. » Christopher did so ; and then she died. The king ordered her body to be kept without burial.

Then the other woman was brought before the king. The latter said : « Sacrifice to the gods, and I will give you great honour, and I shall have a gold statue made to you. » — « Only tell me, said Caillica, where I am to offer sacrifice. » The king ordered her to be taken to the temple of the gods to sacrifice, and a herald went before her to announce that Caillica was sacrificing to the gods. The wicked people were glad of that for they imagined that she would indeed sacrifice.

So she went into the temple, and on seeing the priest of

3. Ni cuimghid do nach maith eile *(om* do dheanamh — immalairt*)* F.
4. dodhen, *F.*
5. Cait andeid F.

teampuill 7 ar cach archeana, adubhairt sidhe : Feghaidh si guna don dia mor idhbraim sa. Luidh isin teampoll an innsaighe an aite a m-badar na dee, 7 tarrusdair a fiadhnuise Ioib. A Ioib, ar si, abair friud chumhail cidh doghena. Ni thug in dia freagra dhi. Fearg ata oc na deibh frimsa, or si, uair ni thabhraid freagra damh, no dono is na colladh atait. Asbert dorisi : Ma ta cumhachta agaibh, or si, freagraidh, 7 muna bfuil imorro cidh dia curthai na daine a malairt. A Dhe na corp 7 na n-anmann, ar si, tar domh fhurtacht. Roghlac cuici dealbh Ioib cu lar, 7 roleagh amhal ceir. 7 robhris na dei eile on iniudh ceadna. A Dhee, ar si, ma ta cumang agaibh cidh atathi can bar saeradh fein. Rogabhadh i ainnsidhe, 7 rugadh do thig in righ i. Muna gabhmuis ni i, ar na milidh, ni faicfeadh aon dealbh can lot.

Roghealluis damhsa, ar an ri, a dhroch bhean, gun dighcanta idhbuirt dona deibh, 7 ni headh dorinnis acht a lot. At [1] olca na dee, ar si, dia cumhcann bean ni doib. Is e an firdhia imorro inti nach feadar do chlodh o neach, 7 is e sidhe mo dhia sa, 7 as ann creidim. Asbert in ri da chlo iarainn do shathughadh an a bonnaibh gu roisdis a braighidh fud a cuirp, 7 cloch do thabhairt fo muinel dia briseadh. Rofegh si ar Cristoforus ainnsin, 7 asbert : A Christoforus naemh, or si, guidh tar mo cheann. Dorinne Cristoforus ernaigthe fuirri ann sidhe, 7 rofaidh a spirut. Asbert in ri a corp do choimed can adhlucuis co rocht corp Cristoforus cuigi.

Asbert an ri : Is olc an t-ainm, ar se, .i. Reprobus, 7 is granna t'fhegudh, 7 is fearr lind do bhas su ina in chathair do mhilleadh tre dhruidheacht. Dena idhbuirt dona deibh 7 ni pianfaithar thu. Asbert Cristoforus : A chleithe an idhaladhartha 7 [2] a chinn in ecraibhtheachta, ni dhingen sa [3] idhbuirt dona deibh bodhra balbha fuathaighthi, acht cheana dob ail damh sa do bhreith siu for set an bheathadh guro thuice glor nDe.

Tangadar annsidhein an da chead mileadh roghabhsad Cristoforus, 7 rolaighsead an armh 7 an eideadh dibh a fiadhnuise an righ 7 rophocsad cosa Cristoforus. Is namha damhsa Cris-

1. Issad F.

the temple and the others present, she said : « See how it will be to the great god that I will sacrifice. » She then went to the place where the statues of the gods were, and stood before that of Jupiter. « Jupiter, » she said, « tell thy servant what to do. » The god made no reply. « The gods must be angry with me, » she said, « since they do not answer, or perhaps they are asleep. » She then said : « If ye have any power answer, and if not, why do ye do hurt to men ? God of body and of soul, come to my aid. » She drew to her the statue of Jupiter, and it crumbled like wax. She also broke the other statues in the same place, saying : « If ye have any power, why do ye not save yourselves ? » Then she was seized and taken to the king's palace. « If we had not seized her, said the soldiers, she would not have left a single statue undamaged. »

« You promised me, wicked woman, said the king, that you would sacrifice to the gods, but what you did was to damage them ? » — « Your gods are wretched creatures, » said she, « if a woman can hurt them. He is the true God that no one can harm, and He is my God, and it is in Him that I believe. » The king ordered two iron nails to be driven through her from her soles to her neck, and a stone to be put on her neck to break it. She looked at Christopher and said : « Holy Cristopher, pray for me. » He did so, and she died. The king ordered her body to be kept without burial till the body of Christopher joined it.

The king said to Christopher : « Bad is your name Reprobus and hideous is your appearance, and we prefer that you should die than that the city should be spoilt through your sorcery. Sacrifice to the gods, and you shall not be tortured. » « Chief of idolatry and head of unbelief, » said Christopher, « I will not sacrifice to your detestable gods who are deaf and dumb ; yet I should like to conduct you to the path of life that you might understand the glory of God. »

At that moment the two hundred soldiers who had taken Christopher arrived, and laid down their uniforms and armour before the king, and kissed Christopher's feet. The king said :

2-3 *om.* F.

toforus, ar in ri, oir do mhill na dee 7 ruc mo mhilidh uaim. Asbert na milidh : Cristaidhe sinne, or siad, on lo do cuireadh sinn ar ceann moghadh Dhe. Robheannaigh se, ar siad, bairgin duinn forsan slighidh, 7 [1] tug rath nDe forrain. Dobher sa maithius mor duibh, or an ri, 7 na faccaidh me. Ani as leat sa, ar na milidh, .i. t'airm 7 t'edach bidh acud. Sinne fein imorro sirfimuid Cristoforus. Asbert in ri ainnsein a marbhadh uile, 7 a cuirp do loscadh a teinidh. Donithear amhlaidh.

Tucadh Cristoforus gusin righ, 7 Asbert an ri fris : Tucais gan mhileadha mise, a dhuine bhuirb dhasachtaigh. Ni fil cair forumsa, ar Cristoforus, acht moladh De do dheanamh. Raghair siu a teinidh annsin, for in ri. Doradadh Cristoforus ar n-a cheangul a leabaidh umhaidhi 7 doradadh carn [2] mor connaidh fair, 7 dorteadh tricha leasdar d'ola na cheann, 7 rohadannadh teine mor fair annsin.

Odchuaidh in teine for culu adracht Cristoforus 7 roshuidh forsin leabaidh 7 adubhairt friu : Adconnarcsa, ar se, fear na caithreach .i. fear [3] mor cruthach a gnuis amhail ga greine, edaighe taithneamhacha amhail sneacht uime, coroin margareit ima [4] cheann, 7 ni feadaim innsi a ghloire. Badar uathad ina fharradh do mhileadhuibh, 7 ba hedrocht an dealbh sidhe. Adconnarc dono fear n-eile 7 ba duibithir re gual e, 7 milidh duibh [5] na fharradh. Ba reimithir re slabhradh iarruinn gach finna da fholt. Rofearadh cath eturru 7 rocloedh an ri dubh cona mhuinntir on righ edrocht, 7 roceangladh a cuibhrighibh, 7 teineadh 7 rosgaileadh a theaghus uile.

Odconnairc imorro in popul gur beo Cristoforus, na loisgeadh da fholt 7 na [6] roibhe baladh na teinedh fair, rochreidsid mile fear [7] an Dia, 7 rolingsid isin teinidh [8], 7 rothearnngsid Cristoforus leo as. Adubhairtadar uile o aon guth frisin righ : Rodmalartaigheadh, ar siad, 7 rodcloiedh cot uilibh timthirighibh.

1. Ni rerchrann uain beus B.
2. carñ B., cranna, F.
3. Fear mor chathrach, B.
4. Fo chenn B.
5. Dhubha, B.

« Christopher is an enemy to me, for he has taken my soldiers from me and destroyed the gods. » The soldiers answered: « We are Christians since the day when we were sent for the servant of God. He blessed our bread for us on the way and gave us the grace of God. » — « I will give you wealth, » said the king, « if you do not leave me. » — « What belongs to you, » said the soldiers, « that is, your uniforms and arms, you may keep, but as for us, we will follow Christopher. » The king immediately ordered them all to be put to death, and their bodies burned. That was done.

Christopher was brought before the king who said to him: « You have deprived me of my soldiers, bold madman. » — « My only fault is praising God, » said Christopher. « You shall be burned presently, » said the king. Christopher was then bound and placed on a bed of brass, a large heap of firewood was put upon him, and thirty flagons of oil poured over it; and then a great fire was lit.

When the fire had gone down, Christopher sat up on the bed and said to the bystanders : « I have seen the Master of the City, a tall man and his face beautiful like a ray of sunlight. His garments were as white as snow, there was a crown of pearls on his head, and his glory was unspeakable. There was with him a number of soldiers, and splendid was their appearance. I saw also another chief as black as jet accompanied by black soldiers, and every hair of his head was as thick as an iron chain. A battle was fought between them, and the black king and his company were defeated by the glorious king. He was put in chains and his whole house was burnt and destroyed. »

Now when the people saw that Christopher was alive, that not even his hair was burnt, and that he did not smell of fire, they all believed in God, and leaping into the fire drew Christopher out of it. They then said with one voice to the king : « You have been destroyed and vanquished with all your

6. Ni roibi, F.
7. Mile fear *om*. F.
8. B ceases to be legible, except for occasional words, at this point.

Odcuala an ri gair in phopuil roghabh eagla mor e 7 dochuaidh ina philaid.

O tainic am mhaidin arnamaireach adubhairt an ri fri each idhbuirt do dheanumh dona deibh, 7 gach aon nach deanadh nomairfeadha e. Tainic Cristoforus naemh gusna huilibh cristaidhibh ann dono, 7 badar ac moladh an choimdheadh. Asbertadar a mhuinntir frisin righ : Roimpoidh an popul fort, ar siatsin, 7 muna cathaighi co calma aidhbela fein. Adracht an ri as a righshuidhe 7 roghabh a armu, 7 roghabhsad a uile milidh, 7 roghabhsad for marbhadh na cristaidhe. Bai Cristoforus ac nertadh na cristaidhe fri fulang na hingrema, oir robh earrlamh doibh flaith neimhe. Romarbhadh tra isin domhnach sin deich mile 7 triar ar tri ceadaibh dona cristaidhibh. Rogabadh imorro Cristoforus la Deic, 7 adubhairt cloch mhor do cheangul 7 cuibhrigh iaruinn do chur fair, 7 a chur a cuithe gan uisge ar daigh na mairdis a chnamha. O rocuireadh iarumh an naemh isin cuithe dorinne min 7 luaith da chuibhrighibh. Rothogadar imorro na haingil eisidhe as cusan palas. Rohinnsidh donrigh, 7 adubhairt sen : Is mor do dhruidheacht, a Reprobus, ar se, 7 nir fhreagur e. Adubhairt an ri : Dena idhbuirt dona deibh, ar se, 7 bidh slan tu. A Dhe uilechumachtaig, for Cristoforus, geibh mo spirut gu luath guro cumsanar it ghloir, 7 bai oc slechtain fri sin. Anti nach deanann idhbuirt dona deibh a mharbhadh, or in ri. Rugadh an Cristoforus sin co locc an dicheanta. Lodar cristaidhe imdha maille fris, 7 adubhairt risin fear a roibi ina laimh : Tabhuir aiccill, ar se, condearnar earnaigthe. Asbert iarumh : A Choimdhe, tabhair don righ, do Dheic, deamhan dia imluadh guro chacna fein a fheoil gurubh amhlaidh aitbela. Tuc damh, a Christ, guro fortachtaighthar dona cristaidhibh filead isin agh sa, 7 tabhuir in rath dom chorp condearnar fearta foillsighi do gach aon aga mbia ni dom thaisibh, 7 guro taifnidhad deamhna 7 guro imgaibhe gach teidhm iad, 7 guroibh saidhbhris acu 7 guro logha a peacaidh doibh. Adubhairt an t-aingel : Amhal rochuincis dobhearar duit. Dobearar duit fos dono, dia roibh duine an eigin moir saerfithar on eigin tri attach th'anma sa. Adubhairt Cristoforus risin fear : Dena amhal adubhradh frit, ar se. Dorat sighin na croiche tairis, 7 roshin a mhuinel don

servants. » When the king heart the shout of the people, he was filled with geat fear and went into his palace.

Next morning the king gave orders that all should sacrifice to the gods on pain of death. Saint Christopher and all the Christians then appeared and began to praise God ; and his attendants said to the king that the people had turned against him, and that unless he made a brave fight he should himself perish. He rose from his throne and armed himself, and his soldiers also took their arms, and began to slay the Christians. Christopher kept encouraging the Christians, telling them that the kingdom of Heaven awaited them. And on that Sunday ten thousand three hundred and three of the Christians were put to death. The king had Christopher seized and bound in iron chains, and, with a stone attached to him, cast into a dry well in order that his bones might not be preserved. But when the holy man was put into the well, his chains turned to dust and ashes, and angels carried him away to the king's palace. The king was told, and said to him : « Strong is your magic, Reprobus, » but Christopher made no answer. The king said again : « Sacrifice to the gods and you shall not be harmed. » — « Almighty God, » said Christopher, « receive my spirit that it may rest in thy glory, » and he fell on his knees. The king gave orders that whosoever should not worship the gods should be put to death. Christopher was thereupon taken to the place of execution. Many Christians accompanied him, and asked the executioner to allow him to pray; and Christopher said : « Lord, give to Decius a devil to compel him to gnaw his own flesh and so die. Grant to my prayer that the Christians who are now oppressed may be succoured, and give this grace to my body that all who shall have any of my relics may have miracles wrought clearly for them, that they may expel devils, that all diseases may avoid them, that they be prosperous, and that their sins may be forgiven. » The angel replied : « Your wish shall be granted you, and it shall be granted you in addition, that if any one be in need he shall be freed from it through your intercession. » Christopher then said to the executioner : « Do as you have been ordered »,

basaire, 7 rodiceannadh e annsin. Rorat imorro aroile fear diarbo ainm Peadur innmus tarceand coirp Christotorus, 7 ruc leis e ina cathraig. Bai sruth ag milleadh na caithreach sin, 7 rohadnocht an corp an aighidh tidfhuabhartha int srotha, 7 ni dearnaidh an sruth irchoid iarsin don cathraigh. Finit.

---

crossed himself, and stretched out his neck, and then he was beheaded. However a certain Peter gave a price for the body of Christopher, and took it with him to his city. There was a stream which damaged the city, and the body was buried facing the onset of the stream, and after that the stream did no more harm to the city.

J. Fraser.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. — I. J. G. O' KEEFFE, Buile Suibhne. — II. Timothy LEWIS, The Laws of Howel Dda. — III. R. THURNEYSEN, Zu irischen Handschriften und Literaturdenkmälern, II. — IV. Rev. Donald MACLEAN, The Spiritual Songs of Dugald Buchanan. — V. A. C. L. BROWN, On the independent character of the Welsh Owain. — VI. S. REINACH, Répertoire de l'Art quaternaire. — VII. Mélanges CAGNAT.

I

J. G. O' KEEFFE. *Buile Suibhne* (The frenzy of Suibhne) *being the Adventures of Suibhne Geilt*, a middle-Irish romance, edited with translation, introduction, notes and glossary. London, Nutt, 1913, gr. in-8°, XXXVIII-198 p. (*Irish texts Society*, vol. XII).

Les épopées irlandaises qui portent le titre de *baile* ou de *buile* sont peu nombreuses et de genre différent. Les principales, outre la *Buile Suibhne* sont : *Baile Cuinn Chetchathaig* ou *Baile in Scail* (Conn pénètre dans un palais où il trouve Lug mac Ethlend, qui est venu là après sa mort. O' Curry, *Lectures on the manuscript materials*, p. 620- 622 ; K. Meyer, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 457-466) et *Baile Mongain* ou *Tucait baile Mongain* (Mongan pénètre dans un palais enchanté où il reste un an en ne croyant rester qu'une nuit ; la *baile* est une pièce de vers qu'il chante lorsqu'il est ivre et où il raconte quelques-unes de ses aventures. K. Meyer, *The voyage of Bran*, p. 56-58). Le mot *baile* semble donc avoir changé de sens au cours du développement de la littérature irlandaise.

Dans la *Buile Suibhne*, il désigne évidemment une folie et d'un genre très spécial. Maudit par St Ronan, abbé de Drumiskin, qu'il avait empêché d'établir une église sur son territoire, Suibhne, roi de Dal Araidhe, devient fou à la bataille de Magh Rath (637). Cette folie consiste à voler d'arbre en arbre dans un état de nudité complète et à fuir l'approche des hommes. Pendant plusieurs années, Suibhne comme une sorte de Juif-errant, parcourt l'Irlande, séjour-

nant plus longtemps là où il trouve plus facilement à s'alimenter et où il est mieux garanti du froid. Un de ses amis, peut-être même de ses parents, Loingseachan, arrive à s'emparer de lui par ruse, mais Suibhne ne tarde pas à s'échapper et reprend sa vie errante jusqu'au jour il est tué par le porcher de St Moling.

La composition de cette singulière histoire mérite une étude de détail, car aucune autre ne renseigne aussi bien sur la formation des récits épiques irlandais. Les poèmes en remplissent plus des deux tiers et les récits en prose à peine un tiers. Voici l'analyse des poèmes :

6. St Ronan maudit en Dal Araidhe le roi Suibhne qui l'a chassé et a jeté son psautier dans le lac et prédit qu'il deviendra fou à la suite de la bataille, et errera nu par l'Irlande.

10. St Ronan maudit Suibhne avant que s'engage la bataille de Magh Rath et prédit qu'il volera comme un oiseau.

14. Suibhne, perché dans un arbre, se fait reconnaître des hommes de Dal Araidhe.

16. Domnall (roi suprême d'Irlande depuis 598) demande à Suibhne et à Congal roi d'Ulster quelles seront les conditions de la paix ; Congal est trop exigeant et l'accord est rompu.

19. Suibhne raconte les privations qu'il a subies pendant sa première année de folie, à Glen Bolcain.

20. Suibhne, arrivé à Cluain Cille, raconte les souffrances que le froid lui a causées.

23. Suibhne se plaint d'entendre la cloche de Cluainn Boirenn et le bruit des femmes bottant le chanvre.

25. Suibhne, à Cell Derfile, regrette son armée.

27. Suibhne vante Glen Bolcain, où il est revenu.

29. Suibhne raconte son aventure à son ami Loingseachan qui s'est déguisé en femme pour le guetter.

32. Entretien de Suibhne et de sa femme Eorann qui s'est remariée avec le fils du roi.

34. Suibhne se nomme à une femme qui l'a reconnu à Ros Bearaigh.

36. Loingseachan donne à Suibhne des nouvelles des siens ; à chaque malheur qu'il énumère, Suibhne répond sans émotion ; mais, à la nouvelle de la mort de son fils, il descend de son arbre. Une fois qu'il est à terre, Loingseachan lui apprend que tous les siens sont en vie et qu'il a employé cette ruse pour le ramener chez lui.

38. Dialogue entre Suibhne et la Vieille du moulin.

40. Suibhne raconte à la Vieille ses aventures en célébrant les arbres sur lesquels il a trouvé un abri.

43. Suibhne se plaint à une femme qui cueille du cresson et prend de l'eau qu'il s'était réservés.

45. Lamentations de Suibhne sur les misères de sa vie.

47. Convention de Suibhne avec Ealadhan l'Homme du Bois, un autre fou.

52. Eloge de Magh Line par Suibhne.

54. Suibhne raconte la rencontre qu'il a faite d'une folle à Glen Bolcain.

56. Suibhne se lamente de l'infidélité de sa femme.

57. Eloge de Glen Bolcain qui lui offre toute sorte de ressources.

61. Sa misère dans la fourche d'un arbre à Crich Gaille.

67. Suibhne raconte sa fuite de chez Loingseachan avec la Vieille.

69. Lamentation de Suibhne à Fiodh Gaibhle.

71. Dialogue entre Suibhne et un clerc qui se plaint qu'il ait mangé son cresson.

73. Eloge de All Fharannain.

75. Dialogue entre St Moling et Suibhne.

80. Enna Mac Bracain reproche à Mongan, porcher de St Moling, d'avoir tué Suibhne.

83. Dialogue entre Mongan, Moling et Suibhne mourant, où l'on apprend que Mongan a tué Suibhne par jalousie ; on l'avait vu avec la femme de Mongan au moment où celle-ci lui faisait l'aumône d'un peu de lait.

84. Oraison funèbre de Suibhne par St Moling.

N'eût-on conservé que ces poèmes, la légende serait suffisamment claire, et son intérêt dramatique serait singulièrement accru par cette forme d'exposition en actes successifs dont quelques-uns rendent compte de situations antérieures et excitent jusqu'à la fin la curiosité du lecteur. D'autre part, les nombreux monologues de Suibhne sont empreints d'un lyrisme original passionné pour les paysages irlandais et plein d'un amour profond de la nature. L'ordre de ces monologues n'est pas exactement déterminé par le contexte et il semble que quelques-uns n'ont d'autre emploi que de rendre illustre tel ou tel lieu pour qu'il puisse prendre place dans un *Dindsenchus*.

Les parties versifiées se suffisent donc à elles-mêmes. Et, en fait, les parties en prose n'en sont le plus souvent que le résumé, plus souvent le commentaire. On peut donc, avec quelque vraisemblance, supposer que la légende de la folie de Suibhne, après avoir été longtemps conservée oralement aurait d'abord fourni le sujet de monologues et de dialogues en vers à divers poètes locaux qui auraient rattaché à cette légende tel ou tel site de leur pays ; de là

viendraient les nombreuses redites que l'on trouve dans les poèmes. Mais la langue, à défaut d'autre raison, suffirait à démontrer que les parties versifiées sont antérieures aux autres. Quelques siècles après, à l'époque où l'on s'est préoccupé de rassembler les fragments épars des chants épiques et de les grouper par cycles, on a relié un peu pêle-mêle par des analyses et des transitions tous les poèmes qui se rattachaient à la *Buile Suibhne*. Il reste seulement à se demander si les parties en prose ne représentent pas assez fidèlement les paroles par lesquelles le conteur introduisait la récitation ou le chant d'un poème. Il faudrait aussi supposer que, dans les vieilles épopées, certains récits en prose tiennent lieu de poèmes perdus. Mais il semble bien qu'à l'aide de documents semblables à la *Buile Suibhne* nous entrevoyons avec quelque clarté la formation de l'épopée irlandaise, telle qu'elle nous est parvenue.

Après ces considérations générales, qui semblent plus particulièrement en situation à propos du texte qui nous occupe, il importe de rendre un compte plus exact de l'édition donnée par M. J. G. O' Keeffe. L'événement historique qui aurait donné lieu à la légende ne peut faire de doute, bien que Suibhne ne figure pas dans les listes des rois de Dal Araidhe et que sa généalogie ne soit pas clairement établie. Mais il est mentionné dans divers textes dont l'*Acallamh na Senorach*. La croyance à l'agilité des fous a été longtemps répandue en Irlande. Quant aux faits de lévitation attribués à Suibhne, M. O' Keeffe compare des faits analogues relatés dans le procès de canonisation de St Joseph de Cupertino. Ces faits mis à part, la légende se réduit à l'histoire d'un guerrier qui devient fou à la bataille de Magh Rath (637), qui retourne à l'état sauvage comme l'homme des bois de la légende de Merlin et semble possédé de la manie du déplacement. Il n'y a guère de détails qui nous reportent au monde de féerie que nous offrent les légendes du cycle mythologique ou même les légendes du cycle d'Ulster, et, d'autre part, il me semble difficile de distinguer, comme l'essaie M. O' Keeffe, un apport chrétien ajouté à l'ancien récit païen. L'inspiration de toute la légende est visiblement chrétienne. Elle serait donc de formation plus récente que ne le suppose M. O' Keeffe et appartiendrait à ce groupe de récits épiques chrétiens dont la Vie de Saint Cellach de Killala offre un bon modèle. Mais on ne peut guère préciser la date, entre le Xe et le XIIe siècles.

L'introduction à l'édition du texte étudie successivement les manuscrits (R. I. A. B IV et 23 K 44 ; Bruxelles 3410), la date, la bataille de Magh Rath, le personnage de Suibhne, l'origine du conte, et la composition. Comme dans les autres romans du

moyen âge irlandais, le vocabulaire ne laisse pas de présenter quelques difficultés ; la plupart sont étudiées dans les nombreuses notes (p. 161-173) qui suivent le texte et la traduction ; un index réunit les mots les plus rares (p. 179-192), les noms de personnes (p. 198) et les nombreux noms de lieux visités par Suibhne (p. 194-197). Un résumé de la légende de Suibhne d'après le manuscrit de Bruxelles 3410 occupe les pages 174-178. M. O' Keeffe n'a rien négligé pour donner une édition scientifique d'un des textes les plus curieux de la littérature irlandaise.

G. Dottin.

II

Timothy Lewis, *The Laws of Howel Dda*, a facsimile reprint of Llanstephan MS. 116 in the National Library of Wales, Aberystwyth, published for the Guild of Graduates of the University of Wales, by Henry Sotheran and C°, London, 1912. xviii-121 p. 8°. 10 sh. 6 d.

Voici un volume qui répond en partie aux désirs qu'exprimait récemment M. Kuno Meyer dans son discours de Carmarthen (v. ci-dessus, p. 215). Ce volume est le premier d'une collection de Welsh Texts, dont la Guild of Graduates a pris l'initiative et qui est publiée à la fois par l'Université et par la Bibliothèque Nationale du pays de Galles. C'est un encouragement officiel donné aux travaux philologiques, c'est la preuve de l'intérêt que les pouvoirs publics y attachent, c'est le signe d'une renaissance scientifique que les savants du continent peuvent saluer avec plaisir.

M. Timothy Lewis a dédié son livre « to Sir John and Lady Williams », et il déclare dans sa préface que sans eux le livre n'aurait jamais vu le jour. Ce n'est pas la première fois que les celtistes ont à rendre hommage à la générosité de Sir John Williams (v. *Rev. Celt.*, XXX, 321) ; ils doivent lui renouveler à cette occasion l'expression de leur reconnaissance. Un autre nom revient fréquemment aussi dans la préface de M. Timothy Lewis ; c'est celui de M. Gwenogvryn Evans, qui a été en Galles le promoteur des travaux comme celui-ci et qui, avec ses seules ressources, a ouvert la voie où s'engagent maintenant les jeunes maitres de l'Université. Pour le soin, la patience et l'exactitude, M. Timothy Lewis ne pouvait choisir un meilleur modèle.

C'est à un texte de lois que M. Timothy Lewis a consacré ses

efforts : un texte contenu dans le manuscrit Llanstephan n° 116, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale d'Aberystwyth. On sait quelle place importante occupent les textes juridiques dans la vieille littérature celtique. Les lois galloises ont été pour la première fois éditées d'une façon fort estimable par Aneurin Owen dans un ouvrage in-folio paru en 1841 sans nom d'auteur sous le titre : *Ancient Laws and Institutes of Wales*. Aneurin Owen s'était proposé avant tout de donner un recueil des lois de Howel Dda, et il avait groupé les codes attribués à ce dernier sous trois noms : le *Dull Gwynedd*, ou « Venedotian Code » (du Nord-Ouest de Galles), le *Dull Dyved* ou « Dimetian Code » (du Sud-Ouest), et le *Dull Gwent* ou « Gwentian Code » (du Sud-Est). Pour chaque code, il avait utilisé un certain nombre de manuscrits, tous bien postérieurs à l'époque du roi Howel Dda, lequel est mort en 950.

Dans un ouvrage paru en 1909, M. Wade Evans publia à nouveau un des manuscrits du Gwentian Code, le manuscrit Harleian 4353, du XIIIe s., qui est d'ailleurs fort incomplet. Dans l'introduction qu'il mit en tête de son ouvrage, M. Wade Evans critiqua les noms donnés par Aneurin Owen aux trois codes. Suivant lui, le premier seul, se référant aux rois d'Aberffraw (en Anglesey), méritait son nom de « Venedotian Code » ; le second au contraire, n'étant pas limité à l'étroit territoire de Dyved, devrait s'appeler « Book of Deheubarth », comprenant tout le sud du Pays ; quant au troisième, ce ne serait pas du tout un « Gwentian Code », mais un « Powysian Code », se rapportant à la partie centrale du Pays, intermédiaire à Gwynedd et à Deheubarth. Tous trois d'ailleurs ne seraient que des compilations d'un original commun, attribué par la tradition à Howel Dda, compilations indépendantes et correspondant aux trois grandes divisions du pays. M. Wade Evans conservait au premier code le nom de *Venedotian Code* ; il proposait d'appeler les deux autres *Book of Blegywryd* et *Book of Cyvnerth*, ces deux noms étant ceux des auteurs supposés de la compilation.

Malgré l'utilité de la publication, enrichie d'une introduction historique, d'une traduction anglaise, d'un glossaire juridique et d'un index, d'Arbois de Jubainville ne ménagea pas ses critiques à M. Wade Evans (v. *Rev. Celt.*, XXX, p. 327). Il lui reprocha de n'avoir donné qu'une copie de manuscrit et d'être ainsi fort inférieur à Aneurin Owen, qui avait accompli une véritable édition. Qu'aurait-il dit de M. Timothy Lewis, qui n'a écrit ni une introduction historique, ni une traduction, ni un glossaire et a borné son travail à la copie d'un manuscrit ? Ce manuscrit, ignoré d'Aneurin Owen, reproduit pour un bon tiers et presque exactement ceux qu'a utilisés ce dernier.

Le texte en appartient au Dimetian Code, au Book of Blegywryd, pour parler comme M. Wade Evans. M. Timothy Lewis doit prochainement publier un Index verborum, qui sera très utile. Pour le moment il ne nous donne que le texte seul, sans commentaire, sans corrections, mais page par page et ligne par ligne, tel qu'il se présente dans le manuscrit. Il a seulement comblé çà et là les lacunes du manuscrit, et notamment les quatre premiers feuillets, par le texte d'un autre manuscrit, le Titus D. IX du British Museum. C'est un procédé qu'avait employé déjà M. Wade Evans. A trois reprises cependant il a laissé subsister les lacunes du texte (p. 62, 76 et 88). Il ne s'agit donc pas ici d'une édition de texte au sens où nos philologues entendent ce mot ; il s'agit seulement de matériaux qui pourront servir à une édition future et, pour le moment, à une collation avec la partie correspondante de l'édition d'Aneurin Owen. La collation toutefois serait beaucoup plus aisée, si M. Timothy Lewis avait pris soin d'établir une concordance. Cela ne lui aurait pas coûté grand peine, et cela eût singulièrement facilité le travail de ses lecteurs. Il est vrai que M. Wade Ewans ne s'était pas davantage préoccupé de ce soin ; mais M. Timothy Lewis n'en avait qu'une meilleure occasion de gagner avantage sur son devancier.

Nous donnons ci-dessous cette concordance indispensable, en prenant comme base la division en chapitres adoptée par Aneurin Owen.

Le texte de M. Timothy Lewis commence au milieu du chapitre VIII du second livre du Dimetian Code d'Aneurin Owen (Triads, p. 218, § XXXVI) ; mais les quatre premiers feuillets du manuscrit étant perdus, le texte ne commence en réalité qu'en haut de la page 5, qui correspond à la page 227, ligne 6 d'Aneurin Owen. Il se poursuit régulièrement, la ligne 1 de la page 6 répondant à la page 228, l. 21 ; de la page 7 à la page 229, l. 32, de la page 8 à la page 231, l. 32, etc. Ensuite viennent les chapitres suivants :

An. Owen, chap.	IX,	p. 235	= Tim. Lew.,	p. 10, 25
—	X,	p. 237	= —	11, 33
—	XI,	p. 238	= —	12, 9
—	XII,	p. 239	= —	13, 2
—	XIII,	p. 241	= —	14, 32
—	XIV,	p. 243	= —	16, 1
—	XV,	p. 245	= —	17, 2
—	XVI,	p. 245	= —	17, 9
—	XVII,	p. 246	= —	17, 30

An. Owen, chap.	XVIII,	p. 252 =	Tim. Lew.,	p. 20, 25
—	XIX,	p. 260 =	—	25, 13
—	XX,	p. 262 =	—	26, 29
—	XXI,	p. 264 =	—	27, 23
—	XXII,	p. 265 =	—	28, 20
—	XXIII,	p. 266 =	—	29, 10
—	XXIV,	p. 273 =	—	33, 19
—	XXV,	p. 274 =	—	34, 2
—	XXVI,	p. 276 =	—	35, 17
—	XXVII,	p. 277 =	—	36, 5
—	XXVIII,	p. 279 =	—	37, 10
—	XXIX,	p. 281 =	—	38, 25
—	XXX,	p. 281 =	—	38, 28
—	XXXI,	p. 281 =	—	38, 32
—	XXXII,	p. 282 =	—	39, 20
—	XXXIII,	p. 283 =	—	39, 31
—	XXXIV,	p. 283 =	—	39, 35

Le chapitre XXXIV d'Aneurin Owen s'arrête p. 288 aux mots ...*a chyfreith y wlad* (= Tim. Lewis p. 42, 26). Mais le texte de M. Timothy Lewis est plus complet et contient en outre un développement sur « the order of procedure in Court of Law » (p. 43-45). L'accord des deux textes ne reprend qu'à la ligne 24 de la page 45, aux mots *tri arver kyureith*... (= p. 289, l. 1 d'Aneurin Owen). Aneurin Owen fait partir de là un nouveau livre, le troisième, du Demetian Code, dont le premier chapitre seul figure dans le texte de M. Timothy Lewis (An. Owen, p. 289-292 = T. Lew. p. 45, 24-48, 29). Là s'arrêtent, à notre connaissance, les concordances entre les deux textes.

J. Vendryes.

III

R. Thurneysen. — *Zu irischen Handschriften und Litteraturdenkmälern*. Zweite Serie. Berlin, Weidmann, 1913, 24 p. 4° (extrait des *Abhandlungen der kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottingen*, Philol.-Hist. Klasse, Neue Folge, Bd XIV, n° 3).

Poursuivant la publication des renseignements rapportés par lui des bibliothèques de Grande Bretagne et d'Irlande (voir ci-dessus, p. 88), M. R. Thurneysen étudie dans cette seconde série les textes suivants :

D'abord, sous le numéro XV, le fameux *Leabhar Gabhála* « Livre

des Conquêtes ». Il en existe, comme on sait, plusieurs versions, cinq en tout, dont aucune ne reproduit exactement l'archétype. Mais ce dernier se laisse sans peine reconstituer, par un travail purement mécanique. Il suffit de mettre en regard deux des principales versions, appelées ici A et B III, et de ne retenir que les parties qu'elles ont en commun. Ces deux versions sont en effet deux développements du même original, mais deux développements indépendants. La version A est d'ailleurs beaucoup plus longue que la version B III. Cette dernière, qui est de toutes la plus rapprochée de l'original, n'est malheureusement conservée nulle part intégralement ; il faut, pour la reconstituer, rapprocher des fragments tirés de deux manuscrits, Rawlinson B 512 et Lecan. Les autres versions ne sont que des remaniements des précédentes ou des compilations provenant de sources variées. Les remarques de M. Thurneysen n'ont pas la prétention de résoudre toutes les difficultés que recèle le *Leabhar Gabhála* ; mais elles sont fermes, précises, elles jalonnent la route à suivre et fourniront une orientation excellente au futur éditeur de ce texte important.

Dans une des versions du *Leabhar Gabhála*, la version B I, a été introduit un curieux texte en prose, relatif aux « synchronismes ». M. J. Mac Neill en a donné une édition partielle, d'après deux manuscrits, dans les *Proceedings of the R. Irish Academy*, vol. XXVIII, section C, n° 6 (1910). A ce texte est joint un poème de Flann Mainistrech, que M. Mac Neill supposait dérivé du texte en prose. Mais M. Thurneysen soutient l'opinion inverse (n° XVI), et croit que c'est le poème de Flann Mainistrech, composé entre 1045 et 1056, qui a servi de base aux « Synchronismes ».

Le numéro XVII est consacré à la *Mesca Ulad* « l'Ivresse des Ulates ». M. Thurneysen y établit que les versions du *Book of Leinster* et du *Lebor nah Uidhre* ne sont pas deux fragments d'un texte suivi, séparés par une lacune, mais bien plutôt deux arrangements différents d'un même récit. Les contradictions que l'on relève entre les deux manuscrits s'expliquent ainsi le mieux du monde.

Le récit de la mort de Cuchullin, *Aided Conculainn*, est conservé dans deux versions, dont la seconde est sensiblement plus jeune et considérablement développée. La première qui est celle du Book of Leinster, f° 119ᵃ-123ᵇ, est malheureusement incomplète. Mais on peut dans une certaine mesure la compléter, grâce aux extraits lexicographiques qui en sont conservés dans le ms. H 3 18, p. 601-603. Ce manuscrit, œuvre d'un érudit lexicographe, a déjà été utilisé par L. Chr. Stern pour compléter le texte du *Tochmarc Etaine* (*Zeitsch. f. celt. Phil.*, V, 522). M. Thurneysen montre qu'il peut rendre le même service à l'*Aided Conculainn* (n° XVIII).

Enfin, le numéro XIX contient l'édition avec traduction allemande d'un poème relatif au fameux Oengus Mac Oengobann, qui composa le *Félire* vers l'an 800. Ce poème avait déjà été publié par Wh. Stokes dans son édition du *Félire* (1905), p. XXIV; mais M. Thurneysen en a trouvé à Bruxelles un nouveau manuscrit qui permet de corriger et d'améliorer sur plusieurs points le texte de Stokes. L'auteur du poème s'appelait également Oengus; ce ne peut être toutefois l'Oengus Céle Dé, qui composa vers 987 le *Saltair na Rann*. La langue du poème porte en effet la marque d'une époque ultérieure ; il faut que ce soit un autre Oengus.

Le recueil se termine (p. 22-24) par des corrections à la première série.

J. VENDRYES.

IV

Rev. Donald MACLEAN, *The Spiritual Songs of* DUGALD BUCHANAN, New edition. Edinburgh, John Grant, 1913. XIJ-114 p. 8°. 3 s. 6 d.

Le Rev. Donald Maclean, dont nous louons ci-dessous, p. 351, la *Literature of the Scottish Gael*, rend un excellent service à cette littérature en publiant à nouveau les *Spiritual Songs* (Laoidhe Spioradail) de Dugald Buchanan.

Né à Ardoch, Strathyre (Perthshire), en 1716, Dugald Buchanan est surtout connu pour avoir été simultanément « teacher » et « catechist » à Rannoch et pour avoir dirigé la publication de la traduction du Nouveau Testament en gaélique d'Écosse. Quand il mourut prématurément en 1768, à Rannoch, victime d'une épidémie qui ravageait le pays, on peut dire que l'Écosse perdit à la fois un de ses plus savants « scholars » et un de ses meilleurs poètes. Bien qu'il ait fort peu produit comme poète, puisque ces *Spiritual Songs* constituent son unique bagage, il est de ceux qui sont restés le plus populaires. On a calculé que son recueil, publié en 1767, atteignit en 1875 sa vingt-et-unième édition; il en eut plus de quarante, si l'on tient compte des éditions partielles de poèmes détachés. Ce succès s'explique fort bien par le caractère des poèmes, qui expriment un des sentiments les plus profonds de l'âme écossaise, le sentiment religieux. Dugald Buchanan est avant tout un chrétien. Sans doute, dans sa jeunesse — son journal, qu'il tint de 1741 à 1750, en fait foi — il s'abandonna quelque peu aux suggestions de l'incroyance et du doute. Mais il eut tôt fait de se ressaisir

et de surmonter cette crise passagère. Il n'y en a plus trace dans les huit poèmes qui composent le recueil de ses Spiritual Songs. Le premier, consacré à la grandeur de Dieu (*Moraehd Dhe*), est plein de confiance et de sérénité. Dans le second, *Fulangas Chriosd* (les Souffrances du Christ), il commente avec force et grandeur le mystère de la Passion. Le troisième, *La a' bhreitheanais* (le Jour du jugement), est le plus noble et le plus puissant de tous par l'ampleur du style et la beauté des images. Le quatrième, *Am bruadar* (Le Songe), est plus philosophique ; le poète y montre la futilité des biens de la terre, la vanité de l'ambition. Le cinquième, *An gaisgeach* (le Héros), est national, et presque politique ; il a été inspiré au poète par la cruelle exécution de plusieurs de ses compatriotes à la suite de l'insurrection de Carlisle, en 1745 ; c'est au courage viril, à l'héroïsme individuel qu'il est consacré. Avec le sixième, *An claigeann* (le Crâne), nous revenons à la philosophie religieuse : c'est un des plus humains et des plus touchants. Il rappelle l'immortelle scène des fossoyeurs d'Hamlet et décrit avec hardiesse — mais sans le frisson ni l'angoisse d'un Shakespeare ou d'un Baudelaire — l'état où la mort réduit l'être humain. Le septième poème, *An geambradh* (l'Hiver), reprend le thème de la vanité de la vie, considérée dans la fuite irréparable du temps. Enfin le huitième, intitulé *Urnuigh* (Prière), un hymne tout imprégné de ferveur évangélique, termine le recueil sur une impression de mysticisme calme et reposant.

Dugald Buchanan eut, dans son pays et dans sa langue, des imitateurs et des émules : James Macgregor par exemple (1759-1830), ou Peter Grant (1783-1867), ou encore James Morrisson of Harris (1790-1852). Mais aucun ne l'a fait oublier. Et bien qu'il se soit lui-même inspiré directement de modèles anglais, des *Moral Songs* et des *Horae Lyricae* d'Isaac Watts, ou des *Night Thoughts of Life* d'Edward Young, il reste personnel et soutient la comparaison avec les meilleurs poètes religieux de l'Angleterre.

L'édition du Rev. Donald Maclean s'intitule avec raison « nouvelle édition » ; elle reproduit en effet exactement le texte publié en 1768 par l'auteur lui-même. Ce texte avait été plus ou moins altéré au cours des ans dans les éditions successives. Le Rev. Maclean a joint à son édition une introduction, des notes et un petit vocabulaire, qui en augmentent la valeur [1].

J. Vendryes.

1. Une traduction en prose anglaise des *Spiritual Songs* de D. Buchanan a paru en 1875 à Edimbourg, sous la signature du Révérend Allan Sinclair et

V

A. C. L. Brown, *On the independent character of the Welsh Owain* (extrait de la *Romanic Review*, 1912, vol. III, Nos 2-3, p. 143-172).

M. Zenker avait annoncé, il y a trois ans, une étude qui devait démontrer que le récit gallois *La dame de la Fontaine* ne procède pas de l'*Yvain* de Chrétien de Troyes, mais que tous les deux remontent à une source commune perdue. En attendant, M. A. Brown s'est saisi du même problème, et, ayant guidé ses recherches dans la même direction, a abouti à des conclusions identiques à celles de M. Zenker.

L'étude de M. Brown se compose de deux parties. Dans la première, l'auteur reprend la vieille méthode qui consiste à rechercher les épisodes où l'action est mieux agencée dans le récit gallois (il l'intitule *Owain*, appellation que nous garderons dans la suite) que dans le roman de Chrétien. Il en résulterait que l'*Owain* remonterait à une source commune qu'il reproduirait mieux, au moins pour certains épisodes, que le roman français. On a, pourtant, observé déjà plusieurs fois que l'auteur gallois, qui était sûrement un romancier intelligent et habile, a pu tout simplement perfectionner sur certains points le roman de Chrétien. M. Brown tient parfaitement compte de cette objection [1] ; mais il veut la réfuter à l'aide du raisonnement suivant. Il cite, d'une part, deux épisodes au moins où l'auteur gallois a commis des contre-sens flagrants, tandis que le texte de Chrétien n'en présente aucun ; donc, le gallois n'était pas un remanieur bien avisé. D'autre part, il y aurait un épisode dont la mise en scène est complètement embrouillée dans l'*Yvain* ; elle est on ne peut plus claire et logique dans l'*Owain*. Si l'on suppose que l'auteur gallois n'avait devant lui que le récit confus de Chrétien, il nous aurait donné, en le réarrangeant si habilement, la preuve d'une ingéniosité extraordinaire, que, nous venons de le voir, on ne peut lui accorder.

par les soins de la Religious Tract and Book Society. Une traduction en vers anglais par M. L. Macbean a été publiée à Edimbourg par la librairie Maclachan et Stewart (2e édition, sans date).

1. M. Edens (*Erec-Geraint*, Rostock, 1910 ; cf. *Revue Celtique*, t. XXXIII, p. 130 ss.) a complètement négligé cette considération et M. Zenker (*Zur Mabinogionfrage*, Halle, 1912) ne s'est pas rendu compte de toute son importance.

Le passage cité par M. Brown mérite un bref examen. Il s'agit de la scène où Yvain, surpris par le guet-apens des portes à herse est délivré par Lunete de ses persécuteurs à l'aide de l'anneau magique qui le rend invisible. Dans l'*Yvain*, Lunete, sortant d'une chambre contiguë, vient le rejoindre par une petite porte, et lui donne l'anneau. Viennent ensuite les vassaux du seigneur tué par Yvain. Ils cherchent partout le meurtrier et s'étonnent fort de ne pouvoir le trouver, étant donné que (vv. 1112 ss) « ... *Ceanz n'a huis ne fenestre, Par ou riens nule s'an alast,... Que les fenestres sont ferrees Et les portes furent fermees, Des que mes sire an issi fors.* » Un peu plus tard, la procession funèbre traverse la même salle et passe devant Yvain qui se tient coi sur un lit. Pourquoi, se demande M. Brown, Lunete a-t-elle remis l'anneau à Yvain en lui enjoignant de garder sa place, au lieu de l'emmener dans un lieu abrité, puisqu'il y avait « la petite porte » ? Comment les vassaux ont-ils pu dire qu'il n'y avait pas de porte par laquelle le meurtrier aurait pu se sauver ? Pourquoi le cortège funèbre traverse-t-il la grande salle ? Tout semble indiquer que dans la source commune la « petite porte » n'existait pas. Dans l'*Owain* qui reproduit mieux la version originale, Lunete se trouve dans la rue. C'est de là qu'elle voit Owain et lui transmet l'anneau à travers la jointure de la porte à herse. Elle lui dit de la rejoindre, dès que les vassaux s'en iront, près du montoir de pierre (donc à l'extérieur de l'habitation). Elle le conduit ensuite dans une belle chambre, et de là, accoudé à une fenêtre, il observe la procession.

Fort heureusement pour Chrétien, toutes les incohérences de l'*Yvain*, signalées par M. Brown ne sont qu'apparentes. L'explication en est fournie par un fait que M. Förster a déjà signalé (dans une note aux vers 963-6 de sa petite édition de l'*Yvain*, 3e éd., Halle, 1906) : c'est que la porte à herse était la seule entrée du palais (cf. les vers 1071, 1089, 1177). Dès lors, tout s'éclaire. La procession a dû traverser la salle pour sortir la bière. Les vassaux n'ont parlé que de cette unique porte de sortie. Lunete n'a pu engager Yvain à passer par la petite porte, puisqu'ainsi il serait tombé dans des appartements, où il n'aurait pas manqué d'être aperçu par Laudine ou par d'autres habitants ; l'anneau était donc nécessaire. Le seul parti à prendre était de se tenir coi sur le lit, puisque le moindre mouvement aurait trahi Yvain.

Par contre, la version galloise laisse beaucoup à désirer. Avant de passer l'anneau à Owain, Luned l'engage à ouvrir la porte à herse ; il faut qu'elle soit fort ignorante des usages de la maison pour pouvoir lui demander cela. La présence de Luned dans la rue,

et non à l'intérieur de la maison est aussi moins naturelle. Mais, surtout, n'est-il pas étrange que Owain quitte la salle pour rejoindre Luned dans la rue, d'où elle le conduit de nouveau dans une « belle chambre » ? Supposerait-on que « la chambre » et « la salle » se trouvaient dans des bâtiments différents.

Chrétien a tracé la mise en scène avec très peu de précision. Aussi bien, l'auteur gallois ne l'a-t-il pas tout-à-fait comprise. Conteur avisé, il a essayé de l'arranger du mieux qu'il pouvait ; s'il l'a plutôt gâtée qu'améliorée, il ne faut pas trop le lui reprocher. L'art subtil de Chrétien est souvent obscur et fourmille de pièges ; maint critique moderne s'y est parfois laissé prendre. Mais, si l'on suppose même que le récit gallois dans ce passage est plus cohérent, qu'en résulte-t-il ? Son auteur a beaucoup changé son modèle quant aux menus détails. Il l'a plusieurs fois embrouillé et gâté ; il l'a peut-être quelquefois amélioré. Nous n'y voyons pas de contradiction.

Dans la deuxième partie de son étude, M. Brown prend pour point de départ sa propre théorie, selon laquelle notre récit serait le représentant du conte celtique du voyage d'un héros dans l'autre monde. En comparant les deux versions au schéma qu'il avait établi de ce conte [1], il trouve que tant par un trait de la composition que par de nombreux menus détails le récit gallois se rapproche davantage de celui-ci.

C'est peut-être un procédé dangereux que de juger du rapport littéraire qui existe entre deux versions, en se fondant sur la théorie de l'origine du thème qu'elles représentent. La doctrine de M. Brown, si séduisante qu'elle soit, n'a pourtant pas réuni les suffrages de tous les critiques. Cependant, comme elle a une certaine vraisemblance, admettons-la provisoirement et examinons l'application qu'en fait son auteur.

D'abord, quant à la composition, M. Brown relève le point suivant. Dans l'*Yvain*, la victoire du héros sur le sénéchal n'aboutit pas encore, contrairement à notre attente, à sa réconciliation avec Laudine. Il se place là encore deux épisodes : celui de la *Noire Espine* (le combat d'Yvain et de Gauvain) et celui de la *Pesme Aventure* ; ce n'est qu'ensuite que survient la réconciliation et le roman est terminé. Dans le récit gallois, au contraire, la victoire du héros sur les deux mauvais pages (qui correspondent tous deux au sénéchal de l'*Yvain*) est suivie de la réconciliation avec la dame

1. A.C. L. Brown, *Iwain, a Study in the origins of Arthurian romance*, 1903, dans les *Studies and Notes in Philology and Literature*, vol. VIII.

de la fontaine. L'épisode de la *Pesme Aventure* vient après pour terminer le conte [1]. Quant à celui de la *Noire Espine*, il ne figure aucunement dans le récit gallois ; en revanche, l'auteur a placé le duel entre Yvain et Gauvain au moment où le roi Arthur arrive avec ses chevaliers à la fontaine.

D'après M. Brown, l'ordre des épisodes dans le récit gallois est bien celui de la source commune. L'épisode de la *Pesme Aventure* avait bien sa place à la fin, puisque, d'après le schéma de M. Brown, la réconciliation avec la fée a dû suivre immédiatement la victoire du héros sur le sénéchal (ou sur les deux pages). Chrétien aurait interverti l'ordre. Il aurait, en outre, créé l'épisode de la *Noire Espine*, dont le caractère féodal éclate à première vue, pour que le combat d'Yvain et de Gauvain, renvoyé à la fin du roman, produise ainsi l'effet final.

Cela est très judicieux. Seulement, si l'ordre des épisodes dans l'*Yvain* est une infraction au schéma du conte, celui du récit gallois n'en présente-t-il pas une encore plus grave ? Comment s'expliquer que le héros, après l'achèvement d'une aventure aussi longue et compliquée, se lance aussitôt dans une autre aventure, courte et nettement épisodique, qui n'a plus aucun intérêt pour les lecteurs ? M. Brown nous dit que l'*Owain* est constitué d'une « série d'histoires différentes et séparées, très lâchement reliées entre elles ». Cela nous étonne si nous nous rappelons avec quelle ingéniosité le même critique s'est efforcé d'établir que nous avons à faire ici à une seule aventure suivie et richement développée. A-t-on jamais vu un Maelduin ou un Cuchulainn, dans les récits cités par M. Brown, entamer, après la réunion ou la séparation d'avec la fée, une aventure, toute accidentelle celle-là, par laquelle se terminerait le conte ?

Enfin, M. Brown nous cite un grand nombre de cas, où l'*Owain* reproduit certains menus détails qui ne se trouvent pas dans l'*Yvain* et qui se réfèrent au type traditionnel du conte du voyage dans l'autre monde. Il y en a quelques-uns dont la valeur éveille quelques doutes.

D'après M. Brown « l'hôte hospitalier » et le « berger monstrueux » seraient au fond un seul et même personnage. On voit la trace de cette identité dans le fait que dans l'*Owain* l'un est appelé « l'homme jaune » et l'autre « l'homme noir » (c'est-à-dire, l'homme blond ou roux, et l'homme brun). Cette interprétation nous paraît quelque peu hasardée.

1. Il y a en plus, tout à la fin, un passage énigmatique sur les corbeaux noirs qui est sans importance pour l'argumentation de M. Brown.

Dans l'*Owain*, le cortège funèbre est décrit ainsi : « il ne vit ni commencement ni fin aux troupes qui remplissaient les rues, toutes complètement armées ; il y avait aussi beaucoup de femmes à pied et à cheval, et tous les gens d'église de la cité étaient là chantant. » L'*Yvain* ne contient pas ces détails. Le récit gallois nous aurait conservé, d'après M. Brown, la trace de la conception primitive de l'autre-monde celtique, où les seuls habitants étaient des femmes. Il nous semble que rien dans le texte cité n'autorise une telle déduction.

Dans l'*Owain*, toutes les feuilles de l'arbre sont abattues par l'averse. Dans l'*Yvain* il est dit, par contre, (vers 462-3) « qu'il n'y avait ni branche ni feuille qui ne soit couverte d'oiseaux ». M. Förster a suggéré que l'idée des feuilles abattues dans l'*Owain* résulte de la fausse interprétation donnée par l'auteur aux vers cités. M. Brown objecte qu'au contraire ce trait est authentique dans la description de l' « elfin storm ». Cependant, il ne s'agit pas de prouver le caractère féerique de l'averse, qui est aussi violente dans l'*Yvain* que dans l'*Owain* ; là-dessus tout le monde est d'accord. Ce qu'il faudrait démontrer, c'est que ce trait de la chute des feuilles est primitif. Pourtant, il ne figure dans aucune des nombreuses versions citées par M. Brown.

N'insistons pas sur ces détails. Outre ces traits contestables, il y en a d'autres qui paraissent plus sûrs. M. Brown avait prévu que tel ou tel trait serait contesté par quelque critique. D'après lui, c'est leur ensemble qui serait probant, en quoi il a parfaitement raison. On peut considérer comme un fait prouvé que l'auteur gallois, en affectant le style des contes populaires de fées, a orné son récit de plusieurs traits qu'on retrouve dans les contes du type du voyage dans l'autre monde. Seulement, ceux qui pensent que l'*Owain* n'est pas le remaniement de l'*Yvain*, ne sont pas du tout réduits par là à supposer que l'auteur gallois, en folkloriste savant, a saisi et identifié le type originaire du conte. Il a pu aussi bien, sans faire cette identification, adopter mécaniquement certains traits de ce type de conte, qui paraît avoir été très courant à son époque. D'ailleurs, nous retrouvons les mêmes traits dans des contes de types assez différents. Un critique allemand, M. H. Siuts, a soutenu récemment que la plupart des contes fantastiques allemands remontent au thème du voyage dans l'autre monde [1].

1. H. Siuts, *Jenseitsmotive im deutschen Volksmärchen* (*Teutonia*, 19 Heft). Leipzig, 1911. Notons que l'auteur entend la formule « autre monde » dans un sens assez large et assez mal défini.

Nous ne croyons pas qu'il l'ait prouvé. Mais ce qui ressort surtout de cette étude, c'est combien largement répandus sont les traits que MM. Brown et Siuts croient caractéristiques du thème en question. Cela n'a rien de surprenant. Toutes les histoires relatives à l'expédition d'un héros dans la demeure d'un être surnaturel, soit dans l' « autre monde celtique », soit dans l'habitation d'un sorcier ou d'un démon vulgaire, doivent forcément se garnir en grande partie de traits identiques. Ces derniers procèdent du fonds commun et nécessairement limité de l'imagination humaine; ils peuvent aussi bien être des emprunts mutuels, facilités par le style conventionnel des contes fantastiques.

Une dernière remarque. M. Brown ne dit qu'un mot sur la façon dont il représente la « source commune ». Cette source, selon lui, a dû être vraisemblement un roman anglo-normand; mais elle a pu être aussi bien un roman écrit en latin. Cette dernière supposition est tout à fait invraisemblable. C'est M. Edens, si je ne me trompe, qui a le premier avancé la théorie de la version latine comme source commune des romans de Chrétien de Troyes et des récits gallois correspondants, théorie qu'il a appliquée en particulier à l'*Erec* et à *Geraint*. Or, cette théorie ne saurait être admise en ce qui concerne ces deux dernières œuvres. Il suffit de noter la forme *Gwiffert Petit* dans le *Geraint*. *Petit* est bien un mot français, et non pas latin. Faut-il reprendre pour l'*Owain* une hypothèse qui est insoutenable pour le *Geraint*?

Plusieurs observations de M. Brown sont justes et pénétrantes; elles contribuent sensiblement à élucider les procédés de composition de l'*Owain*. Mais l'auteur n'arrive pas à établir l'indépendance du récit gallois par rapport au roman de Chrétien de Troyes.

A. Smirnov.

VI

Salomon Reinach. *Répertoire de l'Art quaternaire*. Paris, Leroux, 1913, xxxviii-205 pp. in-8°.

Beaucoup de celtisants ayant les yeux ouverts sur la préhistoire, il est bon de signaler ici le nouveau répertoire de M. Salomon Reinach. Il faut le prendre comme ses prédécesseurs. C'est un recueil de fiches graphiques, classées dans l'ordre alphabétique des lieux de trouvaille et par nature de représentations, qui permet de retrouver avec une appréciable facilité les renseignements de toute espèce dont la moindre recherche fait sentir le besoin. On dira qu'il est difficile d'y reconnaître ses vieux amis; mais on aura tort.

On regrettera surtout, je crois, avec raison, que M. Salomon Reinach n'ait indiqué où se trouvent les objets reproduits, que lorsqu'ils ne sont pas encore publiés. M. S. Reinach pense sans doute que sa référence permettra de retrouver l'objet cherché ; il se trompe. Mais il a peut-être le sentiment que la publication vaut l'objet. Je ne partage pas ce sentiment.

L'Introduction contient une chronique des trouvailles, qui commence en 1894. Elle devient éphémérides et les « événements » s'y multiplient. Le dernier est, comme il est juste, la publication du présent livre.

H. Hubert.

VII

Mélanges Cagnat. *Recueil de mémoires concernant l'épigraphie et les antiquités romaines*, dédié à M. René Cagnat. Paris, E. Leroux, 1912, 452 pp. in-8°.

Plusieurs de ces mémoires concernent la Gaule et les Celtes. La chose ne surprendra pas ceux qui connaissent M. Cagnat, qui n'a jamais cessé d'attirer l'attention de ses élèves sur l'épigraphie et les antiquités de la Gaule romaine.

P. 219. H. Graillot, *Mater deum Salutaris, Cybèle protectrice des eaux thermales*. Du salut des âmes au salut des corps la Cybèle d'Asie Mineure avait étendu ses bons offices. Elle faisait rêver de remèdes et ses prêtres étaient des médecins. En outre les sources faisaient partie de son domaine sacré et plus d'un sanctuaire de son culte se mirait dans les eaux. En Occident, en Italie d'abord, c'est aux sources thermales que s'est attachée sa vertu. Elle devient la *Mater Baiana*. De même en Gaule et dans la Germanie romaine. Une intéressante statistique nous montre que bon nombre des monuments de son culte se trouvent là où il y a des sources fréquentées par les Gallo-romains pour leurs propriétés curatives, à Vichy, à Aix, à Brides-les-Bains, dans le pays de Comminges, à Baden-Baden, à Wiesbaden, etc. Ce sont des statues et statuettes, des autels votifs, un temple même, à Alet (*Electum*, Aude). Quand Cybèle n'a pas remplacé les fées indigènes des sources, elle s'est associée à elles ou voisine avec elles. J'ajoute que la statistique ne comporte encore en Gaule et en Germanie que vingt noms de stations balnéaires, où Cybèle et Attis soient représentés.

P. 229. D. Viollier, *Giubiasco, une nécropole contemporaine de la*

conquête romaine. C'est à 2 km. au S.-O. de Bellinzona qu'a été trouvé ce cimetière. On en connaît dans les environs une dizaine d'autres, comptant ensemble un millier de tombes. Ils nous apprennent que la vallée, jusque-là déserte, s'est peuplée au début de l'âge du fer, nouveau passage à travers les Alpes. Sa civilisation est celle de l'Italie septentrionale et c'est également par l'Italie, suppose l'auteur, qu'y est parvenue la civilisation celtique de La Tène. Quand la conquête romaine eut rétabli, entre la vallée du Pô et l'Italie moyenne, les liens brisés par la conquête gauloise, les gens du Tessin, les Lépontiens, se sont pourvus aux marchés méridionaux d'ustensiles variés, de poterie surtout, sauf de vases arétins, de chaudronnerie capuane, et aussi de bijoux. Sujets des Romains, furent-ils, comme le pense M. Viollier, organisés en milice locale, chargée de garder la route du Gothard ? Je le veux bien, mais les raisons alléguées me laissent perplexe. Parmi toutes les tombes dont la date a été fixée, il en est neuf qui contiennent des casques. M. Viollier les attribue toutes à l'époque d'Auguste. Or, il reconnaît lui-même que deux de ces casques, en bronze, sont du type en usage au ve siècle dans l'Italie septentrionale, un autre, en fer, est semblable au casque marnien de Béru qui date sans doute du IVe. M. Viollier a raison de nous dire, au début de son article, que les montagnards du Tessin ne suivaient pas la mode. Mais j'observe que les tombes en question ne sont pas celles que M. Viollier a fouillées, que le mobilier n'est pas publié et je réserve mon opinion. Je ne suis pas non plus persuadé que, des tombes anciennes de l'âge du fer aux tombes de la Tène, la population ait changé. A part une incinération dans le premier groupe, ce sont les mêmes pratiques funéraires, qui ont été observées, même construction de la tombe, même orientation. Ligures ou Gaulois, j'ai de la peine à distinguer les uns des autres.

P. 247. Ch. Dubois, *Observations sur l'état et le nombre des populations germaniques dans la seconde moitié du IVe siècle d'après Ammien Marcellin.* Elles étaient peu nombreuses, fixées au sol, qu'elles cultivaient; elles avaient des limites, qu'elles respectaient. La Gaule n'a pas été submergée par un débordement de nomades trop nombreux ; les peuples du Rhin étaient au IVe siècle des débris de peuples ; le cas des Francs et des Alamans qui ont prétendu conquérir des terres de vive force dans l'empire était exceptionnel. Petites bandes, pauvres gens et facilement réduits par de toutes petites armées, qui, quand elles passent le Rhin, ne trouvent devant elles que le désert. Désert pour désert, la Gaule sans doute en était un aussi.

P. 269. Léon Halkin, *Un piédestal de colonne au géant originaire de Mayence.* Ce piédestal, découvert au XVIIIe siècle, a passé par diverses mains ; il est connu par deux dessins ; mais il est perdu.

P. 281. H. Hubert, *Nantosuelta, déesse à la ruche.* Nantosuelta, parèdre de Sucellus, le dieu au maillet, a pour attribut une cabane, qu'elle tient à la main ou qui surmonte son sceptre, sur les deux autels de Sarrebourg. Je crois que c'est une ruche et que la déesse est, entre autres choses, une déesse des abeilles, du miel et de l'hydromel. On n'a pas encore remarqué que, au pied du dieu au maillet, sur ses monuments de pierre, se trouve généralement un tonneau. Des tonneaux sont représentés sur l'un des autels de Sarrebourg au pied de Nantosuelta. Le dieu au maillet gaulois doit être comparé au forgeron Goibniu, qui prépare la bière des dieux. C'est un dieu de la bière, ce qui ne l'empêche pas sans doute d'être également un Dis Pater, un dieu militaire. Que *Nantosuelta* ait un nom de sens belliqueux, je n'y vois nulle impossibilité et je ne conteste pas l'étymologie proposée par d'Arbois de Jubainville.

H. Hubert.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. La bibliothèque irlandaise de d'Arbois de Jubainville. — II. L'enseignement du celtique à Glasgow, à Christiania, à St-Pétersbourg. — III. Découverte archéologique et épigraphique à Châlon-sur-Saône. — IV. La langue irlandaise en Irlande. — V. Le moine anglo-saxon Berechtuine en Irlande. — VI. M. Diverrès, docteur de l'Université de Rennes. — VII. M. FitzHugh et le rythme indo-européen. — VIII. *Vox*, une nouvelle revue de phonétique. — IX. Rev. Donald Maclean, *The Literature of the Scottish Gael*. — X. Meven Mordiern et Abhervé, *Notennou diwar-benn ar Gelted Koz, o istor hag o sevenadur*. — XI. Idris Bell, *Poems from the Welsh*. — XII. Padric Gregory, *Old World Ballads*. — XIII. Cinquième congrès pan-celtique. — XIV. Welsh Language Society. — XV. Grammaire de l'irlandais moyen par M. G. Dottin. — XVI. Seconde édition de la traduction des *Mabinogion* par M. J. Loth. — XVII. Ouvrages reçus.

I

Nous avons tenu nos lecteurs au courant du sort réservé à la bibliothèque de d'Arbois de Jubainville.

Il en avait été fait trois parts. L'une, comprenant les ouvrages historiques, fut acquise dès l'été de 1910 par la librairie G. Fock de Leipzig. La seconde, composée des livres bretons, fut acquise par la librairie Plihon et Hommay de Rennes, qui, avant de la détailler, consentit un droit de préemption à la Bibliothèque Universitaire de cette ville (v. *Rev. Celt.*, XXXII, 220).

Nous apprenons que la troisième part, comprenant les ouvrages relatifs au celtique en général et à l'irlandais, vient d'être acquise également par la librairie Fock. Il est regrettable que cette importante collection, constituée surtout grâce aux échanges et à la publicité de la *Revue Celtique*, ne soit pas demeurée à Paris comme la bibliothèque de Whitley Stokes est restée à Londres (v. *Rev. Celt.*, XXXII, 114). Souhaitons du moins qu'elle y puisse revenir en partie et servir encore à ces études que d'Arbois de Jubainville avait contribué pour une si large part à fonder et à développer dans notre pays.

II

L'enseignement du celtique se maintient et s'étend à l'étranger de la façon la plus heureuse.

Pour remplacer George Henderson, l'Université de Glasgow a fait appel à M. George Calder, l'éditeur de l'Enéide irlandaise (v. *Rev. Celt.*, XXVIII, 351).

En même temps, l'Université de Christiania vient d'être dotée d'une chaire de celtique. Le Storthing norvégien en a voté la création le 15 avril dernier par 90 voix contre 29. Cette chaire est destinée à M. Carl Marstrander, le jeune et savant linguiste, dont chacun connaît les brillants débuts.

Enfin, notre collaborateur M. A. Smirnov, privat-docent à l'Université de St-Pétersbourg, y annonce pour l'année prochaine un cours d'introduction à l'étude des littératures celtiques.

III

En démolissant les fondations de la maison Mathey-Jacob, à Châlon-sur-Saône, non loin de l'emplacement du palais du roi Gontran, on a mis au jour un piédestal antique qui était enfoui à 3 m. 50 de profondeur au-dessous du sol actuel, où il avait été utilisé pour la construction du rempart romain, élevé hâtivement à l'approche des Barbares. Ce piédestal, taillé dans un grès assez friable, porte sur une de ses faces une inscription votive ainsi conçue :

AVG SAC
DEAE
SOVCONN
AE
OPPIDANI
CABILONN
ENSES
P C

Aug(usto) Sac(rum), deae Souconnae oppidani Cabilonnenses p(onendum) c(urauerunt). Les caractères paraissent remonter au second siècle de notre ère.

M. Héron de Villefosse a fait part de cette importante découverte à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 20 décembre dernier (voir les *Comptes-rendus de 1912*, p. 677 et suiv.).

Nous empruntons à sa communication les deux observations suivantes :

« C'est la première fois que le nom de Châlon-sur-Saône, ou du moins celui de ses habitants, apparaît sur un document épigraphique. On remarquera qu'il est écrit par un seul L et par deux N, leçon conforme à celle des documents numismatiques des bas temps. Les nombreuses monnaies mérovingiennes frappées à Châlon-sur-Saône portent en effet presque toutes *Cabilonna*, *Cavilonna* ou *Cablonno*, tandis que les documents littéraires donnent, la plupart du temps, les formes *Cabillonus*, *Cabillonum*, *Cavillunum* et l'ethnique *Cabillonensis* avec un redoublement du L qui, dans certains textes, a établi une confusion avec *Cabellio*.

« Ce n'est pas le seul intérêt de cette inscription. Le nom de la déesse *Souconna* est nouveau ; il fournit évidemment la plus ancienne forme du nom de la Saône. Le passage d'Ammien : *Ararim quem Sauconnam adpellant* (XV, 11, 17) doit en être rapproché. L'inscription, par son antiquité et son originalité, a une valeur documentaire supérieure à celle des manuscrits souvent altérés par les copistes qui ne se faisaient pas faute de transcrire les noms géographiques comme on les prononçait de leur temps. La *dea Souconna* est donc une personnification de la Saône comme la *dea Sequana* est celle de la Seine. »

IV

Comme complément aux renseignements statistiques que nous avons donnés dans le tome précédent, p. 483, sur l'état de la langue irlandaise, nous sommes en mesure de fournir aujourd'hui le chiffre global des individus parlant irlandais en Irlande : il s'élève à 582 446 en 1911 contre 641 142 en 1901 et 680 245 en 1891.

V

Une pierre tombale, conservée dans la vieille église ruinée de Tulach Léis (auj. Tullylease, Co. Cork), porte l'inscription latine suivante :

qui cumquæ hunc titulum legerit orat pro berechtuine

Le nom propre qui termine l'inscription a fait l'objet de diverses interprétations, toutes fantaisistes et inutiles. M. Kuno Meyer estime avec raison qu'il représente une transcription fort correcte du nom anglo-saxon bien connu *Beorhtwine* (v. Searle, *Onomasticon Anglo-saxonicum*, p. 97), et que le personnage qui portait ce nom devait

être un des nombreux moines venus d'Angleterre aux VIIe et VIIIe siècles et installés en Irlande.

On trouvera cette intéressante hypothèse exposée dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. CXXX (avril 1913), p. 155-156, sous le titre : *Ags.* Berechtuine *in Alt-Irland.*

VI

On nous écrit de Rennes :

« Le vendredi 2 Mai 1913, M. P. Diverrès, ancien élève de l'École des Hautes Études, a soutenu devant la Faculté des Lettres de Rennes une thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université. Cette thèse avait pour sujet : *Le plus ancien texte des* Meddygon Myddveu. Le jury était composé de M M. J. Loth, G. Dottin, Le Braz et Le Roux. Les questions posées au candidat après la soutenance portaient sur la composition des Mabinogion. M. P. Diverrès, après un examen qui a mis en valeur la précision de ses connaissances et la souplesse de sa discussion, a été reçu docteur avec la mention *très honorable.* C'est la première thèse de doctorat de l'Université de Rennes qui porte sur les langues celtiques. Elle vient de paraître en un volume de CV-295 p. à la librairie Maurice Le Dault, 14, rue Antoine-Roucher, à Paris. »

VII

Nous avons déjà parlé dans cette Revue de M. Thomas Fitz-Hugh, professeur de latin à l'University of Virginia (v. *Rev. Celt.*, XXXI, 254). Cet érudit poursuit depuis quelques années la démonstration d'une thèse hardie, à laquelle il a consacré déjà plusieurs brochures. La septième et dernière, qui couronne le tout, vient de paraître sous le titre : *Indoeuropean Rhythm* (University of Virginia, Bulletin of the School of Latin, n° 7 ; Charlottesville, Anderson brothers, 1912, 3 dollars). Elle contient, dans toute son ampleur, l'expression complète de la doctrine de M. Fitz-Hugh. Tâchons de la résumer en quelques mots. Il aurait existé en italo-celtique un rythme accentuel, fondé sur l'intensité ; de là, un système de versification, dont la base était le « tripudic principle » (double accent in the word-foot and double thesis in the verse-foot) ; ce tripudium se retrouverait à la fois en latino-falisque, en osco-ombrien, et en vieil-irlandais. Ce serait même une preuve de

plus à l'appui de l'hypothèse d'une unité italo-celtique. Mais en germanique aussi on retrouverait le rythme tripudique et en « balto-slavonic ». Bref ce serait le rythme même de l'indo-européen. On en aurait un modèle dans le Carmen Aruale, auquel M. FitzHugh attache beaucoup d'importance, mais qu'il traite, il faut le dire, avec une fantaisie par trop souple et élastique (v. p. 63-64). L'idée habituelle aux linguistes, que l'indo-européen avait un rythme quantitatif, serait une illusion due à l'influence des grammairiens grecs et entretenue depuis deux mille ans par une méprisable « clique ». Les Grecs ont tout simplement modifié l'antique système tripudique au profit d'un rythme quantitatif et d'un accent musical; ils ont ainsi obscurci, sinon dénaturé, la tradition commune de l'indo-européen. Cette tradition, elle apparait à la page 154 figurée dans un arbre généalogique, où l'on voit comment le tripudium occidental est le « tap-root » d'un développement, où le rythme quantitatif du grec ne joue que le rôle d'un principe de modulation. N'insistons pas. Malgré l'abondance des exemples et la prolixité des développements, malgré l'arbre généalogique du rythme européen, nous ne sommes pas très sûr d'avoir saisi la doctrine de M. FitzHugh, et la valeur même du « tripudic principle » nous échappe. Il vaut mieux laisser le lecteur se faire lui-même une opinion, s'il a toutefois le courage d'aller jusqu'au bout de ces copieuses brochures et la prétention de comprendre tout ce qu'elles contiennent.

VIII

Une nouvelle revue de Phonétique vient de se fonder à Hambourg, sous la direction de MM. H. Gutzmann et G. Panconcelli-Calzia. Elle porte le nom de Vox, *Internationales Zentralblatt für experimentelle Phonetik* et se publie à Berlin, chez l'éditeur médical Fischer, et à Hambourg, chez l'éditeur L. Friedrichsen (abonnement annuel, 10 M.; un fascicule tous les deux mois). D'après le prospectus, elle traitera toutes les questions relatives à la phonétique expérimentale en général et nous avons plaisir à signaler que la jeune revue se recommande du vieux maître de la phonétique allemande, Vietor, et du père de la phonétique expérimentale, l'abbé Rousselot. La pathologie y aura sa place, comme le nom même de son directeur, M. Gutzmann, le fait prévoir. Mais l'étude du langage normal n'y sera pas négligée, et l'on peut être sûr que la nouvelle revue fournira aux linguistes mainte étude intéressante et utile. Le celtique n'y sera peut-être guère représenté. Si nous

avons cru nécessaire d'annoncer la revue *Vox* à nos lecteurs, c'est qu'elle doit contenir une *Bibliographia Phonetica*, qui, à en juger par le premier numéro, formera un répertoire indispensable à tous les phonéticiens.

IX

Nous avons signalé dans un fascicule précédent, p. 114, lors de leur publication dans la *Celtic Review*, les articles du Rév. Donald Maclean sur la littérature gaélique de l'Écosse. Voici qu'ils forment maintenant un joli volume de 80 pages, que met en vente la librairie William Hodge and C°, Edinburgh, au prix de 2 s. 6 d., sous le titre *The Literature of the Scottish Gael.* Ce volume est à recommander aux amis de la littérature gaélique. Ils y trouveront, sous une forme agréable et aisée, un résumé de l'histoire littéraire de l'Écosse, une appréciation fine et précise des principaux écrivains et poètes, des citations bien choisies avec d'exactes traductions. L'auteur remonte aux origines mêmes de la littérature gaélique, mais il s'attache particulièrement à décrire la période moderne, le XVIIIe et le XIXe siècles ; il fait même une place aux écrivains contemporains. Son ouvrage est un utile répertoire, où abondent une foule de renseignements qui n'avaient, croyons-nous, jamais été si commodément réunis. Il nous paraît seulement regrettable qu'une table alphabétique des auteurs cités n'ait pas été placée à la fin du volume.

X

Nous devons une mention particulière à une entreprise de vulgarisation que mènent de concert deux Bretons, attachés à leur langue maternelle, MM. Meven Mordien et Abhervé. Sous le titre général de *Notennou diwar-benn ar Gelted Koz, o istor hag o sevenadur*, ils ont déjà publié cinq petites brochures, entièrement rédigées en breton, relatives « aux Vieux Celtes, à leur histoire et à leur civilisation ». Chacune se vend au prix modique de 35 cent. chez le libraire Le Bayon, à Lorient. Elles contiennent un résumé fort clair, accompagné d'une courte bibliographie, et illustré de figures instructives, des notions scientifiques les plus récentes sur la question. L'auteur, M. Meven Mordien, est remarquablement informé ; il a sur certains points des précisions que l'on souhaiterait rencontrer dans bien des ouvrages techniques. M. Abhervé s'est borné au rôle de traducteur : disons que pour deux des brochures au

moins il s'est soumis au contrôle d'un maître en langue bretonne, notre collaborateur Émile Ernault. L'entreprise de MM. Mordien et Abhervé est digne de tous éloges ; elle répandra des vérités très utiles parmi les Bretons qui ne connaissent pas la *Revue Celtique* ou parmi ceux, s'il en est encore, qui ne sauraient la lire en français.

XI

De tous les pays de langue celtique, le Pays de Galles est assurément à l'heure actuelle celui où la poésie est le plus en faveur. Il compte un nombre considérable de poètes, dont quelques-uns ont beaucoup de talent. Les personnes qui ne savent pas le gallois et qui voudraient être au courant de la poésie galloise contemporaine, pourront lire avec intérêt : *Poems from the Welsh* translated into English verse by H. Idris Bell, Carnarvon, The Welsh Publishing C°, 1913, 103 p., pet. 8°, 1 sh. Il y a dans ce recueil quelques échantillons des poésies de Ceiriog et d'Islwyn, de John Morris Jones et de Silyn Roberts, d'Eifion Wynn, de Gwynn Jones et de W.-J. Gruffydd, pour ne citer que quelques noms. La traduction n'est pas précisément littérale ; elle donne cependant une certaine idée des originaux. L'auteur a joint à ses traductions de courtes notices biographiques, où il apprécie en quelques mots le talent de chacun des poètes. Il se tient un peu trop, à notre sens, sur le ton enthousiaste et louangeur et il abuse du mot « admirable ». Dans une seule demi-page consacrée à l'un des poètes, l'épithète revient trois fois. C'est exagéré. On déprécie les plus rares faveurs à les distribuer trop largement.

XII

Sous le titre *Old World Ballads*, la librairie David Nutt de Londres vient de publier un petit volume de 66 pages, format in-18, dû à M. Padric Gregory. Il contient un choix de huit ballades fort jolies ; pour six d'entre elles l'auteur s'est inspiré de thèmes populaires celtiques. Deux sont d'origine écossaise, et notamment la première du recueil, the Ballad of Master Fox, qui est aussi la plus développée et dont le héros est tout simplement notre Barbe-bleue ; avec son motif : « Be bold, but not too bold », qui revient comme un refrain, elle est romantique à souhait. L'auteur y a semé les formes dialectales, les mots rares ou archaïques, juste assez

pour donner à l'ensemble une couleur pittoresque. Les quatre dernières ballades sont relatives au soulèvement irlandais de 1798 et sont rédigées dans l'anglais populaire de l'Ulster.

XIII

L'année 1913 verra le cinquième congrès pan-celtique. Nos lecteurs savent peut-être que le premier s'est tenu à Dublin en 1901, le deuxième à Carnarvon en 1904 et le troisième à Edimbourg en 1907. Nous avons annoncé en son temps le quatrième qui s'est tenu à Bruxelles en 1910 (v. *Rev. Celt.*, XXXI, 401). Le cinquième aura lieu comme le précédent en Belgique; il s'ouvrira, le mardi 22 juillet, à Gand, où se tiendront le mercredi et le jeudi les séances des sections, et il se clôturera le vendredi à Namur.

Il y a quatre sections : 1. Préhistoire; 2. Histoire; 3. Linguistique; 4. Archéologie et beaux-arts. Le prix de souscription au congrès est fixé à 10 fr. Le comité organisateur a pour président M. John de Courcy Mac Donnell, 10, rue du Pacifique, à Bruxelles.

XIV

La *Welsh Language Society* tiendra cette année la onzième session de son « École d'été » (Ysgol Haf) à Bangor du 11 au 23 août.

S'adresser comme toujours pour tout renseignement au secrétaire de la société, M. D. James (Defynnog), à Treherbert.

XV

La Grammaire de l'irlandais moyen de notre collaborateur M. G. Dottin, annoncée depuis longtemps déjà, est enfin achevée d'imprimer. Nous en avons entre les mains un exemplaire, qui porte la date de 1913. C'est un volume in-12 de XXVII + 301 pages; il fait partie de la Collection « La Bretagne et les Pays celtiques » de la librairie Champion. Mais il ne sera mis en vente qu'avec le choix de textes, qui en formera la deuxième partie, et dont l'impression n'est pas encore terminée. Nous aurons l'occasion de reparler prochainement de l'ensemble.

XVI

Au moment de terminer cette chronique, nous recevons de la

librairie Fontemoing (4, rue Le Goff, Paris) les deux volumes de la traduction des *Mabinogion*, par M. Loth, édition revue, corrigée et augmentée. L'auteur a collationné pour cette seconde édition le Livre Blanc de Rhydderch, et ses notes critiques en ont été modifiées et augmentées en conséquence. Il a en outre, dans une introduction de 80 pages, résumé les théories dont les récits gallois et notamment les romans arthuriens ont été l'objet dans ces vingt dernières années. C'est un travail considérable, que nous devons nous borner à annoncer aujourd'hui, mais dont nous publierons bientôt un compte rendu.

XVII

Ouvrages reçus, dont il sera rendu compte ultérieurement :

Albert Grenier, Bologne Villanovienne et Etrusque (VIIIe-IVe siècles avant notre ère). Paris, Fontemoing, 1912, 540 p. 8°. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 106).

Edward Gwynn, The Metrical Dindshenchas, Part III, Dublin, Hodges Figgis and C°, 1913, x-562 p. 8° (Royal Irish Academy, Todd Lecture Series, vol. X), 7 s. 6 d.

E.-C. Quiggin, Prolegomena to the Study of the later Irish Bards, 1200-1500 (Proceedings of the British Academy, vol. V), 55 p. 8° 3 s. 6 d.

François Sagot, La Bretagne romaine. Paris, Fontemoing, 1911, XVIII-417 p. 8°. 12 fr.

J. Vendryes.

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE. — I. Mannus. — II. Revue Préhistorique de l'Est de la France. — III. Bonner Jahrbücher. — IV. Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. — V. Bulletin de la Société géologique de Normandie. — VI. Anzeiger für schweizerische Altertumskunde — VII. Rivista archeologica della provincia et antica diocesi di Como. — VIII. Archiv für Anthropologie. — IX. Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine. — X. Boletin de la Real Academia de la Historia. — XI. Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland. — XII. Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland.

I

M. C. Rademacher donne dans MANNUS, 1912, p. 187, une *Chronologie der niederrheinische Halstattzeit in dem Gebiete zwischen Sieg und Wuppermündung*. Ces tumulus nombreux, forment une série homogène, attestant que le pays a été peuplé continûment, et bien peuplé, par un même peuple, depuis l'âge de bronze proprement dit, jusqu'à l'époque dite de La Tène. Ils représentent une civilisation, dont les affinités avec celles de l'Allemagne du Sud sont certaines et surtout étroites si l'on en considère les deux phases les plus anciennes. L'auteur distingue quatre phases, correspondant aux quatre phases de la civilisation halstattienne distinguées par M. Reinecke dans l'Allemagne du Sud, mais ne concordant pas avec celles-ci. Dans sa dernière phase, cette civilisation rhénane paraît avoir fortement influé sur la civilisation voisine de la Westphalie et du Hanovre. M. Rademacher attribue à cette dernière phase des torques en hélice, que d'autres placent à la fin de l'âge de bronze et qui d'ailleurs ressemblent aussi à des torques gaulois, trouvés dans nos sépultures marniennes. Le fait signifie-t-il que toute cette chronologie est un peu sujette à caution ? La civilisation gauloise de La Tène n'est pas représentée dans la région. On y trouve par contre les cimetières à urnes sans tumulus des Germains de la même époque Il semble qu'on doive attribuer sans hésitation les tumulus halstattiens en question aux derniers Celtes établis sur la rive droite du Bas-Rhin.

M. H. Busse donne un compte rendu des fouilles du *La Tène Gräberfeld bei Schmelzdorf, Kr. Jerichow II, Provinz Sachsen*, p. 235 sqq. C'est un cimetière germanique.

M. G. Kossinna continue, sous forme de rectifications à ses précédentes contributions, son exposé de l'ethnographie européenne à l'âge du bronze (*Zur älteren Bronzezeit Mitteleuropas*, III), p. 271 sqq. Il rectifie le tracé général de la frontière germanique, qui n'englobe la Westphalie qu'aux périodes IV-V de l'âge du bronze. Puis il étudie comme signe ethnographique l'extension des épées à languette (*Griffzungenschwerter*). Le plus grand nombre et les plus anciennes sont du Schleswig-Holstein et de la partie de l'Allemagne du Nord que M. Kossinna attribue aux Germains. Les pays celtiques n'en fournissent qu'un petit nombre. M. Kossinna ferait bien d'explorer les collections françaises. D'autre part il étend indéfiniment la compréhension de l'espèce en question et dans la série F de ses épées il fait figurer à la fois des épées sans languette ni soie et des épées à poignée massive. Qui trop embrasse mal étreint.

II

La Revue préhistorique de l'Est de la France, 1912, n° 5, publie un article de M. Perrault-Dabot, sur les *Mégalithes de la Roche en Brenil* (Côte d'Or), qui sont des *perrons* naturels (p. 129) ; des notes illustrées du Dr Brulard sur *Les tumulus de Vaurois et de Meulson* (Côte-d'Or), qui renfermaient peut-être des morts halstattiens, mais sûrement aussi des Gaulois de La Tène (p. 144), et une autre de M. Heierli sur des *Tombeaux de l'époque de Hallstatt à Schotz* (Suisse) qui sont des *Flachgräber*, c'est-à-dire une rareté sur le haut plateau suisse.

III

Les Bonner Jahrbücher ont publié en 1910 (tome 119) une relation des fouilles d'une enceinte néolitique à Mayen, dans l'Eifel, par M. Lehner (p. 206 sqq.) ; l'enceinte était de terre et de pierres ; la céramique était du type Michelsberg, c'est-à-dire identique à celle des palafittes suisses ; il s'agit donc d'une de ces forteresses où s'est retranché, sur les pentes de la vallée du Rhin, le peuple qui, en Suisse, a construit les palafittes. — M. A. Günther a exploré des établissements préhistoriques du Jägerhaus, près d'Urmitz (p. 334) ; ils s'échelonnent du néolithique à l'époque de

La Tène, la céramique néolithique est du type de Rössen. — Le même archéologue (p. 335) a fouillé trois incinérations de la fin de l'âge du bronze à Metternich, près de Coblentz ; il figure de grandes urnes et de petits vases sans décor, variantes de la céramique de Lusace. — M. W. Gibert s'occupe du *limes* ; il explique le sens du mot et son emploi (p. 158 sqq.). — MM. Lehner et Hagen rendent compte des fouilles de Vetera (Xanten), circonvallation et trouvailles diverses (p. 230 sqq. et 262 sqq.). – M. R. Wünsch publie et commente des *laminae litteratae* trouvées dans l'amphithéâtre de Trèves (p. 1 sqq.) ; ce sont des *tabellae devotionis*. — M. E. Funck étudie les poteries sigillées de Remagen (p. 322 sqq); M. Lehner, le sanctuaire des *Matronae Aufaniae* de Nettersheim, dans l'Eifel (p. 301 sqq.) et les monuments des trois déesses qui y ont été trouvés ; il y note la trace, au IIIe siècle, du particularisme renaissant.

L'année 1911, volume 120, a apporté un travail de M. G. Kropatschek sur la campagne de Drusus, en 11 avant J.-C. (p. 29 sqq.), un rapport de M. O. Kohl sur les fouilles du castellum de Kreuznach, deux autres de MM. E. Ritterling et Lehner sur celui de Niederbieber. Les fouilles de ce dernier ont été très productives ; une tête en bronze de Gordien III, de l'argenterie décorée de reliefs sont reproduits par de belles planches. — M. Fr. Marx reproduit une conférence sur Ausone et sa *Moselle* (p. 1 sqq.). — M. Lehner, sous le titre de *Gallorömische Totenfeier* (p. 251), publie un bas-relief du Musée de Bonn, représentant un groupe de personnages réunis dans une cérémonie funéraire.

IV

Les abbés Bouyssonie et Bardon ont publié dans le Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, 1911 (tirage à part), une note sur *Une Cachette de l'âge de bronze en Corrèze*. Elle contenait, en fragments, trois de ces épées à soie plate dont M. Kossinna a voulu démontrer l'origine germanique et les sources septentrionales. Elles datent de la dernière période de l'âge de bronze ou de la dernière période halstattienne.

V

Dans le Bulletin de la Société géologique de Normandie, t. XXXI, 1911 (1912), nous trouvons un intéressant article de

M. A. Dubus, *Carte et tableau analytique de la répartition du bronze dans la Seine-Inférieure*. Sur la carte sont portés les dépôts et les trouvailles isolés. Ils se répartissent dans la vallée et l'estuaire de la Seine, le long de la côte et dans les petites vallées qui, de la côte, ouvrent le plateau. Le plateau même est singulièrement vide. L'étude minutieuse du département confirme ce qu'une étude, moins complète, de la France entière a enseigné à M. Déchelette, à savoir que la France, à l'âge du bronze, du début à la fin, a été ouverte vers l'ouest et qu'elle a été approvisionnée de bronze par un commerce de mer, quelle qu'en soit l'origine. Parmi les objets décrits, les types étrangers sont nombreux. A signaler particulièrement un type de hache à bords en accolade, exceptionnel en France et commun en Hanovre, une épée à soie plate (bronze III), qui vient sans doute de l'Allemagne du Nord. En revanche, la cachette de Graville Sainte-Honorine (bronze IV-V ou Hallstatt I), qui est un dépôt d'objets brisés, rappelle par son contenu nos grands dépôts français de l'est et du centre. Voilà des faits pour la synthèse qui nous apprendra comment la France s'est peuplée de Celtes.

VI

Dans l'Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1912, n° 3, le Dr F. von Jecklin publie de *Neuere prähistorische Funde aus dem Bündener Oberland*, p. 190 ; il y signale quelques découvertes de l'âge de bronze, intéressantes pour l'histoire des routes alpestres, et la découverte à Barrella de tombes gauloises de La Tène I.

VII

M. Antonio Magni dans la Rivista archeologica della Provincie e antica diocesi di Como, fasc. 62-64, juin 1912 (Notiziario archeologico), signale une tombe gauloise à Dino (comm. de Sonvico) et des tombes gallo-romaines à Costa Masnaga (circondario di Como).

VIII

M. M. Höfler a donné à l'Archiv für Anthropologie, 1913, XII, 1, p. 54 sqq., un article intitulé *Zur Somatologie der Gallo-Kelten*. Si je l'ai bien compris, il s'agit de la façon dont les Celtes ont vu et voulu voir leur corps : de leur extérieur et de ce qu'ils en ont fait,

par la manière de traiter leurs cheveux et leur barbe, de se tenir et de s'asseoir, par des déformations crâniennes, des tatouages, etc. ; de la notion qu'ils ont eue des parties du corps. Les documents de cette étude sont les monuments, représentations grecques de guerriers galates ou sculptures gallo-romaines, et les mots. M. Höfler nous donne, pour les noms des parties du corps, un essai d'onomastique comparée ; il y joue avec beaucoup d'aisance du celtique commun, mais oublie généralement de montrer comment on y arrive. Dans l'article *tête* de ce vocabulaire, il traite des têtes coupées, des crânes pris comme coupes, de quelques superstitions relatives aux têtes. Le tout est un peu incohérent.

IX

Dans le Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine, juillet 1912, p. 165, M. L. Germain de Maidy extrait de la *Bibliographie lorraine* (Annales de l'Est), 1911, p. 41-42, une note de M. Grenier sur le monument gallo-romain de Hérange, que possède aujourd'hui le Musée Lorrain. M. Ad. J. Reinach tâchait d'y faire voir l'an dernier un ménage de dieux aux serpents ; M. Grenier y voit des vignerons. Pour moi, je note que l'homme tient à la main un gobelet, qne ce gobelet est celui des stèles funéraires et j'en conclus que le monument figure des morts, l'un d'eux dans l'attitude de la libation funéraire. Quant au reste, je crois sage de ne pas lire l'illisible. Il faut savoir ignorer.

X

Le Boletin de la real Academia de la Historia, publie dans son fascicule de septembre-octobre 1912, p. 215, une note de M. Antonio Lenguas y Lázaro sur *Un Monumento protohistórico que existe en el término municipal de Cógar* (province de Ciudad-Real). C'est un monument oval en pierres sèches, d'environ 60 mètres de long sur 20 de large. Près de là a été trouvée une petite idole plate de bronze, figure féminine et nue. Dans une seconde note (p. 218), le marquis de Cerralbo compare le monument de Cógar à ceux des Baléares. Trois pierres qui se trouvent au milieu pourraient être la base d'un « altar » ; il dit quelques mots de l'idole de bronze, dont on a déja trouvé les pareilles en quelques points de l'Espagne. Elle ressemble d'ailleurs encore à plus d'une idole sarde. — Le R. P. Fidel Fita traite de *Nuevas inscripciones romanas*, à El Guijo, Belal-

cázar et Capilla (p. 221) : *Munnius, Magillo*, p. 231 ; patère de bronze avec l'inscription θεοῖς κατα[χθονίοις].

Dans le fascicule de nov. 1912, p. 357, M. Lorenzo Sierra, entre autres *Descubrimentos arqueológicos en Rioturto* (Santander), publie un poignard de bronze, à base trapézoïdale (bronze III). — Antonio Blázquez traite, à propos d'un travail de M. Angel Delgado, des *Vias Romanas de la Beturia de los Turdulos* (p. 359). — Le R. P. Fidel Fita mentionne quelques inscriptions latines dans un article sur *La diócesis y fuero ecclesiastico de Ciudad Rodrigo*, et M. José Ramon Mélida publie une *Nueva inscripcion romana de Itálica* (p. 448), funéraire. — Dans les *Variedades*, le R. P. Fidel Fita publie *Dos lápidas Orgenomescas*. Les *Orgenomesci* étaient des Cantabres : *Bovecio Bodeicives, gens Pembelorum, Ambatus, Ambaticus, Pentoviecis, Pentovius, Doiderus*.

Le fascicule de décembre 1912 nous donne un article de M. Antonio Blazquez sur le *Camino romano de Sevilla á Córdoba* (p. 465) ; un long mémoire du R. P. Fidel Fita sur la *Era Consolar de la España romana* ; des *Inscripciones inéditas de Mérida, Badajoz, Alanje, Cañete de La Torres y Vilches* (p. 511), sous la même signature ; des *Addenda* à *l'Epigrafía romana de la Ciudad de Astorga*, de M. Marcelo Macias (Inscriptions inédites).

M. J. Ramón Mélida continue le compte rendu des fouilles de Mérida dans le fascicule de février, 1913, nº II, p. 158 : un théâtre, des statues de dieux et d'empereurs, ceux-ci malheureusement sans têtes, nous sont présentés en fort belles planches.

Du R. P. Fidel Fita les *Variedades* du même fascicule, p. 173, nous apportent quelques notes sur la ville romaine de Caliabria en Lusitanie.

XI

Journal of the Royal Society of antiquaries of Ireland, 1912, juin : Th. Johnson Westropp, *The Promontory forts and early remains of the coasts of county Mayo*, I. *The North Coast* (Trawley and Erris), p. 101. A signaler tout particulièrement les monuments de Downpatrick, le *rath* rond de Dunfang, le cromlech de Glengad. — Ch. Mac Neill, *The affinities of Irish romanesque architecture*, p. 140 sqq. — P. J. Lynch, *Carvings of the Rock of Castel*, p. 148 sqq. — Ed. Walter Fitzgerald, *The Barnewall wayside cross at Sarsfieldstown, co. Meath*, p. 151 sqq. — Rev. J. L. Robinson, *Dublin Cathedral Bells*, 1670, p. 155 sqq. — B. C. A. Windle, *A note on an early interment near Macroom*, p. 169 : incinération de l'âge du bronze avec urne (figure).

Id., octobre : Th. Johnson Westropp, *Promontory forts*, etc. ; II, *The Mullet*, p. 185 sqq. — H. S. Crawford, *A descriptive list of early cross-slabs and pillars*, p. 217 sqq.

Les *Miscellanea* de ce fascicule signalent la découverte à Ardimullivan, près Gort, de monnaies de Dioclétien et de Maximien Hercule. — Les Proceedings d'une réunion tenue à Waterford touchent à quelques monuments de grand intérêt, tels que la crosse de Lismore (p. 273), les dolmens de Knockeen, Gaulstown et Ballynageeragh (p. 279 sqq.).

Id., déc. : Th. Johnson Westropp, *Notes on the Promontory forts and similar structures of Co. Kerry*, p. 285. — Rev. Samuel Hemphill, *The holy well at Kilboy*, p. 325. — Margaret E. Dodds, *The Spiral and the Tuatha De Danann*, p. 331 : Une carte, sur laquelle sont marqués les lieux, où les légendes placent les faits et gestes des Tuatha De Danann, montre qu'ils se répartissent au nord-ouest et au centre de l'Irlande ; la répartition de l'ornement en spirale est identique ; l'auteur croit que les spirales gravées sur les mégalithes irlandais et sur les objets de bronze scandinave sont les mêmes ; importation d'art, de dieux et de population, à l'âge du bronze. — E. J. French, *The ceremony at the marriage of Thomas Strettell and Elizabeth Willcocks, of the Society of Friends*, Dublin, 1725, p. 375.

XII

Dans les Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, 1910-11, vol. XLV, M. Alexandre O. Curle publie un mémoire *On the examination of two hut circles is the Strath of Kildonan, Sutherlandshire, one of which has earth house annexed* (p. 18 sqq) ; M. J. E. Cree, une *Notice on the excavation of a hut circle near Ackergill tower Wick, Caithness* (p. 181) ; M. J. Anderson, une *Notice of a hoard of bronze implements recently found in Lewis* (p. 27 sqq.) ; c'est un dépôt du bronze IV comprenant un fragment de vase de bronze, des haches à douille, rasoirs, ciseaux, perles d'or et d'ambre, etc. M. Fred. R. Coles donne son *Report on stone circles in Perthshire, principally Strathearn, with measured plans and drawings* (p. 46) : cupules, p. 49, 60, 89 ; cairn allongé avec cistes, p. 100. Le même auteur publie (p. 265) des *Notices of rock-hewn Caves in the valley of the Esk and other parts of Scotland* ; M. C. G. Cash des *Archaeological gleanings from Aberfeldy* (p. 386) : cercles de pierres, cupules et empreintes. De M. J. Graham Callander, on lit une *Notice on the discovery of two vessels of clay on the Culbin sands, the first containing wheat and the second from a kitchenmidden* (p. 158 sqq.) ;

de M. John Corrie, une autre *Notice of the discovery of a stone age cist in a large cairn at Stroanfreggan, parish of Dalry, Kirkcudbrightshire* (p. 428); de M. Donald M'Kinlay, encore une *Notice of the exploration of a cairn at Coraphin-glen, Argyleshire, containing a cist with a cinerary urn* (p. 494); urne à zones. Une *Note on the ogam and Latin inscriptions from the isle of Man, and a recently found bilingual in Celtic and Latin*, par M. P. M. C. Kermode (p. 437 sqq) nous donne les inscriptions suivantes : *Dovaidona maqi Droata, Bivaidonas maqi Mucoi Cunava, Cunamagli maq... —, maqleog* ; un alphabet ogamique accompagné d'une inscription runique, et le bilingue *Ammecat flius Rocat hic jacit* = *...b.. catos maqi R[o]c[a]t[o]s.*

En 1911-12, tome XLVI, les *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland* ont publié un article de Mme D. M. A. Bate *On a North Northumberland barrow and its contents* (p. 15 sqq.) : il renfermait des cistes cubiques, contenant l'une un squelette replié, les autres des urnes cinéraires à zônes ; de M. P. M. C. Kermode une liste de *Cross slabs recently discovered in the isle of Man* (p. 59 sqq.); de M. A. O. Curle, un compte rendu de l'*Excavation of a galleried Structure at Langwell, Caithness* (p. 77 sqq.), construction d'habitations flanquant un broch ; de Mme Élizabeth Stout, un mémoire, illustré de fort jolis dessins, sur *Some Shetland brochs and standing stones* (p. 94 sqq.); de M. A. O. Curle un *Account of the excavation of a broch near Craig-Caffie, Iuch parish, Wigtowshire, known as the Terog Fort* (p. 183 sqq); et un autre *Account of the examination of a relic bed on the mote of Ingleston, Kelton parish, Kirkcudbright* (p. 189 sqq.), malheureusement trop peu instructif ; de M. T. T. Macleod des *Further Notes on the Antiquities of Skye, chiefly in the districts of Sleat and Strath* (p. 202 sqq.; pierres levées, pierres à cupules, brochs) ; de M. John M. Corrie une *Notice of two early Christian monuments from the parish of Dalry, Kircudbrightsh.* (p. 259 sqq. ; croix sur des pierres levées); de M. C. G. Cash, des *Archaeological gleanings from Killin* (p. 264 sqq ; pierres à cupules, pierres curatives, cercles) ; de M. J. Nitchie, un *Account of the Watch-houses, mortsafes, and public vaults in Aberdeenshire Churchyards, formerly used for the protection of the dead from the Resurrectionnists* (p. 285 sqq.), qui donne à réfléchir sur les rapports que présentent les rites funéraires modernes avec les préhistoriques; de M. Erskine Beveridge, (p. 331 sqq.) une liste d'objets trouvés dans des *duns*, cistes, kjökken möddinger, etc. et donnés au musée; de M. J. Graham Callander, une *Notice of the discovery of two drinking cup urns in a short cist at Mains of Leslie, Aberdeenshire*

(p. 344 sqq.); de M. J. Sharp, une *Notice of a collection of flint arrowheads and implements found at the farm of Overhowden, in the parish of Channelkirk, Berwickshire* (p. 370 sqq.); de MM. G. H. Stevenson et S. N. Miller, un *Report on the excavations at the Roman fort of Cappuck, Roxburghshire* (p. 446 sqq.). Ce fort fut occupé au temps des Antonins, avec des interruptions; parmi la poterie rouge, la poterie de Lezoux figure pour une bonne part ; la garnison du fort a été fournie, au moins pour un temps, par la XXe légion (p. 476); un détachement des *Reti Gaesati* en faisait partie, au témoignage d'une inscription maçonnée à Jedburgh Abbey, mais qui provient sans doute de Cappuck.

H. Hubert.

NÉCROLOGIE

HONORÉ CHAMPION

(13 Janvier 1846 — 8 Avril 1913)

Les savants et lettrés éminents qui ont pris la parole sur la tombe d'Honoré Champion, les journaux les plus en vue, ont été unanimes à déplorer sa mort inattendue et à la considérer comme un deuil non seulement pour sa famille, mais encore pour le monde des érudits et des littérateurs. On s'est accordé à louer en lui un des plus parfaits représentants de l'ancienne librairie française ; c'était pour les hommes éminents dont il publiait les travaux et qui se plaisaient à le fréquenter un ami et parfois un conseiller précieux : il réalisait dans sa maison l'antique fraternité des libraires et des savants. La librairie n'était pas pour lui un simple commerce ; il l'avait élevée à la hauteur d'une noble profession.

Le mobile de ses entreprises si nombreuses, et parfois si hasardeuses, n'était pas le lucre, mais bien la conviction qu'il rendait service à la culture française, et le souci de l'honneur de sa maison. On peut citer à ce point de vue comme exemple : *l'Atlas linguistique de la France.*

Apprenti de librairie à 13 ans, Honoré Champion, à force de

volonté et par un travail obstiné, était arrivé à posséder une culture fort étendue et une compétence rare dans le commerce si délicat des livres. Grâce à cet ensemble de qualités, il avait fait de sa librairie, fondée dans de nouvelles conditions en 1874, une des premières maisons d'édition de France.

Sa perte a été particulièrement ressentie dans la petite famille de la *Revue Celtique*. C'était assurément parmi les nombreuses revues qu'il éditait, une de celles auxquelles il s'intéressait le plus vivement et dont il avait le plus à cœur la prospérité. Il avait reporté sur elle en quelque sorte le culte qu'il avait pour la mémoire du grand savant qui avait présidé à ses destinées et auquel l'unissaient les liens d'une vieille et solide amitié, M. d'Arbois de Jubainville.

On a dit qu'Honoré Champion était peut-être un des derniers représentants de l'ancienne librairie française. Connaissant le culte de ses enfants pour sa mémoire et les qualités de cœur et d'esprit dont il ont hérité de lui, nous ne partageons pas ce pessimisme, et nous sommes convaincus qu'ils marcheront sur les traces de leur père pour le plus grand honneur de leur maison.

J. Loth.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE

DES

ROMANS DE LA TABLE RONDE

(*Suite*)

VIII

L'YSTORIA TRYSTAN ET LA QUESTION DES ARCHÉTYPES

M. Gwenogvryn Evans dans son *Report on manuscripts in the welsh Language* (vol. II, part I, 1902, p. 105) a publié une *Ystoria Trystan* en prose galloise, assez courte et décousue, mais qui a le mérite de présenter une solution fort inattendue du différend entre Marc et Tristan.

Cette *Ystoria* se trouve dans deux manuscrits de la Bibliothèque de Cardiff. Le plus ancien a été écrit vers 1550 (ms. 6); l'autre, qui n'est qu'une copie du premier (ms. 43), est de 1749 environ.

Il y en a une version dont nous n'avons que le début et la fin dans le manuscrit de Peniarth 96, écrit entre 1565 et 1616 [1]. Un manuscrit un peu plus ancien, écrit vers 1566 [2], le ms. Peniarth 147, en contient une version à peu près identique à celle des ms. de Cardiff; il n'en reste que le début; sur un point cependant, il supplée une lacune de la version publiée *in-extenso*. Gwenogvryn Evans, dans la préface de son volume II, p. IV, n'hésite pas à annoncer qu'il a découvert dans les deux manuscrits de Cardiff, le roman de Trystan

1. G. Evans, *Report*, vol. I, part. II, p. 596 : dyma'r ymddiddan fu rrwng syr *Trystram vab Tallwch ag Esyllt, gwraig March vab Meirchion*. En note, on lit : *besides the usual englynion, there is much additional matter here*. D'après le préambule et les vers d'Iseut après le jugement, qui terminent le récit, cette version est identique à celle de Cardiff.

2. *Ibid.*, p. 920.

et Essyllt (Iseut) sous sa forme originale; puis, il en donne un résumé, ou plutôt un arrangement. Le coup de clairon de G. Evans était resté jusqu'ici sans écho. Or tout récemment, dans les *nachträge* (pp. 185-287) à son consciencieux ouvrage, *Das Keltische Brittannien bis zu Kaiser Arthur*, paru en 1912, M. E. Windisch est d'avis que ce récit qui lui est parvenu tardivement par l'intermédiaire de M. Kuno Meyer et qu'il n'a sans doute pas eu le temps de soumettre à un examen sérieux donne une solution galloise ancienne et sincère de la légende, sans immixtion d'influences françaises ou germaniques. Pour moi, lorsqu'assez récemment, je me suis mis à la recherche du lieu d'origine du roman, tel que nous le connaissons par Thomas, Beroul et leurs imitateurs, j'avais complètement perdu de vue ce texte, écrit au XVIe siècle et qui ne peut lui être antérieur comme composition, en exceptant quelques vers sans intérêt, l'ayant jugé sans aucune importance au point de vue des origines. En ce qui concerne les origines du roman français, je suis d'ailleurs convaincu que M. E. Windisch partage mon avis, mais est-il vrai que nous tenions là une version galloise sincère et primitive de l'épisode final de la légende? L'opinion d'un homme de sa valeur vaut toujours la peine d'être examinée de près.

Voici le texte suivi d'une traduction.

Ystoria Tristan : Yn y kyfamser yr aeth Trystan ap Trallwch ag Esylld gwraig briod March ap Meirchion ar herw i goed Kelyddon [1] a Golwg Hafddydd yn llaw forwyn iddi a'r Bach Bychan yn bayts gidag ynte yn dwyn pasteiod a gwin gidag wynt, a gwely o ddail a wnaethbwyd iddynt. Ag ir aeth March ap Meirchion at Arthur i gwyno rrag Trystan ag i dolwyn [2] iddo ddial i syrhaed arno [3] [o herwyd [4] y fod yn nes o gyrenyd y Arthyr nag Drystan, o achos kefynder oed March ab Meirchion y Arthyr, ag nyd oyd Drystan ond

1. Ms. 96 de Peniarth écrit entre 1565 et 1616 : *i fforest Golyddon* (Report I, part II, p. 596). Le même ms. porte syr *Tristram* vab Tallwch.

2. Ms. 147 de Peniarth, écrit vers 1566 : *ag ydolkyn* (vol. I, part. II, p. 920).

3. Je supplée d'après le ms. 147.

4. Le d barré dans cette version représente la spirante dentale sonore.

nai fab cefnder ydaw « mi af mi a'm tayly, hebr Arthyr, y gesio naill ay . . . . ay jawn yti] ag yna ir aethant yn ghylch koed Kelyddon.

Kyneddfau a oedd ar Drystan : pwy bynag a dynai waed arno ef marw fyddai ; pwy bynag i tynai ynte waed arno marw fyddai. Affan glowodd Esylld ysson a'r siarad o bob parth i'r koed dychrynu a wnaeth hi rrwng dwylo Trystan ; ag i gofynodd Trystan iddi paham i dychrynasai hi ; ag i dowad hithe mae rrag ofn am danaw ef. Ag ena i dowod Trystan [1] :

Esylld wen na fydd ofnog
Tra fwy [2] *fi i'th erchwyniog*
Nithwg trais trychan marchog
Na thrychan llu [3] *llyrygog*

Ac yna i kodes Trystan i fyny ag a godd [4] i gledde yn i law ag i kyrchodd y gad yn gynta ag i gallodd ony chyfarfu a March ap Meirchion. Ag a ddowod March ap Meirchion : " mi a'm llada fy hun, er i ladd ef. " Ag ena i dowod y gwyr da eraill [5] : " mefl i ninau od ymyrwn arno ! " Ag yna ir aeth Trystan trw y tair kad yn ddiargywedd.

A Chae Hir oedd yn karu Golwg Hafddydd ; sef a wnaeth ynta, dowod lle i rroedd Esylld a chanu yr englyn hwn [6] ;

Esylld wen serchog wylan,
o dwydaf ar ymddiddan ;
Ef a ddiengis Trystan

Esylld : Kae wynn o gwir a dwydi
wrth ymddiddan a myfi
gordderch aur yt a geffi

1. Dans le ms. ces vers sont ordonnés en deux grandes lignes.
2. Pour *ni'th dwg*.
3. Le ms. a *llur*. Il faut lire *llu* ou *llyw*, chef, écrit peut-être *lliu*.
4. Je suppose que *godd* est pour *gododd?* on comprendrait dialectemen *gadd*.
5. Ms. *gwyr draill* : la correction s'impose comme l'a supposé Gw. Evans.
6. Les vers sont ordonnés comme les suivants, dans le ms., en une grande ligne et une petite : la grande ligne contient les deux premiers vers.

Kae Har : Gordderch aur nis damuna
am a ddwydais yt yma :
Golwg Hafddydd a garaf

Esylld : os gwir y chwedel gynau
a ddwydaist ym o'th enau,
Golwg Hafddydd a fydd tau.

Ag yna ir aeth March ap Meirchiawn at Arthur yr ail waith, ag yr wylodd wrtho am na chae na gwad [1] na thal am i wraig briod. " Ni wn i gyngor iti ond hyn, heb yr Arthur : gyru gwy[r] o gerdd danau i leisio iddo o bell ag yn ol hyny gyru gwyr o gerdd dafod ag englynion moliant o'i folianu ef a'i ddwyn o'i lid a'i ddigofaint. " A hyny a wnaethont. Ag wedi hyny Trystan a elwis y kerddorion ato ag y rroddet iddynt dderneidie o aur ag arian. Ag wedi hyny i gyrwyd pen y dyngnefedd ato, nid amgen na Gwalchmai ap Gwyar [2]. Ag yna y kanai Walchmai yr hen englyn hwn :

G(*walchmai*) : [Prwystyl] fydd tonn anfeidrawl
Pann fo ton mor yn y kanol :
Pwy wyd filwr anianol [3]

T(*rystan*) : Prwystyl [fydd] tan a tharan
kyd bo i brwystl a gwaran :
ynydd trin myfi yw Trystan [4]

G. : Trystan gynheddfau difai
ar dy 'madrodd ni chawn fai :
kydymaith yt oedd Walchmai.

1. *Gwad*, forme dialectale pour *gwaed*, à moins qu'on ne le conserve dans le sens de refus (v. traduction).

2. Ms. *Gwach mai ag gwyr*.

3. *Myv. arch.* p. 132, col. 2 :

Prwystyl sydd tan anianawl
Pan fo'r mor yn ei chanawl ;

notre texte est préférable, sauf au 2e vers : il faut supprimer *ton*.

4. Le texte est altéré dans le 2e vers. La *Myv. arch.* a :

Cyd bont brwystul eu gwaban,

ce qui paraît préférable, quoique le sens ne soit pas certain.

T. : Mi a nawn er Gwalchmai yn nydd [1]
o bai arno waith kochwydd
nas gwnai'r brawd er i gilidd

G. : Trystan gynheddfau talgrwn,
Oni'm gomeddai arch grwn [2]
minne a nawn ore i gallwn.

T. : Mi ai gofyna er kaen, [3]
nis gofyna ar graen :
Pwy yw'r nifer sydd o'r blaen ?

G. : Trystan gynheddfau hynod
nid ydent i'th adnabod [4]:
teulu Arthur sydd i'th ragod

T. : Er Arthur ni fygylaf,
naw kan kad a'i kynhyrfa [5];
om lleddir mi a'i lladda.

G. : Trystan gyfaill rrianedd [6]
kyn myned yngwaith kochwedd,
Gore dim oedd dyngnefedd.

1. *Nawn*, pour *unawn*, et comme lui, ne compte que pour une syllabe.
2. *Myv. arch.* :

Oni'm gomeddai'r arddwrn ;

ce texte est préférable : v. la traduction.
3. *Myv. arch.* :

mi a'i gofyn er a fen
ac nis gofynal ar grauen,
Pwy yw'r milwyr sydd o'm blaen.

J'ai remplacé au 1er vers le *gofwya* de notre ms. par *gofyna*.
4. *ydem* au 2e vers est à remplacer par *ydent* pour *ydynt* que donne la *Myv.*
5. La *Myv.* a au lieu de *kynhyrfa* : *a tyngeddaf*, qui est probablement préférable. Au 1er vers, la *Myv.* a *nim bogelaf* probablement pour *ni' mogelaf* (ni ymogelaf); *ni fygylaf* dans notre ms. n'est guère satisfaisant.
6. La mesure suppose un autre mot que le *gynheddfau* du ms. Je l'ai remplacé par le *gyfaill* de la *Myv.*

T. : O cha yngledd ar yn ghlun [1]
a'm llaw deheu yn ddihun ;
nid gwaeth i mi nag iddun.

G. : Trystan gyneddfau eglur,
hyddellt baladr [2] o'th lafur;
na wrthod un gar yt, Arthur [3].

T. : Gwalchmai gynheddfau trada
Gorwlychyd kafod kan tyrfa [4]
: fal im karo i kara.

G. : Trystan gynheddfau blaengar
Gorwlychyd kafod kan dar [5] ;
dyred ymddiddan a'th gar.

T. : Gwalchmai gynheddfau gwrth glych [6],
Gorwlychyd kafod kan rrych :
Myfi a ddo lle mynych

Ag yna i'r aeth Trystan a Gwalchmai at Arthur, ag y kanai Walchmai yr englyn hwn !

G. : Arthur gyneddfau eymmen [7]
Gorwlychyd [kafod] kan pen [8] :
llyma Drystan, bydd lawen.

1. *Ocha* du ms. pour *o chaf* ; *ar yn ghlun* pour *ar fy'nghlun*. Le texte de la *Myv.* est préférable :

O caf fyngledd ar fy nghlun
A'm llaw ddeau i'm diffyn
Ai gwaeth finneu nag undyn.

2. Ms, : *balaer*.

3. *Yt* est de trop. Cf. *Myv.* : *na wrthod yn gar Arthur*.

4. *tyrfa* est à remplacer : il donne une syllabe de trop. Malheureusement, cette strophe manque dans la *Myv.* : peut-être *kan ma*.

5. Cf. l'*englyn* chanté par Gwydion dans le *Mab.* de Math (Livre Rouge, p. 179, l. 3).

6. La *Myv.* a : *attebion cymmen*, aux réponses courtoises ; *cymmen* est à remplacer. En revanche, *attebion* est préférable à *kynheddfau*.

7. J'adopte *cymmen* de la *Myv.* au lieu de *amgen* de l'Ystoria.

8. Notre texte a : *gorwlychyd i kan pen* ; j'ai suppléé *kafod* d'après la *Myv.*

A. : Gwalchmai gynheddfau difai,
ynydd trin nyd ymgelai;
kroeso wrth Drystan fy nai

Ac nid ynganodd Trystan er hynny. Yna y kanodd Arthur yr ail englyn :

[Trys]tan wynn, bendefig llu,
[K]ar dy genedl gida thydu [1] :
à minau yn ben teulu.

Ag nid ynganodd Trystan er hynny. Ag y kanodd Arthur y iij englyn :

Trystan bendefig kadau,
Kymer gystal a'r gorau,
Ag yn gowir kar finau.

Ag er hyny, ni ddowod Trystan ddim.

Trystan gynheddfau mawrgall
kar dy genedl, nithwg gwall,
nid oera rrwng kar a'r llall.

Ag yna ir attebodd Trystan Arthur;

Arthur ohonot i pwyllaf
ac o'th ben [2] i llafaraf :
ag a fynych mi a'i gwnaf.

Ag yno y tyngnyfeddodd Arthur a March ap Merchion; ag amddiddanodd Arthur a hwy ill dau ar gylch; ag ni fynai un ohonunt fod heb Esylld. Ag yno i barnodd Arthur : i'r naill, pan fai'r dail ar y koed, ag i'r llall pan na bai'r dail ar y koed, ag i'r gwr priod gael dewis. Ag a'i dewisodd ynte pryd na bai'r dail ar y koed, achos hwya fyddai'r nos yr amser hwnnw. Ag i mynegis Arthur i Esylld hyny; ag i dowod hi « Bendigedig fo y farn a'r neb a'i rroddes! » Ag i kanodd Esylld yr englyn hwn :

1. *Myv.* : *cred à fu.*
2. *Myv.* : *i'th ben* : qui est préférable.

Tri ffren sy dda i rryw:
Kelyn ag eiddew ag yw
a ddeilia' [1] u ddail yn i byw;
Trystan pie fi yni fyw.

TRADUCTION :

Sur ces entrefaites, Trystan ap Trallwch et Esylld, femme de March ap Meirchion, se retirèrent en fugitifs dans le bois de Kelyddon, Golwg Hafddydd (*Aspect d'un jour d'été*). suivante d'Esyllt, et y Bach Bychan (le *Petit Petit*), page de Trystan, emportant avec eux des pâtés et du vin. Un lit de feuillages leur fut fait.

March ap Meirchion alla trouver Arthur pour se plaindre de Trystan et le prier de venger l'offense fait à son honneur [2] [disant qu'il était, au point de vue de la parenté, plus près d'Arthur que Trystan, lui March ab Meirchion étant cousin-germain d'Arthur, tandis que Trystan n'était qu'un neveu fils de cousin-germain [3]. « J'irai avec ma famille, [4] dit Arthur, pour chercher ou bien [5]... ou à t'obtenir satisfaction »]. Et alors ils allèrent entourer le bois de Kelyddon.

C'était une des particularités de Trystan, que quiconque lui tirait du sang mourait, que quiconque à qui il en tirait mourait aussi.

Quand Essylld entendit le tapage et les bruits de voix de tous les côtés du bois, elle se réfugia effrayée entre les bras de Trystan. Celui-ci lui demanda pourquoi elle s'était effrayée ainsi; elle dit que c'était par peur pour lui. Trystan dit:

1. Ms. 96 de Peniarth: *a ddeil i ddail tra fon byw. Deilia* représente peut-être le verbe *deilio*, produire des feuilles; *a choed yn deiliawc* (*Daf. ab Gwilym*, ap. Silvan Evans, *Welsh Dict.*). Le sens indique plutôt *daly*, tenir.

2. La lacune est suppléée par le ms. 147.

3. Dans le *Songe de Ronabwy*, March est en effet, donné comme le cousin-germain d'Arthur.

4. *Tayly*, habituellement *teu-lu* (pour *tei-lu*), vieil-iri. *teg-lach* (= **tego-slougos*), signifie proprement la *troupe de la maison*, c'est-à-dire *la famille* au sens le plus étendu, et souvent, comme ici, les gens armés du clan.

5. Il y a ici une lacune de deux ou trois mots; il faut suppléer probablement : *à le prendre* ou *le tuer*.

« Essylld bénie, ne crains pas, tant que je serai a ton côté [1] trois cents chevaliers ne t'enlèveraient pas, ni trois cents chefs cuirassés » [2].

Et sur ce, Trystan se dressa levant son épée et marcha contre la première *bataille* [3] aussi vite qu'il put, jusqu'à ce qu'il se rencontra avec March ap Meirchion. Celui-ci s'écria : « Je me tuerai moi-même pour le tuer lui », mais les autres nobles dirent : « Honte à nous si nous nous jetons sur lui. » Alors Trystan traversa les trois *batailles* sans dommage.

Kae le Long qui aimait *Golwg Haf Ddydd* se rendit à l'endroit où était Essylld et chanta cet *englyn* (épigramme) :

Kae : Essylld bénie, goeland amoureux, si j'ose m'entretenir avec toi : Trystan s'est échappé.

Essylld : Kae béni, si ce que tu me dis dans ta conversation avec moi est vrai, tu auras une amante précieuse [4].

Kae : « une amante précieuse je ne désire pas pour ce que je t'ai dit ici : c'est Golwg Haf Ddydd que j'aime ».

Essylld : « si la nouvelle que tu viens de me dire de ta bouche est vraie, Golwg Haf Ddydd sera tienne. »

March ap Meirchiawn alla trouver Arthur une seconde fois et se lamenta auprès de lui de ce qu'il n'obtenait ni sang [5], ni satisfaction au sujet de sa femme : « Je ne vois qu'un conseil à te donner, dit Arthur : envoyer des musiciens à instrument à cordes pour lui faire entendre leur harmonie de loin [6]

1. *Erchwyniog*, que je traduis ainsi, est dérivé de *erchwyn*, proprement *bois du lit, côté protégé du lit*; au figuré, il a le sens de *support*, *soutien* et aussi de *protecteur*.

2. Les paroles de Trystan sont en vers. Le ms a *llur* pour *llu*, ou *llyw*, chef; j'adopte *llyw* (cf. *Myv. Arch.* 215-2 : *llywiawdyr llurygawc*).

3. J'emploie *bataille* dans le sens de ce mot au moyen âge.

4. *Gordderch aur*, mot à mot *amante d'or* : *aur* employé adjectivement a le sens de précieux; *ayr vab Maredud*, le précieux fils de Maredud (*Myv. arch.* 253, 2).

5. *Gwad* peut être une forme dialectale pour *gwaed* (c'est une forme régulière en Glamorgan); mais il est possible que ce soit le *gwad* ordinaire, qui a le sens de *refus* : dans ce cas, March se plaindrait de n'avoir aucune solution, aucune réponse bonne ou mauvaise : ni oui ni non.

6. *Leisio iddo*. Il y a sans doute dans l'intention de l'auteur une idée d'apaisement par la mélodie, mais elle n'est pas exprimée.

puis des poètes avec des *épigrammes* de louange en son honneur et le faire sortir ainsi de sa colère et de son ressentiment ». Ainsi firent-ils. En suite de cela, Trystan appela les artistes et leur donna des poignées d'or et d'argent. Puis on lui dépêcha *le chef de la paix*, c'est-à-dire Gwalchmai ap Gwyar. C'est alors que Gwalchmai chanta ce vieil *englyn* [1].

Gwalchmai : Bruyante [2] est la vague immense, quand la mer est en son plein [3] ; qui es-tu, guerrier impétueux [4].

Trystan : Bruyants sont (ensemble) le feu et le tonnerre, quoi qu'ils le soient aussi séparés [5] : au jour du combat, c'est moi qui suis Trystan.

G. : Trystan aux habitudes irréprochables, je ne saurais trouver à reprendre à ta conversation : Gwalchmai était ton compagnon.

T. : Je ferais pour Gwalchmai le jour où il aurait sur les bras la sanglante besogne [6], ce qu'un frère ne ferait pas pour son frère.

G. : Trystan aux habitudes parfaites [7], si mon poignet [8] ne me refusait pas (son service), moi aussi je ferais du mieux que je pourrais.

1. Dans ce genre de poésie on débute généralement par des aphorismes d'un sens souvent général, sans rapport direct avec le sujet.

2. *Prwystyl* (*prwstl*) ne se trouve ni dans le Livre d'Aneurin, ni le *Livre noir*, ni le *Livre de Taliesin*. Il paraît conservé dans *dibrwystl*, qui n'est pas bruyant, que donne, sans référence, le *Welsh Dict.* de Silvan Evans.

3. *Yn i kanol* signifie *en son milieu, en son centre*, c'est-à-dire ici au point central de sa course. La *Myv.* a : *yn y chanawl*, ce qui se rapporterait à la vague.

4. *anianawl*, impétueux, plein d'élan; cf. L. Aneurin, 91 : *dygymyrrwes eu hoet en hanianawr*, leurs élans ont abrégé leur vie (Cf. Silvan Evans, *Welsh Dict.*). *Anian* a des sens assez variés.

5. J'adopte le texte de la *Myvyrian* (*cydbont brwystul eu gwahan*) ; le nôtre est clairement altéré : *brwystl*, en une syllabe est contraire à la graphie ordinaire; *gwaran* ne va pas non plus.

6. *Waith kochwydd* : c'est une expression métaphorique pour le *combat* : 5 strophes plus bas, on a *kochwedd*.

7. *Talgrwn* est rare; comme *crwn*, rond, il a aussi le sens de *complet* ; je hasarde cette traduction : cf. *cynghrwn*.

8. Je remplace *arch grwn* par *arddwrn* de la *Myv.* Gwalchmai a été probablement blessé ou est fatigué, peut être même à la suite d'une lutte avec

T. : Je le demanderai pour adoucir et non pour irriter : quelle est la troupe qui est devant ?

G. : Trystan aux habitudes bien connues, ils ne te connaissent pas : c'est la famille d'Arthur qui t'a prévenu [1].

T. : A cause d'Arthur je ne menacerai pas [2], neuf cent rencontres je provoquerai : si on me tue, je tue aussi.

G. : Trystan ami des dames, avant d'aller à la besogne sanglante [3] (sache-le) : ce qu'il y a de meilleur, c'est la paix.

T. : Si j'ai mon épée sur ma hanche, et ma main droite bien en garde [4], je ne suis pas en plus mauvaise posture qu'eux.

G. : Trystan aux habitudes brillantes, dont l'effort brise les hampes des lances, ne repousse pas un parent unique [5], Arthur.

Trystan (voir plus bas, la confusion entre Trystan et Owein et aussi le préambule de la *Myv.* dont je donne une traduction). *Arch grwn* signifie, *poitrine ronde, solide.* On le trouve pour un cheval. Il est possible après tout que le cheval de Gwalchmai (*Keincaled*) soit dans de mauvaises dispositions comme le cheval de Gwynn ab Nud *Carngrwn*, dans son dialogue avec Gwydneu Garanhir. *Livre noir, Skene*, II, p. 54, 22. Peut-être aussi le conteur ne connaissant pas le nom traditionnel du cheval de Gwalchmai, *Keincaled* (notre *Gringalet*), l'a-t-il dénommé *Archgrwn*, épithète employée pour des chevaux.

1. *Rhagod* a souvent le sens d'embuscade, d'opposition à la marche de quelqu'un. Ce qui semble l'indiquer, c'est la réponse de Trystan.

2. En comparant le texte de la *Myv.* au nôtre, il est probable qu'il faut reconstituer ainsi le texte :

Er Arthur mi ni'm ogelaf,
Naw kan kad a'i tyngeddaf :
Om lleddir mi a laddaf.

« Pour Arthur même je ne me déroberai pas ; je peux en prendre à témoin cent combats : si on me tue, je tue aussi. »

3. *Kochwedd*, à l'aspect sanglant : le mot — l'expression est fort usitée — est aussi substantif et s'emploie dans le sens de bataille (*L. Noir*, 23.17; *L. Rouge*, 295.19,23 ; *L. Aneurin*,, 100.9 ; *Myv. arch.*, 239.1 ; 231.1 ; 303.17. Le mot désigne aussi la couleur rouge des habits (L. Rouge, 287.14 : *a chochwed dillat*).

4. C'est ainsi que je traduis *a'm llaw dehau yn ddihun. Dihun* est ici bien singulier. La *Myv.* a : *im diffyn*, pour me défendre. Le 3e vers de la *Myv.* est : *ai gwaeth inneu nag undyn*, suis-je inférieur à qui que ce soit?

5. *Yt* est de trop. *Myv. : na wrthod yn gar Arthur*, ne repousse pas

T. : Gwalchmai aux habitudes excellentes, l'ondée inonde cent champs [1] : comme il m'aimera, je l'aimerai.

G. : Trystan aux mœurs d'avant-garde, l'ondée inonde cent chênes : accours t'entretenir avec ton parent.

T. : Gwalchmai aux mœurs contrariantes, l'ondée inonde cent [2] sillons : moi j'irai où tu voudras.

Alors Trystan se rendit avec Gwalchmai auprès d'Arthur, et Gwalchmai chanta cet *englyn* :

C. : Arthur aux mœurs courtoises [3], l'ondée inonde cent têtes : voici Trystan, sois joyeux.

A(*rthur*) : Gwalchmai aux mœurs irréprochables, qui ne se cachait pas au jour de bataille : bienvenue à mon neveu Trystan.

Malgré cela Trystan ne souffla mot. Alors Arthur chanta ce second *englyn* :

Trystan béni, chef d'armée, aime ta race en même temps que toi, et moi comme chef de tribu.

Et Trystan ne souffla mot malgré cela; et Arthur chanta ce troisième *englyn* :

Trystan chef de batailles, prends tout autant que le meilleur, [4] et sincèrement aime-moi.

Arthur comme parent. Notre texte est préférable. *Un* ne signifie pas toujours *unique*, mais sert à rehausser l'objet (*entre tous*).

1. J'ai remplacé *tyrfa* qui ne peut aller, donnant au vers un pied de trop, par *ma*, champ : il faut un monosyllabe.

2. *Gwrthglych* est probablement pour *gwrchgrych*, de même que *gwrthgloch* se confond avec *gwrthgroch*. Il est possible qu'ici *gynheddfau* soit à remplacer par *attebion* (réponses) que donne la *Myv*. Le sens paraît être : *Gwalchmai, toi qui as réponse à tout.*

3. J'ai remplacé *amgen*, qui s'expliquerait difficilement par *cymmen* de la *Myv*.

4. *Gorau*, le meilleur, le plus brave, qui, chez les Celtes, a droit à la première part, en particulier au morceau du héros ; c'est le *kynrann* gallois, celui qui a la première part.

Et malgré cela, Trystan ne souffla mot.

A. : Trystan aux mœurs grandement sages, aime ta race, elle ne t'apportera pas de dommage; il n'y a pas de froid entre deux parents.

Et alors, Trystan répondit à Arthur :

T. : « Arthur, je prends tes paroles en considération, et c'est toi d'abord que je salue; ce que tu voudras, je le ferai. »

Alors Arthur lui fit faire la paix avec March ap Meirchion. Il s'entretint avec eux deux tour à tour, mais aucun d'eux ne voulait se passer d'Essylld. Arthur alors décida que l'un l'aurait pendant qu'il y a des feuilles sur les arbres; l'autre quand il n'y en a pas : au mari de choisir. March choisit l'époque où il n'y a pas de feuilles, *parce qu'alors les nuits sont plus longues.* Arthur en informa Essylld qui s'écria : « Béni soit le jugement et celui qui l'a rendu! » Et alors, elle chanta cet *englyn* :

« Trois arbres sont d'espèce généreuse: le houx, le lierre et l'if, qui gardent leurs feuilles toute leur vie : je suis à Trystan tant qu'il vivra. »

M. E. Windisch a raison de dire que cette version ne doit rien aux influences françaises ou germaniques; il saute aux yeux, en effet, que l'auteur ne sait à peu près rien du roman. Son récit est incohérent, invraisemblable; il confond tout, et la solution qu'il donne n'a rien de particulièrement gallois ou celtique : c'est même le contraire.

Tout d'abord, il ignore le nom de la suivante d'Iseut si parfaitement gallois dans le roman français : *Bran-gien*, *Branguen* c'est-à-dire *Bran-wen* (*Bran-gwen* est une forme du x-xie siècle); il ne sait pas davantage le nom du nain. Il les remplace par des appellations de contes de fées, de ces noms qu'on invente quand on n'en a pas de précis à sa disposition : la suivante devient *Aspect d'un jour d'Été*; le nain, le *Petit Petit*. C'est d'autant plus digne de remarque qu'un des traits frappants des traditions galloises sincères, c'est la persistance, l'étonnante fixité non seulement des noms propres, mais même des épithètes.

Les Gallois ont été d'ailleurs les plus passionnés généalogistes que l'Europe ait connus.

Aspect d'un jour d'Été et le *Petit Petit*, en dépit de leurs noms de contes de fées, sont des personnages pratiques, d'habitudes évidemment méthodiques, très éloignées de l'esprit aventureux, de l'insouciance des besoins matériels qui caractérisent les héros celtiques. Ils ne paraissent avoir aucune confiance dans les ressources que peut offrir la forêt de Kelydon où ils accompagnent leurs maîtres, ni même dans les talents cynégétiques incomparables de Trystan, le plus célèbre des chasseurs de l'île de Bretagne : ils ignorent *l'arc-qui-ne-faut*.

Ils ne savent pas davantage, semble-t-il, que Trystan est un des trois grands porchers de l'Ile : talent éminemment utile dans une forêt comme Kelydon, à en juger par le célèbre compagnon et confident de Merlin (Myrdin). Aussi emportent-ils dans la forêt des *pâtés et du vin*! Comme ils agissent à en juger par la lettre du texte gallois, d'après les ordres de leurs maîtres et que c'est là, pour le moment du moins, leur tâche principale, les compliments qu'ils méritent pour leur esprit pratique reviennent de droit à Trystan et Iseut qui nous apparaissent ainsi, pour des héros celtiques, sous un jour assez nouveau.

Les personnages des légendes celtiques sincères, quand ils se trouvent sans ressources, vivent de chasse et de pêche. C'est ce que fait Manawydan dans le *mabinogi* qui porte son nom, quand il se trouve seul avec Pryderi, Riannon et Kicva dans le pays de Dyved, et plus tard encore, quand il a perdu deux de ses compagnons par suite des maléfices d'un enchanteur.

Il est vrai qu'on leur fait un lit de feuillages; mais c'est là un détail qui n'a rien d'archaïque. Le lit de feuillages, comme la maison de feuillages (branchages) (*y deil-dy*), est une chose banale à une époque presque moderne en Galles. Au XIVe siècle, le grand poète gallois, Davyd ab Gwilym ne manque pas d'inviter ses nombreuses amies à visiter *sa maison de feuillages* : c'est son séjour de prédilection.

M. E. Windisch paraît voir dans le choix de la forêt de Kelydon, le *Caledonius saltus* des écrivains latins, un souvenir

ancien : il resterait ainsi quelque chose de la théorie pictique de Zimmer. C'est exactement le contraire. Kelydon est un de ces noms, comme Carleon, Carduel, Tintagel, qui se présentent naturellement aux conteurs dans l'embarras, ou désireux de donner une certaine couleur et quelque autorité à leurs récits. Kelydon est à peu près la seule forêt que connaissent les Gallois [1]. Il n'y avait pas eu de noms plus retentissant chez les poètes et conteurs, qui parlât davantage à l'imagination : c'était un lieu mystérieux peuplé de personnages surnaturels et dont on ne connaissait guère ou fort vaguement du moins, la situation. Ce nom était lié indissolublement au nom de Myrdin (Merlin), devenu le grand prophète des Gallois à l'époque si tragique où malgré des guerres fratricides continuelles, ils luttaient encore et souvent avec succès, contre les conquérants de l'Angleterre, c'est-à-dire aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. C'est à Kelydon, d'après le Livre noir de Carmarthen, que se réfugie Myrdin avec cent vingt guerriers devenus fous après la bataille d'Arderyd ; c'est là aussi, d'après la même collection de poèmes, qu'il se livre à des prédictions retentissantes, en prenant à témoin les pommiers de la forêt ou son étrange confident [2], le *porchellan* (petit cochon).

Kelydon était devenu synonyme de forêt aux abris sûrs, de retraite mystérieuse, si bien qu'on en a tiré vers le XIVe siècle, un mot nouveau *Kelyd*, qui a pénétré dans la langue poétique avec le sens *d'endroit retiré, ombragé, cachette* [3].

De même, loin d'être une preuve d'antiquité, le rôle prépondérant d'Arthur indique une déformation de la légende primitive. Comme le fait remarquer Alfred Nutt dans ses notes à l'édition populaire de la traduction des *Mabinogion* par lady Charlotte Guest, et comme je l'ai soutenu moi-même

1. Le pays de Galles n'était pas un pays de forêts ; aussi les conteurs, quand ils parlent de forêts, souvent ne leur donnent aucun nom. Une fois cependant, dans le roman de Gereint et Enid, il est question de la forêt de Dena sur les confins du Monmouthshire et du Gloucestershire.

2. *Livre noir*, ap. Skene, *F. a.B.* II, poèmes I, XVII, XVIII.

3. Silvan Evans, *Welsh-Engl. Dict.* L'exemple le plus ancien de ce mot est tiré de Dayyd ab Gwilym ; je l'ai cherché vainement auparavant.

dans ma traduction, les romans gallois, même ceux qui n'ont pas subi l'influence française, dans lesquels les personnages des divers cycles apparaissent groupés artificiellement autour d'Arthur et où il intervient comme le maître suprême, aux jugements sans appel, substituant son autorité à celle des chefs de tribus, ont été sûrement soumis à des remaniements.

C'est ainsi que les quatre *mabinogion* de Pwyll, Branwen, Manawydan et Math, où il n'est pas question d'Arthur, remontent incontestablement à une tradition plus primitive et plus sincère que le roman de Kulhwch et Olwen dont la rédaction se place cependant à une époque au moins aussi ancienne.

C'est en vain qu'on objecterait que Kulhwch et Olwen ayant été mis par écrit au XIIe siècle et même dans la première moitié de ce siècle au plus tard, la version galloise en prose dont nous nous occupons, pourrait, malgré tout, remonter aussi loin, et que dans le roman français de Tristan, Arthur apparaît aussi comme le souverain. Tout justement, c'est là aussi pour le roman français l'indication d'un remaniement mais qui se dénonce comme superficiel : Arthur n'y apparaîtrait pas du tout, qu'aucun rouage essentiel du drame n'en souffrirait Il n'est à peu près pour rien dans la marche des événements ni dans le dénouement. Marc n'attend pas le moins du monde, comme dans notre conte, l'intervention d'Arthur pour condamner Tristan au bûcher et livrer Iseut aux lépreux.

En cela, le roman français est dans la vraie tradition celtique. Un pouvoir central s'exerçant en maître sur des principautés vassales, en un mot un véritable empire, n'existait pas en réalité chez les Bretons insulaires. Tout au plus peut-on concéder qu'un vague souvenir des empereurs romains a pu contribuer à la formation du personnage d'Arthur empereur. Et encore est-il infiniment probable, on pourrait dire certain, qu'on est en présence ici même d'influences littéraires et semi-savantes,

Kei amoureux d'*Aspect d'un jour d'Été* est encore, sans contestation possible, l'invention d'un conteur ignorant ou peut-être sous l'influence des romans gallois d'origine immédiatement française dans lesquels Kei (Keus) c'est devenu un

gabeur et un personnage de comédie. Le vrai Kei est un des héros gallois que nous connaissons le mieux. Il joue un rôle important dans le roman de Kulhwch et Olwen. Dans le songe de Ronabwy, tous les rangs de l'armée d'Arthur se mêlent pour le voir. C'est le plus beau des cavaliers. Dans un curieux dialogue en vers entre Gwenhwyvar et son mari Arthur déguisé et qu'elle n'a pas reconnu, Gwenhwyvar (Genièvre) déclare à Arthur qu'avec cent hommes il ne tiendrait pas Kei le Long [1].

C'est un guerrier redoutable et cruel qui ne rappelle en rien le Keus de nos romans. Il plaisante, il est vrai, parfois, mais d'une façon barbare et féroce. Il n'y a pas de personnage plus populaire et plus souvent cité par les poètes gallois : jamais il ne nous est présenté sous les traits d'un amoureux.

L'intrusion de Gwalchmai, le Gauvain des romans français, dans la légende de Tristan, est encore une invention assez récente et son rôle auprès du héros est dû sans doute à une confusion avec d'autres personnages dans l'esprit du conteur. C'est, en effet, exactement le rôle qu'il remplit auprès d'Owein (Ivain), Peredur (Perceval) et Gereint (Erec). On peut même affirmer que Tristan a été substitué à Owein. En effet, le dialogue entre Gwalchmai et Trystan que j'ai traduit plus haut, est précédé dans la *Myvyrian Archeology* [2] d'un préambule en prose dont voici la traduction : « Voici des *englyn* qui furent échangés entre Trystan fils de Tallwch et Gwalchmai fils de Gwyar, après que Trystan fut resté absent, par ressentiment de la cour d'Arthur *pendant trois ans*, qu'Arthur eût envoyé 28 guerriers pour s'emparer de lui et le lui amener, et que Trystan les eût terrassés l'un après l'autre ; et il ne se rendit à la cour pour personne, si ce n'est pour Gwalchmai à la langue d'or ».

Précisément dans le roman d'Owein (Ivain) ou la *Dame de la Fontaine* Gwalchmai va a la recherche d'Owein à la suite d'un entretien dans lequel Arthur lui a révélé ainsi la cause de sa tristesse : « Par moi et Dieu, j'ai regret après Owein

1. *Myv. arch.* p. 131.
2. Pages 132-133.

qui a disparu d'auprès de moi depuis *trois longues années* ». La lutte qui, d'après le préambule, aurait eu lieu entre les guerriers d'Arthur et Trystan est une répétition de la lutte entre Owein et ces guerriers, particulièrement avec Kei. On substituerait dans le dialogue en vers le nom d'Owein ou de Gereint à celui de Trystan que le sens n'en serait nullement altéré[1]. Il est fort possible que ce dialogue ait constitué une sorte de lieu commun dans lequel il suffisait de changer un nom pour qu'il s'adaptât à des situations diverses ayant une certaine analogie; c'était une économie pour les bardes à l'inspiration courte sur les frais de composition.

La substition de Trystan à un autre héros se dénonce encore par les procédés d'une criante et grossière invraisemblance auxquels March a recours, sur les conseils d'Arthur, pour ramener Trystan à la cour.

Trystan a été chassé de la cour après avoir été convaincu d'adultère; il est hors la loi comme l'indique l'expression galloise qualifiant son départ avec Iseut pour Kelydon[2]; il a gravement offensé l'honneur de son chef et par contre-coup l'honneur d'Arthur, dont March est donné comme le cousin germain. Or, comment se conduit March vis-à-vis de cet ennemi qu'il hait si fort qu'il est prêt à périr lui-même pourvu qu'il le tue?

Il le traite comme s'il avait lui-même tous les torts. Il semble reconnaître la légimité de son ressentiment; on lui donne des musiciens pour toucher son cœur d'artiste, puis des bardes chargés de chanter ses louanges. Ce n'est pas tout; il faut encore l'intervention courtoise de Gwalchmai à la langue d'or pour le fléchir, et une fois à la cour, ce n'est qu'après trois tentatives amicales, presque humiliantes de la part d'Arthur, qu'il se résout à sortir de son mutisme et à consentir à une trêve. Tout cela est le comble de l'invraisemblance, et ne pourrait se comprendre que s'il s'agissait d'Owein ou de Peredur.

Reste la solution: son invraisemblance saute aux yeux.

1. Il semble même que dans les strophes commençant par *Trystan gynheddfau*... Gereint ferait mieux, amenant une de ces allitérations où se plaisent les bardes: *Gereint gynheddvau*.

2. *ar herw*. Les gens *ar herw* sont de véritables *outlaws*. Pour s'en rendre compte, on n'a qu'à lire le début du songe de Ronabwy.

Jamais un chef celtique n'y eût songé ni encore moins pensé à l'imposer à des héros, surtout de sa parenté. Elle est en contradiction avec le contexte, le contexte nous montrant March altéré du sang de Trystan et se plaignant à Arthur qu'il ne pouvait obtenir ni *sang ni réparation*. Ici, au contraire après avoir consenti à des démarches humiliantes vis-à-vis de son ennemi mortel, il perd définitivement Iseut, et est bafoué et couvert de ridicule. Ce sont là des solutions à leur place dans des fabliaux et contes facétieux du moyen âge : le mari bafoué et content n'est pas un personnage des vraies traditions celtiques.

Arthur dans le roman si parfaitement gallois de Kulhwch et Olwen, a tout justement à trancher un différend assez semblable [1]. Kreidylat [2], fille de Llud Llaw Ereint [3], avait été mariée [4] à Gwythyr, fils de Greidiawl et était partie avec lui, lorsqu'elle fut enlevée, avant que le mariage ne fût consommé, par le demi-dieu Gwynn ab Nud. Gwythyr va attaquer le ravisseur à la tête d'une armée. Gwynn victorieux s'empare de personnages de marque, notamment de Nwython qu'il tue : il met son cœur à nu et force le fils de Nwython, Kyledyr, à le manger. Arthur se rend dans le Nord, fait venir Gwynn, le force à rendre ses ôtages et, pour trancher le différend, il impose aux deux rivaux le duel, solution légale chez les Celtes insulaires, mais un duel qui n'était à la portée que de personnages surnaturels : la jeune fille resterait dans la maison de son père sans qu'aucun des deux rivaux pût user d'elle ; chaque premier mai, jusqu'au jour du jugement, il y aurait bataille entre Gwynn et Gwythyr, et celui qui serait vainqueur le jour du jugement prendrait la jeune fille. Si on veut être édifié sur la façon dont un roi March gallois eût traité un rival heureux et la femme adultère, on n'a qu'à lire le *mabinogi* si profondément celtique de Math ab Mathonwy.

1. J. Loth, *Mabin.*, 2e édition, I, p. 331, 332
2. *Kreirdylat*, la *Cordelia* de Gaufrei.
3. Lludd *à la main d'argent*.
4. *S'en était allée comme femme* (*dy-ceed-u*, emmener comme femme), dit le texte gallois.

Je ne serais pas surpris que cette solution inattendue du différend entre March et Trystan se trouvât ailleurs, peut-être même en dehors des pays celtiques [1]. Sans parler de son invraisemblance évidente, il n'y est fait nulle part dans la littérature galloise la moindre allusion, quoique les noms de Trystan et Essyllt reviennent continuellement chez les poètes, avant le XVIe siècle. Loin de tourner à la farce, le roman de Trystan au XIIe siècle, chez les Gallois, a un caractère éminemment dramatique, à en juger par le court poème, incomplet et fort maltraité par les copistes dont j'ai donné un commentaire dans mes *Contributions à l'étude des Romans de la Table Ronde* (VII). La personne qui parle, Brangien sans doute, mentionne de la part du héros un emprunt funeste, dont les effets dureront jusqu'au jour du jugement, vraisemblablement le philtre. Collaboratrice du nain auquel elle s'adresse, *là ou l'eau entraine les feuilles*, elle s'est brouillée, puis réconciliée avec lui. Ce nouvel accord a eu des suites funestes qu'elle déplore pour Kyheic, le Kyheic *aux paroles douces comme le miel*, très probablement le *Kehenis* d'Eilhart d'Oberg : elle a voulu se venger de lui, nous dit-elle. Il est fort probable que Brangien apprenant les amours de Kyheic son amant, avec une rivale qui

1. La fleur de l'ajonc joue, en Bretagne, un rôle analogue au *houx*, *au lierre et à l'if*, et un rôle, cette fois, bien celtique. Mon ami Fr. Vallée, à qui je m'étais adressé pour rafraichir, à ce sujet, mes souvenirs, m'écrit qu'il a entendu en Bas-Tréguier, poser cette question :

« — *Penoz em c'harez ? Pe evel ar balan pe evel al lann ?* « Comment m'aimes-tu ? Est-ce comme le genêt ou comme l'ajonc ? » Et la réponse doit-être — « *Evel al lann, dre ma tol bleun e pep amzer* « comme l'ajonc, parce qu'il produit des fleurs en tout temps ».

Brizeux, me rappelle Vallée, a mis cette idée en vers dans sa *Telenn Arvor* :

AR PLAC'H :

Ha perak, va mignonik kez
Lann en deuz bleun ar garantez ?

AN DEN IAOUANK :

Setu perak, va mignounez ker :
Lann en deuz bleun e pep amzer.

LA FILLE :

« Et pourquoi, mon pauvre petit ami, l'ajonc a-t-il les fleurs de l'amour ? »

LE JEUNE HOMME :

« Voici pourquoi, chère petite amie ! l'ajonc a des fleurs en tout temps. »

n'est autre que la femme du nain, aura par esprit de vengeance, tout révélé au mari (Kehenis est surpris avec Trystan et tué par un nain dont il avait séduit la femme). La colère de Brangien et le rôle du nain s'expliquent ainsi beaucoup mieux que dans les romans français ou leurs imitations.

Il y a peut-être dans l'*Ystoria* un trait à retenir et qui renforcerait ma supposition au sujet du nain : qu'il aurait d'abord servi les amours de Trystan et Iseut. On nous le montre en effet, accompagnant les deux amants, avec *Aspect d'un jour d'été*, dans la forêt de Kelydon.

Comme le serment d'Iseut avec sa restriction mentale, la solution amusante, mais peu honnête du différend sent à plein nez, suivant l'expression de Philipot qui m'écrit à ce sujet, le Normand retors, ami des solutions subtiles et même peu scrupuleuses pourvu qu'elles aient une apparence légale. Philipot me rappelle à l'appui la fameuse scène du serment sur une boîte à reliques dont les reliques vraies avaient été enlevées : Charles le Simple y fut *boisiez* par les Normands.

Je me représente très bien un compagnon de Guillaume ou un de ses descendants réfléchissant sur le différend entre March et Trystan. Evidemment Tristan doit avoir ses sympathies : c'est un guerrier incomparable, le héros de mainte glorieuse aventure ; il a rendu les plus grands services à March en le débarrassant du Morholt ; c'est même à lui que March doit Iseut. Il n'en est pas moins vrai qu'Iseut est la propriété de March : c'est la loi ; mais s'il y renonçait lui-même ? ce n'était possible qu'au moyen d'un subterfuge ; là était le problème, on a vu qu'il n'était pas insoluble.

On aurait d'autant plus tort d'attacher la moindre importance au conte gallois, que l'auteur ne paraît pas lui-même prendre son sujet au sérieux. La parodie des vieux romans gallois et de leurs procédés de compositions et de style était à l'ordre du jour au XV-XVIe siècle. On se moquait sans vergogne même de Myrdin et de son compagnon. On trouvera (*Revue Celtique*, XIX, 308) une fort amusante parodie des Mabinogion. A certains traits dans notre conte, je croirais volontiers à une parodie discrète ; l'auteur fait l'effet d'un pince-sans-rire.

Dès le XIIe siècle, on remarque chez les conteurs gallois une tendance à la parodie de certaines légendes et de certains procédés. Elle est très visible dans l'énumération des personnages fantastiques de la cour d'Arthur, dans le roman de Kulhwch et Olwen, quoiqu'elle ne s'y fasse sentir qu'avec une prudente discrétion. La peinture des femmes d'Ulster et surtout de Cuchulainn irrité [1] rappellent d'une façon frappante certains de ces personnages de la cour d'Arthur, et je ne suis pas sûr que les auteurs irlandais aient été plus révérencieux que leurs émules gallois en prêtant à leurs héros des contorsions et des tics grotesques dans lesquels il me paraît bien hasardé de voir un héritage mythologique.

Si j'ai soumis ce conte gallois, malgré son peu d'importance au point de vue des origines du Tristan français, à une analyse critique aussi détaillée, c'est qu'il était à prévoir qu'une certaine école serait tenue d'en tirer parti pour soutenir de nouveau, contre toute vraisemblance, que, si les éléments du roman sont celtiques, le drame lui-même ne l'est pas ; qu'il n'a commencé à exister que lorsque les Anglo-saxons peut-être, mais sûrement les Français, encore pénétrés, cela va sans dire, d'esprit germanique, s'en sont emparés. J'espère avoir suffisamment prévenu les tenants de cette théorie contre une aussi dangereuse tentation.

A deux points de vue d'ailleurs, l'*Ystoria Trystan* mérite l'attention. C'est un exemple remarquable des transformations que peut subir une légende, lorsqu'elle n'est pas soutenue par la tradition littéraire *écrite* ou même *orale*, à l'époque où les connaissances se transmettaient oralement, par un enseignement officiel ou quasi officiel, comme c'est le cas chez les anciens Celtes, chez les Irlandais et les Gallois. On voit une legende essentiellement dramatique tourner au comique et devenir un sujet de parodie, lorsque la mémoire populaire a

1. *Cuchulainn malade* dans D'Arbois de Jubainville, l'*Epopée celtique en Irlande*, p. 179 ; cf. ibid *Le festin de Briciu*, p. 80-149. — On peut voir un amusant pastiche des procédés de style des anciens romans irlandais dans un conte dont le manuscrit est de 1764, mais qui doit remonter plus haut dans le recueil de Douglas Hyde : *Abhrain diadha Chuige Connacht* (Les chants religieux du comté de *Connaught*) I, p. 180.

faibli et qu'aussi la foi dans les traditions des anciens âges a disparu et qu'elles provoquent le rire au lieu d'inspirer le respect. Mais ce qui donne surtout à l'*Ystoria* une réelle importance, c'est qu'elle nous laisse entrevoir assez clairement ce qu'ont dû être les archétypes des romans de la Table Ronde, et fournit des éléments nouveaux d'appréciation pour la solution de ce difficile problème. L'*Ystoria* est, en effet, un exemple typique, unique de ce qu'a été, au point de vue de la forme, l'épopée ou *saga* des Bretons insulaires.

Comme l'épopée irlandaise, elle consistait sans doute en un récit en prose, coupé, dans les moments les plus pathétiques, par des morceaux lyriques et particulièrement des dialogues en vers. Les odes et dialogues versifiés, la plupart du temps, sinon toujours, chantés avec accompagnement de la harpe, constituaient évidemment la partie la plus résistante de la légende. Le récit en prose variait davantage au gré de l'imagination et du talent des conteurs, et devait se transmettre avec beaucoup moins de fidélité. La poésie si compliquée des Irlandais et des Gallois était enseignée officiellement et constituait avec la musique la principale occupation des lettrés. Quoique la langue des vers aussi bien que celle de la prose des sagas Irlandaises ait été rajeunie dans les manuscrits qui nous les ont conservées et dont le plus ancien ne remonte pas plus haut que le début du XIIe siècle, on constate dans les parties versifiées un art compliqué, une culture raffinée qui contraste avec la trame lâche de la prose, le défaut absolu de composition, une gaucherie et un manque d'expérience frappants. Les Gallois, comme conteurs [1], sont fort supérieurs aux Irlandais, mais chez eux aussi, la poésie témoigne d'une plus longue culture.

Il n'y a donc pas à s'étonner qu'il ne nous soit parvenu en général, que les parties lyriques, notamment les dialogues en vers, de certaines épopées galloises. Nous possédons quelques-uns de ces dialogues. Il y en a deux fort curieux

1. Il y a dans les épopées irlandaises des morceaux achevés d'une incomparable beauté, que les arrangeurs n'ont pu gâter. Il y a eu évidemment en Irlande de grands poètes et littérateurs dont l'œuvre ne nous est parvenue que fragmentée ou a disparu.

dans le Livre Noir; l'un entre Gwynn ab Nud et Gwydneu Garanhir ; l'autre entre Taliessin et Ugnach uab Mydno.

La *Myvyrian Archaeology* nous en a conservé quelques autres. Nul doute, comme je l'avais supposé, que ces dialogues n'aient été accompagnés de récits en prose. L'Ystoria Trystan en est une preuve. On ne connaissait avant la publication de Gwenogfryn Evans que le dialogue en vers entre Trystan et Gwalchmai. Il est visible que notre auteur ne connait guère la tradition sur Trystan que par les parties lyriques et qu'il n'a que quelques notions vagues et confuses de l'ensemble. Son récit en est une sorte de commentaire plus ou moins heureux; un passage, en particulier, jette sur ses procédés de composition un jour éclatant. Il attribue à Trystan le privilège que : *quiconque lui tirait du sang mourait, que quiconque à qui il en tirait mourait aussi*. C'est tout simplement le commentaire malencontreux du vers:

Om lleddir, mi ai llada [1]

« si on me tue, moi aussi je les tue (c'est-à-dire ceux qui me frappent [2]). C'est une idée rebattue chez les poètes gallois : *s'ils sont tués, ils avaient tué aussi* ; *ils ne meurent pas sans être vengés.*

Livre Noir (av. Skene, *F. a. B. I,* p. 38. 6) :

a chid rillethid wy, lledysseint

« et quoiqu'ils eussent été tués, ils avaient tué » Cf. *Gorchan Maelderw*, p. 99. 23 ;

Ket et rylade wy ladassant

Gododin 73. 1 (passage correspondant à celui du *Gorchan*) :

a chet lledessynt wy lladassant

Myv. arch, 164. 1 :

1. *Llad* peut aussi avoir le sens de *frapper*, *couper*.
2. Le texte de la Myv. est préférable :

om lledir, minneu a laddaf

Il y a à remplacer *minneu* par *mi*.

a chyd lletyd llatyssint

L. Rouge (Skene *II*, 276. 3) :

weyntwy ynllad gyd as lledeint

« ils tuaient en même temps qu'on les tuait ».

Ce passage correspond à celui du Livre Noir que j'ai cité plus haut : les deux vers se trouvent dans le célèbre poème sur Gereint. Il ne faut pas oublier que la vengeance s'exercait après la mort même du héros par sa parenté, son clan. Non seulement le héros avait vendu cher sa vie, mais, même mort, il était redoutable à ses ennemis. C'est ce qu'exprime le vers du *Livre Noir* (Skene II, 28. 22) :

ny lesseint heb ymtial

« ils n'avaient pas (*ou* n'auraient pas) été tués sans vengeance ».

Dans les *mabinogion*, il me paraît probable que certaines parties versifiées d'abord ont été mises en prose. Le dialogue du début du poème sur Kei [1], dans le Livre Noir, rappelle l'entrevue de Kulhwch avec Glewlwyt Gavaelvawr, le portier d'Arthur dans le poème et le roman. Dans son édition du *Táin bó Cúalgne*, p. 4 (introd.), E. Windisch constate aussi que certains passages en prose sont tirés de poésies (cf. p. 485). Dans des manuscrits plus récents, une poésie est mise en prose (p. 508, rem. 6 ; 579, rem. 3). Parfois, c'est vraisemblablement l'obscurité de certaines poésies qui a amené à les sacrifier. E. Windisch (ibid.) a fait la remarque qu'il y a dans le *Leabhar na hUidhri* et le Livre Jaune de Leccan des pages de poésie fort anciennes, en partie en langage obscur, qui ont été [2] sacrifiées dans le Livre de Leinster.

Il y a de ces considérations sur la forme de l'épopée celtique une conclusion des plus importantes, il me semble, à tirer ; c'est qu'il est vraisemblablement chimérique de rechercher pour les romans d'origine *celtique* un *archétype* brittonique au

1. On remarquera que le portier dans les deux passages est Glewlwyd Gavaelvawr.

2. Le *Labhar na hUidhri* a été écrit vers 1100 ; le Livre de Leinster 150 ans plus tard ; le Livre jaune de Leccan au XIVe siècle.

sens français de ce mot. C'est incontestable pour le Cornwall pour des raisons historiques, très probable pour le pays de Galles même.

Les Français établis en Angleterre, lors de la conquête normande, se sont trouvés tout d'abord en présence non pas de romans en langue brittonique entièrement écrits ni même entièrement fixés, mais de versions dont la partie principale, la partie en prose, variait suivant les régions, au gré du talent et de l'imagination des conteurs, même quand les épisodes principaux formaient un noyau solide et constituaient une certaine unité. Les parties versifiées et chantées pouvaient se transmettre avec une fidélité relative, mais elles n'étaient pas partout les mêmes : un barde gallois pouvait avoir une certaine prédilection pour certains épisodes et un Cornouaillais exercer son talent sur d'autres [1].

Quant au récit en prose, flottant au gré des conteurs, il devait présenter, même dans une zone déterminée, de notables divergences.

Cette partie en prose, la plus considérable à nos yeux, ne présentait pour les Gallois, avant le XIIe siècle, qu'un intérêt secondaire : ils ne prisaient guère, d'une façon générale, à cette époque et ne jugeaint digne d'être conservé que ce qui était versifié et chanté. Aussi ne nous reste-t-il en gallois, du roman de Tristan, des aventures de Gwynn ab Nudd, Gwallawc ap Lleenawc, Ugnach ap Mydno, Gwydion ab Don, des aventures semi-historiques de Gwenddoleu et Rhydderch, de Maelgwn, d'Owein ab Uryen etc. que des dialogues versifiés, des fragments lyriques ou des allusions dans des morceaux poétiques. Du cycle d'Arthur même, la plus grande partie, et la plus celtique, nous échappe : nous ne connaissons, par exemple, ses expéditions sur son navire Prytwen que par un poème de Taliesin.

Au XIIe siècle, en Galles, un mouvement dans le sens de la

1. Lorsqu'au début du VIIe siècle après J. Ch. Senchán Torpeist réunit les *poètes* d'Irlande pour leur demander s'ils savaient le *Táin Bó Cualngi* en entier, ils répondirent qu'ils n'en connaissaient que des parties (Windisch. *Táin*, p. LIII).

mise par écrit, en prose, des légendes indigènes, paraît se produire. Il nous en est resté comme spécimens, un *mabinogi* en quatre branches ou parties, deux compositions littéraires, le *Songe de Maxen*, le *Songe de Ronabwy*, une Triade développée *Llud et Llevelys*, et le surprenant roman de Kulhwch et Olwen. La forme du récit n'est plus celle de l'épopée ou *saga* nationale. Ce sont des compositions entièrement en prose, moins quelques vers dans Math et Kulhwch, du même type par conséquent que les trois romans d'Owein, Peredur et Gereint, imités et, dans certains passages, traduits d'un original français reposant sur des thèmes celtiques. Le plus ancien de ces romans, au point de vue de la rédaction par écrit, ne remonte pas au delà de la première moitié du XIIe siècle[1] ; il en est de même du *Mabinogi*. Les autres sont de la seconde moitié de ce siècle, au plus tôt. Il est très frappant que la mise par écrit de ce genre même de composition coïncide avec l'établissement des Français dans le pays de Galles. Dès la fin du XIe siècle, le pays était entamé sur toutes ses frontières ; des parties importantes du Sud étaient conquises ; le pays de Cardigan même était au pouvoir des Français. L'aristocratie française, se mêlait à l'aristocratie galloise, à tel point qu'on voit figurer parmi les héros nationaux, dans Kulhwch et Olwen, *Gilbert* fils de *Katgyffro* (*celui qui provoque le combat, le batailleur*), c'est-à-dire Gilbert de Clare, comte de Pembroke, fils de Gilbert Fitz-Richard, guerrier fameux, le conquérant de Cardigan, mort en 1114[2]. Parmi les chevaux de héros célèbres, figure dans le *Livre Noir*[3], son cheval *Ruthir Ebon Tuth Bled* (*à l'élan sans peur, au trot de loup*). Il est donc possible que pour satisfaire au goût de puissants seigneurs français, épris eux aussi de merveilles et d'aventures extraordinaires, les auteuts gallois aient plié leur talent à une forme de récits nouvelle par certains côtés, rédigé tout au long par écrit ce qu'ils chantaient en partie, et racontaient oralement plus ou moins lon-

1. Quelques parties avaient été écrites à une époque un peu plus ancienne. C'étaient peut-être les parties en vers.

2. J. Loth, *Mabin.*, nouvelle éd., I, p. 375.

3. Skene, *F. a B.*, II, p. 10, ligne 11.

guement au gré de leur imagination et suivant les circonstances[1]. Il n'est pas impossible non plus, que le goût indigène se soit modifié. C'est ce qui est sûrement arrivé au XIIIe siècle : ce sont des romans français en prose que l'on traduit.

Le mouvement en faveur de la mise par écrit des légendes nationales n'a en somme été guère productif; il s'est arrêté dès la fin du XIIe siècle ou le début du XIIIe, à partir de la perte de l'indépendance dans une partie considérable du pays : le Nord lui-même, déjà entamé, succomba vers la fin de ce siècle. Il est improbable que les Français, à leur arrivée en Galles, aient eu à leur disposition des archétypes écrits ou entièrement composés, pour les romans arthuriens qu'ils ont fait connaître à l'Europe entière. On peut affirmer qu'en Cornwall, ils n'ont pu avoir cette bonne fortune. Le Cornwall était entièrement sous la domination anglo-saxonne dès le début du Xe siècle. Lorsque les compagnons de Guillaume s'y sont implantés, ils n'ont trouvé en possession du sol qu'une aristocratie anglo-saxonne ou anglicisée. Le cornique était déchu de sa position de langue officielle au profit de l'anglais; la culture est anglaise. Nous ne possédons pas un seul texte cornique suivi avant le XVe siècle en exceptant un court fragment en vers du XIVe siècle. Quant aux Bretons-Armoricains, ils apportaient sans doute en Angleterre les mêmes habitudes de composition que la branche insulaire : on ne leur à guère emprunté que des lais. Aussi, en adoptant la forme du vers pour les légendes celtiques, nos auteurs français ont été des novateurs. Ils n'ont pas eu sûrement en cela de modèle en langue celtique : ni les Irlandais ni les Gallois n'ont de romans en vers, ni même de grande composition versifiée. Seuls, les Gallois ont un poème de longue haleine, le Gododin, dont la composition peut remonter au IX-Xe siècle; mais c'est un poème purement lyrique, composé de strophes à peu près indépendantes, qui n'ont d'autre lien que d'avoir été composées en l'honneur des guerriers tombés à la bataille de Catraeth. Il est certain que nos poètes ont dû s'inspirer de récits en

1. En revanche, les Gallois ne doivent rien aux Français au point de vue de l'art littéraire (v. J. Loth, *Mab.*, nouvelle édition, t. I, *Introduction*, p. 45, 60, 70-71).

grande partie en prose. Chrétien, au début de son Graal, nous apprend que Guillaume d'Alsace lui a remis, pour le *rimer*, un *livre* : il n'était donc pas en vers. De plus, comme le fait remarquer Gröber (*Grundriss der rom. Phil.*, II. 1, p. 503), ce livre ne peut être qu'un ouvrage en prose latine ; il ne peut en effet, être question, à cette époque, d'un *livre* en prose écrit en langue vulgaire.

Nitze dans un article intitulé *The Castle of Graat* [1] conclut aussi à une source en latin. Que tel ait pu être le cas pour d'autres romans celtiques, la découverte de Kittredge le prouve : l'original d'un conte d'origine galloise *Arthur et Gorlagon* est en prose latine [2]. L'auteur gallois de Peredur a puisé, lui aussi, vraisemblablement à une source latine. Il termine le récit de l'aventure de Peredur avec l'impératrice de Cristinobyl, en ces termes : « Peredur gouverna avec l'impératrice quatorze ans , à ce que dit l'*histoire* (*Ystoria*) » : c'est le pendant des vers de Chrétien (Potvin II, p. 200)

Et se les paroles sont voires
Teus com li livres les devisc.

De même en terminant une aventure de Gwalchmai : « l'*histoire* n'en dit pas davantage de Gwalchmai à ce sujet. » Précisément, nous lisons chez Chrétien comme conclusion à ce même épisode :

De monsignor Gauvain se taist
Ici li contes a estal,
Si comence de Perceval [3].

Le mot *historia* emprunté à l'époque de la domination romaine dans l'île de Bretagne, a donné en gallois *ystyr* dont le sens a considérablement évolué ; il ne signifie plus que *sens, signification*. *Ystoria*, au XIIe siècle, est un mot savant. Il a pénétré chez les auteurs, vraisemblablement par l'*Historia* de Nennius ou plutôt par l'*Historia* de Gaufrei de Monmouth.

1. *Studies in honour of A. M. Elliott*, I, p. 39.
2. *Harvard Studies and Notes* ,VIII (1903)
3. J. Loth, *Mabin.*, nouvelle édition, II, p. 103, l. 1 ; p. 104, note 1 ; p. 109, l. 13, note 2.

Son équivalent gallois est *Kyvarwydyt* qui dans le conte de Lludd et Llevelys désigne précisément l'*Historia* de Gaufrei. On emploie aussi *ystoria* ou *chwedyl*, récit, pour le roman de Gereint. Plus tard, il a pris tous les sens de l'anglais *story*.

Il est possible aussi qu'il y ait eu, à côté des poèmes français, et peut-être avant eux, des poèmes en anglais, comme l'a supposé Gaston Paris.

Une autre cause de difficultés et de flottement dans les romans celtiques, c'est que les auteurs avaient une tendance fort naturelle à localiser dans leur pays propre ou à lui rattacher des légendes dont le théâtre était ailleurs ; d'où des erreurs de géographie ou un certain vague dont les poètes français ne sont pas toujours responsables. Le *Gododin* dont certaines parties nous conservent des souvenirs du VI-VIIe siècle peut-être, mais qui n'a pas été rédigé avant la fin du IXe siécle, a pour théâtre le nord de l'Angleterre ; or, il a été en partie localisé en Galles et ce que nous pouvons en préciser le mieux au point de vue topographique est gallois.

Rien de plus frappant à ce point de vue que le roman de Gereint, l'Erec de Chrétien de Troyes. Gereint, fils d'un chef cornouaillais, fait partie de la cour d'Arthur. La géographie du roman, tant que la scène est en Galles, est précise [1]. Mais il n'en est pas de même lorsque Gereint a franchi la Severn et est retourné dans son pays : dans la partie du roman, et c'est la plus considérable, qui a pour théâtre le Cornwall ou les pays voisins, l'auteur ne cite aucune localité de cette région ; il ne connaît même pas le lieu de la demeure d'Erbin, père de Gereint [2]. La source française dont s'est inspiré le conteur gallois en est responsable dans une certaine mesure, mais il est assez vraisemblable que le conteur français le plus ancien a été lui-même insuffisamment renseigné par ses autorités galloises. Il n'est pas niable que les conteurs français n'aient grandement contribué à fausser la géographie des romans

1. La description de Cardiff et des environs prouve de la façon la plus évidente que l'auteur de Gereint connaissait *de visu* le pays. Il est également de tout évidence que les trois romans d'Ywein (Ivain), Peredu (Perceval), Gereint (Erce) sont de source *galloise*.

2. Il y a un *Trev-Erbin* ou *demeure d'Erbin* en Cornwall.

celtiques. Pour Tristan rien de plus sûr ; ils confondent Tintagel et Lancien ; Béroul qui a donné avec une précision parfaite la situation du Mal Pas vis-à-vis de la Blanche Lande, qui décrit avec exactitude le paysage de la rivière à Blanche Lande même, ne connaît pas la situation exacte de ce lieu célèbre. Thomas, plus mal renseigné, met la Blanche Lande en Armorique. Il n'est pas sûr que tous les conteurs gallois eux-mêmes connussent exactement la situation de Tintagel ; ils n'en savaient pas, en tout cas, la prononciation. Pour les romans celtiques mis en vers français, on peut à la rigueur parler d'un *archétype de langue française*, mais il sera toujours très difficile d'en fixer tous les traits, car les sources où les Français ont puisé étaient déjà certainement troubles ; c'est s'exposer à de graves mécomptes que de partir *a priori* de l'idée que les incohérences et les contradictions que l'on rencontre étaient étrangères à l'archétype ; il n'a fait que suivre en cela peut-être ses autorités celtiques elles-mêmes tout en y ajoutant du sien.

Vouloir les supprimer de l'archétype pour lui rendre sa physionomie parfaite, c'est au fond le soumettre à l'opération du photographe arrivant par de savantes retouches à corriger un modèle défectueux et à lui donner une physionomie flatteuse, au détriment, il est vrai, de la vérité.

Un mot sur la forme du nom de père de Trystan dans l'Ystoria, *Trallwch*, à laquelle E. Windisch paraît attacher quelque importance. La forme constante en dehors de l'*Ystoria* est *Tallwch*. On la trouve en particulier, dans le songe de *Ronabwy*, et les Triades du *Livre Rouge*, ainsi que celles de la *Myvyrian Archaeology*[1]. En dehors de l'*Ystoria* du ms. de Cardiff 6, dont nous avons reproduit le texte, les autres versions du même conte portent *Tallwch*[2]. On peut donc conclure à une faute de copiste. Si on admettait l'éclosion spontanée d'un *r*, on serait fort embarassé pour l'expliquer, et vraiment on entrerait ainsi dans le domaine de la fantaisie. En admettant même une forme *Tal-*

1. *Mabinogi* du *Livre Rouge*, p. 159, l. 27 ; 303.6 ; 304.27 ; 307.14.

2. Gwen. Evans, *Report* I, Part II, p. 596, man. 96 de Peniarth, écrit (vers 1560-1616) ; *Syr Trystram vab Tallwch*. — ibid., p. 859 *Trystan ap Tallwch*, m. 136, du XVIe siècle, — ibid. p. 920, m. 147, écrit vers 1566.

lwrch qui ne se trouve nulle part, on ne serait guère plus avancé. Pour imaginer une forme pareille, il faut d'ailleurs partir de l'idée fixe que Tallwch reproduit l'irlandais *Talorg*. Je n'ai pas à revenir sur l'impossibilité manifeste d'une pareille identification[1]. Le double *ll qui n'est jamais équivalent à un l simple irlandais*[2] suffirait pour la rejeter ; *rg* irlandais n'eût jamais donné en gallois *-rch*. Dira-t-on qu'on peut partir d'une forme *Talorc* qui, en effet, pourrait se trouver comme graphie de *Talorg* ? L'irlandais, à toute époque, différencie nettement *-rg* final de *-rc* dans la prononciation ; en irlandais actuel, *lorc* est parfaitement distinct de *lorg* (v. Dinneen, *Ir.-Engl. dict.*). D'ailleurs, *r* dans cette situation, n'eût pas disparu, d'autant plus que *Tallwch* est vraisemblablement un nom composé et devait avoir l'accent sur la dernière syllabe. La faute du conteur, si elle n'est pas due au copiste, s'explique assez naturellement par le fait que, suivant l'habitude galloise *Tallwch* est régulièrement précédé par *Trystan* et même, comme le prouve la version de Peniarth 96, par *Trystram* ; c'est une faute de prononciation individuelle amenée, dans le second terme de composition commençant lui aussi par *t*, par le groupe *tr-* du premier ; la forme *Trallwch* n'a sûrement rien d'archaïque et d'ailleurs n'a pas fait fortune.

J. Loth.

1. V. J. Loth, *Contrib.*, p. 17-19.

2. Des graphies comme *callon*, cœur, pour *calon*, ne sont jamais qu'accidentelles : *callon* représente un *l* sonore prolongé précédé d'une voyelle brève, prononciation qu'on peut constater encore aujourd'hui pour ce mot en Galles.

CHRONIQUE DE NUMISMATIQUE CELTIQUE [1]

Dans le tome premier du *Manuel de Numismatique française*, qui a paru récemment [2], l'auteur a tenté de résumer, en une centaine de pages, les faits les plus essentiels relatifs aux monnaies gauloises. Il a tenu à donner un classement chronologique dont il lui a paru possible d'établir les grandes lignes, sept ans après la publication de son *Traité des monnaies gauloises*. Après avoir consacré quelques pages aux questions générales, il a étudié les débuts de la fabrication à Massalia, ainsi que les imitations de Rhoda et d'Emporiæ. L'introduction du statère macédonien fut plus tardive et eut lieu sans doute dans la seconde moitié du IIIe siècle. C'est au premier siècle avant notre ère qu'appartient la grande masse des monnaies de la Gaule.

M. Léon Coutil vient de consacrer à l'hippocampe dans la numismatique celtique une note qui débute par une inexactitude, puisqu'il attribue à M. Pagès-Allary la découverte de cet animal sur les monnaies gauloises [3]. Ces erreurs ne sont pas bien surprenantes chez des auteurs qui, comme M. Coutil, ont une connaissance insuffisante de la bibliographie antérieure. Par bonheur, l'auteur, après avoir énuméré les monnaies gauloises portant un hippocampe, arrive à une conclusion raisonnable, formulée en ces termes : « Il est téméraire de

1. Voy. *Revue celtique*, 1911, p. 396 à 406.

2. Paris, Picard, 1912. Monnaies frappées en Gaule pendant la période de l'indépendance, p. 1 à 91, 128 figures ; monnaies frappées par les colonies romaines, p. 94 à 99, 5 figures.

3. *L'Hippocampe figuré comme emblème (?) sur les monnaies gauloises*, 1912, 4 p., 5 fig. Extrait du *Bulletin de la Soc. préhistorique française*, 29 mars 1912.

commenter la présence d'animaux qui s'y (sur les monnaies) trouvent ou d'ornements plus ou moins déformés pour établir des symboles cultuels (*sic*) en faveur chez certaines peuplades gauloises. »

On se demandera d'ailleurs s'il était bien utile de poser un problème dont la solution est liée évidemment à la question de l'imitation de nombreux types monétaires grecs ou romains par les monnayeurs gaulois.

Il y a peu à dire de la *Carte numismatique oro-hydrographique de la Gaule à l'arrivée de J. César*, publiée par MM. G. Martin et L. Dadre [1]. Établie sans doute plutôt pour l'instruction des élèves des écoles primaires, elle répond imparfaitement aux besoins des érudits.

M. le Dr G. Charvilhat a consacré quelques pages à un dépôt de 250 à 300 monnaies de bronze, renfermées dans un vase de terre qui a été découvert en janvier 1908, en construisant la route de Vaulry au Mas (Haute-Vienne) [2]. L'auteur n'a pu malheureusement en examiner qu'une quinzaine, dont le poids variait entre 6 gr. 25 et 7 gr. 10. Ces pièces portent une tête et, au revers, un cheval à droite surmonté d'un oiseau ; dans le champ, plusieurs annelets.

Il s'agit d'un numéraire à propos duquel j'ai signalé des difficultés de classement [3]. Si j'ai été porté à placer chez les Pictons des pièces d'or au même type, la nouvelle découverte, jointe à celles qui ont été faites dans la Corrèze, autoriserait à placer plus à l'Est le centre d'émission des pièces de bronze, probablement un peu plus récentes. En tout cas, l'opuscule de M. Charvilhat nous fournit aussi une analyse utile du métal des pièces du dépôt de Vaulry (cuivre, 70. 72 ; plomb, 20. 80 ; étain 6. 80 ; zinc, 0. 48 ; traces d'or, d'argent et de de tungstène) [4].

1. Paris, [1911], gr. in fo.

2. *Note sur des monnaies gauloises, trouvées en 1908 aux environs de Vaulry (Haute-Vienne)*. Clermont-Ferrand, 1912, gr. in-8o, 2 p. Extrait de la *Revue d'Auvergne*.

3. En dernier lieu, dans la *Revue numismatique*, 1910, p. 465. On a trouvé des spécimens semblables dans la Corrèze.

4. Il est évident que les quatre derniers métaux ne sont présents dans l'alliage que par suite des procédés défectueux d'affinage employés par les Gaulois.

M. Changarnier, à qui il a été donné de réunir une des plus belles collections de monnaies gauloises, n'a malheureusement pas donné à la Science ce qu'elle aurait pu attendre de lui ; à son âge il n'entreprendra sans doute pas le catalogue raisonné de sa collection et son œuvre se réduira à quelques mémoires épars dans diverses revues.

C'est dans un journal qu'il vient de signaler une trouvaille, parvenue presque entière dans ses mains [1]. Il s'agit d'un dépôt de monnaies scyphates de bronze dont la découverte à été faite, il y a peu de mois, à Siaugues-Saint-Romain (canton de Langeac, arrondissement de Brioude, Haute-Loire).

Ces pièces, de deux modules, portent les unes, une tête et un cheval, et ce groupe est à peu près semblable à celui dont on a trouvé déjà de nombreux spécimens à Vichy et près de Varennes (Allier). Les autres pièces, plus petites, portent aussi un cheval, accosté de rouelles et d'un ornement en S ; mais, sur l'autre face, elles présentent un type assez obscur, entouré de branches de feuillage. M. Changarnier s'appuie sur la présence de ces branches et de la forme creuse des pièces pour les rapprocher de diverses monnaies des Boïens, et il se souvient qu'après la défaite des Helvètes et des Boïens, les Eduens avaient demandé à César de placer une partie des Boïens sur leurs frontières du côté des Arvernes. Les dépôts de l'Allier pourraient donc nous avoir restitué le monnayage de ces Boïens transplantés. M. Changarnier reconnait d'ailleurs que le dépôt de Siaugues-Saint-Romain, trop méridional, se concilie mal avec sa théorie.

Grâce à l'obligeance d'un ami, j'ai pu examiner un certain nombre de pièces provenant de la trouvaille récente, et je considère que les branches ne sont pas assez caractéristiques pour que la comparaison avec les pièces d'Outre-Rhin soit convaincante. D'autre part la forme scyphate ou creuse est assez fréquente dans la numismatique de la Gaule. Les monnaies des Elusates, celles de la trouvaille d'Orange [2], quelques-unes des Ambiens et des Suessions et de nombreux statères

1. *L'Avenir bourguignon*, Beaune, Samedi 22 mars 1913.

2. Celles-ci sont probablement à peu près contemporaines de celles de Siaugues-Saint-Romain.

des Morins offrent un flan bombé sur une face et concave sur l'autre. Cette forme du flan ne fournit donc pas un criterium utile pour déterminer l'origine du numéraire.

Il y a d'ailleurs une raison majeure qui m'empêche d'accepter l'hypothèse intéressante de M. Changarnier. Si les Eduens ont demandé l'établissement des Boïens sur leurs frontières du Sud-Ouest, c'était sûrement à condition que ces vaincus resteraient des sujets très soumis ; il est donc peu probable que les Boïens aient immédiatement frappé monnaie.

M. Ernest Bertrand a eu l'heureuse idée de décrire brièvement dans une notice un nombre important de monnaies gauloises, recueillies dans la Côte-d'Or [1]. Il signale dans l'ancien camp préhistorique du Mont-Afrique, près de Dijon, la découverte d'une centaine de bronzes des Eduens et des Lingons, autorisant à présumer que des fouilles sérieuses feraient découvrir un oppidum gaulois.

Un statère, trouvé près de Tonnerre, paraît être une variété nouvelle de la monnaie d'or des Eduens et présente une rouelle à la place de la lyre.

Le travail de M. Bertrand se termine par une note sur les plombs gallo-romains d'Alise, avec la figure de Mercure, qui ont malheureusement été volés il y a quelques années.

Dans le but de contribuer aussi à l'accroissement de nos inventaires de provenances, M. G. Cumont a fait connaître un statère d'or bas, du type nervien, trouvé à Oleye, en Hesbaye, dans la province de Liége [2].

Près de Rochester (Kent, Angleterre), en septembre 1911, on a recueilli un caillou de silex creux, qui renfermait onze monnaies d'or pâle, globuleuses. Quoiqu'elles fussent assez frustes, il était facile d'y reconnaître des imitations du statère macédonien dont les éléments dégénérés de la tête et du cheval ressemblaient beaucoup au type atrébate. Une variété présentait un croissant au dessus du cheval [3].

1. *Monnaies gauloises régionales*. Dijon, 1913, 8°, 23 p., 23 fig. Extr. de la *Revue préhistorique de l'Est de la France*, 1912, p. 161 à 182.

2. Dans la *Chronique archéologique du pays de Liége*, septembre 1911, p. 101 à 104, fig.

3. Worthington G. Smith, dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, 2e sie, t. XXIV, 1911-1912, p. 318 à 320, fig.

M. R. Forrer avait publié plusieurs petites pièces d'argent portant une tête de cheval, qu'il croyait copiées sur le diobole de Philippe [1], et considérant ces pièces comme frappées dans le Noricum, il en avait tiré des déductions comme il a coutume de le faire dans chacun de ses articles.

Cette fois je n'aurai pas la peine de combattre moi-même, car aussitôt que cet article eût paru, M. F.-X. Weizinger [2] démontra péremptoirement que M. Forrer s'était complément fourvoyé sur l'origine même des pièces : il avait pris pour des monnaies celtiques, « complétement inconnues », des pièces appartenant à un groupe indo-bactrien, connu depuis longtemps ! [3].

Ailleurs, M. Forrer fait dériver aussi du statère macédonien les monnaies concaves de la trouvaille de Bochum et il croit reconnaître dons les caractères qu'on y lit des lettres d'un alphabet gréco-rhéto-vénète. Ces pièces auraient été émises par les Marses germains jusqu'à l'arrivée des légions romaines conduites par Drusus, en l'an 12 av. notre ère [4]. Il est inutile de discuter ces hypothèses.

Dans un travail consacré au lavage de l'or en Alsace et dans le grand duché de Bade [5], le même auteur avait avancé divers faits qu'un fonctionnaire de la Monnaie de Berlin, M. Mittmann, a cru devoir discuter à la Société numismatique de Berlin.

M. Forrer établissait une liaison étroite entre les trouvailles de monnaies celtiques, sur les deux bords du Rhin de Kehl à Selz, et le lavage de l'or du Rhin qui aurait été pratiqué

1. *Eine bisher völlig unbekannte Gruppe norischen Kleinsilbers*, dans les *Berliner Münzbl.*, 1911, p. 207 à 210 et 233 à 237, fig.

2. *Blätter für Münzfreunde*, 1912, col. 4959 à 4963, fig.

3. Cette aventure démontre une fois de plus le danger que certains auteurs affrontent en publiant des pièces dont ils ignorent l'origine exacte.

4. R. Forrer, *Die Keltogermanischen Triquetrum Gepräge der Marser, Sugambrer, Tenkterer und Ubier*, s. l. 1911. 45 p., fig. et pl.

5. *Keltische Münzen und Keltische Goldwäschereien im Elsass und in Baden*, communication faite au Congrès des Sociétés numismatiques allemandes à Wurzbourg, en 1912 (*Sitzungsberichte der vereinigten numismatischen Gesellschaften Deutschlands und Oesterreichs f. 1912*, Berlin, 1913, p. 22 et 23).

dans cette région, à l'époque préromaine. M. Mittmann a fait remarquer qu'aucun texte ne fait allusion à cette exploitation avec des procédés mécaniques tels que M. Forrer paraît les concevoir. Ce n'est pas une exploitation actuelle dans le massif de l'Eifel, qui peut modifier l'état de la question [1].

M. Forrer, qui n'aime guère les contradictions très souvent soulevées par ses travaux rapides et multiples, vient de répondre à M. Mittmann [2].

Il déclare d'abord qu'il a voulu dire non pas que les monnaies d'or celtiques, recueillies sur les bords du Rhin, y avaient été frappées, mais qu'on recueillait de l'or dans cette région à l'époque où ces monnaies et des bijoux du même métal étaient employés.

M. Forrer dit qu'il n'a pas voulu parler d'une exploitation mécanique, mais qu'il s'agissait seulement d'un procédé manuel, et il cite un manuscrit du XIXe siècle qui décrit l'exploitation aurifère du Rhin.

Cet argument n'a sûrement pas de valeur pour la thèse de M. Forrer [3] ; mais on peut lui concéder qu'il y eut des orpailleurs sur le parcours du Rhin supérieur. Leur métier ne fut sans doute pas bien aisé, à cause de la masse des eaux ; mais on a des documents métalliques que M. Forrer aurait pu invoquer en faveur de sa thèse : ce sont des pièces d'or, déjà anciennes, frappées avec de l'or du Rhin [4].

M. Edmond Gohl a continué son étude des monnaies barbares du groupe *Biatec*, en examinant spécialement les dépôts de Tótfalu et de Rete [5]. Les pièces les plus anciennes de la trouvaille de Tótfalu sont des imitations réduites des monnaies du Noricum où le visage de la tête est remplacé par une

1. *Berliner Münzblätter*, 1913, p. 508 et 509.

2. *Ibid.*, p. 551 à 552 : *Zum Kapitel « Keltische Goldwäschereien »*.

3. Le passage de Strabon relatif à l'or des Salasses ne vaut pas davantage en ce qui concerne le Rhin.

4. Voy. le travail d'Émile Heuser, *Das Rheingold und die Rheingold-Münzen*, 1911, 4°, 6 p., 1 pl. : extr. du *Pfälzisches Museum*. Citons un demi-ducat de Karl Ludwig, frappé pour le Palatinat, en 1674. M. Heuser a d'ailleurs cité aussi les monnaies d'or celtiques, trouvées sur les bords du Rhin.

5. *A Biatec-csoportbeli barbar penzek, Tótfalu és Réte*, dans le *Numismatikai Közlony*, 1913, p. 41-51.

petite tête de face entre deux sortes de palmettes [1]. D'autres pièces des mêmes dépôts et de celui de Simmering, avec le type singulier ressemblant à un Y, dérivent d'un tétradrachme pannonien dont on connaît plusieurs exemplaires [2].

Le commencement du monnayage du groupe de Tótfalu doit être placé dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère. Les autres types, qui dominent dans les dépôts de Simmering et Réte, la guirlande de feuilles et le Y sont postérieurs, ainsi que l'indiquent d'ailleurs le diamètre et le poids, inferieurs à ceux des pièces anciennes de Tótfalu [3].

Les trouvailles de pièces du groupe Tótfalu indiquent comme centre de fabrication le comté d'Esztergom ; le peuple qui les a émises était le voisin occidental des *Eravisci* et M. Gohl indique provisoirement le nom des *Azali*.

On sait de quelle importance est l'étude des monnaies antiques surfrappées, puisqu'elle fournit des jalons chronologiques très précieux. M. Gohl apporte sa contribution à ces recherches en nous faisant connaitre diverses pièces de ce genre et en particulier un type barbare de Thasos, qui a été surfrappé sur un tétradrachme macédonien, marqué du nom du questeur romain Aesillas [4].

M. H. von Koblitz a relevé avec soin diverses monnaies celtiques, qu'on peut considérer comme régionales et qui ont été recueillies à Karlstein, près de Reichenhall, et dans les environs de Salzbourg [5].

D'autre part, le savant conservateur du cabinet impérial de Vienne, M. Wilhelm Kubitschek, a étudié un dépôt d'une centaine de tétradrachmes, trouvé dans un vase de terre à Kroisbach, sur le lac de Neusiedl (en magyar Rákos ou Fertö-

1. J'ai déjà fait le rapprochement dans mon *Traité des monnaies gauloises* (1905, p. 452, fig. 502 et 503).

2. Par exemple les nos 238 et 239 de l'Inventaire de la collection Dessewffy.

3. Pour la série récente, 12 à 14 mm. et 2 gr. 34, contre 15 à 18 mm. et 2 gr. 52 pour le type ancien.

4. Edmond Gohl, dans le *Numizmatikai Közlony*, 1912, p. 44 à 48, pl. II.

5. *Numismatische Zeitschrift* de Vienne, n. sie, t. III, 1910, p. 33 à 36, pl. IV.

Rakós). Ces imitations du tétradrachme macédonien, à fort relief, appartiennent à des variétés du type dont les cheveux sont ramenés en pointe au sommet de la tête ; le cheval du revers est très musclé [1].

J'ai déjà signalé antérieurement les deux derniers fascicules du catalogue de la précieuse collection de monnaies celtiques, réunies par M. le comte Michel Dessewffy (*Déjeufi*). Cet amateur éclairé vient de publier la troisième partie de son recueil, rédigé avec l'aide de M. Edmond Gohl [2]. Ce fascicule comprend un nombre important de monnaies de la Gaule propre ; mais aucune de ces pièces n'est inédite [3] et il ne faut considérer cette série que comme un ensemble d'éléments de comparaison avec les types de l'Europe centrale dont la collection Dessewffy conserve de si beaux et si nombreux exemplaires, munis pour la plupart de leur certificat d'origine. L'auteur a indiqué dans sa préface les points de la classification qu'on peut dès maintenant retenir pour certains, par exemple un groupe de belles pièces qui se trouvent dans le Nord-Est de la Hongrie. Il ne se dissimule pas d'ailleurs tout ce que la numismatique celtique de l'Europe centrale présente encore de flottant. Provisoirement les monnaies barbares de la collection Dessewffy sont réparties sous les rubriques suivantes : Monnaies d'or ; Noricum ; Pannonie ; Haute-Hongrie ; Dacie ; Mœsie ; Thrace ; imitations des monnaies des rois de la Macédoine et des royaumes voisins dont la classification géographique est incertaine. De la série gauloise proprement dite, il faudrait retirer, je crois, la petite pièce d'or n° 577, classée dans le Sud-Ouest de la Gaule ; car, d'après la planche, elle ressemble beaucoup à une monnaie primitive d'Asie Mineure et je ne connais pas de petite monnaie d'or gauloise avec un carré creux de ce genre. Dans la série des « Monnaies barbares

1. Même recueil, p. 37 à 43, pl. V, fig. 1 à 9. Sur la même planche, sont reproduits deux spécimens du dépôt de Velem (fig. 10 et 11).

2. *Gróf Dessewffy Miklós barbár pénzei*. Pages 31 à 72 et pl. XXV à XLII ; préface et index en français. Le plan de la publication se ressent un peu de la division en trois fascicules dont les deux derniers forment des suppléments.

3. Je regrette vivement l'attribution aux *Rauraci* d'un statère provenant sûrement du trésor de Tayac. J'ai réfuté l'hypothèse de M. Forrer dans la *Revue des études anciennes* de 1910 ; mais les erreurs meurent lentement !

frappées hors de l'Europe », il faut certainement placer le n° 823, imitation du statère d'Alexandre, très caractérisée par les globules entourant la tête et la figure ailée ; c'est une pièce fabriquée dans la région du Caucase et dont je ne connais aucun exemplaire trouvé en Europe [1].

Je voudrais signaler tout ce que le recueil contient d'intéressant : mais dans cette numismatique, les légendes sont rares et les types, dignes d'attention mais souvent confus, ne se prêtent guère à une description rapide. Je me bornerai donc à dire que pour connaître l'état de la civilisation chez les peuples celtiques du Danube, il faudra toujours recourir au catalogue de la collection Dessewffy.

Adrien Blanchet.

1. Déjà, dans la *Revue numismatique*, en rendant compte de l'*Atlas des monnaies gauloises, préparé par la Commission de topographie des Gaules* (54 planches sur 55 ont été établie par cette commission), j'ai fait remarquer que l'attribution de cette pièce aux *Germani* était erronée. Tous les exemplaires connus viennent de la région entre la Mer Noire et la Mer Caspienne.

NOTES ON KULHWCH AND OLWEN

(*Continued.*)

NOTE. These notes and the preceding (p. 152) were written before the appearance of M. Loth's second edition of the Mabinogion. This edition is of the greatest value for the student of the Mabinogion. For the most part the author of these notes accepts the views of M. Loth as given in his translation and annotations and has read his critical notes with high appreciation. The explanation of 'kynmwyt' already given appears more probable than the ingenious one given by the distinguished translator of the Mabinogion. M. Loth's explanation of 'llugorn' is very suggestive, but in this difficult passage the meaning 'lantern', though unexpected, may be correct. With regard to the identification of Penwaed yg Kernyw with Penwith, the writer fully agrees with M. Loth that the two names cannot be phonologically identical, but Penwaed may well be a Welsh modification of the name for the purpose of giving it an apparent meaning, just as Esgair Oervel is a modification for the same purpose. With regard to Oeth and Anoeth the writer agrees with M. Loth in the view that they have never yet been satisfactorily explained. If 'pentirec' had meant 'with steel head' it would have been 'pendurog'. M. Loth's suggestion that 'pentirec' may mean « with thick head » deserves consideration. With regard to 'ny bo teu dy benn', the writer, while accepting M. Loth's statement that there existed an adjective 'taw', ventures to think that the passage, though difficult, can be translated as it stands, in accordance with M. Loth's own suggestion. The form 'gwelleu' (Loth p. 103. l. 6) is doubtless a doublet of 'gwelleit' like 'edeu' and 'edef', as M. Loth indicates.

It was the writer's intention more especially to exhibit in detail the points of difference between the White Book and the Red Book texts. This has been in the main done by M. Loth, but a detailed comparison might not be without interest for linguistic students. The fulness of M. Loth's notes, too, will practically make it

unnecessary for the writer to comment on the subject matter except in those rare cases in which he is able to suggest an interpretation of his own.

W. B. P. 227, b, l. 35. *yn gŷuarws it*. In the R. B. it is written *itt*. The form *cŷuarws* (not *cyuar6ys*) is the regular form used in Mediæval Welsh.

l. 36. *pen lluchl6ŷt*. In the R. B. *penn lluchl6yt*. *Lluch* means « driven snow » and *lluchl6yt* probably means « grey like driven snow that has changed colour ».

l. 37. *pedwar gayaf*. With this method of counting age by winters compare the Latin *bīmus* for *bi-himus*, « two winters old ».

l. 37. *gauŷlgŷg6ng*. *Cŷg6ng* means a « joint » and *gauyl* « the junction of the legs ». The compound appears to mean « with hind legs firmly jointed ».

l. 38. *carngragen*. This compound means « with shell-like hoof ».

l. 39. *kŷmibia6c*. This word is found in the same form in the R. B. Possibly it stands for *kymhibia6c* (from *kyn* + *pib*) and meant « made of pipes joined together ». Cf. *kymhibeu* « the bronchial tubes ».

l. 39. *ŷn^y penn*. In R. B. *yn y benn*.

l. 39. *ŷstrodur eu^r*. in R. B. *cyfr6y eur*. The word « *ystrodur* » (from Lat. *strātūra*) is still in current use in Wales for the part of the harness over which passes the chain that holds up the shafts. *Cyfr6y*, from *cyf* + *rh6y* (« ring or band ») means « the saddle ».

l. 40. *anlla6d*. This word is probably the proper name of Kulh6ch's maternal grandfather.

p. 228[a], l. 1. *arŷanhŷeit*, in R. B. *aryannhyeit*.

l. 2. *gleif penntirec*. The word *penntirec* is probably an adj. fem. from « *penntir* ». This word is probably to be regarded as a syntactical compound from *pen* and *tir*, « head of the land », hence

l. 2. *gleif penntirec* would appear to mean « a spear suited a ruler ».

l. 3. *kŷuelin* = « a cubit in length ».

l. 3. *dogŷn g6r yndi*. The R. B. omits *yndi*. The words mean « weighing as much as a man can carry ».

l. 4. *o drum hyt a6ch.* R. B. *o dr6m hyt a6ch.* In both the R. B. and W. B. there is a stop after *a6ch.* Possibly the W. B. reading is here the correct one, and it probably means « from the ridge », i. e. « from the raised part at the junction of the head and the shaft to the point ».

l. 4. *y g6aet ŷr ar ŷ g6ŷnt a dŷgyrchei,* in R. B. *ar y g6ynt.* The correct reading should evidently be *y ar y g6ynt.* The meaning of *dygyrchei* would be here literally « fetched », and the whole sentence would mean « it fetched (i. e. drew) blood from the wind ».

l. 5. *bŷdei kynt,* in R. B. *bŷdei gynt.*

l. 8. *mis meheuin,* in R. B. *vis meheuin.*

l. 10. *rac llauyn,* in R. B. *racllauyn.*

l. 10. *ita6* in R. B. *ida6.* Note *t* = *dd.*

l. 11. *ac hroys,* in R. B. *a chroes.*

l. 11. *eurcr6ydyr.* in R. B. *eur gr6ydyr. Cr6ydyr* (= Ir. *criathar*) meant literally « a sieve » and was apparently used to denote some kind of sieve-pattern ornamentation. The expression « *eurgr6ydyr* » occurs in Maxen Wledig-*Taryan eurgr6ydyr a dodassant dan y pen.* (W. B. p. 90[a] l. 21).

l. 13. *a lloring elifeint,* in R. B. *a llugorn eliffeint.* The word *lloring* is not found in any of the Welsh dictionaries but, if it was a real word, it doubtless meant, like *llugorn,* « a lantern ». It is possibly, however, a mere mistake, due to some miscopying, for *llugorn,* since its letters, if rearranged, would give *lligorn,* a near approach to *llugorn.*

l. 15. *racda6,* in R. B. *tu racda6.*

l. 15. *gordtorch,* in R. B. *g6rd. torch.* The word doubtless means « a thick torque ».

l. 15. *rudeur,* in R. B. *rudem.* The W. B. doubtless has here the right reading.

l. 16. *o cn6ch,* in R. B. *o gn6ch.*

l. 17. *ŷsc6ŷd,* in R. B. *ysg6yd.*

l. 17. *yskyuarn,* in R. B. *ysgyuarn.*

l. 17. *yr h6n,* in R. B. *yr h6nn.*

l. 21. *d6y mor6enna6l,* in R. B. *d6y uorwenna6l.*

l. 24. *a ladei pedwarcarn,* in R. B. *a ladei bedwar carn.* The tendency to make the initial mutations in writing is already noticeable in the R. B.

l. 25, 26. *gweitheu uchta6 gweitheu ista6*, in R. B. *gweitheu uchot, gweitheu issot*. The *t* in *uchta6* and *ista6* is a true *t*, which has arisen from *d*, and that from *dd*, as in *trosta6*. After *ch*, as after *s*, *dd* was hardened back to *d* and the *d* afterwards hardened to *t*.

l. 28. *llenn borfor*, in R. B. *llenn o borffor*.

l. 29. *ac aual rudeur*, in R. B. *aual eur*.

l. 34. *sangnar6ŷ* is doubtless a late borrowing from lat. *sanguinarius*.

l. 35. *ymblaŷn*, in R. B. *ym blaen*.

l. 36. *Nŷ ch6ynei*, in R. B. *Ny chrymei*.

l. 37. *arna6*, in R. B. *y dana6*. The two texts here give entirely different meanings. In the W. B. *ch6ynei* refers to the hairs of the rider, while *chrymei* in W. B. refers to the hairs of the horse. The more subtle reading is that of W. B. and *ch6ynei* is more likely to have been altered to *chrymei* than vice-versa.

l. 38. *ŷsca6nhet*, in R. B. *ysca6net*.

l. 39. *tuth y gor6ŷd ŷ dana6*, in R. B. *tuth y gorwyd oed y dana6*.

p. 228, l. 1. *Amka6d ŷ mab*, in R. B. *y dywa6t y mab*. The R. B. text illustrates the tendency which it shows elsewhere towards the explanation of obsolete expressions. Incidentally, it is interesting to notice here a not infrequent use in Mediæval Welsh of the introductory particle *y* before a verb in a principal clause.

l. 1. *a oes portha6r*, in R. B. *a oes bortha6r*.

l. 2. *a thitheu nŷ bo teu dŷ benn* (similarly in R. B.). The subjunctive is here a subjunctive of wish. The meaning is : « And, as for thee, whose head (I pray may) not be thine own ».

l. 3. *pŷr ŷ kŷuerchŷ di*, in R. B. *byrr y kyuerchy di*. The R. B. reading is clearly due to a misunderstanding (possibly through an intermediate reading *byr*) of *pyr*. *Pyr* is for *py yr* (of the same structure as *py rac* and *pa ham*, for *pa am*), *yr* being the older form of *er*; hence, *pŷr ŷ kŷuerchŷ di*, meant « On account of what dost thou make a request ? » *Cyfarch* here means not merely « to greet » but « to ask a question ».

l. 4. *mi a uydaf portha6r*, in R. B. *mi a uydaf bortha6r*.

l. 5. *pob dŷ6 kalan iona6r*, in R. B. *bop du6 kalan iona6r*. The R. B. is very fond of writing *dy6* (day) as *du6*.

l. 8. *llaeskemyn*. in R. B. *lláeskenym*.

l. 9. *a ffenpingyon*, in R. B. *a phennpingyon*.

l. 9. *ar y penn*, in R. B. *ar y benn*.

l. 10. *yr eirŷach*, in R. B. *er arbet*. Here, again, we see the tendency of the R. B. to substitute more familiar words.

l. 10. *vrth*, in R. B. *6rth*.

l. 11. *vrth*, in R. B. *6rth*.

l. 11. *mal maen treigyl*, in R. B. *namyn ual maen treigyl*.

l. 13. *p6y ystyr*, in R. B. *py ystyr*. *P6y ystyr* shows an interesting use of *pwy*, now condemned by grammarians, but frequent in some dialects.

l. 14. *kyllell a edy6 y m6ŷt a llŷnn ŷmual*, in R. B. *kyllell a edy6 ym b6yt a llynn ym bual*. Here the W. B. reading means « A knife has gone into the food and drink into the oxhorn », whereas the R. B. text means « A knife has gone into *my* food and drink into *my* oxhorn ». Possibly the R. B. reading is due to an attempt to make the reason seem more cogent.

l. 15. *ac amsathŷr ŷ neuad arthur*, in R. B. the *ŷ* is omitted.

l. 16. *gvlat*, in R. B. *g6lat*.

l. 17. *teithia6c*; this word is trisyllabic, and is a derivative of *teithi*, attributes, and of *taith*. It appears to mean « of full attributes ».

l. 17. *y gerda6r a dŷcco y gerd*; in R. B. *neu y gerda6r a dycko y gerd*. The meaning of *cerd* here in the sense of « handicraft » is clear from a later passage, p. 243 [b], l. 31, *amka6d kei ŷ portha6r ŷ mae kerd genhŷf i. Pa gerd ŷssŷd genhŷt ti. ŷslipan6r cledyueu goreu ŷnŷ bŷt 6ŷf ui*.

l. 20. *llith ŷth g6n ac ŷd ŷth uarch*, in R. B. *ŷd* is omitted. Possibly in the MS. from which the R. B. was copied the reading was *yt*, and, through its similarity to *yth*, was omitted.

l. 21. *pebreit*, the R. B. reading *pebreid* makes it probable that the *t* of *pebreit*, stands for *dd*.

l. 22. *goryscala6c*, in R. B. *gorysgala6c*. No trace of this word appears to remain in spoken Welsh, and its meaning is quite uncertain.

l. 27. *nŷd ergŷttŷo kerth*, in W. B. *nyt ergyttyo kylch*. There the word *kylch* appears to be the right reading, in the sense of « circuit », = Ir. *cuairt*. The reading *kerth* may have arisen from the change of *kelch* to *kelth* and then to *kerth*.

l. 28. *Nŷ bŷd g6aeth in yno noc et ŷ arthur*; in R. B. we have for *in* the form *inn* and for *noc et ŷ arthur* we have *no chyt ac arthur*. *No chyt* is clearly a misreading of the then obsolete « *noc et* » found also as *noget* and *nogyt* in the early poetry.

l. 30. *gennyt*, in R. B. *genthi*.

l. 31. *rac dy deulin*, in R. B. *rac dy vronn*. The point of the W. B. reading probably is the suggestion that Kulh6ch would be seated, while the R. B. scribe, as usual, preferred a more obvious expression.

l. 31. *ŷuorŷ* in R. B. *auory*.

l. 32. *pan agora6r*, R. B. *pan agerer*. At the time when the R. B. was copied forms in *-a6r* were already obsolete and the scribe naturally substituted the more usual form in *-er*. The from « *agerer* », however, is a mistake for « *agorer* ».

l. 33. *a dothy6*, in R. B. *a deuth*. Here, again, is seen the preference of the R. B. for more familiar forms.

l. 33. *hedi6 yma*, in R. B. *yma hedi6*.

l. 34. *bydha6t*. This form is also found in the R. B., though in other parts of the R. B. Mabinogion it is not found. It means « it shall be ».

l. 35. *agora6r*. Here the R. B. substitutes for this old subjunctive form the indicative *agorir*.

l. 36. *awnelych*, similarly in R. B. Here, again, the subjunctive has a jussive or obligatory force.

l. 38. *bŷd ŷ g6aela6d*, in R. B. *byt y g6aela6t*. The W. B. here follows the more phonetic practice of the twelfth century rather than the more conventional practice of writing final *t* for *d*, as we have it in the Red Book, etc.

p. 229 a, l. 2. *anglot*, in R. B. *angclot*.

l. 3. *drygeir*, in R. B. *a dryc eir*.

l. 4. *ad adodaf*, in R. B. *a dodaf*. The W. B. reading is here clearly a mistake.

l. 6. *bŷt na bo anghleuach*, in R. B. *agheuach*. The W. B. reading means « more inaudible », the word *anghleuach* being

the comparative of a hypothetical *anghleu* (from *an* + *cleu*). The reading *agheuach* is due to a failure to grasp the meaning of the then doubtless obsolete *anghleuach*.

l. 6. *penn peng6aed ygkerny6*. The exact place here meant is uncertain, but it is probably Lands' End.

l. 7. *dinsol yn y gogled*. This spot has not been identified, but it doubtless refers to one of the more northerly points of Caithness.

l. 8. *eskeir oeruel*, this is doubtless, as Dr Kuno Meyer has suggested, a reminiscence of *sescenn Uarbhél*.

l. 11. *metha6d* and l. 12. *ymhoela6d*. The R. B. has here the same spelling as the W. B., which may be due to the R. B. scribe reading the forms as aorists instead of subjunctives.

l. 12. *nŷd* in R. B. *nyt*.

l. 12. *ŷmhoela6d*, in R. B. *ymchoela6d*.

l. 13. *ŷn vrthtr6m arnadunt*, in R. B. *yn 6rthr6m heint arnadunt*.

l. 14. *mal na b6ynt*, in R. B. *mal na bont*. The form *bont* is here, in accordance with the characteristic tendency of the R. B., given as a substitute for the less familiar *b6ynt*.

l. 16. *amka6d*, in R. B. *heb y*.

l. 17. *Pŷ diaspettych ti bŷnhac*, in R. B. *Pa diaspettych di bynnac*.

l. 19. *atter*, in R. B. *ellyngir*. The change from the Subjunctive to the Indicative may also be noted.

l. 19. *hŷny* in R. B. *yny*.

l. 19. *el6ŷf ui*, in R. B. *el6yfi*.

l. 20. *dŷwedud* in R. B. *dywedut*.

l. 20. *gesseuin* in R. B. *gysseuin*. This word appears to mean here « first of all », « before any one else ».

l. 21. *ac y dyuu*, in R. B. *Ac yna y doeth*.

l. 22. *amka6d*, in R. B. *y dywa6t*.

l. 22. *vrtha6*, in R. B. *6rtha6*.

l. 23. *genhŷt*, in R. B. *gennyt*.

l. 24. *ŷssydynt genhŷm deu parth uŷ oet adodŷ6*, in R. B. *ys ethy6 gennyf deuparth vy oet*. The R. B. text here may rest on a genuine reading, and the W. B. may be due to a conflation.

l. 27. *yghaer*, in R. B. *yg kaer*. The names of fortresses here given are invented in pairs, with the characteristic Welsh mediæval fondness for rhyming forms.

l. 29. *india*. There may be here a reminiscence of the Alexander story, which we knows from poems in the Book of Taliessin to have been read in Wales.

l. 31. *ŷn ymlad deu ynyr*. Similarly in the R. B. There may be some reference here to the same legend as that implied in the R. B. p. 297, under the heading « *Pann aeth llu y lychlyn*, » but we find there no reference to anyone called Ynyr. There is mentioned a certain Ynyr G6ent in B. of Tal. V, l. 197, XX ,l. 23: and in Llyfr yr Ancr, pp. 119 et 124.

l. 36. *ŷghaer brŷth6ch a brytach*, in R. B *yg kaer bryth6ch a brythach*.

l. 38. *teulu gleis mab merin*, in R. B. *deulu cleis mab merin*. The choice between *gleis* and *cleis* is difficult here, but possibly on the whole, the R. B. has the more likely reading, since *cleis* may be an eponymous name invented from the name of the harbour *Porth cleis* near S[t] David's, which is mentioned in W. B. p. 250[b], l. 38. The name Porth Clais is still used.

l. 39. The name *Merin* comes from the Lat. *marinus*, and is found as a personal name in *Bod ferin*, the name of a parish in the Lleyn district of Carnarvonshire.

p. 229[b], l. 2. *pan wereskŷnneist*, in R. B. *pan oresgynneist*.

l. 2. *groec*, in R. B. *roec*.

l. 3. *vrth*, in R. B. *6rth*. The allusion here is probably also a reminiscence of the Alexander legend.

l. 4. *ŷghaer oeth ac anoeth*. in R. B. *yg kaer* etc. Then is here a reminiscence of an old Welsh legend, which is given in R. B. p. 306, l. 13. *Ac vn oed goruchelach nor tri a uu deir nos yg karchar yg kaer oeth ac anoeth*. The prisoner in question was Arthur himself. The retinue of *Oeth* and *Anoeth* is referred to in the Black Book of Carmarthen in *Englynion y Beddau* in the lines (p. 66. 4 Evans) :

Teulu oeth ac anoeth a dŷuu.
Y noeth ŷ eu gur ŷ eu guas.
Ae ceisso vŷ clated guanas.

The words *Oeth* and *Anoeth* are probably old verbal adjectives from the root *og*, (= *ag*), « to bear ». *Oeth* may have meant « easy to carry » while *anoeth* may have meant « difficult to carry ». In the neighbourhood of Carmarthen the word « *anoeth* » is still used in the sense of « difficult ».

l. 5. *ŷghaer neuenhyr*, in R. B. *ygkaer neuenhyr*.

l. 5. *na6t*, in R. B. *na6d*.

l. 6. *teyrndynyon*, in R. B. *teyrn. dynyon*.

l. 7. *eirmoet*, in R. B. *eiryoet*.

l. 8. *kymryt* (p. *kyn* + *pryt*), in R. B. *kyuurd*.

l. 9. *a6r a6r honn*, in R. B. *yr a6r honn* There is clearly a mistake here in the W. B.

l. 10. *amka6d*, in R. B. *y dyweawt*.

l. 11. *dŷuuost*, in R. B. *doethost*.

l. 14. *aghengaeth*, in R. B. *anghengaeth*. The passage seems to mean « may there be a binding necessity upon him » i.e. to keep his eyes closed.

l. 15. *gvassanaethet*, in R. B. *g6assandethet*.

l. 15. *a buelin*, in R. B. *o vuelin*.

l. 16. *pebreit*, in R. B. *pybreid*.

l. 17. *pan uo goranhed*, in R. B. *pan vo para6t*. There is here doubtless a substitution of a more familiar for a less familiar term.

l. 21. *amka6d*, in R. B. *heb y*.

l. 22. *uŷghŷueillt*, in R. B. *vygkyueillt*.

l. 24. *kyfreitheu llys*, in R. B. *kyureitheu y llys*.

l. 28. *rothom*, in R. B. *rodhom*.

l. 31. *y dŷuu*, in R. B. *y doeth*.

l. 32. *ac agory6 pa6b diskynnu vrth y porth ar ŷr ŷskŷnuaen nŷs goruc ef*. The R. B. reads « *Ac yr y pa6b disgynnu 6rth y porth ar ŷr ysgynvaen, nys disgynna6d ef* ». The words *agory6* stand for *a(g)ory6*; *gory6* meaning « did ». The R. B. reading is clearly a kind of simplified paraphrase.

l. 36. *amka6d*, in R. B. *dyweawt*.

l. 36. *kulh6ch*, in R. B. *kul6ch*.

l. 37. *penn teyrned*, in R. B. *penteyrned*.

Page 230[a], l. 1. *g6arthaf dy*. Similarly in R. B. It is not improbable that *g6acla6tty* and *g6arthaf dy* are to be taken as compounds.

l. 2. *deon*, lit. « good men » from *de* (older *deg*), « good ».

l. 3. *ath catbritogyon*, in R. B. *ath gat6ridogyon*. The W. B. form, unless it be a sheer mistake, seems to point to copying from a Ms. which followed the tradition of the Welsh Glosses.

l. 4. *Nŷ bo dida6l*, i. e. « with a share », in R. B. *didla6t*.

l. 5. *kyuerheis*, in R. B. *kyuercheis*.

l. 6. *boet*, in R. B. *poet*.

l. 7. *ath cret*, in R. B. *ath glot*.

l. 8. *Poet gwir dŷ6 unben*. These words are entirely omitted in the R. B. The spelling of *Duw* (*God*) as *dŷ6* deserves notice. This is the older form.

l. 9. *Henpych gwell titheu*, in R. B. *Henpych g6ell ditheu*.

l. 10. *Eisted kŷfr6g deu or milwŷr*, in R. B. *Eisted y r6g deu*, etc.

l. 11. *adidangerd ragot*, in R. B. *a didan gerd a geffy rac dy uron*.

l. 11. *a breint edling arnat*, in R. B. *a breint teyrn arnat*.

l. 12. *g6rthrychyad*, in R. B. *g6rthrychyat*. As the term « *g6rthrychyat* » was used for the « heir-apparent », it seems probable that *teyrn* has been substituted for *edling* in the texts which have it.

l. 13. *bŷhŷt* in R. B. *pyhyt*.

l. 14. *ffan ranh6ŷf*, in R. B. *phan rann6yf*.

l. 15. *a ffellennigyon*, in R. B. *a phellennigyon*.

l. 15. *bytha6d*, in R. B. *bint*, doubtless a mistake for *bit*.

l. 16. *pan ŷ dechreu6ŷf*, the *y* here stands for *y* + *y* (particle + postvocalic pronoun).

l. 17. *amka6d*, in R. B. *heb*.

l. 18. *ny doth6yf*, in R. B. *ny deuthum*.

l. 18. *fra6dunya6*, in R. B. *ffra6dunya6*.

l. 20. *uŷghŷuar6s*, in R. B. *vygkyuar6s*.

l. 22. *6yneb*, in R. B. *agclot*.

l. 23. *ym pedryal*, in R. B. *ym pedryual*.

l. 24. *amka6d*, in R. B. *heb*. The word *yna* is added after *arthur* in R. B.

l. 25. *kŷn nŷthriccych ti yma*, in R. B. *kan ny thrigyy di*. The tendency of R. B. to prefer the Indicative to the Subjunctive may be noted.

l. 26. *ti a geffŷ kyuar6s*, in R. B. *ti a geffy y kyuar6s*.

l. 27. *ath taua6d*, in R. B. *ath daua6t*.

l. 29. *hyt yretil heul*, in R. B. *hyt y treigyl heul*. Possibly the original reading was *hyt y ret ir* (for *yr*) *heul*.

l. 30. *ymgŷffret*, in R. B. *amgyffret*.

l. 31. *ydydi6 dayar*, R. B. has *y dayar*.

l. 32. *llen*, in R. B. *llenn*.

l. 33. *ron gom yant*, in R. B. *rongomyant*.

l. 34. *gvaŷ6*, in R. B. *g6ae6*.

l. 34. *vyneb*, in R. B. *wyneb*.

l. 35. *ŷsc6ŷt*, in R. B. *taryan*.

l. 36. *uŷg*, in R. B. *vyg*.

l. 36. *gwenhvŷuar*, in R. B. *g6enh6yuar*.

l. 38. *dŷ6*, in R. B. *du6*.

p. 230[b], l. 1. *Nodaf*; — in R. B. this word is omitted.

l. 2. *uŷnaf*, in R. B. *uynnaf*.

l. 2. *agyffy*, in R. B. *ageffy*.

l. 3. *crip*, — in R. B. also so spelt.

l. 3. *gwelliu*, in R. B. *g6elleu*.

l. 4. *ita6*, in R. B. *ida6*.

l. 5. *oet*, in R. B. *oed*.

l. 6. after *oruc*, *arthur* is added in R. B.

l. 6. *amka6d arthur*; these words are omitted in R. B.

l. 6. *uŷg*, in R. B. *vyg*.

l. 8. *gvaet*, in R. B. *gwaet*.

l. 8. In R. B. *im* is added after *dywet*.

l. 9. *vyt* is in R. B. *6yt*.

l. 9. After *dywedaf*, R. B. adds *heb y mab*.

l. 10. *kyledon* is so spell in R. B. here.

l. 10. *oleudŷt*, in R.B. *oleudyd*.

l. 11. *uy*, in R. B. *vy*.

l. 12. *amka6d arthur*. *g6ir ŷ6 hynny*; in R. B. *g6ir y6 hynny heb yr arthur*.

l. 13. *vt*, in R. B. *6yt*. The reading of W. B. is clearly an error.

l. 15. *dy̆6*, in R. B. *du6*.

l. 16. *gvir*, in R. B. *g6ir*.

(*To be continued.*)

E. Anwyl.

NOTES

D'ARCHÉOLOGIE ET DE PHILOLOGIE CELTIQUES

(*Suite.*)

II

L'INSCRIPTION CELTIQUE DE LA STÈLE DE ZIGNAGO

A. — *L'inscription.*

Cette inscription est connue depuis longtemps. Elle figure sur une stèle trouvée en 1827 à Zignago, dans la vallée de la Vara, en Ligurie, et se compose d'une ligne de caractères étrusques gravés de haut en bas : *Mezunemusus* (fig. 1). Une découverte, qui date d'assez peu, nous donne des raisons d'y soupçonner du celtique.

Dans un mémoire publié en 1908 par le *Giornale storico e letterario della Liguria* (anno IX, 29 pages), sous le titre de *Monumenti Celtici in Val di Magra*, M. Ubaldo Mazzini, directeur du Museo Civico de la Spezzia, a rapproché la stèle de Zignago de quatre autres stèles, récemment trouvées dans la même région et qui lui sont en effet comparables[1]. L'une d'elles, déterrée dans un bois de châtaigniers (Bosco di Filetto) de la commune de Villafranca, sur la rive gauche de la Magra, portait, elle aussi, une inscription, d'une dizaine de lettres, malheureusement indéchiffrables (fig. 2). De ces quatre stèles, trois figurent un guerrier armé, la quatrième une femme. Celle de Zignago, par contre, n'est qu'un cippe, dont la tête seule est sculptée. Ce sont néanmoins visiblement des monuments

1. Deux des nouvelles stèles ont été trouvées en terre au lieu dit Selva di Filetto, commune de Villafranca ; la troisième vient du lieu dit Campoli, paroisse de Lusuolo, commune de Mulazzo ; la quatrième des environs du Castel di Malgrate.

de la même famille et d'une famille qu'ils représentaient seuls, au moins en Ligurie. Les particularités de l'armement des guerriers sont significatives. M. Mazzini y reconnaissait des Gaulois et concluait en considérant les stèles comme celtiques.

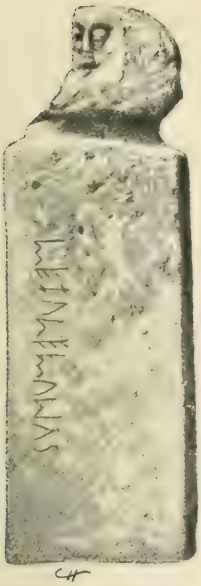

FIG. 1.

Stèle de Zignago, Ligurie
(*Revue Archéologique*, 1909, II, p. 52).

FIG. 2.

Stèle de Villafranca, Ligurie
(*Ibid.*, p. 53).

Ses conclusions ont été acceptées et précisées par M. Hubert dans la *Revue Archéologique* (1909, t. II, p. 52 et suiv., *Stèles funéraires gauloises en Ligurie*).

M. Hubert me fournit le résumé suivant de son argumentation.

« On sait déjà que les Gaulois portaient leurs épées suspendues non pas à des baudriers, mais à des ceinturons, formés souvent de chaînes métalliques, et qu'elles pendaient du côté droit. On lit dans Diodore, V, 28 : Ἀντὶ δὲ τοῦ ξίφους σπάθας ἔχουσι μακρὰς σιδηραῖς ἢ χαλκαῖς ἁλύσεσιν ἐξηρτημένας παρὰ τὴν δεξιὰν λαγόνα παρατεταμένας [1]. Nous connaissons ces ceinturons. Ils n'étaient pas tout en métal; leurs extrémités seules l'étaient. Partout où il y a eu incontestablement des Gaulois, on a trouvé dans les tombeaux qui leur sont attribués des

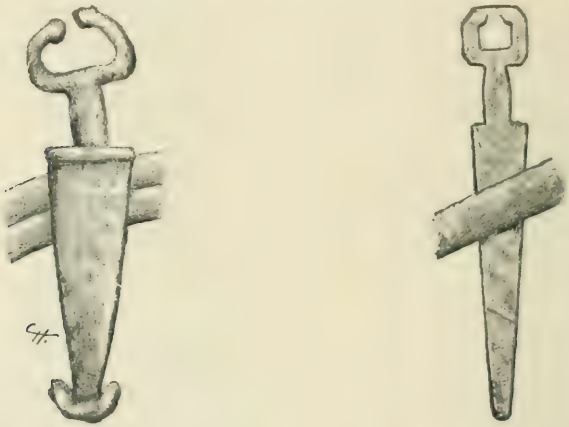

Fig. 3 et 4. — Epées représentées sur les stèles de Villafranca (*Revue Archéologique*, *ibid.*, p. 54. La figure 3 est l'épée du personnage représenté par la figure 2).

torsades de fer ou des chaînes de bronze appariées, munies de boucles et de crochets, qui sont les restes de ces ceinturons. Le guerrier de notre figure 2 (Stèle de Villafranca) porte un ceinturon semblable, auquel est attachée, sur le côté droit, son épée. Il en est de même des deux autres stèles représentant des guerriers. Mais cette épée, que montrent les deux figures 3 et

1. Strabon, IV, 4, 3. E. Brizio, *Tombe e necropoli galliche della Provincia di Bologna*, dans *Atti della R. Deputazione di Storia Patria per le provincie di Romagna*, IIIe série, V, 1887, p. 466. O. Montelius, *La Civilisation primitive en Italie*, *Italie du Nord*, pl. 164, 7, 8; 112. A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans la vallée du Pô*, p. 173.

4, ce n'est pas la σπάθα dont parle Diodore ; c'est une arme d'ailleurs très connue, dont les fouilles pratiquées en pays celtiques ont fourni d'assez nombreux exemplaires, courte

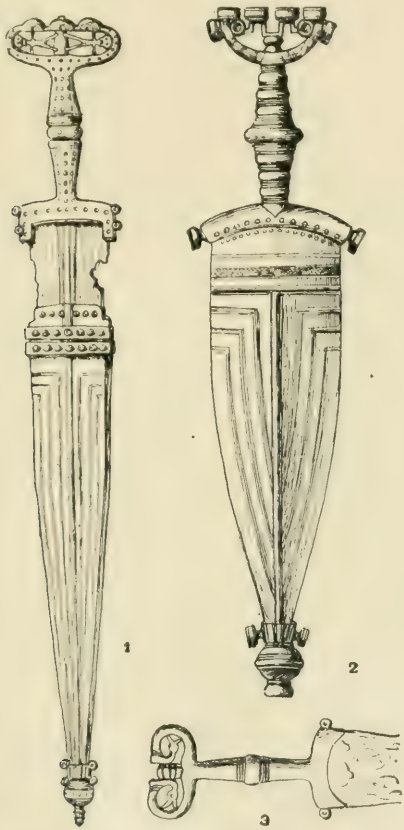

FIG. 5. — Poignards halstattiens à antennes : 1, Halstatt ; 2, tumulus de la Belle-Remise à Pflugfelden (Wurtemberg) ; 3, Bavière (J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, Paris, Picard, 1913, II, II, p. 733).

épée ou long poignard, que l'on désigne sous le nom de poignard à antennes halstattien (fig. 5). La nécropole de Halstatt, dans la Basse Autriche, nécropole type du premier âge du fer,

en a donné quelques-uns [1]. Non seulement les antennes de la poignée sont fort correctement indiquées, mais encore les particularités du fourreau. Il y en a deux types; l'un large, muni d'une bouterolle en croissant; l'autre effilé et dont la bouterolle a forme de bouton [2]. Tous les deux sont représentés sur nos stèles. De ces poignards à antennes, dont l'origine première est peut-être italienne, on connaît des formes qui sont particulières à l'Italie; mais ce n'est pas à celle-ci que nous avons affaire [3].

« La nudité du personnage de la stèle 2 (elle en porte un signe indéniable) rappelle les notes ethnographiques que les écrivains anciens ont prises sur les Gaulois. Ils combattaient nus, γυμνοὶ μαχόμενοι [4].

« M. Mazzini donne comme gauloises les armes que les guerriers portent dans leurs mains. Les deux javelots, tenus à la main droite, seraient les *gaesa* [5]; la hache, que le guerrier de la figure 2 tient à la main gauche, la *cateia* [6]. Il est vrai que ces mêmes armes sont figurées entre les mains des guerriers sur des situles de bronze, plaques de ceinturon et autres objets de la même famille, ornés de scènes diverses, qui se trouvent des deux côtés des Alpes orientales, dans l'Italie du Nord et les provinces autrichiennes. Je doute que ces objets soient

1. Von Sacken, *Nekropole von Hallstatt*, pl. 5 et 6. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, II, p. 730 sqq. Id., *Les glaives à antennes de l'époque halstattienne*, dans *Revue Préhistorique*, 1906, p. 305.

2. J. Déchelette, *Manuel*, *l. l.* et p. 611.

3. J. Déchelette, *Manuel*, p. 740, sqq.

4. Diodore, V, 29 et 30. Cf. *Táin bo Cuailnge*, trad. d'Arbois de Jubainville, ch. XXVII (*Revue Celtique*, 1911, p. 379).

5. Ces *gaesa*, qui nous sont décrits comme une tige massive de fer, δόρυ ὁλοσίδηρον (Hesychius, Suidas, *s. v.*, Pollux, VII, 33, 156), peuvent être identiques aux javelots de fer qui se sont trouvés dans quelques sépultures halstattiennes, mais tout particulièrement au sud-ouest de la France et en Espagne : J. Déchelette, *o. l.*, 746 : Id., *Le javelot ὁλοσίδηρος des Ibères*, dans *Revue des Études anciennes*, 1911, p. 459. (M. Déchelette considère ces javelots comme ibériques; je ne partage pas mon avis.)

6. A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans la Vallée du Pô et du Danube*, p. 188 sqq. A. Grenier, *L'Armement des populations villanoviennes*, dans *Revue Archéologique*, 1907, I, p. 12 sqq. Id.

gaulois ou qu'ils représentent des Gaulois. Toutefois, il faut observer que, selon Varron, chez les Gaulois, les soldats armés des *gaesa* n'avaient pas de boucliers : *Qui gladiis cincti sine scuto cum binis gaesis essent*[1]. Nos guerriers n'ent ont pas. »

Si ces monuments représentent des Gaulois, il y a des chances pour que l'inscription soit gauloise. On n'avait d'abord cherché à l'interpréter que par l'étrusque[2]. M. Mazzini rappelle quelques-unes des traductions qu'on a proposées de ce chef. La variété en est plaisante : « Ne hinc me moueas » suivant l'un, « me Musus finxit ou erexit », suivant l'autre; « Meza dormiens ipse gaude », traduisait un troisième. Des savants comme Fabretti (*Glossarium Italicum*, I, n° 101; II, p. 1226), W. Corssen (*Ueber die Sprache der Etrusker*, I, p. 230), Pauli (*Altitalische Forschungen*, I, p. 97), se montraient plus prudents en ne voyant dans l'inscription que deux noms propres, comme dans un si grand nombre d'inscriptions funéraires; ils lisaient : *Mezu Nemusus*.

Mais l'hypothèse d'une inscription celtique peut se défendre.

Tout d'abord il semble inutile de couper l'inscription en deux pour en faire deux mots, comme le voulaient les auteurs précités; elle ne comprend vraisemblablement qu'un seul mot, mais un mot composé à deux termes. De l'interprétation de Corssen il faut retenir la valeur qu'il attribuait au signe *z*; c'était pour lui l'équivalent de *ti*, et il comparait les graphies *Arnza*, *Larza*, *Rezu* (*Rezus*) à *Arnthiu*, *Lartir*, *Retius*. A s'en tenir à l'usage de l'écriture étrusque, *Mezunemusus* équivaut donc à *Metiunemusus* et ce dernier n'est sans doute qu'une façon d'écrire un mot gaulois, *Medionemossos*. On sait que dans l'alphabet étrusque, tel que nous le trouvons, par exemple, employé à écrire l'ombrien, les occlusives sonores *d* et *g* sont notées comme les sourdes correspondantes *t* et *k*; que, d'autre part, les consonnes ne sont pas redoublées; enfin qu'on écrit indiffé-

1. Varron, *De Vita populi romani*, III, 14.

2. F. Orioli, *Cippo Sepolcrale murato presso alla porta della bibliotheca della Università di Genova*, dans *L'Album, Giornale letterario e di belle arti*, 1854, XXI, p. 341 sqq., a soupçonné, dans l'élément *nemusus*, un mot non italique « tratto forse da origine gallica o gallo-germanica, la quale diede i popoli *Nemeti*, *Nemetocenna*, *Nemausus*, etc. »

remment V pour *o* et pour *u* (cf. Buck, *a Grammar of Oscan and Umbrian*, p. 36, § 49). *Medionemossos*, c'est en gaulois le « sanctuaire du milieu » ou le « milieu du sanctuaire » (cf. en grec, μεσσοπόλη, μεσόγαια, etc.). Le premier élément, *Medio-* est attesté dans plusieurs composés, dont le plus connu est *Mediolānum*. Le second se rencontre isolément dans l'ancien nom de Clermont-Ferrand, Νεμωσσός [1] ; plus tard, ce nom fut développé en *Augusto-nemeton*. Il est en effet vraisemblable que *nemeton* et *nemossos* aient été synonymes ; les deux mots appartiennent à la même racine et ne diffèrent que par le suffixe. C'est à *Nemossos* que remonte aussi le nom de la ville de *Nemours* [2]. Or, il a existé en Écosse un *Medionemeton*, aujourd'hui Kirkintilloch, au dessus de Glasgow [3], et d'Arbois de Jubainville avait supposé que les nombreux *Mediolanum* représentaient des sanctuaires religieux, dont le nom était synonyme de *Medionemeton*.

Dans l'hypothèse présentée ici, *Mezunemusus* = *Medionemossos* serait donc un nom de lieu. Cela n'est pas d'accord avec l'idée des premiers interprètes, qui en faisaient un nom d'homme. Mais un gaulois *-nemossos* ne saurait en aucun cas se rapporter à autre chose qu'à un sanctuaire, à un temple. Il faut souhaiter que les archéologues s'accommodent de cette nécessité. Pour cela, ils devront commencer sans doute par renoncer à voir dans les stèles en question des stèles funéraires. Déjà Corssen, d'ailleurs, s'était élevé contre cette idée. S'il s'agit de bornes destinées simplement à marquer un emplacement, le sens que le gaulois donne à l'inscription se laisse déjà plus aisément accepter.

J. Vendryes.

B. — *De la date de l'inscription et de l'arrivée des Gaulois en Italie.*

Ainsi la stèle de Zignago est gauloise. Les autres le sont probablement. Cette probabilité deviendrait certitude s'il était démontré qu'elles sont bien contemporaines. M. Mazziñi croit

1. Strabon, IV, 2, 3.
2. Cf. *Mémoires de la Société de Linguistique*, XIII, 390.
3. Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, II, 524.

qu'elles le sont. Elles le sont sans doute. Admettons-le provisoirement sous bénéfice d'inventaire.

I

La présence en Ligurie et la date probable de ces monuments gaulois donnent lieu à quelques réflexions.

Comment d'abord se trouvent-ils là, hors du domaine généralement assigné aux Gaulois, en pleine réserve ligure ?

Fig. 6. — Carte des vallées de la Magra et de la Vara.

La carte ci-jointe (fig. 6) donne un commencement de réponse. Toutes les stèles de M. Mazzini proviennent du *Val di Magra* [1]. Les vallées de la Magra et de son affluent, la Vara ouvrent dans l'Apennin ligure des couloirs, qui aboutissent à

1. Voir *supra*, p. 418, n. 1.

des passes. Sur l'autre versant, la vallée du Taro y conduit. C'est une entrée du pays ; c'est même l'entrée la plus commode [1] et c'est par là qu'on a fait passer la future grande ligne de Sarzane à Parme. On s'explique aisément qu'une avant-garde de Gaulois se soit fixée là, en pays ligure. Nos stèles, cantonnées dans une étroite région, semblent bien dépendre en effet d'un poste avancé, d'une colonie en pays étranger.

Mais quand cette avant-garde s'est-elle avancée ? A interroger strictement les textes historiques, on ne saurait admettre la présence de Gaulois en Italie avant le IVe siècle ; ils n'y seraient descendus que quelques années tout au plus avant la bataille de l'Allia (± 390) [2]. Un passage de Tite-Live, à vrai dire, relate avec beaucoup de confusion une invasion contemporaine de Tarquin [3]. Mais ce qu'il en dit ne peut s'entendre que de la grande invasion postérieure. On a fait état, pour appuyer Tite-Live, des chapitres XIV-XVI du livre II de Polybe, qui nous représentent en Italie deux bans de Gaulois, Cisalpins

1. Issel, *La Liguria Preistorica*, p. 673 ; cf. *ibid.*, p. 594. M. Issel fait remarquer que le pays avait de multiples attraits, des richesses minérales entre autres : mines de Serravezza (Alpi Apuane), del Mesco, de Sestri Levante. Sur la pénétration celtique en Ligurie, voir Issel, *ibid.*, p. 670 ; sur sa date M. Issel est on ne peut plus vague.

2. Pline, *H. N.*, III, 125 : Melpum opulentia praecipuum quod ab Insubribus et Boiis et Senonibus deletum esse eo die quo Veios Camillus ceperit Nepos Cornelius tradidit. Appien, *Histoire romaine*, V, 2. Denys d'Halicarnasse, I, 74 — Sur la date de la bataille de l'Allia et de la prise de Rome, voir O. Leuze, *Die römische Jahrzahlung*, 1909, pp. 116, 312, 361 (discussion méthodique du système chronologique). — Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. II², p. 247 ; C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 206 ; etc.

3. Tite-Live, V, 33-35. Plutarque, *Romulus*, c. 17, dit que le poète grec *Simylos*, dont la date est inconnue, rendait les Celtes et non les Sabins responsables de la mort tragique de Tarpeia. Sur Simylos, voir Bücheler, dans *Rheinisches Museum*, 1881, p. 337. Sur le récit de Tite-Live, voir S. Reinach, dans A. Bertrand et S. Reinach, *o. l.*, p. 204. Il a fait foi pour nombre d'historiens : V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. I, p. CVI, 240. Depuis Niebuhr (Cf. *Römische Geschichte*, t. II, p. 574 sqq.) il a été soumis à une critique sévère. Cf. Niese, *Zur Geschichte der keltischen Wanderungen*, dans *Zeitschrift für deutsches Altertum*, 1898, p. 133 sqq., et article *Galli*, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, t. VII, col. 613-617 (discussion de la tradition rapportée par Tite-Live ; postérieure à l'invasion des Cimbres, elle suppose encore la conquête de la Gaule : bibliographie).

et Transalpins, Celtes d'une part, Galates de l'autre, de mœurs différentes, les uns sédentaires, les autres demi-nomades [1]. Mais on peut penser ou qu'ils se sont succédé à partir du IVe siècle ou que l'ethnographie polybienne est en défaut [2].

Or, les plus significatives des armes représentées sur nos stèles, et je ne m'occuperai que de celles-là, sont certainement d'au moins cent ans plus anciennes [3]. S'il faut attacher à ce fait une importance et en tirer des conclusions, il va rendre quelque valeur aux textes historiques contestés, que je viens de mentionner, et vieillir avec quelque apparence de bonnes raisons la date de la descente des premiers Celtes en Italie.

Il faut y attacher de l'importance et ne pas le laisser hors de compte. La chronologie archéologique de la civilisation celtique s'établit avec une assez grande précision, grâce aux objets grecs, vases céramiques, vases de bronze, trouvés dans les fouilles [4]. Il est certain qu'elle vaut pour tout l'ensemble des pays occupés par les Celtes. La même succession de modes apparait partout et, certainement, à peu de chose près, les changements ont été contemporains. En ce qui concerne l'Italie, nous en savons assez, surtout depuis quelques années, sur les établisse-

1. Cf. A. Bertrand et S. Reinach, *o. l.*, p. 45 sqq.

2. Vers 600 av. J.-C., si l'on s'en tient aux textes, les Celtes ne seraient pas encore parvenus aux abords de l'Italie : Avienus, II, 674, mentionne autour du Léman des noms de peuples qui ont disparu; cf. Aristote, *Meteorologica*, I, 13 (la perte du Rhône est en Ligurie). Vers 500, les Celtes sont déjà en Espagne : Hérodote, II, 33, 49 ; Narbonne était celtique, selon Hécatée de Milet (Steph. Byz., *s. v.*). La présence des Celtes ne serait signalée en Provence qu'au IIIe siècle : Ps. Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, 86 (la voie héracléenne ou celtique), d'après Timée ; cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, II, ch. XXXIV-XCVIII. En tout cas, Hérodote, en 430, ignore l'existence des Celtes en Italie.

3. A. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*, p. 417, n. 3, mentionne nos stèles incidemment en les comparant à des stèles de Bologne ; mais il ne tient pas compte de la date des armées figurées et les rajeunit indûment.

4. La chronologie de la civilisation celtique à l'époque de la Tène, a été établie par O. Tischler. Cf. O. Tischler, *Ueber Gliederung der La Tène Periode*, dans *Correspondenzblatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, 1885, p. 157. *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Paris 1900 : J. Déchelette, *Note sur l'oppidum de Bibracte*, etc., p. 418 sqq. (La Tène III) ; H. Hubert, *Sépulture à char de Nanterre*, p. 410 (La

ments des Gaulois Cisalpins amenés par la grande invasion du IIe siècle, pour être sûrs que ceux, qui sont peut-être alors venus jusqu'en Ligurie [1], n'avaient pas conservé un armement très archaïque [2]. Au temps de la grande invasion, le poignard à antennes s'était allongé ; il était devenu l'épée dite de La Tène (du nom de l'établissement qui sert de type pour cette civilisation) ; c'est l'épée des Gaulois d'Italie, celle que décrivent les auteurs anciens [3] et que révèlent les fouilles [4].

A l'usage des poignards à antennes, que représentent nos stèles, on est à peu près d'accord pour assigner comme dates

Tène, II). P. Reinecke, *Zur Kenntniss der La Tène Denkmaler der Zone nordwärts der Alpen*, dans *Festschrift des R.G.C. Museums*, 1902, p. 54 sqq., 72 sqq. ; *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. V, pl. 50. O. Viollier, *Une nouvelle subdivision de l'époque de La Tène* (La Tène I), dans *Afas*, Dijon, 1911, p. 636 sqq. Sur la chronologie de la civilisation halstattienne, voir J. Déchelette, *Manuel*, II, II, p. 617-628, et la bibliographie correspondante, p. 621 particulièrement. M. O. Montelius expose à nouveau un système différent dans *Die vorclassische Chronologie Italiens*, 1912 : les divergences portent sur des dates antérieures à celles qui nous concernent.

1. Issel, *o. l.*, p. 670.

2. P. Castelfranco, *Liguri-Galli e Galli-Romani*, dans *Bullettino di paletnologia italiana*, 1886, p. 194, 228. E. Brizio, *Tombe e Necropoli Galliche*, *l. l.* A. Bertrand et S. Reinach, *o. l.*, p. 167 sqq. O. Montelius, *Civilisation primitive*, pl. XLI. 1, XLII. 2, XLIII. 2, XLIV. 1, XLV, 2.

3. Cf. S. Reinach, *Un mythe né d'un rite, l'épée de Brennus*, dans *Cultes, Mythes et Religions*, t. III, p. 141 sqq.

4. O. Montelius, *Civilisation primitive*, pp. 466, 520, 523, 526 (Bologne et Marzabotto), pl. LXIV, 11, 12 14 ; pl. CXII. Castelfranco, *o. l.*, pl. X, 28, 29. G. Patroni, *Tomba gallica di Borzio*, dans *Rivista archeologica della provincia di Como*, 1907, p. 121. G. Baserga, *Tombe galliche a Perledo*, *ibid.*, 1908, p. 13. A. Magni, *La Tomba di Varenna del Guerriero gallo*, *ibid.*, p. 22. Id. *Tombe galliche scavate nel comune di Neggio*, *ibid.*, 1910, p. 59. Brizio, *Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia*, dans *Monumenti antichi*, IX, 1901, p. 617-808. J. Déchelette, *Montefortino et Ornavasso. Etude sur la civilisation des Gaulois Cisalpins*, dans *Revue Archéologique*, 1902, I, p. 245. — La civilisation gauloise (de La Tène) n'a pas en Italie un aspect archaïque. M. Viollier, *o. l.*, p. 641, remarque que *La Tène Ia* fait défaut en Italie ; il tire parti de cette observation pour dater des environs de l'an 400 de *La Tène Ib*. Les armes gauloises trouvées à Marzabotto ont un intérêt particulier : les ruines de la ville étrusque témoignent d'une destruction soudaine. C'est un document très expressif de la conquête. Sur Marzabotto, cf. A. Grenier, *o. l.* p. 99.

extrêmes, 700 et 500 avant J.-C. [1]. — Il est un des caractères par lesquels on définit communément la dernière phase de la civilisation halstattienne. Les dates extrêmes de cette dernière

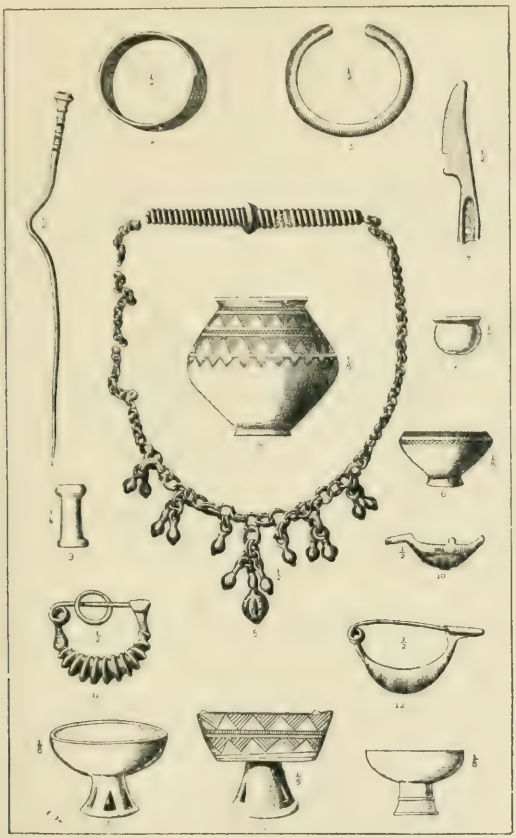

FIG. 7. — Mobilier funéraire des tombes de Golasecca, 1e période (A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, E. Leroux, 1894, p. 55).

1. J. Déchelette, *Manuel, l. l.*, p. 621. M. Hoernes, *La nécropole de Hallstatt, Essai de division systématique*, dans *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Monaco, 1906, t. II, pp. 84, 95. P. Reinacke, *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. V, pl. 27 (Hallstatt D).

phase sont fournies par l'archéologie grecque soit directement, soit grâce aux moyens termes que donne l'Etrurie [1]. La

FIG. 9. — Mobilier funéraire des tombes de Golasecca, 2e période (A. Bertrand et S. Reinach, *ibid.*).

O. Montelius, *Vorkl. Chron.*, p. 146 sqq. C'est aux périodes 5 (700-600) et 6 (600-480) de l'âge du fer, suivant le système de M. O. Montelius, que répond l'usage de nos poignards, mais plutôt à la période 5, j'imagine. Toutefois M. O. Montelius attribue à la 1re période de l'âge du fer, soit 1100-950, les poignards italiens à antennes figurés *ibid.*, pl. XXIII, 4, 5, 6; Cf., *La civilisation primitive en Italie, Italie centrale*, pl. 355, 372.

1. J. Déchelette, *l. l.*

date finale est l'année 480. On a en effet recueilli dans les fouilles de la ville halstattienne du camp de Château, à Salins (Jura), des fragments de vases attiques à figures noires, de la fin du VIe siècle, et un morceau de vase à figures rouges, du style le plus ancien, en somme des échantillons de la céramique mêlée qui s'est trouvée dans les restes des ravages que les Perses ont exercés en 480, sur l'Acropole d'Athènes [1]. Le terme antérieur se détermine avec une moindre précision. Au surplus, ces dates conviennent aux situles et plaques de ceinturon historiées, mentionnées dans la première partie de cette étude, sur lesquelles est représenté, en partie, le même armement que sur nos stèles [2]. Elles conviennent aussi, ou du moins je le crois, à l'ensemble des objets contenus dans une tombe fameuse, la tombe de Sesto Calende, sur le Tessin, au débouché du lac Majeur, parmi lesquels figure une courte épée à antennes [3], et enfin à la partie récente des cimetières de Golasecca, Castelletto Ticino, etc., que forment, au sud du lac, sur le plateau de Somma, une grande et singulière nécropole (fig. 7 et 8) [4]. Elles doivent convenir à nos stèles. Il faut même observer que les poignards représentés sur celles-ci, avec la courbe bien développée de leurs antennes, ne sont pas du type qui paraît le plus récent de leur série [5]. De ces

1. J. Déchelette, *o. l.*, p. 696; M. Piroutet et J. Déchelette, *Découverte de vases grecs dans un oppidum halstattien du Jura*, dans *Revue archéologique*, 1909, I, p. 193.

2. J. Déchelette, *Manuel*, pp. 623-764. A. Grenier, *o. l.*, p. 371 sqq.

3. O. Montelius, *La Civilisation primitive en Italie, Italie septentrionale*, pl. 62; M. Hoernes, *Die Halstattperiode*, dans *Archiv für Anthropologie*, 1905, p. 274, rattache cette tombe à la période II de Golasecca. Voir plus loin, n. 5. P. Castelfranco fait observer que l'ossuaire ressemble aux poteries de Golasecca I (*Revue archéologique*, 1877, II, p. 78).

4. O. Montelius, *o. l.*, p. 233. P. Castelfranco, dans *Bullettino di paletnologia italiana*, 1875, p. 12, 13; 1876, p. 92; Id., dans *Revue archéologique*, 1877, II, p. 73.

5. J. Déchelette, *o. l.*, p. 730 sqq., distingue trois séries de poignards à antennes: 1° poignards à antennes courbes; 2° poignards à antennes droites; 3° poignards à antennes atrophiées. S'ils dérivent par un intermédiaire italien des épées de bronze à antennes enroulées, les premiers, étant les plus près du prototype, sont vraisemblablement les plus anciens. — M. Déchelette (*o. l.*, p. 721) fait remonter la date de la tombe de Sesto

considérations chronologiques faut-il conclure que les Gaulois sont venus en Italie plus tôt qu'on ne le croit généralement ? Ou bien en résultera-t-il que les stèles de la Lunigiane n'étaient pas gauloises ?

II

Les stèles de la Magra, s'il est bien établi qu'elles sont, dans le pays où on les a trouvées, quelque chose d'étranger, ne représentent qu'un poste avancé. Derrière les avant-coureurs, cantonnés dans les passes, qui de la côte, par l'Apennin, mènent à la plaine du Pô, devaient s'échelonner d'autres groupes, d'un bord à l'autre de la plaine, jusqu'aux Alpes. Une avant-garde suppose une troupe. Si l'avant-garde s'est fixée, la troupe doit s'être installée. A défaut d'autres monuments, ses morts et leurs tombeaux témoignent peut-être encore de sa venue et de son établissement. Ce témoignage m'importe grandement. S'il me manque, quelque chose manquera à la valeur de celui que j'ai pensé tirer de nos stèles ; les conjectures que je fais, soit sur leur origine, soit sur leur date, me sembleront, je le crains, caduques, car l'existence, au VIe siècle, d'une petite colonie gauloise, le long d'une route de montagne, à quelques centaines de kilomètres des pays gaulois et loin de toute autre colonie est une chose que j'ai peine à me figurer.

Quelle était la nationalité des morts dont les cendres reposent dans ces nécropoles du Tessin ? M. Montelius qualifie la tombe de Sesto Calende de tombe gauloise [1] ; mais

Calende à la première période halstattienne, en raison de la technique et du style de sa situle, dont le décor est pointillé. M. Reinecke (*Correspondenzblatt d. d. Gesellschaft für Anthropologie*, 1900, p. 35) est du même avis. La date antérieure de nos poignards à antennes dépasserait donc, selon ces messieurs, celle que nous venons d'indiquer, l'an 700. Je ne partage pas leur avis. Il s'agit, selon moi, plutôt d'un travail grossier et barbare que d'un travail fort ancien.

1. M. O. Montelius suit l'opinion de Biondelli. Voir B. Biondelli, *Di una tomba gallo-italica scoperta a Sesto Calende sul Ticino*, dans *Memorie del R. Istituto Lombardo di Scienze, Lettere e Arti*, série III, vol. I, 1867 ; Id., dans *Revue archéologique*, 1867, II, p. 279. Cf. O. Montelius, *o. l.*, pl. 64, 6: poignard à antennes, à un seul tranchant, *Belluno*, époque gauloise.

on peut, à la rigueur, le soupçonner de la rajeunir indûment. M. Ridgeway l'imite; mais n'aperçoit-il pas des Celtes partout où rayonne, à l'âge du fer, une civilisation qui ressemble tant soit peu à celle de Hallstatt [1]? Il les multiplie trop, mettons-le hors de cause. Pour beaucoup d'archéologues italiens les tombes de Golasecca étaient *gauloises*, *celto-gauloises*, *italico-gauloises* ou *celto-ligures*. M. Pigorini, entre autres, fait de la civilisation qu'elles représentent une civilisation celtique [2]. Mais, en même temps, il la croit autochthone, en tous cas formée dans les villages lacustres de la Cisalpine occidentale [3]; je crains donc que le mot celtique n'ait pas pour lui le même sens que pour moi; entre Celtes et Gaulois, il doit exagérer la distance. D'autres ont fait de même. La distinction classique des Celtes, Gaulois et Galates ne contribue pas à élucider notre problème. Chez nous, dans leur livre sur les *Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, paru en 1894, Alexandre Bertrand et M. S. Reinach, arrivaient, eux aussi, malgré l'histoire, à définir comme Celtes les incinérants de Golasecca [4]. Les considérants de leur jugement ont des points faibles et reposent sur des confusions qui

1. W. Ridgeway, *The Early Age of Greece*, p. 48 sqq.

2. Cf. A. Bertrand et S. Reinach, *o. l.*, p. 57, 58. L. Pigorini, *I primitivi abitatori della valle del Pô*, dans *La Rassegna delle scienze geologiche*, 1892, fasc. 3 (Conférence faite à Gênes) : « Nella Lombardia orientale e nell' Emilia occidentale si sparserò i discendenti del popolo delle palafitte occidentali, *forse i Celti*, colla civiltà di Golasecca, che fioriva nel Milanese, nel Comasco, etc. ». Cf. Id., *Preistoria* (*Cinquant' anni di storia italiana*, 1860-1910), p. 34.

3. Id., *I Liguri nelle tombe.... di Golasecca*, *Atti d. R. Acc. dei Lincei*, *Scienz. morali*, *etc.*, XIII, 1884; Cf. *Matériaux*, XVIII, p. 415 (E. Cartailhac). Il est également question d'Ibères. En tous cas, M. Pigorini rattachait alors cette civilisation à celle des constructeurs de mégalithes et sa poterie caractéristique à leur poterie. — L'anthropologue G. Sergi peuple de Celtes les palafittes de l'Italie du Nord, dont les Ligures auraient été cependant les premiers constructeurs; G. Sergi, *Liguri e Celti nella valle del Po*, dans *Archivio per l'Anthropologia*, XIII, 1883; *Le influenze celtiche e gli Italici*, dans *Atti della Società Romana di Antropologia*, III, 1895; *Arii e Italici*, 1898, p. 51 sqq., 138 sqq., 166 sqq. (Protoceltes). — Cf. G. Kossinna, *Zur älteren Bronzezeit Mitteleuropas*, II, dans *Mannus*, 1912, p. 173; les habitants des terramares sont des *Urkelten*, mais néanmoins des Italiotes; voir plus loin, p. 435.

4. A. Bertrand et S. Reinach, *o.l.*, p. 63 sqq.

nous empêchent d'en escompter l'autorité à notre actif. La définition qu'Alexandre Bertrand et M. S. Reinach donnaient alors des Celtes était très compréhensive et un peu lâche [1]. Ils l'étendaient avec Rhètes, aux Illyriens et à quelques Italiotes. C'étaient des Proto-Celtes.

Entre les Ombriens, dont la présence au premier âge du fer dans l'Italie supérieure n'est pas douteuse [2], et les Celtes du premier ban, A. Bertrand et M. S. Reinach, ne faisaient aucune différence : *Umbri, veteres Galli* [3]. Mais des opinions de glossateurs ne valent pas un document direct comme les *Tables Eugubines*. Faudra-t-il dire, en manière de conciliation, que « les Ombriens, quoique de race celtique, ont pu, comme leurs frères de la Gaule, renoncer à leur idiome pour adopter un dialecte italique [4] ». Démontrons d'abord qu'il y avait des Celtes dans la vallée du Pô quand les Ombriens y ont prévalu. Mais il est probable que les Italiotes sont descendus en Italie déjà différenciés non seulement des Celtes, mais entre eux [5]. Quant aux Celtes, s'il en est venu en Italie avant les vainqueurs de l'Allia, il ne peut s'agir bien entendu pour moi que de peuples distincts des autres peuples de l'Italie du Nord, dans leur conscience ethnique et nationale, par leur civilisation et leur langue, de Celtes proprement dits et peut-être déjà de

1. A. Bertrand et S. Reinach, *o. l.*, p. 79.

2. Cf. Pline, *H. N.*, III, 19. D'Arbois de Jubainville, *Les Premiers habitants de l'Europe*, t. II, p. 242 sqq. ; Modestov, *Introduction à l'Histoire romaine*, ch. VII ; Déchelette, *o. l.*, p. 537 ; A. Grenier, *o. l.*, p. 3 sqq., 483 sqq.

3. Servius, *Ad Æn.*, XII, 753 ; Solin, II, 11 : Bocchus absolvit Gallorum veterem propaginem Umbros esse, Marcus Antonius [Gnipho] refert. Lycophron, *Alexandra*, v. 1360, sch. de Jean Tsetzès : Ὄμβροι, γένος Γαλατῶν. Sur cette opinion, voir A. Grenier, *o. l.*, p. 499 — Sur les rapports de l'italiote et en particulier de l'ombrien avec le celtique, voir d'Arbois de Jubainville, *o. l.*, p. 244 sqq.

4. Bréal, *Les Tables Eugubines*, p. XXVII.

5. C'est ce qui me parait résulter des homologies que présentent respectivement les dialectes italo-celtiques, goidélique et latin d'une part, britonnique et ombrien de l'autre. Le voisinage ombro-britonnique durait encore alors que les Latins d'une part, les Goidels de l'autre, s'étaient, chacun de son côté, détachés de la masse première : cf. D'Arbois de Jubainville, *o. l.*, p. 246 sqq. ; A. Meillet, *Les dialectes indo-européens*, p. 33.

Gaulois. Les tribus d'identité incertaines, de langue indécise, celtiques en puissances [1] dont on nous a quelquefois parlé, ne constitueraient pas une armée à l'avant-garde qui a laissé les stèles de Villafranca et l'inscription de Zignago. Celle-ci est celtique et non préceltique.

Nous laisserons donc de côté les Proto-Celtes. Y a-t-il place pour des Celtes, au temps dont il s'agit, dans l'archéologie et l'ethnographie de l'Italie septentrionale ?

Les cimetières occidentaux de la Cisalpine diffèrent assez, par leur mobilier, des cimetières orientaux pour qu'on ne les attribue pas aux mêmes peuples [2]. Civilisation nouvelle de part et d'autre, sans attache bien visible avec celle des derniers occupants du pays, constructeurs de palafittes et terramaricoles [3] ! Ces derniers ont cessé de bâtir au nord de l'Italie leurs villes quadrangulaires à l'aube, ou avant l'aube de l'âge du fer. La civilisation de l'Est, ou plutôt du Sud-Est, celle que l'on désigne par le nom de Villanova est celle des Ombriens, les derniers venus des Italiotes, puisqu'elle florissait à Bologne, avant que les Etrusques n'en prissent possession [4] et que ceux-

1. A. Bertrand et S. Reinach, *o. l.*, p. 45.

2. Cf. O. Montelius, *Civilisation primitive*, p. 232 sqq.; Déchelette, *o. l.*, p. 536. Je laisse hors du débat le groupe vénète, celui d'Este. Cf. G. Sergi, *Arii e Italici*, passim.

3. Les archéologues à cet égard se divisent en deux camps. Pour les uns, la civilisation de l'âge de fer dans l'Italie du Nord dérive immédiatement de celle de l'âge du bronze et les Italiotes ont peuplé les terramares (Pigorini). Pour les autres, la discontinuité se présente entre la civilisation des terramares et celle de l'âge du fer ; celle-ci appartient à des peuples nouveaux, parmi lesquels on compte les Ombriens (Brizio). Pour la discussion des deux théories, voir T. E. Peet, *The stone and bronze ages in Italy*, p. 492 sqq. ; id., *Les origines du 1er âge du fer en Italie*, dans *Revue Archéologique*, 1910, II, p. 378 : cf. Colini, *Intorno all' origine della civiltà della prima età del ferro in Italia*, dans *Bullettino di paletnologia italiana*, 1908, p. 35. J'incline vers l'hypothèse de Brizio, mais en admettant que les terramares ont été peuplées d'Italiotes, d'un premier ban d'Italiotes, c'est-à-dire de Latins. Sur ce point, voir Modestov, *o. l.*, p. 229 sqq., dont j'adopte l'hypothèse. J'ai exposé cette théorie synthétique dans mes cours de l'École du Louvre en 1909 et en 1913. M. A. Grenier, *o. l.*, p. 59, insiste sur la discontinuité que présente l'archéologie de l'Italie septentrionale au passage de l'âge du bronze à l'âge du fer.

4. Modestov, *o. l.*, p. 287 sqq. G. Sergi, *o. l.*, p. 75 sqq. Le problème a été amplement discuté de nouveau par A. Grenier, *o. l.*, *passim*. Le fonda-

ci, le fait semble établi, ont pris Bologne aux Ombriens. Celle du Nord-Est est celle des Vénètes [1]. La civilisation de l'Ouest, à laquelle les archéologues attachent le nom de Golasecca, peut être celle des premiers Celtes.

Mais il se peut aussi qu'elle soit encore ligure, ou autre. Le doute est permis. Car est-elle vraiment bien nouvelle et ne descend-elle pas d'une civilisation locale pas des voies mal connues ? Tant s'en faut que nous soyons bien renseignés sur ce qui se passait en ce temps-là dans cette partie de l'Italie ! Les mêmes thèses et antithèses s'opposent à tous les tournants de l'archéologie. Celle de l'autochthonie, très vivement soutenue, semble prévaloir en ce qui concerne Golasecca et toute sa province. Par rapport aux Celtes, dans cette partie de l'Italie, les autochthones sont les Ligures [2]. M. Déchelette, par exemple, dans son *Manuel*, l'attribue donc aux Ligures [3], c'est-à-dire aux agriculteurs, porteurs de faucilles, qui, à l'âge de bronze, selon lui, ont occupé les terramares de la plaine du Pô, les stations lacustres du pied des Alpes et celles de Suisse [4].

Les fouilles du lac Varese, qui n'est pas loin de Golasecca, ont en effet ramené au jour des fragments d'une poterie qui ressemble à celle du cimetière [5]. Elles en ont à vrai dire fourni d'autre et en quantité. C'est une concordance intéressante, mais

teur mythique de Bologne, *Ocnus*, porte un nom ombrien ; *Ocnus* est la graphie ombrienne de Aucnus, *Ibid.*, p. 62 sqq. Cf. *Ibid.*, p. 460 sqq. Sur l'extension géographique de la civilisation de Villanova, cf. *Ibid.*, p. 182.

1. O. Montelius, *o. l.*, pl. 50, 59. A. Grenier, *o. l.*, p. 183 sqq. ; p. 183, n. 7.

2. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. I, p. 330 sqq. ; t. II, p. 46 sqq. B. Modestov, p. 69 sqq. Ce n'est pas l'avis de M. T. E. Peet, *o. l.*, dans *Revue Archéologique*, 1910, II, p. 396.

3. Déchelette, *o. l.*, p. 536. P. Castelfranco, *Liguri-Galli e Galli-Romani*, *l. l.*, p. 235, 254 sqq. A. Magni, *La necropoli ligure-gallica di Pianezzo nel canton Ticino*, Milan, 1907 : les tombes dont le mobilier est semblable à celui de Golasecca sont qualifiées de ligures ; voir particulièrement tombes 21 et 22, p. 45 sqq. ; tombe 25, p. 51.

4. Déchelette, *o. l.*, II, 1, p. 13 sqq.

5. P. Castelfranco, *Revue d'Anthropologie*, 3e série, IV, 1889. Id., *Nuove indagini nelle palafitte varesine*, 1906 ; Id., *Urne cinarie e vasi caratteristici delle palafitte varesine*, dans *Bullettino di paletnologia italiana*, 1911, p. 113 sqq. ; Id., *Cimeli del Museo Ponti nell' Isola Virginia*, 1913, pl. XII, 2 (?), 6, 7, 8.

un médiocre indice d'origine. Il se peut, certes, que le village lacustre, qui a formé l'Isola Virginia, ait été encore occupé au temps où s'ouvrit la nécropole du Tessin. Nous dira-t-on cependant qu'il a duré autant qu'elle ? Les villages lacustres n'ont pas tous été abandonnés tout d'un coup, témoins ceux du lac du Bourget, mais ils l'ont été. Cette poterie d'ailleurs mise à part, qu'y a-t-il de commun de part et d'autre ?

Par contre, les villages abandonnés, des tombeaux d'une forme nouvelle, rassemblés en d'autres lieux signifient que des changements assez profonds se sont produits dans le pays, changements ethniques. En Suisse, des mêmes indices on conclut à l'établissement de peuples nouveaux, des Celtes [1]. Pour l'Italie, s'il est admis, pour des raisons analogues, que les Ombriens se sont installés, vers le même temps, dans l'Émilie et des Illyriens en Vénétie [2], il est légitime de penser, avec toutes les réserves que notre ignorance comporte, que les mêmes Celtes sont descendus dès lors dans la Lombardie et le Piémont.

Au surplus, les tombes et quelques-uns des objets qui s'y trouvent ont des équivalents en pays celtique.

A. Bertrand et M. S. Reinach comparaient très justement les tombes de Golasecca entourées d'enceintes de pierre aux tombes contemporaines, que l'on connaît en différents points de la France, dans la *Haute-Garonne*, à Garin, près de Saint-Gaudens, dans les *Hautes-Pyrénées*, à Avezac-Prat, dans l'*Ile-et-Vilaine*, à la Grée-de-Cojou, dans la *Côte-d'Or*, à Brully [3]. Il y en a d'autres.

Quant aux vases caractéristiques du cimetière de Golasecca, par quoi ses mobiliers funéraires se distinguent surtout des mobiliers funéraires ombriens, c'est dans les tumulus bavarois de la fin de l'âge du bronze [4] que, jusqu'à présent, j'ai cru trou-

1. D. Viollier, *Essai sur les rites funéraires en Suisse des origines à la conquête romaine*, p. 35 sqq., 80 sqq.

2. Voir plus haut, p. 435, n. 3. D'Arbois de Jubainville, *o. l.*, t. I, p. 305.

3. A. Bertrand et S. Reinach, *o. l.*, p. 82. J. Déchelette, *o. l.*, p. 669 ; cf. p. 681.

4. J. Naue, *Die Bronzezeit in Oberbayern*, pl. XLI, 1, XLII, 2, XLIII, 2, XLIV, 1, XLV, 2. *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. V, pl. 49, n° 855

ver leurs prototypes. C'est à l'Ouest, soit dans la céramique du Bourget [1], soit dans celle de nos tumulus aquitains que j'en reconnais la plus proche parenté (fig. 9) [2].

Or, les stations et sépultures en question se trouvent en

Fig. 10. — Vase à pied surélevé. Tumulus de Liviers, près Jumillac-le-Grand, Dordogne (J. Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, II, II, p. 817).

pays occupés par les Celtes, les uns certainement, les autres probablement, au temps dont elles datent.

Mais, dira-t-on peut-être, ces tombes prétendues gauloises sont, au moins la plupart, des tombes à incinération [3]. Les

(tumulus à Helmsheim, duché de Bade), n° 879 (d'un tumulus à Grafrath, Haute-Bavière), amphores appartenant à la céramique dite *Schnurkeramik*.

1. Morin-Jean, *La céramique du lac du Bourget*, dans *Congrès préhistorique de France*, Chambéry, 1908, p. 600 sqq., particulièrement p. 607.

2. J. Déchelette, *o. l.*, p. 815 sqq. Remarquez tout particulièrement le vase à pied surélevé, décoré de zones striées, de tumulus de Liviers, près Jumillac-le-Grand (Dordogne), p. 817, fig. 330 (fig. 9). Ces vases à pied élevé figurent dans la céramique de Golasecca. — M. Reginald A. Smith, dans *A Guide to the antiquities of the early iron age* (*Brit.-Mus.*), p. 24-28, rapproche la poterie à décor de cordons parallèles, qui se trouve dans les sépultures à incinération britanniques (La Tène II), de celle, plus ancienne, que présentent les cimetières de l'Italie du Nord. Il pense surtout à celui d'Este ; il pouvait penser à celui de Santa-Lucia. Mais la poterie orientale d'Este et la poterie occidentale de Golasecca (2e période) ont d'autres ressemblances singulières. Il est bon de noter que c'est la céramique ancienne de Golasecca qui peut se comparer à notre céramique d'Aquitaine.

3. Cf. A. Magni, *o. l.* La plupart des sépultures de Pianezzo sont des sépultures à inhumation.

Gaulois de la grande invasion inhumaient leurs morts et ne les incinéraient pas ! La réponse est facile. Si l'on ne reconnaissait comme gauloises, en France, que les tombes à inhumation, il serait bien malaisé de faire concorder les données de l'archéologie avec les plus sûres données de l'histoire. Les Celtes ont pratiqué tantôt l'un, tantôt l'autre rite, suivant les pays et les temps. D'ailleurs, il y a dans les vallées du Pô et de ses affluents des tombes à incinération qui datent de l'occupation gauloise. Il est vrai qu'on les qualifie souvent de ligures comme celles de Golasecca ou de gallo-ligures [1]. Mais c'est une qualification qui est sujette à révision.

Toutefois je dépasserais le but à trop vouloir prouver, car il ne saurait être question de montrer que les Celtes ont seuls occupé dès cette époque la Lombardie avec un coin du Piémont. Les Gaulois de la grande invasion y ont encore rencontré des Ligures : à l'ouest, les Taurini [2] ; au nord, les Bagienni et les Laevi ; plus à l'est, les Stoeni. Caton comptait comme Ligures les Vertamacori, dont Pline fait des Gaulois : l'enchevêtrement des possessions, les groupements, les alliances, les mélanges de sang, les emprunts de coutumes, de techniques et de mobilier ont pu produire des communautés dont il était difficile de dire ce qu'elles étaient au juste.

Je me contente de supposer qu'un état de choses analogue y régnait avant le IVe siècle ; j'imagine des bandes de Celtes se glissant dans le pays au milieu des Ligures, tantôt en hôtes, tantôt en conquérants. Que les différences entre les restes de la civilisation correspondante et ceux de la précédente soient suffisamment importantes, on est en droit de conclure à l'intrusion d'un élément nouveau ; que les ressemblances avec la civilisation des pays celtiques soient suffisamment notables, il est légitime de définir cet élément comme celtique.

Bref, s'il y a eu des Celtes dans la Haute Italie avant l'invasion du IVe siècle, ils ont vécu sur le plateau de Somma et

1. Cf. A Magni, *o. l.*, p. 13.

2. D'Arbois de Jubainville, *Les Gaulois et les populations qui les ont précédés dans l'Italie du Nord*, dans *Revue Celtique*, XI, pp. 143-172. Nissen, *Italische Landeskunde*, I, p. 472. C. Jullian, *o. l.*, I, p. 292.

le cimetière de Golasecca contient leurs restes ou les témoignages de leur influence. Or, les stèles de Villafranca et l'inscription de Zignago nous donnent à penser qu'il y en a eu. Leur conjugaison encourage en effet et justifie la conjecture. Mais derrière la pointe d'avant-garde dont nous trouvons la trace en Ligurie, nous retrouvons le gros de la troupe occupant les rives du Tessin. Si ce n'étaient les Gaulois de Sigovèse, c'étaient peut-être les Insubres que ceux-ci, selon le récit de Tite-Live, y auraient trouvés établis [1].

Vers le même temps, un peu plus tôt ou un peu plus tard, les Etrusques, gagnant vers le Nord, ont franchi l'Apennin, civilisé et subjugué l'Emilie ombrienne [2]. Si mes inductions sont correctes, Polybe a eu raison d'écrire que les Gaulois ont été en contact immédiat avec eux (οἷς ἐπιμιγνύμενοι κατὰ τὴν παράθεσιν) longtemps avant le choc du IVe siècle [3]. Quelques stèles trouvées à Bologne représentent des fantassins, nus ou armés, luttant contre des cavaliers étrusques. Ce sont peut-être des Gaulois [4]. Leur image n'eût pas été familière aux Bolonais si des masses profondes de Vénètes d'un côté, d'Ibères ou de Ligures de l'autre s'étaient interposées entre eux et l'Etrurie avant leur irruption soudaine.

Au surplus cette civilisation occidentale de la plaine du Pô avait pénétré en Ligurie. On y a trouvé les mêmes tombes en caissons de dalles mal travaillées, contenant des ossuaires et autres vases, généralement sans décor, rarement décorés, mais qui montrent de lointaines ressemblances avec ceux de Golasecca [5]. Ces tombes ne sont pas fort nombreuses, mais la plupart sont rassemblées dans les couloirs de la Lunigiane [6]. Cette

1. Tite-Live, V, 34 : les Gaulois de Sigovèze, vainqueurs des Étrusques au Tessin s'établissent dans un territoire qu'ils entendent appeler *agrum Insubrium* (*cum, in quo consederant, agrum Insubrium, appellari audissent*).

2. A. Grenier, *o. l.*, p. 187 sqq.

3. Polybe II, 17. Cf. A. Bertrand et S. Reinach, *o. l.*, p. 46.

4. A. Grenier, *o. l.*, p. 453-456. Cf. R. Pettazzoni, *Rapporti fra Etruria e la civiltà di Golasecca*, *dans Romische Mittheilungen*, 1910, p. 317.

5. Issel, *o. l.*, p. 593 sqq. : O. Montelius, *La civilisation primitive en Italie*, *Italie centrale*, pl. 164, 165.

6. Issel, *o. l.*, p. 594. On en a trouvé à l'ouest, à Gênes, entre autres lieux, *ibid.*, p. 597 sqq. : mais il faut noter que les tombes, si l'on doit en juger par la céramique, sont bien postérieures à nos stèles.

rencontre nous dispense de chercher du côté de Bologne sinon le modèle des stèles de la Magra, du moins l'origine de ceux qui les ont élevées. M. Issel a signalé tout récemment la découverte d'une nouvelle tombe, isolée, à deux kilomètres de Rapallo. Elle diffère, nous assure-t-il, des autres tombes ligures [1], mais c'est qu'elle ressemble par sa structure et par son mobilier à celles de Golasecca. Il consistait en une jarre globulaire et un ossuaire en terre cuite fumigée, décoré au sommet de la panse de cannelures parallèles au col, dont la poterie des pays celtiques présente maints équivalents. Sur la base de l'ossuaire est peint en rouge un swastika. M. Issel nous assure encore qu'il est nouveau en Ligurie [2]. Il ne l'est pas chez les Celtes.

Ainsi des découvertes sporadiques s'additionnent pour nous assurer qu'il est entré des Celtes en Ligurie avant l'invasion du IVe siècle et qu'ils avaient quelque parenté avec les gens de Golasecca; par suite qu'il y eût derrière eux dans l'Italie septentrionale d'autres Celtes, dont l'établissement doit être signalé par les mêmes indices. Des arguments nouveaux rajeunissent la thèse ancienne.

On sait que les Celtes sont descendus en Espagne avant l'an 500 [3]. Ils y sont venus armés de poignards à antennes, qui se retrouvent aujourd'hui dans leurs nécropoles [4] d'Aquitaine et

1. Issel, *La croce gammata in Liguria*, dans *Bullettino di paletnologia italiana*, 1912, p. 39 sqq.

2. On pourrait toutefois considérer comme ligures les statues de Velaux : Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs*, nº 131. Du groupe de monuments que l'on peut dire ligures, j'exclus résolument le stèle de Robernier, qui porte un swastika ; j'y reviendrai quelque jour. Espérandieu, *o. l.*, nº 10. Sur le caractère étranger de la croix gammée en Ligurie, cf. Issel, *Liguria*, p. 675 sqq. Il n'est pas certain que les deux haches de bronze à perforation axiale, décorées de swastikas, que possède le musée de Saint-Germain (G. de Mortillet, *Musée préhistorique*, 1153, 1154; O. Montelius, *La Civilisation primitive en Italie*, *Italie septentrionale*, pl. 33, 15), proviennent du Piémont et soient ligures.

3. Niese, *Galli*, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, t. VII, col. 613 ; Hübner, *Celtiberi*, ibid., t. III, col. 1886 ; d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, p. 91 sqq. ; C. Jullian, *o. l.*, t. I, p. 305 ; Müllenhoff, *o. l.*, t. II², p. 237.

4. J. Déchelette, *o. l.*, p. 663, 675, 686 sqq. Joulin, *Les sépultures des âges préhistoriques du S. O. de la France*, dans *Revue Archéologique*, 1912, I, p. 33, 35, 49, 51. M. Déchelette rajeunit considérablement les poignards à

d'Espagne. Leur descente en Italie, au lieu d'être retardée par hasard ou par des obstacles insurmontables, s'est, à mon avis, opérée paralèllement. Maîtres du plateau suisse, dont les constructeurs de villages lacustres avaient abandonné les lacs au temps des grandes épées halstattiennes, ils ne s'y sont pas arrêtés, ils ont occupé les Alpes [1], les ont franchies, traversé la vallée du Pô et même atteint la Méditerranée par le chemin de la Magra. Ce sont, là comme en Espagne, les poignards à antennes qui contrôlent et datent leur présence.

Je ne me dissimule pas que les raisons de l'ethnographie préhistorique, toutes seules, risqueraient de paraître fragiles à des esprits accoutumés à plus de certitude. Mais elles ont leur raison, qui est celle de toute étude etnographique. L'accord des probabilités finit par faire des demi-preuves et quelquefois, par bonne fortune, un bon document vient tout étayer.

Mais on viendra certainement encore contester la conclusion que nous tirons de cette inscription précieuse. Elle est celtique. Qu'à cela ne tienne ! Les Ligures, nous répondra-t-on, étaient déjà des Celtes, des Pré-Celtes [2]. J'y vois pour ma part quelques petites difficultés. D'ailleurs que ne trouve-t-on dans le reste de la Ligurie des stèles semblables à celles dont nous nous occupons [3]. Mais en trouve-t-on aussi, à vrai dire, en pays gaulois ?

antennes d'Espagne, en abaissant jusqu'au IVe siècle la date du cimetière d'Aguilar de Anguita, *o. l.*, p. 691.

1. Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*, t. IV, p. 150, pense que des Celtes étaient établis dans les Alpes avant la grande invasion : c'étaient les Lepontiens et les Salasses. Cf. D. Viollier, *o. l.*, ch. V, *Les Vallées alpestres* ; Id., *Giubiasco*, dans *Mélanges Cagnat*, p. 229.

2. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 123, 250 ; Id., *Les Salyens Celto-Ligures*, dans *Mélanges D'Arbois* ; Sir John Rhys, *Celtic Inscriptions* (*Proceedings of the British Academy*, II), p. 78 sqq., 99 : Id., *Notes on the Coligny Calendar* (*Ibid.*, III), p. 34, n. 1 : Sir John Rhys imagine, pour identifier la langue des inscriptions du midi gaulois, un *Celtican*, qui serait ligure ou goidélique. Cf. J. Loth, *L'inscription latine de Gélligneux ou le prétendu Ligure ou Celtican du Calendrier de Coligny*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1909, p. 25 sqq.

3. Pour être juste, il faut mentionner, en Corse, trois statues qui ne ressemblent pas à nos stèles : Espérandieu *Recueil des Bas-reliefs*, 23 ; E. Michon, dans *Mémoires des antiquaires de France*, volume du Centenaire, p. 904.

III

Qu'étaient ces stèles? Les conditions de leur découverte ne permettent pas de réponse. Elles ont été trouvées isolées, détachées de leur milieu primitif; deux d'entre elles avaient été utilisées comme matériaux de construction. M. U. Mazzini les a considérées comme des stèles funéraires. Je les ai comparées aux stèles ombriennes de Bologne [1], qui ont la même silhouette, mais remplie de décors et de scènes; celles-ci sont funéraires.

Une sorte de cippe à tête sculptée trouvé à S. Giovanni in Persiceto, près de Bologne dans un milieu villanovien, présente avec les stèles de la Magra une ressemblance plus frappante; on suppose qu'il surmontait une tombe, mais la tombe n'a pas été fouillée [2]. Enfin on connaît des tombes du type de Golasecca, a Castello Valtraglia, province de Come, qui sont pourvues de stèles, absolument frustes, il est vrai [3].

Mais rien n'oblige en somme à supposer aux nôtres pareil usage. Qu'elles fussent idoles, *ex-voto*, termes, ou toute autre chose, le sens probable de l'inscription doit prévaloir sur les conjectures archéologiques. Que l'on veuille bien d'ailleurs noter sur la carte la position qu'occupe Zignago. C'est à mi-chemin entre Vara et Magra, au cœur du pays montueux qui s'avance entre les deux rivières. Si l'on se figure une colonie répandue dans les vallées, c'est bien par là qu'elle pouvait avoir son « Sanctuaire du milieu ». A vrai dire, l'inscription ne vaut que pour la stèle qui la porte. Quant aux autres, la question reste pendante. M. Mazzini a signalé à la fin de son article la trouvaille à la Spezzia, en 1886, à côté d'ossements humains, d'une autre stèle portant un dessin en forme d'U, qui figurait sans doute un visage avec une extrême simplicité.

1. O. Montelius, *La civilisation primitive en Italie, Italie septentrionale*, p. 366. M. Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, p. 642, note le caractère de statues que présentent ces stèles.

2. Brizio, *Notizie degli scavi*; 1891, p. 82 sq.; le cippe est figuré *ibid.*, 1893, p. 178. A. Grenier, *o. l.* p. 516; cf. p. 415, fig. 127.

3. O. Montelius, *o. l.*, p. 252.

Malheureusement, aucune observation précise ne fut faite ; la pierre même est perdue et M. Mazzini ne l'a connue que par un dessin qu'il a reproduit dans un autre article, dont je dois maintenant dire quelques mots.

IV

Au moment même où M. Mazzini publiait son article, la découverte d'autres stèles, dans la même région, était parve-

Fig. 11. — L'une des stèles de Fivizzano (D'après le *Bullettino di paletnologia italiana*, 1909, p. 70, fig. H.

nue à sa connaissance. Celles-ci ont été trouvées rassemblées dans une châtaigneraie, dénommée I Bocciari (paroisse de Cecina, commune de Fivizzano), sur les bords d'un sous-affluent de la Magra, le Bardinello, affluent du Bardine, affluent lui-même de l'Aulella, qui débouche dans la basse vallée de la Magra. M. Mazzini les a publiées en 1909, dans le *Bulletino di paletnologia itàliana*, p. 65 sqq., sous le titre de *Statue-menhirs di Lunigiana* (fig. 11) [1]. Celles-ci étaient à leur place pre-

1. O. Montelius, *Vorklassische Chronologie*, p. 18.

mière, dans leur position primitive : M. Mazzini est près de croire qu'on les a enterrées, pour les cacher, comme choses sacrées. Elles étaient plantées en file régulière, et cela, dans un terreau noir, qui révèle des matières animales décomposées. Sépulture peut-être ; mais peut-être aussi sacrifice. En ce qui concerne l'usage des stèles, cette nouvelle découverte n'élucide pas le problème, mais elle le complique à plusieurs autres points de vue.

Statues-menhirs, pourquoi ?

Le principal argument de M. Mazzini pour faire de ces stèles des monuments celtiques est la ressemblance qu'il leur attribue avec ce que nous appelons des statues-menhirs. La taille de quelques-unes, la grossièreté de toutes et enfin leur isolement ont fait penser, dès l'abord, aux simples pierres levées, d'où leur nom[1]. Un certain nombre de ces monuments ont été trouvés dans nos départements du Tarn, de l'Hérault, surtout de l'Aveyron. On a comparé ces statues à certaines figures sculptées sur les parois de monuments mégalithiques. Ce serait le cas de parler de Ligures, ou plutôt d'Ibères, en considération de l'extension géographique de tous ces monuments[2]. M. Mazzini a parlé de Gaulois, sans doute parce que les statues-menhirs ont été trouvées en Gaule. Pour moi, j'ai contesté la ressemblance.

La vue des nouvelles stèles me rend moins négatif. Ici, pas plus de cou qu'à nos statues-menhirs de France. Quant à la façon dont le visage est exécuté, de petites stèles, trouvées à Orgon[3], dans les Bouches-du-Rhône, en donnent l'exact équivalent. C'est la même tête de chouette, en dessin cubique.

1. J. Déchelette, *o. l.*, t. I, p. 587 sqq. Voir Leite de Vasconcellos, *Esculturas prehistoricas do Museu ethnologico Português*, extraits de *O Archeologo Português*, 1912, nos 1-12.

2. M. Hoernes, *o. l.*, p. 218 sqq.

3. Espérandieu, *o. l.*, 123 ; A. de Mortillet, *Les statues humaines d'Orgon*, dans *L'Homme préhistorique*, 1911, no 11. Sur les figures de la même famille trouvées à Trets (Bouches-du-Rhône), voir de Gérin-Ricard, *Statistique préhistorique et protohistorique des Bouches-du-Rhône*, pp. 8 et 91 ; Id., *Les stèles énigmatiques d'Orgon et de Trets* dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1910. Cf. *Revue des Etudes anciennes*, 1906, p. 261 ; 1910, pp. 89, 189, 908 ; 1911, p. 87, 452, 496 ; 1912, p. 75.

Mais sont-elles de la même famille que les premières? Il me paraît difficile de le nier. De part et d'autre, les épaules sont faites de la même façon et elle est caractéristique. C'est un bandeau horizontal qui forme encadrement ; de ce bandeau descendent les bras, légèrement pliés, les mains dirigées vers le milieu du ventre. La silhouette de la partie supérieure ne diffère, de l'une à l'autre série, que par l'interposition d'un cou aux stèles de la première [1].

En tous cas, les nouvelles stèles paraissent plus anciennes que les autres. Deux d'entre elles représentent des hommes et un poignard y est gravé, horizontalement, sous leurs mains. Ce n'est pas le poignard à antennes des stèles de Villafranca, mais un poignard d'aspect plus ancien qui fait songer à certains poignards de bronze [2].

Une première conséquence à tirer de cette constatation, c'est que les stèles de la première série semblables entre elles comme celles-ci, mais différentes de celles-ci par les mêmes caractères, l'exécution du cou, une toute autre façon de traiter le visage, sont à peu près contemporaines entre elles [3]. Il en résulte que la stèle de Zignago, à l'inscription, et celles de Villafranca, à l'épée, sont légitimement appariées.

Mais, si les premières stèles sont celtiques, il faut que les deuxièmes le soient également ; cette conclusion vaudra tant que l'ensemble de la Ligurie n'en aura pas fourni d'autres. Si, d'autre part, les traits, par trop sommaires, de leurs figures permettent de hasarder une opinion sur leur date, il s'ensuivra que les Celtes se sont infiltrés dans le pays beaucoup plus tôt, peut-être dès la fin de l'âge de bronze, en tout cas, dans

1. Il faut comparer tout particulièrement les figures 1, 3 et 5 du premier article de M. Mazzini avec celles du deuxième. La tête y présente la forme d'une demi-ellipse ; le visage y paraît coiffé d'une perruque ou d'un large capuchon. Il est inutile de recourir à l'ethnographie gauloise pour en expliquer l'aspect, comme l'a fait M. Mazzini (*Monumenti Celtici*, p. 17 sqq.).

2. O. Montelius, *l. l.*, attribue les stèles à la première période de l'âge du bronze.

3. La stèle 4 de la première publication de M. Mazzini (Câmpoli) est intermédiaire entre les deux séries. La tête n'a pas de cou comme aux sèles de la deuxième série ; la main droite est armée de deux javelots comme aux stèles de la première.

le temps même où ils auraient commencé à s'établir, comme je l'ai conjecturé, au sud du lac Majeur, ce qui nous éloigne beaucoup plus encore que nous ne l'avions fait jusqu'à présent, pour la date de l'occupation celtique des passes ligures, de la grande invasion et de Brennus.

Enfin, si l'on réussit à établir que ces stèles sont en rapport avec nos statues-menhirs, dont la place originale et la destination première nous est régulièrement inconnue, je suis tout disposé à rajeunir l'ensemble de ces derniers monuments et à les attribuer, eux aussi, aux envahisseurs celtiques de la Gaule. Ce parti me tirerait d'un grave embarras. Car il y a quelque outrecuidance à prendre pour jalonner les conquêtes des Celtes italiens des monuments, dont une civilisation italiote, celle des Ombriens, présenterait seule les équivalents. Certes les Gaulois d'Italie ont toujours emprunté beaucoup à leurs voisins[1]. D'autre part nous avons l'inscription. Mais je n'en suis plus à appuyer l'interprétation d'une inscription; je tire parti de cette inscription, non sans indiscrétion.

H. Hubert.

1. La ressemblance entre la stèle de S. Giovanni in Persiceto (cf. plus haut, p. 443, n. 2) et les stèles de Ligurie est très préoccupante. Si le modèle de nos stèles est villanovien, une précieuse indication sur leur date nous est donnée par là. Elles sont antérieures à l'établissement de la domination étrusque dans le domaine villanovien, soit à la fin du VIe siècle. Voir A Grenier, *o. l.*, p. 177 et p. 414 sqq. Mais d'ailleurs il y a peut-être lieu de comparer nos stèles avec les figures de bois de Châtillon-sur-Loing (S. Reinach, *La Sculpture en Europe*, p. 42) et quelques autres monuments infiniment grossiers de la Gaule propre.

NOTES ÉTYMOLOGIQUES.

---

1. Irl. *torisse* 'fidèle', v. bret. *toruisiolion* gl. fidis.

Dans son lexique du vieil irlandais (p. 258) Ascoli a placé le mot *torisse* 'fidèle' parmi les dérivés de la racine *siss-* en composition avec les deux préverbes *to-* et *air-*; *torisse* serait donc en très proche relation avec *tairissem* 's'arrêter, tenir ferme'. Cette étymologie semble avoir été généralement acceptée; et les Irlandais eux-mêmes ont sans doute associé les deux mots. En conséquence de cette association la voyelle de la première syllabe de *torisse* et du substantif *torisin* gl. *fidem* est souvent changée en *-a-* (*tarisse* 'fidèle', *tarissiu* gl. *fides*); en irlandais moyen nous trouvons même *tairisin* au lieu de *tairissem* 'tenir ferme' (LL 72 b 22). Néanmoins, au point de vue de la phonétique et de la morphologie, tout s'oppose à cette étymologie qui n'expliquerait ni la voyelle *-o-*, ni l'*r* non mouillée de *torisse*, *torissin* (écrits souvent *toraisse*, *toraisin* ou *taraisse*, *tarasin*), ni les suffixes de ces mots; des dérivés en *-e* et *-iu* de la racine redoublée *siss-* (cp. lat. *sistō*) seraient au moins très extraordinaires. Aussi, dans ma grammaire comparée j'ai préféré une autre analyse; j'ai vu dans *to-r-isse*, *to-r-issiu* des dérivés de la racine indo-européenne **weid-* 'savoir' avec les deux préverbes irlandais *to-* et *ro-* (le même *ro* qui apparait dans *ro-fitir* 'il sait'). *torisse* serait donc 'ce qu'on connait', 'éprouvé' et puis 'fidèle'. Mais quand j'écrivais ces lignes de ma grammaire, j'avais oublié un mot vieux breton qui est la meilleure confirmation de ma théorie, le mot *toruisiolion* qui est, dans les gloses de Luxembourg, employé comme traduction du lat. *fidis*. Cette glose tranche la question.

2. V. bret. *toreusit* gl. attriuit, gall. *trewis* 'il frappa'.

Le sens du mot v. bret. *toreusit* semble différer un peu du gall. *trewis*; mais l'élément formatif *-eu-*, *-ew-* est si caractéristique que je n'hésite pas à identifier les deux mots; *trewis* est le prétérit de *taraw* 'frapper'. La voyelle *a* de la première syllabe de *taraw* doit être une altération secondaire de l'*o* conservé dans *toreusit*. On peut comparer, peut-être, l'*a* du v. bret. *dar-leber* gl. pythonicus en face de *tor-leberieti* gl. phitonistarum. Mais je ne crois pas que *toreusit* soit un composé contenant les préverbes *to-* et *ro-*; je préfère l'étymologie de M. Loth qui compare lat. *terō*, gr. τείρω.

Le mot celtique peut être à peu près identique au gr. τορεύω 'je ciselle'. Le type verbal en *-eu-* a évidemment joué un rôle assez considérable en celtique; dans ma grammaire II 38 j'ai signalé comme restes de ce type les infinitifs gallois en *-ut* (*dywedut* etc.); II 494 j'ai comparé la racine irlandaise *clo-* 'tourner' au gr. πολεύω, et c'est à ce cas que le cas de *taraw* : τορεύω est analogue. Quant à la désinence *-aw* de *taraw* (changée en *-eu-*, *-ew-* par l'effet de l'*i* de la dernière syllabe dans *toreusit*, *trewis*), elle présente la même forme phonétique que gall. *naw*, corn. *naw*, bret. *nao* 'neuf'.

HOLGER PEDERSEN.

VIEIL-IRLANDAIS *AROSSA*

Le présent *-táu*, *-tó*, qui sert à la flexion du verbe d'existence en irlandais, a été depuis longtemps rattaché à la racine **sthā-* « se tenir ». Comme le latin *stō* et le vieux slave *staja*, l'irlandais *-táu* remonte à un primitif **sthā-y-ō*. Nous savons par certaines formes du verbe substantif en français même que l'on passe aisément de l'idée de « se tenir » à l'idée d'« être ».

La racine **sthā-* est bien attestée en celtique ; elle y a fourni un certain nombre de formations qu'on trouvera indiquées dans l'Urkeltischer Sprachschatz, p. 311 : irl. *ar-sissiur* « je m'appuie sur », *sessam*, *sessed* « fait de se tenir », *samaigim* (dénominatif) « je place », gall. *sefyll* « se tenir », irl. *fossad* « ferme », gall. *gwastad* « uni », irl. *ross* « promontoire » bret. *ros* « tertre », etc. Tout récemment, M. J. Pokorny a proposé d'expliquer de même irl. *assae* « facile » par un prototype **ad-sta-yo-* (Kuhn's Zeitschrift, XLV, 138).

Mais dans toutes ces formations, la racine conserve son *s* initiale et le groupe *st* a le traitement régulièrement attendu. Il est vrai que Wh. Stokes rattachait aussi à la racine **sthā-* l'élément *-tan* de *fíntan* « vignoble », *rostan* « roseraie » ; mais M. Kuno Meyer a montré récemment qu'il s'agit d'un mot *ten* « arbre » (Sitzber. d. kön. pr. Akad. d. Wiss., 1912, p. 798). M. Pedersen a également supposé la chute de *s* dans le mot *tamun* « tronc » qu'il compare à skr. *sthā́man-* « lieu d'arrêt, place », v. h. a. *stam* (Vgl. Gr., I, 79) ; mais l'explication n'est pas certaine, et celle, toute différente, que donne Wh. Stokes (Urk. Spr., 122) peut conserver des partisans.

Entre tous les dérivés de la racine **sthā-* le verbe *-táu* fait véritablement exception par la chute de l'*s* initiale.

Mais il est permis de penser que cette chute est récente en celtique ; car dans un composé au moins l'*s* initiale paraît se retrouver.

Dans le manuscrit de Milan, 96 a 11, le latin *maneat* est glosé par un mot *arossa*, lequel est à son tour expliqué par *fil archinn*, mot à mot « qui est sur tête », c'est-à-dire « qui est réservé à ». Ce sens apparaît plus net encore dans les Enseignements de Scáthach à Cuchullin que publie M. Kuno Meyer d'après le manuscrit Rawlinson B 512, f° 118 b, dans les *Anecdota from Irish MSS*, t. V, p. 28, l. 14 : *arutossa ollgabad* « grand péril t'attend » et p. 30, l. 2 : *aruthossa otharligi* (var. *-ligbe*) « un lit de malade t'attend »[1].

On ne peut séparer *arossa* de *artá* qui a exactement le même sens et s'emploie de la même façon, avec insertion de pronom infixe : *is bed inso aratha* gl. reliquum est, Wb. 10 b 3 ; *artáa* gl. super (est) Sg. 215 b 4 ; *arthá crú ma chaladchness* « il reste du sang autour de sa peau dure » TBC, l. 791 (L. L. 61 a 35) ; *arumthá echtre dia tig* « une expédition vers sa maison m'est réservée » Voy. of Bran, I, 25, 3 ; *dornasc d'ór aromtha* « un bracelet d'or me reste » Sergl. Conc. (Ir. Text., I, 225, l. 16) ; *andsa piana ardomthaat* « dures (sont) les peines qui m'attendent » Tenga bithnua (Ériu, II, 122, § 61) ; *ca hurbaid mór arnomthá* (lire *aromthá* ?) « quelle grande catastrophe m'attend ? » Tochm. Ferbe (Ir. Text., III, 474) ; *issi caindell ardustá in lía lógmar lainerdá* « voilà la chandelle dont ils disposent, une pierre précieuse éclatante » Sergl. Conc. (Ir. Text., I, 218, l. 17) ; *is tuilled péine rosta* (lire *arosta*) *and* « c'est une augmentation de peine qui les attend là » Fís Adamn. L. Br. (Ir. Text., I, 181, l. 21).

1. Peut-être faut-il joindre à cette liste l'obscure phrase du Fianaigecht (éd. K. Meyer, p. 24) où Oisín dit à Find : *nicon cumaing ar asnu, arumfosta i cridiu*. On pourrait considérer *arumfosta* comme une mauvaise graphie de *arumossa*, avec une *f* postiche et un *t* dû à l'influence de *artá*, *-testa*. Le sens serait à peu près : « il ne peut pas [m'atteindre] sur les côtes, il m'attend (ou m'est réservé) dans le cœur ».

La meilleure preuve du rapport qui unit *arossa* et *artá* est fournie par le texte même des Enseignements de Scáthach, où on lit dans le paragraphe d'introduction à la partie en vers : *doairchechain Scathach do iarum anni aridmbiad* « Scáthach lui prédit alors ce qui lui était réservé » (p. 28, l. 11), avec une autre forme du verbe substantif, *arbíu* (cf. *rofitir ní aridmbái* « il sut ce qui lui était réservé » Z. f. Celt. Phil. III, 44, 22 ; *epert ind neich aritmbúi* « dire tout ce qui lui était réservé » R. Celt., XI, 448, l. 81 ; *aridbói* L. U 125 b 8 ; *ardotbí* L. L. 275 b 17, ap. K. Meyer, Contr., p. 114). Il faut donc voir dans *arossa*, *arutossa*, aussi bien que dans *artá*, *aromthá*, un composé du verbe substantif.

Or, *arossa* se laisse expliquer par un primitif **ar-od-stā-*, mais alors ne peut être rattaché au verbe *-táu* qu'à condition de supposer le maintien de l'*s*. Il ne s'agit donc pas dans ce verbe d'une alternance ancienne **sthā- *thā-*, que d'ailleurs aucun fait indo-européen ne viendrait justifier ; car en indo-européen la racine **sthā-* conserve son *s* dans tous les dialectes. Il s'agit au contraire d'un accident récent, et spécialement celtique qui a fait changer **stā-* en **tā*. Cet accident est probablement dû à la phonétique syntactique.

J. Vendryes.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. — I. Pol DIVERRÈS, Le plus ancien texte des Meddygon Myddvei. — II. E. C. QUIGGIN, Prolegomena to the study of the later Irish bards. — III. H. PIERQUIN, Le poème anglo-saxon de Beowulf, Recueil général des chartes anglo-saxonnes. — IV. S. FRIEDMANN, Ruedeger e Ferdiad. — V. Anecdota from Irish Manuscripts, vol. V. — VI. Rev. J. A. GEARY, Five Irish homilies from the Rennes Manuscript. — VII. BRYAN MERRYMAN, Cúrt an Mheadhon Oidhche. — VIII. P. SÉBILLOT, Le Folk-lore.

I

Pol DIVERRÈS. *Le plus ancien texte des « Meddygon Myddvei »*. Paris, Le Dault, 1913, CV-300 p. 8°.

In the title of this book *Myddvei* is written *Myddveu*, but the author has corrected this spelling in a passage in the body of the work. It is a pleasure to call attention to this valuable book, which has been brought out by one who is not only possessed of a competent knowledge of Welsh, but who is also a trained student of medecine, familiar with the history of that art both in modern times and in some of its earlier stages. In the first chapter, the author gives an account of the legendary origin of the « Physicians of Myddfai » in Carmarthenshire from legends, which have been frequently published. In a note to p. XXVI of the Introduction, the bardic name of Owen Jones is given as « Myvyr », whereas it is more correctly written 'Owain Myfyr'. The account of the legal position of the physician at the courts of the Welsh princes is accurate and well-arranged and of service to the student of Welsh social institutions. Next follows a collation of the text of Ab Ithel with that of the Red Book, of wich Ab Ithel's version professed to be a copy. Most of the errors of Ab Ithel are mistakes in slight points, but there are several errors that are serious. On p.

XLVI of the Introduction the reading of Ab Ithel (p. 11 l. 10) *arogleu* is doubtless right, since *arogleu* is a singular from which was afterwards mistaken for a plural. From this supposed plural the late singular *arogl* was made, but in Gwynedd and Powys dialects the singular *ogla* or *hogla* is still used. The old verb, as found, for example, in the Book of Taliessin, is *arogleuaf*, not *aroglaf*. The list of Welsh MSS. dealing with medical matters or with botanical glossaries is very valuable. The same may also be said of the study which the book contains of the linguistic peculiarities of each of the three MSS., of the Red Book, of Tonn and of Fenton. With regard to the former it is not quite accurate to say on p. LXXIV that *o* in *eido* (ivy) represents the diphtong *-ew* of the Mod. *eiddew* ; it is more probable that *o* is here the representative of a different diphthong from *-ew*. It might also be stated that Modern *ai* corresponds to Mediæval *ei* only in final syllables, or in monosyllables where the diphthong is not followed by *r*, either alone or with another consonant. On p. LXXXIII *gk* in *lygket* stands for *ngh*, not for *ng*. The word *kymhibeu* on the same page is of interest as it supplies the origin of the word *kymibiawc*, which occurs in Kulhwch and Olwen. On p. LXXXIV it might have been stated that the spelling *llyn* with one *n* is an anomaly, whereas *tan*, *glin* and *dyn* are regular. In *pythewnos* on the same page, it may be stated that *pythewnos* is not an instance of *w* for *f* but a separate pronunciation. The present *f* in *pythefnos* has come from a bilabial *v*, which has developed from *w*. The use of the two forms of *r* given on p. LXXXV depended on the form of the preceding letter. When the side of the curve that was turned towards the *r* was convex, the so-called '*z*- form' was used. On the same page it is not enough to say that consonantal *i* was represented by *i*, it was also frequently represented by *y*, as in *pilyonen*, wich M. Diverres gives elsewhere. On p. LXXXVI the form *gweneythyrl* is doubtless a misprint. A useful analysis of the text of the Red Book of Hergest is given. In the account of the text of the Red Book it is not clear what is meant by saying that *retto* is for a more modern *rydhao*, since *retto* is the regular form for the Pres. Subj. S. 3 of *redec*, and stands for **red-s-*. The author suspends judgment as to the relation of the texts to one another, spending a fuller inquiry into the MSS. One must agree with the author that neither the medical nor the folk-lore value of the work is very great. On p. 9 of the translation it may be stated that the Welsh '*y megir cleuydyru*' does not convey quite the shade of meaning in '*favorisent le développement des maladies*'. On p. 10 *ac*

maedu in the text must be a misprint for *ae maedu*. The word *mei* on p. 12 sometimes occurs in Early Welsh literature in such phrases as *mevich mei*, *meiwyr* and the like, but its meaning has never yet been ascertained ; at any rate it probably does not mean 'May'. On p. 14 it is probable that *rodi kyuot* means 'to give an emetic' : the author so translates this phrase on p. 21. On p. 24 the sentence after *g6edy retto* means 'after the cauteries (*llosceu*) have run entirely along his veins (*y wytheu*)'. On p. 28 *ae gladu oe uon* means 'and dig it from its root'. On p. 34 the passage beginning *a gordyfneil gwaet* is better rendered 'and draw the blood of her legs and ankles'. The word *twrch* on p. 36 is translated '*porc*' but is was probably meant by the author to by more specifically '*verrat*'. The remedy for a snake bite well illustrates the original magical basis of many of these recipes, since a hen had to be used in the case of a woman, and a cock in the case of a man. The reading of the Red Book given in the text on p. 50 should be *6uyt* and the expression *ar y 6uyt* means 'at meal-time'. On p. 52 *aroglen* should be *arogleu*. On the same page the curious expression '*o uagla pater*' occurs : it is not improbable that this is a corruption of '*O magne pater*'. The words '*a iach wydy yn nostat*' mean 'then shalt be always well'. The word *nus* (p. 56) is nowhere found in Modern Wales, but it has been rightly translated by the author here. The English equivalent of it is 'beestings'. The expression '*a lleihaa dy waet*' means, as the non-mutation of *ll* shows, '*et diminue ton sang*' not '*qui diminueront ton sang*'. As for *arment* on p. 82, it seems most probable to regard it as a corruption of *orpiment*. On p. 84 *cracsset* is probably the English 'cresset'. There is on p. 88 an interesting form *embennyd* for the brain, a form which also occurs on p. 102 and in the Red Book text of Brut y Brenhinoedd. On p. 90 the word *al*, if correct, may be Pres. Ind. S. 2 from *alu*, and may mean 'deposits its young'. A comma has been wrongly printed after *yn* in the second line of § 126, p. 90. On p. 100 the words *yny littys* mean 'until he be inflamed'. On p. 106 there is an interesting use of the word *achwysson* in the sense of 'symptoms'. On p. 108 the words *y waet* mean 'his blood' and there is no occasion to doubt the reading. It is interesting to find on p. 156 the comparative form *tecach* already in use for *tegach*. On p. 156 *l6ydya6* = *l6yda6*, 'to turn grey'. The word *od* on p. 160 is probably a mistake in the MS. for *or*. In spite of the possibility of a difference of opinion on the few points indicated, the translation deserves high praise, and the Glossary of the names of plants, the Bibliography and the Index show that

the author has a high conception of research as well as of his duty towards the reader. The work troughout shows the spirit of the true scholar.

E. Anwyl.

II

E. C. Quiggin, *Prolegomena to the study of the later Irish bards* 1200-1500 (*The Proceedings of the British Academy*, vol. V). London, gr. in-8°, 56 p.

La littérature lyrique proprement dite siest développée parallèlement à la littérature épique de l'Irlande, du VIIIe au XVIe siècles. A l'exception de quelques pièces descriptives qui reflètent profondément l'amour des Irlandais pour la nature, la plupart des odes, qu'elles soient ou non d'inspiration religieuse, appartiennent au genre laudatif : éloge d'un saint ou d'un roi, matière peu variée où la forme est plus remarquable que le fond. Un des plus anciens poèmes de cette espèce est le panégyrique d'un prince de Leinster nommé Aed, que conserve le manuscrit de Saint-Paul en Carinthie (IXe siècle) : mais on trouve cités soit dans les Annales, soit dans les traités de versification, des poèmes remontant au moins au VIIe siècle. Jusqu'au commencement du XIIIe siècle, les poèmes panégyriques sont rares. Du XIIIe siècle au commencement du XVIIe siècle au contraire, ils sont très nombreux et nous ont été conservés, rarement dans des recueils de poèmes ou *duanaire*, plus souvent dans des livres de famille contenant les poésies adressées aux chefs d'un clan. M. Quiggin énumère les principales familles célébrées par les bardes et trace le portrait du barde irlandais d'après Spenser, Thomas Smyth (1561)et Derricke, *Image of Irelande* (1581). Il fait ensuite une comparaison entre la poésie des bardes irlandais et celle des Skalds scandinaves et démontre qu'elles diffèrent en trois points : 1° la mythologie, absente chez les Irlandais, fréquente chez les Scandinaves : 2° les récits d'expéditions outre mer qui constituent les thèmes ordinaires des Skalds et auxquels les bardes ne font point allusion ; 3° l'imprécision des détails de la vie des chefs irlandais opposée à la précision des odes scandinaves. Les thèmes principaux des poèmes irlandais sont : la richesse, la beauté, la fertilité du sol, la bravoure ; les élégies sont nombreuses : on trouve aussi des pièces qui célèbrent l'épée, la bannière, le bouclier, le baudrier, le château du chef. Quelque impersonnelle que soit en général cette poésie, elle ne laisse pas de

fournir quelques renseignements pour l'étude des conditions sociales en Irlande. D'autre part, la technique complexe et compliquée témoigne d'un art raffiné.

M. Quiggin traite avec raison, dans un chapitre à part, de la poésie religieuse. Les poèmes religieux des XIIIe, XIVe et XVe siècles sont imités de ceux des siècles précédents, mais en diffèrent par l'influence visible qu'a exercée indirectement sur eux la littérature latine du moyen âge. Les sujets sont tirés de la Bible, de la Légende dorée, des *Gesta Romanorum* et comportent un certain nombre d'anecdotes pieuses du genre de celles qui nous ont été conservées en prose. Ils sont venus aux Irlandais par des intermédiaires, sans doute par des homélies en prose irlandaise.

En dehors du panégyrique et de l'ode religieuse, d'autres genres ont encore été traités en ces temps. Aucune poésie amoureuse ne nous a été conservée ; mais on trouve dans un manuscrit d'Édimbourg de courtes pièces satiriques ; M. Quiggin signale de plus des odes adressées par le poète à sa harpe, et un poème d'une inspiration touchante sur la mort de la femme d'un barde.

Cette courte analyse ne peut donner qu'une idée imparfaite de cette étude claire et pleine de science sur un sujet neuf et complexe où l'auteur fait preuve d'une connaissance approfondie de la littérature européenne. En appendice sont publiés deux poèmes de Murray O'Daly (vers 1241) et un catalogue des pièces contenues dans le manuscrit Rawlinson B. 514 et dans le manuscrit d'Édimbourg LXIV.

G. Dottin.

III

H. Pierquin. *Le poème anglo-saxon de Beowulf.* I. Introduction. Les Saxons en Angleterre. — II. Le poème de Beowulf. Texte et traduction. Paris, Picard, 1912, 846 p. gd. in-8.

— *Recueil général des chartes anglo-saxonnes. Les Saxons en Angleterre* (604-1061). Paris, Picard, 1912, 871 p. gd. in-8.

Le premier ouvrage de M. Pierquin est essentiellement un ouvrage de vulgarisation. L'auteur n'a pas la prétention d'apporter des faits nouveaux sur la composition ou la date du fameux poème anglo-saxon, ni de corriger un texte désormais établi. Après quelques considérations sur le manuscrit du poème, l'auteur nous donne en deux livres un tableau de l'état et de la société saxonne, bien superficiel d'ailleurs et, à vrai dire, quelque peu

inutile en l'occurrence. Tels chapitres comme ceux sur l'Ealdorman (p. 264) ou sur le Witena Gemot manque réellement par trop de précision. L'auteur eût pu se dispenser de donner une telle préface à son livre : nous possédons de bons manuels pour l'étude des institutions anglo-saxonnes. Ou bien alors il eût fallu approfondir un peu la matière. Suivent ensuite le texte et la traduction (p. 381-590) : c'est sans doute la moins inutile partie du livre, encore qu'elle n'ait rien d'original. On trouve à la fin un exposé de la rythmique anglo-saxonne, et quelques éléments de grammaire anglo-saxonne, additions dont l'auteur eût pu s'épargner au moins la seconde. Tel qu'il est, l'ouvrage aura néanmoins le mérite de contribuer à faire connaître une belle et curieuse œuvre littéraire, que les celtisants auront toujours intérêt à lire et à examiner à côté des épopées irlandaises.

Le second ouvrage de M. Pierquin est encore une réédition de textes déjà publiés ailleurs, en particulier par Kemble. Il est toujours utile d'avoir sous la main des textes parfois difficiles à trouver. Malheureusement M. Pierquin ne paraît pas soupçonner les principes les plus élémentaires de la diplomatique et de la philologie. L'exposé théorique de diplomatique qui ouvre le volume est bien faible. L'indication des sources manque pour chaque acte ; de même que l'analyse. Au lieu de cela, M. Pierquin donne en appendice, à la fin de chacune des six parties dont se compose son volume, la liste des sources de chaque acte, ce qui est fort incommode. De plus, les renseignements qu'il fournit sont sommaires, imprécis et confus : nulle part on ne sait si on se trouve en présence d'un original ancien ou d'une copie récente. Le système d'abréviations employé pour désigner les sources est extrêmement obscur. Bref, on regrettera que M. Pierquin n'ait pas songé à consulter un des modèles que nous possédons pour de telles publications : par exemple le Recueil des actes de Philippe Ier, publié par M. Prou. Je crois que Léopold Delisle, à qui cet ouvrage est dédié, eût engagé l'auteur à acquérir quelques notions indispensables à qui veut éditer et même rééditer des actes ; le travail d'ailleurs méritoire et considérable de M. Pierquin eût assurément beaucoup gagné à être dirigé plus méthodiquement.

J. Marx.

IV

Sigismondo Friedmann. *Ruedeger e Ferdiad e di un preteso rapporto di Ferdiad con Siegfried* (Extrait de la « *Miscellanea di Studi* »

pubblicata pel cinquantenario della R. Accademia Scientifica Letteraria di Milano). Milan, Cogliati, 36 p. in-8, s. d.

On connaît l'épisode de la Táin dans lequel Ferdiad est contraint, malgré lui, de lutter contre son ami Cuchulinn, et finalement tué par lui (Windisch, *Táin*, p. 436 ; d'Arbois de Jubainville, *Enlèvement du taureau divin*, p. 154). Zimmer a prétendu retrouver le prototype de cette histoire dans un épisode des Nibelungen, où Rüdiger est obligé de combattre contre ses amis pour rester fidèle à son seigneur (v. *Zeitschr. f. d. Altertum*, t. XXXII) M. Friedmann établit fort bien que les analogies qu'on a prétendu découvrir entre les deux histoires n'ont rien de fondamental ni d'exceptionnel : les situations essentielles comme les détails des récits diffèrent tout à fait dans les deux cas. M. Friedmann montre également que les rapports que Zimmer s'était efforcé d'établir entre les noms de *Ferdiad* et de *Nibelung* (*Niflungr*) ne reposent sur aucune base solide : l'un de ces noms n'est nullement la traduction de l'autre. C'était déjà l'opinion de M. Windisch (*Táin*, p. 439 et p. 574, n. 4).

J. Marx.

V

Anecdota from Irish Manuscripts, edited by O. J. Bergin, R. I. Best, Kuno Meyer, J. G. O' Keeffe. Vol. V. Halle, Max Niemeyer, 1913. 30 p. 8°.

La collection des *Anecdota from Irish Manuscripts*, que poursuit avec tant de dévouement M. Kuno Meyer, s'enrichit d'un cinquième volume, qui contient les textes suivants :

1° *The correspondance between Alexander and Dindimus*, d'après le MS. Rawlinson B 512, f° 99a-100b. Il s'agit d'un fragment de l'histoire d'Alexandre. Cette dernière a été publiée intégralement, d'après un texte conservé dans le Leabhar Breacc, par M. Windisch dans les *Irische Texte*, t. II. 2e série, p. 1 et suiv. Le morceau publié ici comprend les paragraphes 61-74 du texte de M. Windisch (*Ir. Texte*, II, 2e série, p. 69 et ss.) ; il présente quelques variantes intéressantes, et, comme disait M. Windisch lui-même, « im Allgemeinen eine reinere Form und knappere Fassung » (*l. cit.*, p. 2).

2° *Scél muicce Maic Dá Thó* « Histoire du cochon de Mac Dá Tho », d'après le MS. H. 3. 18 de Trinity College, Dublin, p. 743-748. On a déjà publié de ce texte célèbre plusieurs versions : celles

du Book of Leinster (f° 72) et du MS. Harleian 5280 (f° 50) se trouvent collationnées dans les *Irische Texte*, t. I, p. 93; celle du MS. Rawlinson B 512 (f° 105 b) est éditée avec traduction anglaise dans les *Hibernica Minora*, p. 51. Il y en a une autre en vers, encore inédite, dans le MS. Laud 610 (f° 58 b). Celle du MS. H. 3. 18 a été utilisée partiellement par M. Windisch dans les *Irische Texte*, mais une publication intégrale, faite directement d'après le manuscrit, était désirée de tous les celtistes.

3° *Ferchuitred Medba*, d'après le MS. Rawlinson B 512 (f° 1 a-2 a). Le même récit figure dans le Book of Lecan 351 b-353 a et a été édité comme tel dans *Ériu*, II, 173, par M. Joseph O' Neill. Mais il y porte un titre différent : *Cath Boinde* « la bataille de la Boyne ». Le titre que nous avons ici, *Ferchuitred Medba*, est traduit par M. J. O'Neill « Meadb's husband-allowance » (*l. cit.*, p. 175). Toutefois, M. Windisch a interprété *ferchuitred* et *ferchutredach*, comme la désignation d'une « garde du corps » (*Ir. Texte*, III, 544 et *T.B.C.*, p. 850). La bataille de la Boyne fut gagnée par Conchobar, roi d'Ulster, sur son beau-père, le roi suprême d'Irlande, Eochaid Feidleach. A la suite de cette bataille, Medb, elle-même fille d'Eochaid Feidleach, fut emmenée en Connaught par le roi Eochaid Dala, qui la prit pour femme. Mais l'impétueuse reine s'amouracha d'un de ses petits-neveux, Ailill mac Mata, et excita la jalousie de son mari ; un combat singulier s'en suivit, dans lequel Eochaid Dala fut tué par Ailill. Voilà comment ce dernier devint roi de Connaught. Ces événements sont naturellement antérieurs à la fameuse expédition de l'enlèvement des vaches de Cooley, où le couple Ailill-Medb joua le rôle que l'on sait.

4° *The Caldron of poesy*, d'après le MS. H. 3. 18 de Trinity College, p. 53 a-57 a. C'est le chaudron merveilleux qui annonçait la bonne science, qui réglait la loi de tous les arts. Il est ici donné comme la propriété d'Amairgen. On connaît plusieurs poètes de ce nom. Le plus célèbre est Amairgen mac Amalgada, filé du roi suprême Mac Cearbaill (mort en 565, d'après les Annales de Tigernach), et auteur supposé du Dinnsenchus. Il y a un autre Amairgen, fils du forgeron Ecetsalach, mentionné dans la *Táin* (éd. Windisch, p. 696 et 766). Mais le possesseur du chaudron est un troisième Amairgen : il portait le surnom de Glungel « aux genoux blancs » et était un des fils de Milé (L. L. 12 b). C'est lui-même qui fait ici la description de son chaudron, dans une langue savante, remplie de mots rares et obscurcie çà et là par des procédés artificiels (comme le cennfochrus, v. *R. Celt.*, XXXII, p. 131). Les nombreuses gloses ajoutées au texte ne permettent pas toujours de l'éclaircir.

5° *Verba Scáthaige fri Coinculaind*, d'après le MS. Rawlinson B 512 (f° 118 b 2) collationné avec les MSS. Egerton 88 (f° 11 a 2) et Egerton 1782 (f° 19 b 1). Scáthach est la femme, à la fois magicienne et amazone, chez laquelle Cuchullin alla en Grande-Bretagne étudier l'art de la guerre ; l'épisode est raconté tout au long dans le Tochmarc Emire (v. *Rev. Celt.*, XI, 444 et *Zeitschrift für celtische Philologie*, III, 250). Lorsque Cuchullin quitta Scáthach, celle-ci lui donna ses derniers avertissements, en lui prédisant les principaux épisodes de sa destinée future. C'est l'objet du morceau que nous avons ici ; il est en vers, et les difficultés n'y manquent pas. J. VENDRYES.

VI

Rev. James A. GEARY. *Five Irish Homilies from the Rennes MS.*, Text and Translation. Washington, 1912. 65 p. 8° (reprinted from *The Catholic University Bulletin*, vol. XVIII, n°s 2-5).

M. J. Dunn, qui enseigne le celtique à l'Université catholique de Washington, est un ancien élève de notre Université de Rennes. Cela explique que des textes tirés du manuscrit irlandais de Rennes soient publiés dans le *Catholic University Bulletin*. Nous avons déjà rendu compte d'un travail de M. Hoey, relatif à une homélie sur la Passion (*Rev. Celt.*, XXXIII, 359). Voici qu'un autre élève de M. Dunn publie cinq nouvelles homélies, provenant également du manuscrit de Rennes, où elles font partie du même groupe. A savoir : une homélie sur la Résurrection (f° 30 c-31 d), une homélie sur la Pauvreté (f° 33 d-35 b), deux homélies sur la Confession (f° 35 b-36 c et 36 c-37 d), et une homélie sur l'Eucharistie (f° 29 b-30 c). Ce sont en général d'assez misérables productions, décousues, incohérentes, où l'abondance des citations bibliques ou patristiques ne supplée pas au vide de la pensée. Toutefois l'éditeur met à part les deux homélies sur la confession : « they give, dit-il, p. 26, in a form which admirably combines succinctness with detail a complete summary of Catholic doctrine on the subject ». C'est bien possible. En tout cas, d'après la forme et le style, comme il l'ajoute lui-même, elles semblent parties de la même main que les autres. Et leur ressemblance avec deux *Opuscula* de Saint-Thomas ne permet guère de les considérer comme des œuvres complètement originales. La plus estimable de toutes, « the most creditable », comme dit M. Geary, et ce n'est pas dire beaucoup, est encore la cinquième homélie, consacrée à l'Eucharistie ; et pour-

tant M. Geary y signale lui-même « a strange alternation of exact and inexact statements of the mystery ».

L'édition reproduit le texte du manuscrit ; l'éditeur s'est borné à résoudre les abréviations, qu'il note par des italiques et à séparer les mots au moyen de tirets. Il est fâcheux qu'il n'ait pas adopté une règle uniforme pour la notation des consonnes aspirées et que par exemple il écrive d'une façon inconséquente tantôt *briathra*, tantôt *briatra*, ou bien *saetair* à côté de *máthair*. Il eût fallu partout rétablir les aspirées. On sent un novice à bien d'autres détails. La préposition *dochum* est écrite tantôt *do cum*, tantôt *do chum* ; et on lit p. 4, *do- cum flathamnais* et *do cum-flathamnais* à quelques lignes d'intervalle. A la dernière ligne de cette même page 4, *ac-a-niaraid* est à lire *ac-an-iarraid*. Et il y a des fautes d'impression qui ne figurent pas à l'erratum ; par exemple, *na-adœine* (p. 40, l. 13) au lieu de *na-ndaeine*.

Dans l'homélie sur l'Eucharistie se trouve résumée, p. 53, l'argumentation d'un certain Elariencis au sujet de la présence réelle. M. Geary ne sait que faire de cet Elariencis, pas plus que d'un Nenuensis, dont les paroles sont rapportées p. 58. Il se pourrait que Nenuensis fût une mauvaise lecture de Elariensis. Et quant à ce dernier, ne serait-ce pas l'Hilarius, dont il est question dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 254, auteur d'un « *sermo de corpore et sanguine Domini*, qu'on voit à l'abbaye de Saint-Amand et à la cathédrale de Saint-Omer » ? Cet Hilarius, disciple d'Abélard, est également mentionné dans la *Patrologie* de Migne, t. CLXXVIII, col. 1851-1854.

J. Vendryes.

VII

Cúirt an Mheadhon Oidhche Bryan Merryman cct, Riseárd O'Foghludha .i. Fiachra Eilgeach do chuir in eagar (Le tribunal de Minuit, composé par Bryan Merriman, édité par Richard O'Foghludha [Fiachra Eilgeach]). Dublin, Hodges Figgis and Co., 1912, xi-185 p. 8°. 10 s. 6 d.

Les celtistes n'ont pas oublié l'édition qu'a donnée le regretté Stern du *Tribunal de Minuit*, et qui emplit tout un cahier du tome V de la *Zeitschrift für celtische Philologie*, p. 193-415. C'était une édition au sens que les philologues classiques donnent à ce mot, accompagnée d'un apparat critique, d'une discussion des variantes et de notes explicatives ; c'était mieux encore, car Stern y avait joint une

étude sur le caractère du poème, sur la langue et sur le mètre, une excellente traduction en vers allemands et un glossaire complet des mots du texte.

En publiant à son tour pour l'usage de ses compatriotes une édition du poème de Bryan Merryman, M. R. O'Foghludha ne méconnaît pas les mérites de son devancier, puisqu'il dédie l'ouvrage à sa mémoire et parle de lui en termes reconnaissants et émus. A bien des égards, nous avons ici une répétition de ce qu'avait fait Stern ; p. 21, une biographie du poète, p. 77 et suiv., après l'édition du texte, une étude sur les manuscrits et sur les variantes ; p. 111, un commentaire, avec interprétation des difficultés, enfin, p. 135, un glossaire, moins complet toutefois que celui de Stern. Mais le travail est fait avec beaucoup de soin et parait tout à fait digne du grand nom à l'ombre duquel M. O' Foghludha s'abrite. Le principal mérite de ce dernier est d'avoir utilisé plusieurs manuscrits ignorés de Stern et de fournir un texte mieux étudié encore et plus sûr. L'œuvre de Merryman étant très populaire, plusieurs copies avaient commencé à en circuler, du vivant même de l'auteur, mais sous des formes déjà amplifiées et altérées.

De cette œuvre même nous avons peu de chose à dire. Dans le compte rendu qu'il a fait du travail de Stern, d'Arbois de Jubainville a résumé en quelques mots le scénario de Bryan Merryman (*Rev. Celt.*, t. XXVI, p. 281). C'est un poème héroï-comique, plein d'humour et de gaieté, mais d'un humour bien irlandais, jaillissant de l'observation des mœurs, et d'une gaieté au service du bon sens et de la raison. L'édition de M. O' Foghludha est précédée d'une introduction littéraire, rédigée en anglais et signée Piaras Béaslaí. Les mérites essentiels de Merryman y sont fort joliment analysés. Ce poème de 1026 vers suffit à mettre Merryman hors de pair dans la littérature de son pays et permet de le comparer, sans dommage pour sa réputation, aux meilleurs poètes de l'Angleterre ou du continent. Il a la verve pleine et drue, la justesse et la précision du trait. C'est un écrivain de grand talent. Mais avant tout c'est un moraliste. Pour la liberté de sa pensée, M. Béaslaí le compare à un Grec. C'est aussi bien un Français, de la lignée de Rabelais et de Montaigne, de Molière et de Voltaire ; de Molière surtout, avec lequel il a plus d'un rapport par ses théories sur l'éducation et sur le mariage. Défenseur de la loi naturelle, il considère toute contrainte sociale comme un mal ; il proclame les droits de la joie de vivre ; il proteste avec énergie contre le célibat imposé par les circonstances aux filles de son pays, contre les mariages immoraux qui unissent des jeunes filles à des vieillards. Bref, il est aussi

original dans sa philosophie de la vie que dans la conception de son œuvre, que dans sa langue et dans son mètre. Il mériterait d'être plus connu en dehors même de son pays.

J. Vendryes.

VIII

Paul Sébillot. *Le Folk-lore*, Littérature orale et Ethnographie traditionnelle (Encyclopédie scientifique publiée sous la direction du Docteur Toulouse). Paris, O. Doin, 1913. xxiij-393 p. 8°. 5 fr.

M. Paul Sébillot, qui se consacre depuis tant d'années au folk-lore avec l'ardeur que l'on sait, rend un bon service à cette étude en publiant ce petit livre. Bien des gens ont pu déplorer qu'il n'existât pas pour le folk-lore un manuel court et pratique, comme ceux dont on dispose pour d'autres sciences, comprenant avec une bonne bibliographie une classification générale des faits. Un pareil manuel avait sa place toute marquée dans la Bibliothèque d'Anthropologie du Docteur Papillault, qui fait partie de l'Encyclopédie scientifique du docteur Toulouse : M. P. Sébillot s'est chargé de l'écrire et on doit l'en féliciter. Il n'aura pas seulement la satisfaction de faire connaître, en la vulgarisant, la science qui lui est chère et d'y attirer de nouveaux adeptes, mais celle aussi de fournir à ceux qui savent déjà, à ses confrères en folk-lore, un utile instrument de travail.

L'ouvrage est divisé en deux parties qui s'intitulent respectivement : *Littérature orale* et *Ethnographie traditionnelle*. La première étudie les formes par lesquelles s'exprime le folk-lore ; la seconde, beaucoup plus développée, comprend un exposé des croyances, suivant qu'elles se rapportent au monde physique, au monde animé, à la vie sociale. L'auteur n'affiche pas de prétentions dogmatiques ; il ne s'est pas soucié de construire une théorie doctrinale ; son but, tout pratique, a été de fournir un résumé commode des faits, une collection de matériaux bien classés. La besogne était immense, et la principale difficulté résidait dans le choix. Mais M. Sébillot était bien préparé par ses études antérieures à choisir dans chaque catégorie les faits caractéristiques. On trouvera donc dans son livre une liste abondante et très variée. Tous les pays et tous les peuples sont représentés dans cette ethnographie des traditions. Naturellement, les Celtes y ont leur place. Breton de naissance, M. Sébillot n'avait garde d'oublier la Bretagne et les pays celtiques, auxquels il a con-

sacré tant d'utiles monographies. L'information est complétée par de nombreux renvois bibliographiques au bas des pages, par un index bibliographique fort développé, p. 353-365, et par une table alphabétique des auteurs et des matières, p. 367-381. Le livre est ainsi, comme l'auteur le dit, un memento à l'usage des profanes et des spécialistes ; mieux que cela, c'est un vade-mecum pour les enquêteurs ; c'est le guide du folk-loriste, comme il y a le guide du botaniste ou de l'amateur de coléoptères.

Le principal défaut d'un livre ainsi conçu, c'est la monotonie. Le lecteur se fatigue vite de cette énumération de menus faits simplement juxtaposés. Aussi bien le livre est-il plutôt à consulter qu'à lire ; il faut l'estimer pour ce qu'il suggère plus encore que pour ce qu'il fournit. Dans sa sobriété un peu sèche, il ne donne des croyances populaires qu'une idée incomplète ; elles y apparaissent comme des fleurs fanées auxquelles l'herbier a fait perdre éclat et fraîcheur. C'est un inventaire très minutieux de nos tares intellectuelles, une liste des égarements de la raison. Triste image que celle de cette humanité, dupe des pires sottises et des plus grossiers mensonges, adonnée aux plus basses superstitions, victime vouée d'avance à toutes les fourberies et les impostures ! Et pourtant c'est de ces misères qu'est faite notre vie morale : ce sont nos rêves et nos craintes, nos désillusions et nos espérances, c'est la matière même de toute poésie, c'est la façon dont nos lointains ancêtres ont résolu pour leur compte l'énigme de cet incompréhensible univers, ce sont les fables qui ont bercé l'enfance de notre race et qui continuent à exercer sur nous leur pouvoir,

> womit man einlullt, wenn es greint,
> das Volk, den grossen Lümmel.

On se prend à regretter une disposition qui, en émiettant la matière, n'en laisse jamais apparaître les causes ni l'enchaînement. Il ne fallait pas s'arrêter à l'aspect extérieur des fables, mais tâcher de pénétrer dans les profondeurs de l'âme humaine, où s'élaborent les croyances. C'eût été alors pour M. P. Sébillot, qui est lui-même un poète, le moyen de faire ressortir tout ce que le folk-lore renferme de poésie en son fond. Il s'est borné à étudier minutieusement la surface, et pour avoir touché de trop près son idole, la dorure lui est restée aux mains.

J. Vendryes.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. I. Acquisition de la dernière partie de la bibliothèque de d'Arbois de Jubainville par l'University College de Cork. — II. Nominations à l'University College de Londres. — III. Spécimens de parlers celtiques aux Archives phonographiques de Vienne. — IV. Soutenance de thèse de M. F. Jaffrenou. — V. La nouvelle Revue épigraphique. — VI. Un dictionnaire général de l'irlandais par M. Marstrander. — VII. Livres scolaires en gaelique d'Écosse. — VIII. M. F. N. Robinson, et les sacrifices humains en Irlande. — IX. M. Tom Peete Cross et le lai de Lanval. — X. The Celtic Annual de Dundee pour 1913. — XI. P. Walsh, Une Élégie sur Émonn O' Braonain. — XII. Publications hagiographiques de M. A. Oheix. — XIII. Dictionnaires topographiques de l'Ain et de l'Aude. — XIV. Un catalogue de sigles de potiers par M. A. Demailly. — XV. M. A. Reinach et les cultes orientaux de l'Occident romain. — XVI. Le moulage de la Vénus d'Arles. — XVII. Suum cuique. — XVIII. Ouvrages reçus.

I

Comme conclusion aux renseignements que nous avons déjà publiés sur la bibliothèque de d'Arbois de Jubainville, nous sommes en mesure d'en signaler une nouvelle aventure qui parait devoir être la dernière.

La partie de cette bibliothèque qui restait dans le commerce, contenant les livres relatifs à l'irlandais, le gaélique d'Écosse et de Man, le cornique, et aussi quelques livres bretons, vient d'être acquise de la librairie Fock de Leipzig par l'University College de Cork (Irlande). C'est une bonne fortune pour le professeur de celtique de ce collège, qui est, comme on sait, M. Richard Henebry. Il aura désormais d'excellents instruments de travail à mettre à la disposition de ses élèves. L'acquisition s'est faite par les soins de sir Bertram Windle, president of the College Governing Body, sur la recommandation empressée de MM. R. I. Best et Kuno Meyer.

II

L'University College de Londres, qui prend chaque jour plus d'ampleur et d'extension, a voulu faire une place dans ses programmes à l'enseignement du celtique. On vient d'y créer une chaire de celtique, à laquelle a été appelé M. Robin Flower, bibliothécaire au British Museum. M. Flower possède une connaissance approfondie de l'irlandais moderne, notamment du dialecte parlé aux îles Blasket.

En même temps, notre collaboratrice miss Mary Williams, doctoresse de l'Université de Paris, vient d'être appelée de Manchester à Londres, où elle enseignera le français en qualité de lectrice, à l'University College. C'est un succès de plus à l'actif des Celtes, aussi bien que de la savante et laborieuse doctoresse.

III

L'Autriche a aussi son Musée de la parole, qui est même plus ancien que le nôtre. Les Archives phonographiques de Vienne sont bien connues des phonéticiens, tant par leurs richesses mêmes que par la complaisance avec laquelle elles s'ouvrent aux travailleurs. Nous apprenons que M. le Dr Trebitsch, un des organisateurs de ces Archives, a recueilli lui-même dans les années précédentes de nombreux spécimens de parlers celtiques : de ses voyages d'exploration il a rapporté environ quarante disques pour la Bretagne et autant pour l'Irlande, une trentaine pour le pays de Galles, vingt pour l'Écosse, une dizaine pour l'île de Man. L'Académie des Sciences de Vienne, dont dépendent les Archives phonographiques, mettrait, paraît-il, très volontiers ces disques à la disposition d'un celtiste qui voudrait travailler d'après eux.

IV

Le correspondant à qui nous devons déjà la notice de la page 349 sur la soutenance de M. Diverrès nous fait connaître dans les termes suivants une autre soutenance de thèse, également intéressante pour les celtistes :

« Le jeudi 12 juin 1913, à deux heures de l'après-midi, a été soutenue devant la Faculté des Lettres de Rennes la première thèse d'Université écrite en langue bretonne. L'auteur en est M. Fran-

çois Jaffrennou dont le nom bardique est Taldir et qui s'est fait connaître à la fois comme poète breton et comme directeur de *Ar Bobl*. Titre de la thèse : *Prosper Prou* (1811-1873), *studiaden var e vuez, e lizerou, e varzoniez staget outhi eur voulladen nevez euz e holl oberou embonnet ha diembann*. Le jury était composé de MM. Dottin, Le Braz et Pierre Le Roux. A la soutenance, l'auteur a montré qu'il connaissait bien son sujet ainsi que la question complexe de la langue littéraire bretonne. »

V

Lorsqu'en 1878, le regretté Allmer fit paraître à Vienne, chez l'éditeur Savigné, le premier numéro de la *Revue Epigraphique du Midi de la France*, la *Revue Celtique* annonça cette utile publication en remerciant « MM. Allmer et Savigné pour leur très utile entreprise ». Trois volumes parurent successivement en 1878-1883, 1884-1889 et 1890-1898, le troisième sous la codirection de M. Emile Espérandieu. Ce dernier, après la mort d'Allmer, en 1899, assuma seul la direction de la Revue et fit paraître un tome IV de 1899 à 1902, un tome V de 1902 à 1908. Puis la Revue tomba en sommeil. Voici qu'elle vient de se réveiller, et sous une forme rajeunie, s'annonce disposée à fournir une nouvelle carrière. Elle a raccourci son nom, s'intitulant *Revue Epigraphique* tout court ; et M. Emile Espérandieu en partage la direction avec M. Adolphe Reinach. Bien que son objet embrasse maintenant l'épigraphie en général, et notamment l'épigraphie grecque, il faut espérer qu'elle ne négligera pas le champ si fertile de la Gaule Romaine ; le nom même des deux directeurs doit rassurer les celtistes à cet égard.

Et d'ailleurs nous trouvons déjà dans le premier numéro (janvier-avril 1913) de quoi intéresser nos lecteurs.

M. Héron de Villefosse publie, p. 11, des *Notules Epigraphiques* où il étudie, entre autres objets, une bague d'or trouvée à Feurs, le milliaire de Sacquenay (Côte d'Or ; au Musée de Dijon), un cachet d'oculiste provenant de Beaumont (Puy-de-Dôme), et la plaque de bronze de Narbonne.

M. Emile Espérandieu publie, p. 95, l'image d'un petit autel de forme prismatique, conservé au Musée de Chalon-sur-Saône : sur l'une des faces se lit l'inscription :

De[o] Beli[s]amaro I.(ucius) Lanius Sedatianus sive Cod[on]ius.

Cette inscription contient un nouveau nom de dieu, *Belisamaros*, à rapprocher probablement du nom de la déesse *Belisama*. Toutefois on peut être tenté de retrouver dans ce nouveau nom l'élé-

ment *-mavos*, qui figure comme second terme de composition dans tant de noms celtiques, gaulois ou insulaires.

VI

Nous avons entre les mains le prospectus d'un dictionnaire irlandais, dont chaque celtiste doit souhaiter le prompt achèvement. Le titre de l'ouvrage en dit assez l'importance : *Dictionary of the Irish language, based mainly on Old and Middle Irish Materials*, published by the *Royal Irish Academy*, under the editorship of Carl J. S. Marstrander, member of the Royal Irish Academy, Professor of Celtic Philology in the University of Kristiania. Le point de départ de cette entreprise est dans le précieux répertoire publié naguère par M. Kuno Meyer sous le titre de *Contributions to Irish Lexicography*. Mais ces Contributions se sont arrêtées en 1907 au milieu de la lettre D, et l'auteur a renoncé à les poursuivre. Le dictionnaire qu'entreprend la Royal Irish Academy sera, d'après la page spécimen annexée au prospectus, beaucoup plus vaste et plus complet. Ce sera un véritable thesaurus, comprenant tous les mots de la langue, avec de copieuses citations illustrant non seulement le sens des mots mais encore leur flexion et les changements qu'ils ont subis au cours des âges. Étant donné que les *Contributions* de M. Kuno Meyer fournissent pour les trois premières lettres un secours provisoire, il a été décidé, pour parer au plus pressé, que la publication du Dictionnaire commencerait par la lettre D ; les lettres A, B et C ne seront publiées qu'en dernier lieu.

Le Dictionnaire comprendra trois volumes d'environ 1000 pages chacun, imprimées sur deux colonnes en format petit 4°. Il paraîtra en fascicules, au prix de un shilling la feuille de seize pages pour les souscripteurs. Le 1er fascicule, qui est sous presse, comprendra 112 pages, et coûtera 7 sh. aux souscripteurs, 8 sh. 6 d. aux non-souscripteurs. Il y aura une édition sur meilleur papier qui coûtera 1 sh. 30 d. la feuille, soit pour le premier fascicule 8 sh. 9 d. pour les souscripteurs et 10 sh. 6 d. pour les autres.

S'adresser à la *Royal Irish Academy*, 19 Dawson Street, Dublin, ou bien aux éditeurs Hodges, Figgis and Co., Grafton Street, Dublin, ou Williams and Norgate, Henrietta Street, Covent Garden, Londres.

VII

Nous avons dit déjà quelle campagne menait le Comunn Gaidhealach pour tenter d'ouvrir au gaélique la porte des écoles de l'Écosse

(v. *Rev. Celt.*, XXXII, p. 502). Ce serait pour la conservation et le développement de la langue le moyen le plus efficace. Mais il faut à l'école des livres scolaires. Quelqu'un se dévoue avec ardeur à la tâche d'en confectionner : c'est M. Malcolm Macfarlane (Calum Mac Pharlainn), d'Elderslie.

Il compte déjà à son actif un bagage imposant de publications fort utiles, toutes éditées à la librairie Eneas Mackay, 43 Murray Place, Stirling.

C'est d'abord *An Treoraiche, leabhran sgoil a chum feum na cloinne* « Le guide, livre scolaire à l'usage des enfants » (3e édition en 1911 ; 4 d.), bientôt suivi de *An Comh-threoraiche* « Le compagnon du guide » (1911 ; 6 d.), deux petites brochures contenant des exercices gradués de lecture et de lexicographie. Ensuite viennent des choix de textes en vers et en prose, *Dàin thaghte* « Poésies choisies » empruntées à des auteurs variés (1906 : 3 d.) et *Companach na Cloinne, leabhran sgoil anns am bheil sgeoil thaitneach* « Le compagnon des enfants, livre scolaire contenant de jolis récits » (1912 ; 6 d.), ce dernier faisant suite aux exercices du premier âge. M. Malcolm Macfarlane a en outre édité pour l'usage des classes différents ouvrages d'écrivains modernes : *Gu'n d'thug i spéis do'n àrmunn* « Elle donna son amour au guerrier », une charmante nouvelle de John Mac Cormick (1908 ; 1 s.), *Seanchaidh na traghadh* « Le conteur de la grève » (1911, 6 d.) et *Seanchaidh na h-airigh* « Le conteur du pâturage », deux recueils du même écrivain ; et trois biographies, consacrées par M. Lachlan Maclean à trois illustres Écossais, William Wallace, John Knox et Rob Roy (en un seul volume, 1912 ; 1 s.).

Enfin, pour couronner le tout, M. Malcolm Macfarlane vient de publier un dictionnaire, *Am briathrachan beag, leabhran sgoil anns am bheil coig mile facal Gaidhlig air an tionndadh gu beurla nan Sasunnach* « Le petit dictionnaire, livre scolaire contenant cinq mille mots gaéliques traduits en anglais » (1912 ; broché 2 s. 6 d. ; cartonné 3 s. 6 d.). Ce dictionnaire, qui sert notamment de lexique à tous les ouvrages précédents, est suivi d'un supplément où l'on trouvera quelques principes d'orthographe, des transcriptions de noms propres et surtout les éléments de la grammaire gaélique.

L'œuvre est intéressante et valait un mot d'encouragement.

VIII

Les érudits ne sont pas d'accord sur l'existence de sacrifices humains en Irlande. O' Curry (*Mann. and Cust.*, II, 222) a soutenu

qu'aucun texte ne prouvait cet usage barbare, et M. P. W. Joyce dans son excellent ouvrage, *a Social History of Ancient Ireland* (I, p. 239) a repris l'affirmation de O' Curry, en l'appuyant d'une connaissance plus précise et plus critique de son sujet. De même M. Douglas Hyde, *a Literary History of Ireland*, p. 92-93. Chez nous Alexandre Bertrand, qui n'avait pas à mettre dans la question d'amour propre national, l'a résolue également par la négative. En revanche, l'existence de sacrifices humains a été fermement soutenue, textes en main, par W. K. Sullivan dans son introduction à l'ouvrage de O' Curry, p. CCCXX, CCCXXXV, et DCXL. Il y a donc là un petit problème qui intéresse à la fois l'histoire des Celtes et l'histoire en général de la civilisation. M. F. N. Robinson vient d'y consacrer une impartiale et judicieuse étude, qui a paru dans les *Anniversary Papers by Colleagues and Pupils of George Lyman Kittredge* (Boston, Ginn and Co., 1913, p. 185-197).

Il remarque d'abord que l'existence de sacrifices humains chez les Celtes continentaux ne saurait être mise en doute ; comme dit M. C. Jullian (*Recherches sur la religion gauloise*, p. 51), « le plus célèbre des rites gaulois, et en réalité le plus banal de tous fut celui des sacrifices humains pour apaiser les dieux ». On pourra relire à ce sujet l'article de Fustel de Coulanges publié dans la *Revue Celtique*, t. IV, p. 37. Chez les Bretons, le rite est également bien attesté. Il serait étrange que seuls, les Celtes d'Irlande, ne l'aient pas pratiqué. Mais justement certains détails de cérémonies traditionnelles, conservés aujourd'hui encore en Irlande comme en Écosse, ont bien l'air d'être des survivances d'une époque où les sacrifices humains étaient en vigueur; et notamment certaines coutumes qui se rattachent aux feux de *Beltine*, le 1er mai. Cela fournit au moins une présomption.

L'argument le plus solide est tiré des textes littéraires. M. Robinson en retient sept, qui lui paraissent sûrs, en faveur de l'existence des sacrifices humains : 1° le fameux passage des Dindshenchas sur l'idole appelée *Cromm Cruaich* (Stokes, *Rev. Celt.*, XVI, 35 ; K. Meyer, *The Voyage of Bran*, II, 301) ; 2° le récit de l'*Echtra Airt* (K. Meyer, *Ériu*, II, 86 et R. I. Best, *ibid.*, III, 149) ; 3° l'épisode de la vie de saint Finnian de Clonard, où il est dit « qu'il mourut en faveur du peuple des Gaels, pour qu'ils ne périssent pas tous de la peste jaune » (*Liv. of saints from the Book of Lismore*, p. 82, 229) ; 4° l'histoire d'*Eimine Bán* (O' Keeffe, *Anedocta*, I, 40 et C. Plummer, *Ériu*, IV, 39) ; 5° un épisode de l'*Aided Crimthainn*, où l'on raconte que les 50 otages ramenés du Sud furent enterrés vivants autour de la tombe de Fiachra, frère d'Eochaid Mugmedóin

(v. Stokes, *Rev. Celt.*, XXIV, 172 et K. Meyer, *Cáin Adamnáin*, § 12, p. 35); 6° la légende de fondation du monastère de Colum Cille à Iona qni contient le récit du sacrifice volontaire d'Odrán, son disciple (Reeves, *Adamnan's Vita Columbae*, 203, 417; *Liv. Lism.*, 30, 309; *Rev. Celt.*, II, 200 et XXVI, 289); 7° un vieux poème du Book of Lecan, publié par O' Curry, *Mann. and Cust.*. III, 9, et relatif aussi à une fondation, duquel on peut rapprocher l'étymologie proposée par Cormac pour Emain, de « *ema* .i. sanguine (αἷμα) et *uin* .i. *unus*, quia sanguis unius hominis [effusus est] in tempore conditionis eius ».

M. Robinson s'en tient à ces sept témoignages et écarte avec raison, comme suspect et mal établi, le texte souvent cité du dindsenchas en vers de Tailtiu (Sullivan, *Manners and Customs*, I, DCXL). Sept, c'est bien peu en face de plus de cinquante témoignages recueillis par E. Mogk sur les sacrifices humains chez les Germains (*Die Menschenopfer bei den Germanen*, Leipziger Abhandl., XXVII [1909], 603). Mais M. Robinson fait observer en terminant que la pratique de ce terrible rite dut être de bonne heure réprimée en Irlande ; les druides semblent s'y être opposés en Irlande comme en Gaule ; et l'introduction du christianisme contribua sans doute à la faire disparaître aussi bien des mœurs que de la littérature.

IX

Dans le même recueil offert à M. George Lyman Kittredge, p. 377-387, M. Tom Peete Cross a publié un article qu'il intitule *The Celtic Fée in « Launfal »*. *Launfal*, c'est une imitation libre, faite en anglais, du *Lai de Lanval* de Marie de France. Le fond de l'histoire se retrouve dans plusieurs autres lais, comme celui de *Graelent*, dont s'est inspiré également l'auteur du *Launfal*, celui de *Désiré*, et celui de *Guingamor*. On peut résumer en quelques mots ce qu'il y a de commun à tous ces récits : un mortel devient l'amant d'une fée, mais perd sa maîtresse en violant maladroitement une interdiction qu'elle lui impose ; heureusement il réussit grâce à elle à triompher de tous les obstacles, et tous deux sont finalement réunis. Un détail fondamental du récit est que le mortel rencontre la fée auprès d'une fontaine : M. Tom Peete Cross y voit un trait primitif. Il rappelle l'importance des eaux dans la vie des fées, qui sont en partie des personnages aquatiques, vivent dans des palais au fond des lacs et sont apparentées aux divinités fluviales ou marines. Mais ce caractère des fées apparaît surtout dans les légendes celtiques, notamment en Irlande. Aussi reconnaît-il au

lai en question une origine celtique. Et il conclut en supposant dans ce lai la combinaison de deux thèmes féeriques, celtiques tous deux d'origine : le premier consiste en ceci qu'une fée aquatique, sortie de l'eau pour rencontrer un mortel qu'elle aime depuis longtemps, l'y entraîne avec elle par le pouvoir de sa beauté; le second en ce qu'un mortel aimé d'une fée se rend par sa maladresse indigne de cet amour et ne le recouvre que grâce à l'intervention de la fée elle-même qui vient à son secours et le tire d'embarras. Ce n'est pas la première fois que M. Tom Peete Cross établit l'origine celtique d'un lai de Marie de France; il l'a déjà établie avec succès pour le lai de *Yonec*. Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié ce savant travail, qui a paru au tome XXXI de la *Revue Celtique*, p. 413 et suivantes.

X

Il existe à Dundee une Highland Society, qui n'est qu'une branche de l'Association gaélique (an Comunn Gaidhealach). Cette Highland Society a publié en 1913 un intéressant Year book, sous le titre *The Celtic Annual*. On y trouve quelques morceaux en gaélique, vers et prose, des biographies, enrichies de portraits d'illustres contemporains, écrivains ou hommes politiques, des chansons accompagnées de notation musicale, un résumé de l'art celtique par M. J. J. Galbraith (p. 43) et même, p. 24, une étude de M. John Walker sur *the Riddle of the Newton Stone* (Newton House, paroisse de Rayne, Aberdeenshire). M. Hubert nous écrit à ce sujet : « Il ne parait pas que M. J. Walker ait résolu entièrement l'énigme que présente cette inscription en deux textes, dont l'un oghamique ; en tout cas, il donne de bonnes raisons pour croire qu'il s'agit d'un terme, sur lequel il est indiqué que la propriété marquée dépend de l'évêque Volocus (VOLOQO EP), premier évêque d'Aberdeen ».

XI

M. Paul Walsh (Pòl Breathnach) a publié dans l'*Irisleabhar Muighe Nuadhad* « Journal de Maynooth » (1913) une *Elegy on Émonn O'Braonáin*, texte irlandais et traduction anglaise. Le texte irlandais est tiré du manuscrit A. 14 du couvent des Franciscains, à Dublin, et se rapporte à un personnage, Émonn O'Braonáin, qui mourut le 30 novembre 1632. La famille de ce nom est fort ancienne en Irlande, puisqu'elle prétend descendre d'Énna, fils de

Niall aux neuf otages; elle est localisée dans les limites du comté actuel de West-Meath, et c'est à Addamstown (Baile Adhaimh), au N. de la paroisse actuelle de Castletown, qu'habitait le héros de l'élégie,

Éamonn O'Bráonáin, bas tseng,
éin-díth chliar, cara primh-cheall,
a bhás as olc dá fhine
's as cás do ghort gheil-Mhidhe.

Emonn O'Brennan, graceful hand,
a loss to the poets, a friend to the churches,
to his family his death is an evil,
and to the plain of white Meath a sorrow.

XII

M. André Oheix poursuit avec succès les études d'hagiographie bretonne, dont nos lecteurs ont pu ici même apprécier l'intérêt (v. *Rev. Celt.*, XXXII, p. 154, et cf. *ibid.*, p. 120 et 507). Les *Notes sur la vie de saint Gildas* qu'il publie à Nantes (L. Durance, 1913, 37 p. 8°) forment le fascicule IX de ses *Études hagiographiques*. Elles complètent en quelques points les savantes recherches de M. Ferdinand Lot sur la vie de saint Gildas (*Mélanges d'histoire bretonne*, 1907, p. 207 et suiv.). L'auteur fournit d'abord deux séries de variantes au texte de M. Lot qu'il a tirées d'un lectionnaire de Nantes (à la Bibliothèque de Rennes, ms. 267, anc. 170, f° 5 et suiv.) et de la Chronique de Saint-Brieuc (à la Bibl. Nat., fonds lat. 6003, f° 33 r° et 9888, f° 36 r°). Il publie en outre une note relative à un manuscrit de la Vita Sancti Gildae, provenant de l'abbaye de saint Gildas des Bois, aujourd'hui perdu (Bibl. Nat. ms. lat. 11777, f° 108); et un fragment conservé du manuscrit de la *Vita sancti Gildae*, de l'abbaye de Saint-Gildas de Ruis (Bibl. Nat., ms. fr. 22308, f° 108). Enfin, il examine certains détails relatifs aux sources de la vie de saint Gildas. Ce sont là des glanures qui forment encore une jolie gerbe.

Le même M. Oheix a donné au *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie de Quimper et Léon* (1913) un article de dix-neuf pages sur le *Nécrologe de l'abbaye de Landévenec*. Le Nécrologe de Landévenec est un des documents les plus importants de la célèbre abbaye ; il est malheureusement aujourd'hui perdu, et plus d'un historien du diocèse de Quimper a eu l'occasion d'en regretter la disparition. Par une bonne fortune dont il faut le féli-

citer, M. Oheix en a retrouvé à la Bibliothèque Nationale quelques extraits dans une copie faite au XVIIe siècle (Mss. fonds français, 22.337, f° 55r°-58 v°). Il publie ici cette copie, en y joignant quelques notes explicatives.

XIII

La collection bien connue des Dictionnaires topographiques départementaux s'est enrichie récemment de deux nouveaux volumes, consacrés respectivement à l'Ain et à l'Aude ; ce qui porte actuellement à vingt-huit le chiffre total des volumes. Les derniers parus avaient été ceux de la Haute-Marne (en 1903, par M. Roserot), de la Haute-Loire (en 1907, par M. Jacotin) et du Pas-de-Calais (en 1908, par M. A. de Loisne). On annonce pour une date prochaine celui du Cher, par M. Latouche.

Le Dictionnaire topographique du département de l'Aude, daté de 1912, est dû à M. l'abbé Sabarthès, curé de Leucate. Le Dictionnaire du département de l'Ain a paru en 1911 et est signé d'un nom bien connu de nos lecteurs, celui de M. Edouard Philipon, ancien élève de l'École des Chartes et de l'École des Hautes Études, dit le titre ; ancien élève de d'Arbois de Jubainville, pouvons-nous ajouter ici. Cela se reconnaît d'ailleurs à la façon dont est traitée l'Introduction, où les éléments celtiques et gallo-romains de la toponymie du département sont exactement reconnus et analysés (p. vj et suiv.).

XIV

On trouvera dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XXXVII, 1912, un *Catalogue de sigles de potiers gaulois et gallo-romains trouvés à Amiens depuis 25 ans*. Ce catalogue est l'œuvre de M. A. Demailly.

XV

La *Revue des Idées* a publié le 15 octobre 1912 un article de M. Ad. Reinach sur *Les Cultes orientaux dans l'Occident romain*, qui est un compte rendu élogieux du livre de M. J. Toutain, *Les Cultes païens dans l'Empire romain*, t. II : *les Cultes Orientaux*. M. Ad. Reinach insiste beaucoup sur la pratique de ces cultes en Gaule.

XVI

La découverte d'un moulage ancien de la Vénus d'Arles dans un bâtiment communal par M. Formigé a fait l'an dernier quelque bruit dans la presse. Le moulage paraissait reproduire l'œuvre originale, dans son état primitif, telle qu'elle fut reconstituée des cinq morceaux exhumés le 6 juin 1651, et avant la restauration qu'elle subit dans l'atelier de Girardon pour être offerte à Louis XIV. Aussi, l'administration du Louvre fit-elle placer dans la galerie des Antiques, à côté du marbre retouché par Girardon, un surmoulage pris sur la pièce retrouvée. Cette pièce a fait l'objet d'un article de M. Héron de Villefosse, publié dans la *Revue de l'Art Ancien et et Moderne*, 1912, p. 81 et suiv. Notre collaborateur M. Hubert nous écrit à propos de cet article, et pour le résumer :

« Du moulage ancien de la Vénus d'Arles, on a fait beaucoup trop de cas. Certes Girardon a restauré la Vénus. M. Héron de Villefosse aime beaucoup son œuvre. Je partage ce sentiment, car le moulage découvert trahit lui aussi une restauration, mais sans art ni conscience. »

XVII

Suum cuique.

En rendant compte ci-dessus, p. 224, de l'article consacré aux Celtes dans l'*Encyclopaedia Britannica*, il nous a échappé que la partie de cet article relative à la littérature galloise est due tout entière à la plume de M. W. J. Gruffydd. Cette erreur nous est signalée par M. E. C. Quiggin, le principal intéressé à la rectifier.

XVIII

Ouvrages reçus dont il sera rendu compte ultérieurement :

J. Morris Jones, *A Welsh Grammar, Phonology and Accidence*. Oxford, Clarendon Press, 1913, xxvij-477 p. 8°. 13 s. 6 d.

Sir John Rhys, *The Celtic Inscriptions of Cisalpine Gaul* (*Proceedings of the British Academy*, vol. VI), 90 p. 8°, with eight plates. 10 s. 6 d.

H. Steinberger, *Hirlanda von Bretagne*, Münchener Dissertation, 1913, 72 p. 8°.

Kuno Meyer, *Ueber die älteste irische Dichtung*, I. Rhythmische alliterierende Reimstrophen. Berlin, 1913, 61 p. 4°.

G. Schoepperle, *Tristan and Isolt*, a Study of the sources of the Romance. London and Frankfurt, 1913, xv-590 p., en 2 vol. 8°.

J. Vendryes.

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE. — I. Zeitschrift für Celtische Philologie. — II. The Celtic Review. — III. Annales de Bretagne. — IV. Mémoires de la Société de Linguistique. — V. Revue de Bretagne. — VI. Le Fureteur breton. — VII. Sitzungsberichte der pr. Akad. der Wissenschaften. — VIII. Zeitschrift für romanische Philologie. — IX. The Irish Ecclesiastical Record. — X. Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. — XI. Zeischrift für vergleichende Sprachforschung. — XII. Proceedings of the Royal Irish Academy. — XIII. Bulletin de la Société Archéologique du Finistère. — XIV. Bulletin de la Société d'Anthropologie. — XV. Zeitschrift für Ethnologie. — XVI. Revue des Études anciennes. — XVII. Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun. — XVIII. Urania.

I

Le deuxième cahier du tome IX de la ZEITSCHRIFT FÜR CELTISCHE PHILOLOGIE débute par un important travail de M. R. Thurneysen sur la légende de *CuRoi* (*Die Sage von CuRoi*, p. 189-234). Cette légende est conservée dans un bon nombre de récits, qui sont aujourd'hui tous publiés. On peut donc en suivre le développement et les transformations : c'est la tâche que s'est proposée M. Thurneysen. Il étudie successivement le récit de la « mort violente de CuRoi », *Aided ConRói*, publié dans *Ériu*, II, 32-34, auquel il compare un morceau versifié du *Siaburcharpat Conculaind* (*Anecd. from Irish MSS.*, III, p. 54) ; puis deux récits tirés des Dindsenchas : puis le poème intitulé *Brinna Ferchertne* « Visions de Ferchertne » (*Z. f. celt. Phil.*, III, 41), et le petit morceau d'introduction à ce poème publié dans la *Revue celtique*, VI, 187 ; ensuite un second récit de la « Mort violente de CuRoi », *Aided ConRói*, également publié dans *Ériu*, II, 20-31 ; et enfin le texte du récit que Keating a combiné au XVIIe s. au sujet de CuRoi. Au cours de son enquête, M. Thurneysen montre chemin faisant

comment la légende s'est constituée dans les diverses versions, chacun des auteurs ajoutant, supprimant, modifiant, empruntant à d'autres légendes. Il indique p. 284 et suiv. la forme que devait, suivant lui, revêtir la légende primitive, et il essaie p. 231 d'en déterminer le point de départ. Toute l'enquête est d'une finesse, d'une précision, d'une sagacité merveilleuses ; et l'on admirera aussi la réserve et la prudence des conclusions.

Sous le nom de *Altirische Texte*, M. J. Pokorny donne (p. 234-241) une leçon de méthode. Il montre comment on peut procéder pour l'édition des textes irlandais anciens, et joignant l'exemple au précepte, il publie en une langue normalisée et régularisée le texte du récit sur Molaisse déjà édité par lui dans le *Miscellany Kuno Meyer* (p. 207-215). Tentative intéressante et qui devrait être poursuivie, pour le plus grand profit des apprentis celtistes.

M. J. Baudiš étudie p. 309-335 les *Nominalsätze und Nominalprädikate im irischen*. C'est un sujet qui a déjà été touché par divers érudits, mais d'un point de vue général, et dont il restait à faire une étude détaillée en dépouillant les textes du moyen âge irlandais. M. Baudiš donne des faits une bonne classification et dresse ainsi un cadre que des dépouillements ultérieurs pourront achever de remplir.

Aux pages 289-298 se trouvent des *Notes étymologiques* par J. Vendryes. Elles appellent quelques corrections, suggérées en partie à l'auteur par M. K. Meyer. Le mot irlandais *fant* cité p. 297 d'après Wh. Stokes est une invention de ce dernier. Il n'apparait que sous la forme du nominatif pluriel *fanta* L. L., 101 a 46 = T. B. C., l. 5823 ou du dat. plur. *fantaib* (*cuiridh na tulcha isna fantaib corop tir* « cast the hills into the hollows that they may be (level) land », *R. Celt.*, IX, 16). Ces formes appartiennent au mot *fán* « pente, vallée », qui n'est pas originellement un thème à dentale (acc. pl. *fánu*, *R. Celt.*, XXVI, 58), mais qui l'est devenu, comme *glenn* « vallée », *ail* « rocher ». *caill* « bois », *móin* « tourbière », *sliab* « montagne » etc. (v. Strachan, *Middle-Irish Declension*, 38). L'hypothèse d'un emprunt au brittonique tombe donc d'elle-même. — Les mots *ewn*, *erchynu*, utilisés p. 297, ont été discutés par sir John Rhys dans l'*Archaeologia Cambrensis*, 1907, p. 87-88. — Au sujet de l'étymologie proposée pour le gallois *cfnys*, M. J. Loth a signalé à l'auteur la possibilité d'une combinaison de *an-* privatif et d'un mot correspondant au cornique *nes* « alliance » (Stokes, *Arch. f. Celt. Lex.*, I, 129). Ce serait le contraire du gallois *cyfnes* qui dans le Black Book (éd. Evans, p. 66. 15), sous

la forme *gyenes*, parait signifier « familier ». Faut-il d'autre part rapprocher de ces mots les noms propres *Nissyen* et *Efnissyen* (Red Book, I, 26, 6 etc.)? Le rapprochement ne peut en tout cas qu'embrouiller encore une étymologie déjà peu nette par elle-même. — Il eût fallu rappeler, p. 290, que M. Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 23, a supposé l'irlandais *amnas* emprunté au gallois *afnaws*. — Enfin à propos des noms de la main en irlandais, il eût été bon de joindre aux mots cités le mot *scip* ou *cip* (*cib* .i. *lámh nó glac*, O'Cl.), qui paraît se rattacher à la racine de lat. *scabo*, got. *skaban*, lit. *skabù*, etc., par un primitif *[s]kebni- (?). Wh. Stokes partait d'une forme à voyelle brève et posait **skeb-ni-* en comparant got. *ga-skapjan* (*Bezz. Beitr.*, XIX, 107).

Signalons enfin dans le même cahier : la fin de l'édition du *Betha Coluimb Chille*, commencée par M. R. Henebry aux tomes III-V du même périodique, et terminée ici par M. Andrew Kelleher (p. 242-287) ; une étude de M. Lindsay sur l'*Irish cursive script* (p. 301-308) ; deux notes étymologiques de M. Marstrander sur le mot *blaicce* (p. 288) et de M. Schuchardt sur le mot *aidirclóc* « vanneau » (p. 299-300) : une note critique de M. J. Pokorny sur le texte de l'hymne d'Ultan (p. 337-338) et l'édition par M. Kuno Meyer d'un curieux dialogue versifié entre le druide Bran et la prophétesse Febal (*Immacallam in druad Brain ocus inna banfáitho Febuil*, p. 339-340).

II

M. Mackinnon continue dans The Celtic Review (vol. VIII, n° 32, May 1913), p. 296-314, son édition de la *Gaelic Version of the Thebaid of Statius* ; le texte s'arrête cette fois un peu après le discours d'Atalante (chant IV, v. 344).

P. 289-294, M. David Mac Ritchie commente un récit populaire, *The House of the dwarfs*, qui se rattache à l'histoire de Darthula, autrement dit Derdriu, l'héroïne célèbre de l'Exil des Fils d'Usnech. — C'est justement à *Deirdre, the highest type of Celtic womanhood* que miss A. C. Macdonell consacre une étude littéraire, dont nous avons ici le début (p. 347-356).

On trouvera p. 314-333 un article de folk-lore de feu Alexander Carmichael sur les *Traditions of the land of Lorne*.

Enfin, M. Pokorny continue, p. 366-384, sa *Concise Old-Irish Grammar*. Il s'agit toujours de phonétique : traitement des enclitiques et des proclitiques, résultats de la syncope, exposé généalogique de l'histoire des consonnes indo-européennes en celtique, allongement compensatoire.

III

Le numéro d'avril 1913 des Annales de Bretagne (t. XXVIII, n° 3) commence par un article de M. Daniel Bernard, *La Révolution française et la langue bretonne* (p. 287-331), où l'on trouvera un recueil de pièces administratives (arrêtés, manifestes, proclamations, etc.) rédigées en breton.

Sous le titre *La Vie de Saint Samson, à propos d'un ouvrage récent*, M. Duine consacre un article (p. 332-356) à l'édition de la *Vita Samsonis* par M. Robert Fawtier (v. ci-dessus, p. 108). Tout en rendant hommage à la science et au talent de l'éditeur, il conteste l'exactitude de ses conclusions en ce qui concerne la date de la *Vita* et la bonne foi de l'hagiographe.

Dans le numéro de juillet 1913 (t. XVIII, n° 4), M. Yves Le Diberder publie une contribution à l'étude du folk-lore breton, *Bugul-nôz et Loup-garou* (p. 559-584) ; c'est une série d'anecdotes populaires sur le thème du *bugul-nôz* « pâtre de nuit » recueillies à Pont-Scorff, à Kerderff (en Riantec), à Carnac, à Saint-Gildas de Ruis, au Hézo, c'est-à-dire sous la forme de dialectes vannetais dont nous avons ici d'utiles échantillons. Ces anecdotes ne contiennent que des bouts de légende, naturellement impossibles à raccorder, et qui, loin de se compléter, ne font guère que se contredire. Malgré les efforts de l'auteur pour en dégager une idée précise du bugul-nôz, il est à craindre que nous ne sachions jamais si ce personnage est un mort ou un vivant, un démon ou un loup-garou, un enfant ou un homme fait, un pâtre ou un voyageur. Et cela n'a d'ailleurs aucune importance, car à poser ainsi la question, on la pose très mal. Il ne faut pas mener les recherches de folk-lore à la façon d'un juge d'instruction qui poursuit une enquête, ni vouloir mettre de l'ordre dans une matière dont le caractère propre est d'être imprécise, confuse, polysyncrétique. Nous ne sommes plus dans le monde réel ; nous sommes dans le monde des esprits, qui est différent du nôtre et n'obéit pas à notre logique. En partant de l'idée que tel conte est altéré ou déformé et qu'il convient avant tout d'en reconstituer la forme primitive, on commet une erreur de principe qui vicie tout le raisonnement : car on suppose qu'il en a existé quelque part en un certain temps un exemplaire parfait, méthodiquement ordonné : c'est une supposition gratuite et illusoire. D'ailleurs la forme même du conte n'a qu'un intérêt secondaire parce qu'elle dépend d'une foule de causes contingentes et extérieures. Ce qui est objet de science dans le

folk-lore, ce n'est pas l'aspect particulier que revêt telle légende dans la bouche de tel conteur, aspect fatalement mobile et fuyant, qu'on fausse en voulant le fixer. Considéré comme une collection de contes, le folk-lore n'est qu'une érudition de flâneurs; pour en faire une science, il faut l'employer à déterminer les procédés psychiques suivant lesquels les contes se modèlent, se combinent et se transforment. C'est de l'activité psychique du conteur qu'il faut partir, non du conte qui en résulte. Mais comme l'imagination populaire n'applique pas les règles du raisonnement intellectuel, on ne peut l'étudier que par une méthode spéciale, celle qui convient à l'étude du rire ou de la peur, du rêve ou de la foi. La méthode philologique, qui consiste seulement à classer et à interpréter des données concrètes, n'y réussit pas. Si nous avions à faire une objection à M. Diberder, ce serait une objection de principe : il nous paraît s'enfermer trop étroitement dans les cadres de la méthode philologique.

M. Gaston Esnault aussi est un philologue, rompu aux exercices de la critique des textes, dont il a appris la méthode à la meilleure école qu'on puisse souhaiter, celle de l'antiquité classique. Cela se reconnaît à la façon dont il édite dans le même numéro des *Annales de Bretagne*, p. 605-627, un poème breton de son auteur favori, Le Laé. L'édition est très soignée, à la fois diplomatique et critique, accompagnée de notes et d'une traduction française. M. Esnault traite le Laé comme les Weil et les Tournier traitaient Euripide ou Sophocle. C'est un grand honneur pour l'humble juge de Landerneau, qui rougirait sans doute un peu de la comparaison. Mais quoi ! si la valeur littéraire comporte des degrés, l'édition des œuvres réclame le même soin et la même attention, la méthode critique est identique et le mérite des éditeurs est égal. Nous ne chicanerons M. Esnault que sur sa traduction : elle est souvent maniérée, recherchée, elle sent la préciosité et le raffinement ; cela contraste singulièrement avec la rude franchise et la simplicité un peu vulgaire de l'original : Le Laé ne s'y reconnaîtrait pas, lui qui écrivait sans artifice.

IV

Le tome XVIII des Mémoires de la Société de Linguistique contient dans son premier fascicule, p. 35-36, un article de M. J. Loth sur les *Thèmes en -iâ en celtique*. L'auteur y utilise le témoignage du brittonique pour prouver qu'à côté des thèmes en *-iâ* le celtique a possédé des thèmes en *-ia*, également féminins. Ceux-ci

se distingueraient des précédents par l'absence de métaphonie : ainsi gall. *cerennydd*, bret. *carantez*, corn. *cerense* (*carenge*), toujours féminins, remonteraient à un primitif **qarantia-* ; car **qarantia* eût donné **cerennedd* en gallois. Deux autres mots gallois confirment cette hypothèse : *gwerydd* f. « océan » (dans *merwerydd*) comparé à l'irlandais *fairge* f., de **vorgia* (v. toutefois Bergin, *Ériu*, III, 86) et *buchit* « vie » doublet de *buchedd*, dans le Black Book (*o hid y wuchit*, p. 4, l. 9 Evans). C'est un utile complément aux articles publiés jadis dans la *Revue Celtique* par sir John Rhys sur les suffixes *-ydd* et *-edd* en gallois (v. t. II, p. 117 et suiv. et t. III, p. 86) ; mais voir aussi plus haut, pl. 145.

Dans le fascicule 4 du même tome, p. 305-310, un article signé J. Vendryes sur la *Famille du latin* mundus « *monde* » renferme quelques comparaisons avec le celtique (gaul. *Dubno-*, irl. *domun*, gall. *annwfn* etc.).

Enfin au fascicule 5, p. 351-353, M. J. Loth a donné un article intitulé « Gallois *bronllech*, irlandais *bronlach* : un des suffixes irlandais *-lach* ». Il y montre que le gallois *bronllech*, d'ailleurs fort rare (R. B., I, p. 111, l. 10 = W. B., 234 a 23 et Myv. Arch., 305 b 33) doit être traduit par « poitrine » et équivaut par suite à l'irlandais *bronlach*, *brollach* qui a le même sens (p. ex. Cath Catharda, l. 5603). Les deux mots seraient des composés, contenant comme second terme deux éléments différents, quoique très voisins d'origine, en irlandais **-leg-a-* « emplacement, lieu », en brittonique **leg-s-a-* « même sens ». On pourrait aussi bien, en tenant compte du genre neutre du composé irlandais *tenlach* « foyer », imaginer que l'irlandais *-lech* (*-lach*) remonte à **leg-e os-*, neutre, et le brittonique *-llech* à **leg-s-ā-*.

V

Notre collaborateur M. Ernault a étudié dans la Revue de Bretagne (octobre 1912, p. 185-192) *une Poésie officielle en moyen breton*. Cette poésie, qui avait échappé jusqu'ici à l'attention des celtistes, a été conservée par Dom Morice au tome III de ses *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne* d'après un manuscrit qui avait appartenu à François Doublart, notaire à Rennes au XVIe s. Elle se rapporte à l'entrée à Rennes, le 12 août 1532, du dauphin de France, François, qui venait s'y faire couronner duc de Bretagne, et on l'avait inscrite sur un grand « eschaffaut » dressé devant le manoir où devait loger le prince. La bibliothèque municipale de Rennes en possède une copie, malheureu-

sement très médiocre, où les fautes abondent. Mais M. Ernault est expert dans l'art de redresser les vers boiteux, d'identifier les mots obscurs et de restaurer les vieux textes. Il en donne ici la preuve, une fois de plus.

VI

Le numéro 47 du FURETEUR BRETON (t. VIII, juin-juillet 1913) contient, p. 175-178, quelques souvenirs de M. Paul Sébillot sur H. de la Villemarqué. Ils sont sympathiques. Le malheureux auteur du *Barzaz Breiz*, mort en 1895, n'a pas trouvé dans la tombe le repos auquel il avait droit : son nom continue à alimenter les polémiques. Il y a encore des gens pour l'accabler de reproches et le vilipender. M. Paul Sébillot se borne à plaider pour lui les circonstances atténuantes. C'est le meilleur parti. Peut-être, en avocat convaincu, fait-il la part un peu trop belle à son client. L'auteur du *Barzaz Breiz* n'a pas péché par oubli et par omission ; il y a autre chose dans son cas que de la négligence à noter la date ou la provenance de ses chansons ou à consulter les auteurs qui en pouvaient garantir l'authenticité. Une bonne partie du fameux recueil a été inventée de toutes pièces ; et le reste est démarqué ou arrangé ! Strictement parlant, aux yeux d'un philologue, la Villemarqué n'est qu'un « faussaire » [1].

Mais en 1839 on n'avait pas en matière de chanson populaire la probité scientifique qui est de rigueur aujourd'hui ; et on n'appliquait pas à l'histoire la méthode des sciences exactes. La passion du document n'était pas encore née. Avant de tromper ses contemporains, la Villemarqué avait été trompé lui-même : trompé par son éducation, par l'enthousiasme que lui inspirait la littérature bretonne, trompé aussi par son ignorance du breton qui laissait beau jeu à ses pourvoyeurs. Il ne put résister au désir d'embellir ce qu'il destinait au public, de donner à son œuvre à la fois un air d'antiquité qui devait enchanter les archéologues et une belle tenue poétique, digne des femmes du monde et des gens

1. Sur l'inauthenticité du Barzaz Breiz toute une littérature a été écrite. On trouvera l'essentiel en fait de bibliographie dans un article de M. Prosper Hémon, *Annales de Bretagne*, X, 349 et suiv. La *Revue Celtique* est revenue sur la question à plusieurs reprises; il nous suffira de rappeler ce qu'en ont dit M. Gaidoz, t. II, p. 131-133, t. V, p. 306-309 et t. VII, p. 80-81, d'Arbois de Jubainville, t. XVII, p. 76-79, t. XXI, p. 258-266, t. XXIV, p. 223, MM. Delaporte et J. Loth, t. XXVII p. 166 et 343.

de goût. Ce « faussaire » n'était qu'un romantique. Il ne se rendit pas compte d'abord de la faute qu'il commettait ; et il en porta la peine toute sa vie. N'est-il pas temps de laisser en paix ses cendres !

Aussi bien ne fait-il plus de dupes aujourd'hui. De sa « grande mystification littéraire » il ne reste qu'un livre charmant, un des meilleurs que la Bretagne ait inspirés, un de ceux qui lui ont gagné le plus d'admirateurs et d'amis. N'est-ce rien que cela ? Il ne faut pas lire le Barzaz Breiz la plume à la main, avec les préoccupations d'un philologue. Pour nous, qui avons la chance de savoir comment il est fait, nous pouvons nous abandonner sans scrupules au plaisir d'en goûter la poésie, en nous rappelant le vers du poète latin

Nam miranda canunt, sed non credenda poetae

ou mieux encore celui de notre La Fontaine

Le mensonge et les vers de tout temps sont amis.

Le même numéro du *Fureteur* publie à la page 179 une traduction française du « Chant d'Abergavenny », par M. Yves Berthou. Ce chant est celui qu'entonna à l'eisteddfod d'Abergavenny en 1838 M. T. Hersart de la Villemarqué, délégué du gouvernement français. Il est écrit en breton, mais dans un breton savant, mâtiné de gallois, et qu'on avait fait tel à dessein pour qu'il fût compris dans les deux langues. M. Yves Berthou observe spirituellement qu'il serait peut-être mieux compris des Gallois que des Bretons. Et M. Diverrès n'est pas éloigné de croire que ce chant a été écrit en gallois avant de l'être en breton. Le fait est qu'il parut dans les deux langues à la suite du compte rendu de l'eisteddfod. Le texte breton et gallois en a été publié par le *Clocher breton* du mois d'avril 1913, p. 2590-2591. La publication est de circonstance, puisque cette année même l'eisteddfod nationale du Pays de Galles s'est tenue, comme en 1838, à Abergavenny,

VII

M. Kuno Meyer continue ses études *zur keltischen Wortkunde*. Les SITZUNGSBERICHTE DER KÖN. PREUSSISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN de 1913 (nº XXV, p. 445-455) en contiennent une troisième série dont voici la liste :

41. Ἐπίδιον ἄκρον. Ce nom donné par Ptolémée à un promon-

toire de l'Écosse occidentale se retrouverait dans un texte de l'ancienne littérature irlandaise sous la forme *Aird Echde* (Aided Chonroi, dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, IX, 191, §2). — 42. Noms de l'Irlande en Ecosse. On retrouve au N.E. de l'Ecosse comme noms de lieu les noms *Banba*, *Elg* et *Fotla*, et peut-être même le nom *Ériu*, qui sont, comme on le sait, des désignations de l'Irlande. — 43. v. irl. *ar-cridiur* « je presse sur mon cœur ». (L. L. 393 a 53 et B.B. 134 a 48). — 44. v. irl. *cathair*, nom propre masculin, paraît emprunté du brittonique, gallois **Cat-air* « Défaite du combat ». — 45. gall. *Diwrnach*, nom propre d'homme dans Kulhwch (R. B. I, 135, 26 et 136, 12) paraît la transcription de l'irlandais Diugurnach (Rawl. B. 502, 160 b 48). — 46. v. irl. *esclu* (L. U. 62 a 31 = Lec. 21 b 40) n'est que le datif du mot *esclae* .i. *laithe escomlaithe* O' Mulc. § 445 « jour du départ ». — 47. La racine *su̯el* est conservée en irlandais, en dehors des formes citées par M. Thurneysen, *Z. f. celt. Phil.*, VIII, 76, dans les mots *cúairt-fel* « tourbillon » et *mer-fal* « erreur ». — 48. m. irl. *ménne* (Metr. Dinds., III, 358, l. 35) est un emprunt à l'anglais *meinee*, *meinie* « household, retenue, army, crew ». — 49. irl. *etraigim* « j'ai affaire à », *etráin* (d'où *etránaim*) « affaire » est à joindre aux composés de *agim*, *áin*. — 50. m. irl. *all* « Halle » (emprunté du scandinave *höll* f.) est attesté féminin dans un poème du Rawl. B. 502, p. 84 b 4. — 51. irl. *cennmar* à côté de *cennmár* ou *cennmór*. — 52. irl. *bruinnim* « je presse contre mon sein » (Battle of Magh Rath, p. 296, l. 19). — 53. v. irl. *aiste* n. « propriété » et « mètre (poétique) » sort de **ad-sem-tio-n*, de la même racine que *tuistiu*. — 54. irl. *cnatur-bárc* « sorte de bateau » (C. Catharda, l. 1473 et 1932) contient le mot scandinave *knǫttr*, *knattar* « balle ». — 55. irl. *facht* « méchanceté, mal » (Arch. f. Celt. Lex. III, 294, § 14) est à comparer au gallois *gwaeth* « pire ». — 56. v. irl. *inellgim* « je réunis, je soude » (d'où *ellacht* comme substantif verbal) sort de *in-en-long-* avec double préfixation du préverbe. — 57. Ir. *Uanaind*, nom propre féminin, peut signifier « Écume blanche » aussi bien que « cheveux d'écume » ; mais on a peut-être aussi un nom propre *Cobor-mong* qui ne signifie que « chevelure d'écume ». — 58. Notes à quelques articles des séries précédentes.

VIII

Dans la Zeitschrift fur Romanische Philologie, t. XXXVII (1913), p. 177-185, M. Hugo Schuchardt discute un problème qui touche au celtique. Il s'agit du mot roman *bessu* « habitude »,

attesté chez le grammairien Virgilius Maro, dans la phrase : « *bestia* dicitur de *bessu*, hoc est more feritatis » (p. 85, 18 H.). On pense tout de suite à en rapprocher l'irlandais *bés* « mœurs, habitude » ; et M. Holder (*Alcelt. Sprachsch.*, I, col. 410) n'a pas manqué de le faire [1]. Mais avons-nous bien un mot celtique dans le *bessu* du grammairien ? M. Schuchardt ne le croit pas. Il montre d'abord que les procédés de Virgilius Maro, tout extraordinaires qu'ils soient, ne donnent guère de vraisemblance à l'hypothèse, et en revanche il constate qu'en restant sur le terrain roman on peut expliquer *bessus* (d'où l'ablatif *bessu*) comme une forme de la langue vulgaire sortie du latin *uitium* (v. esp. *vezo*, *bezo* ; basque de Biscaye *bezo*, *bezu* ; portug. *vezo*, prov. *vetz*, ital. *vezzo*) « mauvaise habitude », d'où « habitude ». Comme tous les mémoires de M. Schuchardt, celui-ci est rempli d'analyses précises, de remarques fines et pénétrantes dont la portée dépasse de beaucoup les mots mêmes qui en sont l'objet.

IX

M. Paul Walsh termine dans l'IRISH ECCLESIASTICAL RECORD de 1913 son étude sur quelques noms de lieu de l'ancienne région de Meath (*Some place-names in ancient Meath*, III ; 14 pages). Nous avons signalé ci-dessus (p. 219) les deux premières parties de cette étude, qui comprenaient 58 numéros ; cette troisième et dernière va du nº 59 au nº 88 ; et on y trouve çà et là, avec des identifications nouvelles de noms de lieu inconnus jusqu'ici, des interprétations et des corrections précieuses. Il serait à souhaiter que d'autres savants, aussi bien informés, publient pour les autres régions de l'Irlande des études de toponomastique aussi consciencieuses.

X

Dans le BULLETIN *de géographie historique et descriptive* DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES de 1912, p. 56-74, M. Jacques Soyer, archiviste du département du Loiret, a publié des *Recherches sur les noms propres géographiques d'origine celtique dans l'Orléanais*. Il entend par Orléanais l'ancien territoire de la ciuitas

1. Voir aussi la glose de l'*Irish Psalter*, 439 (*Hibernica Minora*, p. 13 et 34) citée par M. Kuno Meyer dans son édition du *Sanas Cormaic*, p. 11 (nº 107, n. 5) : *arecar ainm n-écomtig isin chethramad ceniul na sulbaire rómánda* .i. *bes 7 uita donintái* « on trouve un mot rare dans la quatrième déclinaison (?) de l'éloquence romane ; c'est *bes*, qui traduit *uita* ».

Aurelianorum, dont les limites étaient celles du diocèse d'Orléans avant la Révolution. Cette ciuitas résultait d'un démembrement accompli au IIIe siècle de la ciuitas Carnutum, et elle avait pour capitale *Cenabum*, auj. Orléans. C'est donc dans les départements actuels du Loiret et du Loir-et-Cher que se trouvent les noms de lieu dont M. Soyer entreprend l'étude. Mais il ne parle cette fois que de ceux qui contiennent les mots *dunum*, *durum*, *briga*, *magus*, *onnus* et *onna*.

Nous n'avons rien à dire du premier, qui est bien connu, et auquel sont ramenés ici les noms propres *Ardon* (**Aredunum*), *le Bardon* (**Barodunum*), *Cerdon*, *Roudon*, *le Verdon* (**Virodunum*), *Meung* (*Magdunum*), *Neung-sur-Beuvron* (*Nouiodunum*), *Lion-en-Beauce* et *Lion-en-Sullias* (**Lugdunum*), *Chaon* (**Cadodunum*), *Authon* (**Augusto-dunum*.

Du mot *durum* n'est sorti qu'un seul nom, bien défiguré par l'orthographe actuelle ; c'est *Chilleurs*, anc. *Chilleurre*, *Chilluerre*, de *Calodorus*, c'est-à-dire **Calodurum*. M. Soyer paraît convaincu de l'hypothèse de d'Arbois qui rattache *durum* au latin *dūrus*, mais *dūrus* a un *u* long, comme le correspondant celtique dont le gallois *dir* « dur » est issu ; au contraire M. Philipon paraît avoir établi la quantité brève de l'*u* de *durum*. Ce qui ne veut pas dire que *durum* signifie « porte »; malgré le glossaire d'Endlicher et l'existence d'*Isarnodurum* « porte de fer », il est probable qu'il exista un mot gaulois *duron* qui signifiait « enceinte fortifiée » ou quelque chose d'approchant : v. *R. Celt.*, XXXIII, 465. Un seul nom aussi est tiré du mot *briga* ; c'est *Laqueuvre* qui sortirait de **Scotobriga*. L'hypothèse est un peu hardie ; et M. Soyer y ajoute une remarque peu juste sur le prototype *briga*. Si ce mot celtique avait été emprunté à l'ibère, comment expliquer qu'on le rencontre en Galatie ?

A *-magus* « champ », M. J. Soyer fait remonter les noms suivants : *Ruan* (*Rotomagus*), *Saran* (**Saromagus*), *Nouan* (**Noviomagus*), *Le Ciran* (**Cisomagus*), *Soings* anc. *Souen* (**Sodomagus*), *Manthelon* (**Mantalomagus*). Tout cela est fort vraisemblable. Mais il n'en va pas de même de la dernière série, consacrée aux noms composés avec le mot *onnus* (*onna*). Ce mot lui-même est des plus douteux ; il ne repose que sur le témoignage du glossaire d'Endlicher ; M. J. Soyer s'avance beaucoup en disant : « Ausone nous apprend que *ona* signifie *source*, *fontaine* » ; le poète latin dit simplement que *Diuona* signifiait en gaulois fontaine consacrée aux dieux (*fons additus diuis*), mais c'est une interprétation, ce n'est pas un calque ; et sans parler de l'erreur manifeste qui a fait transformer en *Diuona* la forme *Deuona* seule possible en celtique, il

est hasardé de vouloir retrouver dans le mot gaulois les éléments exacts de la périphrase qui sert à l'interpréter. M. Soyer, d'ailleurs, confond sans hésiter *-onna* et *-ona*, comme si les deux formes étaient en tout cas équivalentes. Parmi les mots qu'il cite, il y en a qui sont attestés sous la forme de la 3e déclinaison latine, c'est-à-dire qu'ils comprennent un suffixe *-on-* tout différent, mais bien connu en gaulois (v. *Mém. Soc. Lingu.*, XIII, 388) ; tels *Beuvron* ou *Cosson*. C'est probablement de ce suffixe *-on-* qu'est dérivé le suffixe *-on-o-* ou *-on-a-*. Déjà, M. Philipon a exprimé l'opinion que *-ona* est non pas un substantif, mais un simple suffixe, particulièrement employé pour former des noms de rivières. Je crois que c'est la bonne.

XI

Il y a toujours à prendre dans les articles de M. Pokorny, qui sont aussi savants que subtils et ingénieux. Ceux que contient le dernier cahier du tome XLV de la Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung ne le cèdent pas aux précédents. L'un traite de l'origine du datif singulier en *-imm* des thèmes neutres en *-n-* du vieil-irlandais (*Beiträge zur irischen Grammatik*, 5, p. 354-359). C'est un sujet auquel M. Marstrander a consacré un article dont nous avons parlé en son temps (*R. celt.*, XXXII, p. 239). M. Pokorny est d'accord avec nous pour critiquer l'hypothèse analogique de M. Marstrander ; il y substitue une autre hypothèse fort séduisante en sa simplicité : les thèmes neutres en *-n-* du vieil irlandais sont en grande majorité des thèmes en *-mn-* (ou en *-smn-*) ; ils ont deux datifs, l'un à forme brève (*ainm*, *céimm*) ancien locatif sans désinence, où la finale du thème est tombée, l'autre à forme longue (*anmimm*, *céimmimm*), qui devrait conserver cette finale et présenter la forme **anminn*, **céimminn*. M. Pokorny suppose que la forme longue a été refaite sur la brève; supposition très vraisemblable que fortifient encore les observations qu'il y ajoute. Mais pourquoi n'utilise-t-il pas les dépouillements de M. H. Hessen, *I. F.*, XXX, 241, d'où il résulte que la forme longue est en vieil-irlandais beaucoup plus fréquente que la forme courte ?

L'autre article (p. 359-364, *Keltische Miszellen*) est une série de notes étymologiques : 1. *aicned* « nature » sortirait non de **ad-gni-to-m* de *gniu* « je fais », comme l'admet M. Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 34, mais de **ad-geno-to-m* de lat. *gigno*, gr. γίγνομαι, irl. *gein* « naissance ». — 2. m. irl. *deirbéile* (K. Meyer, *Contr.* 604 et *Gadelica* I, 11) ne serait qu'une mauvaise graphie de *déir-méile* « honte, repentir » ; cf. *aith-mbéile* « même sens », de *méile* ou *méla*, v. irl.

mélac « injure ». — 3. gall. *gwerin* et irl. *foirenn* « troupe » sortiraient d'un ancien **varina*, plus ancien **verna*, de la même racine que skr. *vṛṇóti* « il couvre », germ. *-varii* (dans des noms propres, *Chattuarii*, *Bojuvarii*), v. isl. *-verjar* « défenseurs, habitants » (*Rúmverjar* « Romains »), lat. *operio*, gr. ἔρυθρα, etc. En irlandais même la même racine aurait formé le mot *ferann*, anc. *feronn* « territoire ». Il a échappé à M. Pokorny que l'hypothèse d'un prototype **varina* (par *a* et non par *o*) a déjà été présentée dans cette *Revue* (t. XXXIII, p. 473), où d'ailleurs la racine en était rattachée à celle du latin *uarius*. — 5. v. irl. *léine* « chemise », donné jusqu'ici comme un thème à dentale, ne le serait que secondairement, comme tant de mots en *n* et en *l* : un passage des *Otia Merseiana*, p. 122, où *aithléinid* rime avec *séimi* (dat. de *séime*) indique qu'il faut lire *aithléini* et poser un mot *léine* de **leinya*, cf. lat. *linum* et skr. *lyati* « il se colle ». — 5. v. irl. *muimme* « nourrice » doit se rattacher au lat. *mamma* et remonter à **mammya*, comme *aite* « père nourricier » à **attyo-*. — 6. v. irl. *tardechta* (Echtra Connla, § 5, dans L. U., 120 b 6) doit contenir le préfixe *tár-* plus *dechta*, pluriel de *decht* « enseignement » (empr. lat. *dictum*) et signifier « enseignements mauvais, abominables » ; il s'agit des druides.

XII

Dans les Proceedings of the Royal Irish Academy, vol. XXXII, section C, n° 5, p. 78-89, M. Mario Esposito publie un article *On the so-called Psalter of saint Caimin*. On désigne sous ce nom « six unbound and dilapidated folios of fairly thick parchment, which appear to be now undergoing a process of gradual decomposition, no doubt the effect of dampness ». Ces feuillets contiennent une partie du psaume cxviij (versets 1-16 et 33-116) dans la version de la Vulgate avec des notes interlinéaires et marginales, et même quelques gloses irlandaises, qu'on trouvera dans le *Thesaurus Palaeohibernicus*, t. I, p. 6 et sur lesquelles on consultera *Eriu*, t. IV, p. 182. L'histoire de ces six feuillets, que résume M. Esposito, est assez curieuse. On les trouve mentionnés pour la 1e fois en 1639 comme appartenant au couvent des Franciscains de Donegal ; ils allèrent ensuite à Louvain, au couvent de St-Antoine-de-Padoue, d'où ils furent envoyés, au moment de la Révolution française, au couvent de Saint-Isidore à Rome. C'est là que les vit le comte Nigra, qui y découvrit en 1871 les gloses irlandaises (v. *Revue Celtique*, t. VII, p. 96) ; l'année suivante, ils furent renvoyés au Monastère des Franciscains de Dublin, avec tous les manuscrits

irlandais du couvent de St-Isidore. Ils y sont restés depuis. M. Esposito qui vient de les étudier à nouveau en donne ici une description paléographique, et publie notamment une liste des abréviations du texte. Une planche reproduit le folio 3 b. L'écriture, d'après M. Esposito, ne remonterait pas au delà de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe. C'est à peu de chose près la date qu'assignait aux gloses irlandaises le comte Nigra ; il les croyait du milieu du XIe siècle. La tradition qui attribue ce psautier à la main de St Caimin ne repose sur aucun fondement et peut être traitée de fantaisiste : St Caimin, d'Inis Cealtra, passe pour être mort vers 653.

J. Vendryes.

Dans les mêmes *Proceedings*, vol. XXX, section C, n° 15, 1913, p. 351 sqq. MM. R. A. S. Macalister, E. G. B. Armstrong et R. Lloyd Praeger discutent *On a Bronze age interment with associated standing stone and earthen ring, near Naas, Co. Kildare.* Il s'agit des premiers temps de l'âge du bronze comme en témoignent les fragments de « brassards d'archer », trouvés dans les débris : le mort avait été incinéré ; la tombe était une ciste assez irrégulière ; à côté, une pierre levée et tout autour un vallum circulaire à deux entrées, aux extrémités du diamètre E. O. Dans l'intérieur de l'enceinte se voient partout les traces d'un grand feu, qui fut peut-être l'un des rites funéraires.

Les auteurs supposent que nombre des *ring-forts* irlandais sont des enceintes funéraires.

XIII

Le commandant A. Martin et l'abbé Prigent publient dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1913, t. XL, une note sur *Les tumulus du Ruguello en Trézény* (Côtes-du-Nord). Ils exposent les résultats d'une fouille qui a découvert une chambre rectangulaire, construite en moellons soutenus par un buttage en petits matériaux. Au sommet, de grands blocs s'avancent en encorbellement et le tout est couvert d'une table de 4 mètres sur 2. A l'intérieur les fouilleurs ont trouvé une *lame d'ivoire* gravée de trois filets, qui selon eux reproduit un poignard du plus ancien âge du bronze, et un vase de terre cuite à quatres anses, contemporain de pareils poignards. La lame d'ivoire est un *hapax*. Des restes de bois attachés aux parois et couvrant le sol, donnent à penser que la chambre était planchéiée et lambrissée.

XIV

Le Dr Marcel Baudouin a donné au Bulletin de la Société d'Anthropologie, 1913, p. 52-79, une longue étude sur *Le Rocher à gravures principales du temple du soleil, aux Vaux de Saint-Aubin-de Baubigné* (D.-S.). Cercles, cupules, siège, roue à quatre rayons sur le dossier d'une sorte de fauteuil, blocs travaillés qui peuvent passer pour des statues, voilà de quoi attirer l'attention et la retenir. Le mémoire est illustré d'intéressants croquis : on y souhaiterait en plus quelques bonnes photographies.

M. G. Courty, dans un mémoire intitulé : *Le Bouclier à l'époque préhistorique*, p. 95 sqq., interprète des pétroglyphes de la région parisienne (Larchant, Montigny-s.-Loing, Puiselet, Mont de Ballancourt, Bouville). Les étoiles et les peignes qu'il y relève ne ressemblent que de bien loin aux boucliers représentés sur les rochers suédois aux mains des guerriers de l'âge du bronze. Quant aux rouelles des mégalithes irlandais, il n'est pas évident qu'elles soient des boucliers. On y voit généralement tout autre chose. Je renvoie à l'interprétation que M. Déchelette a suggérée l'an dernier de ces représentations.

M. H. P. Hirmenech publie, p. 108 sqq. une étude ethnologique sur *La Pierre de Bourg-Neuf en Arzon* (Morbihan). Son argumentation comporte des audaces philologiques par trop déconcertantes.

XV

Dans la Zeitschrift für Ethnologie, 1913, M. Hugo Mötefindt traite des *La Tènefibeln aus Westfalen*. Il reconnaît la rareté signalée par Beltz dans le Catalogue qui sert de base à la carte de répartition dont j'ai parlé ici, mais il ajoute onze exemplaires à la liste de Beltz. La Westphalie, germanisée à l'époque de La Tène, a reçu très peu des Celtes (p. 101 sq.). — M. E. Fischer (p. 103) se demande : *Sind die heutigen Albanesen die Nachkommen der alten Illyrier?* Sa réponse affirmative est fondée sur de bonnes raisons ; une bonne bibliographie permet d'y ajouter.

XVI

La Revue des Études anciennes, 1912, p. 55, publie un article de M. Jullian sur l'Inscription des Escoyères (*Notes gallo-romaines*, LIII : *La source du Var et les cols transversaux des Alpes*) ; de l'existence

d'un préfet des tribus montagnardes, il faut conclure à celle d'une route passant sans doute au col de la Cayolle. — Les planches I-VIII reproduisent la partie de la table de Peurtinger qui figure la Gaule. — On trouve, p. 67, une lettre de M. Mommeja sur *Les Découvertes de Sos* et, p. 72, un article du même sur *Les mines de fer de Sos*. — M. de Gerin-Ricard, p. 74, *A propos des stèles de Trets*, fort semblables à celles d'Orgon (Bouches-du-Rhône), affirme qu'elles ont été trouvées dans une couche de débris renfermant, avec des restes humains incinérés, des haches de pierre et datant du début de l'âge de bronze. — M. Lizop donne des *Notes épigraphiques sur Saint-Bertrand de Comminges* (p. 77 sq.).

Avril-Juin 1912, p. 167, M. C. Jullian signale dans une *Note gallo-romaine* (LIV) des analogies entre la légende de l'exode et celle de la migration gauloise, dit un mot sur les clochettes magiques, ouvre à la route des Alpes des aperçus archéologiques, rappelle le poulpe mycénien à propos des monnaies du trésor de Jersey, et les viviers artificiels de la Gaule méridionale. — M. L. Colas traite de *La voie romaine de Bordeaux à Astorga dans la traversée des Pyrénées* (p. 175 sqq.). — M. Clerc reproduit la *Frise de sculpture gauloise de Nages* (p. 189), où des têtes coupées alternent avec des chevaux.

Juillet-septembre 1912, p. 285. M. Ph. Fabia s'occupe des *Officiers gaulois dans les légions romaines au Ier siècle de notre ère*. — M. Ad. Blanchet (p. 293) traite, à propos d'une monnaie, de l'*Avènement de Postumus à l'Empire*.

Octobre-décembre 1912, M. C. Jullian consacre une *Note gallo-romaine*, LVI (p. 391) aux derniers des Boïens, ceux qui, installés chez les Eduens, à la suite de l'expédition des Helvètes, furent soulevés en 69 par le prophète Mariccus. — M. R. Lizop publie des *Notes archéologiques sur Saint-Bertrand de Comminges* (p. 395).

M. C. Jullian demande dans le fascicule de janvier-mars 1913, p. 28, si quelqu'un a déjà soutenu comme lui que le fameux voyage d'Aristée, rapporté par Hérodote, IV, 13-14, avait réellement eu lieu et que c'était une tentative faite par les Ioniens pour atteindre le pays de l'ambre, par la route de la Mer Noire et de la Russie. — Dans une *Note Gallo-romaine* (LVII, p. 47) il soutient contre Hirschfeld (*Aquitanien in der Römerzeit*, *Sitzb. d. k. pr. Ak. d. Wiss.*, 1896, p. 452-6.) que l'expression de *Bituriges Vivisci* est un ethnique double, comportant un déterminatif et ne désigne pas deux peuples, dont l'un serait helvète (Vevey) ; à ce propos il disserte sur la diffusion des ethniques en Gaule, le nom de lieu *Helvetum* en Alsace et celui de *Tribunci*, où il reconnaît le nom des Triboques. — Une note de M. Jules Toutain sur le

Sanctuaire dolménique d'Alésia ne satisfait pas notre curiosité, faute d'un plan bien coté. S'agit-il d'un dolmen ? M. Toutain, je le crains, a eu une vision. Il y a des constructions celtiques en dalles grossières que connaissent très bien ceux qui sont familiers avec l'archéologie de l'Irlande et de l'Écosse. M. Toutain fait, me semble-t-il, beaucoup d'honneur à M. de Paniagua. — M. Louis Bonnard rassemble *Ce que nous savons du Chartres gallo-romain* (p. 60 sqq.), et c'est peu. — M. C. Jullian donne à entendre dans sa *Chronique Gallo-romaine* (p. 83) qu'il reconnaît dans le cavalier à l'anguipède l'*Hercules tutor domus*.

Le fascicule d'avril-juin nous apporte une *Note Gallo-romaine* de M. C. Jullian sur *La Gaule dans les Notae Tironianae* ; le corps en est formé par une liste des mots relatifs à la Gaule, qui se trouvent dans les chapitres I et II du IIIe livre. M. Jullian pense que la formation première du document remonte au temps d'Auguste. — M. D. Viollier (p. 186) pense que les Vivisques de Vevey sont venus de Bordeaux, au retour des Helvètes et avec eux, après l'invasion des Cimbres. — MM. Germain de Montauzan et Ph. Fabia traitent de la *Garnison de Lyon sous les Sévères* (p. 187) à propos d'une inscription de Fourvière où il est question de la Schola des *poliones* de quatre légions. — M. Clerc publie des *Inscriptions antiques inédites du musée d'Aix* (p. 187 : deux autels aux Parques). — M. Chaillan décrit une *Sépulture à incinération, sur le territoire de Gardanne*, Bouches-du-Rhône (p. 191 ; cuve de pierre, enveloppe de plomb, urne de verre).

XVII

MM. V. Berthier et J. Déchelette ont publié dans le 24e Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Autun, 1911, p. 49-62, Comptes rendus des séances, *Le Menhir de Saint-Micaud* (Saône-et-Loire). C'est un menhir gravé de dessins fortement entaillés. On y reconnaît la figure du serpent cornu des Gaulois. D'autres rappellent à M. Déchelette les cultes orientaux. Bref, il fait de cette pierre levée une sorte d'idole-panthée.

XVIII

M. Höfler a publié dans Urania (Offizielles Organ des Volksbildungs-Institutes Wiener, Urania), 1911, 15 juillet, p. 494 sqq., un fort savant article intitulé *Die Druiden der Gallier in Beziehung zur Geschichte der Heilkunde*. C'est de médecine religieuse qu'il s'agit. Le

qui incarne l'âme divine du chêne, et l'auteur, à propos de cette théophagie, rappelle justement les druidesses (dryades), qui prophétisaient après avoir mangé des glands. Précautions dans la cueillette des plantes, sacrifices et même sacrifices humains à fin de guérison, les pratiques sont de prêtres plus que de médecins. Mais elles impliquent des connaissances positives ou favorisent leur élaboration.

H. Hubert.

CORRIGENDA

La langue grecque a été maltraitée à plusieurs reprises au cours des derniers fascicules, notamment en ce qui concerne l'accent. Nous signalons à nos lecteurs qu'il y a lieu de rétablir correctement les formes ou phrases suivantes :

P. 39, note 1, lire : αὐχέσι, ᾄδοντες, ὕμνον, ἐμβάλλοντες, ἐπιμελῶς, ἡ πατὴρ, χρήματα, οὐκ φασὶ δέ τινας, βάρβαρόν τινα, ἐπιδεικνύμενοι, οὐ γὰρ, εὐγενές, ἀλλὰ.

P. 39, note 3, lire ὕμνον, ἐπιπαιανίζοντες.

P. 41, note 3, lire ὦ, αὐχένων, ἵππων, ξένοις, ἰσοστάσιον.

P. 255, note 2, lire τὰς χρυσᾶς σημαίας τὰς ἀκινήτους λεγομένας καθελόντες ἐκ τοῦ τῆς Ἀθηνᾶς ἱεροῦ.

P. 261, note 2, lire λουγον· τὸν κόρακα.

P. 267, note 5, lire ἀνεσταύρουν, ἀνασκολοπίζουσιν.

P. 284, note 2, lire φασί τινας.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXXIV

ARTICLES DE FOND

Pages

Notes d'archéologie et de philologie celtiques, I, par H. Hubert.. 1
Répertoire des fac-similés des manuscrits irlandais, par L. Gougaud..... 14
Les têtes coupées et les trophées en Gaule, par Ad. Reinach.... 38, 253
A case of vowel breaking in Irish, par E. C. Quiggin..... 61
Sur une glose de Saint-Gall, par J. Vendryes..... 65
Le *Mirouer de la Mort* (suite), par E. Ernault..... 66, 290
Les formes verbales en *-r-* du tokharien et de l'italo-celtique, par J. Vendryes..... 129
Notes étymologiques et lexicographiques, par J. Loth..... 143
Notes on Kulhwch and Olwen, par sir Edward Anwyl.....152, 406
Gaelic *nar* = *ar* « our », par J. Fraser..... 157
Questions de grammaire et de linguistique brittonique (suite), par J. Loth..... 159
Cornoviana (suite), par J. Loth..... 176
L'origine celtique de la légende de Lohengrin, par G. Poisson... 182
Le plus ancien texte suivi en breton, par J. Loth..... 241
Encore du breton d'Ivonet Omnes, par E. Ernault..... 249
Un prétendu témoignage sur des réunions de bardes en Bretagne au xe siècle, par A. Smirnov..... 287
Une correction au texte du *Betha Adamnain*, par J. Vendryes.... 306
The Passion of St. Christopher, par J. Fraser..... 307
Contributions à l'étude des romans de la Table Ronde (suite), par J. Loth..... 365
Chronique de numismatique celtique, par A. Blanchet..... 397
Notes d'archéologie et de philologie celtiques, II, par J. Vendryes et H. Hubert..... 418
Notes étymologiques, par Holger Pedersen..... 448
Vieil-irlandais *arossa*, par J. Vendryes..... 450

NÉCROLOGIE

H. Champion (J. Loth)..... 363
R. Mowat (J. Vendryes)..... 127

BIBLIOGRAPHIE

Anecdota from Irish MSS., t. IV et V (J. Vendryes)..... 96, 459
ANWYL (sir Edward), The Book of Aneirin (J. Vendryes)..... 90
BROWN (A. C. L.). On the independent character of the Welsh Owain (A. Smirnov)..... 337
DAVIES (J. Glyn), Welsh Metrics, I (J. Loth)..... 98
DIVERRÈS (P.), Meddygon Myddvei (sir Edward Anwyl)..... 453
FRIEDMANN (S.), Ruedeger e Ferdiad (J. Marx)..... 458
GEARY (Rev. James A.), Five Irish homilies from the Rennes MS. (J. Vendryes)..... 461
LEWIS (Timothy), The Laws of Howel Dda (J. Vendryes)..... 330
MACLEAN (Rev. Donald), The Spiritual Songs of Dugald Buchanan (J. Vendryes)..... 335
Mélanges CAGNAT (H. Hubert)..... 343
MERRYMAN (Bryan), Cuirt an Meadhon Oidhche (J. Vendryes).. 462
MEYER (Kuno), Sanas Cormaic (J. Vendryes)..... 96
Miscellany presented to Kuno MEYER (J. Vendryes)..... 203
MITCHELL (Dugald), The Book of Highland Verse (J. Vendryes). 210
O'KEEFFE (J. G.), Buile Suibhne (G. Dottin)..... 327
PIERQUIN (Hubert), Le Poème anglo-saxon de Beowulf (J. Marx) 457
— Recueil général des chartes anglo-saxonnes (J. Marx).. 458
QUIGGIN (E. C.), Prolegomena to the study of the Later Irish Bards (G. Dottin)..... 456
REINACH (Salomon), Répertoire de l'art quaternaire (H. Hubert) 342
ROBINSON (F. N.), Satirists and enchanters in early Irish Literature (J. Vendryes)..... 94
SÉBILLOT (P.), Le Folk-lore (J. Vendryes)..... 464
TAYLOR (miss M. V.), Liber Luciani de laude Cestre (sir Edward Anwyl)..... 211
THURNEYSEN (R.), zu irischen Handschriften und Litteraturdenkmälern, I et II (J. Vendryes)..... 88, 333
WINDISCH (E.), Das keltische Brittannien bis zu Kaiser Arthur (J. Vendryes)..... 207
WOODS (George B.), A reclassification of the Perceval Romances (miss Mary Williams),..... 212

CHRONIQUE

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : la dernière partie de sa bibliothèque vendue à Leipzig, puis acquise par l'University College de Cork 346, 466
Idris BELL, poèmes traduits du gallois..... 352
Yves BERTHOU, Kevrin barzed Breiz..... 107
G. CALDER : sa nomination à Glasgow..... 347
The Celtic Annual de Dundee pour 1913..... 473

Congrès pan-celtique à Gand 353
Tom Peete Cross; le cor et le manteau révélateurs 225
—; l'origine celtique du Lai de Lanval 472
Découverte épigraphique à Bourbon-Lancy 101
Découvertes épigraphiques à Chalon-sur-Saône 347, 468
Demaitly, son catalogue de sigles de potiers 475
Dictionnaires topographiques de l'Ain et de l'Aude 475
P. Diverrès, docteur d'Université 349
G. Dottin; sa grammaire du moyen-irlandais 353
Enseignements nouveaux du celtique 101, 347, 467
E. Ernault; sa collection de proverbes bretons 108
G. Esnault; sa future thèse de doctorat 102
M. Esposito, La connaissance du grec en Irlande 220
T. Fitz Hugh, Le rythme indo-européen 349
R. Flower; sa nomination à Londres 467
P. Gregory, Old World Ballads 352
Guild of Graduates du Pays de Galles; ses travaux 102
L. Herrieu et M. Duhamel, Chansons populaires du pays de Vannes 105
H. Hirt; sa nomination à Giessen 219
F. Jaffrenou, docteur d'Université 467
J. M. Jones, Buched Dewi ac ystoriau ereill 103
langue gaélique en Écosse (État de la) 100
langue irlandaise en Irlande (État de la) 348
Livres nouveaux 108, 227, 354, 476
J. Loth: deuxième édition de sa traduction des Mabinogion 354
M. Macfarlane, livres scolaires en gaélique d'Ecosse 469
J. G. Mackay, Na se bonnaich bheaga 105
D. Maclean, The Literature of the Scottish Gael 351
J. Marouzeau, répertoire des publications relatives à l'antiquité classique 102
C. Marstrander; son dictionnaire général de l'irlandais 469
—; sa nomination à Christiania 347
Meven Mordiern et Abhervé, notes sur les vieux Celtes 351
K. Meyer, l'enseignement en Irlande au ve siècle 222
—, le moine Berechtuine en Irlande 348
A. Oheix; ses publications hagiographiques 474
Ouvrages reçus 108, 227, 354, 476
parlers celtiques aux Archives Phonographiques de Vienne (Spécimens de) 467
H. Pedersen; ses leçons à la School of Irish learning 226
J. Pokorny; sa Concise Old Irish grammar 101, 237
—; ses cours de celtique à Vienne 101
E. C. Quiggin, article Celt de l'Encyclopaedia Britannica 224, 476
Ad. Reinach et les cultes orientaux de l'Occident romain 475
F. N. Robinson, Les sacrifices humains en Irlande 470
F. de Saussure; sa mort 216

School of Irish Learning.. 226
W. Skeat; sa mort..... 217
F. Skutsch ; sa mort..... 219
A. Smirnov; son enseignement à Saint-Pétersbourg..... 347
F. Sommer; sa nomination a Iena..... 218
H. Sweet; sa mort..... 217
R. Thurneysen; sa nomination à Bonn.. 218
Vénus d'Arles (le surmoulage de la)..... 476
Vox, une nouvelle revue de phonétique..... 350
A. Walde; sa nomination à Innsbruck..... 219
P. Walsh, Une élégie sur Émonn O'Braonain..... 473
—; ses travaux de toponomastique sur l'ancien Meath.... 219
Welsh Language Society..... 353
Welsh National Academy (Projet d'une)..... 215
Mary Williams; sa nomination à Londres..... 467

PÉRIODIQUES

American Journal of Philology (The)..... 115
Annales de Bretagne.....116, 480
Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.....118, 358
Archiv für Anthropologie.....125, 358
Boletin de la Real Academia de la Historia.....125, 359
Bonner Jahrbücher..... 356
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques..... 123
Bulletin de dialectologie romane..... 116
Bulletin de géographie du Comité des travaux historiques..... 486
Bulletin de la Diana..... 122
Bulletin de la Société archéologique du Finistère..... 490
Bulletin de la Société d'Anthropologie..... 491
Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur 123
Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun..... 493
Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques..... 122
Bulletin de la Société géologique de Normandie..... 357
Bulletin de la Société jersiaise... 118
Bulletin de la Société préhistorique française..... 121
Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze..... 357
Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine..... 359
Bullettino di paletnologia italiana..... 117
Celtic Review (The).....113, 236, 479
Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. 119
Congrès préhistorique de France..... 120
Ériu..... 233
Fureteur breton (Le).....115, 483

Gadelica 235
Indogermanische Forschungen 239
Irish Ecclesiastical Record 240, 486
Jahresbericht der schweizerischen Gesellschaft fur Urgeschichte ... 119
Journal of the R. Society of Antiquaries of Ireland 123, 360
Mannus 355
Mémoires de la Société de Linguistique 481
Proceedings of the R. Irish Academy 489
Proceedings of the Society of Antiquaries of Scottland 361
Revue archéologique 122
Revue de Bretagne 482
Revue de phonétique 109
Revue des études anciennes 491
Revue épigraphique 468
Revue préhistorique de l'Est de la France 356
Rivista archeologica della provincia e antica diocesi di Como 358
Sitzungsberichte der kön. preuss. Akademie der Wissenschaften . 112, 484
Urania 493
Wörter und Sachen 228
Zeitschrift für celtische Philologie 232, 477
Zeitschrift für Ethnologie 491
Zeitschrift für romanische Philologie 485
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung 488
Zentralblatt für Bibliothekswesen 112

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

TABLE

DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS

AU TOME XXXIV

DE LA *REVUE CELTIQUE*[1]

I. Gaulois ou vieux celtique et ogamique.

(Voir pp. 117, 240, 360, 403, 404, 442, 487, 488).

ambacti, serviteurs, écuyers, 268.
Andarra, 257.
Andarta, « la grande ourse », 256, 257, 264.
ande-, suff. augmentatif, 257.
Andoses ou Andossus, 257.
Andosini, 257.
Anduro, 257.
Andusia, 257.
Aplondus? 125.
Arquiaecus, 125.
-arta, artos, ours, 257.
Artaios, 256.
Artio, « déesse ourse », 256, 257, 262.
Augustonemeton, 424.

Baduhenna, « la dame du corbeau », 260.
Belenus, 261, 262.
Belisama, 468.
Belisamaro, 468.
Bellovesus, 262.
Biatec, 402.
Bituriges Vivisci, 492, 493.
BIVAIDONAS, 362.
Boduogenos, 258.
Boduognatus, 258.
Bodus, 125, 258.
Borvo, 101.
Boudicca, 258.
Boudinna, 258.
Boudunn..., 258.
Boutus, 125.
Brannodunum, 260.
Brannogenium, 260.
Brannovices, 261.
brano-, branno-, « corbeau », 260.
Brennacus, 260.
Brennus, 261, 262.
-briga, 487.
Brigantia, 260.
briva, pont, 230.

Cabillonenses, 347, 348.
Caledonius saltus, 378.
Calodorus, 487.
Carnuntum, 280.
Carnutes, 280.
Cassignatos, 233.
cateia, hache, casse-tête, 274, 422.
(C)athubodua, 258.
Κατουρακτονιον, 92.
Cernunnos, 51, 52, 259.
CUNAMAGLI, 362.
CUNAVA, 362.

1. Cette table a été faite par M. Ernault.

Cunoglasus, 114, 115.

Damona, 101.
Deruentio, 237.
Digentia, 237.
Diuona, « fontaine consacrée aux dieux », 487.
DOVAIDONA, 362.
DROATA, 362.
Druentia, 237.
dubno-, « monde » ? 482.
-dunum, 487.
-durum, enceinte fortifiée ? 487.

Ἐπίδιον ἄκρον, 484.
Esus, 255, 256, 259, 270.

gaison, javelot, 270, 422, 423.
Grannus, 196, 197, 201.

Helvetum, 492.

Isarnodurum, « porte de fer », 487.

Latobios, 270.
λοῦγον, corbeau ? 260, 261.
Lugudunum 261.

Maelus, 125.
Magdunum, 487.
Magillo, 360.
-magus, « champ », 487.
Mamdica, 125.
MAQI, 362.
MAQLEOG, 362.
-maros, « grand », 469.
mataris, matraque, 274.
medio-, milieu, 424.
Mediolanum, 424.
Medionemeton, « le sanctuaire du milieu », ou « le milieu du sanctuaire », 424.
Meduttus, 125.
Mezunemusus, Medionemossos ? le sanctuaire du milieu, ou le milieu du sanctuaire, 418, 423, 424, 443.
Morinis, 125.
MUCOI, 362.
Munnius, 360.

Nantosuelta, 345.
Nemausus, Νεμωσσός, « sanctuaire », 423, 424.
Nemeti, 423.
Nemetocenna, 423.
nemeton, sanctuaire, 424.
Nemetona, 258, 259.
Neto, 158.
Netus, 158.
Nodens, Nodons, Nudens, 6, 7, 259.
Nouiodunum, 487.
-ntia, 237.

Ogmios, 53, 265.
-ona, 487, 488.

R[o]c[a]t[o]s, 362.
Rotomagus, 487.

Segovesus, 261, 262.
Smertullos, « le frappeur », 256, 270.
Souconna, 347, 348.
su-, bien, 113.
Suadorix, 101.
Suaduragius, 101.
Suadurix, 101.
Sucellus, « le frappeur », 260, 270.
Surna, 125.

Taranis, 270.
tarvos trigaranus, 259.
Teutates, Toutatis, 67, 254, 255.
Tongius, 125.
Tribunci, 492.
Tureus, 125.

Viducasses, 233.

II. Irlandais.

(Voir pp. 62, 64, 203, 235, 236, 238, 239, 307-321, 460, 462, 471, 472).

a son : ard a ordan, au rang élevé, 95.
abhra, f., soureil, 161.
accarsoid, port, 231

actuaim co eibhill, sorte d'écoute, 231.
adarc, corne, 113.
adircliu, gl. cornix, 113.
Aed, 456.
aer, satire, 95.
agid, il mène, 205.
agim, je mène, 485.
aicned, nature, 113, 488.
aidircleóc, saidhircleóg, vanneau, 113, 479.
ail, satire, 95.
ailemain, nourrir, 113.
Ailill, 206, 460.
ailim, je nourris, 113.
ailtiu, nourrir, 113.
ainthialad, satire, 95.
ainm, au nom, 488.
ainmed, satire, 95.
aiste, n., propriété; mètre (poétique), 485.
aite, père nourricier, 489.
aithgiud, satire, 95.
Aithirne, 95.
aithisiugud, satire, 95.
aithmhéile, honte, repentir, 488.
alam, troupeau, 150.
alid, il nourrit, 205.
all, rocher, 478.
all, f., salle, 485.
allsadh, action de carguer les voiles, 231.
altram, nourrir, 113.
Amairgen, 460.
ambracht, conjuration, formule magique, 113.
Ammecat, 362.
amnas, dur, hautain, 479.
-ánaic, il vint, 131.
anál, f., haleine, 165.
anmimm, au nom, 488.
aoibh, gai, beau, 246.
aoibheal, feu, 246.
arcridiur, je presse sur mon cœur, 485.
ardomthaat, qui m'attendent, 451.
ardustá, dont ils disposent, 451.
Argatlám, à la main d'argent, 7.
aridmbiad, aridmbái, aritmbúi, qui lui était réservé, 452.
arossa, il est réservé à, 450-452.
arsissiur, je m'appuie sur, 450.
artá, artáa, arthá, il reste, 451, 452.
Artúir, Arthur, 113.
arumfosta, il m'attend, ou m'est réservé, 451.
arumthá, aromthá, m'est réservé, me reste, 451, 452.
arutossa, aruthossa, t'attend, 451, 452.
assae, facile, 450.
-at, 230.
athchned, grande souffrance, 113.
Ath n- Irmidi, 219.

Badb catha, 258.
baile, buile, folie, 227, 326.
balldub, aux membres noirs, 113.
bat, bateau, 231.
béim foris, principe, règle, 205.
bélat, chemin, 230.
Beltine, 471.
ben, bean, femme, 62.
berir, on porte : il est porté, 130, 140.
bermit, nous le portons, 138.
bertir, ils sont portés, 136.
bés, mœurs, habitude, 486.
bétgnad, état de folie, 67.
birling, bateau, 230.
bodb, corneille, corbeau, 258.
Bodb, Badb, déesse de la guerre, 258, 259.
bordgal, vivier ? 223.
Bordgal, 223.
borr, enflé, gros, 147.
Bran, 8, 9.
bréch, loup, 3.
Brenaind, 261.
Brendan, 260, 261.
Bres, 95.
brigaim, je déclare, je prononce, 113.
Brigit, 113, 260.
bronlach, brollach, poitrine, 482.
brotchú, chienne furieuse, 8.
bruinnim, je presse contre mon sein, 485.
bruthen, chaleur, ardeur, 113.
buaid, victoire, 258, 268.
buirre, enflure, orgueil, 147.

caill, bois, 478.
cáined, satire, 95

Caireall, 64.
cairn, amas, 280.
Caladbolg, 208.
carbh, bateau, 230.
cath, bataille, 92.
Cathair, 485.
Cellach, Ceallach, 64.
Cenn Crúach, « la tête sanglante », 51, 286.
cennmar, -már, -mór, à grande tête, 485.
Cerbhall, 64.
céte, colline à pente douce, au sommet plat, 150, 151.
Cin Dromma Snechta, 89, 90.
ciúil, bateau, 231.
Cláthra, 219.
cliabhach, loup, 3.
clo-, tourner, 449.
cloce, m., cloche, 167.
-cloor, que j'entende, 142.
cluiniur, j'entends, 142.
cnarr, bateau, 230.
cnaturbárc, sorte de bateau, 485.
cned, blessure, souffrance, 113.
Cobormong, «chevelure d'écume », 485.
Coirpre, 95.
Colum Cille, 96.
cómhaois, de même âge, 146.
Conall Cernach, 259, 276, 283.
conart, meute, 9.
Conchobar, 460.
Cormac, 8, 88, 89, 95-97.
corr, pointe, bec, museau ; angle, recoin, 148, 149.
corrach, non égal, instable ; maide —, bascule, 148.
corran, angle, coin ; faucille, 149.
criathar, crible, 408.
criun, crian, loup, 3.
crocenn, croiceann, m., peau, 68.1
Croderg, « rouge-sang », 279.
cruind, rond, 149.
Cruithne, le peuple ou le pays des Pictes, 113.
Cruthen, Picte, 113.
cuairt, circuit, 411.
cúairtfel, tourbillon, 485.
cú-allaidh, (chien sauvage), loup, 3.
Cúchulainn, 50, 51, 80, 90, 186, 259, 260, 269, 276, 278, 331, 386, 459, 461, 477.
cuitbiud, satire, 95.
cumdach, coffret (pour manuscrits), 15, 36.
curach, coracle, bateau de cuir, 125, 126.
Cu Roi, 477.
cutim, chute, 306.

debide scailte, sorte de mètre poétique, 99.
-dechta, enseignements, 489.
déirméile, deirbéile, honte, repentir, 488.
Derdriu, 479.
Diugurnach, 485.
do, à, de, 205.
domun, monde, 482.
drochat, pont, 230.
drui, druide, 92.
duanaire, recueil de poèmes, 456.
dul, satire, 95.
dupall, aux membres noirs, 113.

-eblaid, il mènera, 205.
écen, nécessité, f., 162.
Echde (Aird-), 485.
ecnad, satire, 95.
edón, c'est-à-dire, 205.
ellacht, action de réunir, de souder, 485.
Emain, 472.
englas, eau et lait mêlés, 181.
epit, serpe, 113.
Ériu, Irlande, 485.
eross, poupe, 161.
esclae, jour du départ, 485.
esuern, esarn, vin vieux, 113.
etraigim, j'ai affaire à, 485.
etráin, affaire, 485.

facht, méchanceté, mal, 485.
faelchú, loup, 3.
fairge, océan, 482.
fáit, ils dorment, 219.
fáitche, pelouse, 219.
fáith, poète, 95.
fán, pente, vallée, 478.
Febal, 479.
fer, fear, homme, 62.
Ferchertne, 95.

Ferdiad, 159.
feronn, feann, territoire, 489.
Fiachna, 8, 9.
fiamtoin, loup, 3.
Findabair, 51.
fintan, vignoble, 150.
Fionn Mac Cumhail, 9.
Fir Falgae, 90.
firinne, f., vérité, 171.
Fithal, 89.
-fitir, il sait, 141.
Flann Fina, 88, 89.
foid, il passe la nuit, 90.
-foircnea, il finit, 305.
foirenn, troupe, 489.
Fomore, 7, 51.
forcenn, forcan, fin, 305.
fordomchomaither, je suis préservé, 238.
forfess, veillée (contre...), 90.
Forgol, 96.
fossad, ferme, 450.

-gainedar, il naît, 132.
Gairech, 219.
gein, naissance, 488.
giall, otage, 232.
giallaim, je fouette, je frappe, 232.
giallcherd, acte de soumission, 113.
gill, gage, 232.
glaise, f., ruisseau, 180.
glám, satire, 95.
glantar mé, je suis purifié, 136.
glenn, vallée, 478.
gniu, je fais, 488.
Goborchind, démons à tête de chèvre, 51.
Goibniu, 345.
grian, soleil, 196, 197.
groma, satire, 95.
guidmit, nous le demandons, 138.

Ilgairech, « le Gairech de l'Est », 219.
imdergad, satire, 95.
inbhear, m., embouchure de rivière, 160.
inellgim, je réunis, je soude, 485.
inndell, inneal, m., piège, 163.

-lach, endroit, lieu, 482.
Laidchenn, 95.
laideng, laoidheang, flotte, 231.
lár, m., sol, 173.
-leblangtar, ils sautèrent, 137.
léine, chemise, 489.
lenaim, je suis, 142.
ler, océan, 4.
Ler, 7, 12.
-liad, qu'il suivît, 142.
lipting, lifting, partie arrière du pont, 231.
Lir, 188.
lón, luan, hanche, cuisse, 151.
long, navire long, 230.
lonn, patin ou rouleau servant à lancer le bateau, 231.
lóon, graisse, 151.
lorg, f., massue, 173.
Lug, 186, 259, 261, 262.

Macha, « corneille » ?, déesse guerrière, 259, 278.
mac tíre (fils de la terre), loup, 3.
madadh-allaidh, (chien sauvage), loup, 3.
-mainedar, il pense, 132.
Manannan, 6-12.
mann, once, 173.
marcach, affligé, 238.
Medb, 460.
mélae, injure, 488, 489.
-menathar, qu'il pense, 142.
ménne, gens, troupe, 485.
merfal, erreur, 485.
mess, jugement, 291.
mífhoclad, satire, 95.
Miosach, Meeshac, 36.
móin, tourbière, 478.
moiniur, je pense, 142.
Mongan, 8, 9.
Morrigu, Morrigan, « la grande « reine », déesse guerrière, 259.
Mosinu Maccu Min, 221, 222.
muimme, nourrice, 489.

nár, notre, 157.
Necht, 7, 9.
Nechtan, 7.
Nemaind, déesse guerrière, 258, 259.
Net, 258.
nomberar, on me porte, je suis porté, 136.

Nuadu, Nuada Argetlám, 6, 7, 9, 259, 262.

ogham, écriture ogamique, 265.
óibell, étincelle, feu, 246.
Oisin, 9.
ol ma, que si, 113.
omungnath, état de crainte, 67.

Pretene, 113.

-r, moyen et passif, 129-142, 205.
rámat, route, 230.
ré, temps, 291.
réimheas, temps de la vie, temps, période, 291.
réimhse, temps, 291.
rem-, d'avance, 291.
renaim, je vends, 142.
-riat, qu'ils vendent, 142.
rindad, satire, 95.
ro-, 448, 449.
rofitir, je sais, 448.
rómhaith, très grand, 146.
rómhar, action de labourer, 146.
rómharaim, je laboure, 146.
ronga, côté du navire, 231.
ross, promontoire, 450.
rostan, roseraie, 450.
rún, mystère, secret, 265.
runa, satire, 95.

samaigim, je place, 450.
Scáthach, 461.
scib, bateau, 230.
scip ou cíp, main, 479.
scud, bateau, 230.
sechithir, il suit, 140.
sechitir, il suivent, 140.
serrcend, « tête de faucille », navire pirate, 231.
sess, banc de navire, 231.
sessam, sessed, fait de se tenir, 450.
sét, chemin, 172.
Sinon, 110.
Slemain Mide, 219.
sliab, montagne, 478.
stadh, partie qui soutient le mât en avant, 231.
stiur, gouvernail, 231.
stiurasman, pilote, 231.
Suibhne, 227, 326-330.
suidigitir, -suidigetar, ils placent, 137.
suithe, suie, 76.

Táin bó Cúailnge, 51, 90, 95, 124, 219, 233, 234, 291, 389, 390, 459, 460.
tairissem, tairisin, s'arrêter, tenir ferme, 448.
Talorg, 396.
tamun, tronc, 450.
tardechta, enseignements mauvais, abominables, 489.
tarissiu, gl. fides, 448.
tathlum, balle faite d'un cerveau ennemi mêlé à de la terre, 283.
-táu, -tó, je suis, 450, 451.
teglach, famille, 372.
ten, tan, arbre, 450.
tenlach, foyer, 482.
-the, 2e pers. sing., impér., 139.
-ther, 2e pers. sing. moy., 139.
tile, tillac, 231.
Tír na Sorcha, la Terre de Lumière, 8.
Tír Tairngire, la Terre de promesse, 8.
tlus, bétail, 150.
to-, 448, 449.
torann, m., tonnerre ; tapage, 174.
torisse, toraisse, taraisse, tarisse, fidèle, 448.
torissin, toraisin, tarasin, fidélité, 448.
trócaire, f., compassion, 175.
Tuatha Dé Danann, 95, 186, 188, 189, 361.
tuistiu, engendrer, 485.

Uanaind, « écume blanche », ou « cheveux d'écume », 485.
Uarbhél, 412.

III. Gaelique d'Écosse.

(Voir pp. 62-64, 336, 470, 473).

agaibh, à vous, 178.
againn, à nous, 178.
-aid, -it, 237.
am, 'm, dans mon, 157.
amall, amarre de la rame, 231.
an, leur, 158.
ann, dans, 157, 158.
ann ad, dans ton, 157, 158.
ann am, dans mon, 157, 158.
ar, notre, 157, 158.

Banba, 485.
beachd, opinion, 63.
beann, byann, corne, 64.
bhur, votre, 158.

cealg, ruse, 63.
ceangail, lier, 63.
ceann, tête, 63.
ceart, droit, 63.
Conait, 237.
conchraig, « rocher du chien », 237.
cù, chien, 237.
curr, coin; puits, citerne, 149.

dealbh, forme, 63.
dearg, dyarg, rouge, 63.
dearn, faire, 63.
Domnall Brecc, 93.
dream, peuple, 63.

eala, cygne, 62.
eallach, fardeau, 62.
earar, après-demain, 63.
Elg, 485.
Eriu, 485.

faolchù, loup, 3.
Fearnaid, 237.
fern, aune, 237.
Fotla, 185.

ga, à lui, à son, 157, 158.

lì, splendeur, 237.
Livet, 237.

meall, myall, colline, 64.

na, votre, 158.
nad, dans ton, 158.
nam, dans mon, 158.
na mo, dans mon, 158.
nar, notre, 157, 158.

peann, pyann, plume, 64.

rac ? racage, lien qui unit la vergue au mât, 231.
Raith, 92.

sgoth, bateau, 230.
stiuir, gouvernail, 231.
sudh, joint entre les planches d'un vaisseau, 231.

tarbh, taureau, 237.
Tarvit, 237.
teanga, langue, 63.
torc, sanglier, 237.
Treasaid, 237.
tres, combat, 237.
tur, sec, 237.
Turaid, 237.
Turcaid, 237.

IV. Gallois.

(Voir pp. 105, 154-156, 365-376, 388-390, 406-417, 454, 478).

a, o, 156.
aber, embouchure; courant, ruisseau, 160.
achos, cause, 161.
achwysson, symptômes, 155.
afnaws, effronté, 479.
agorawr, qu'on ouvre, 411.
alav, richesse, 150.

amlynu, amlynu? arranger, 155.
ammod, accord, 162.
amrant, sourcil, 161.
amser, m. temps, saison, 162.
anadl, f. haleine, 165.
Aneirin, 91, 92.
anffawd, infortune, 162.
anghen, f. nécessité, 162.
anian, élan, 374.
anianawl, plein d'élan, impétueux, 368, 374.
annerch, f. salutation, 169.
annwfn, monde infernal, 9, 482.
Anoeth, 9, 278, 406, 413, 414.
anoeth, difficile, 414.
Arawn, 9.
arch grwn, poitrine ronde, solide, 369, 374, 375.
ar herw, hors la loi, 382.
arlwyddiaeth, seigneurie, domaine, 163.
arogleu, parfum; parfums, 454.
arogleuaf, je sens, 454.
Arthgen, 257.
Arthmael, 257.
Arthur, 108, 113-115, 197, 206-209, 257, 366-377, 379, 383, 386, 390, 393, 413.
aur, ayr, d'or, précieux, 367, 373.

baeol, baiol, seau, 164.
bagad, m. touffe, grappe, 164.
bagad, f., multitude, foule, 164.
bela, loup, 3.
bela, lutter, ravager, 3.
Beli, 261.
biw, bétail à cornes, 144.
blai, ravager, 3.
blaidd, loup, 3.
bleiddast, louve, 3.
bleiddgi, loup, 3.
boch, joue, 170.
Bod ferin, 413.
bogail, f. nombril, 165.
braich, f. bras; m. rayon (de roue), 168.
Bran, 50-52, 260-262, 285.
Branwen, 50, 377.
breichell, f. manche, 166.
bronllech, poitrine, 482.
buarth, enclos de bêtes à cornes, 143.
buarthdeil, terre engraissée du fumier des troupeaux; cour de ferme; écurie, 143.
buch, vache, 144.
buchit, buchedd, vie, 144, 482.
bustlog, de fiel, 75.
bwyt, repas, 455.
byd, monde; extrêmement, 297.
bydhawt, il sera, 411.

cad, bataille, 367, 373.
Kae, Kei, 367, 368, 380-382, 389.
Caer Ludd, Londres, 259.
caethnawd, captivité, esclavage, 67.
Caletfwlch, 208.
calon, callon, cœur, 396.
kanol, milieu, centre, point central de la course, 368, 374.
cant, cercle, 147, 240.
Catraeth, 91, 92.
Katgyffro, « celui qui provoque le le combat », 391.
cath, f. chat, 174.
ceibr, chevrons, 166.
Keincaled, 375.
ceithiw, captif, 67.
kelydd, endroit retiré, ombragé, cachette, 379.
Kelyddon, Kyledon, 152, 367, 378, 379, 382.
Keneu, 92.
cennad, f. messager, 166.
cerennydd, amitié, 167, 482.
ceubal, ceubol, bateau de peau, 231.
chwaith, non plus, 156.
chwedl, récit, 175.
chwerwlys, absinthe, 73.
chwerwyn llwyd, absinthe, 73.
cidwm, vorace; loup, 3.
Kilvd, 152, 153.
cloch, f. cloche, 167.
clod, f. gloire, 167.
clych ia, glaçons, 167.
kochwedd, à l'aspect sanglant; bataille; couleur rouge des habits, 374, 375.
cogail, m. quenouille, 166.
cordlan, enclos circulaire? 156.
corfflan, cimetière, 156.
corrawg, prodigue, 147, 148.
corryn, pointe saillante, anse d'un vase qui émerge au-dessus du rebord, etc., 149.

cosgordd, f. escorte, 167.
Kreiddylat, 383.
crwn, rond, complet, 149, 374.
crwydyr, crible, 408.
cwrr, angle, recoin ; anguleux, recourbé, 148, 149.
cyfelin, m. coudée, 167, 407.
cyfnes, familier ? 478, 479.
cyfrwy, selle, 407.
Kyheic, 384
kylch, circuit, 411.
kymeredus, orgueilleux, 147.
kymhibeu, bronches, 407, 454.
kymibiawc, fait de tuyaux joints ensemble, 407, 454.
cymmyrredd, orgueil, présomption ; dignité, estime, 147.
Cyndeyrn, 153.
kyn gatter ew, quoiqu'on le laisse, 137.
cynghanedd, assonance intérieure, 99, 107.
kynna, kynnan, aussi bon, 85.
kynnrann, celui qui a la première part, 376.
Cynon, 91.
kyvarwyddyt, histoire, récit, 394.
Cyvelioc, 212.
cyweithydd, f. compagnie, troupe ; compagnons, 145, 146.
cyweithydd, m. aide, 146.
cywydd deuair hirion, sorte de mètre poétique, 98.

daear, f. terre, 169.
daeth y dynyon, les hommes vinrent, 136.
degwm, dîme, 149.
degymu, dîmer, 149.
deildy, maison de feuillages (branchages), 378.
deon, « hommes bons », 415.
derw, chênes, 168.
deu peinawc, à deux têtes, 155.
dibrwystl, qui n'est pas bruyant, 374.
dihun, éveillé, vigilant, en garde, 370, 375.
diod, f. boisson, 168.
dir, dureté, 487.
Diwrnach, 485.
draic, f. dragon, 169.
Dugleis, Dubleis, 180.
Duw, Dyw, Dieu, 156, 415.
dwy, f. deux, 181.
dwyen, mâchoires, 168.
dwyfron, seins, 169.
dy, à, 154, 155.
dy-, 295
dysgir dynyon, les hommes sont instruits, 136.
dysgir ef, il est instruit, 136.
dysgir fi, je suis instruit, 136.
Dyuynwal Vrych, 93.
dywedut dire, 449.
dyweddu, emmener comme femme, 383.

echen, f. race, 171.
edn, m. oiseau, 170.
-edd, noms abstraits, 482.
Efnissyen, 479.
eido, eiddew, lierre, 454.
embennyd, cerveau, 455.
erchwyn, bois du lit, support, soutien ; protecteur, 373.
erchwyniog, (à ton) côté, 367, 373.
erchych, il faut que tu demandes, 156.
erw, f. sillon, 175.
Esgair Oervel, 406, 412.
esgid, soulier, 170.
Essyllt, Esylld, Iseut, 366, 367, 384, 385.
etiued, descendant, 154.
etmygir, on honorera, il sera honoré, 136.
ewig, f. biche, 170.
ewin, f. ongle, 170.

Garthwys, 153.
gayaf, hiver ; année, 407.
Gereint, 381, 394.
glas, ruisseau, 180, 181.
glasdwr, eau et lait mêlés, 181.
gleis, glais, ruisseau, 180.
Gododin, 91-93, 237, 392, 394.
gofynaig, f. demande, 171.
Golwg Hafddydd, Aspect d'un jour d'été, 366, 372, 377, 378, 380.
gorau, le meilleur, le plus brave, 371, 376.
gordwy, violence, 156.
gorphen, fin ; finir, 305.

gran, sourcil, 161.
gwadd, f. taupe, 170.
gwaed, gwad, sang, 368, 373.
gwaeth, pire, 485.
gwain, lande, pâture vaine, 143.
gwaith kochwydd, sanglante besogne, combat, 369, 374.
Gwalchmai, Gauvain, 370, 374, 381, 382, 393.
gwastad, uni, 450.
gwawd, panégyrique ; satire, 95.
gweilgi (louve-chienne), l'Océan, 1, 3, 4, 10.
gwerin, troupe, 489.
gwerthyd, f. fuseau, 171.
gwirionedd, m. vérité, 171.
gwirod, m. boisson, 171.
gwrtheb, f. réponse, 171.
gwrthgrych, contrariant, 370, 376.
Gwydion, 260.
Gwyn ap Nudd, 9.
gwýlldawc, pays sauvage ? 154.
gwyr, il sait, 131, 141.
gwyth, f. veine, 171.
Gynt, Danois, 93.

hebr, hebyr, dit-il, 141.
hefis, m. chemise, 171.
heintnod, pestilence, 67.
heuyt, aussi, non plus, 156.
hiraethauc, désireux, 92.
Hiraethog, 92.
huddygl, suie, 76.
hydgant, troupe de cerfs, 147.
hynt, f. chemin, 172.
hywen, au sourire facile, souriant, 245.

ieuengtid, jeunesse, 243.

llad, frapper, couper ; tuer, 388.
llafrog, f. culotte, 172.
Llanaber, 116.
Llandaff, 116.
Llanfychain, 116.
Llanfynydd, 116.
Llangoed, 116.
Llanmaes, 116.
Llanrhos, 116.
Llanteg, 116.
llasar, armure, 151.
llather, on tuera, il sera tué, 136.
llawdr, pantalon, 172.
llawr, sol, 173.
-llech, emplacement, lieu, 482.
leguenid, llawenydd, m. joie, 173.
Llinon, 110.
llogylwit, bière, cercueil, 173.
llory, massue, 173.
Lludd Llaw Ereint, Lludd à la main d'argent, 7, 258, 259, 383, 391, 394.
llugorn, lanterne, 406, 408.
llun, reins ? 151.
llwy, f. cuiller, 172.
llyr, Océan, 4.
Llyr, 6, 7, 278.
llyw, chef, 367, 373.

man, petit, 173.
Manawyddan, 6, 7, 9, 10, 278.
marchnad, f. marché, 173.
Matholwch, 50.
mawr byd, tout à fait grand, 297.
mei, mai ? 455.
Merin, 413.
merwerydd, agitation de la mer, 35.
milltir, f. mille de terre, 174.
morddwyd, f. cuisse, 174.
Morgan, 259.
morgath, f. chat de mer, raie, 174.
Morlas, 180.
mws, puanteur, puant, 246.
Myddvei, Myddfai, 453.
Myrddin, Merlin, 378, 379, 385.

naunecant, cycle de 19 ans, 147.
naw, neuf, 449.
Nissyen, 479.
nod, marque ; nod, nodau, haint ou pla y nodau, peste, 67.
noc et, noget, nogyt, (plus) que, 411.
nos, f. nuit, 174.
Nudd, Ludd, 258, 259.
nus, premier lait, 455.
nychdod, maladie de langueur, 67.

Oeth, 9, 278, 406, 413, 414.
ogla, hogla, parfum, 454.
Owain, 260, 337-342.

pant, vallée, 143, 150, 151.
-path, 150, 151.

peditkant, troupe de soldats à pied, 147.
pell, loin ; ym mhell byd, ym mhellbell byd, tout à fait au bout du monde, 297.
pentirec, à la tête épaisse ? 406, 407.
Penwaed, 406, 412.
plant, enfants, 156.
porchellan, petit cochon, 379.
Porth cleis, 413.
prwystyl (prwstl), bruyant, 368, 374.
Pryden, 113.
Pryderi, 8, 9.
Prytwen, 390.
pwy gilydd, « à son compagnon », 115.
Pwyll, 8, 9.
pyr, à cause de quoi ? 409.

rhaca, f. spectacle, 174.
rhagod, embuscade, opposition à la marche de quelqu'un, 369, 375.
recdouyd, don de Dieu, 155.
Rec douid, 155.
retkyr, lieu de repos, 154.
Rhiannon, 9.
Ruthir Ehon Tuth Bled, « à l'élan sans peur, au trot de loup », 391.
ryt iolawr, on le réclamera, 137.
ryvoriaw, labourer, 146.

sarug, rude, âpre au goût, etc., 247.
sefyll, se tenir, 450.
seith, sept, 155.

tafellu, étendre, 164.
Taff, 116.
talgrwn, complet ; parfait ? 369, 374.
Tallwch, Trallwch, 366, 395, 396.
taran, f. tonnerre, 174.
taraw, frapper, 449.
tecach, plus beau, 455.
teil, fumier, 143.
teithi, qualités, 410.
teulu, tayly, famille ; gens armés du clan, 367, 372.
tlws, joyau, 150.
tor, f. ventre, 175.
trefad, f. habitation, 175.
treva, 24 gerbes, 175.
trewis, il frappa, 449.
Tristan, Trystan, 209, 210, 366, 372, 381-386, 388, 395, 476.
tro, m. tour, 175.
trugaredd, f. compassion, 175.
twmpath, butte de fourmis, fourmilière, 150.
twrch, verrat, 455.
Twrch, 153.
twyn, buisson, tertre, 144, 145, 150.
twynpath, butte de fourmis, fourmilière, 144, 145.
ty deyeryn, maison de terre, prison, 92.

ufel, feu, 246.
un, unique ; excellent, 370, 376.
Urdawl Penn, « la tête vénérable », 51.
-ut, infinitifs, 449.
Uthr Penn, « la tête miraculeuse », 50.

-werydd, océan, 482.
wybr, ciel, 169.

y, son ; enryued y ansawd, à l'aspect étrange, 65.
y Bach Bychan, « le Petit Petit », 366, 372, 377, 378.
-ydd, noms abstraits, 482.
yma, yman, ici, 85.
ym gelwir, je suis appelé, 136.
yn gri, crûment, durement 295.
Ynyr, 413.
ysgraff, bateau, 230.
ysgwydd, f. épaule, 169.
ystoria, histoire, récit, 366, 393, 394.
ystrodur, partie du harnais, 407.
ystyr, sens, signification, 393.

V. Cornique.

(Voir pp. 161-163, 167, 170, 171).

aber, gl. gurges, 160.
abrans, sourcil, 160.
acheson, raison, cause : faute, 161.
a doth, en hâte, 161.
airos, poupe, 161.
alter, f. autel, 162.
alweth, clef, 162.
ambos, accord, 162.
amser, temps, 162.
anal, haleine, 165.
anken, chagrin, 162.
ancres, inquiétude, grave souci, 162.
anfus, infortune, malheur, 162.
antell, ruse, piège, 162.
arghow, coffres, 163.
arlottes, puissance, 163.
arthelath, archanges, 163.
arvow, armes, 163.
ascall, aile, 163.
avain, image, 164.
avorow, an vorow, demain, 166.
avy, foie, 164.
avy, jalousie, 164.
awayl, évangile : récit tiré de l'Évangile, 164.
awhesyth, alouette, 164.

bagas, touffe (d'ajoncs), 164.
baiol, gl. enula, 164.
bal, mine, 164, 177.
barennow, branches, 165.
bath, monnaie, 165.
bedgeth, face, visage, 165.
begel, nombril, 165.
beranal, courte haleine, asthme, 165.
berri, graisse, 147.
besgan ? dé à coudre, 165.
bisou, annéau, 165.
bistel, bestel, bestl, etc. fiel, 75.
bom, bum, coup, 165.
bommyn, coups, 165.
bony, f. cognée, 165.
bor, gras, 147.
brechol, bréhal, brohal, manche, 166.
brus, breus, bruys, bres, f. jugement, 166.
Buordhtel, Buordtel, 144.
busch, foule, 144.
byrluan, étoile du matin, 166.

camdhavas, f. arc-en-ciel, 166.
camnivet, arc-en-ciel, 166.
cannas, f. messager, 166.
cath, f. chat, 173.
ceber, chevron, 166.
cegel, cygel, quenouille, 166.
cellillic, f. gl. artavus, 167.
kerdyn, cordes, 167.
cerense, cerenge, carense, f. affection, 167, 482.
certh, marche, 167.
keskewedha, compagnie, 146.
cevelyn, cyvelyn, m. coudée, 167.
Kilcoet, Kolquite, 180.
clechic, clochette, 167.
cledhe, clethe, f. épée, 150, 167.
clihi, glace, 167.
clogh, cloche, 167.
clos, gloire, renommée, 167.
codna, conna, m. cou, 167.
collell, f. couteau, 167.
cosgor, gens, 167.
cowethe, cowedhe, compagnons, 145, 146.
cregyans, f. foi, croyance, 167.
cres, paix, 162.
croghan, crohan, peau, 168.
crois, crows, f. croix, 168.
cronow, tenailles, 168.

dagrow, dagrennow, larmes, 168.
defregh, dywvregh, f. les bras, 168.
dege, dega, f. dîme, 149, 150, 168.
degevy, prélever la dîme, 150.
den, homme, 177.
derow, chênes, 168.

dethwyth, journée, 166.
dewen, joues, mâchoires, 168.
dewes, boisson, 168.
diw, dyw, dew, f. deux, 181.
dor, doer, m. terre, 169.
dragon, f. dragon, 169.
drain, épine, 169.
dremas, homme bon, brave homme : mari, 176, 177.
duivron, f. poitrine, 169.
duscoth, f. épaules, 169.
dynnergh, salutation, 169.
dyskans, instruction, 169.

ebron, ebren, ebbarn, ciel, 169.
echen, hechen, race 171.
effarn, enfer, 169.
elin, m. coude, 167.
ene, âme, 150.
enevalles, animaux, 170.
envoch, gl. facies, 170.
Erbin, 394.
ero, ereu, errow, erra, f. champ, sillon, 175.
esely, ysyly, membres, 170.
eskidieu, skitchow, souliers, 170.
ethen, oiseau, 170.
ethom, othom, besoin, 170.
euhic, biche, 170.
Ewic, 170.
ewin, ongle, 170.
ewinrew, onglée, 170.

fath, face, 163.
Fenten-wenweht, -wethenwyth,
Fenten athwill, Fenter-wonwith, la fontaine de la lande aux arbres ? 177.
feth, fyth, foi, 170.
fors, force, 170.
fual, hual, entrave, 77.
fuélein, absinthe, 77.

garrow, jambes, 170.
genow, coins, 170.
god, taupe, 170.
goen, gon, lande, pâture vaine, 143.
goeth, ruisseau, 171.
goloc, f. visage, 170.
Gol Sedhny, Gold Sithney, la fête, le lieu de la fête de saint Sithney, 178.
gor, il sait, 131.
gorfen, fin, 305.
gorfen, gorfenna, gorfenne, finir, 305.
gorryb, réponse, 171.
gorthyans, gwerthyans, gorryans, f. adoration, 171.
goth, veine, 171.
govenek, espérance, désir, 171.
gover, m. ruisseau, 171.
gurhthid, fuseau, 171.
gwarac, f. arc, 171.
gwyras, boisson, 171.
gwyryoneth, m. vérité, 171.

helma, helme, celui-ci, ceci, 178, 179.
helmyv, ceci est, 179.
henma, celui-ci, ceci, 178, 179.
hevis, chemise, 171.
holma, celle-ci, 178, 179.
honma, celle-ci, 178, 179.
horvenow, soutiens, 172.
huibren, ciel, 169.

lafroc, culotte, 172.
lenesow, sortes de morues, 172.
lester, m. vaisseau, 172.
levar, f. livre, 172.
lo, cuiller, 172.
loder, gl. caliga, 172.
lof, luef, f. main, 169.
logel, logol, logell, cercueil, 172, 173.
lor, pavé, 173.
lorgh, f. massue, 173.
lowene, joie, 173.
luhad, lughas, éclairs, 173.
lynneth, lynnyeth, lignée, 173.

mahtheid, maghteth, servante, 173.

malan, (le) malin, 173.
man, point, rien du tout, 173.
man gueller, qu'on le verra, 137.
margh, marth, cheval, 163.
marghas, marhas, m. marché, 173.
mas, bon, 176.
Mein Biw, la pierre aux bœufs, 141.

mellow, articulations, 173.
morcath, chat de mer, raie, 173.
morthosow, cuisses, 174.
myldyr, molldeer, mule de terre, 174, 180.

naw, neuf, 449.
nes, alliance, 478.
nos, nuit, 174.

olfa, pleurs, 85.

pal, bêche, 164, 174.
pans, vallée, bas, 143.
parth, f. côté, 174.
paw, f. pied, patte, 174.
pedrennow, croupes, 174.
Penmayn, -meyn, -meane, Polmeane, le bout ou la tête de la pierre, 180.
plath, place, 165.
pobell, peuple, 173.
prenne, fermer ? 174.

racca, gl. comœdia, 174.
rag, avant, 174.
Rospegh, Rospeth, 177.
schat, f. bateau, 174.
sprus, spus, pépins, 174.
sprusan, f. pépin, 174.
stret, streyth, courant, 174.

tanow, mince ; peu nombreux, 146.
taran, tonnerre, 174.
tavethlys, répandu ? 164.
tenewen, ternewen, tyrnehwan, tornewan, tarnewon, rive, 177.
tennow, poutres, 174.
testuni, dustuny, témoignage, 169.
tonek, (en un) troupeau, 144.
tor, ventre, 174.
treath, f. rivage sablonneux de la mer, 175.
tregereth, compassion, merci, 175.
Trembegh, -beth, -bath, 177.
trevas, produit de la culture, moisson, 175.
Trew-Erbin, demeure d'Erbin, 394.
tro, tour, 175.

Venter-don, 177.
venton, venten, venter, ventor, fontaine, 177.
vu, vue, 246.

whelth, récit, histoire, 175.

VI. Breton armoricain.

(Voir pp. 68-70, 73-77, 79-84, 106, 163, 242-244, 248, 250, 252, 294.)

Aaron, 298.
-aat, -ât, infinit. 300, 301.
Aber Beneat, 160.
Abervrac'h, 160.
abrant, f. sourcil, 161.
Absalon, 298.
accoffnechat, oubli, 300.
acerbite, rigueur, 72, 73.
achap, moyen d'échapper : achap' caer, action de l'échapper belle, 292.
Achor, 298.
adheraf, s'attacher, 72.
adiabarz, au dedans, 80.
á diaues, au dehors, 78, 79.
aeil, autre, 300.
á enep, enep da, contre, en sens contraire, 70.
-aez, -ez, -eah, -eh, infin. 300, 301.
Agathon, 298.
á het stil, continuellement, 68.
Alexandre, Alexander, 298.
am, me, 244.
ama, aman, ici, 85.
ameus, j'ai, 249.
amoric, petite amie, 249-252.
amour, amie, 250.
amzer, temps, saison, 162.
an, le, 244, 249.
anaffon, âmes, 149.
anal, alan, f. haleine, 165.

ancoffhat, -ouffhat, -ouñhat, añcoat, oublier, 300.
ancouffnez, oublier ; oubli, 300.
añcounec'hât, añcouëat, oublier, 300.
anezaff, anezañ, aneañ, de lui, 290, 291.
anezañ, aneañ, de lui ; lui, 291.
Anianus, 298.
anken, ankin, angoisse, 162.
annezer, ounnézer, crasse sur la peau, 76.
añnveadek, aménagement, installation, 294.
anoaez, annoez, anoez, anoaz, chagrin, 293.
antel, tendre (des pièges), 163.
antrugar, impitoyable, 70, 71.
anveadek, filerie, 294.
anveaou : war an —, (aller) doucement, 294.
anvei, añnvéiñ, aménager, 294.
anwe, añnve, trame, 294.
anwei, añnvei, tramer, 294.
apoe, appui, 293.
apparailha, -aillein, appareiller, 299.
apparaillaff, préparer, 298, 299.
a quement..., a quement se..., d'autant (plus), d'autant (plus), 296, 297.
ar bed, ar-bed, beaucoup, 297.
arc'hel, archange, 163.
aros, poupe, 161.
aruez, aspect, 87.
auançus, honoré, 294, 295.
Auicenna, 298.
Auygnon, 298.
azgris, grisâtre, 295.

bag, f. bateau, 164.
bagat, f. batelée, 164.
bagat, m. foule, 164.
Baruth, Baruch, 298.
begel, begil, nombril, 165.
Benaet, Beneat, Benoît, 160, 293.
beol, f. cuve, 164.
bepret, bepred, bep-pred, bo-pred, bopret, bopet, toujours, 302.
berleüen, guerelaouen, étoile du matin, 166.
berpét, berped, toujours, 302.
berralan, berranal, courte haleine, 165.
berrhoazly, courte vie, 291.
besken, f. dé à coudre, 165.
bestl, gwestl, fiel, 75.
bestlec, qui a du fiel, 75.
bet, bed, monde, 112, 292, 293, 297.
beuraig, m. breuvage, 290, 291.
bezaff en deues, il a, 78.
biou, vaches, 144.
bizou, bizow, m. anneau, 165.
bocen, peste, 77.
bochad, touffe, buisson ; bande, agglomération de gens, 144.
bourreuæt, torturé, 70.
bourreuet, -euyen, -eyen, -évyen, -évyon, -évyan, -euion, bourreaux, 70.
bourrévès, -éües, femme du bourreau ; femme cruelle, 70.
bourrévya, -éüeiñ, torturer, 70.
bourrévyaich, -vyez, tourment, 70.
bout, être, 247.
boutin, gain (partagé) ; commun, en commun, 86, 87.
bras, grand ; étrange, 296.
brehatât, embrasser, 300.
bréhateah, embrasser, 300.
briminik, sensible, 69.
brochet, frappé, 78, 79.
brout, il aiguillonne, 72.
buanecqaat, -ecqât, se mettre en colère ; courroucer, 300.
buanegaez, -guez, courroucer, se courroucer ; colère, 300.
bugul-nôz, « pâtre de nuit », 480.
Buorth, Buhors, 144.

caez, quaez, quez, quæz, quæs, qeaz, qeah, pl. queiz, qeih, misérable ; cher, 66, 67.
cafaouus, douloureux, 66.
caig, queige, ceinge, m. mixture, mélange, 76, 77.
caigeadur, ceigeadur, queingeadur, mélange, alliage, confusion, 77.
caigein, keïjein, mêler, brouiller, frelater, 77.
caige-maige, qeich-meich, queig' er meig', pêle-mêle, 77.
caigereh, queijereah, mélange, 77.

canafenn, kanaouenn, f. chant, 296.
cant, cercle, 240.
cantré, se promener, 303.
Cantreat, 303.
cantreër, cantreour, rôdeur, vagabond, fainéant, 302, 303.
cantren, poursuivre, 302.
cantren, -treal, -treiñ, -tréein, etc. courir çà et là, errer, rôder, vagabonder, 302, 303.
carantez, carante, amour ; objet aimé, 167, 247, 249, 250, 482.
cargazou, des carquois, 78.
carmouich, escarmouche, 74.
caz, m. chat, 174.
ceiñch, ceñch, cheñch, cheiñch, changer, échanger ; change, commerce d'argent, échange, 72.
ceiñchidiguez, changement, 72.
ceñchamand, changement, 72.
ceñcher, cheñcher, changeur, 72.
cencherez, banque, 72.
chançus, chanchuss, chanceux, fortuné, 70, 71.
changus, chaingus, ceñchus, ceiñchus, chanchus, changeant, 72.
cheñch-dicheñch, changeotter, changer à tous moments, 72.
c'houermagn, d'humeur acerbe, 86.
c'houermouz, c'houermuz, d'humeur acerbe, 85, 86.
c'houernjus, c'houerjus, aigre, aigu, rauque, rude, 73, 85.
c'houerouzal, grogner, être de mauvaise humeur, 86.
c'houerv, amer, 73.
c'houerveñtez, c'hüerventez, amertume, 73.
c'houervison, -vizon, -vezon, c'hwerwisson, c'huervison, pissenlit, dent de lion, 73.
c'houervous, d'humeur acerbe, 86.
Chrisostom, Chrisostomus, Chrysostotome, 298.
clistoer, clystère, 292.
cloc'h, m. cloche, 167.
cog, coche, cran, 78, 79.
coll, perdre, 70.
compagneunou, compagnons, 73.
comparaeson, koñparézon, comparaison, 298, 299.
condition, f. condition, 84.
consonanç, beauté, consolation, 80, 81.
consonant, juste, convenable, 299.
contanance, délai, 71.
continu, contenu, continuel, 86.
contrediaff, contredire, 304, 305.
contredy, contredit, 305.
coscor, gens, 167.
costé, costit? côté, 243, 247, 248.
couffat, se souvenir, 302.
couffr, coffr, coffre, 86, 87.
couffra, coffrer, mettre en prison, 87.
couffrèr, couffraourr, coffretier, 87.
couffricq, coffret, cassette ; koufikbahut, petit coffre-bahut, 87.
cristen, chrétien ; homme, personne, 82.
criz, cru, cruel, 294.
cufnaez, douceur, 291.

da, à, 246, 247.
dagou, dagues, 78, 79.
Daoulas, 180.
darleber, gl. pythonicus, 449.
Dauid, Devi, Deoüy, David, 84.
decmint, ils prendront la dîme, 149.
deffaut, deffaot, defot, pl. defautou, défaut, 290.
del, feuilles, 249.
dero, derù, chênes, 168.
de vroy? 298.
di-, augmentatif, 295.
diabarz, à l'intérieur, 80.
dianhezas, il s'écarta, 294.
diannez, démeublé, sans meuble, 294.
dianneza, démeubler, piller ; déloger, déménager, 294.
diaruez, difforme, 86, 87.
dibao, f. pattes, 174.
dibaodik, dibòdik, assez rare, assez rarement, 68.
dibaut, dibaot, peu nombreux, rare ; peu probable, 68.
dibarfection, imperfection, 303.
dibarfededd, imperfection, 303.
dicontananç, continuel, sans répit, 70, 71, 81, 84.
dicoufranc, sans répit, 86, 87.

dicouraichaff, très désespérant, 290, 291.
dicuff, sans pitié, 291.
dicufnez, infortune, 290, 291.
diet, boisson, 168.
difaçadur, effaçure, rature, 305.
difaçapl, effacable, 305.
diffaczaff, difaça, effacer, 305.
diffurm, difurm, difforme, 80.
diffurmus, qui rend laid, 80.
difiaf, périr, 80.
difurmi, ôter la forme, 80.
diglys ? rudement, 294, 295.
digruiz, pénible, 294, 295.
digryziadur, « exacerbatio », 294, 295.
dihegar, dishegar, inhumain, cruel, 72, 73.
dimat, diuat, dinvat, cruel, cruellement, 82.
dimemoar, à tout moment, 78, 79.
dimoderhaff, très excessif, 72, 73.
diouar, f. jambes, 170.
diouen, f. joues, 168.
dinein, denein, téter, 304.
direiz, direih, disreiz, sans règle, déréglé, irrégulier, déraisonnable, indocile; déréglément, 292.
direiz, dérèglement ; désordre, irrégularité, indocilité, libertinage, 292.
direizá, direihein, dérégler, désordonner, agir contre l'ordre établi, dépraver, 292.
direizamant, -and, dérèglement; irrégularité, désordre, intempérie, 292.
direizded, disreizded, direisted, direihtæd, irrégularité, dépravation morale, 292.
dirigaez, « estre en sault », 300.
disantel, profane, 84.
discoaz, f. épaules, 169.
disencion, dissenscion, dissention, dissantion, dissention, 82, 83.
disfaçaff, effacer, 304, 305.
disòn, action de sevrer, 304.
disoulaç, impitoyable, 70.
dispacc, -aç, effacer, biffer, 405.
dissonant, discordant, 298, 299.
ditaulet, distaulet, rejeté, 86.
divarvel, immortel, 292.
divemor, dieñvor, qui n'a point de mémoire, 79.
divoc'h, f. joues, 170.
divoder, immodéré; immodération, 73.
divron, f. seins, 169.
dizañnvéiñ, déménager, 294.
dizinein, sevrer, 304.
dizon, dizoun, dizoñn, didoñn ; dizonaff, dizona, disòna, dizouna, didona, didoñnañ; dizonein, dizoñnein, disònein, sevrer ; priver, déshabituer, 304.
dizounadur, disònadur, action de sevrer, sevrage, 304.
dizounidigez, disònidiguez, action de sevrer, sevrage, 304.
dizounerez, sevreuse, 304.
dolmen, 493.
douar, m. terre, 169.
dreist guir, outre mesure, 294.

ebet, au monde, 112.
Ecclesiastes, (l')Ecclésiaste, 298.
echeñch, eceñch, eceiñch, changer de monnaie, échanger; change, menue monnaie, échange, banque, 72.
edoamp, edomp, nous étions, 294, 295.
el, eal, ange, 163.
ele, eled, anges, 163.
Emperyal, Imperyal, (ciel) empyrée, 78.
en, en, 84.
enaoüidiguez, animation, infusion de l'âme, 83.
en douguer, on le porte, 137.
eneff, âme, 149.
enouer, on allume; enaoüi, allumer, animer, vivifier, 82, 83.
erv, sillon, 175.
e-ser, en compagnie, parmi, avec, etc., 81.
esfreizus, effreyzus, effroyable, 80.
esgoar, douleur cruelle, 70.
esmae, esmoa, esma, émoi, 295.
esouhaff, très horrible, 72.
esper, espoir, 292.
esperaff, espérer, 292.
espernn, action d'épargner, pitié, 68.
esquarzet, rongé, 80.

estren, étrange, odieux, 79.
eu, c'est, 300.
eûé, aussi, 106.
evn, m. oiseau, 170.
exultation, plaisir, 296, 297.
Ezechiel, 298.
ezom, f. besoin, 170.

faulx, faux, faos, faux, perfide, 82.
faussamant, faussement, 82.
fehen, je pourrais, 290.
feiz, fez, fe, foi, 170, 300.
fin, fin, 86, 87.
flagellationou, flagellations, 80, 81.
flagellein, flageller, 81.
flemou, flemmou, flemëu, traits, aiguillons, 78, 79.
foar, foire, marché, 292.
frustet, dénué ; vain, 292.
furor, fureur, 80.

gæery, gaîté, 70, 71.
gæus, gai, joyeux, 296.
Galien, 298.
geal, geol, jol, sol, geôle, prison, 66.
geaulver, geolyer, jolier, solyer, geôlier, 66.
geolaich, geôlage, 66.
geolyerès, geôlière, 66.
geun, yeun, marais, 143.
glas, bleu, 254-256.
gloar, glor, gloire, 292.
glorifius, vaniteux, 294, 295.
goae, goa, malheur, 293.
goanac, espérance, 171, 294, 295.
goar, il sait, 131, 141, 290.
goar, doux, 247.
goaz, f. ruisseau, 171.
gouelvan, pleurs, 85.
gouezaff, je sais, je puis, 290.
gouie, il savait, pouvait, 290.
gouffet, on pourrait, 290.
gourfenn, fin, 305.
gourfennaff, finir, 304, 305.
gouzonn, je sais, 141.
gouzoud, tu sais, 141.
goz, taupe, 170.
gragons, gregons, pommes avortées, 74.
gratat, promettre, 300.
grateah, promettre, 300.
grignochein, grincer, 74.
grigonça, -çal, -çat, grigounsat, grincer, 74.
gringonçz, cartilage, 74.
grigonçzus, cartilagineux, coriace, 74.
grigoñs, grincement, 74.
grigoñsek, lieu planté de pommiers sauvages, 74.
grigoñsen, pomme sauvage, pomme aigre ou avortée ; petit morceau, 74.
grigoñserez, grincement, 74.
grinçal, grincer, 74.
gringnoça, grincer, 74.
gris, gris, 295.
grisard, grisâtre, 295.
griz, rigoureux, 295.
grizias, griez, (feu) ardent, 82, 295.
gruizyou, grizyou, gryou, gruyou, grouio, racines, 74.
gueen, guen, faux visage, masque, 245.
guel, vue, 245.
gueledell, guenedell, fiançailles, 246.
guen, joue, 244-246.
guen, blanc, 244, 245.
guenan, güinein, güerein, abeilles, 68.
gueryn, gens, peuple, 86.
guilir, on voit, 137.
guisquamant, f. vêtement, 84.
guorant, goarant, gorant, il garantit, 247.
gwerzid, gourhid, f. fuseau, 171.
gwirionez, f. vérité, 171.

ha, hac, et, 246, 247.
ham, me, 247.
hambezou, j'aurai, 246.
he, son (à elle), 243-245, 247, 248.
heder, odieux, 294, 295.
hegarat, aimable, 243-245.
heguen, au sourire facile, souriant ? 245.
hent, m. chemin, 172.
heny, hiny, celui, 292.
histoar, ystoar, estoar, histor, estor, histoire, 292.
hivis, f. chemise de femme, 171.
hoaz, c'hoas, encore, 293.

hoazl, age, 291.
homaich, hommage, 82, 83.
horror, orror, orreur, horreur, 292.
hual, entrave, 77.
hudel, udel, huzel, huzil, huzevl, uzel, hizil, uzil, huzul, huzuilh, uzuilh, huhel, huel, hueil, huïel, suie, 74-77.
huel, haut, 77.
huélen c'hoèvr, armoise, 77.
huernn, cri injurieux, 84, 85,
hueruder, huerfder, c'huervder, c'houervder, amertume, 72, 73.
huêruision, amertume, 73.
huéruonni, c'houervôni, huerhonni, amertume, acrimonie, 73.
huffelen, uhelen, huelen (c'houerv), absinthe, 74, 76, 77.
huilér, hulér, suie, 75.
huilérein, hulérein, noircir de suie, 75.
huvelez, espèce de tanaisie frisée, 77.
huzelyaff, -lya, huzilia, uzilia, huzvlha, huzulia, uzuilha, noircir de suie, se former en suie, 75, 76.

-i, noms abstraits, 291.
-ic, diminutifs, 247.
Ieremias, Hye-, Hie-, Jérémie, 298.
imaruel, immortel, 292.
imperfection, imperfection, 302, 303.
imperial, impérial, 78.
in, en, en, dans, 247, 248, 250.
indan, endan, sous, 249, 250.
indeuot, impie, 300.
inextinguibl, inextinguible, 80.
ioa, il était, 293.
Iulius Cesar, 299.
ivin, iwin, m. ongle, 170.
Iuonet, 243, 244, 246.

yactanç, jactance, 294, 295.
joae, joa, ioy, etc., joie, 293.
joaeou, joaou, joau, joaiou, etc., joies, 292, 293.
Job, 298.
joliff, ioliff, jolis, iolis, joli, galant, 250.
joliffaër, enjoliveur, 250.
joliffded, jolisded, enjolivement; galanterie, amour, amourette, 250.
ioliuic, joliet, gentillet, 249-252.
Jollis, 250.

kaer imperial, très beau, 78.
kaëzés, keazez, kezez, pauvresse, innocente, 66, 67.
kaëznez, quæznez, misère, 66, 67.
kanevedenn, f. arc-en-ciel, 166.
kañtréérez, f. vagabonde, 303.
kañtréérez, m. action d'errer, vagabondage, 303.
kañtrenni, vagabonder, 303.
karantit, (petit ?) amour, objet aimé, 243, 247, 249, 250.
kazek : ar gazek c'hlas, la cavale bleue, la mer, 3.
keaz-Doue, pauvre malheureux, 66.
keazi, dire keaz à, 67.
kebr, chevron, 166.
kefilin, m. coude, 167.
keijaj, chose mêlée à une autre, matière étrangère, 77.
keja, mêler ; keja gant, rencontrer, 77.
kemmesk, quemesq, mélange, 292.
kemmesk, kemmeski, mêler ensemble, mélanger, 292.
kemmeskadur, qemesqadur, mélange, action de mélanger, 292.
ken a, si bien que, 85.
kezañ, caresser, dorloter un enfant, 67.
kigel, f. quenouille, 167.
kisidic, kizidik, sensible, susceptible, délicat; douloureux ; le faible, corde sensible, passion dominante, 69.

Laennec, 206.
laga du, Lagatu, œil noir, 245.
lagat, œil, 244-246.
lan-, 116.
Langoet, 116.
lann, ajonc, 384.
Lannion, 115, 116.
Lanveur, 116.
lavrek, m. culotte, 172.
lazrez, laërès, laëreah, -reh, voler, 300.
lehéneenn, rognon, 151.

lenn, lire ; prononcer, faire entendre, 296.
Leon, 287, 289.
lestr, m. vaisseau, 172.
leur, lér, pavé, aire, 173.
levenez, leuenæz, lehuiné, f. joie, 70, 173.
loa, loe, f. cuiller, 172.
lon, graisse, 151
louez, lounez, loüanez, rognon, 151.
lounec'h, lunac'h, rognon, 151.
louenas, il a réjoui, 244.
lozr, ioer, bas, 172.

magn, très simple, presque idiot, 86.
mann, mann e bet, rien du tout, 173.
mañn, apparence, 173.
map, fils, 246.
mar, si, 247, 290.
marc'had, m., marché, 173.
marhateah, marchander, 300, 301.
marhattad, marchander, 301.
marheguez, chevaucher, 300.
marr, marre, grande houe, 147.
marradek, écobuage, 147.
marvel, mortel, 292.
mat, bon, 246.
me, je, 249.
mé, je le ? 249.
memoar, memor, mémoire, 292.
men bry, membry, je l'atteste, 72.
menhir, 493.
menomp, nous restons, 294, 295.
meren, dîner, 246, 247.
meritoer, -toar, méritoire, 292.
Messyas, -ias, le Messie, 299.
metou, mettou, milieu, moyen, 301.
meur, grand ; beaucoup, 297.
meurbet, très grand ; étrange, 296.
meurbet, meurbed, merbétt, merbed, grandement, beaucoup, 296, 297.
meux, mets, 80.
Monioae, Montjoie, 293.
morgaz, m., roussette, 174.
morlean, m. julienne, poisson, 172.
morzad, f. cuisse, 174.
mous, ordures, 243, 244, 246.

Nabuchodonosor, 299.
nadoez, nadoz, aiguille, 301.
nao, neuf, 449.
naouspet, je ne sais combien, 297.
nem gweler, je ne serai pas vu, 136.
nep, aucun, 300, 301.
nep pret, jamais, 247.
nes, plus près, 68.
neubeudic, nebeudic, un petit peu, 78.
neubeut, neubet, peu, 298, 299.
noaeso, il nuira, 293.
noasa, -sout, noésout, -seiñ, nuire, 293.
noasus, noésus, nuisible, 293.
noesus, contentieux, 293.
nos, f., nuit, 174, 247.
Nynyua, Ninive, 299.

oabl, ciel, 169.
oae, il était, 293.
ohe, à son, 247, 248.
Omnes, 243, 246.
Oruen, Orwen, Orguen, 243, 246.
-ou, fut. 3e pers. sing., 246, 248.
outracheussaff, très douloureux, 72, 73.
ôzañ an dreuzell, guérir le mal de reins, 70.

palem, tan ; écrasement, 292.
panesen, panais, 246.
pant, vallée, 143.
paour keas, pauvre malheureux, 67.
parailly, tu apprêteras, 298, 299.
paret, préparé, 296.
parfond, parfont, profond, 298, 299.
participant, participant, 68.
paut, abondant, 68.
penet, châtiment, douleur, 84.
pénigènnereah, pénitencerie, 296.
pénigènnourr, pénitencier, 296.
penitance, penetanç, pénitence, 84.
pénitancér, pénitencier, 296.
pep pret, pepret, pepred, pa-pred, toujours, 302.
perpét, prepet, toujours, 302.
perpetual, -uel, perpétuel ; perpétuellement ; perpétuité, 302.
perpetuelement, perpétuellement, 302.
perseuerant, continuel, 70, 71.

persuasion, persuasion, influence, 302, 303.
pet, combien, 297.
pinigenn, penigenn, pénitence, 296.
pinigennieg, petite pénitence, 296.
Platon, 299.
poan, poen, peine, 84, 304, 305.
po'n oa, quand nous avions, 294.
Porphirius, Porphyre, 299.
presbiter, -toer, presbytère, 292.
pressoer, -souer, -ser, pressoir, 292.
priminic, pointilleux, 69.
Prosper, 299.
prudom, sage, 298, 299.
purgatoer, -tor, purgatoire, 292.

quaeznet, qæzned, chétiveté, misère, 66, 67.
quantren, persécution, tourment, 302.
quar, aimant ? 246, 247.
queigea, rencontrer, 77.
queinat, -ni, se plaindre, 82.
queinuan, -uoan, gémissement, 82.
quelyn, petits d'un animal, 86.
quemerhes, tu prendrais, 302.
quenan, kena, extrême, extrêmement, 84, 85.
Quenea, 66.
querent, parents, 86.
quigeout-ouz, rencontrer, 77.
quisidiguæz, qisidiguez, kizidigez, peine cuisante ; sensibilité, délicatesse, 68, 69.

rât, pensée, réflexion, 301.
ratoez, raouez, ratotz, (avec) réflexion, 300, 301.
real, réel, réellement, 78.
relaig, relâche, 84.
rems, durée, vie, 290, 291.
remsi, remsy, moment de répit, 290, 291.
renabi, renabeign, faire l'inventaire de, 81.
renablo, il punira, 80.
renom, renom, 299.
renomet, renommé, 298, 299.
révr, rèr, derrière, 106.
rial, ryal, riel, sans difficulté, sans hésiter ; certes, 78.
rigol, rigueur, 296.
ros, tertre, 450.
ru, rouge, 245.

Salaün, 299.
Salomon, Salamon, Salmon, Salomon, 299.
saouzan, surprise, 304, 305.
scandalant, infamant, 298, 299.
scandalus, contentieux ; infamant, 299.
scarza, vider, nettoyer, 80.
séallier, seailler, seaillier, geôlier, 66.
serr : en ho —, sous leur coupe, 80, 81.
sezyou, -iou, sæzyou, flèches, 78, 79.
sigoaz, sihoaz, hélas, 70, 71, 293.
so, (il) est, 246.
sot-magn, très bête, 86.
soulaçou, jouissances, 300.
souuerenhaff, très souverainement, 84.
splus, spus, pépins, 174.
splusenn, spluzenn, spunsen, pépin, 174.
stanc, f., étang, 86, 87.
stankad, f., contenance d'un étang, 87.
stlen ? odieux ? 78, 79.
subiect, sujet, 302.
sulia, suyein, flamber, noircir par la fumée, 247.
suruguen, suluguen, pain cuit sous la cendre, 246, 247.

tagn, d'humeur acerbe, 86.
tagnous, d'humeur acerbe, 86.
taolou, taulou, tauliou, taulyëu, taulëu, taulyo, coups, 296.
taran, m., tonnerre ; tapage, 174.
teaud, teatt, langue, 66.
teaudou, teadëu, tiaodo, langues, 74.
teaul, teol, teal, parelle, 66.
terrian, seigneur terrien, 298.
terrien, tèryen, terrien, terrestre, 298.
test, teneur, 304, 305.

tezik, petit chéri, 67.
tor, m., ventre, 175.
toreusit, gl. attriuit, 449.
torleberieti, gl. phitonistarum, 449.
toruisolion, gl. fidis, 448.
tourmantus, tourmentant, incommode, 82, 83.
train, traïn, train, 84.
transitoar, -tovr, transitoire, passager, 292.
tretabl, supportable, 300, 301.
tretout, entièrement, 82, 83.
trevad, m., moisson, produit de la terre, 175.
tro, f., tour, 175.
trugar, joie, plaisir, ravissement, 71.
trugarez, f., compassion, 175.
tuhen, colline, 145.
Tullius, 299.
uc'helen, rope de dessus ; hauteur, terrain élevé, 76.
uhélenn-vénn, armoise, 76, 77.
un, un ; même, 249, 300.
ur hricheñt, un chrétien ; ur cheñt, uchañ, chañ, quelqu'un, on, 82.
uv, brillant ? 246.
vuel, humble, 77.
uvélen, armoise, 77.
uzalen ven, absinthe, 77.

va, mon, 247.
uamgaret, mère chérie ? 247.
varius, variable, 72.
venym, venim, venin, benin, velim, beulim, venin, poison, 290, 291.
verjus, verjus, 73.
vestl, fiel, 74, 75.
Virgilius, Virgila, Virgile, 299.
vu, vue ? 244-246.

581488

P
LaCelt
R

Revue Celtique.
v.34(1915)

NAME OF BORROWER

DATE

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED